



LABORATOIRE, VILLE, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE



Post-graduation
Patrimoine architectural et urbain

Mémoire de magistère
Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie

Présenté par :
M. Badr El-Mounir HORRA
Pour obtenir le diplôme
de post-graduation en Patrimoines architectural & urbain

Mémoire présenté et soutenu à l'EPAU-Alger, le 11 mars 2015
Devant le Jury composé de :

Président du Jury :	M. Youcef CHENNAOUI Professeur, EPAU-Alger
Examinatrice :	Mme. Tsouria BABA-AHMED KASSAB Professeure, EPAU-Alger
Examineur :	M. Youcef SI-YOUCF Docteur, M.C. Classe A – EPAU-Alger
Examinatrice :	Mme. Amina FOUFA Docteure, M.C Classe A – U.S.D-Blida
Rapporteur :	Mme. Samia CHERGUI Docteure, M.C Classe A – ENCBC & U.S.D-Blida

Mémoire de magistère :
Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie

Présenté par :

M. Badr El-Mounir HORRA

Architecte

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*À la mémoire de mon père,
À la mémoire de Farid KOUDEH.
Que Dieu les accueille dans son vaste paradis*

Remerciements

Loin d'être une œuvre solitaire, ce travail de longue haleine n'aurait jamais pu se réaliser sans l'apport et le soutien d'un bon nombre de personnes dont la générosité, l'intérêt manifesté à l'égard de mon sujet de recherche très délicat à appréhender n'était indéfectible. Je tiens donc à exprimer en quelques lignes de remerciements l'expression de ma profonde reconnaissance.

En premier lieu, à ma directrice de recherche, Mme Dr. Arch. Samia CHERGUI, pour la confiance qu'elle m'a accordée en acceptant de m'encadrer, pour tous ses conseils, corrections et heures qu'elle a consacrées à diriger cette recherche.

Je souhaiterais aussi exprimer ma gratitude à mon ancien enseignant d'atelier M. MEZOUAD, qui m'avait donné l'envie de réaliser ce travail de recherche une dizaine d'années plus tôt. Je ne peux en passer d'exprimer mes remerciements à ma très chère mère pour son soutien permanent, à mon défunt père, à mes sœurs et frères, et à tous mes amis.

Enfin, mes remerciements passent aussi à tous mes enseignants, notamment ceux de l'école polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme et en particulier l'ensemble des enseignants de la post-graduation Patrimoine architectural & urbain, ainsi que mes collègues de promotion 2011-2012.

J'exprime aussi mes remerciements à MM. Charles JANIER et à Yann ARTHUS-BERTRAND qui m'ont permis d'exploiter leurs fonds d'archives privés inédits, ainsi qu'aux cadres du ministère de la Culture, l'office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (O.G.E.B.C.), le musée de Tlemcen, l'office national de l'enseignement et de la formation à distance (O.N.E.F.D.), la conférence régionale de l'est, qui m'ont ouvert les portes de leurs structures d'accueil et de m'avoir laissé faire tous les relevés architecturaux des trois anciennes médersas franco-arabes.

Merci à tous,

Badr El-Mounir HORRA

مدارس الجزائر، تلمسان وقسنطينة

مساهمة معرفية للنمط المعماري المغربي المتجدد الرسمي في الجزائر

من طرف بدر المنير حوّة

مديرة البحث : د. سامية شرقي

ملخص

عُرف عن عصر التنوير نشأة حركة فلسفية ذات بعد إنساني متجدد على نطاق واسع، أثرت بذلك نتاجا ثقافيا متعددًا ومتفرعا، بما في ذلك المتعلق بسحر المشرق الغامض والفاتن في نفس الوقت، والذي سُمي بعدها بالاستشراق. ككل الحركات الفلسفية والفنية لم يكن للخيال المستشرق مخرجا من غير تجسيد مادي، والذي ظهرت أولى بوادره منتصف القرن التاسع عشر في أوروبا والولايات المتحدة الأمريكية.

وعلاوة على هذا، وفي نفس الفترة التاريخية، كان المشروع الاستعماري المهيمن قد عمل على طمس الثقافات المحلية، معتبرا إياها ثانوية ودونما أدنى أهمية في بناء المشروع الحضاري التي أتى لنشره في مستعمراته الشاسعة، بما فيها تلك الممتدة بين المشرق والمغرب العربيين. وبالرغم من نجاح هذا المشروع الاستعماري في جوانبه الاقتصادية فقد تكلل الجانب الثقافي بفشل ذريع.

في هذا السياق من النصف الثاني من القرن التاسع عشر، وفي مبادرة منه لدرء الوضع قام الاحتلال الفرنسي الحاكم في الجزائر بتحولات إيديولوجية جذرية في مشروعه الاستعماري المهيمن وهذا باستغلال نتاج العلماء المستشرقين منذ زهاء القرن استغلالا ماديا سياسيا رسميا. ولأن نية ثقافة تقبل الغير والتسامح لم يُؤسّس لتواجدها أصلا، لم يكن لهذا الاستعمال المُذهل في فجر القرن العشرين هدف آخر غير مواصلة الهيمنة كما سبق. وهذا لأن المقاربة بين المهيمن والمُهيمن عليه بقيت مرة أخرى حكرًا للأول المستعمر على الثاني الساكن الأصلي "أنديجان".

هذه المساهمة في كتابة التاريخ تعود إلى حقبة تاريخ العارة من القرنين التاسع عشر والعشرين في الجزائر. نعود فيها لمحفوظات غالبا ما كانت أصلية أو ثانوية تنشر لأول مرة. كما أنها تمتد لتحسين المسار المهني لاثنتين من أشهر المهندسين المعماريين بالجزائر في ذلك الوقت، والذين أسهبا وافرا في نشر النمط المغاربي المتجدد "نيوموريسك" المُرسّم في بداية القرن العشرين من طرف الحاكم العام للجزائر المستشرق تشارلز جونارت كمط رسمي لكل المباني الحكومية.

ولأنها تدخل في إطار زمني محدد بأهداف دراسة أول بحث فيما بعد التدرج تخصص تراث معماري وحضري فهي تقتصر لتشمل دراسات تاريخية فريدة من نوعها لثلاث معالم معمارية متمثلة في المدارس الشرعية الفرنكوعربية الثلاث: وهي المدرسة الثعلبية بالجزائر، مدرسة تلمسان ومدرسة قسنطينة، والتي كانت أيضا مشروعا استعماريًا آخر لم نستثنه من الكشف والدراسة أيضا.

هذا العمل المتواضع لا يمثل إلا خطوة أولى في هذه المجالات الواسعة لبناء المعرفة حول قضية الاستشراق، والتي يمكن وصفها بأنها دراسة "بعد سعيدية"¹، تهدف إلى زيادة مجالات المعرفة التاريخية مستعرضا قراءة تحليلية على الاستشراق المعماري الذي ميز المؤسسة الاستعمارية الفرنسية في الجزائر، في مطلع القرن العشرين.

الكلمات الاستدلالية :

النمط العمراني المغربي المتجدد، نيوموريسك، الاستشراق المعماري والعمراني، النمط العربي المتجدد، أرابيزانس، الاستعمار الفرنسي، الجزائر، التعليم العام، المدارس الشرعية.

¹ بالمقاربة مع العمل التاريخي الضخم الذي قام به المُنظّر الفكري الفلسطيني إدوارد وائل سعيد. إ. و. سعيد. 2006، N. OULEBSIR et M. VOLAIT (eds.), 2009.

Algiers, Tlemcen and Constantine's Madrasahs

Knowledge of an official neo-Moorish style in Algeria contribution

By Badr El-Mounir HORRA

Research Director: Dr. Samia CHERGUI

Abstract

At the age of enlightenment, a vast neo-humanist movement was born. It will be the catalyst of plural cultural productions, including those related to the fascination of the mysterious world of the Orient, subject of infatuation and desire, which will henceforth be known as Orientalism. Like any philosophical and artistic movement, the orientalist fantasy could not escape the physical materialization, which then began in Europe and the United States in the mid-nineteenth century.

Moreover, the hegemonic colonial enterprise of that century had long turned its back on local cultures, regarding them as minor and irrelevant to the civilizing building it had spread throughout the vast colonized lands, including those spread from the Maghreb to the Mashriq. Although the economic enterprise was successful, the cultural component was rather a big failure.

It is in this context of the second half of the nineteenth century that the colonial enterprise made a total ideological shift, appropriating knowledge produced for over a century by the orientalist scholars to be used as an official policy. The alterity wasn't always present, this spectacular use, in the early twentieth century, was then no less hegemonic than the first, because the dominant / dominated relationship was once more in the privilege of western rather than the aboriginal 'the indigenous'.

So our historiographical contribution then returns to the historical-architectural context of nineteenth and twentieth centuries in Algeria. It does not fail to draw on funds from various archives, often of first and secondhand, while spanning on the careers of two famous architects, protagonists of the Algerian neo-Moorish style, officialized and formalized in the time of the General Governor Charles Jonnart.

The study is limited in time as it meets the objectives of a first post-graduation in architectural and urban heritage; it will also review historiographical studies, in particular, architectural monographs kind. A research work dealing with many details of three studies cases, namely Algiers, Tlemcen and Constantine's Franco-Arab Madrasah – another colonial enterprise that the history will probably not fail to reveal.

This modest work, represents a first step in these vast fields of knowledge built around the issue of Orientalism, which could be described may be as a post-saïdienne² approach. It aims to increase the field of knowledge, while attempting to make an analytical-reading review on the architectural Orientalism characterizing the French colonial enterprise in Algeria, at the dawn of the twentieth century.

Tags & keywords:

Neo-mauresque, Neo-Moorish architectural Orientalism, modern Arabic style, Arabisation, colonialism, Algeria, public education.

² Referring to the major work of Edward Saïd, E. W. SAÏD, 1978., & N. OULEBSIR et M. VOLAIT (eds.), *op. cit.*

Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie

Par Badr El-Mounir HORRA

Directrice de recherche : Dr. Samia CHERGUI

Résumé

Au siècle de lumières, un vaste mouvement néo-humaniste voit le jour. Il sera le catalyseur de productions culturelles plurielles, dont celles qui portent sur la fascination du monde mystérieux de l'orient, objet d'engouement et de désir, et que l'on dénomme désormais l'orientalisme. Comme tout mouvement philosophique et artistique, l'imaginaire orientaliste ne pouvait pas échapper à des matérialisations physiques, qui commencèrent alors en Europe et aux États-Unis vers la moitié du XIX^{ème} siècle.

Par ailleurs, l'entreprise coloniale hégémonique de ce même siècle avait longtemps tourné le dos aux cultures locales, en les considérant comme mineures et sans intérêt pour l'édification civilisatrice qu'elle venait de répandre dans les vastes contrées colonisées, notamment celles qui s'étalent du Maghreb au Machreq. Bien que l'entreprise économique fût une réussite, le volet culturel fût plutôt un grand échec.

C'est dans ce contexte de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, que l'entreprise coloniale fit un revirement idéologique total, en s'appropriant les connaissances produites depuis plus d'un siècle par les érudits orientalistes afin d'en faire usage politique officiel. L'altérité n'étant pas au rendez-vous, cet usage spectaculaire inédit, au début du XX^{ème} siècle, n'était alors pas moins hégémonique que le premier, car le rapport dominant/dominé, était une fois de plus l'apanage de l'Occidental par rapport à l'Autochtone, 'l'indigène'.

Notre contribution historiographique revient alors sur le contexte historico-architectural des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie. Elle ne manque pas de puiser dans des fonds d'archives divers, souvent de première et de seconde main, tout en s'étalant sur le parcours professionnel de deux illustres architectes de cette époque protagonistes du style néo-mauresque algérien, officialisé à l'époque du gouverneur-général Charles Jonnart.

L'étude étant limitée dans le temps car répondant aux objectifs d'une première post-graduation en patrimoine architectural et urbain, elle desserrera notamment des études historiographiques de type monographies architecturales. Un travail de recherche traitant avec forts détails trois cas d'études, à savoir les médersas franco-arabes d'Alger, de Tlemcen et de Constantine – une autre entreprise coloniale que l'histoire ne manquerait sans doute pas de révéler.

Ce modeste travail se veut ainsi un premier pas dans ces vastes champs de construction du savoir autour de la question de l'orientalisme, que l'on pourrait qualifier peut-être de 'post-saïdienne'³. Il vise à accroître le champ des connaissances, tout en tentant de porter une lecture analytique critique sur l'orientalisme architectural caractérisant l'entreprise coloniale française en Algérie, à l'aube du XX^{ème} siècle.

Mots clés :

Néo-mauresque, orientalisme architectural, style arabe moderne, arabisation, colonialisme, Algérie, instruction publique, médersa.

³ Faisant référence à l'œuvre majeur d'Edward SAÏD, E. W. SAÏD, 2005., & N. OULEBSIR et M. VOLAIT (eds.), *op. cit.*

TABLE DES MATIÈRES	
ملخص	i
ABSTRACT	ii
RÉSUMÉ	iii
TABLE DES MATIÈRES	iv
TABLE DES ILLUSTRATIONS	viii
INTRODUCTION	1
CONTEXTE HISTORIQUE	1
1 CONTEXTE HISTORIQUE	2
2 PROBLÉMATIQUE	5
3 HYPOTHÈSES PRÉLIMINAIRES	6
4 OBJECTIFS	7
5 MÉTHODOLOGIE	7
PREMIÈRE PARTIE	13
L'INSTRUCTION PUBLIQUE & L'ORIENTALISME : DONNÉES PRÉLIMINAIRES	13
CHAPITRE I	14
ÉLÉMENTS D'HISTOIRE	14
INTRODUCTION	15
I.1 ORIGINE ET FILIATION DE LA MÉDESA	15
I.2 POLITIQUES COLONIALES ET INSTRUCTION PUBLIQUE EN ALGÉRIE	19
I.3 LA POLITIQUE FRANÇAISE D'INSTRUCTION PUBLIQUE EN TUNISIE ET AU MAROC	28
I.4 LE MOUVEMENT ROMANTIQUE ORIENTALISME ET LES POLITIQUES COLONIALES	33
L'historicisme comme style	34
Les prémices de l'orientalisme aux siècles des lumières	34
L'orientalisme au service de la politique impériale	39
Les prémices de l'orientalisme architectural du XIX ^{ème} siècle	42
Les équipements de loisirs, de détente et d'exotisme	44
La mode aux expositions universelles dans monde occidental	44
La renaissance de l'art mudéjar : le Mudéjar revival en Espagne	47
Le Second Empire et la nouvelle politique de Napoléon III en Algérie	48
L'enquête sénatoriale de 1892 et les réformes politiques	50
La documentation de l'architecture musulmane	51
L'enseignement de l'architecture musulmane	56
L'apport des sociétés savantes	56
L'apport du comité du vieil Alger et les Amis du vieux Tlemcen	59
CONCLUSION	61
CHAPITRE II	64
ÉTUDE BIOGRAPHIQUE D'HENRI LOUIS PAUL PETIT	64
INTRODUCTION	65
II.1 BIOGRAPHIE D'HENRI LOUIS PAUL PETIT	65
Naissance, jeunesse & formation	65
La seconde vie de l'architecte : la consécration.	66
II.2 ŒUVRES D'HENRI PETIT	68
Le noyau initial de l'université d'Alger	69
Le palais consulaire	72
L'Hôtel-théâtre Femina	77
Le siège de la dépêche algérienne (1906)	80
L'Église Anglicane 'The Holy-Trinity Algiers'	82
L'hôtel de ville de Duperré	84
L'institut pasteur d'Alger	85
Les galeries de France à Alger	86
Le magasin 'Au bon marché'	87
Les immeubles de rapport de Paris	87
CONCLUSION	90
CHAPITRE III	91
ÉTUDE BIOGRAPHIQUE D'ALBERT BALLU	91
INTRODUCTION	92
III.1 BIOGRAPHIE D'ALBERT BALLU	92
Naissance, jeunesse & formation	92
Architecte jeune, ambitieux et lunatique	93
Architecte aux responsabilités multiples	94
III.2 ŒUVRES D'ALBERT BALLU	96

<i>Palais de Justice de Charleroi en Belgique</i> -----	96
<i>Les travaux de relevés des palais, demeures et mosquées en Algérie</i> -----	99
<i>Le Pavillon de la République d'Argentine à exposition universelle de 1889</i> -----	102
<i>Le Palais de l'Algérie à l'exposition universelle de 1889</i> -----	105
<i>Le casino de Biskra</i> -----	107
<i>Le Palais de l'Algérie à l'exposition universelle de 1900</i> -----	110
<i>Le Pavillon de l'Algérie à l'exposition coloniale de Marseille 1906</i> -----	112
<i>L'Algerian, Tunisian & Occidental African palace, Franco-british colonial exhibition, London 1908</i> -----	113
<i>Le Palais de l'Algérie et de la Tunisie à l'exposition internationale de Roubaix 1911</i> -----	116
CONCLUSION -----	118
DEUXIÈME PARTIE -----	119
LES MÉDERSAS FRANCO-ARABES : ÉTUDE MONOGRAPHIQUE -----	119
CHAPITRE I -----	120
MONOGRAPHIE DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER -----	120
INTRODUCTION -----	121
I.1 DONNÉES HISTORIQUES -----	121
<i>Le projet de la nouvelle Médersa</i> -----	125
<i>L'inauguration de la nouvelle Médersa</i> -----	128
<i>La Médersa Thaalibia d'Alger avant et après l'indépendance</i> -----	128
I.2 ÉTUDE ARCHITECTURALE DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER -----	131
<i>Le corps du bâtiment :</i> -----	132
<i>Description des niveaux</i> -----	133
<i>Les façades</i> -----	137
<i>Les plaques inaugurales et commémoratives</i> -----	143
<i>Les matériaux</i> -----	144
<i>Le programme décoratif</i> -----	145
<i>Les colonnes</i> -----	149
<i>Le revêtement de sol</i> -----	150
<i>Les ouvertures</i> -----	151
I.3 LA STRATIGRAPHIE -----	152
CONCLUSION -----	153
CHAPITRE II -----	154
MONOGRAPHIE DE LA MÉDERSA DE TLEMCEN -----	154
INTRODUCTION -----	155
II.1. DONNÉES HISTORIQUES -----	155
<i>À la recherche d'une légitimité historique dans une structure légendaire</i> -----	155
<i>Un drame, ... et des changements successifs de locaux</i> -----	156
<i>Le projet de la nouvelle Médersa</i> -----	157
<i>L'inauguration de la nouvelle Médersa</i> -----	160
<i>La Médersa de Tlemcen avant et après l'indépendance</i> -----	161
II.2 ÉTUDE ARCHITECTURALE DE LA MÉDERSA DE TLEMCEN -----	161
<i>Vue d'ensemble</i> -----	163
<i>Le corps du Bâtiment et les gabarits</i> -----	163
<i>Description des niveaux</i> -----	164
<i>Les façades</i> -----	166
<i>Les plaques inaugurales et commémoratives</i> -----	171
<i>Les matériaux & systèmes structurel et de recouvrement</i> -----	172
<i>Le programme décoratif</i> -----	174
<i>Les colonnes</i> -----	178
<i>Le revêtement de sol</i> -----	178
<i>Les ouvertures</i> -----	179
II.3 LA STRATIGRAPHIE -----	180
CONCLUSION -----	183
CHAPITRE III -----	184
MONOGRAPHIE DE LA MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	184
INTRODUCTION -----	185
III.1 DONNÉES HISTORIQUES -----	185
<i>Sur les traces de la Médersa Kettania</i> -----	185
<i>Le projet de la nouvelle Médersa</i> -----	187
<i>L'inauguration de la nouvelle médersa</i> -----	189
<i>La médersa de Constantine avant et après l'indépendance</i> -----	190
III.2 ÉTUDE ARCHITECTURALE DE LA MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	190

<i>Vue d'ensemble</i>	190
<i>Description des espaces constitutifs</i>	192
<i>Le corps du bâtiment et les gabarits</i>	192
<i>Description des niveaux</i>	192
<i>Les façades</i>	197
<i>Les autres façades</i>	200
<i>Les plaques inaugurales et commémoratives</i>	203
<i>Les matériaux</i>	204
<i>Le programme décoratif</i>	206
<i>La céramique</i>	209
<i>Les colonnes</i>	210
<i>Le revêtement de sol</i>	211
<i>La décoration en plâtre et stuc sculpté</i>	212
III.3 ÉTUDE STRATIGRAPHIQUE :	213
CONCLUSION	214
SYNTHÈSE COMPARATIVE	215
CONCLUSION GÉNÉRALE	221
RÉSULTATS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE	221
DOCUMENTS D'ARCHIVES & BIBLIOGRAPHIE	I
DOCUMENTS D'ARCHIVES DIVERS	II
<i>Médessa d'Alger</i>	II
<i>Médessa de Tlemcen</i>	II
<i>Médessa de Constantine</i>	V
BIBLIOGRAPHIE	VI
<i>Articles de journaux</i>	VI
<i>Articles de revues</i>	VI
<i>Contribution dans des ouvrages</i>	VII
<i>Documents & sites internet</i>	VII
<i>Ouvrages</i>	XI
<i>Ouvrages collectifs</i>	XV
<i>Actes, décrets, lois, Ordonnances</i>	XV
<i>Thèses de doctorat & mémoires de magistère</i>	XV
CENTRES D'ARCHIVES CONSULTÉES	XV
INDEX	XVI
ANNEXE A	XX
DÉFINITIONS HISTORIQUES DE BASE	XX
DÉFINITIONS HISTORIQUES DE BASE	XXI
<i>Le Maghreb médiéval</i>	XXI
<i>Les revirements politiques en France de 1789 à 1960</i>	XXII
<i>Autres définitions</i>	XXIV
ANNEXE B	XXV
DOSSIERS GRAPHIQUES	XXV
MÉDESSA THAALIBIA D'ALGER, SITUATION & PLAN DE MASSE	I.01
MÉDESSA THAALIBIA D'ALGER, PLAN DU SOUS-SOL TROISIÈME	I.02
MÉDESSA THAALIBIA D'ALGER, PLAN DU SOUS-SOL DEUXIÈME	I.03
MÉDESSA THAALIBIA D'ALGER, PLAN DU SOUS-SOL PREMIER	I.04
MÉDESSA THAALIBIA D'ALGER, PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE	I.05
MÉDESSA THAALIBIA D'ALGER, PLAN DE LA TOITURE	I.06
MÉDESSA THAALIBIA D'ALGER, FAÇADE PRINCIPALE & DÉTAILS	I.07
MÉDESSA THAALIBIA D'ALGER, COUPE TRANSVERSALE & DÉTAILS	I.08
MÉDESSA DE TLEMCEM, SITUATION & PLAN DE MASSE	II.01
MÉDESSA DE TLEMCEM, PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE	II.02
MÉDESSA DE TLEMCEM, PLAN DE L'ÉTAGE PREMIER	II.03
MÉDESSA DE TLEMCEM, PLAN DE LA TERRASSE	II.04
MÉDESSA DE TLEMCEM, PLAN DE LA TOITURE	II.05
MÉDESSA DE TLEMCEM, FAÇADE PRINCIPALE	II.06
MÉDESSA DE TLEMCEM, FAÇADE LATÉRALE GAUCHE	II.07
MÉDESSA DE TLEMCEM, FAÇADE LATÉRALE DROITE	II.08
MÉDESSA DE TLEMCEM, COUPE TRANSVERSALE	II.09
MÉDESSA DE TLEMCEM, DÉTAILS DÉCORATIFS	II.10
MÉDESSA DE CONSTANTINE, SITUATION & PLAN DE MASSE	III.01
MÉDESSA DE CONSTANTINE, PLAN ORIGINAL DU SOUS-SOL DEUXIÈME	III.02

MÉDERSA DE CONSTANTINE, PLAN ORIGINAL DU SOUS-SOL PREMIER -----	III.03
MÉDERSA DE CONSTANTINE, PLAN ORIGINAL DU REZ-DE-CHAUSSEE -----	III.04
MÉDERSA DE CONSTANTINE, PLAN ORIGINAL DE L'ÉTAGE PREMIER -----	III.05
MÉDERSA DE CONSTANTINE, PLAN ACTUEL DU SOUS-SOL DEUXIÈME -----	III.06
MÉDERSA DE CONSTANTINE, PLAN ACTUEL DU SOUS-SOL PREMIER -----	III.07
MÉDERSA DE CONSTANTINE, PLAN ACTUEL DU REZ-DE-CHAUSSEE -----	III.08
MÉDERSA DE CONSTANTINE, PLAN ACTUEL DE L'ÉTAGE PREMIER -----	III.09
MÉDERSA DE CONSTANTINE, PLAN ACTUEL DE LA TOITURE-----	III.10
MÉDERSA DE CONSTANTINE, FAÇADE PRINCIPALE ORIGINALE -----	III.11
MÉDERSA DE CONSTANTINE, FAÇADE POSTÉRIEURE ORIGINALE -----	III.12
MÉDERSA DE CONSTANTINE, COUPE TRANSVERSALE ORIGINALE -----	III.13
MÉDERSA DE CONSTANTINE, DÉTAILS DÉCORATIFS -----	III.14
MÉDERSA DE CONSTANTINE, DÉTAILS CONSTRUCTIFS ORIGINAUX-----	III.15
MÉDERSA D'ALGER, DE TLEMCEM ET DE CONSTANTINE, RECOUPEMENT VOLUMÉTRIQUE -----	IV.01
MÉDERSA D'ALGER, DE TLEMCEM ET DE CONSTANTINE, RECOUPEMENT PLANIMÉTRIQUE ET D'ÉLEVATIONS -----	IV.02
MÉDERSA D'ALGER, DE TLEMCEM ET DE CONSTANTINE, RECOUPEMENT DES ÉLEVATIONS-----	IV.03
MÉDERSA DE TLEMCEM, LECTURE DÉTAILLÉE DE LA FAÇADE PRINCIPALE-----	IV.04
MÉDERSA DE CONSTANTINE, LECTURE DÉTAILLÉE DE LA FAÇADE PRINCIPALE-----	IV.05

TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIG. 1 – LYCÉE ÉMIR ABDELKADER, EX-GRAND LYCÉE BUGEAUD -----	2
FIG. 2 – ARC DE TRIOMPHE ÉDIFIÉ LORS DE LA VISITE DE NAPOLÉON III, 1865, QUARTIER DE LA MARINE ALGER -----	3
FIG. 3 – MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER, 1905 -----	4
FIG. 4 – MÉDERSA DE TLEMCEN, 1906 -----	4
FIG. 5 – MÉDERSA DE CONSTANTINE, 1925 -----	4
FIG. 6 – COMPLEXE MOSQUÉE – MADRASA DU SULTAN HASSAN, ÉPOQUE MAMLOUK, LE CAIRE, 1359 -----	17
FIG. 7 – INTÉRIEURE DE LA MÉDERSA CHAMM'YA, ÉPOQUE HAFSIDE, TUNIS, 1236-1249 -----	18
FIG. 8 – MÉDERSA EL-EUBAD, DITE AUSSI KHALDOUNIA, COMPLEXE DE SIDI BOUMEDIENE, 1347 -----	19
FIG. 9 – ÉCOLE À ALGER, 1835 -----	20
FIG. 10 – LE BUREAU ARABE DE TIARET -----	22
FIG. 11 – L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'AGRONOMIE, EX INSTITUT AGRICOLE D'ALGÉRIE -----	27
FIG. 12 – L'ÉCOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE, EX INSTITUT INDUSTRIEL D'ALGÉRIE -----	27
FIG. 13 – PORTAIT ÉQUESTRE DU GRAND WIZIR KHEIREDDINE PACHA, 1890 -----	28
FIG. 14 – PORTRAIT ÉQUESTRE DE SADOK PACHA BEY, 1882 -----	28
FIG. 15 – LE NOUVEAU SIÈGE DU COLLÈGE SEDDIKI, 1898 -----	29
FIG. 16 – L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES À RABAT, 1917 -----	30
FIG. 17 – INTÉRIEUR DE LA MOSQUÉE-UNIVERSITÉ AL-QUARAOUYINE, 859 J.C. -----	31
FIG. 18 – VUE SUR LA NOUVELLE VILLE DE RABAT, HAVRE DE MODERNITÉ INTÉGRANT UNE TOUCHE LOCALE -----	32
FIG. 19 – FRANÇOIS-LÉON BÉNOUVILLE, PORTRAIT D'ESTHER À L'ODALISQUE, 1844 -----	35
FIG. 20 – LÉON CÉGNIET, L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE SOUS LES ORDRES DE BONAPARTE, 1835 -----	36
FIG. 21 – JEAN LÉON GEROME, PROMENADE DU HAREM, 1869 -----	38
FIG. 22 – VUE GÉNÉRALE D'ALGER, 1835 -----	40
FIG. 23 – FONTAINE D'ORAN, 1835 -----	40
FIG. 24 – VUE GÉNÉRALE AUX ALENTOURS DE BIRKHADEM, 1835 -----	41
FIG. 25 – MARCHAND MAURESQUE À LA RUE DE CHARTRES, 1835 -----	41
FIG. 26 – VUE INTÉRIEURE DE LA MOSQUÉE KETCHAOUA, 1835 -----	41
FIG. 27 – EUGÈNE DELACROIX, FEMMES D'ALGER DANS LEUR APPARTEMENT, 1834 -----	42
FIG. 28 – ADRIEN DAUZATS - LA PLACE DU GOUVERNEMENT À ALGER, 1849 -----	42
FIG. 29 – LA GALERIE D'ARCADES POLYLOBÉES, DJAMAÂ EL-KABIR D'ALGER, 1098 -----	43
FIG. 30 – LES BAINS DE DUNKERQUE, 1895 -----	44
FIG. 31 – L'IRANISTAN, RÉSIDENCE DE BARNUM À BRIDGEPORT, CONNECTICUT, 1848 -----	44
FIG. 32 – PLAN & FAÇADE DU SLEMALIK, PAVILLON D'ÉGYPTE À L'EXPOSITION UNIVERSELLES, PARIS, 1867, ARCHITECTE : DREVET -----	46
FIG. 33 – INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DE LA GARE DE TOLÈDE EN ESPAGNE, 1919 -----	47
FIG. 34 – L'HÔTEL DES POSTES PRINCIPAL DE LA VILLE DE SARAGOSSE, 1926 -----	48
FIG. 35 – VUE INTÉRIEURE DE LA MOSQUÉE BARKOUK, 1386 -----	52
FIG. 36 – VUE EXTÉRIEURE DE LA MOSQUÉE DU SULTAN EL-MOEYED, 1421 -----	52
FIG. 37 – EXTRAITS DES RELEVÉS DE LA MÉDERSA TACHFINIA DE TLEMCEN, 1342, DESSINS D'EDMOND DUTHOIT, 1872 -----	54
FIG. 38 – ESSAIS DE RESTITUTION GRAPHIQUE MOSQUÉE DE MANSOURAH & SIDI BODMEDIAN DESSINS D'EDMOND DUTHOIT, 1872 -----	55
FIG. 39 – TABLEAU ÉNUMÉRANT LES SOCIÉTÉS SAVANTES FONDÉES EN ALGÉRIE AU XIX ^{ÈME} SIÈCLE. -----	57
FIG. 40 – COUVERTURE DES FEUILLET D'EL-DJAZAÏR -----	60
FIG. 41 – COUVERTURE DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX TLEMCEN -----	60
FIG. 42 – LA GARE D'ORAN, 1912, ARCHITECTE : ALBERT BALLU -----	62
FIG. 43 – LA GARE D'ANNABA ET D'ORAN, 1928 -----	62
FIG. 44 – INTÉRIEUR DU SALON D'HONNEUR, PALAIS D'ÉTÉ, 1916, ARCHITECTE : GABRIEL MARCEL DARBÉDA -----	63
FIG. 45 – LE GRAND CASINO DE TROUVILLE, 1881 -----	66
FIG. 46 – PHOTOS DE L'HÔTEL DE VILLE DE DUPERRÉ, 1910, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	66
FIG. 47 – LES DOCKS DU PORT D'ALGER, 1927, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	66
FIG. 48 – L'INSTITUT PASTEUR DU JARDIN D'ESSAIS HAMMA, 1909, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	67
FIG. 49 – LA VILLA REY À ALGER, 1930, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	67
FIG. 50 – PLAN GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ D'ALGER, 1882, ARCHITECTE : LOUIS DAUPHIN -----	69
FIG. 51 – COUPE TRANSVERSALE & PLAN DE L'ÉTAGE, UNIVERSITÉ D'ALGER, 1882, ARCHITECTE : LOUIS DAUPHIN -----	70
FIG. 52 – VUE D'ENSEMBLE SUR L'UNIVERSITÉ D'ALGER, 1882, ARCHITECTE : LOUIS DAUPHIN -----	71
FIG. 53 – DÉTAILS DE FAÇADES, UNIVERSITÉ D'ALGER, 1882, ARCHITECTE : LOUIS DAUPHIN -----	72
FIG. 54 – L'EX-BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE (CHÉ-GUEVARA) – CAFÉ BOURDEAUX -----	73
FIG. 55 – LE PALAIS CONSULAIRE, 1892, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	73
FIG. 56 – PLANS DES DIFFÉRENTS NIVEAUX DU PALAIS CONSULAIRE, 1882, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	74
FIG. 57 – INTÉRIEUR DU PALAIS CONSULAIRE (L'ATRIUM), PHOTO ACTUELLE & ESQUISSE DE 1892 -----	75

FIG. 58 – INTÉRIEUR DU TRIBUNAL DE COMMERCE-----	75
FIG. 59 – INTÉRIEUR DE LA SALLE DES CONSEILS, PLAFOND ESQUISSE DE 1892 -----	75
FIG. 60 – INTÉRIEUR DE LA SALLE DES CONSEILS, PLAFOND ET CHEMINÉE, PHOTOS ACTUELLES & ESQUISSE DE 1892 -----	76
FIG. 61 – FAÇADE PRINCIPALE DU PALAIS CONSULAIRE, 1892, ARCHITECTE : HENRI PETIT-----	77
FIG. 62 – PLANS DES SIX PREMIERS NIVEAUX DE L'HÔTEL FEMINA, 1907, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	78
FIG. 63 – PLANS DES ÉTAGES CINQ À SEPT DE L'HÔTEL FEMINA, 1907, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	79
FIG. 64 – DÉTAILS DÉCORATIFS DU RIDEAU DE LA SCÈNE DU THÉÂTRE -----	79
FIG. 65 – SALLE DE THÉÂTRE DE L'HÔTEL FÉMINA -----	80
FIG. 66 – COUPES SUR LA SALLE DE THÉÂTRE DE L'HÔTEL FÉMINA -----	80
FIG. 67 – L'EX-SIÈGE DE LA DÉPÊCHE ALGÉRIENNE, 1906, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	81
FIG. 68 – LE PREMIER (RUE CHARTRES) ET LE SECOND SIÈGE (RUE DE CONSTANTINE) DE L'ÉGLISE ANGLICANE-----	82
FIG. 69 – PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE ET DE TOITURE DE L'ÉGLISE ANGLICANE, 1908, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	83
FIG. 70 – RESTITUTION DE LA FAÇADE DE L'ÉGLISE ANGLICANE D'ALGER, ARCHITECTE : HENRI PETIT. -----	83
FIG. 71 – LA FAÇADE DE L'ÉGLISE ANGLICANE D'ALGER 1908, ARCHITECTE : HENRI PETIT.-----	84
FIG. 72 – PHOTOS DE L'HÔTEL DE VILLE DE DUPERRÉ, 1910, ARCHITECTE : HENRI PETIT. -----	84
FIG. 73 – DÉTAILS DÉCORATIFS, HÔTEL DE VILLE DE DUPERRÉ, 1910, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	85
FIG. 74 – PHOTO ANCIENNE DE L'INSTITUT PASTEUR DU HAMMA, 1909, ARCHITECTE : HENRI PETIT. -----	85
FIG. 75 – PHOTOS RÉCENTE ET ANCIENNE DE L'INSTITUT PASTEUR DU HAMMA, 1909, ARCHITECTE : HENRI PETIT-----	86
FIG. 76 – PHOTOS INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DU MAMA, EX GALERIE DE FRANCE, 1914, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	86
FIG. 77 – PHOTOS INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DES MAGASINS AU BON MARCHÉ, 1920, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	87
FIG. 78 – LE 60 ET 159 AVENUE JEAN JAURÈS, PARIS, ARCHITECTE : HENRI PETIT-----	88
FIG. 79 – LE 01 ET 02 AVENUE ALPHAND, PARIS, DEUX IMMEUBLES IDENTIQUES DE PART ET AUTRES-----	88
FIG. 80 – LE 05 AVENUE SÉGUR, PARIS -----	88
FIG. 81 – LE 08 & 10 AVENUE DU COLONEL BONNET, PARIS -----	88
FIG. 82 – LE 08 PLACE CONSTANTIN-PECQUEUR, PARIS-----	88
FIG. 83 – TABLEAU REGROUPANT LES ŒUVRES D'HENRI PETIT CONNUES -----	89
FIG. 84 – PORTRAITS D'ALBERT BALLU, 1908 -----	92
FIG. 85 – PAVILLON DE L'ÉLYSÉE (PAILLARD), EXPOSITION UNIVERSELLE, 1896, ARCHITECTE : ALBERT BALLU-----	93
FIG. 86 – PALAIS DE JUSTICE DE CHARLEROI, 1880, ARCHITECTE : ALBERT BALLU-----	93
FIG. 87 – DÉTAILS DE MOSAÏQUES, RUINES ROMAINES DE TIMGAD, 1894, ARCHITECTE : ALBERT BALLU-----	94
FIG. 88 – CONCOURS PALAIS DE L'INDUSTRIE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE, 1900, PARIS, ARCHITECTE : ALBERT BALLU-----	94
FIG. 89 – PAVILLON DE L'ALGÉRIE À L'EXPOSITION COLONIALE, 1906, MARSEILLE -----	95
FIG. 90 – PALAIS DE L'ALGÉRIE À LA FRANCO-BRITISH EXIBITION, 1908, LONDON -----	95
FIG. 91 – PALACE OF JUSTICE, 1895, BUCHAREST, ARCHITECTES : ALBERT BALLU & ION MINCU-----	96
FIG. 92 – FAÇADE PRINCIPALE, ANCIEN PALAIS DE JUSTICE DE CHARLEROI, 1880, ARCHITECTE : ALBERT BALLU,-----	97
FIG. 93 – PLANS REZ-DE-CHAUSSEE & ÉTAGE PREMIER, PALAIS DE JUSTICE DE CHARLEROI, 1880, ARCHITECTE : ALBERT BALLU -----	97
FIG. 94 – COUPE TRANSVERSALE, PALAIS DE JUSTICE DE CHARLEROI, 1880, ARCHITECTE : ALBERT BALLU-----	98
FIG. 95 – RELEVÉS ARCHITECTURAUX, COMPLEXE DE SIDI ABDERRAHMAN ETHAALIBI, 1883, ARCHITECTE : ALBERT BALLU -----	99
FIG. 96 – ÉLÉVATIONS, COMPLEXE DE SIDI ABDERRAHMAN ETHAALIBI, 1883, ARCHITECTE : ALBERT BALLU -----	99
FIG. 97 – ÉLÉVATIONS ET DÉTAILS, COMPLEXE DE SIDI ABDERRAHMAN ETHAALIBI, 1883, ARCHITECTE : ALBERT BALLU -----	100
FIG. 98 – ÉLÉVATIONS, DJAMAË EL-DJADID, 1884, ARCHITECTE : ALBERT BALLU -----	100
FIG. 99 – PLAN, AMBIANCE INTÉRIEURE & DÉTAILS DÉCORATIFS, DJAMAË EL-DJADID, 1884, ARCHITECTE : ALBERT BALLU-----	101
FIG. 100 – DÉTAILS & COUPLES, EX BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE D'ALGER, 1884, ARCHITECTE : ALBERT BALLU-----	102
FIG. 101 – PAVILLON DE L'ARGENTINE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE, 1889, PARIS, ARCHITECTE : ALBERT BALLU-----	103
FIG. 102 – LE PAVILLON ARGENTIN À SON EMPLACEMENT À BUENOS AIRES-----	103
FIG. 103 – LA SCULPTURE QUI ORNAIT LE PORCHE D'ENTRÉE DU PAVILLON, MISE EN VENTE AUX ENCHÈRES, 2014 -----	104
FIG. 104 – FAÇADE DU PAVILLON DE L'ALGÉRIE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE, 1889, PARIS, ARCHITECTE : ALBERT BALLU -----	105
FIG. 105 – VUES DU PAVILLON DE L'ALGÉRIE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE, 1889, PARIS, ARCHITECTE : ALBERT BALLU-----	106
FIG. 106 – D'AUTRE VUES, PAVILLON DE L'ALGÉRIE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE, 1889, PARIS, ARCHITECTE : ALBERT BALLU -----	107
FIG. 107 – PLAN DE SITUATION DU CASINO DE BISKRA, 1892, ARCHITECTE : ALBERT BALLU-----	107
FIG. 108 – VUE SUR LE CASINO DE BISKRA, 1892, ARCHITECTE : ALBERT BALLU -----	108
FIG. 109 – PLANS DU CASINO DE BISKRA, 1892, ARCHITECTE : ALBERT BALLU -----	109
FIG. 110 – VUES AÉRIENNES, CASINO DE BISKRA, 1892, ARCHITECTE : ALBERT BALLU-----	109
FIG. 111 – VUE DES FACES POSTÉRIEURES, CASINO DE BISKRA, 1892, ARCHITECTE : ALBERT BALLU -----	110
FIG. 112 – VUES SUR LES PALAIS ALGÉRIENS À L'EXPOSITION UNIVERSELLE, 1900, PARIS-----	110
FIG. 113 – VUE GÉNÉRALE SUR LE PALAIS DE L'ALGÉRIE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE, 1900, PARIS-----	111
FIG. 114 – LE QUARTIER ARABE DU PAVILLON DE L'ALGÉRIE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE, 1900, PARIS -----	111
FIG. 115 – AUTRES VUES DU PALAIS DE L'ALGÉRIE À L'EXPOSITION UNIVERSELLE, 1900, PARIS-----	112

FIG. 116 – DIFFÉRENTES CARTES POSTALES DE PAVILLON DE L'ALGÉRIE À L'EXPOSITION COLONIALE, 1906, MARSEILLE -----	113
FIG. 117 – PALAIS D'ALGÉRIE, DE TUNISIE ET D'AFRIQUE OCCIDENTALE, FRANCO-BRITISH EXHIBITION, 1908, LONDON -----	114
FIG. 118 – ENTRÉE PRINCIPALE, PAVILLON DE L'ALGÉRIE, FRANCO-BRITISH EXHIBITION, 1908, LONDON -----	114
FIG. 119 – VUE ET PLAN D'ENSEMBLE, PAVILLON DE L'ALGÉRIE, FRANCO-BRITISH EXHIBITION, 1908, LONDON -----	115
FIG. 120 – AMBIANCES INTÉRIEURES, PAVILLON DE L'ALGÉRIE, FRANCO-BRITISH EXHIBITION, 1908, LONDON -----	115
FIG. 121 – PALAIS DE L'ALGÉRIE & TUNISIE À L'EXPOSITION INTERNATIONALE, 1911, ROUBAIX -----	116
FIG. 122 – LES SOUKS & BAZARS, PALAIS DE L'ALGÉRIE & TUNISIE À L'EXPOSITION INTERNATIONALE, 1911, ROUBAIX -----	116
FIG. 123 – TABLEAU REGROUPANT LES ŒUVRES D'ALBERT BALLU CONNUES -----	117
FIG. 124 – RESTITUTION DU FORUM DE THAMUGADIS, PRIX D'ANTOINE-NICOLAS BAILLY, 1905, ARCHITECTE : ALBERT BALLU -----	118
FIG. 125 – CARTE DE LA VILLE D'ALGER, SITUATION DE LA MÉDERSA THALIBIA D'ALGER -----	121
FIG. 126 – LES ANCIENS REMPARTS OTTOMANS D'ALGER AVANT LEURS DÉMOLITIONS -----	126
FIG. 127 – LA NOUVELLE MÉDERSA THAALIBIA PRISE AU MÊME ANGLE DE VUE -----	126
FIG. 128 – LA SALLE CENTRALE ABRITANT L'EXPOSITION D'ART MUSULMAN, 1906 -----	129
FIG. 129 – SITUATION DE LA MÉDERSA FRANCO-ARABE, PAR RAPPORT À LA MÉDINA HISTORIQUE D'EL-DJAZAÏR-----	131
FIG. 130 – LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER, 1905, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	132
FIG. 131 – LA COUR-JARDIN DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER-----	133
FIG. 132 – VUE INTÉRIEURE SUR LE HALL D'ACCUEIL DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER-----	135
FIG. 133 – VUE EXTÉRIEURE DONNANTE SUR LA TERRASSE DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER -----	136
FIG. 134 – LUCARNE ET EXTRADOS DES COUPLES D'ANGLES DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER -----	137
FIG. 135 – FAÇADE PRINCIPALE DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER -----	138
FIG. 136 – VUE SUR LA FAÇADE POSTÉRIEURE DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER-----	139
FIG. 137 – VUE SUR LA FAÇADE LATÉRALE DROITE DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER -----	140
FIG. 138 – ÉLEVATIONS INTÉRIEURES & L'INTRADOS DU GRAND DÔME DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER -----	141
FIG. 139 – INTRADOS DE TROIS DES QUATRE COUPLES D'ANGLES DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER -----	142
FIG. 140 – INSCRIPTIONS DES PLAQUES D'INAUGURATION DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER -----	143
FIG. 141 – TROISIÈME INSCRIPTION, DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER-----	144
FIG. 142 – CAGE D'ESCALIER, MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER -----	145
FIG. 143 – REGISTRES DÉCORATIFS EXTÉRIEURS DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER -----	146
FIG. 144 – MOTIFS DE ZELIJ ET FAÏENCE TAPISSANT LES PAROIS DE LA MÉDERSA D'ALGER-----	147
FIG. 145 – DIFFÉRENTS MOTIFS D'ARABESQUES SCULPTÉS SUR STUC, MÉDERSA D'ALGER -----	149
FIG. 146 – LES COLONNES DE TYPE ANDALOU-MAGHRÉBINES UTILISÉES À LA MÉDERSA D'ALGER -----	150
FIG. 147 – DIFFÉRENTS TYPES DE REVÊTEMENT DE SOLS UTILISÉS À LA MÉDERSA D'ALGER -----	150
FIG. 148 – PORTE D'ENTRÉE : FACE EXTÉRIEURE, INTÉRIEURE, DÉTAILS HEURTOIR & ÉTOILE DE BRONZE-----	151
FIG. 149 – CHANGEMENT DES REVÊTEMENTS DE SOL ET RÉAMÉNAGEMENT DE CERTAINS ESPACES-----	152
FIG. 150 – CARTE POSTALE LITHOGRAPHIQUE, MÉDERSA DE TLEMCEM À LA MOSQUÉE DE SIDI BELAHCEM-----	156
FIG. 151 – INAUGURATION DE LA MÉDERSA DE TLEMCEM EN PRÉSENCE DE JONNART -----	160
FIG. 152 – SITUATION DE LA MÉDERSA FRANCO-ARABE, PAR RAPPORT À LA MÉDINA HISTORIQUE DE TLEMCEM-----	162
FIG. 153 – STATUE ÉQUESTRE DE FRÉTISSON À TLEMCEM (1914-1962), THIÉVILLE-SUR-MEUSE (DEPUIS 1967) -----	163
FIG. 154 – VUE EXTÉRIEURE, MÉDERSA DE TLEMCEM, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	163
FIG. 155 – VUES INTÉRIEURES AU PREMIER ÉTAGE, MÉDERSA DE TLEMCEM, ARCHITECTE : HENRI PETIT-----	165
FIG. 156 – LA TERRASSE ACCESSIBLE, MÉDERSA DE TLEMCEM, ARCHITECTE : HENRI PETIT -----	166
FIG. 157 – PHOTOS MONTAGES DE LA FAÇADE PRINCIPALE, MÉDERSA DE TLEMCEM -----	166
FIG. 158 – FAÇADES LATÉRALES, MÉDERSA DE TLEMCEM -----	168
FIG. 159 – LE VESTIBULE DE LA MÉDERSA DE TLEMCEM -----	170
FIG. 160 – VUE SUR LES PORTIQUES D'ARCADES INTÉRIEURES -----	170
FIG. 161 – INSCRIPTIONS DES PLAQUES D'INAUGURATION DE LA MÉDERSA DE TLEMCEM -----	171
FIG. 162 – PERCEMENTS EXÉCUTÉS SUR LA FAÇADE LATÉRALE GAUCHE, MÉDERSA DE TLEMCEM -----	172
FIG. 163 – L'ESCALIER DE LA MÉDERSA DE TLEMCEM-----	173
FIG. 164 – MOTIFS FAÏENCE ORNANT LE PATIO ET LE VESTIBULE -----	175
FIG. 165 – FRISES MÉDIANES, MOTIFS D'ARABESQUES DE STUC ORNANT LE VESTIBULE -----	176
FIG. 166 – PORTIQUE D'ARCADE DE L'ÉTAGE-----	176
FIG. 167 – DÉCORS DE PLAFONDS & COUPLES À MUQARNAS OU À MOTIFS GÉOMÉTRIQUES ENTRECROISÉS -----	177
FIG. 168 – PANNEAU DE MOTIFS SEBKA AU NIVEAU DES ESCALIERS -----	177
FIG. 169 – CHAPITEAU DES COLONNES DE LA MÉDERSA DE TLEMCEM-----	178
FIG. 170 – MOTIFS DU GRANITO RÉCEMMENT COULÉS ET MOTIFS DES TOMETTES ORIGINELLES -----	178
FIG. 171 – PORTE D'ENTRÉE : FACE EXTÉRIEURE, INTÉRIEURE & HEURTOIR DE BRONZE -----	179
FIG. 172 – L'ANCIENNE INFIRMERIE DES INDIGÈNES & LA NOUVELLE EXTENSION DU MUSÉE-----	180
FIG. 173 – NOUVELLE EXTENSION DU MUSÉE, SA PASSERELLE DE LIAISON ET LE PERCEMENT À L'ÉTAGE -----	181

FIG. 174 – LA MÉDERSA DE TLEMCEN EN 1905 (PHOTO INÉDITE) -----	182
FIG. 175 – LE PATIO DE LA MÉDERSA À DEUX DATES DIFFÉRENTES-----	183
FIG. 176 – MÉDERSA & MOSQUÉE SIDI EL-KETTANI -----	186
FIG. 177 – PLAN DE MASSE DE LA MÉDERSA PROJETÉE, 1906, ARCHITECTE : ALBERT BALLU -----	188
FIG. 178 – EXTRAIT D'UN COURRIER ÉMANANT DE B.A.H DESTINÉ ALBERT BALLU -----	189
FIG. 179 – EXTRAIT DE DEVIS ESTIMATIF ÉMANANT DE B.A.H DESTINÉ À ALBERT BALLU -----	189
FIG. 180 – VUE DE CIEL, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	190
FIG. 181 – SITUATION DE LA MÉDERSA FRANCO-ARABE, PAR RAPPORT À LA MÉDINA HISTORIQUE DE CONSTANTINE -----	191
FIG. 182 – PHOTOMONTAGE, MÉDERSA DE CONSTANTINE-----	192
FIG. 183 – ENTRÉE PRINCIPALE, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	192
FIG. 184 – VUE SUR LE GRAND DÔME CENTRAL, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	196
FIG. 185 – FAÇADE PRINCIPALE, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	197
FIG. 186 – FAÇADE POSTÉRIEURE, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	200
FIG. 187 – FACE LATÉRALE GAUCHE, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	201
FIG. 188 – FACE LATÉRALE DROITE, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	202
FIG. 189 – INSCRIPTIONS DES PLAQUES D'INAUGURATION DE LA MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	203
FIG. 190 – L'ESCALIER PRINCIPAL, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	205
FIG. 191 – LES ESCALIERS SECONDAIRES, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	206
FIG. 192 – QUELQUES TYPES DE PORTIQUES D'ARCADE, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	208
FIG. 193 – MOTIFS DE CÉRAMIQUE, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	209
FIG. 194 – MOTIFS DE CÉRAMIQUE DIT QUELLALINE, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	210
FIG. 195 – CHAPITEAUX DES COLONNES, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	211
FIG. 196 – REVÊTEMENT DE SOL EN FRAGMENTS DE MOSAÏQUE, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	212
FIG. 197 – DÉCORS EN SCULPTURE D'ARABESQUE À BAS-RELIEF, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	213
FIG. 198 – INTRADOS DU GRAND DÔME, MÉDERSA DE CONSTANTINE -----	213
FIG. 199 – PORCHE D'ENTRÉE DE LA MÉDERSA KHALDOUNIA DE SIDI BOUMEDIENE À EL-EUBAD -----	218
FIG. 200 – PORCHE D'ENTRÉE DU PETIT PALAIS À PARIS -----	218
FIG. 201 – MOTIFS D'ARABESQUES DE STUC DE LA MOSQUÉE SIDI BELAHEN ET DE LA MÉDERSA DE TLEMCEN -----	219

INTRODUCTION

CONTEXTE HISTORIQUE

1 CONTEXTE HISTORIQUE

Le XIX^{ème} siècle marque l'avènement du colonialisme au Maghreb. Des pays comme l'Algérie, la Tunisie et plus tard le Maroc, désormais colonisés par la France, ne tardent pas à voir leurs vieilles médinas subir de grands changements urbains. C'est à ce titre que l'ancien médina ottomane d'*El-Djazair* avait accédé au rang d'une ville moderne reflétant les attributs de la culture européenne. En effet, la ville pensée et aménagée aussi bien par les militaires que par le pouvoir civil installé dès 1850 puisait ses références dans les mouvements artistiques et architecturaux français de l'époque. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, elle s'était dotée d'équipements (**Fig. 1**) dont l'architecture s'inspirait largement du style officiel de l'empire Français : un néoclassique et un éclectisme d'importation brute mettant de côté toute forme de référence à l'architecture locale. Alger voit naître ainsi un contraste entre les styles architecturaux du vainqueur et celui de l'ancienne Régence ottomane⁴.



Fig. 1 – Lycée Émir Abdelkader, ex-Grand Lycée BUGEAUD
Source : jf.vinaccio.free.fr/site1000/alger02/alger019.html

Sans nul doute, l'acte de naissance du style du protecteur est la lettre adressée par l'empereur Napoléon III à son Maréchal Mac-Mahon⁵. Il convient d'y lire : « *Mon programme se résume en peu de mots : gagner la sympathie des Arabes par des bienfaits positifs et attirer de nouveaux colons par des exemples de prospérité réelle parmi les anciens, utiliser les ressources de l'Afrique en produits et en hommes ; arriver par-là, à diminuer notre armée et nos dépenses* »⁶. D'ailleurs, lors de sa première visite à Alger⁷, un arc de triomphe (**Fig. 2**) fut édifié à l'entrée de la place des armes, non loin de *Djamaâ El-Kabir*; un arc certes symbolique mais révélateur d'une nouvelle politique française dans les colonies. Il s'en est suivi la promulgation du texte préconisant l'intégration de l'héritage bâti existant dans les projets d'embellissement de la ville.

⁴ Le boulevard Che-Guevara et Zighout Youcef (ex Boulevard de l'impératrice, puis de la république) est en effet un avatar de la rue Rivoli à Paris M. SAÏDOUNI, 2001, p. 53.

⁵ Patrice de Mac Mahon, comte de Mac Mahon, duc de Magenta, (1808-1893), fut un homme d'État français, maréchal de France, et le 3^{ème} président de la République française, de 1873 à 1879. Napoléon III le nomma entre 1864 et 1870, comme gouverneur général d'Algérie. France.fr, 2014, « Patrice de Mac-Mahon (1808-1893) », consulté, le 03.08.2014.

⁶ C. L.-N. BONAPARTE, 1865, p. 8. P. GAFFAREL, 1883, p. 554.

⁷ Charles Louis-Napoléon Bonaparte, dit Louis-Napoléon Bonaparte, (1808-1873), unique président de La Seconde République française, en décembre 1848, puis, empereur des Français de 1852 à 1870, sous le nom de Napoléon III. Il visita Alger une première fois, le 2 mai 1865, et une seconde fois, le 17 septembre 1865, R. PILLORGET, 1989.



Fig. 2 – Arc de triomphe édifié lors de la visite de Napoléon III, 1865, Quartier de la marine Alger
Source : F. BÉGUIN, 1983, p. 31.

La chute du *Second Empire* et la naissance de la *Troisième république* avaient retardé, cependant, la manifestation de cette politique du protecteur sur le plan architectural ; on continue à construire et à édifier avec des styles d'importation jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Ce n'est qu'au début du siècle suivant que les architectes avaient officialisé leurs emprunts au style régional. Ce fut la naissance de ce que l'on appelle l'architecture néo-mauresque, ou Arabisance⁸. Une architecture qui se présente à priori comme une synthèse entre formes architectoniques locales et l'architecture moderne de l'époque⁹. Les premières manifestations de ce style furent timides, il a fallu attendre la nomination de Charles Célestin Auguste Jonnart comme Gouverneur général d'Algérie pour le voir consacré comme le style officiel de l'Empire colonial. Alger et toutes les autres villes du Maghreb colonisé se dotèrent de plusieurs édifices publics d'un style mixant à la fois les formes locales et les architectures modernes¹⁰.

C'est aussi dans ce style architectural néo-mauresque que furent bâties les *médersas* d'Alger (1904) (**Fig. 3**), de Tlemcen (1906) (**Fig. 4**) et de Constantine (1906-1909) (**Fig. 5**). Ce sont des établissements destinés à former certaines catégories de fonctionnaires pour le compte de l'administration française des indigènes (les bureaux arabes), ou pour le compte de la gestion du culte musulman (imams, muftis, mouadib, moudaris, etc)¹¹. Ces collèges, de par leurs architectures et leurs esthétiques, sont considérés parmi les édifices les plus imposants et

⁸ Appelé aussi péjorativement style Jonnart par référence au Gouverneur général d'Algérie Charles Célestin Auguste Jonnart, qui avait œuvré pour la vulgarisation d'un style arabisant.

⁹ Cette définition reste très sommaire. Le travail de recherche reviendra forcément sur les définitions de base.

¹⁰ On peut citer par exemple l'hôtel des postes d'Alger, le siège de la préfecture d'Alger, la dépêche algériennes, la gare ferroviaire d'Oran, d'Annaba, et l'hôtel des postes de Casablanca, ainsi que tant d'autres édifices à travers le Maghreb.

¹¹ L. RINN, 1882, p. 18.

emblématiques de cet art. Néanmoins, leur documentation, tout comme celle de l'architecture française en Algérie, reste très peu prise en charge. De plus, des altérations humaines et naturelles peuvent causer leur perte irréversible, d'où l'intérêt à en faire un sujet de recherche.



Fig. 3 – Médersa Thaalibia d'Alger, 1905

Fig. 4 – Médersa de Tlemcen, 1906

Fig. 5 – Médersa de Constantine, 1925

Source : www.delcampe.net & Construction Moderne N° 31, P. PLANAT, 1905a, pl. 89.

L'histoire de l'instruction publique est, elle aussi, intimement liée à l'ascension de Napoléon III au trône, en 1852¹². En effet, durant les trente premières années d'occupation française, l'administration militaire ne donnait aucune importance à l'enseignement des autochtones. Dans sa note sur l'instruction publique musulmane en Algérie, Louis Rinn dressa une situation alarmante, en la décrivant ainsi : *«Absorbés par les préoccupations de la guerre et par les besoins des services les plus saisissables pour nous, nous avons négligé l'instruction publique [...]. Le résultat fut désastreux. La presque totalité des écoles primaires fut délaissée, celles qui se maintinrent étaient entretenues directement par les habitants. La même ruine frappa les Madrasa ; dans les villes, les locaux furent le plus souvent détournés de leur affectation ; dans les tribus, les zaouïas trop rapprochées de nos centres d'occupation furent abandonnées»*¹³

Pour pallier ces lacunes, l'administration française procédera à de profondes réformes successives durant l'occupation française de l'Algérie. En effet, *« L'organisation des médersas date du 30 octobre 1850, époque à laquelle ces établissements, qui avaient un caractère privé, furent mises, en qualité d'écoles de droit musulman, sous le contrôle de l'État, dans le but de former des candidats capables d'assumer des emplois dans le culte, la magistrature, l'instruction publique et même l'administration des Indigènes »*¹⁴. Trois médersas ont été instituées : La médersa d'Alger (ébauchée d'abord à Médéa, puis à Blida), de Constantine, et de Tlemcen. Des subventions furent allouées à chacune d'elles. *« Le but de l'administration était d'y attirer les 'Tollab' arabes afin de les « soustraire aux pernicieux enseignements qu'ils allaient puiser dans les zaouïas des tribus, et leur faire donner, par des maîtres choisis, une éducation qui, tout en respectant leurs idées religieuses, les initiât cependant, peu à peu »*¹⁵ à l'ordre d'idées scientifiques et morales françaises.

¹² En tant qu'empereur des Français mais aussi des Arabes, C. L.-N. BONAPARTE, 1865, *op. cit.*, p. 9.

¹³ L. RINN, 1882, *op. cit.*, p. 10.

¹⁴ *Ibid.*, p. 15.

¹⁵ *Ibid.*, p. 15.

2 PROBLÉMATIQUE

Au regard des différentes politiques d'instruction initiées au lendemain de la colonisation française, les trois *médersas* occupaient des lieux inappropriés aux études, parfois trop étroites ou isolées. Celle d'Alger avait longtemps siégé dans la ville provinciale de Médéa, puis de Blida, celle de Tlemcen au village El-Eubad¹⁶, dans l'ancienne *médersa* d'époque mérinide El-Kheldounia¹⁷, et celle de Constantine dans une autre *médersa* d'époque ottomane, qu'on appelait El-Kettania¹⁸. Durant près d'un demi-siècle, ces *médersas*, appelées à subir de multiples réformes, étaient toujours à la recherche des bâtiments capables d'abriter leurs fonctions.

Il a fallu attendre l'arrivée de Jonnart, pour qu'une politique d'instruction publique plus sérieuse soit en vigueur. Aidé par les nouvelles décisions et lois promulguées dans l'Hexagone, à l'aube du XX^{ème} siècle, notamment par l'instauration de la délégation financière, en 1898, la loi du 19 décembre 1900 donnant à l'Algérie l'autonomie financière¹⁹ et la loi sur la Laïcité de 1905, le gouverneur général lança la construction des trois *médersas*. La première fut celle d'Alger, qui fut aussi le premier bâtiment public et officiel construit selon le tout nouveau style du protecteur²⁰. Depuis cette date, de nombreux édifices publics (postes, gares, hôtels de ville, mairies, banques, casernes, et écoles diverses) furent construits dans le style dit arabe modernisé²¹, au même titre que les deux autres *médersas* de Tlemcen (1905) et de Constantine (1909).

À partir de ces nombreuses expériences, le néo-mauresque fut alors instauré comme un style d'État protecteur. Qu'en est-il réellement de ses fondements ? Pourquoi le choix d'un style aux allures arabisées après tant d'années de domination totale, aussi bien politique qu'architecturale (Style du vainqueur) ? Quelles étaient les vraies références des Architectes de l'époque ? **Furent elles locales, d'importations diverses ou une «fusion» des deux ?** Quelles étaient leurs difficultés pour concevoir des bâtiments issus du répertoire traditionnel (*médersa*, casernes, palais, demeures, ...) ou inédits par rapport à l'architecture de l'Islam (gares, hôtel des postes, mairies, banques, lycées, préfectures, ...) ? Autrement dit, de quels styles les trois architectes de ces *médersas* ont puisé leurs références pour concevoir ces emblématiques institutions ?

¹⁶ Village El-Eubad, plus connu par le célèbre complexe de Sidi Boumediene

¹⁷ La *médersa* El Khaldounia, ou El-Eubad, est l'unique *médersa* médiévale qui subsiste à nos jours en Algérie, elle fut construite en 748h/1348 J.C par le Roi Mérinide Abu Hamou Moussa I, elle fut baptisée au nom du grand savant Abderahmane Ibn Khaldoun. G. MARÇAIS et W. MARÇAIS, 1903, p. 270–278.

¹⁸ Construite un siècle plutôt par Saleh Bey, dans le cadre d'un vaste réaménagement urbain de la ville et à l'honneur de Sidi El-Kettani. É. COMBES, 1894, p. 24.

¹⁹ Bien qu'elle ne soit pas totale.

²⁰ Inaugurée le 17 Octobre 1904 par CHAUMIE, ministre de l'instruction publique et Jonnart Gouverneur général de l'Algérie, c'est donc premier édifice public construit dans le style Jonnart. Ceci dit, le musée des Antiquités d'Alger, et l'hôtel de ville de Biskra (André PIERLOT), affichent les dates 1897 et 1898 respectivement, sont donc les deux premiers édifices publics officiels d'allure orientaliste. musee-antiquites.art.dz, 2011, « M.N.A.A.I. Présentation », consulté, le 16.07.2014.M. GLOC-DECHEZLEPRÊTRE, 2001, p. 45.

²¹ Terme utilisé par Henri Petit l'architecte de la *médersa* d'Alger dans la fiche de présentation de cette dernière, P. PLANAT, 1905b, p. 532.

L'autre question que l'on se pose aussi se résume ainsi : sommes-nous devant un véritable style architectural néo-mauresque ou bien cette expression n'est qu'une crise temporaire parmi tant d'autres qu'a connue l'architecture à la fin du XX^{ème} siècle et qui a disparu avec l'avènement du mouvement moderne prôné par le C.I.A.M. dans les années 1930²² ?

Face à la pléthore des questions qui se posent, la problématique qui se dégage est que les études approfondies sur cette tendance caractéristique de l'architecture du début du XX^{ème} siècle au Maghreb ne sont pas suffisamment développées. Il est en effet nécessaire de mobiliser et d'accroître les connaissances en matière d'histoire de l'art et d'architecture à ce niveau. Notre projet de recherche essaiera donc de s'aligner sur la grande question de l'art néo-mauresque, ses fondements historiques, ses usages géopolitiques et idéologiques, son évolution, ses principes de base, et ses variantes afin de contribuer à sa compréhension.

3 HYPOTHÈSES PRÉLIMINAIRES

Dans le cadre de cette recherche, nous nous autorisons à avancer trois hypothèses :

- A) À travers les *médersas*, inaugurées au début du XX^{ème} siècle, l'État français voulait instaurer une nouvelle politique générale dans le territoire colonisé. L'emploi d'une architecture, dont l'inspiration demeure locale, n'est là que pour appuyer cette politique de domination de l'Européen porteur d'une mission civilisatrice et pacificatrice.
- B) L'art néo-mauresque du début du XX^{ème} siècle n'est qu'une variante issue de la crise architecturale engendrée par la révolution industrielle et le développement des sciences de l'ingénieur au détriment des arts classiques des siècles précédents. Son application sur une institution de type *médersa* pour '*indigènes*', officiellement pour la première fois, n'est que le fait du hasard issu de la rencontre d'un besoin en équipement éducatif pour indigène et l'instauration d'une nouvelle politique dans le pays d'outre-mer.
- C) Les architectes de l'époque ont copié d'une manière imaginable des éléments architectoniques locaux aussi bien d'ailleurs que ceux qui sont issus des autres aires géographiques et historiques appartenant aux terres d'Islam. De sorte qu'un édifice comme la *médersa* peut aisément exprimer les touches locales (maghrébines, médiévales et ottomanes) conjuguées à d'autres importées de pays voisins (l'Égypte mamlouk, l'Espagne Nasride, et contrée persane)

²² Les congrès internationaux d'architecture moderne ou C.I.A.M., nés du besoin de promouvoir une architecture et un urbanisme fonctionnels. en 1928, au château de La Sarraz en suisse. En 1933, le Congrès adopta la charte d'Athènes, document qui posa les fondements du mouvement moderne cher à Le Corbusier. larousse.fr, Encyclopédie Larousse en ligne, 2013, « Congrès internationaux d'architecture moderne CIAM », consulté, le 13.08.2013.

4 OBJECTIFS

L'enjeu principal de notre recherche serait de tenter d'aborder l'architecture néo-mauresque d'expression officielle à travers des bâtiments emblématiques construits dans un pur style arabisant : les *médersas* franco-arabes, ou franco-musulmanes. Nous serons amenés à retracer l'histoire de ces institutions depuis leur création, en 1850²³. Les objectifs associés à cette étude consistent à :

- décrire l'expression architecturale de ces établissements de formation en se plaçant dans le contexte qui a engendré les différentes politiques d'instruction dans les territoires colonisés.
- analyser l'évolution de ces trois *médersas*, construites toutes durant la même période, mais sur des terrains aux topographies irrégulières et dissemblables.
- mesurer l'apport constructif, stylistique et artistique des architectes de l'époque, à travers une lecture critique et comparative des démarches conceptuelles appliquées sur ces *médersas*, mais aussi en revenant sur la vie professionnelle de nos deux protagonistes, qui permettrait de déceler leurs filiations artistiques, et de comprendre, comment s'est procédée l'interprétation de l'art mauresque par chacun des deux.
- décrire la seconde vie de ces monuments de style néo-mauresque et tenter de mesurer leurs degrés d'intégration par rapport aux nouvelles valeurs d'usage auxquelles ils ont été confrontés.

5 MÉTHODOLOGIE

Sur le plan méthodologique, l'étude s'inscrit dans la tradition de la recherche historique. Le travail principal consiste à développer une monographie architecturale²⁴ qui va nous permettre de retracer l'histoire de cette institution depuis sa création.

Notre travail passe, dans un premier temps, par une recherche bibliographique sur les sources de première et seconde mains : documents d'archives divers, plans graphiques, photographies anciennes, peintures, lithographies, iconographies, récits de voyageurs de l'époque, correspondances officielles, ouvrages et travaux universitaires. Notre recherche exige aussi des sorties sur terrain afin de procéder à un état des lieux des trois édifices : relevés planimétriques et photogrammétriques.

²³ Le décret du 14 juillet 1850 crée dix écoles arabes-françaises, six pour garçons, quatre pour filles à Alger, Oran, Bône, Constantine, Mostaganem. Suivi par un autre décret du 30 Septembre 1850 proposant la rénovation de l'enseignement arabe coranique, dans tout l'intérieur du pays. D. HABIB, 2011, p. 5., D. MORSLY, 2013, p. 137.

²⁴ À ce titre, le travail se basera sur le document méthodologique élaboré par le ministère de la culture français, rédigé par J. M. P. DE MONTCLOS, 2001.

Sur ce point, les archives récupérés avaient constitué une première base préliminaire pour établir des ideotype, un relevé d'état des lieux par triangulation à l'aide d'outils de relevés tel que les télémètres laser, avait par ailleurs permis de confronter les plans originaux et/ou anciens relevés aux nouveaux effectués par nos soins dans le but de dresser des dossiers graphiques architecturaux les plus précis possibles et à jours avec les modifications effectués sur les trois monuments en se basant sur la puissance du moteur de dessin assisté par ordinateur *AutoCAD 2015*²⁵.

La photogrammétrie vient dans cette même phases compléter les relevés planimétriques. Elle permet ainsi d'aider à construire des élévations d'une précision optimale. Le travail consiste à regrouper un ensemble de photos hémogènes grâce aux logiciels Kolor Autopano Giga 3.0²⁶ et Adobe Photoshop CS 5.5²⁷. Le traitement final s'est effectué de la même manière que ceux de planimétrie sur AutoCAD 2015. Ce dernier, est utilisé aussi dans la construction des modèles en images de synthèses tridimensionnelles.

Une fois toutes les données regroupées, un travail d'analyse, de traitement par un recoupement systématique et de synthèse s'imposera pour faire ressortir des résultats et des réponses. À ce titre, nous serons amenés à élaborer une lecture critique et comparative :

- de l'organisation spatiale (plans) des trois *médersas*,
- de leurs éléments formels (façades et volumes),
- des systèmes de construction, des matériaux, des décorations et d'ornementations appliqués à ces mêmes bâtiments.

Une démarche qui nous permettra de parvenir à des conclusions à propos de ressemblances ou dissemblances de la tendance architecturale dite néo-mauresque entre Alger (centre), Tlemcen (Ouest) et Constantine (Est).

Sur le plan bibliographique, nous nous sommes confrontés à la rareté de travaux antérieurs. malgré la riche production architecturale de style néo-mauresque, peu d'études lui ont été consacrées, au maghreb, encore moins en Algérie. Aujourd'hui, ce patrimoine, qui nous est légué, constitue une partie intégrante de notre cadre bâti historique ; son entretien, sa mise en valeur

²⁵ Autodesk AutoCAD® est leader dans le domaine des logiciels de CAO 2D et 3D, mais aussi de conception, de dessin, de modélisation, de dessin architectural et d'ingénierie. Autodesk, « Logiciel de Conception CAO | AutoCAD for Windows », consulté, le 20.03.2015.

²⁶ Kolor AutoPano® est un moteur graphique qui permet de créer des panoramas en assemblant automatiquement plusieurs photos. Kolor, « Panorama software : Autopano Giga 3.0.8 », consulté, le 19.03.2015.

²⁷ Adobe Photoshop® est un logiciel de retouche, de traitement et de dessin assisté par ordinateur. Il est principalement utilisé pour le traitement de photographies numériques, mais sert également à la création, correction et redressement des images Photoshop, Adobe Systems, « Photo editor | Adobe Photoshop », consulté, le 19.03.2015.

et sa protection passe nécessairement par sa connaissance. L'une des premières études, qui a posé les fondements historiques de la tendance néo-mauresque, ses grandes lignes et ses variantes dans les trois pays du Maghreb, a été menée par François BÉGUIN entre 1977 et 1981²⁸. Bien qu'elle soit pertinente, cette étude reste rétrospective et nécessite donc d'être approfondie par des études spécifiques, au cas par cas.

Dans cette perspective, Kamel SAMAR contribue à la connaissance du néo-mauresque en dressant une monographie²⁹ détaillée de la Grande poste d'Alger et tente, par ailleurs, de suivre l'évolution contemporaine du style à travers les travaux d'architectes en Algérie post-indépendante³⁰. De même pour Ines-Feriel BOULBENE-MOUADJI, qui aborde dans une autre contribution³¹ la dualité des fondements théoriques et historiques de cette architecture néo-mauresque du début du XX^{ème} siècle face à sa portée perceptuelle contemporaine. Cela à travers un travail monographique sur la *médessa* de Constantine, et les gares de Bône (Annaba) et de Philippeville (Skikda), d'une part et des travaux des étudiants et jeunes architectes d'autre part.

Un travail³² similaire a fait l'objet d'un mémoire de magistère soutenu par Amina CHALABI à l'université de Mentouri à Constantine. Ce dernier prend comme cas d'études la gare ferroviaire de Philippeville (Skikda), tout en touchant la problématique de patrimonialisation des lègues architecturaux de l'époque de l'empire colonial français.

Bien que Nabila OULEBSIR ne traite pas ce sujet de manière directe dans son ouvrage intitulé « Les usages du patrimoine : Monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930 », elle, revient aux différentes politiques menées par le système colonial, en matière d'appropriation des signes patrimoniaux du passé de l'Algérie, dont entre autres le passé mauresque médiéval. Selon l'auteur, l'origine de cet engouement à l'art arabe modernisé caractérisant la production architecturale à l'aube du XX^{ème} Siècle est bien plus politique. En effet tout revient à la personne de Jonnart, qui a voulu mener une politique de réconciliation, de la jeune nation algérienne avec toutes les strates de son passé, y compris le passé arabo-mauresque. Pour N. OULEBSIR, la politique coloniale entre 1830 et 1930 se caractérise par trois moments distincts, d'abord une période d'idéalisation de l'antique romain (1830-1900), ensuite un passage vers l'exaltation orientale (1900-1930), ou plus précisément « l'idéal hispano-mauresque », et enfin un « passage se fait aisément vers la méditerranée »³³. Son étude, très pointue, est basée sur une riche documentation. Elle sera d'une grande utilité afin de comprendre

²⁸ F. BÉGUIN, 1983, p. 1.

²⁹ K. SAMER, 2004.

³⁰ Parmi ces architectes, il convient de citer F. POUILLON, A. RAVERAU et A. BOUCHAMA, *Ibid.*, p. 12.

³¹ I.-F. BOULBENE-MOUADJI, 2012.

³² A. CHALABI, 2011.

³³ N. OULEBSIR, 2004b.

les dessous des politiques menées en Algérie par l'autorité coloniale durant le premier siècle de l'occupation.

L'aspect urbain colonial, ainsi que les différentes théories urbaines de colonisation, ont été le sujet d'études menées par l'urbaniste Saïd ALMI, publiées dans son livre « Urbanisme et Colonisation, présence française en Algérie »³⁴.

De son côté, l'architecte Jean-Jacques Deluz dresse dans ses différentes publications une lecture critique du style néo-mauresque, sans qu'il en fasse un sujet d'études en soi³⁵. Dans un autre registre, Charles JANIER dresse, en 2010, u G. MAUBIN et P. CLAUZEL, 1906.ne étude non exhaustive sur les « madrasas Algériennes de 1850 à 1960 », publiée dans la revue '*mémoire*', éditée par centre de Documentation Historique sur l'Algérie³⁶. Dans ce travail, il revient sur cette institution, son histoire, les politiques françaises d'instruction publique, mais n'aborde que le volet sociopolitique. L'aspect architectural n'en représente que des passages marginaux.

Un autre mémoire de magistère portant le titre de :

« المدارس الشرعية الثلاث في الجزائر: التأسيس والتطور 1850-1951 »³⁷

Kamel KHALIL revient en détail sur notre corpus d'étude, mais d'un point de vue historique et socio-historique. Il traite l'instauration de l'institution des *médersas*, et leur évolution entre 1850 et 1951, sans que l'étude de leur architecture ne soit développée. Cette recherche serait aussi, d'une grande utilité pour notre premier chapitre traitant la politique de l'instruction publique des indigènes.

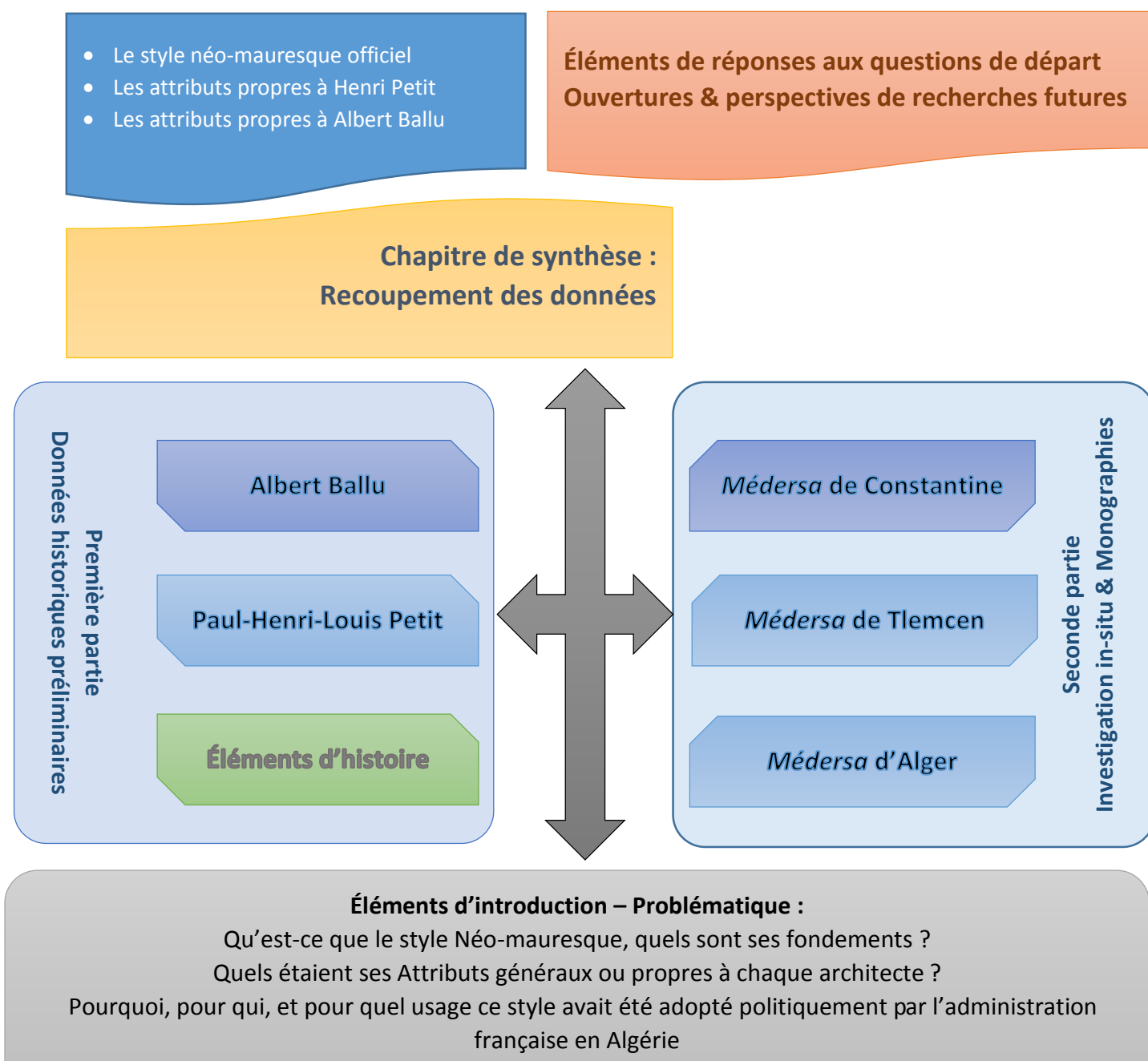
Quant au protocole de recherche proposé, il sera construit comme indiqué sur le schéma suivant :

³⁴ S. ALMI, 2002.

³⁵ Entre-autres : J.-J. DELUZ, 2008., *Fantasmes et réalités: réflexions sur l'architecture*, 2001., Alger / El-Djazaïr : Chronique urbaine, 1988., *L'urbanisme et l'architecture d'Alger : aperçu critique*.

³⁶ C. JANIER, 2010.

³⁷ K. KHALIL, 2008.



En plus de l'introduction et le chapitre de synthèse conclusive, la structure du mémoire est organisée suivant deux parties distinctes. La première, composée de trois chapitres, constitue un ensemble de travaux et d'investigations théoriques. Le chapitre premier présente les données préliminaires relatives à l'investigation historique menée, d'une part, sur la question de l'instruction publique en Algérie durant la colonisation française, sur l'institution dite '*médersa*', son aspect physique, ses typologies et son évolution à travers les siècles, bien avant son adoption par les français comme une institution d'état, en 1850, d'autre part. Il dresse aussi une rétrospective sur la politique française en matière d'instruction publique en Algérie. Et pour des besoins de comparaison, un parallèle sera fait avec les systèmes d'enseignement adoptés en Tunisie et au Maroc. Ce premier chapitre revient enfin sur la question de l'orientalisme architectural et ses manifestations dans la conception des établissements d'enseignement durant la colonisation.

Il est suivi de deux chapitres dressants chacun la biographie d'Albert Ballu et de Henri Louis Paul Petit. Ces deux illustres architectes étaient au-devant de la scène de la production architecturale néo-mauresque ; un style dit « du protecteur » prôné par l'Empire colonial du début du XX^{ème} siècle jusqu'aux années 1940. Une démarche qui s'est imposée au préalable, mais qui permet de cerner leurs contributions dans la production architecturale néo-mauresque et de souligner les filiations stylistiques et architecturales de ces architectes, leurs sources d'inspiration mais aussi, et surtout l'influence qu'ils avaient exercée en Algérie, notamment après leurs nominations en tant qu'inspecteur général et inspecteur du service d'architecture auprès du Gouvernement général³⁸ respectivement, en décembre 1905.

Quant à la seconde partie, composée aussi de trois chapitres constituant la partie pratique qui résulte grandement de nos prospections sur terrain, au niveau des *médersas* d'Alger, de Constantine et de Tlemcen. Ainsi, le premier chapitre, la *médersa* d'Alger, premier spécimen du corpus d'étude, fait l'objet d'un développement historique ainsi que d'une lecture architecturale et stylistique détaillée. Dans le deuxième chapitre, nous abordons la monographie de la seconde œuvre de l'architecte Henri Petit. Historiquement, il s'agit aussi de la seconde *médersa* construite à la même occasion pour le même usage. Ce chapitre est essentiellement consacré à l'historiographie de ce monument emblématique de la ville de Tlemcen aussi bien qu'à son étude architecturale et stylistique. Enfin, le dernier chapitre de cette seconde partie est consacré au troisième cas d'étude, incarné par la *médersa* de Constantine. Le chapitre ne manque pas de développer, dans le détail, la monographie de la *médersa* de Constantine.

Le chapitre de synthèse, présenté en dernier, analyse et recoupe l'ensemble des données résultantes de notre double investigation théorique et pratique. L'issue, des conclusions qui répondent aux questionnements de départ vont être dressées, ainsi que des ouvertures sur d'autres problématiques correspondantes.

Tout au long de cette recherche, d'énormes difficultés ont entravé nos investigations sur terrain. L'accès aux *médersas* n'a pas été aisé, notamment celle d'Alger, véritable temple sacré interdit d'accès. La documentation nous a fait également défaut, et dont l'essentiel se trouve soit à l'étranger, ou dans les caves d'archives des municipalités, et dont l'accès est aussi interdit. Par ailleurs, la quantité d'informations récoltées dans le cadre de cette recherche diffère d'un cas à l'autre. La *médersa* de Tlemcen est sans doute la moins documentée. En effet, seule une contribution d'un ancien fils du dernier directeur de la *médersa* nous a permis de constituer une partie de l'historiographie du monument³⁹. Quant aux deux autres établissements, le recours aux documents archivés au niveau de la Cité du patrimoine et de l'architecture de Chaillot a révélé, sur leur compte, une documentation graphique et écrite inédite.

³⁸ J. L. COHEN, Y. KANOUN et N. OULEBSIR, 2003, p. 305, 318.

³⁹ Principalement ce sont des correspondances officielles retranscrites, pour cause d'illisibilité, qui nous ont été offertes gracieusement par Charles Janier, fils d'Émile JANIER du dernier directeur de la *médersa* de Tlemcen.

PREMIÈRE PARTIE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE & L'ORIENTALISME :
DONNÉES PRÉLIMINAIRES

CHAPITRE I

ÉLÉMENTS D'HISTOIRE

Introduction

Bien que notre sujet de recherche traite des fondements de l'architecture néo-mauresque en Algérie, un retour sur l'histoire de l'instruction publique en colonies françaises s'impose. Ces aspects sont intimement liés à la création et à l'évolution des *médersas* franco-arabes, aussi bien d'ailleurs qu'à la naissance de l'art néo-mauresque officiel. En inaugurant trois *médersas* en Algérie, la France a bien voulu ressusciter une institution vieille de huit siècles où la religion n'a jamais été dissociée de l'enseignement. En effet, l'histoire nous renseigne que bien avant l'arrivée des Français, d'importantes institutions d'enseignement existaient et fonctionnaient en Algérie, à l'image des *médersas*. Au lendemain de la colonisation, des réformes ont été proposées à cette institution ancestrale afin de l'adapter aux exigences de l'époque moderne⁴⁰.

I.1 Origine et filiation de la *médersa*

La *médersa* ou '*madrasa*' correspond en langue arabe à 'مدرسة' du verbe 'درس' qui signifie « étudier » et de la structure linguistique 'مفعلة' qui signifie le « lieu où se déroule ... ». On entend donc par *médersa* le lieu d'étude et d'enseignement. D'après C. JANIER, les historiens arabes tels que Yaqout, Maqrizi, Ibn Khaldoun, Sekkaki, pour ne citer que les principaux, nous ont laissé de précieuses informations sur la création des *médersas* en Orient aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles, sur leur architecture et notamment sur les matières qui y étaient enseignées⁴¹.

En effet, Les premiers lieux d'enseignement en terres d'Islam furent les mosquées, les '*ribats*', les maisons des savants, ainsi que les '*kuttab*' ; des constructions qui assuraient plutôt d'autres fonctions (prières, défense, habitat, bibliothèques, etc). L'enseignement ne représentait donc qu'une fonction secondaire. Les '*madrasas*' telles qu'elles sont connues actuellement n'existaient pas autrefois. Ce n'est qu'avec le développement des sciences religieuses, des mathématiques et des autres sciences, d'une part, et l'importance que portaient certains maîtres de l'époque à la formation des populations selon les rites de l'Islam, d'autre part, qu'un besoin d'un lieu propre à l'enseignement est devenu une nécessité⁴². Les premières *madrasas* voient alors le jour entre le IX^{ème} et X^{ème} siècles à Khurasan⁴³. Cette nouvelle typologie connaît très vite une diffusion au moyen et extrême Orient.

⁴⁰ C. JANIER, *op. cit.*

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Bien que des lieux d'enseignement subsistaient avant, Nizâm Al-Mulk Et-Toussi que revient l'institution de généralisation sur les vastes territoires Seljukide de cette typologie, afin d'enseigner le rite sunnite à une population majoritairement chiite depuis des siècles. Ce dernier de son vrai nom قوام الدين أبو علي الحسين بن علي بن إسحاق بن العباس الطوسي (1018 – 1092), fut un puissant vizir Seldjoukide du temps du sultan Alp ARSLAN. S. GHAFFÂRIÂN et B. ERSADI, février 2010., Wikipedia.org, 2013, « Nizam al-Mulk », consulté, le 05.08.2014.

⁴³ L. GOLVIN, 1995.

D'après Lucien GOLVIN, on ne possède que très peu, voire pas, d'informations sur les premières *médersas* iraniennes⁴⁴. Avec la reconversion du pays à l'Islam chiite prôné par les conquérants moghols et safavides, toutes les '*Nezamiyeh*'⁴⁵ ont été détruites. Seules, celles qui datent des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles demeurent conservées aujourd'hui.

Au Maghreb, les premières *médersas* ont vu le jour en Tunisie et ne se sont implantées à l'ouest - Fez et Marrakech - qu'aux époques mérinide et sadienne. Des bâtiments d'une architecture exceptionnelle témoignent, aujourd'hui, de l'intérêt que les dynasties de l'époque portaient à ces hauts lieux de savoir.

L'ensemble de ces *médersas*, qu'elles soient d'Orient ou d'Occident musulman, puisaient leurs références architecturales dans les bâtiments existants, tels que les habitations, les caravansérails et plus tard les ribâts.

Un bref retour sur l'origine de l'institution nous permettra certainement de comprendre que ce sont toujours les mêmes conditions qui avaient poussé à leur développement. Dans un climat caractérisé par une lutte acharnée, non seulement entre musulmans de diverses dynasties, mais aussi entre musulmans et croisés chrétiens, la *madrasa* s'était imposée en Orient comme un véritable lieu de conditionnement et d'endoctrinement. Des chefs légendaires comme Saladin ou son oncle Nur Al-Dine n'avaient pas tardé à fonder des dizaines de *madrasas* à Damas, à Alep, et au Caire Fatimide (Chiite). Leur objectif était clair : réinstaurer l'islam sunnite par le biais de la formation et de l'enseignement.

Au point de vue architectural, ces '*madrasas*' primitives s'étaient inspirées dès leur création des formes locales qui subsistaient déjà, à l'image des '*khans*' (maisons) ou des caravansérails (auberges). Leur programme était plus ou moins similaire. Les plans qu'elles proposaient se développaient suivant une forme rectangulaire, avec, au milieu, un patio à trois '*iwans*' qui organisait l'ensemble. Au niveau des ailes, ce sont les chambres, les cuisines, les salles de cours et l'oratoire, qui se distribuaient généralement sur un ou deux niveaux.

Tout comme la '*madrasa*', le tombeau funéraire s'illustre à la même période. Il peut être soit isolé *kubat As-salibya*, soit lié à la mosquée (mosquée *Lutfu-Allah* à Ispahan), soit encore incorporé à la '*madrasa*'⁴⁶. Ce n'est donc pas rare, en Orient, d'en trouver quelques-unes, dont une partie fut réservée à la tombe de son fondateur⁴⁷.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Les *Nezamiyeh*, en arabe, النظامية, sont des institutions médiévales d'enseignement supérieur établi par Nizâm Al-Mulk au XI^{ème} siècle dans l'actuel Iraq et Iran. Le nom *nizamiyyah* vient son nom. C'était des écoles théologiques de l'islam Sunnite. The Encyclopaedia of Islam, 1960-2007.

⁴⁶ Madrasa du sultan Hassan Annassir, au Caire en Égypte. Qantara-med.org, « Complexe du sultan al-Nâsir Hasan », consulté, le 15.08.2013.

⁴⁷ Le sultan Hassan Annassir 1356-1363, *Ibid.*



Fig. 6 – Complexe mosquée – Madrasa du sultan Hassan, époque Mamlouk, le Caire, 1359

Source : www.egypte-insolite.com/medias/images/les-mosquees-du-sultan-hassan-a-gauche-et-el-rifai-a-droite.jpg

Quant au développement des plans des '*madrasas*' égyptiennes (**Fig. 6**), il n'est guère important, ne serait-ce que l'apparition d'un quatrième iwan. Le plan devient alors cruciforme en adoptant quatre iwans axiaux. Certains expliquent cette innovation par le fait que dans la '*madrasa*' égyptienne, on enseignait jadis les quatre rites sunnites dans un même établissement ; ce qui permet à chacun d'eux d'occuper une aile⁴⁸. Toutefois, cette hypothèse a été remise en cause.

Durant cette première période de luttes, mais aussi de brassages civilisationnels, l'art islamique n'a jamais connu autant d'influence et d'apogée. La transmission technique et artistique est un constat réel, qui se traduit sur toute la production architecturale de l'époque, dont notamment les '*madrasas*'. Chaque calife, ou homme pieux soucieux de garder une trace de son passage sur terre, s'évertuait à édifier les plus prestigieuses des '*madrasas*', en ayant recours aux captifs et prisonniers de guerre, qui s'avéraient parfois être d'excellents bâtisseurs. Ainsi, d'après L. GOLVIN, les '*madrasas*' d'Orient peuvent être classées selon le rang de leur fondateur, sa puissance et ses visées. À ce titre, il convient de distinguer trois types :

1. la '*madrasa*' dont le fondateur est une richissime personne, qui à sa mort veut marquer son passage sur terre, en dédiant sa maison à l'enseignement ou en ordonnant sa construction sur une parcelle vide et limitée. Ces madrasas sont généralement plus petites et ancrées dans le tissu urbain existant. Elles sont parfois funéraires.
2. la '*madrasa*' majestueuse, plus grande et plus riche en décoration, dont le fondateur est le *Sultan*, qui veut marquer son temps et le degré de sa puissance. Pendant leur construction, le fondateur puise de son pouvoir d'expropriation des parcelles et de bâtiments environnants. Leurs formes sont alors plus régulières géométriquement. Tout comme les premières, elles sont parfois funéraires.
3. la '*madrasa*' construite en l'honneur d'un grand et illustre savant, qu'il soit encore en vie (*médersa* Khaldounia en l'honneur d'Ibn Khaldoun et Sidi Boumediene) ou décédé.

⁴⁸ Contrairement à la madrasa Syrienne généralement spécialisée soit dans le rite Chafite, soit dans le Hanafite, rarement le Malékite., L. GOLVIN, 1995, *op. cit.*

L'avènement des *médersas* au Maghreb est plus tardif. C'est d'ailleurs à la Tunisie que revient l'honneur d'accueillir les premières *médersas* d'occident musulman⁴⁹. En 1238, le premier souverain hafside, Abu Zakariya Yahia, qui tout en proclamant son autonomie du khalifat Almohade fit bâtir la *médersa Chamm'iya*⁵⁰ (**Fig. 7**), en vue de prodiguer un enseignement en harmonie avec le pouvoir en place.



Fig. 7 – Intérieure de la médersa Chamm'iya, époque Hafside, Tunis, 1236-1249
Source : www.museumwnf.org/images/lo_res/monuments/isl/tn/1/13/3.jpg

À cette époque, les conjonctures étaient similaires à celles qu'avaient connues, deux siècles auparavant, les dynasties de l'Orient musulman : des luttes acharnées se poursuivaient entre musulmans rivaux (Almoravides/Almohades, Almohades/Mérinides, Mérinides/Zianides, Almohades/Hafsides, puis Mérinides/Royaumes des taifas, etc.), ou encore entre musulmans et chrétiens de Castille et d'Aragon. S'ajoutent à cela les bouleversements sociaux provoqués par l'arrivée des migrants andalous chassés de la Péninsule Ibérique. Dans ce contexte de troubles, l'accroissement des établissements d'enseignement est primordial, laissant le soin aux Hafsides et aux Mérinides de multiplier la construction des *médersas* et de renforcer l'enseignement par le recrutement de grands savants⁵¹.

S'agissant des formes architecturales, les *médersas* maghrébines, sont des édifices beaucoup plus modestes que ceux d'Orient en termes de gabarit et de surface. Elles se rapprochent plus à de simples maisons urbaines que des grandes '*madradas*' d'Orient⁵². Sur le plan morphologique, elles reprennent cependant des dispositions identiques : au tour d'un patio gravitent des ailes où se déroulent les fonctions classiques (un oratoire, des salles de cours et des salles d'hébergement) (**Fig. 7 & Fig. 8**). Parfois, elles sont dotées d'un minaret, sans pour autant en faire une règle.

⁴⁹ Selon le dialecte maghrébin, d'après Lucien GOLVIN on dit Médersa et non pas Madrasa, *Ibid*.

⁵⁰ Du nom du quartier où elle fut construite, quartier du Souk des chema'ines (fabricants de chandelles).

⁵¹ Ibn-Khaldoun recruté à plusieurs reprises par les souverains Mérinides, Zyanide, de Grenade et des Mamlouks. Wikipedia.org, 2014, « Ibn Khaldoun », consulté, le 02.02.2014.

⁵² La *madrassa* du sultan Hassan au Caire fait plus de 10 000 m² contre à peine 132.5 m² pour la *médersa* Seba'ine à Fès. L. GOLVIN, 1995, *op. cit.*

Par ailleurs, la classification par catégorie du fondateur demeure valable aussi au Maghreb. La *médersa* construite par des nobles est plus modeste et s'insère dans les limites urbaines imposées par le voisinage, contrairement aux *médersas* fondées par les puissants souverains (*médersas* Tachfinia, Bou Inania,). Enfin, la *médersa* maghrébine est exceptionnellement funéraire, le soufisme prôné par les dynasties interdisait en quelque sorte le culte des morts.



Fig. 8 – Médersa El-Eubad, dite aussi Khaldounia, Complexe de Sidi Boumediene, 1347
Source : L'Auteur (2012).

I.2 Politiques coloniales et instruction publique en Algérie

Un aperçu sur le déroulement de l'enseignement en Algérie, durant la période précoloniale, est essentiel afin de mesurer l'impact des réformes françaises en matière d'instruction publique. Au cours de la période médiévale musulmane, l'enseignement se concentrait essentiellement dans les médinas de Tlemcen, Bejaïa et Constantine. Si l'on croit M. El-Eid, « *Ces villes sont devenues des centres culturels et des lieux de savoir rayonnants, où les sciences et les arts se sont largement développés. De grandes familles de savants, à l'exemple des Ben Merzoug et Okbani à Tlemcen, des Ben Badis, Ben Guenfed, et El-Feguoun à Constantine, des Mechdali et Gherbeni à Bejaïa, avaient en effet excellé dans les domaines de la magistrature et de l'enseignement (Iftaa, Imama)* »⁵³.

L'arrivée des Ottomans, en 1518, à Alger, ne changera guère la structure ancestrale d'enseignement. Ces derniers orientés essentiellement vers la course maritime ne s'étaient pas officiellement impliqués dans le développement des sciences et de la théologie. Cependant, l'effort des institutions de mainmorte dites '*habous*' conjugué à l'intérêt porté par les familles à l'enseignement du Coran maintenaient en activité des structures d'enseignement permanentes. Il faut noter par ailleurs que la Régence d'Alger a connu un transfert des centres culturels des villes vers les villages. Aussi, des institutions, comme celles de Ben Yala El-Ajissi, d'Abderrahmane El-Bellouli, de Ben Khelil, d'Er-Rachidia et de Mazouna, rayonnaient sur tout

⁵³ M. EL-EID, 1980, p. 58. cité par K. KHALIL, *op. cit.*, p. 02.

le pays⁵⁴. Selon K. KHALIL, plusieurs facteurs étaient à l'origine de ce transfert⁵⁵. On en dénombre à titre d'exemple :

- la chute de Grenade en 1492, dernier bastion musulman en Espagne, suivie de l'exode des populations andalouses vers les pays du Maghreb.
- l'invasion espagnole des côtes maghrébines et la chute des villes littorales, comme Bejaïa, vers 1510. Ce bastion du savoir, une fois tombé sous la domination castillane, avait connu une fuite sans précédent de ses savants vers les villes de l'intérieur, comme Médéa.
- l'apport des zaouïas dans l'enseignement théologique et scientifique. Ces établissements prennent en général leurs sièges dans des villages isolés, en raison du soufisme prôné par leurs chefs religieux.



Fig. 9 – École à Alger, 1835

Source : W. WILD et É.-A. LESSORE, 1835, pl. 24.

Au vu de ce qui précède, l'instruction publique était largement répandue dans la Régence d'Alger avant la colonisation (**Fig. 9**). L'instruction était, en ce temps, une affaire privée intimement liée à l'ardeur religieuse. Elle était assurée par de nombreuses écoles coraniques '*msid*' qui dispensaient un enseignement fondé sur l'apprentissage du Coran (lecture et écriture) et sur des rudiments de calculs '*hissab*' ainsi que par des *médersas* (équivalent à des collèges ou à des lycées), pour ceux qui voulaient se spécialiser et approfondir leurs connaissances théologique et scientifique.

Dans les villages, l'instruction était assurée dans le cadre des zaouïas. Ces établissements assuraient un bon apprentissage du Coran mais aussi des enseignements dans le domaine de la littérature, du droit, de la théologie et de l'organisation de la cité pour les élèves qui se

⁵⁴ M. EL-EID, *op. cit.*, p. 60., cité par K. KHALIL, *op. cit.*, p. 03.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 03.

consacraient à des fonctions officielles. Les revenus des biens '*habous*' permettaient d'entretenir les écoles et de rétribuer les maîtres ou '*tolba*'⁵⁶. On pouvait compter finalement pas moins de cinq structures d'enseignement avant l'avènement de la colonisation française :

1. les *Kuttab* de quartier qui pratiquaient l'enseignement du Coran, des calculs, et de la langue arabe aux petits enfants.
2. les *médersas* qui siégeaient dans les mosquées ou dans des salles attenantes. Il s'y déroulait des sessions quotidiennes de cours, des assises d'art et de sciences⁵⁷.
3. les *médersas* attenantes aux *zaouïas* qui enseignaient le Coran, et les sciences théologiques tout en prônant un mode de vie et un rituel spécifique à chaque confrérie.
4. les *médersas* érigées en tant qu'institutions d'enseignement secondaire destinées aux étudiants voulant s'approfondir dans des sciences diverses et dans la théologie.
5. les '*djamii*', universités comme celles d'*Al-Quaraouiyine* à Fès, la Zeytouna à Tunis et El-Az'har au Caire. Ce sont des institutions des hautes études scientifiques, théologiques et sciences islamiques. Leur rayonnement sur tout le monde musulman est réel puisque les grands savants et théologiens y font un passage obligatoire.

Pour ce qui est de la politique coloniale en matière d'instruction publique, il ressort que « dès le lendemain de la Conquête, on avait songé à organiser, à Alger, l'enseignement de la langue du pays. C'est ainsi que, le 6 décembre 1832, M. Joanny Pharaon, secrétaire-interprète du général en Chef, ouvrit le premier cours d'arabe. Une école publique arabe-française fut dans la suite, rue Porte-Neuve (Bab Ejdid), que dirigea M. Dépeille »⁵⁸.

À la même période, les structures anciennes gérées par la population et les institutions '*habous*' commençaient à vivre une véritable crise. En effet, « privées de leurs biens '*habous*', les '*zaouïas*' vivent essentiellement de quêtes et de dons, qui se font rares en période de crises. En somme, les causes économiques et politiques de la désagrégation sociale sont aussi causes de la ruine du système d'enseignement, celle-ci n'étant qu'une partie de celle-là »⁵⁹.

Des écoles coraniques, autorisées ou non, subsisteront cependant, et seront relativement nombreuses dans certaines régions du pays. En outre, suite aux défaites consécutives d'Ahmed Bey à l'Est, de l'Émir Abdelkader à l'Ouest et à la pacification du pays, deux décrets successifs ont été promulgués durant *La Seconde République*. Le premier du 14 juillet 1850 est relatif aux *médersas* franco-arabes créées pour quelques grandes villes seulement du territoire civil (Médéa, Tlemcen et Constantine), c'est-à-dire des régions complètement pacifiées. Le second

⁵⁶ É. COMBES, 1894, *op. cit.*, p. 25.

⁵⁷ M. BENABDELKERIM, 1972, p. 59.

⁵⁸ H. KLEIN, 1937, p. 144.

⁵⁹ F. COLONNA, 1975, p. 31., cité par E.-D. SLIMANI-AÏT-SAADA, 2007, p. 343.

décret, du 30 septembre 1850, intéresse les écoles traditionnelles d'enseignement arabe, de loin les plus nombreuses.



Fig. 10 – Le Bureau arabe de Tiaret

Source : www.delcampe.net

Ces deux décrets visaient à affaiblir l'enseignement traditionnel et à engager le processus de francisation de la population à travers l'école. Le décret du 30 septembre 1850 avait proposé la rénovation de l'enseignement arabo-coranique dans tout l'intérieur du pays où seules existent des 'zaouïas' dont on ne saurait se désintéresser sans compromettre l'objectif capital défini par le Duc d'Aumale⁶⁰, le rapprochement entre les populations locales et européennes. Ce projet préconisé par plusieurs officiers des Bureaux arabes⁶¹ (**Fig. 10**) consiste, en principe, à maintenir l'enseignement traditionnel donné aux 'tolba' tout en soumettant son fonctionnement au contrôle de l'état français ; ce que les Turques n'avaient nullement fait. En plaçant l'école coranique sous tutelle du gouverneur général, le décret du 30 septembre 1850 projette, par ailleurs, de baliser l'enseignement du Coran ainsi que l'apprentissage de l'écriture et de la lecture en langue arabe. Enfin, le troisième décret, daté du 6 octobre 1852, vient en complément de ce dispositif et réglemente la profession d'enseignant coranique. Ainsi « *pour exercer, le maître doit obtenir une autorisation administrative délivrée par le préfet sur avis motivé d'une hiérarchie de fonctionnaires français [...]. L'autorisation préalable permet de contrôler le personnel enseignant, et par là même les écoles coraniques que l'administration laisse subsister ou tolère* »⁶².

⁶⁰ Henri Eugene Philippe Louis d'ORLÉANS (1822 – 1897), prince d'Orléans fut le Cinquième fils de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français. Connu sous son titre de duc D'AUMALE, est un militaire et un homme politique français. Membre de la maison capétienne d'Orléans, il fut l'un des premiers collectionneurs d'art ancien de son époque. Geneanet.org, « Henri Eugene Philippe Louis d'ORLÉANS. Arbre généalogique de Pierre BRUGER », consulté, le 04.08.2014.

⁶¹ Les Bureaux arabes sont des structures administratives mises en place par la France après la conquête de l'Algérie en 1830. Créés par arrêté en 1844, leur but est le renseignement et la définition d'une politique indigène ainsi que la gestion des affaires relatives à la communauté autochtone. G. YVER, 1955, p. 570.

⁶² S. JOUIN, M. LESNE, J. SIMON et L. RIGAUD, 2001, p. 20. Cité par E.-D. SLIMANI-AÏT-SAADA, *op. cit.*, p. 345.

Parallèlement, est mis en place le système des écoles arabes-françaises. Tout cela fait que les Bureaux arabes ont réalisé un effort notable en faveur de la scolarisation des '*indigènes*', et ce, malgré leurs préventions contre l'enseignement coranique. Le but était, cependant, moins d'instruire que de faciliter le rapprochement entre '*Indigènes*' et Européens. En tout, des dizaines d'écoles sont créées dans toutes les régions du pays. Les programmes de ces écoles, pour lesquelles le décret du 14 juillet 1850 prévoit la gratuité, s'inspirent de ceux des écoles maures-françaises qui les ont précédées : lecture, écriture, calcul, en français et en arabe, notions de géographie et des sciences naturelles pour rehausser et moderniser le niveau des études. Pour les filles, des travaux d'aiguilles viennent en supplément. Deux maîtres se partagent les élèves. La classe du matin, assurée par le maître-adjoint musulman, consiste essentiellement en une étude du Coran. Celle du soir, confiée au maître français, est réservée aux autres disciplines. La tâche de ce dernier n'est pas commode, car les textes réglementaires l'invitent, pour se faire comprendre de son jeune auditoire, à traduire ses explications en arabe, ce qui nécessite le plus souvent le recours au maître-adjoint en qualité d'interprète. Ces programmes restaient rudimentaires. Il s'agit, donc d'une réforme de faible envergure. Deux mesures sont à souligner : l'affirmation de la gratuité et la suppression de l'instruction religieuse proprement dite, sans compter la création officielle, sinon effective, d'un enseignement pour les filles musulmanes. Mais ce système n'était pas fait pour durer comme le précise Xavier Yacono : « *Faute de moyens, les écoles arabes-françaises restèrent cependant peu nombreuses [...] et il semble que seule la contrainte assurait leur fréquentation* »⁶³.

Ainsi, après le passage au régime civil dès les années 1860, certaines écoles franco-arabes qui subsistaient cessent d'être fréquentées et l'enseignement coranique consigne un recul. Le déclin de l'enseignement pour les '*indigènes*' est alors consommé et l'on peut considérer que le nombre '*d'indigènes*' touchés par la langue française est très faible. S. AÏT-SAADA explique ce déclin par⁶⁴ :

- des causes pédagogiques : le manque de maîtres dû en grande partie à la destruction de nombreuses *zaouïas*.
- des causes administratives : celles-ci sont aux yeux des historiens les plus déterminantes. L'entretien des bâtiments scolaires des écoles arabes-françaises ainsi que la rétribution des maîtres-adjoints d'arabe étaient imputés au budget des communes.

De son côté, F. Colonna traduit les causes administratives ayant mené au déclin des écoles franco-arabes par ces dires : « *La charge des écoles est remise, ainsi que cela se pratique en France, aux communes. Dès lors, les municipalités, peu soucieuses de voir progresser*

⁶³ X. YACONO, 1953, p. 221.

⁶⁴E.-D. SLIMANI-AÏT-SAADA, *op. cit.*, p. 346.

l'enseignement 'indigène', cessèrent de pourvoir aux frais d'entretien des écoles et aux salaires des maîtres, ceux d'arabe en particulier »⁶⁵.

Pour des raisons semblables, X. Yacono ajoute que les Bureaux arabes se sont montrés réticents, voire opposés, à la construction des écoles indigènes⁶⁶. Quant à C. Richard, il exprime l'avis de nombreux officiers ainsi : « Nous ne verrions, pour notre part, pas grand mal à ce que ces établissements tombassent en poussière, et à ce que le peuple arabe retournât à l'ignorance des premiers âges. Il nous serait alors possible de lui apprendre quelque chose et de nous l'approprier par l'éducation tandis qu'à présent la chose est entourée d'énormes difficultés. ».⁶⁷

Mais d'autres chefs de Bureaux arabes se montrent moins hostiles et pensent, qu'à la condition d'exercer un contrôle, il vaut mieux une instruction musulmane que pas d'instruction du tout. À ce titre, un petit détachement de chasseurs du bataillon d'Afrique entreprend, dès 1849, de parcourir successivement toutes les tribus pour y bâtir dans chacune une école à l'emplacement désigné par le chef du Bureau arabe⁶⁸.

Lorsqu'il s'agit de promouvoir l'instruction française, l'administration militaire accorde un soutien sans réserve. Pour elle, investir dans l'instruction de *'l'indigène'* en lui donnant un enseignement français, c'est travailler à l'édification d'une société algérienne toute française par ses tendances et ses opinions. Pour mieux assurer le succès de cette initiative, Le Brun conseillait d'adjoindre un internat aux écoles arabes-françaises, « *pensant qu'il fallait autant que possible détacher les enfants de leurs parents si l'on voulait que la tolérance triomphât* »⁶⁹.

C'est un échec symptomatique sur toute la ligne, pour le géographe X. Yacono qui démontre que les Bureaux arabes n'avaient à aucun moment réussi dans leur politique de rapprochement. La question suivante lui vient d'ailleurs naturellement à l'esprit : « *... pouvaient-ils obtenir de meilleurs résultats dans la transformation économique et sociale alors que l'hostilité des esprits n'avait pas désarmé et que l'ignorance régnait sans partage ?* »⁷⁰.

Sur le plan des réformes, nous avons pu constater qu'à partir du 30 septembre 1850, le ministre français d'instruction publique a décrété l'institution de trois institutions spécifiques aux nouveaux territoires conquis : il s'agit d'écoles pour *'indigènes'*, baptisées *médersas* pour former des fonctionnaires. En parallèle à cela, trois autres types d'institutions assuraient tant bien que mal l'instruction de la population autochtone, essentiellement plus jeune : ce sont les

⁶⁵ F. COLONNA, 1975, *op. cit.*, p. 17., Cité par E.-D. SLIMANI-AÏT-SAADA, *op. cit.*, p. 346.

⁶⁶ X. YACONO, 1953, *op. cit.*, p. 220.

⁶⁷ C. RICHARD, 1846, p. 188.

⁶⁸ X. YACONO, 1953, *op. cit.*, p. 221.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 221.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 222.

'*zaouiās*', les écoles franco-arabes gérées par les Bureaux arabes et les écoles françaises gérées par les communes dont l'admission n'était pas systématique pour les '*indigènes*'.

Les *médersas*, concernées par le décret du 30 septembre 1850, étaient celles qui sont destinées à un public plus âgé, bénéficiant d'une instruction élémentaire. Sans qu'elle soit réglementée, la tranche d'âge concernée était comprise entre 15 et 20 ans⁷¹. D'une durée de trois années, l'enseignement donné était de nature juridico-religieux analogue à l'enseignement des *médersas* musulmanes des XI^{ème} et XII^{ème} siècles. Très vite des adaptations se sont imposées. Elles se sont succédées à un rythme relativement accéléré (1859, 1876, 1883, 1895, 1898, 1904, 1936, puis 1944, 1951, 1954 et le dernier en 1960)⁷².

Sous l'autorité militaire, l'objectif premier était de former les auxiliaires maîtrisant l'arabe et le français, pour le compte des Bureaux arabes, mais aussi les officiants de culte musulman et les magistrats. Les *médersas* disposaient de trois enseignants musulmans. Les cours de grammaire, de théologie, de jurisprudence et de droit islamique étaient dispensés en langue arabe. Ainsi, la première des réformes fut adoptée en 1859. Elle consistait à prévoir une bourse permettant aux élèves de subvenir aux besoins en alimentation. L'autorité militaire a constaté, en effet que la pauvreté était la cause principale de la déviance scolaire. En leur donnant une bourse quotidienne de 0,80 frs, elle assurait en quelque sorte la présence des élèves au cours.

La création des circonscriptions académiques par le décret du 15 août 1875 marquera le transfert de la tutelle vers l'autorité civile. Ce transfert ne sera effectif pour le cas des *médersas* qu'avec la promulgation d'un arrêté six mois plus tard (16 février 1876). Ce changement de tutelle modifie les conditions d'accès aux *médersas*, où dorénavant, il faut avoir entre 17 et 25 ans, mais aussi les conditions de passage des années suite à des examens de fin d'année. Enfin, les études sont sanctionnées, après trois ans, par un diplôme intitulé '*le brevet d'études musulmanes*'⁷³ (B.E.M.).

Deux autres arrêtés suivront, le premier en date du 27 juillet 1883 et le second le 23 juillet 1895, traitant cette fois le fond du programme scolaire en ajoutant des matières comme les mathématiques, l'amélioration de la langue française, la géographie et l'histoire. Par le décret du 23 juillet 1895, l'enseignement des études de langues arabes-françaises fut considérablement renforcé dans les *médersas*. Selon C. JANIER, ces deux décrets « furent promulgués par le ministre de l'instruction publique, des Beaux-arts et des cultes (R. Poincaré), en réponse à la nécessité de hisser les *médersas* au niveau de l'enseignement supérieur, seul capable

⁷¹ L'état civil étant inexistant, il était pratiquement impossible d'avoir des informations sur l'âge réel de l'élève.

⁷² C. JANIER, *op. cit.*

⁷³ *Ibid.*

de permettre au droit et à la théologie musulmane d'être enseignés d'une manière profitable. Les médersas devinrent ainsi de véritables écoles d'études supérieures musulmanes »⁷⁴.

À l'occasion de ces réformes, la durée de la scolarité avait été portée de trois à quatre ans, tandis que les conditions d'âge d'admission à la *médersa* ont été abaissées à 15 ans au moins et à 20 ans au plus. Une division supérieure avait été installée à la '*médersa d'Alger*' pour préparer, pendant une scolarité complémentaire de deux ans, les fonctionnaires à l'exercice de leurs emplois, à l'image des juges, des notaires et des enseignants. Les conditions d'accès avaient été également changées. En effet, à partir de 1904, seuls les élèves ayant un '*Certificat d'Études Primaires Élémentaires*' (C.E.P.E.) ont droit d'accès. Par ailleurs, après 1919 et suite à d'énormes pressions et revendications sociales, d'autres changements et réformes ont été apportés au mode de vie des *médersas*. Suite à un décret datant du 27 novembre 1944, les *médersas* seront considérées comme des structures d'enseignements secondaires, et non pas supérieurs. À cet effet, la durée passe de quatre à six ans.

Cette réforme, explique C. JANIER « *part du constat que les candidats à l'admission à la médersa ne sont que des élèves issus de milieux modestes, souvent campagnards, et dont la force n'est que du niveau du certificat d'études primaires, tandis que les familles musulmanes citadines, aisées et évoluées orientent leurs enfants vers les lycées de type occidental. D'autre part, les professeurs de médersas ont fini par perdre leur attitude d'hommes religieux pour prendre une tournure d'esprit laïque. Les élèves se détachent de plus en plus de la culture juridico-religieuse pour prendre la mentalité d'étudiants européens »⁷⁵.*

Cependant, seule la '*médersa d'Alger*' a su garder la division des hautes études islamiques, qui consistait en une scolarité supplémentaire de deux ans permettant de former en trois sections différentes des professeurs de mosquée '*Imams-Muda'res*', des interprètes '*Khodja*', ou administrateurs. Cet enseignement supérieur était sanctionné par '*le diplôme d'études des médersas*'⁷⁶ (D.E.M.).

La dernière réforme, de 1951 met fin au régime d'études '*médersiens*', et l'annexe définitivement à l'enseignement secondaire, en transformant les *médersas* en '*lycées d'enseignement Franco-musulman*' avec le même régime et programme pédagogique. Des extensions et aménagements ont été mis en œuvre afin d'augmenter la capacité d'accueil des structures existantes construites entre 1904 et 1909 à Alger, Tlemcen et Constantine, devenues trop exiguës. Cette réforme a permis aux étudiants d'avoir '*le diplôme de brevet d'enseignement*

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*

secondaire' (D.B.E.S.) d'une part, et l'ouverture d'une grande voie vers l'université et les études supérieures⁷⁷, d'autre part.

Trois ans après cette réforme, et sous la pression du nombre croissant des étudiants désirant s'instruire, d'importantes structures lycéennes avaient été construites, à l'image du '*Lycée franco-musulman de Ben-Aknoun*' (Lycée Amara Rachid). Au total, il a fallu plus d'un siècle (1850 – 1951) afin d'instaurer une politique d'instruction publique cohérente, proposant un enseignement qui permettait aux Algériens d'accéder à l'université. Cependant, malgré tous les efforts, les taux de scolarité des jeunes indigènes sont restés relativement faibles. Seuls certains chanceux avaient eu accès. Ceux qui passèrent à l'université avaient encore plus de chance⁷⁸. Car, les conjonctures sociopolitiques ne permettaient guère aux simples Algériens le privilège de mettre les pieds à l'unique '*Université d'Alger*'⁷⁹, l'École supérieure de commerce d'Alger (fondée en 1900), ou les deux autres instituts supérieurs autonomes : '*L'Institut Agricole d'Algérie*' (1905)⁸⁰ (**Fig. 11**), '*L'Institut Industriel d'Algérie*' (1925)⁸¹ (**Fig. 12**), ouverts dans la banlieue algéroise de maison carrée (El-Harrach).



Fig. 11 – L'École nationale supérieure d'agronomie, ex Institut Agricole d'Algérie

Fig. 12 – L'École nationale polytechnique, ex Institut industriel d'Algérie

Source : www.delcampe.net & fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_nationale_polytechnique_d%27Alger

Enfin, il faut noter que l'instruction publique à cette période comprenait aussi d'autres structures, que nous ne traiterons pas nécessairement dans la présente recherche. Il s'agit des écoles, collèges et lycées pour Européens ouverts dès le XIX^{ème} ou encore des *médersas* créées par le mouvement associatif musulman, notamment celle qui fut présidée par le père de la renaissance culturelle algérienne, le cheikh Abdelhamid Ibn Badis : *L'association des oulémas*

⁷⁷ Sans doute, le plus illustre des *médresiens* ayant accédé à des études universitaires fut Mohamed Bencheneb (1869 – 1929), élève puis enseignant à la *médersa* d'Alger, docteur ès lettre et professeur et doyen à l'université d'Alger, dont le portrait est toujours affiché au salon de la *médersa Thaalibia d'Alger*.

⁷⁸ Elle demeure presque entièrement réservée aux Européens, accueillant 30 étudiants musulmans en 1914, 47 en 1920 et une centaine à la fin des années 1930, soit moins de 5 % des effectifs totaux. J. FRÉMEAUX, 2002, p. 202., cité par P. SINGARAVELOU, 2009, p. 81.

⁷⁹ Il faut noter qu'elle fait partie des seuls quatre centres universitaires ont été créés dans l'Empire colonial français, à Alger, Hanoï, Tunis et Dakar. Elle comprenait les nombreux Instituts : l'Institut de météorologie et de physique du globe de l'Algérie (1883), l'Institut d'hygiène et de médecine coloniale de l'Afrique du Nord (1923), l'Institut d'études orientales (1934), l'Institut des recherches sahariennes (1937), l'Institut de géographie, l'Institut de criminologie de l'Afrique du Nord (1942), l'Institut d'urbanisme (1942), l'Institut pratique de prospection minière coloniale (1942), l'Institut d'éducation physique (1944) et enfin, en 1949, l'Institut d'études politiques (IEP) d'Alger. *Ibid.*, p. 80.

⁸⁰ Actuellement c'est le siège de l'école nationale supérieure d'agriculture. Cette institution d'enseignement supérieure fut aussi touchée par les directives de Jonnart. Ses structures d'accueil sont conçues dans un style conciliant et arabisant. Ecoles-agriculture-algerie.org et AGRIA, 2007, « ensaa », consulté, le 08.05.2014.

⁸¹ Qui donnera naissance à la prestigieuse école nationale polytechnique, UNESCO.

*Algériens*⁸². De nombreuses écoles de ce type avaient été ainsi ouvertes entre 1925 et 1940 : *médersa El-Hayat* à Jijel, *Dar El Hadith* de Tlemcen, *El-Ihsane* à Koléa et à Sidi Bel Abbas, entre autres.

I.3 La politique française d'instruction publique en Tunisie et au Maroc

Dans les pays voisins, les populations étaient soumises à un régime distinct de celui de l'Algérie. La Tunisie, et plus tard le Maroc, n'étaient pas des colonies de peuplement mais des protectorats. Leur souveraineté était théoriquement aux mains du '*bey*', d'un côté, et du '*sultan*', de l'autre. Mais, dans les faits, ce fut l'administration française qui dirigeait les affaires du pays. Dans un premier temps, à Tunis, comme à Fès⁸³, on avait jugé utile de laisser les structures d'enseignement existantes continuer à fonctionner dans leurs organisations traditionnelles. Les structures installées en Algérie au même titre que les colons migrants de la métropole permettaient à l'administration de puiser les ressources humaines nécessaires à la gestion des affaires de l'État. La création de collèges, ou la modernisation de l'instruction publique supérieure, n'était alors pas une priorité française.



Fig. 13 – Portait équestre du grand vizir Kheireddine Pacha, 1890

Fig. 14 – Portait équestre de Sadok Pacha Bey, 1882

Source : Musée militaire national (Tunisie)

Par ailleurs, c'est à partir des années 1856 que les premières réformes en vue d'instaurer un nouvel État tunisien moderne avaient été entamées. Sous l'impulsion du jeune prince héritier Sadok Bey⁸⁴, divers domaines avaient progressé, en instaurant la première constitution dans le monde arabe et l'une des premières imprimeries et journal aussi. L'émancipation

⁸² جمعية العلماء المسلمين الجزائريين.

⁸³ À savoir la très célèbre université de la Zeytouna fondée théoriquement en 132 h / 737 J.C., U. Université Ezzitounna, 2005, « Université Ezzitouna. Historique », consulté, le 15.08.2014.

Aussi l'autre célèbre université de l'ouest, à savoir l'université attaché à la mosquée Al-Quaraouiyyine datant environ à l'an 877 J.C. Alquaraouiyyine.com, 2014, « Université Al-Quaraouiyyine de Fès, Historique », consulté, le 15.08.2014.

⁸⁴ Il s'agit en fait d'un surnom français, son nom est Abou Abdallah Mohammed el-Sadik bacha Bey (1813 – 1882), en arabe أبو عبد الله محمد الصادق باشا باي, d'origine ottomane, fut un prince héritier de la régence de Tunis en 1855, puis bey après la mort de son frère aîné Mohamed Bey à partir de 1859, Geni.com, « Sadok Bey », consulté, le 13.06.2014.

intellectuelle du peuple tunisien fut son cheval de bataille, puisque c'est aussi à lui que revient la création du premier collège d'enseignement supérieure franco-arabe et dont il porte son nom : « Collège Seddiki ».

Le collège ou la '*médresa Seddikia*' avait été institué grâce à un décret promulgué le 1^{er} février 1875, par Kheireddine Pacha (**Fig. 13**), alors grand vizir (ministre) sous le règne de Sadek Bey⁸⁵ (**Fig. 14**). Le collège s'inspire grandement du système éducatif français, instauré l'Empire colonial français en Algérie vingt-cinq ans plus tôt. Il est ainsi destiné à la population autochtone, afin de former des agents locaux capables de gérer les affaires courantes de la population tout en collaborant avec la population européenne (notamment française), de plus en plus influente. À ce décret s'ajoute un autre tout aussi important, et qui concerne l'immense université millénaire à savoir l'université de la mosquée '*Zeytouna*'. En effet, par cet autre décret datant du 26 décembre 1875, de véritables changements de rôle sont amorcés. Cette dernière devient en fait une université à part entière.

L'arrivée officielle des Français au pouvoir en 1883 renversa un peu les rôles aussi. Le Collège Seddiki étant en place, l'autorité française s'en accapare et fit de lui une institution franco-arabe à l'instar des trois autres médersas fondées en 1850, en Algérie. C'est donc ce collège qui nous intéresse d'emblée dans le système français pour l'instruction publique en Tunisie. Il représente l'unique spécimen maghrébin répondant aux critères de choix de notre corpus, auquel nous serons amenés à faire appel lors des recoupements d'ordre historique.



Fig. 15 – Le nouveau siège du collège Seddiki, 1898

Source : www.flickr.com/photos/t_abdelmoumen/3389401267/in/photostream/

⁸⁵ Khair-Eddine Pacha (1823 – 1890), en arabe خير الدين باشا, appelé aussi Khair-Eddine Ettounsi خير الدين التونسي, est un homme politique d'origine circassienne qui devient grand vizir de la Régence de Tunis puis de l'Empire ottoman à la fin du XIX^{ème} siècle, Wikipedia.org, 2014, « Khair-Eddine Pacha », consulté, le 02.05.2014.

L'établissement avait été logé d'abord dans une ancienne caserne des janissaires, sise à la rue *Djamaâ Zeytouna* (ex-rue de l'église). Ses bâtiments actuels (**Fig. 15**), situés sur les hauteurs de la Casbah de Tunis, avaient été construits par les autorités françaises en 1898 et inaugurés par le résident général de France en Tunisie en 1901. Ils sont l'œuvre de l'architecte français Maillet dans un style néo-hafside purement local réunissant la rigueur géométrique de l'académisme aux formes puisées de l'art arabo-hafside local.

Au Maroc, la souveraineté du royaume était restée effective jusqu'en 1911. L'intrusion aux affaires de l'État par les Français n'a commencé d'une manière directe et prononcée qu'après la fin de la Première Guerre mondiale. C'est ainsi qu'un vaste programme de réformes et de modernisation du pays s'est déclenché à partir des années 1920. Dans ce contexte précis, le premier collège franco-musulman fut fondé à Fès⁸⁶, en 1914, par le général Lyautey⁸⁷. Il sera suivi, deux ans plus tard, par un second établissement à Rabat. L'objectif de l'enseignement qui s'y déroulait était tout autre ; il s'agissait là d'améliorer les conditions d'existence par l'instruction d'une certaine catégorie de la population dans le cadre du prétendu '*acte de civilisation*'. En plus de l'école gratuite, d'autres payantes dites écoles des Fils de Notables avaient été réalisées à partir de 1916. Ces écoles avaient pour mission de préparer les candidats à des activités commerciales et d'administration.



Fig. 16 – l'Institut des Hautes Études marocaines à Rabat, 1917

Source : www.dafina.net/forums/file.php?52,file=202268,filename=Numeriser0002.jpg

⁸⁶ R. GAUDEFROY DEMOMBYNES, 1928, p. 58., cité par A. LAHNITE, 2011, p. 170.

⁸⁷ Louis Hubert Gonzalve Lyautey (1854 – 1934), est général puis maréchal militaire français, nommé premier résident général du protectorat français au Maroc en 1912 (équivalent du gouverneur général en Algérie), académicien et président d'honneur des Scouts de France. Son action au Maroc fut calquée grandement à celle de JONNART en Algérie. larousse.fr, Encyclopédie Larousse en ligne, 2014, « Louis Hubert Gonzalve Lyautey », consulté, le 13.06.2014.

Les élèves brillants pouvaient par la suite aspirer à des études supérieures à l'Institut des Hautes Études Marocaines à Rabat⁸⁸ (I.H.E.M.) (**Fig. 16**). Cet établissement de formation supérieure siégeait dans un édifice de style néo-mauresque construit à l'occasion de la foire de Rabat de 1917⁸⁹. En parallèle, on pouvait aussi noter la présence d'instituts destinés aux filles musulmanes. De plus, le service de renseignements avait réussi à créer dans les principales villes du Maroc des écoles dites des écoles ouvriers. À noter que l'enseignement privé des Musulmans donné par les Européens ne survécut pas à l'établissement du régime du Protectorat ; les écoles de "l'Alliance française ", par exemple, furent prises en charge par les services du protectorat dès 1916.

D'un autre côté, l'ancienne université millénaire de la ville de Fès, l'université 'Al-Quaraouiyine' (**Fig. 17**) a su garder plus ou moins sa souveraineté sous tutelle du sultan. Les réformes qu'elle a connues sont plutôt l'œuvre du sultan Moulay Youssef qui ordonna, en septembre 1912, à ses responsables de préparer l'ancienne université à s'ouvrir sur de nouveaux champs. Elle se dota d'un Conseil scientifique chargé des affaires de l'université confié au professeur Ahmed Ben Al Khayyat. Avec la création des collèges modernes initiée par Lyautéy, l'université d'Al-Quaraouiyine voit son rôle décliner progressivement⁹⁰.



Fig. 17 – Intérieur de la mosquée-université Al-Quaraouiyine, 859 J.C.
Source : www.darrahikma.files.wordpress.com/2012/09/qarawiyyine-2.jpg

⁸⁸ Sous l'appellation d'abord École supérieure de langue arabe et dialecte berbères jusqu'à 1935, il fut institué par arrêté viziriel du 11 Février 1920, diplomatie.gouv.fr, « Les organes scientifiques du protectorat », consulté, le 15.08.2014.

⁸⁹ Jean-Marc dafina.net, 2009, « Rabat d'avant 1920 1 », consulté, le 12.03.2014.

⁹⁰ Alqaraouiyine.com, *op. cit.*

Toutefois, sa place légendaire, ainsi que les efforts du sultan Mohammed V dans le dessein de la soutenir, avaient permis sa survie, voire même son essor, notamment à la suite d'une seconde grande réforme du système d'enseignement instaurée en 1931. Ce régime divise les études en trois cycles : un premier cycle d'études primaires s'espaçant sur trois ans ; un Second de six ans correspondant à une sorte d'études secondaires ; et enfin un troisième clôt les études par un examen final sanctionné par un diplôme intitulé '*Al-Ijaza Al-Alimiya*' ou brevet scientifique⁹¹. L'ensemble de ces établissements avaient cohabité sans toutefois se heurter, sous l'œil de l'autorité française qui n'avait pas imposé son propre programme comme ce fut le cas pour les collèges franco-arabes institués en Algérie.



Fig. 18 – Vue sur la nouvelle ville de Rabat, Havre de modernité intégrant une touche locale
Source : www.dafina.net/forums/file.php?52,file=224793,filename=rabat_vue_balima_A.jpg

Enfin, portée par l'expérience algérienne, l'œuvre française, qu'elle soit en Tunisie ou au Maroc, démontre une grande cohérence par rapport à celle initiée en Algérie, au milieu du XIX^{ème} siècle. Seule une politique conciliante, conjuguée avec la composante sociale autochtone pouvait faire avancer '*l'œuvre impériale des siècles de lumières*'. C'est donc aussi la même politique initiée d'après la commission sénatoriale de Jules Ferry, appliquée par Charles Jonnart que le général Hubert Lyautey avait songé d'apposer aux marocains, notamment dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'instruction publique. Pour cela, un vaste plan de modernisation du pays avait été lancé. Au moins dix villes nouvelles, conçues par l'architecte

⁹¹ *Ibid.*

et urbaniste Henri Prost⁹², sur des modèles urbains expérimentaux mais réfléchis, allaient enfin voir le jour. Des modèles qui devaient aussi tenir compte d'un autre impératif majeur : « le désir de conserver l'esthétique si particulière des cités indigènes d'un pays parvenu au XX^{ème} siècle sans avoir été influencé par la civilisation moderne »⁹³. La construction de la ville nouvelle de Rabat, future capitale du royaume, affirme de façon éloquente une tentative de créer une consonance singulière entre les deux entités urbaines (**Fig. 18**)⁹⁴. Les modèles architecturaux des bâtiments structurants, notamment les sièges de l'Institut des hautes études marocaines, des collèges franco-arabes de Rabat, ainsi que des autres établissements d'instruction publique ou même d'administration portaient tous un caché mauresque. Pour le général, et son architecte-urbaniste, il s'en est fini de l'époque où l'on imposait la ville au modèle académique européen italianisant dans une contrée totalement différente du point de vue de l'héritage culturel et historique.

1.4 Le mouvement romantique orientalisme et les politiques coloniales

Retracer l'évolution de la politique française en matière d'architecture et d'urbanisme en Algérie ne s'écarte point d'un sujet passionnant, maintes fois traitée par d'illustres historiens algériens ou étrangers. Nous proposons, dans le cadre du développement de ce point précis de brèves descriptions permettant de comprendre les facteurs ayant été à la base de l'émergence de la tendance arabisante de l'architecture classique dans les édifices publics construits à l'aube du XX^{ème} siècle, dont notamment les écoles et *médersas*. Sujet passionnant mais complexe aussi, car après soixante-dix ans, arriver à réinterpréter une architecture avec des référents locaux (arabo-mauresque) ne fut pas une décision aisée. En effet, il s'agit là non seulement de grand revirement en matière d'histoire d'architecture, mais aussi une contribution de plusieurs paramètres d'ordre politique, culturel idéologique et social. Nous allons dans ce qui suit essayé de passer en revue ces différents pans d'histoire de la politique coloniale, tout en faisant des parallèles, avec l'histoire du mouvement orientaliste, ainsi qu'avec la crise qu'a connu l'architecture occidentale à cette époque, et qui nul doute représentent les principaux facteurs étant à la base de l'émergence du style dit néo-mauresque ou néo-mudéjar dans le monde. Style qui s'est répandu en Algérie bien plus tardivement.

⁹² Henri Prost, (1874 – 1959), est un architecte urbaniste français, grand-prix de Rome 1902. Il fut un des fondateurs de la Société française des urbanistes en 1911, en compagnie d'une pléthore d'architectes, ingénieurs et paysagiste (Alfred Agache, Auburtin, Eugène Henard, Léon Jaussely, Nicolas Forestier, Édouard Redont). Il fut aussi membre de la Société centrale des architectes en 1930 et à partir de 1932, un des animateurs de la revue "Urbanisme". En 1912, il fut appelé par le général Lyautey afin d'établir de vastes programmes d'extension urbains au Maroc. en 1932, c'est la ville d'Alger qui lui confia d'établir le Plan régional d'Alger, puis Istanbul fait de même pour son plan d'aménagement de la ville dès 1936. A. RAGOIS et Centre d'archives d'architecture du XX^{ème} siècle de la Cité de l'architecture et du patrimoine de Chaillot, citechaillot.fr, 2011, « HENRI PROST | Biographie. Portraits d'architectes », consulté, le 05.08.2014.

⁹³ H. PROST, 1931, p. 60., cité par S. MOULINE, 1987, p. 717.

⁹⁴ Le résident général Lyautey avait décidé dès le début du protectorat sur le Maroc du transfert de la capitale de l'ancienne ville de Fez, à la ville côtière de Rabat. Centre du patrimoine mondial, « Rabat, capitale moderne et ville historique », consulté, le 06.08.2014., Rabat-maroc.net, 2014, « Un peu d'histoire de Rabat, », consulté, le 05.08.2014.

L'historicisme comme style

L'intérêt aux formes architecturales historicistes ne date pas du XIX^{ème} siècle. Les premiers retours aux formes anciennes remontent, au XIV^{ème} siècle, au tout début de la renaissance italienne. Dans l'histoire de l'art, on retient deux noms, Ambrogio di Bondone, dit Giotto, et Filippo di Ser Brunellesco Lippi, dit Brunelleschi, deux figures emblématiques de la pré-renaissance italienne, qui avaient été à la base de la révolution artistique et architecturale contre l'art gothique alors encore prévalant. Grâce aux réalisations de Giotto, et plus tard de Brunelleschi, une nouvelle vision du monde se construit et met les fondements de *'l'humanisme'*. Ce mouvement *'humaniste'*, qui place l'homme au centre de l'univers et le rend maître de son propre destin, se matérialise en arts et en architecture par des retours aux formes dites harmonieuses de l'antiquité Gréco-romaine.

En mettant en avant cet idéalisme *'gréco-romain'*, les architectes de la renaissance ont instauré aussi les bases des styles dits à « tendances historicistes ». C'est-à-dire, qui font des rappels systématiques à une (ou plusieurs) époques d'histoire d'architecture. Ce retour aux formes italianisantes fut longtemps l'unique référence. En effet, du XV^{ème} jusqu'au début des années 1920, et malgré les crises, les formes italiennes subsistaient encore. Cependant, l'histoire de l'art retient aussi qu'à partir du XVIII^{ème} siècle les bouleversements économiques, culturels, scientifiques (révolution industrielle) et surtout politiques (abolition de la Monarchie absolue, et la naissance des premières démocraties modernes)⁹⁵, mais aussi l'émergence de l'illuminisme (néo-humanisme), ont fait en sorte que l'idéalisme antique soit revisité, voire même remis en cause, malgré les fortes résistances des académies gardiennes des traditions artistiques classicisantes.

Les prémices de l'orientalisme aux siècles des lumières

L'intérêt que l'Occident portait à l'orient ne date pas du XIX^{ème} siècle, mais bien avant. En effet les prémices de l'orientalisme en tant que discipline remontent au XVII^{ème} siècle, grâce aux efforts déployés par Louis XIII, puis Louis XIV⁹⁶. Au début, l'objectif était de forger des connaissances d'ordre politique et religieux. Encouragée par le grand mouvement d'accroissement des connaissances stimulées par la renaissance, cette volonté « *pousse à la découverte des textes syriaques et arabes. Manquant de spécialistes français, les autorités religieuses et profanes font appel à des maronites de Rome pour ce travail d'édition de textes orientaux et le Collège royal, l'actuel Collège de France, devient le premier lieu d'enseignement* »⁹⁷.

Par la suite, les érudits du collège de France ne se contentaient plus d'études religieuses, mais élargissent leurs champs aux littératures orientales. Sous l'égide du monarque, des

⁹⁵ Aux états unis, puis dans d'autres pays et contrées Européens.

⁹⁶ D'abord littéraire ensuite artistique et architectural, comme tout autre mouvement et tendance architectural.

⁹⁷ H. LAURENS, 2007, p. 104.

acquisitions et des missions d'achat sont organisées aux frais de l'État afin d'enrichir de façon continue le cabinet des manuscrits orientaux. La Bibliothèque royale devient ainsi « *un véritable centre de recherches où l'on élabore des dictionnaires, des grammaires, des notices de manuscrits de ce que l'on appelle alors les langues orientales : le turc, l'arabe et le persan* »⁹⁸.



Fig. 19 – François-Léon Bénouville, Portrait d'Esther à l'Odalisque, 1844

Source : Musée du Louvre – Paris

Les premiers récits de voyage ne tardaient pas à apparaître également. C'étaient en général des expositions de ce qui a été vu directement par l'auteur, mais aussi des récits fantaisistes, plein d'exotisme ou de ré citations de confidences des attachés diplomatiques en terre orientale. Par ailleurs, l'apport de ces premiers orientalistes est incontestable : En créant les bases des savoirs, ils ont implicitement marqué la littérature européenne. La Fontaine qui était lié à ce milieu d'orientalistes a ainsi pu disposer des récits d'animaux propres au domaine arabo-persan et qui lui ont servi de sources dans la composition de ses '*Fables*'. Au début du XVIII^{ème} siècle, la toute première traduction des 'Mille et une nuits' par Galland va permettre la création d'un vaste imaginaire Oriental qui deviendra un élément essentiel de la littérature occidentale⁹⁹. Cet apport donna par la suite, au début du XIX^{ème} siècle, l'éclosion d'un courant d'art pictural. Les historiens de l'art ne le considèrent pas comme un mouvement ou style, mais juste un sujet d'inspiration dont le thème se rapporte à la représentation du monde arabo-musulman, issu du style romantique découlant du néo-humanisme des siècles de lumières. Il était souvent question de scènes de « *vie intime des harems, aux guerriers héroïques, aux villes d'un monde mythique que l'on redécouvre alors. Tout cela interprété et idéalisé à travers la vision occidentale de l'époque* » (Fig. 19)¹⁰⁰.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 104.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 106.

¹⁰⁰ Histoiredelart.net, « L'orientalisme. Les mouvements dans la peinture », consulté, le 05.09.2013.

L'engouement à la représentation picturale de l'orient voit le jour à la suite de l'expédition de Napoléon Bonaparte¹⁰¹ en Égypte, entre 1798 et 1801. Cette double expédition militaire et scientifique avait pour but la prise d'Égypte dans le cadre de l'hégémonie commerciale et coloniale '*franco-britannique*'. Tout comme l'expédition militaire et scientifique de 1839-1842 en Algérie¹⁰², celle d'Égypte, était doublée d'une expédition scientifique et exploratrice. Ce fut la première mission scientifique du genre, où de nombreux scientifiques, historiens, artistes et dessinateurs accompagnaient les militaires dans leurs missions de prise d'Égypte et de la route commerciale reliant l'Inde au bassin méditerranéen. À leur retour en métropole, ont produit une des œuvres scientifiques majeures du XIX^{ème} siècle, à savoir, '*Description de l'Égypte*', qui est un recueil encyclopédique de dix-neuf Volumes, dont dix en planches, et les neuf autres en textes, allant de l'antiquité (neuf volumes), à l'État moderne (cinq volumes) et à l'histoire naturelle (cinq volumes aussi), plus de neuf cent cinquante planches furent produites dans de grands formats et parfois en couleur.



Fig. 20 – Léon Cœniet, L'expédition d'Égypte sous les ordres de Bonaparte, 1835¹⁰³

Source : musée du Louvre – Paris

¹⁰¹ Napoléon Bonaparte (1769 - 1821), il fut un homme politique, militaire et stratège hors pair, personnalité active dans le soulèvement populaire provoquant la chute de la monarchie absolue. Il fut d'abord premier consul de la république, avant de l'abolir et de s'autoproclamer premier empereur des Français, sous le titre de Napoléon I^{er} (1804-1814 et 1815). larousse.fr, Encyclopédie Larousse en ligne, 2013, « Napoléon I^{er} », consulté, le 03.09.2013.

¹⁰² L'expédition scientifique d'Égypte donne naissance par la suite à une grande tradition, qu'on appelle les grandes missions scientifiques. « En effet, Dans la tradition de l'expédition d'Égypte, les gouvernements de La Restauration, de la Monarchie de Juillet et du second Empire ont organisé de grandes expéditions scientifiques accompagnant les expéditions militaires françaises en Morée (1829-1831), en Algérie (1839-1842) et au Mexique (1865-1867). Ces missions pluridisciplinaires (géologie, géographie, botanique, archéologie, linguistique, médecine...) ont obtenu des résultats remarquables, malgré les difficultés de tous ordres que les savants ont dû affronter », N. BROU, 1981.

¹⁰³ Dans ce tableau le peintre Léon Cœniet peint la silhouette ambiguë de Napoléon Bonaparte en arrière plan. Remarquable par sa pose avec le bicorne de travers et la main dans le gilet, se mêlant à un groupe formé de scientifiques, d'artistes et de militaires. Tous assistent au moment solennel où, en contrebas, au premier plan, deux ouvriers égyptiens extraient le sarcophage d'une momie. histoire-image.org, « L'expédition d'Égypte », consulté, le 15.10.2013.

À côté de cela, « L'idée que l'a s'en fait véhicule un imaginaire construit sur le mystère de cet autre monde que l'on souhaite merveilleux et luxueux. Les artistes sont séduits par cette culture nouvelle 'à leurs yeux' et la racontent en peinture à l'aide de motifs inspirés de l'art arabe et de l'univers des Mille et une nuits»¹⁰⁴. Dans ce registre s'illustrent les peintres Jean Léon Gérôme¹⁰⁵, d'Auguste Couder¹⁰⁶ Pierre Guérin¹⁰⁷ et Léon Cogniet¹⁰⁸, et même Eugène Delacroix, en dressant des dizaines de tableaux de peinture (**Fig. 20**) sur un ton du romantisme en vogue à l'époque.

En dépit de ses objectifs hégémoniques militaro-commerciales et scientifiques, l'expédition de Napoléon Bonaparte en Égypte ébauche un grand intérêt à tout ce qui est oriental suscitant une 'égyptomania', qui avait pour conséquence l'explosion de l'enseignement des sciences et lettres orientales d'une part, et un nouveau genre de tourisme d'autre part. Français, Anglais, Italiens, Allemands et Espagnols sillonnaient ces vastes régions pleines d'une histoire qui semble à leurs yeux inchangée. Comme si le temps s'était arrêté, là, au bord du ciel. Un '*ciel de Missel*', un ciel pour peintres (**Fig. 21**). Ils sont donc nombreux à vouloir voyager dans ce passé au décor biblique¹⁰⁹. Quant à l'enseignement, l'école des langues orientales voit le jour en 1795. Elle devient avec l'académie des inscriptions et belles-lettres les deux principaux foyers institutionnels et des formations en langues orientales. Plus tard, vers la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le Collège de France ainsi que l'École pratique des hautes études ouvrirent aussi des classes spéciales pour l'enseignement des langues arabes, turques et persanes.

Dès la période de '*La Restauration*' (1814-1830), l'orientalisme connaît un développement sans précédent avec, à la fois, l'extension de la domination européenne sur l'ancien Monde et la découverte des grandes civilisations orientales de l'Antiquité. Il en résulte ce que l'on a pu appeler la 'Renaissance orientale', où une nouvelle fois les littératures orientales (du domaine arabe à l'Inde) deviennent source d'inspiration pour la littérature européenne. Les '*Mille et une nuits*' sont à nouveau traduites. Un orientalisme littéraire et artistique se constitue, avec ses catégories propres, qu'il faut différencier de l'orientalisme scientifique. C'est aussi en cette

¹⁰⁴ Histoiredelart.net, *op. cit.*

¹⁰⁵ Jean-Léon Gérôme, est un peintre et sculpteur français du XIX^{ème}, membre de l'Académie des Beaux-arts. Il composa des scènes orientalistes, historiques et religieuses. Musée d'Orsay et Musee-orsay.fr, 2008, « Jean-Léon Gérôme (1824-1904) », consulté, le 04.08.2014.

¹⁰⁶ Louis-Charles-Auguste Couder est un peintre français, membre de l'Académie des Beaux-arts, 1839 ; officier de la Légion d'honneur, 1841. Il est l'auteur du portrait de Mehmed ALI roi d'Égypte du XIX^{ème} siècle. Appl-lachaise.net, « COUDER Auguste (1790-1877) », consulté, le 10.08.2014., Herodote.net, 2013, « Mehemet Ali (1769 - 1849) », consulté, le 04.08.2014.

¹⁰⁷ Pierre-Narcisse GUÉRIN, (1774 – 1833), est un peintre néoclassique français. Membre de l'Académie des Beaux-arts de Paris, et directeur de la Villa Médicis à Rome, il se consacre à l'expression des sujets empruntés à l'antiquité ou théâtre. Musee-delacroix.fr, « Pierre Guérin (1774-1835) », consulté, le 04.08.2014.

¹⁰⁸ Léon Cogniet (1794 - 1880), élève de Guérin, prix de Rome en 1817, il fit des débuts classiques, puis il se convertit au Romantisme. Il travailla pour les salles du musée historique de Versailles et du Louvre (Expédition d'Égypte sous les ordres de Bonaparte), larousse.fr, Encyclopédie Larousse en ligne, 2014, « Léon Cogniet », consulté, le 13.08.2014.

¹⁰⁹ Mmediene.fr, 2013, « La peinture orientaliste après l'Expédition d'Égypte », consulté, le 15.08.2014.

même période que l'illustre homme de lettres Français Victor Hugo¹¹⁰. publia son recueil de poèmes, sous le titre *'les orientales'*, véritable acte de naissance du courant littéraire orientalisant, en l'introduisant en disant : « *Au siècle de Louis XIV on était helléniste, maintenant, on est orientaliste. Il y a un pas de fait. Jamais tant d'intelligences n'ont fouillé à la fois ce grand abîme de l'Asie. Nous avons aujourd'hui un savant cantonné dans chacun des idiomes de l'Orient, depuis la Chine jusqu'à l'Égypte* »¹¹¹.



Fig. 21 – Jean Léon Gerome, Promenade du harem, 1869

Source : Chrysler Museum de Virginie

Toutefois, malgré l'engouement, d'énormes pressions et critiques s'abattaient sur ces romanistes orientalistes. Dans la préface de son ouvrage, Victor Hugo répond implicitement aux critiques qu'il juge infondées sur son choix de sujet, et se justifie au nom de la 'liberté d'expression artistique et littéraire'¹¹². Il en rajoute pour justifier son thème : « tout est sujet ; tout relève de l'art ; tout a droit de cité en poésie »¹¹³, ou encore, « *l'espace et le temps sont au poète. Que le poète donc aille où il veut en faisant ce qui lui plaît : c'est la loi* »¹¹⁴. L'auteur va plus loin en répondant fermement aux critiques balisant des champs à la seule voie tracée par l'académisme de l'époque en avançant l'argumentaire qui suit : « *Pourquoi avez-vous fait ce livre ? Pourquoi ce sujet ? Ne voyez-vous point que l'idée première est horrible, grotesque, absurde (n'importe !) et que le sujet chevauche hors des limites de l'art ? Cela n'est pas joli, cela n'est pas gracieux. Pourquoi ne point traiter des sujets qui nous plaisent et nous agréent ? Les étranges caprices que vous avez là ! À quoi il a toujours fermement répondu : que ces caprices étaient ses caprices; qu'il ne savait pas en quoi étaient faites les limites de l'art que de géographie précise du*

¹¹⁰ Victor Hugo (1802 – 1885), est un poète, dramaturge romantique considéré comme l'un des plus importants écrivains de langue française. Il est aussi un homme politique, intellectuel engagé, qui a joué un rôle majeur dans l'Histoire du XIX^{ème} siècle, Alalettre.com, « Victor HUGO », consulté, le 16.05.2014. Victor-hugo.info, 2011, « Biographie, œuvres de Victor HUGO », consulté, le 15.05.2014.

¹¹¹ V. HUGO, 1882, p. VI., (préface)

¹¹² *Ibid.*, p. I.

¹¹³ *Ibid.*, p. I.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. II.

monde intellectuel, il n'en connaissait point qu'il n'avait point encore vu de cartes routières de l'art, avec les frontières du possible et de l'impossible tracées en rouge et en bleu ; qu'enfin il avait fait cela, parce qu'il avait fait cela »¹¹⁵.

Il finit malgré tout par donner quelques arguments à son choix d'écrire son recueil de poèmes dédié à l'orient. En effet, il considère que les conjonctures actuelles font que l'intérêt à l'orient est beaucoup plus accru. Il y a suffisamment de causes qui ont amené ce progrès. « *On s'occupe beaucoup plus de l'Orient qu'on ne l'a jamais fait. Les études orientales n'ont jamais été poussées si avant [...]. Il résulte de tout cela que l'Orient, soit comme image, soit comme pensée, est devenu pour les intelligences autant que pour les imaginations une sorte de préoccupation générale à laquelle l'auteur de ce livre a obéi peut-être à son insu. Les couleurs orientales sont venues comme d'elles-mêmes empreindre toutes ses pensées, toutes ses rêveries ; et ses rêveries et ses pensées se sont trouvées tour-à-tour, et presque sans l'avoir voulu, hébraïques, turques, grecques, persanes, arabes, espagnoles même, car l'Espagne c'est encore l'Orient ; l'Espagne est à demi africaine, l'Afrique est à demi asiatique »¹¹⁶.*

Peut-être par arrogance, ou par la notoriété qu'il avait acquise, Victor Hugo s'illustre par des propos à la troisième personne pour encore justifier son choix qu'il assume pleinement « *Lui s'est laissé faire à cette poésie qui lui venait. Bonne ou mauvaise, il l'a acceptée et en a été heureux. d'ailleurs, il avait toujours eu une vive sympathie de poète, qu'on lui pardonne d'usurper un moment ce titre, pour le monde oriental »¹¹⁷. Pour lui tout est grandiose, florissant, fécond, à l'image de l'ère médiévale en Europe, cette autre mer de poésie. Il en est assez de l'antiquité gréco-romaine, les études devraient passer à l'ère médiévale en Europe et l'antiquité dans l'Orientale. C'est ainsi que cet illustre homme d'histoire voyait l'érudition du nouveau siècle.*

L'orientalisme au service de la politique impériale

Le 5 juillet 1830, l'orientaliste Sylvestre De Sacy¹¹⁸ traduit la proclamation de prise de la médina 'd'El-Djazaïr'¹¹⁹. Cet acte donnera une nouvelle dimension à l'orientalisme : une dimension politiquement utile. Pour la première fois, l'orientalisme – ici littéraire – est au service direct de l'impérialisme colonial. Par ailleurs, durant cette décennie, la présence

¹¹⁵ *Ibid.*, p. III.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. VI.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. VII.

¹¹⁸ Antoine-Isaac baron Silvestre de Sacy (1758-1838) est l'un des fondateurs de l'École des langues orientales, son plus grand représentant. Héritier de la tradition janséniste, il porte à son aboutissement ultime la grammaire de Port-Royal avec ce monument qu'est sa '*Grammaire arabe*'. Sans jamais se rendre dans un pays arabe, il porte à un niveau jamais atteint la connaissance de la littérature arabe. Survivant de l'époque révolutionnaire, il se tient à l'écart du champ politique (il est conduit tout de même à introduire la proclamation de Bonaparte en Égypte dans sa '*Chrestomathie arabe*' et se trouve être le traducteur de la proclamation de la prise d'Alger en 1830). H. LAURENS, 2007, *op. cit.*

¹¹⁹ Officiellement le territoire est resté sous l'appellation : possessions françaises en Afrique du Nord, ou Afrique septentrionale. Peu précises, elles ont été remplacées 'Algérie' suite à une décision du ministre de la guerre français Antoine Virgile Schneider en date du 14 octobre 1839. A. PELLEGRIN, 1959, p. 69.

française en terre africaine fait l'objet de moult tractations dans les salons politiques de l'hexagone. Une fois prise, cette décision, fut vite suivie d'une tout autre importante: celle de lancer des missions d'exploration scientifique, conséquence indirecte des défaites infligées par les résistances populaires à l'est dirigées par Saleh Ahmed Bey et à l'ouest par l'Émir Abdelkader.

Tout comme celle d'Égypte, ou de Morée, l'expédition initiée par le prince Ferdinand-Philippe Duc d'Orléans, en collaboration avec le ministère de la guerre et l'Institut de France¹²⁰ dont l'objectif était d'explorer les richesses de l'Algérie, a fait aussi l'objet de publication. Certes moins prestigieuse que celle d'Égypte, mais a eu le grand mérite de faire de grandes révélations par rapport à l'histoire, la géographie, l'archéologie, les langues et dialectes de la région. L'ouvrage du capitaine Delamare et Adolphe Hedwige Alphonse fut publié en 1850, par ordre du gouvernement de 'La Seconde République'¹²¹, et sous l'égide de la commission académique de l'exploration d'Algérie. Cependant, les auteurs de cette publication, ainsi que l'équipe de recherche envoyée sur le terrain, ont volontairement axé leurs recherches archéologiques sur la strate antique romaine¹²², tout en marginalisant toute la période médiévale arabo-berbère de l'Algérie. 'La Monarchie de juillet' voulait à cette période justifier sa présence, par le fait qu'elle est l'héritière légitime de Rome. Mettre l'accent sur les vestiges romains, c'est de se donner une raison d'être là. L'objectif affiché est clair, en cette période, tout est fait pour présenter cette terre comme l'eldorado tant recherché, comme la terre promise des expérimentations les plus extravagantes et d'exploration scientifique, artistique et littéraire nouvelles. La finalité des choses resta sans doute le maintien des possessions françaises en terres africaines y compris sa composition populaire.



Fig. 22 – Vue générale d'Alger, 1835

Fig. 23 – Fontaine d'Oran, 1835

Source : W. WILD et É.-A. LESSORE, 1835, pl. 11, 48.

¹²⁰ N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 329.

¹²¹ Même si l'expédition était commanditée historiquement par le gouvernement de la 'Monarchie de Juillet'.

¹²² Bien plus tard mais significatif de cette volonté, le général Lyautey disait en ces mots : « Ici, en Afrique du Nord, nous retrouvons partout sur nos pas la trace de Rome : ce qui prouve bien que nous y sommes à notre place, c'est-à-dire au premier rang de la civilisation ». Lettre préface de Lyautey, in P. Ricard, *les Merveilles de l'autre France* 1924, cité par F. BÉGUIN, 1983, *op. cit.*, p. 23.

Entre-temps, de nombreux artistes peintres, érudits ont fait à leur tour le voyage vers l'ancienne régence, la nouvelle terre promise remplaçant celle d'Égypte d'antan. Certains l'ont fait à leurs comptes, d'autres sur instruction de l'académie des inscriptions et belles-lettres¹²³, produisant des études scientifiques, des récits et carnets de voyage illustrés, des tableaux de peinture, dont l'objectif est non seulement d'ordre scientifique, artistique et littéraire, mais aussi à portance servant à la cause coloniale. En montrant au monde l'étendue des richesses des terres africaines, ils l'invitent directement ou implicitement à redécouvrir cet orient fascinant et à venir s'y installer définitivement. L'une des premières œuvres majeures dans ce sens fut celle des peintres romanistes Émile-Aubert Lessore¹²⁴ et William Wyld¹²⁵, publiée en 1835 sous le titre : 'Voyage pittoresque dans la régence d'Alger 1833'. L'ouvrage composé d'une cinquantaine de scènes commentées par les auteurs. Des scènes lithographiques, allant des vues générales et paysagères (**Fig. 22 & Fig. 24**) à des représentations architectoniques de fontaine (**Fig. 23**), de petites boutiques de marchands (**Fig. 25**), ou de mosquée (Ketchaoua) (**Fig. 26**).



Fig. 24 – Vue générale aux alentours de Birkhadem, 1835

Fig. 25 – Marchand mauresque à la rue de Chartres, 1835

Fig. 26 – Vue Intérieure de la mosquée Ketchaoua, 1835

Source : W. WILD et É.-A. LESSORE, 1835, pl. 35, 11 & 09.

¹²³ Un rapport de l'académie des inscriptions et belles lettre datant de 1833, préconise d'envoyer en Algérie des archéologues et artistes munis d'instructions pour recueillir, dessiner et décrire tous les monuments qui s'y trouvaient. Ce même rapport recommande malheureusement, d'après Nabila OULEBSIR aussi de s'en procurer le plus grand nombre possible pour enrichir les collections de la métropole N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 75.

¹²⁴ Émile-Aubert LESSORE (1805-1876), est un peintre français. En 1833, il entreprend un voyage en compagnie de William Wyld qui le mena en Afrique du Nord, dont il rapporte de nombreux croquis, dessins et tableaux orientalistes. Ce voyage est relaté dans leur ouvrage illustré : Voyage pittoresque dans la Régence d'Alger en 1835. Artfinding.com, « Émile LESSORE », consulté, le 08.04.2014. Universdesarts.com, « LESSORE Émile », consulté, le 16.08.2014.

¹²⁵ William WYLD, (1806-1889), est un peintre paysagiste & lithographe anglais. Il fit une carrière diplomatique, puis il la renonça et décida d'étudier la peinture à Paris. Sa passion au dessin se mue en travail de toute une vie. L'année 1833 fut une charnière, puisqu'il effectuera un voyage avec son ami Horace Vernet, en traversant toute l'Europe et l'Algérie. En 1855 il reçoit la croix de la légion d'honneur. Bretagne.com, « William WYLD », consulté, le 11.04.2014.

Au même moment, un autre monument du romantisme, Ferdinand-Victor-Eugène Delacroix¹²⁶ peint en 1834, l'un de ses chefs-d'œuvre, le tableau des femmes d'Alger dans leurs appartements (**Fig. 27**). Dans ce tableau qui représente une scène dans le harem algérois, Delacroix s'inspire de trois croquis esquissés lors de son passage en Algérie : une scène inspirée d'un appartement à Oran, dans lequel il en rajoute quatre femmes qu'il avait déjà dessinées séparément auparavant¹²⁷. Il fut en ce temps l'un des premiers Européens à avoir eu accès à un vrai harem oriental. Il en fit un tableau simple plein de romantisme oriental sans pour autant rajouter une touche de fantasmagorie imaginaire, ce qui lui vaut quelques critiques. À cette production artistique, s'ajoute celle du peintre Adrien Dauzats qui, comme d'autres artistes à leur retour en France, exécute dans son atelier de nombreux tableaux en se basant sur le souvenir et la mémoire visuelle, dont celui réalisé dix ans après son voyage, en 1849, de la place du Gouvernement mettant en scène la statue équestre du duc d'Orléans et *Djamaâ El-Djadid* (**Fig. 28**). Enfin, de l'architecte Amable Ravoisié, nous disposons de quelques relevés de palais, ceux notamment situés sur la place du gouvernement à Alger et occupés par la haute administration militaire. Au début de la conquête, le déplacement d'artistes et d'architectes est restreint. Ces derniers ne peuvent accéder au cœur des médinas et à l'intérieur des habitations et limitent donc leurs travaux à quelques palais et mosquées accessibles sans escorte militaire¹²⁸.



Fig. 27 – Eugène Delacroix, Femmes d'Alger dans leur appartement, 1834

Fig. 28 – Adrien Dauzats - La place du gouvernement à Alger, 1849

Source : musée du Louvre – Paris & musée Condé - château de Chantilly

Les prémices de l'orientalisme architectural du XIX^{ème} siècle

Malgré les réticences vis-à-vis de la mise en avant des moindres traits à la civilisation arabo-musulmane, observées tout au long du règne de *'La Monarchie de juillet'*, on avait entamé

¹²⁶ Ferdinand-Victor-Eugène Delacroix (1798 – 1863), est un peintre majeur du romantisme en peinture, très connu pour des dizaines de tableaux notamment l'illustre tableau les femmes d'Alger. Eugenedelacroix.org, 2002, « Delacroix Biography », consulté, le 03.08.2014.

¹²⁷ Histoire-image.org, « Femmes d'Alger dans leur appartement de Delacroix », consulté, le 16.05.2014.

¹²⁸ N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 83.

un essai de reprise architecturale de l'exotisme oriental, dans cette même ancienne terre d'Islam, dès la première moitié du XIX^{ème} siècle. En effet, on peut considérer les premiers travaux de réaménagement du centre d'Alger, autour de la nouvelle place du gouvernement (ex-place d'armes), comme l'une des premières manifestations d'une expression architecturale. Certes timide, puisqu'il ne s'agit que de simples réaménagements des rares palais et mosquées épargnés par la démolition des premières années d'occupation française. Ainsi, en 1836, la *Djamaâ El-Kabir* se voit dotée d'une façade à arcades polylobées, rappelant sa nef centrale (**Fig. 29**). Le palais d'Hassan Pacha, résidence du gouverneur général, reprend une nouvelle façade de facture vénitienne (qui s'inspire elle aussi de l'art arabe de Cécilie). De même pour le palais de l'archevêque d'Alger '*Dar Aziza Bent es-Soltane*' qui allait être démoli et donc disparaître, ce « dernier vestige de l'ancien palais, fut sauvé de la destruction, mais il reçut une façade mesquine et disparate »¹²⁹.



Fig. 29 – La galerie d'arcades polylobées, Djamaâ El-Kabir d'Alger, 1098
Source : l'Auteur (2012).

Cette manifestation timide va continuer durant tout le siècle, que ce soit dans des actions officielles telles que la réhabilitation des monuments arabes à l'image de la mosquée *Sidi Belhacen* à Tlemcen, la *médessa Sidi El-Kettani* à Constantine, ou carrément des constructions nouvelles, essentiellement dans les villes du Sud (Biskra, El-Oued, Laghouat) où des Bureaux arabes, de petites *médersas* d'indigènes et même un hôtel de ville (Biskra) furent construits en utilisant des attributs orientaux dans la conception. Des initiatives privées, menées essentiellement par des riches hommes en majorité Anglais ou Américains, fascinés par l'orientalisme ont également été à l'origine de cet engouement à l'architecture mauresque. Ces derniers se sont installés dans les faubourgs d'Alger à *Mustapha supérieur*, *El-Biar*, Poirson et *El-Hamma*, en construisant des copies de maisons et palais '*fah's*' dans un style néo-mauresque.

¹²⁹ R. LESPÈS, 1930, p. 334.

Les équipements de loisirs, de détente et d'exotisme

Parallèlement aux destructions des *médinas* traditionnelles d'Algérie et aux aménagements de nouvelles copies de villes occidentales sur la strate musulmane, en Europe (principalement l'Allemagne et l'Angleterre), et même aux États-Unis, des styles architecturaux pluriels allant à l'encontre de l'académisme classique se développent tout en essayant de répondre à la grande crise d'architecture du XIX^{ème} siècle. En effet, le néoclassique du XVIII^{ème} siècle se voit supplanté par les architectures des siècles des lumières, de même que par un éclectisme architectural local, dont les éléments architectoniques reprennent des attributs régionaux de diverses époques, ou encore par un historicisme régional, puis un peu plus tard, par l'architecture des ingénieurs (et ses procédés révolutionnaires), le Style Beaux-arts et l'Art-Nouveau avec ses nouvelles formes géométrisées et végétales.

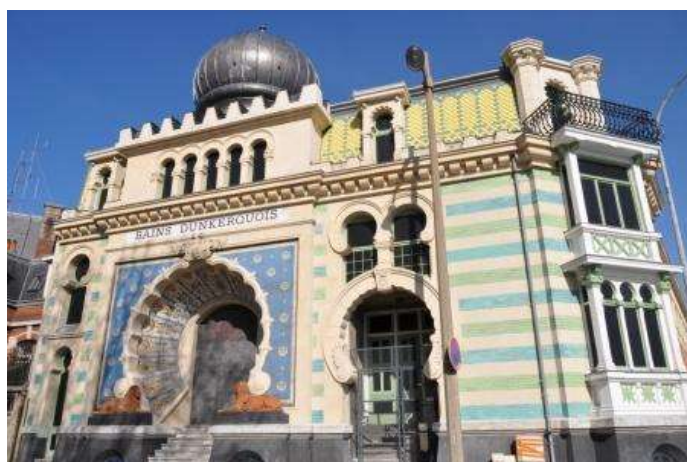


Fig. 30 – Les bains de dunkerque, 1895

Fig. 31 – L'Iranistan, résidence de Barnum à Bridgeport, Connecticut, 1848

Source : www.fondation-patrimoine.fondation-total.org/fiches-projets/projet-65 & S. ORCUTT, 1886, p. 838.

Ainsi, dans la vague d'engouement à l'orient exotique, on commençait à faire des commandes privées ou publiques pour construire des bâtiments tout en s'inspirant d'architectures arabes et islamiques du Moyen Âge. Ce sont principalement des constructions destinées aux loisirs tels que les hôtels-casinos, des théâtres, mais aussi des bains publics (**Fig. 30** –), des maisons et des palais (**Fig. 31**). Cependant, ces manifestations étaient restées durant tout le XIX^{ème} siècle comme de simples symptômes isolés, poussées par des hommes au romantisme avéré. Il ne sera guère question d'un style autonome, reconnu en tant que tel et largement diffusé suivant une doctrine aux principes bien établis. Pour cela, il faut attendre encore quelques années pour qu'il se manifeste comme style d'État servant une idéologie coloniale précise dans d'autres lieux comme nous allons le voir.

La mode aux expositions universelles dans monde occidental

La deuxième moitié du XIX^{ème} siècle fut le temps d'expositions universelles en Occident. Les expositions, tenues à partir de 1851 à Londres et dans de nombreuses villes d'Europe et d'Amérique du Nord, sont devenues, dans les mots de l'historien E. Hobsbawm, « de grands

nouveaux rituels 'd'autocongratulation', célébrant les triomphes économiques et industriels »¹³⁰. Ces "nouveaux rituels" furent directement liés aux transformations radicales de l'ordre économique, atteste Zeynep ÇELIK¹³¹. Au cours de la première moitié du siècle, l'industrialisation s'est développée plus rapidement que les marchés d'écoulement des produits. En même temps, le désir de maintenir la domination économique et politique a appelé à une meilleure connaissance des peuples subalternes dominés. Alors que le monde occidental a exporté sa révolution industrielle au reste du monde, il a également commencé à importer des informations sur les autres cultures.

Ces expositions symbolisent ce monde unique circonscrit dans un microcosme spatial et temporel, le temps d'une mode d'une période de quelques mois¹³². On célébrait les produits de l'industrie, le progrès technologiques ou un ensemble d'expériences humaines. On importait aussi aux cœurs des villes européennes et américaines des cultures d'ailleurs, exposées comme des artefacts à l'intérieur des pavillons qui étaient eux-mêmes des résumés des cultures. Les qualités expérientielles de l'architecture personnelle, intime et accessible à tous, permet pour les bâtiments d'exposition d'offrir une impression rapide et apparemment réaliste de la culture et de la société représentée.

Ainsi, dès l'exposition de Londres de 1851, des répliques de bâtiments bien connus à l'image de l'*Alhambra* furent affichées à l'intérieur de la structure principale qui était le Crystal Palace de Joseph Paxton¹³³. À Paris, les pavillons avaient été séparés. Pour chaque pays, on avait réservé, en dehors de la salle d'exposition principale, un espace accueillant son pavillon. De plus, on avait procédé à la collecte de pièces d'architecture de partout dans le monde permettant au parc des expositions d'introduire la notion de voyage imaginaire pour le compte d'un nouveau type de tourisme : un antécédent pour l'époque des « *musées d'architecture en plein air* »¹³⁴.

Par ailleurs, cette représentation architecturale des cultures avait une double facette, la première était aussi bien scientifique que précise. En revanche, la seconde nourrissait l'imagination et l'illusion. En accord avec la notion du microcosme et du voyage imaginaire à travers le monde, les sociétés étrangères et surtout orientales furent souvent représentées dans les images magiques exaltant cet engouement pour le conte des '*Mille et une nuits*', déterminées par l'héritage imagé extrapolé de l'orientalisme littéraire et pictural du début du XIX^{ème} siècle.

¹³⁰ "great new rituals of self-congratulation," celebrating economic and industrial triumphs, E. J. E. HOBBSAWM, 1979, p. 32,33. cité par Z. ÇELIK, 1992, p. 01.

¹³¹ *Ibid.*, p. 01.

¹³² *Ibid.*, p. 01.

¹³³ Sir Joseph Paxton (1803-1865) architecte britannique, Jardinier de formation, est devenu célèbre par sa construction du cristal-palace à l'occasion de l'exposition universelle de 1851, le palais fut construit entièrement de verre et de fer. Robert L. DELEVOY et Universalis.fr, 2014, « PAXTON JOSEPH - (1803-1865) », consulté, le 05.08.2014.

¹³⁴ 'Outdoor architectural museum' Z. ÇELIK, 1992, *op. cit.*, p. 02.

En conséquence, l'architecture des pavillons d'expositions universelles incarnait le concept de ce monde tel qu'il est conçu par le dominant de cette culture islamique ainsi que la lutte de certains pays musulmans à définir une image contemporaine de leur patrimoine historique intégré à la modernité. Les expériences d'architectes, comme Ballu dont le parcours sera abordé plus tard¹³⁵, avaient été d'un grand apport à ces premières expressions stylistiques issues d'une réinterprétation des styles orientalisants. L'impact de telles expériences faites dans les centres urbains comme Istanbul, le Caire, et par la suite Alger, Tunis et les villes nouvelles au Maroc a mis au jour les attitudes dominantes dans les échanges interculturels.

Du fait, qu'elle était annexée au territoire métropolitain, l'Algérie fut longtemps absente dans les premières expositions, et ne se verra représentée pour la première fois qu'à l'issue de la septième exposition universelle de 1867¹³⁶, la quatrième sur le sol métropolitain de l'Empire français. Depuis, elle sera régulièrement présente. Cependant, l'intérêt que l'on porte à ces expositions réside dans le fait que les constructions représentant les pays du *Maghreb* (et même certaines du *Machreq* tel que l'Empire Ottoman et l'Égypte), sont construites à l'image de certains monuments existant réellement dans ces pays. On voit bien que le pavillon de la Tunisie, celui du Maroc, de l'Égypte (**Fig. 32**), et même celui de la porte sublime '*Bab El-Ali*' (l'Empire ottoman) esquissaient à maintes reprises des avatars de quartiers, de ruelles, de monuments célèbres, issus de ce pays. C'était presque de véritables médinas au cœur des grands parcs d'expositions.

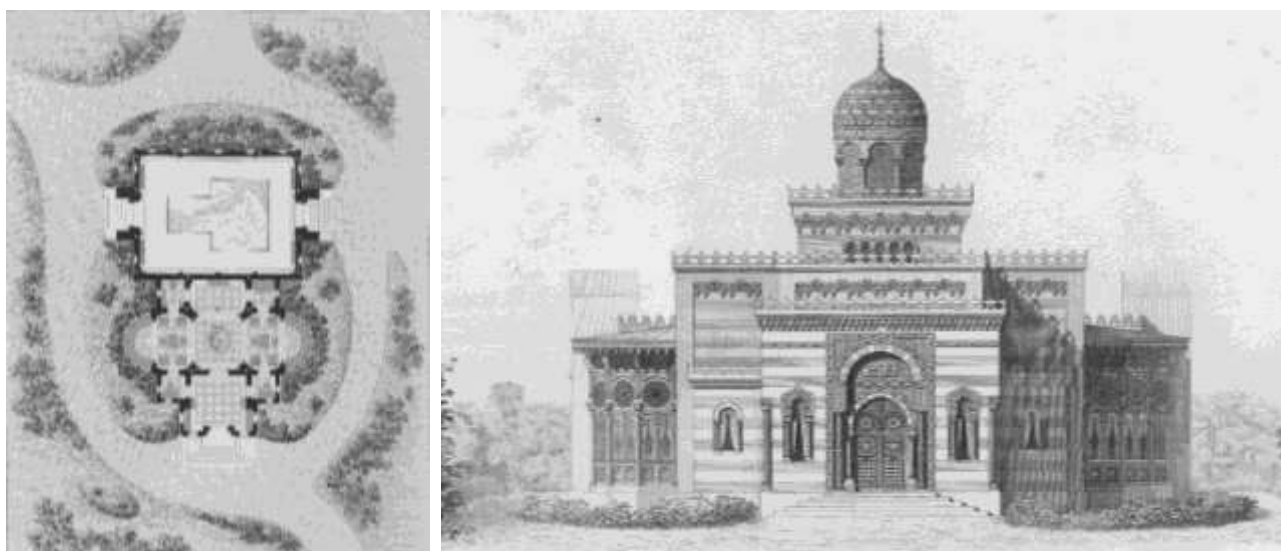


Fig. 32 – Plan & Façade du Slemalik, pavillon d'Égypte à l'exposition universelles, Paris, 1867, Architecte : Drevet
Source : Revue générale de l'architecture et des travaux publics, C. DALY, 1870, pl. 45, 46.

¹³⁵ En faisant une lecture rétrospective sur sa production architecturale de plusieurs pavillons lors des expositions universelles de 1889 et 1900.

¹³⁶ Sous le thème histoire du travail, et lors de cette exposition, ouverte au public le 1^{er} avril 1867, le pavillon d'Algérie n'avait pas de grande importance qui pouvait susciter nos intérêts. C'est plutôt du pavillon égyptien de l'architecte Drevet. D'une surface de plus de 6 000 m², réparties sur quatre édifices : un temple, un Slemalik (une partie d'une maison caractérisant les demeures ottomans, réservée aux hommes ; contrairement au 'seraglio', qui est réservé aux femmes et interdit aux hommes), un hôtel et une écurie à chameaux. Oxford dictionary, « Definition of seraglio in British & World English », consulté, le 16.06.2014.

Là encore, c'est un moment unique où des constructions patentes participent à imaginer un monde exotique en grandeur nature. Il ne s'agit plus de récits de voyages ou de tableaux imaginaires des peintres romantiques des années 1820, mais de réelles constructions, même si parfois elles ont le caractère d'être des constructions éphémères. Il faut aussi préciser, qu'avec ces expositions officielles, nous sommes devant **les premières manifestations architecturales orientalisantes**, les prémices d'un style d'État qui se manifestera dans les pays du Maghreb au début du XX^{ème} siècle, et dont A. Ballu serait l'un des plus grands artisans.

La renaissance de l'art mudéjar : le Mudéjar revival en Espagne

Toujours à la même période, l'Espagne commença à se réconcilier avec son passé musulman glorieux. Après plus de quatre siècles d'austérité classique, on retrouve le goût raffiné atteint par les Nasrides et Mudéjars du XV^{ème} siècle. Grâce au mouvement romantique, on avait encouragé l'étude du patrimoine culturel du pays entrepris par de nombreux architectes, archéologues, artistes, qui ont publié leurs travaux dans des revues et des catalogues. L'impact fut essentiel pour la formation d'une conscience propice à la réévaluation du passé médiéval de l'Espagne différent à celui du reste de l'Europe de par la civilisation arabo-musulmane d'Andalousie.

Dans la pratique, la création de la Commission provinciale de la conservation des monuments avait en plus stimulé l'intérêt à cet héritage artistique¹³⁷, formant une terre favorable au développement de l'historicisme mauresque. La restauration de la décoration de l'Alhambra fut entre autres l'une des premières conséquences. La seconde serait donc la naissance d'une nouvelle architecture, qui avait caractérisé la Péninsule Ibérique.



Fig. 33 – Intérieur et extérieur de la gare de Tolède en Espagne, 1919
Source : www.flickr.com/photos/marcp_dmoz/3722321926
& <http://i82.servimg.com/u/f82/13/32/25/28/toledo10.jpg>

¹³⁷ J. M. R. DOMINGO, 1999, p. 266.

C'est ainsi que, dans de nouveaux programmes, majoritairement publics (**Fig. 34**), tel que des marchés couverts, des gares (**Fig. 33**), des églises et des écoles, on conçoit des bâtiments faisant rappel direct à l'art mudéjar, ou Nasride. Ce choix d'user des répertoires mauresques est ambigu dans la mesure où il atteste de deux attitudes totalement contradictoires : d'une part, le souci d'appréhender une diversité culturelle pleine d'exotisme évocateur qui relève d'une culture occidentale cosmopolite, d'autre part, la quête identitaire de redécouverte et d'affirmation des traditions locales, propres à l'Espagne. Ce style orientalisant de l'Espagne s'inspire donc d'un seul et unique passé, sans aller vers d'autres cieux chercher des formes n'appartenant pas à une des civilisations ayant régné entre les VII^{ème} et XV^{ème} siècles, dans la péninsule ibérique. Il signe par ce fait la troisième manifestation architecturale orientaliste. Il restera en vigueur jusqu'aux années 1920, et connaîtra l'adhésion même partielle d'illustres architectes espagnoles, à l'image de l'illustre architecte espagnole Antony Gaudi.



Fig. 34 – L'hôtel des postes principal de la ville de Saragosse, 1926

Source : fr.wikipedia.org/wiki/N%C3%A9o-mud%C3%A9jar#/media/Fichier:Zaragoza_-_Correos_-_Fachada.jpg

Le Second Empire et la nouvelle politique de Napoléon III en Algérie

En décembre 1848, à la chute de *La Monarchie de juillet*, Napoléon III, alors encore Charles Louis-Napoléon, avait été élu à la présidence de *La Seconde République*, suite à un suffrage universel masculin. Cinq ans plus tard, il s'était autoproclamé Empereur des Français sous le titre de Napoléon III, avait aboli le régime républicain '*La Seconde République*', et avait instauré enfin ce que l'on appelle en Histoire '*Le Second Empire*'. Sur le plan politique, de grands changements vont s'opérer, notamment, l'instauration d'un éphémère *ministère d'Algérie et colonies*¹³⁸. Avec son collaborateur et conseiller, l'orientaliste Ismail Urbain¹³⁹, Napoléon III

¹³⁸ Le 24 Juin 1858, Napoléon III nomme son cousin Jérôme Napoléon ministre de l'Algérie et des colonies, il resta jusqu'au 09 Mars 1859. Après sa démission il fut remplacé par le ministre de l'agriculture et du commerce Rouher, qui assura l'intérim jusqu'à la nomination de Jules Chasseloup-Laubat le 21 Mars 1859. N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 116.

¹³⁹ Son vrai nom est Thomas APPOLLINE (1812-1884), Fils d'un négociant marseillais installé à Cayenne, Urbain Brue, et fille d'esclave au nom Marie Gabrielle Appoline. Est un homme politique, érudit et écrivain orientaliste fervent

instaura une nouvelle politique en Algérie. Une politique qui privilégie l'aspect pacifique sur le militaire¹⁴⁰. Il avait redonné ainsi aux indigènes quelques attributions et droits, tout en offrant aux colons de larges avantages économiques¹⁴¹. Cependant, le grand mérite qu'on lui doit s'illustre dans sa politique urbaine et architecturale. Après sa double visite de 1860 et de 1865, il avait mis fin à trente années d'expropriations, destructions et démolitions de tout ce qui a trait avec l'architecture locale. Sa politique a non seulement mis fin aux destructions et percements dans les tissus traditionnels, mais elle a aussi permis la préservation, restauration et remise en valeurs de quelques monuments arabes¹⁴².

En ce troisième quart de siècle, l'heure est aux bilans de colonisation, aux remises en cause des choix politiques opérés jusque-là et aux réformes radicales. C'est ainsi que l'on a compris que « l'expansion européenne a pour conséquence inéluctable la destruction des cultures orientales par la contamination européenne naissante à travers le processus de 'civilisation' ou de 'modernisation' », ainsi, les érudits orientalistes « *se doivent de sauver, autant qu'il est possible, la culture authentique avant sa disparition. Cette recherche de sauvetage préserve d'abord un patrimoine intellectuel avant de s'étendre, grâce à l'archéologie et aux Beaux-arts, au patrimoine matériel. Cette démarche a pour résultat inattendu de faire ressurgir des pans entiers d'un patrimoine oublié par les natifs (...) et de produire des interprétations de l'histoire de l'Orient totalement inédite* »¹⁴³.

Le mérite que l'on doit donc à Napoléon III et son conseiller Ismail Urbain est important. En effet, c'est pour la première fois aussi que l'art arabo-musulman et mauresque, longtemps marginalisé par le précédent régime de *La Monarchie de juillet*, est remis à l'honneur, reconsidéré comme un art, un pan d'histoire et de civilisation de ces terres tout comme la civilisation antique romaine. Il faut dire par ailleurs, que l'intérêt porté par *Le Second Empire* aux arts orientaux n'a nullement été une fin en soi ; il ne s'agit pas non plus « de se mettre au service de l'impérialisme mais bien d'en atténuer les conséquences inévitables » dues à la colonisation.

défenseur des droits des autochtones en Algérie, en 1833 il se convertit à l'islam en Égypte, et prend comme une épouse une constantinoise. Il publie une série d'ouvrages et d'articles le plus souvent sous le pseudonyme de Georges Voisin, tel que *L'Algérie pour les Algériens*, parut en janvier 1861, juste après la première visite de Napoléon III en Algérie, et dont il était devenu l'un des plus proches conseillers-collaborateurs. Société des Études saint-simoniennes et M. LEVALLOIS, 2012, « Ismaïl Urbain », consulté, le 18.10.2013.

¹⁴⁰ Cette politique pacifique se base sur trois principes : La liberté politique, économique et l'assimilation des indigènes aux Français. É. H. CORDIER, 1937., cité par N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 116. & C. L.-N. BONAPARTE, 1865, *op. cit.*

¹⁴¹ Entre autre le Sénatus-consulte du 14 juillet 1865, sur l'état des Personnes et la Naturalisation en Algérie. Une loi qui permet aux indigènes de jouir de la citoyenneté française sous conditions. J. E. SARTOR, 1865.J.-P. Maury et Mjp.univ-perp.fr, 2007, « Sénatus-consulte. Sur l'état des personnes et la naturalisation en Algérie », consulté, le 15.08.2014.

¹⁴² De nombreuses mosquées comme celle de Sidi Belahacen Et-Tensassi, ou la grande mosquée de Tlemcen, la mosquée de Mansourah furent l'objet de campagne de confortement et de restauration, sous l'égide d'Edmond Duthoit, alors architecte en chef des monuments historiques d'Algérie. N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*

¹⁴³ H. LAURENS, 2007, *op. cit.*

L'année 1870 est marquée par la défaite de Sedan qui opposait la France et la Prusse, la puissance européenne montante dirigée par Bismarck¹⁴⁴, qui donna plus tard naissance à la confédération d'Allemagne. Cet événement majeur signera la chute *du Second Empire* en faveur d'un nouveau régime politique totalement républicain. Une grande partie de ce qu'avaient entrepris Napoléon III et Ismail Urbain serait finalement remis aux oubliettes. La colonisation pure et dure reprend un second souffle. C'est la naissance de *la troisième république*, mais aussi c'est la fin *du royaume arabe* de Napoléon III. Désormais, l'Algérie sera considérée comme un département appartenant à la France, régie par des lois spécifiques instaurées à partir de Paris.

L'enquête sénatoriale de 1892 et les réformes politiques

À la chute *du Second Empire*, les affaires de l'Algérie vont se voir transférées à la métropole¹⁴⁵. La direction de la plupart des services administratifs se fit par des décrets dits de *rattachement* explique Jules Cambon¹⁴⁶. L'auteur précise que « *dans ce système, toutes les affaires algériennes sont placées sous l'autorité directe des ministres compétents ; elles échappent dès lors au gouverneur général, qui se transforme en un simple organe de transmission passif et subordonné, comme un préfet* »¹⁴⁷. De plus, « Les bureaux de Paris avaient une tendance fâcheuse à les traiter comme celles de la métropole ». Ce qui provoqua quelques incohérences dues à l'inadaptation de ces décisions à la réalité algérienne. Des hommes politiques en métropole étaient d'accord pour réclamer l'application d'une autre méthode de gouvernement et d'administration. C'est ainsi que « *l'attention des pouvoirs publics fut éveillée en 1891, le Sénat nomma une Commission*¹⁴⁸ *de dix-huit (18) membres pour étudier, sous la présidence de Jules Ferry, les réformes à introduire dans l'administration de l'Algérie* »¹⁴⁹. La commission regroupa Jules Ferry, président ; Challemel-Lacourt Berthelot, vice-présidents ; Franck-Chauveau Pauliat, secrétaires ; Reymond, Jacques, général Deilis, Jules Guichard Clamageran, Émile Combes, Isaac Labiche, Dide Maugun, général Billot, Hugo de Cès-Caupeinne. Suite au décès de Jules Ferry, Constans fut élu président ; Clamageran succéda comme vice-président à Challeniel-Lacour, devenu président du Sénat ; Léopold Thésard Rruel, André Lavertujon, Tolain, Jean Dupuy remplacèrent dans la commission des membres décédés ou non réélus.

¹⁴⁴ Otto Eduard Leopold von Bismarck, Chancelier Allemand, Global-ethic-now.de, « Otto Eduard Leopold von Bismarck (1815–1898) », consulté, le 05.02.2014.

¹⁴⁵ Le décret du 26 Août 1881, met le territoire algérien sous le régime de rattachement à la métropole, E. J. DUVAL, 2008, p. 281.

¹⁴⁶ Jules CAMBON (1845 – 1935), Avocat de formation, administrateur français, il fut Gouverneur de l'Algérie entre 1891 et 1897, Grand-croix de la Légion d'honneur et élu en 1918 au fauteuil 40 de l'académie. Academie-francaise.fr, « Jules CAMBON », consulté, le 10.08.2014.

¹⁴⁷ J. CAMBON, 1918, p. 04.

¹⁴⁸ La commission sénatoriale d'étude des questions algériennes. *Ibid.*, p. IX.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. IX.

De 1892 à 1896, cette *Commission* a publié des rapports précieux pour l'histoire de l'Algérie, car traitant les questions les plus cruciales dans la politique de gestion d'administration du territoire. Ces rapports concernent aussi bien l'instruction publique primaire et supérieure des indigènes, que les attributions du gouvernement général de l'Algérie, mais aussi le régime fiscal ou forestier. À la fin du XIX^{ème} siècle, « *les idées de la Commission sénatoriale avaient triomphé ; la politique des rattachements était condamnée. On avait rapporté les décrets de 1881 et reconnu la nécessité de restituer au gouverneur général la plénitude de l'autorité dans la Colonie. Le souffle libéral d'où est sorti l'institution des délégations financières, commençait à se faire sentir* »¹⁵⁰.

La belle époque va bientôt commencer. En effet, au début du XX^{ème} siècle, le système colonial était arrivé à son summum. La logique impériale avait passé par une remise en cause, sur des bases scientifiques, des modes de gestion et des savoirs correspondants. Le savoir colonial, fondé sur l'utilisation des sciences sociales pour mieux comprendre le contemporain, se donne une profondeur historique en ayant recours à l'orientalisme savant. C'est sur la base de cette nouvelle idéologie que des réformes ont été adoptées ; cela avait débuté avec l'instauration de l'autonomie financière, promulguée par la loi du 19 décembre 1900. En vertu de cette loi, le Gouvernement général de l'Algérie s'est octroyé de grandes prérogatives et libertés pour le développement des territoires locaux. Le développement architectural et urbain des villes et communes rurales du pays n'avaient pas échappé donc pas à ces réformes, et c'est ainsi que C. Jonnart fraîchement nommé gouverneur général de l'Algérie le 03 octobre 1900, avait émis une série d'instructions qui allait bouleverser les traditions classiques et éclectiques des édifices publics construits jusque-là, comme nous allons le voir dans le second chapitre.

La documentation de l'architecture musulmane

En cette période, on avait commencé à relever, étudier et analyser les principaux monuments arabes de l'Algérie et même d'ailleurs (Espagne, Tunisie, Égypte, Syrie, etc.). On s'était attelé à chercher des filiations historiques et à mettre en avant les premiers livres d'histoire de l'architecture islamique. On avait commencé aussi à créer un peu partout dans le monde arabe des comités de conservation des monuments de l'art arabe, à l'image de celui du Caire fondé en 1881. Jules Bourgoïn avait occupé un poste important au sein de cet établissement, qui lui permettait ainsi de rassembler un corpus impressionnant de relevés faits dans les monuments les plus insolites d'Égypte. Il effectua durant plusieurs années des relevés très précis, qui avaient fait à son retour en France, en 1884, l'objet d'une publication majeure, considérée jusqu'à nos jours comme le principal traité d'architecture d'Égypte musulmane.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. X.

Intitulé « Précis de l'art arabe et matériaux pour servir à la théorie et à la technique des arts de l'Orient musulman », ce livre relate grâce aussi à un texte subtil et richement illustré de gravures, l'essentiel de l'art arabe d'Égypte. En plus de cet ouvrage, l'auteur rédigea entre 1873 et 1905 plus de dix ouvrages¹⁵¹ sur l'architecture, l'ornementation et l'art arabe.



Fig. 35 – Vue intérieure de la mosquée Barkouk, 1386

Fig. 36 – Vue extérieure de la mosquée du Sultan El-Moeyed, 1421

Source : P. X. COSTE, 1839, pl. XXXII.

Toutefois, Bien avant l'œuvre majeure de Bourgoïn, les balbutiements d'historicisation de l'architecture arabo-islamique avaient commencé aux siècles des lumières. Précisément, vers le début du XIX^{ème} siècle, qui coïncidait aux premiers retours scientifiques fructueux de l'expédition d'Égypte de Napoléon I^{er}. C'est souvent par ricochet à l'étude de l'architecture antique d'Égypte et plus tard d'Algérie, puis de Tunisie, que l'architecture islamique avait commencé à se découvrir. En voulant réécrire l'histoire universelle de l'architecture, l'œil attentif et professionnel des premiers architectes français ayant fait des voyages divers vers les contrées islamiques, ne pouvait rester indifférente face à cette architecture humaniste. C'est ainsi que l'on avait tenté d'en fabriquer l'histoire¹⁵², afin d'en combler les pans manquants malgré les réticences des académies, gardiennes des traditions classiques. Ces premières

¹⁵¹ Entre autres : *Théorie de l'ornement*, 1873., *Les éléments de l'art arabe : Le trait des entrelacs*, 1879., et *Les Arts arabes*, 1867-1873. & « *Plafond d'une fontaine au Caire* », *Le Moniteur des architectes*, J. BOURGOÏN, 1875.

¹⁵² L. DECLÉTY, 2005, p. 76.

études sur l'architecture islamique sont toutes des monographies consacrées à une ville ou une région, les plus nombreuses étant consacrées à l'Espagne et à l'Égypte¹⁵³.

Pascal Coste¹⁵⁴, l'un des pionniers à avoir écrit dans l'histoire de l'architecture islamique, était l'architecte du roi d'Égypte Mehmet Ali, sans qu'il soit un érudit en la matière. Ses fonctions officielles lui avaient permis pour la première fois d'accéder à un certain nombre de monuments de la capitale égyptienne, jusque-là interdits d'accès aux étrangers. Ces travaux de relevés des monuments du Caire, notamment des vues intérieures inédites des mosquées lui valurent un franc succès (**Fig. 34 & Fig. 35**) et avaient fait l'objet de publication¹⁵⁵, en 1839. À l'image de Coste, d'autres architectes, Français, Anglais et Allemands, s'étaient aussi lancés dans des aventures pareilles, à l'image d'Owen Jones¹⁵⁶, et Girault De Prangey¹⁵⁷, qui en cette première moitié du XIX^{ème} siècles, avaient séjourné en Espagne pour s'initier à l'étude de ses édifices d'époque médiévale andalouse. Leurs travaux avaient été aussi publiés¹⁵⁸.

Cette première tentative d'écriture de l'histoire était l'œuvre d'architectes, explique L. DECLÉTY. Bercés dans une formation académique, leurs écrits étaient caractérisés par les paradigmes hérités à l'académisme néoclassique. La démarche consiste à décrire le plan, l'élévation et la décoration des édifices les plus remarquables et à les comparer. Excluant ainsi toute tentative d'historicisation, mais incluant tout de même certains présupposés relatifs aux conditions socioculturelles à la base de cette production architecturale, d'une part ; et un essai de classification grâce à la théorie de l'évolution cyclique des civilisations et des arts, d'autre part¹⁵⁹. À ce propos P. Coste et G. De Prangey, ne s'étaient guère gênés d'affirmer que l'art Nasride en Espagne et mamlouk en Égypte constitue le plus haut degré de perfection. Toutefois, ils se rétractèrent à aborder quelques faits de filiations stylistiques : « Je ne chercherai pas à expliquer comment et pourquoi [l'arc en ogive] paraît d'abord dans l'architecture arabe », annonce Pascal Coste dans son ouvrage¹⁶⁰.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 76.

¹⁵⁴ Pascal-Xavier COSTE, (1787 – 1879), architecte marseillais, diplômé de l'École des Beaux-arts de Paris, il occupa le poste d'Architecte de la ville de Marseille, où il réalisa plusieurs œuvres (églises, chapelles, marché, abattoir...). numerique.culture.fr, Patrimoine numérique, « Biographie de Pascal-Xavier Coste », consulté, le 11.09.2014.

¹⁵⁵ Architecture arabe, ou Monuments du Kaire, mesurés et dessinés, de 1818 à 1825, P. X. COSTE, 1839.

¹⁵⁶ Owen Jones, (1809-1874), architecte Anglais, son exploration du proche orient et de l'Espagne, lui a permis de produire son ouvrage majeur connu sous le titre de *grammaire de l'ornement*. britannica.com, Encyclopædia Britannica, « Owen Jones », consulté, le 11.09.2014.

¹⁵⁷ Joseph Philibert Girault DE PRANGÉY, (1804-1892), dessinateur Français, élève à l'école des Beaux-arts de Paris, il voyagea vers la Grèce, et passe par tout le moyen orient T. EHRMANN, « Joseph DE PRANGÉY », consulté, le 11.09.2014.

¹⁵⁸ Monuments arabes et mauresques de Cordoue, Seville et Grenade, P. J. GIRAULT DE PRANGÉY, 1837., et Plans, elevations, sections and details of the Alhambra, from drawings taken on the spot in 1834, O. JONES, 1845.

¹⁵⁹ L. DECLÉTY, *op. cit.*, p. 78.

¹⁶⁰ P. X. COSTE, 1839, *op. cit.*, p. 31., cité par L. DECLÉTY, *op. cit.*, p. 79.

L'histoire de l'architecture au début du siècle ne se fixe pas encore comme objectif d'interpréter. Il s'agit avant tout de décrire en détail chaque édifice en agrémentant le discours de quelques dates. On cherchait d'abord à confirmer la beauté plus ou moins grande des monuments ; les hypothèses d'interprétation sont rarement mises en avant. Rares sont les explications, qui se résument plutôt à des convictions hâtives des auteurs plutôt qu'à des études scientifiques¹⁶¹.



Fig. 37 – Extraits des relevés de la médersa Tachfinia de Tlemcen, 1342, dessins d'Edmond Duthoit, 1872
Source : Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

Par ailleurs, dans les dernières décennies du siècle, l'écriture de l'histoire de l'architecture islamique avait échappé aux architectes et devenait de plus en plus l'apanage des théoriciens et des orientalistes-archéologues. Les pays du Maghreb sous le joug de la colonisation sont devenus plus accessibles à l'étude. Des expéditions, avaient déjà été lancées par l'académie des inscriptions et belles-lettres dès les années 1839 en Algérie. Ces études se poursuivaient tout au long du XIX^{ème}, notamment dans le cadre de l'expédition de Tunisie de 1881, avec Henri Saladin¹⁶², ou la commission des monuments historiques que présidait Edmond Duthoit¹⁶³, puis A. Ballu. Ces derniers se sont spécialisés même dans les études des monuments maghrébins de toutes les époques, y compris médiévales mauresques. À ce titre E. Duthoit, et son collaborateur puis successeur A. Ballu, à la tête de la commission algérienne des monuments historiques, avaient rédigé des rapports et procédé à de minutieux relevés architecturaux marqués de

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² Henri Jules Saladin, (1851-1923), Architecte diplômé de l'École des Beaux-arts de Paris, il fut associé à la mission de Tunis de 1881. Il participa à l'inventaire des vestiges de l'antiquité, mais également il porta un grand intérêt à l'art musulman, pour lequel il produira plusieurs ouvrages. M. BACHA, 2009., in N. OULEBSIR et M. VOLAIT, 2009a, p. 215.

¹⁶³ Edmond Clément Marie Duthoit (1837-1889) architecte français, élève d'Eugène Viollet Le Duc, architecte en chef des monuments historiques d'Algérie. Il participa aux fouilles des sites romains de Tipaza, Timgad, Djemila. Il s'intéressa après à l'archéologie musulmane. N. OULEBSIR, 2009. in N. OULEBSIR et M. VOLAIT, 2009a, *op. cit.*

virulentes critiques (**Fig. 37 & Fig. 38**), ainsi que des essais de filiation artistique notamment celle du Maghreb médiéval avec celle de l'Andalousie musulmane¹⁶⁴.

Ainsi, la documentation historiographique de l'architecture orientaliste se poursuit, grâce à des érudits spécialisés, vers la fin du siècle. Les études étaient devenues plus précises, et l'introduction des photographies donne encore plus d'objectivité aux différentes interprétations données par les historiens. À ce titre, s'illustre « la plume de Daniel Ramée ou d'Auguste Choisy. Ces deux auteurs intègrent dans leur histoire l'ensemble de l'architecture islamique en compilant les travaux de leurs prédécesseurs et en s'appuyant sur le vaste corpus iconographique disponible »¹⁶⁵.

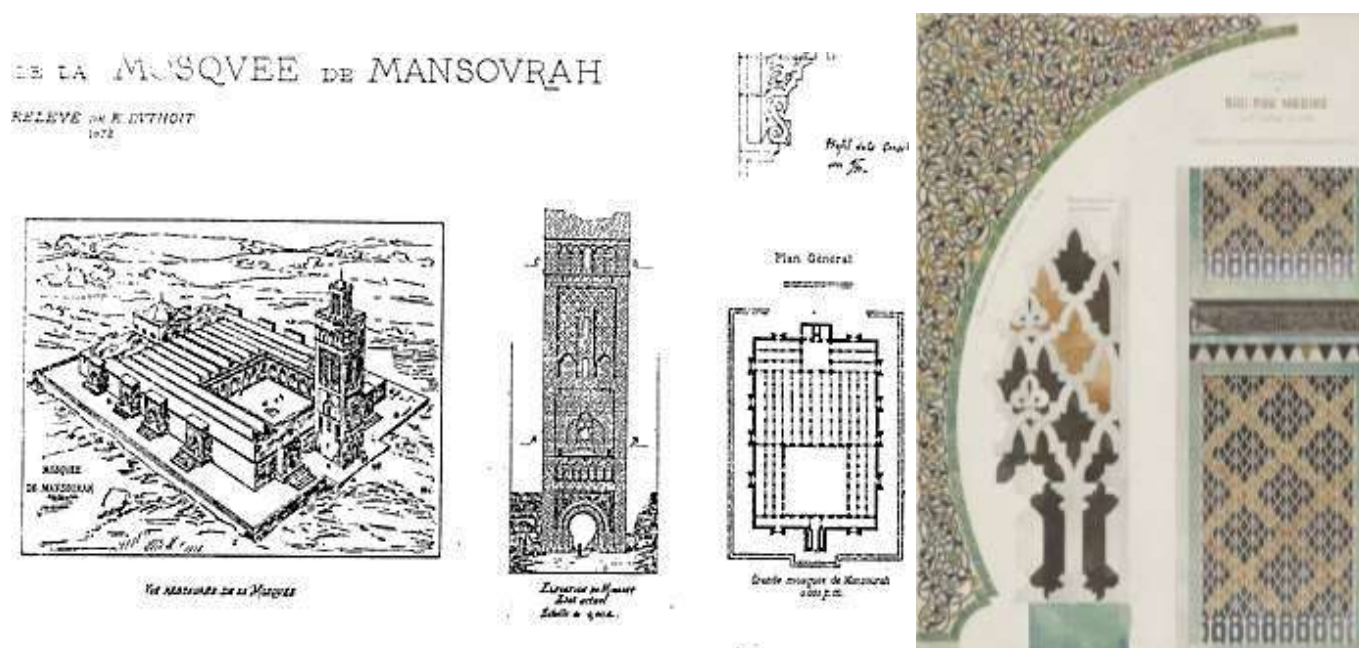


Fig. 38 – Essais de restitution graphique mosquée de Mansourah & Sidi Bodmedian dessins d'Edmond Duthoit, 1872
Source : N. OULEBSIR et M. VOLAIT, 2009b, p. 61. & Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

Là, le recours à de nouvelles méthodologies analytiques empruntées à d'autres sciences n'était pas à s'exclure. L'art islamique à cette période était devenu un champ d'études scientifiques à part entier. L'apport des érudits pas uniquement en architecture était palpable, particulièrement grâce aux apports des sociétés savantes que nous allons aborder. Jamais la connaissance des arts et de l'histoire de l'architecture orientale n'avaient atteint un tel degré d'intérêt. Une connaissance servant à la fois les ouvrages encyclopédiques riches de préceptes, mais aussi à des champs matériels beaucoup plus pratiques, que ce soit pour l'enseignement ou même la maîtrise d'œuvre qui commençait à faire recours, à des styles éclectiques pluriels incluant la strate architecturale orientaliste, trois domaines étroitement liés.

¹⁶⁴ Entre autres : Rapport sur une mission scientifique en Algérie, E. C. M. DUTHOIT, 1873., et L'architecture arabe en Algérie, A. BALLU, 1923a.

¹⁶⁵ L. DECLÉTY, *op. cit.*, p. 76.

L'enseignement de l'architecture musulmane

À côté de la question de l'étendue des connaissances maintenant disponibles sur l'histoire de l'architecture arabo-islamique, se pose une autre, plus pertinente encore, de son enseignement dans les sphères des écoles d'architecture, une des conditions *Sine quo non* de la pratique d'un style donnée. L'un des premiers cours intégrant la chaire d'histoire d'architecture islamique à l'École des Beaux-arts de Paris fut l'œuvre de Jean-Nicolas Huyot¹⁶⁶, remontant toujours à l'aube du mouvement romantisme. Sous l'égide de Quatremère De Quincy¹⁶⁷, alors secrétaire de l'*Académie des Beaux-arts* entre 1816 et 1839¹⁶⁸. N. Huyot avait prodigué plusieurs leçons sur l'architecture d'orient et d'Andalousie, essentiellement basé sur des expériences personnelles, ou sur les rares écrits scientifiques de l'époque. Il a fallu attendre, la publication des ouvrages majeurs de J. Bourgoïn, d'O. Jones et d'A. Choisy pour que la chaire d'histoire s'alimentât d'apports plus scientifiques et objectifs. Cela coïncide aussi avec la période où un bon nombre d'architectes du Gouvernement général de l'Algérie, entre autres Henri Petit, Albert Ballu et Gabriel Darbeda¹⁶⁹, passèrent leurs classes à l'École des Beaux-arts de Paris, et qui étaient d'un grand apport à l'essor d'un style néo-mauresque officiel en Algérie.

L'apport des sociétés savantes

Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, les hommes de science continuaient sur terrain à chercher à comprendre, à analyser, et à produire des connaissances sur l'art, l'histoire, la littérature orientale maghrébine et andalouse. Des hommes comme, Louis Adrien Berbrugger¹⁷⁰, Albert Devoulx¹⁷¹ et Edmond Duthoit, et plus tard les frères William et Georges Marçais, Albert Ballu et Stéphane Gsell, vont se distinguer en produisant une riche documentation illustrée et diffusée dans des bulletins de publication périodiques, donnant naissance à un bon nombre d'associations d'érudits plus connues par l'appellation '*Sociétés d'émulation*' ou '*savantes*'. Ce sont des sociétés d'hommes européens pour la plupart. Des hommes civils ou militaires cultivés œuvrant ensemble à des études dans les domaines des arts, des sciences et des lettres. Les

¹⁶⁶ Jean-Nicolas HUYOT (1780-1840), architecte et archéologue français, très connu pour avoir participé à l'édification de l'arc de triomphe de l'étoile. P. PINON, 1994.

¹⁶⁷ Antoine Chrysostome Quatremère De Quincy (1755 – 1849), Archéologue, érudit d'histoire français. Député, il fut nommé en 1816 intendant des Arts et Monuments publics et secrétaire de l'académie des Beaux-arts. larousse.fr, Encyclopédie Larousse en ligne, « Antoine Chrysostome Quatremère DE QUINCY », consulté, le 11.09.2014.

¹⁶⁸ P. PINON, 2009., in N. OULEBSIR et M. VOLAIT, 2009a, *op. cit.*, p. 14.

¹⁶⁹ Gabriel Darbeda (1869 - 1949), architecte algérien de naissance, d'origine italienne, a effectué ses études à Paris. Darbeda revint à Alger en 1900. Il fut nommé contrôleur des constructions scolaires, il réalisa le Lycée de jeunes filles et la section d'Art musulman au musée des Antiquités, il restaura la villa Abd-el-Tif, ainsi qu'à la transformation du Palais d'été, titulaire de la chaire d'architecture à l'École des Beaux-arts d'Alger de 1911 à 1927. S. ALMI, 2002, *op. cit.*

¹⁷⁰ Louis Adrien Berbrugger (1801 – 1869) Archiviste paléographe, Archéologue et philologue français spécialiste de l'Algérie. Il fut aussi conservateur de la bibliothèque-musée d'Alger. Après la première expédition de Constantine, le savant revint avec deux mille volumes de manuscrits arabes. En 1856 il fonda la Société historique algérienne, dont il sera le président, et en 1863, il intégra aussi la Société archéologique du département de Constantine, cths.fr, Le comité des travaux historiques et scientifiques, « BERBRUGGER Louis Adrien », consulté, le 09.09.2014.

¹⁷¹ Albert Devoulx (1826 – 1876) Conservateur des Archives du Service de l'enregistrement et des Domaines à Alger. Membre fondateur de la Société historique algérienne, et Correspondant de l'institut Égyptien, de l'académie d'Aix, de la Société de Statistique de Marseille, ainsi que d'autres sociétés des Lettres, Arts & Sciences. A. DEVOULX, 1870.

résultats de leurs travaux sont souvent publiés sous forme de bulletins, de revues ou des actes, édités périodiquement par la ladite société.

À l'image des sociétés savantes de la métropole, l'Algérie avait connu dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, pas moins de douze sociétés savantes (**Fig. 39**)¹⁷², dans divers domaines. La toute première, '*Société archéologique du département de Constantine*' fut fondée à Constantine le 5 décembre 1852, et autorisée le 12 du même mois. Elle avait pour organe de publication un périodique *Recueil des notices et mémoires de la société archéologique de Constantine*. Sur ce dernier, plusieurs érudits et archéologues à l'image de L. Lacquot ou Fignan publiaient régulièrement, entre 1863 et 1928, d'importantes contributions dans divers domaines.

ID	Nom de la société savante	Organe de publication	Domaines
01	- Société archéologique du département de Constantine - Ville : Constantine - Fondation : 05/12/1852 - Autorisation : 12/12/1852	- Album du musée de Constantine - Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine	- Archéologie - Lettres - Sciences - Géographie
02	- Société Historique algérienne - Ville : Alger - Fondation : 1856	- Revue africaine - Du <i>meilleur système à suivre pour l'exploration de l'Afrique centrale</i>	- Archéologie - Lettres - Sciences & Géographie
03	- Société de médecine d'Alger - Ville : Alger - Fondation : 06/07/1860	Bulletin de la société de médecine d'Alger	Sciences médicales
04	- Académie d'Hippone - Ville : Constantine - Fondation : 08/04/1863	- Bulletin de l'académie d'hippone - Essai d'un catalogue minéralogique algérien alphabétique et descriptif	- Archéologie - Histoire - géographie
05	- Société des sciences physiques, naturelles, et climatologique de l'Algérie - Ville : Alger - Fondation : 12/12/1863 - Autorisation : 22 /12/1863	Bulletin de la société des sciences physiques, naturelles et climatologique d'Alger	- Sciences physiques - Climatologie - Sciences naturelles
06	- Société des Beaux-arts, des sciences et des lettres d'Alger - Ville : Alger - Fondation : 1868	- Revue Algerienne - Annuaire annuel - L'élégie par M. Remy Trech	- Sciences - Lettres - arts
07	- Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran - Ville : Oran - Fondation : 19/06/1878	- Bulletin de la société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran - Bulletin trimestriel des antiquités africaines	- Géographie - Archéologie
08	- Société de géographie d'Alger - Ville : Alger - Fondation : 04/09/1879	Bulletin de la société de géographie d'Alger	Géographie
09	- Association scientifique algérienne - Ville : Alger - Fondation : 27/10/1879	Bulletin de l'association scientifique algérienne	- Sciences physiques - Mathématiques - Sciences médicales - Sciences naturelles - Agronomie - Géographie & climatologie

Fig. 39 – Tableau énumérant les sociétés savantes fondées en Algérie au XIX^{ème} siècle.
Source : l'Auteur (2014) & E. LEFÈVRE-PONTALIS, 1887, p. 141, 142.

¹⁷² E. LEFÈVRE-PONTALIS, 1887, p. V.

Quatre ans plus tard, Alger voit naître l'une des plus prestigieuses sociétés savantes françaises, sous la présidence d'A. Berbrugger. La société qui avait regroupé les hommes de sciences et de lettres les plus connus d'Algérie, était à l'origine du périodique le plus riche, et le plus concentré en études d'histoire, de lettres et de sciences d'Algérie. Durant plus de cent six ans (1856-1962)¹⁷³, la société avait régulièrement publié *'la revue africaine'*, un journal trimestriel généraliste, mais qui traitait souvent du patrimoine architectural et archéologique.

Par ailleurs, la sensibilité à l'égard des arts, sciences et lettres orientales de certains de ces auteurs n'était pas fortuite. En effet, ils avaient dès leurs jeunes âges une grande réceptivité à l'égard de l'orient. Leurs voyages, aussi bien que leurs formations académiques, avaient largement influé sur leurs futurs professionnels. Ainsi, l'architecte Edmond Duthoit, formé par l'illustre Viollet Le Duc, avait passé son enfance en voyageant en Espagne, au Moyen-Orient et en Algérie. Il avait développé alors une sensibilité, dès son jeune âge, à l'art islamique. Son talent d'architecte et dessinateur lui avait permis de réaliser une grande collection de dessins techniques sur les monuments du Proche-Orient et d'Algérie, dont il avait publié une grande partie dans des ouvrages. En 1880, il fut nommé Architecte en chef des monuments historiques en Algérie. Avec cette activité officielle, son influence sur les décisions de démolition des anciennes constructions mauresques avait été déterminante. À Tlemcen, il mena avec succès la requête populaire quant à la préservation de la grande mosquée de Tlemcen. Cependant, de la *'médresa Tachfinia'*, il n'avait pu préserver que des dessins et quelques fragments de carreaux de céramique que l'on retrouve au musée des antiquités d'Alger.

De même pour les Frères William et Georges Marçais qui avaient été forgés par un enseignement académique à l'école des langues orientales de Paris pour William, et à l'École des Beaux-arts de Paris pour Georges. Ils s'étaient installés à Tlemcen pour y commencer une grande carrière, comme homme de lettres d'orient pour l'aîné et chercheur en archéologie musulmane pour le plus jeune. Leurs apports pour la science, l'archéologie et la littérature orientale, avaient été considérables. Leurs ouvrages comme *'Les Monuments arabes de Tlemcen'*, *'l'Algérie médiévale, monuments et paysages historiques, Arts et Métiers Graphiques'* ou *'Les traditions islamiques'*, sont considérés parmi les plus importants de l'époque. En effet, Ils traduisaient le degré de maîtrise atteint par ces orientalistes, et offraient en cette fin du XIX^{ème} siècle le champ propice à une future réinterprétation architecturale de l'art arabo-mauresque que nous allons voir naître plus tard.

¹⁷³ Bibliothèque Virtuelle de l'université d'Alger, 2013, « Revue africaine. Journal des travaux de la Société historique algérienne [1856-1962] », consulté, le 09.09.2014.

L'apport du comité du vieil Alger et les Amis du vieux Tlemcen

Sur le modèle métropolitain de la commission municipale du vieux Paris, de nombreux comités semblables voient le jour, à Alger, à Tlemcen et à Constantine¹⁷⁴. Le plus connu avait été celui d'Alger, fondé par Poète sous l'initiative d'Henri Klein¹⁷⁵, l'illustre instituteur, journaliste et rédacteur en chef de la dépêche algérienne¹⁷⁶. Très vite, le comité connaît de nombreuses adhésions de qualité : des administrateurs, des militaires et même le Gouverneur général de l'Algérie à l'époque, Jonnart, furent membres. Ils lui avaient donné une grande notoriété malgré son statut non décisionnaire. Tout comme la commission parisienne, le comité du '*Vieil Alger*' s'est donné pour mission une œuvre totale ayant pour objectif la protection de la ville d'Alger mutilée depuis plus de soixante-quinze ans par le vandalisme colonial. Grâce à des équipes pluridisciplinaires et à un organe de presse remarquable - incarnée par le quotidien de la Dépêche algérienne, ensuite par la collection des '*feuilletts d'El-Djazaïr*'¹⁷⁷ (**Fig. 40**), ce comité avait réussi en une courte durée à mener de grandes campagnes de sensibilisation et de vulgarisation en faveur d'un retour vers les signes du passé de l'Algérie¹⁷⁸. Une série d'interventions glorifiant la nouvelle politique du gouvernement de Jonnart entamée au début du XX^{ème} siècle a permis certainement cet acte salvateur des patrimoines anciens d'Alger.

Il avait aussi réussi à œuvrer pour le classement d'un bon nombre de monuments musulmans et à user des statuts de ses membres, à l'image de Stéphane Gsell, alors correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres à Alger, afin de protéger les deux grandes mosquées d'Alger restantes (*Djamaâ El-Kabir* et *El-Djadid*). Ces deux mosquées étaient menacées de démolition, suite à l'adoption du Conseil municipal d'Alger, le 14 octobre 1910, du plan établi par l'ingénieur Eugène de Redon¹⁷⁹, lequel prévoyait leurs déplacements vers la haute Casbah en vue de dégager l'assiette qui accueillera un vaste projet de prolongement de l'ex-boulevard de la République. L'action du comité du vieil Alger, qui avait soutenu une requête

¹⁷⁴ Fondée par arrêté municipal le 17 Décembre 1897, elle prend ses fonctions depuis 1898, et continue à nos jours de fonctionner. Son rôle est d'établir la politique patrimoniale et urbaine de la ville de Paris, tout en axant ses actions particulièrement sur la protection et la mise en valeur des monuments, des sites et des quartiers historiques et archéologiques., Commission du Vieux Paris. Procès-verbal du 28 janvier 1898, Commission du Vieux Paris, 1898.

¹⁷⁵ S. ALMI, 2002, *op. cit.*, p. 74.

¹⁷⁶ Son nom complet est « la dépêche quotidienne d'Algérie », ce fut un quotidien en langue française édité à Alger.

¹⁷⁷ Dans un premier temps, ce fut le quotidien la dépêche algérienne, puis à partir de 1910, Henri Klein créa une série de magazines qui paraissaient régulièrement durant deux décennies et qui fut nommée : les Feuilletts d'El-Djazair, sur ce dernier il publia des monographies des anciens monuments, mais aussi à ceux nouvellement construits dans le nouveau style d'état. H. KLEIN, 1937, *op. cit.*

¹⁷⁸ N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 246.

¹⁷⁹ Art.8 Le concessionnaire s'engage à ne démolir les deux mosquées Hanéfite et Malékite qu'après leur reconstitution sur des points à déterminer par l'administration compétente, les parties contractante entendues, étant observé que, déjà au cours des enquêtes conférences officielles, le quartier arabe de la ville a été désigné comme devant être le siège naturel de ces deux mosquée.

L'acquisition des nouveaux emplacements, et la reconstruction des mosquées sont à la charge exclusifs du concessionnaire, aucun frais ni obligation ne devant en résulter pour la Commune. Municipalité d'Alger, 1910-1910., (14 Octobre, A30, N° :329).

formulée par des conseillers municipaux indigènes, avait permis d'empêcher à l'époque l'aboutissement du projet originel d'Eugène de Redon et qui était contraint de reconsidérer son projet en préservant les deux mosquées classées monuments historiques.

L'œuvre du Comité du vieil Alger ne se limitait pas à des actions à la faveur de la population musulmane et leur patrimoine architectural. En fait, loin d'être idéaliste par son discours patrimonial, notifie Nabila OULEBSIR, il avait la tendance à privilégier l'étude de quelques pans de l'histoire œuvrant à la justification de la présence française en Algérie. *« C'est ainsi que de nouveaux lieux sont consacrés grâce à la commémoration. À ce titre, le pavillon du coup d'éventail du 29 avril 1827 à l'origine de l'expédition d'Alger, celui où le Dey Hussein a reçu le 8 juillet 1830, le Général de Bourmont. Ou encore l'endroit où un certain Pons de Balaguer aurait, lors de l'expédition de Charles Quint contre Alger, en 1541, enfoncé son poignard dans les poutres de Bab-Azoun en criant "Nous reviendrons", se chargeant d'une valeur historique qui met en évidence l'histoire d'une campagne, où des Français se seraient distingués »*¹⁸⁰.

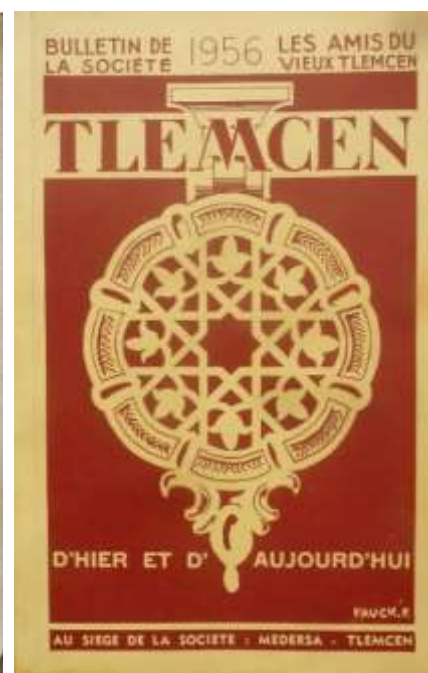


Fig. 40 – Couverture des Feuillets d'El-Djazaïr

Fig. 41 – Couverture du Bulletin de la société des amis du vieux Tlemcen

Source : www.abebooks.fr

Il est sans doute connu que l'action d'Henri Klein et de son comité était d'un grand apport pour le Gouvernement général et sa politique, par une sorte de propagande, mais aussi par d'autres actions plus concrètes en préservant et en mettant en valeur ce nouveau visage de la France protectrice largement répandu jusqu'à l'anniversaire du centenaire de la présence française en Algérie. Par ailleurs, À l'ouest comme à l'est, d'autres associations similaires voient le jour officiellement plus tardivement, mais dont les actions furent bien antérieures à leurs

¹⁸⁰ N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 246.

officialisations. À l'image du comité des Amis du vieux Tlemcen (**Fig. 41**) cher à Pierre Cardonne, et qui fut présidé à des années tardives par le directeur de la *médessa*. La société savante prenait alors siège dans cette médessa qui fera objet d'une lecture monographique, la rendant un des fiefs de l'orientalisme littéraire à l'ouest.

Conclusion

Tout au long de ce premier chapitre, nous avons vu que l'entreprise coloniale a été un fait historique marquant en Algérie particulièrement, mais aussi dans les pays voisins. La politique française en général, et plus singulièrement celle prônée en matière d'instruction publique, ou de développement urbain et de création architecturale avait évolué sous l'effet de multiples facteurs d'ordre politique tel que le changement de régimes, ou sous l'influence de plusieurs autres paramètres indirects, ayant contribué à la maturité atteinte à l'aube du XX^{ème} siècle d'une démarche plus ou moins conciliante à l'égard de la population autochtone longtemps marginalisée.

Cette politique avait d'un côté permis 'aux indigènes' d'accéder à un certain degré d'instruction pouvant même atteindre un rang universitaire, et d'un autre côté de voir ses signes du passé se remettre à l'honneur grâce à une série d'évènements comme l'exposition d'art musulman de 1905, l'exposition des arts et industries indigènes de 1924, organisées au siège de la '*médessa Thaalibia*' d'Alger fraîchement inaugurée. Là, les signes d'art mineurs comme celle majeurs du passé arabo-mauresque de l'Algérie se conjuguent grâce à cette politique pour donner une atmosphère propice à l'émancipation totale de l'orientalisme. Ainsi, une série d'œuvres architecturales avaient été signées dans un style que l'on appelait à l'époque « style mauresque »¹⁸¹, ou « style Arabe modernisé »¹⁸² ; à l'image du Casino de Biskra (1892), l'hôtel de ville de Biskra (1898), le musée des Antiquités algériennes (1897), la *médessa* Thaalibia d'Alger (1904), la *médessa* de Tlemcen (1905) le siège de la dépêche Algérienne (1906), et qui furent les tout premiers édifices officiels de ce nouveau visage de la France.

¹⁸¹ « On a en effet construit depuis peu deux monuments principaux de style mauresque, qui sont l'Hôtel des Postes et l'Hôtel de la Préfecture. Ce dernier est placé sur le boulevard de la République où il rompt agréablement la monotonie de nos Ilots de maisons de rapport qui n'ont aucun caractère artistique », Jonnart, lettre de réponse à propos du Projet de Redon, Municipalité d'Alger, 1910-1910, *op. cit.*, p. 291., (14 Octobre, A30, N° :329).

¹⁸² « Le plan et les élévations sont conçus d'après les données du style arabe modernisé. Murs épais aux rares ouvertures, cour intérieure, telles sont les principales caractéristiques de ce style dont toutes les dispositions architectoniques se résument dans ce principe : la lutte contre le soleil ». Description publiée par Henri Petit dans sa description de la toute nouvelle *médessa Thaalibia* d'Alger, P. PLANAT, 1905a, p. 532.



Fig. 42 – La gare d’Oran, 1912, Architecte : Albert Ballu
Source : l’Auteur (2014)

De 1909 à 1916, cette tendance se développa davantage, par la construction d’autres édifices emblématiques tel que la *médresa* de Constantine (1909), l’Hôtel des postes d’Alger (1910), la gare d’Oran (1912) (**Fig. 42**), la Préfecture d’Alger (1913), les galeries de France (1914), et le Palais d’Été (1916) (**Fig. 44**), qui constituent la phase d’apogée où les plus grands monuments de l’Algérie française furent édifiés. Enfin, le style poussa ses limites jusqu’aux années 1938, avec une troisième phase, essentiellement dans des villes provinciales, où des maires locaux avaient été plutôt influencés par la belle époque de Jonnart. À ce propos, nous retrouvons dans cette catégorie la Gare d’Annaba (Bône) (1927), mais aussi, l’Hôtel de Ville et Gare ferroviaire de Skikda (Philippeville) (1937), l’Hôtel des postes de Sétif, la mairie de Fouka, l’ancienne poste et école des jeunes filles d’Hussein Dey, le lycée Annexe du Lycée Bugeaud de Ben-Aknoun et des dizaines d’établissements, de santé, de marchés, et d’instruction publique repartis dans tout le territoire national. Ces bâtiments sont autant d’exemples de ce style architectural caractérisant le paysage de nos villes contemporaines d’établissement colonial.



Fig. 43 – La gare d’Annaba et d’Oran, 1928
Source : www.delcompe.net

Dans ce qui suit, nous allons, continuer notre investigation historiographique en abordant en détail le parcours professionnel des deux architectes protagonistes, ayant été à la base de l'essor de l'architecture néo-mauresque officiel au début du XX^{ème} siècle en Algérie. Les deux architectes, en l'occurrence Ballu et Henri Petit, nommés par Jonnart, comme architectes du Gouvernement général étaient destinataires des trois commandes visant à construire '*les médersas*' de Constantine (Albert Ballu), Alger et Tlemcen (Henri Petit), institutions d'instruction publique destinée à une population dite '*indigène*'. Nous serons amenés à détailler les biographies et filiations stylistiques avant et après la conception de ces trois bâtiments emblématiques. Une démarche qui nous permettra sans doute de faire ressortir des conclusions et des réponses à notre problématique de départ.



Fig. 44 – Intérieur du salon d'honneur, Palais d'été, 1916, Architecte : Gabriel Marcel Darbéda
Source : www.denisevb.free.fr/algerie/images/cartes.htm (à consulter avec un web proxy)

CHAPITRE II

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE D'HENRI LOUIS PAUL PETIT

(À travers ses plus remarquables œuvres)

Introduction

Dans ce chapitre, nous continuons nos investigations dans un travail de recherche historiographique, pour aborder le parcours académique et professionnel d'un des plus connus et célèbres architectes d'Alger du début du XX^{ème}, l'une des figures emblématiques qui fut à la base de la naissance de l'architecture néo-mauresque en Algérie. C'est l'architecte qui a conçu deux spécimens de notre corpus d'étude, à savoir Henri Petit.

À travers une brève notice biographique, nous évoquerons sa jeunesse et sa formation académique, à l'École des Beaux-arts de Paris, son arrivée à Alger, ses débuts dans les ateliers de l'architecte parisien Dauphin – l'architecte de l'université d'Alger –, sa réussite juste après. Mais aussi, à travers ses œuvres les plus remarquables, qu'elles soient dans le style néo-mauresque ou non à Alger ou à Paris. Nous allons voir, que son parcours était d'un apport direct sur ses productions stylistiques et architecturales, notamment celles conçues dans le style néo-mauresque.

II.1 Biographie d'Henri Louis Paul Petit

Naissance, jeunesse & formation

L'Algérie des années 1880 était la destination privilégiée pour toute nouvelle perspective d'émancipation professionnelle. Ce fut le cas pour l'architecte Henri Louis Paul Petit qui venait de finir ses études à la prestigieuse École des Beaux-arts de Paris, le 2 décembre 1880, à l'âge de 24 ans (né en 1856). Il a entamé ses études en deuxième classe de 1873 à 1877 dans les ateliers de Jules André, puis passa à la première classe les trois années suivantes. Il était resté à Paris durant quatre ans, certainement dans les ateliers de l'architecte parisien Louis Dauphin. Ce dernier l'avait détaché par la suite en lui confiant l'inspection générale des travaux au niveau des quatre facultés d'Alger, le noyau initial de *l'université* d'Alger. Il avait dirigé avec brio les travaux de 1884 à 1888, puis avait décidé de s'installer à Alger et d'ouvrir son propre cabinet d'architecture au N° 24, Boulevard Victor-Hugo¹⁸³.

La carrière du jeune architecte avait commencé par des concours d'architecture. Le premier, dont le jury avait été présidé par Théodore Ballu, grand prix de Rome et père d'Albert Ballu, fut celui lancé pour la conception du grand casino de Trouville, en 1881. À cette occasion, Henri Petit décroche une prime de 2500 frs avec trois autres architectes¹⁸⁴. Toutefois, nous ne saurons pas dire que ce fut son œuvre qui fait office de l'actuel casino de Trouville (**Fig. 45**).

¹⁸³ D. DE PENANRUN, ROUX et E. DELAIRE, 1907, p. 371.

¹⁸⁴ Eugène Calinaud, Louis Calinaud, et Victor Petigand, La Construction Lyonnaise T.II N°04, juillet 1881, p. 40.



Fig. 45 – Le grand casino de Trouville, 1881

Source : www.amismuseetrouville.fr/images/casino_trouville.jpg

Le second concours avait été organisé, en 1888, suite à la décision de la Chambre d'industrie et de commerce de se doter d'un palais digne de la représenter dans la capitale algérienne : le '*Palais consulaire*'. Henri Petit s'était lancé dans la conception d'une œuvre architecturale dans un pur Style Beaux-arts. Il avait décroché ce concours et obtenu au même moment son statut '*d'architecte du gouvernement*'. Les travaux avaient duré trois ans (1889-1892), pendant lesquels il s'est permis de publier ses planches dans de nombreux salons d'artistes parisiens ou dans des revues spécialisées, à l'image de '*Construction moderne*'. En effet, grâce à ce même projet qualifié de '*travail très complet et original*'¹⁸⁵, le salon des Champs-Élysées lui décerne une deuxième médaille de la troisième classe en récompense au jeune architecte¹⁸⁶.



Fig. 46 – Photos de l'hôtel de ville de Duperré, 1910, Architecte : Henri Petit

Fig. 47 – Les docks du port d'Alger, 1927, Architecte : Henri Petit

Source : www.delcompe.net & www.alger-roi.fr/Alger/quais/images/15_quais_nuit_810_venis.jpg

La seconde vie de l'architecte : la consécration.

Très médiatisé par sa réussite, il voit les commandes s'enchaîner régulièrement. C'est ainsi qu'il conçoit toujours pour le compte de la C.C.I, les docks (1897), le poste de pilotage et la gare

¹⁸⁵ La construction moderne N° 25 du 24/06/1893, P. PLANAT, p. 415.

¹⁸⁶ F. POUILLON, 2008, p. 753., N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 340., La construction moderne N° 25 du 24/06/1893, P. PLANAT, *op. cit.*, p. 415.

maritime¹⁸⁷ du port (**Fig. 47**), terminée après sa mort en Avril 1927. Il avait aussi en charge l'aménagement de la rampe Ben Boulaid, (ex-Bugeaud), le long de la rue d'Assela Hocine (ex Constantine) jusqu'au quartier Mohamed Khemisiti (ex-Laferrière)¹⁸⁸. Cet aménagement urbain avait permis de relier la partie supérieure libérée des servitudes militaires, en élevant des voûtes semi-enterrées s'ouvrant par une série de magasins au niveau d'Asselah Hocine.



Fig. 48 – L'institut Pasteur du Jardin d'essais Hamma, 1909, Architecte : Henri Petit

Fig. 49 – La Villa Rey à Alger, 1930, Architecte : Henri Petit

Source : www.nice.algerianiste.free.fr/pages/plaquette_MIN/destaing_MIN.html
& L'Architecture, Vol. XLIII, N° 5, Société centrale des architectes, 1930, p. 181.

Par ailleurs, le début du siècle annonça un changement radical dans la vie de l'architecte, puisqu'il sera appelé par le Gouvernement général à concevoir une série d'édifices publics, tout en lui imposant d'user des référents stylistiques arabo-mauresques. Henri Petit tire profit du parti-pris de cette politique et prend le challenge en offrant au gouvernement des monuments d'une conception extrêmement subtile, ralliant l'art local à une architecture classique de grande élégance. Ainsi, il commence par la *médessa Thaalibia* d'Alger en 1901-1904, primée de la médaille de la deuxième classe au salon des artistes de 1905¹⁸⁹. Elle sera suivie, une année plus tard, par celle de Tlemcen. Dans le même registre, il conçoit pour le compte de Lacanaud l'hôtel de la dépêche algérienne (1906), et l'hôtel de ville de Duperré (Ain-Defla)¹⁹⁰ (**Fig. 46**), puis pour la communauté anglaise installée à Alger, son Église Anglicane (1908), un lieu de culte relativement sobre mais toujours d'une grande finesse géométrique. Plus tard, il conçoit le siège de l'Institut Pasteur (**Fig. 48**) (1909), les galeries de France (1914) (Algériennes en 1962, puis musée national d'art moderne d'Alger depuis 2007).

En 1912, le résident général au Maroc, le maréchal Lyautey fait appel à Henri Petit pour un vaste programme de réaménagement urbain de la ville de Rabat. Ce dernier se heurte aux

¹⁸⁷ J. L. COHEN, Y. KANOUN et N. OULEBSIR, 2003, *op. cit.*, p. 318.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 318., N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 341.

¹⁸⁹ Notice N°00057891, culture.gouv.fr, *Fond S.A.D.G.*, Paris, 1973, consulté, le 02.02.2014.

¹⁹⁰ L'Afrique du Nord illustrée, N° 139 du 02/04/1910, p. 05.

exigences du maréchal qui lui préfère Henri Prost¹⁹¹, dont la politique esthétique procure beaucoup plus de sobriété que l'aspect baroque proposé en général par Henri Petit. Toutefois, ce refus n'a guère entaché l'activité de l'architecte très prospère à Alger comme à Paris où il conçoit des dizaines d'immeubles de rapport essentiellement dans les styles *Beaux-arts* ou *Art-Nouveau*. Il avait signé aux Champs-Élysées un hôtel, « Femina, Perse Lafitte & Cie », ainsi que pas moins de quinze immeubles et immeubles de rapport, parfois alignés sur la même rue¹⁹². En Algérie, son activité continue à être fructueuse, mais faute d'inventaire général et d'accès aux archives du C.P.V.A., il nous est difficile d'identifier le nombre exact d'immeubles conçus par Henri Petit. Seuls, l'immeuble 40-42 rue Larbi Ben M'hidi (ex d'Isly) ainsi que la villa Rey¹⁹³ (**Fig. 49**) sont authentifiés œuvres d'Henri Petit, destinés à des particuliers. Quant aux autres œuvres majoritairement publiques, ce fut par le biais des recoupements des travaux de recherche antérieurs, avec des sources de première main que nous avons pu inventorier un bon nombre d'édifices (**Fig. 83**), le travail reste toutefois non exhaustif. Ce qui est sûr, par ailleurs, c'est que la municipalité d'Alger l'avait honoré suite à son décès, en 1926, à Alger, à l'âge de soixante-dix ans. En Effet, la commission de dénomination des rues de la municipalité avait baptisé de son nom une placette située à l'aboutissement de la rue Ferradi Yahya (ex-Eugène Étienne) au Télémly. La résolution fut adoptée le 16 décembre 1927¹⁹⁴.

II.2 Œuvres d'Henri Petit

Henri Petit est l'un des architectes les plus productifs à Alger comme à Paris. Sa carrière s'étale sur plus de quarante ans (1880-1922), variant entre Styles *Beaux-arts*, éclectisme orientalisant, Art-Nouveau et Art-déco. Contrairement à Albert Ballu qui avait de multiples tâches dans l'administration du Gouvernement général, Henri Petit s'est consacré uniquement à la production architecturale pour le compte du gouvernement, la municipalité ou en réponse aux commandes privées. Les typologies sont très variées des hôtels, des administrations, commerces, des écoles, des institutions sanitaires et des immeubles de rapport, que nous allons revoir en partie et en détail afin de comprendre ses tendances stylistiques qui l'ont mené à se consacrer durant vingt ans à produire une architecture orientaliste. Dans ce qui suit, nous allons suivre ses œuvres marquantes par ordre chronologique de conception ou de construction pour essayer de découvrir sa filiation stylistique :

¹⁹¹ F. POUILLON, 2008, *op. cit.*, p. 753.

¹⁹² L'Avenue du Colonel Bonnet, à elle seule comprend huit immeubles de rapport signés Henri Petit. Ces immeubles portent les numéros 8, 10, 11bis, 12, 13, 14, 15 & 16. A. DUGAST, I. PARIZET et culture.gouv.fr, 1973, « Fichier topographique, recensement », consulté, le 05.10.2013.

¹⁹³ L'Architecture, Vol. XLIII, N° 5, Société centrale des architectes, 1930, p. 181. & T. BABA-AHMED et N. KASSAB, 2004.

¹⁹⁴ B.M.O.V.A. du 16/12/1927, Municipalité d'Alger, 1928, p. 370.

Le noyau initial de l'université d'Alger

En 1880, le gouvernement métropolitain décide de créer à Alger¹⁹⁵ quatre écoles supérieures : de droit, de lettres, de médecine, et de sciences. Ce noyau initial qui va donner naissance à la faculté puis *université* d'Alger, en 1909. Œuvre de l'architecte parisien Louis Dauphin¹⁹⁶, ce projet (**Fig. 50**) comprend quatre divisions correspondant aux quatre écoles citées ci-dessus, ainsi qu'une grande bibliothèque commune. Un laboratoire de zoologie maritime et de grandes réserves foncières donnaient la possibilité d'un agrandissement éventuel des écoles – effectif au début du XX^{ème} siècle –. Le complexe s'élève à environ dix mètres au-dessus de la rue Mourad Didouche (ex-michelet), sur un terrain en forme d'un trapèze ayant une petite base de 80 m, une grande de 250 m, séparées par une distance 200 m. Le côté gauche est bordé par la rue Henri Dunant, le droit par la rue des frères Berrezouanes. La pente relativement conséquente d'environ 20 % avait obligé l'architecte à faire un jeu de cinq plateaux portant chacun un ensemble de bâtiments. L'accès principal se fait grâce à une rampe de voitures partant de l'angle de la rue Mourad Didouche, ou au centre par un grand escalier semi-elliptique permet d'atteindre le premier plateau agrémenté par un jardin.

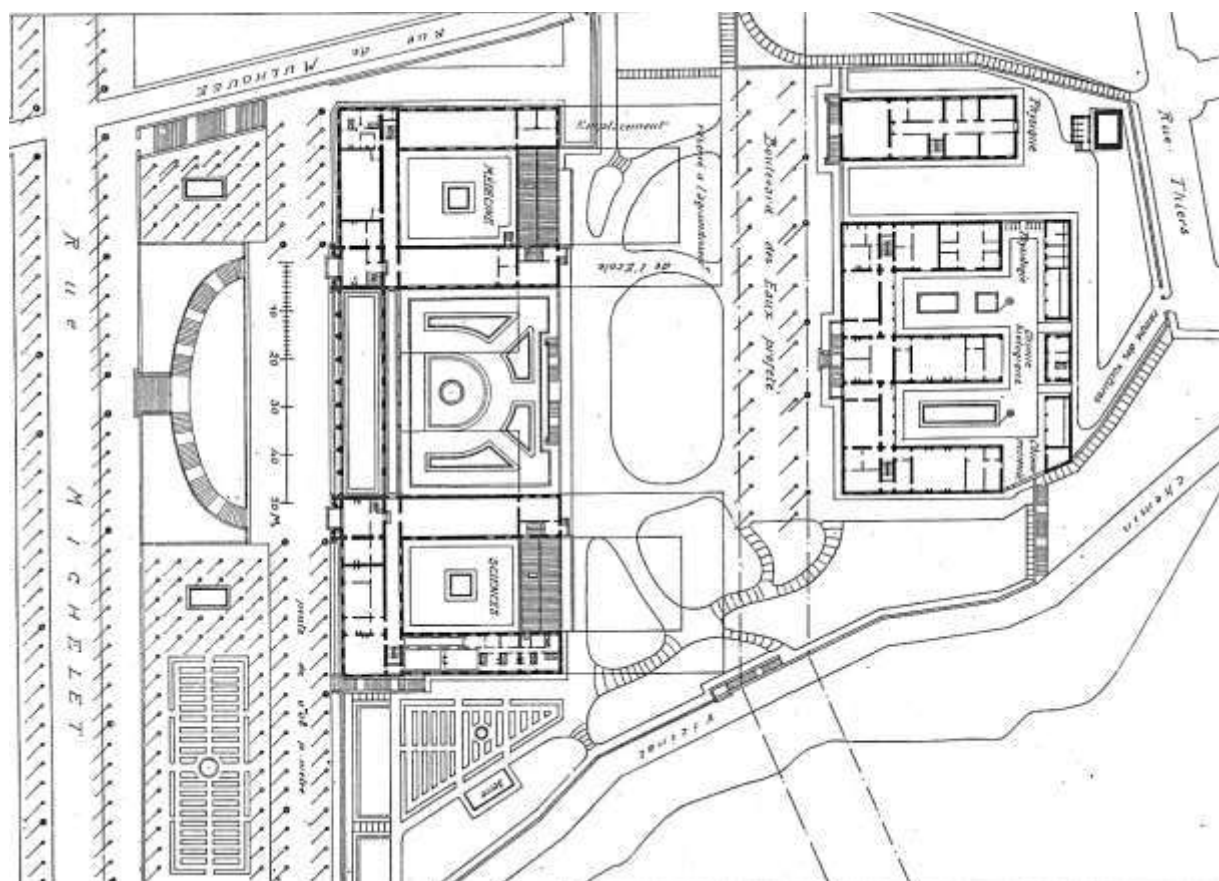


Fig. 50 – Plan général de l'université d'Alger, 1882, Architecte : Louis Dauphin
Source : La Construction moderne, N° 21 du 23/03/1891, P. PLANAT, 1891, pl. 67.

¹⁹⁵ Loi du 20 Décembre 1879, B.O.G.G.A. 1879, Gouvernement général de l'Algérie, 1880, p. 590.

¹⁹⁶ Louis-Marie-Théodore Dauphin (1849 – 1917), Architecte élève (1^{ère} classe en 1872, diplôme en 1877) puis enseignant à l'école des Beaux-arts de paris. 2^{ème} grand Prix de Rome en 1878, beauxartsparis.fr, consulté le 06/08/2014. Beauxartsparis.fr, « Dauphin, Louis-Marie-Théodore », consulté, le 11.08.2014. & École Nationale des Beaux-Arts. 1900. p. 06.

L'École de droit occupait la partie gauche du rez-de-chaussée (**Fig. 51**) qui, dans le principe, appartenait à l'École de médecine, et la gauche de la partie centrale destinée à un musée d'ethnographie auparavant. L'école des lettres occupe la partie droite du rez-de-chaussée et le restant de la partie centrale. Les ailes de gauche du sous-sol, rez-de-chaussée, entresol, premier étage et deuxième, appartiennent à l'École de médecine, et les ailes de droite à l'école des sciences.

Une longue galerie de 8 m de largeur et 45 m de longueur, fait office de bibliothèque, elle réunit l'École de médecine à celle des sciences, au premier étage sur la façade principale s'ouvre en rez-de-chaussée sur le second plateau. La grande cour faisait initialement office de réserve pour un futur grand amphithéâtre commun aux quatre écoles, qui ne sera jamais réalisé. Sur le troisième plateau entre les bâtiments construits, se trouve ce qui aurait été un jardin botanique entouré de réserves servant à l'agrandissement futur. Les laboratoires de chimie, de physiologie et de physique, de médecine et des sciences sont par ailleurs, situés sur le quatrième et le cinquième plateau.

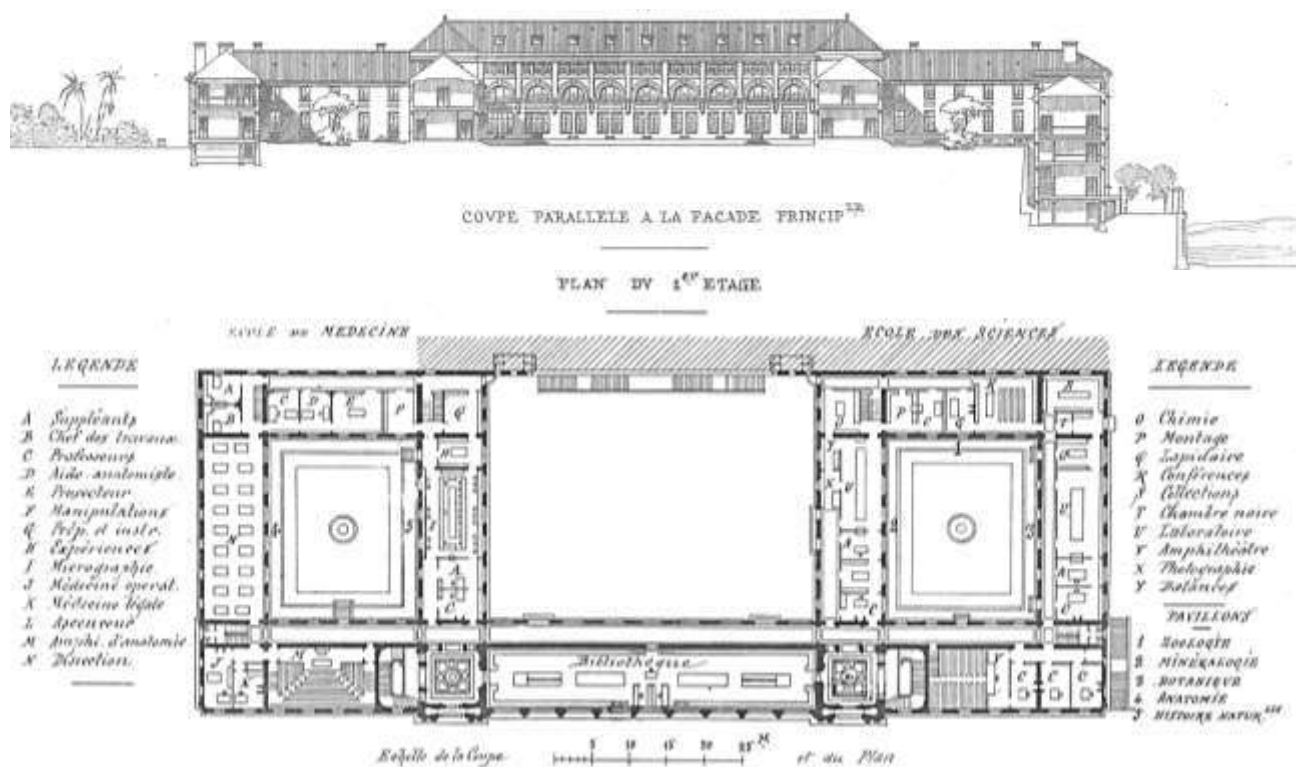


Fig. 51 – Coupe transversale & Plan de l'étage, université d'Alger, 1882, Architecte : Louis Dauphin
Source : La Construction moderne, N° 21 du 23/03/1891, P. PLANAT, 1891, pl. 69.

L'ex-école de droit, transférée à Ben-Aknoun dans les années 1970 et tout récemment dans des locaux flambants neufs à Said-Hamdine, comprenait deux grands amphithéâtres de deux cents étudiants, un troisième plus petit de cent étudiants, deux salles de conférences, une suite de direction, une salle polyvalente pour les professeurs, et dépendances. Au-dessous de l'école de droit, dans une partie semi-enterrée, se trouve le secrétariat. L'école des lettres comprend un grand amphithéâtre pour deux cents personnes dont le fond fut décoré par une copie de

l'apothéose d'Homère¹⁹⁷, deux autres amphithéâtres plus petits, une salle de conférences, salon du directeur, salle d'assemblée.

Dans les deux grands vestibules du rez-de-chaussée devraient se trouver, une statue de Thémis et une autre de Clio sculptées par Barthélemy et Lepère. Dans les bâtiments en aile, occupés par l'École de médecine, se trouvent : la morgue en sous-sol, le laboratoire de pharmacie, le laboratoire de botanique et physiologie végétale, l'anatomie, le laboratoire de thérapeutique, une salle pour le professeur d'hygiène, une salle de collection pour l'anatomie, un grand amphithéâtre, une salle de conférences, une salle d'assemblée des professeurs, ainsi que d'autres salles d'usages divers.

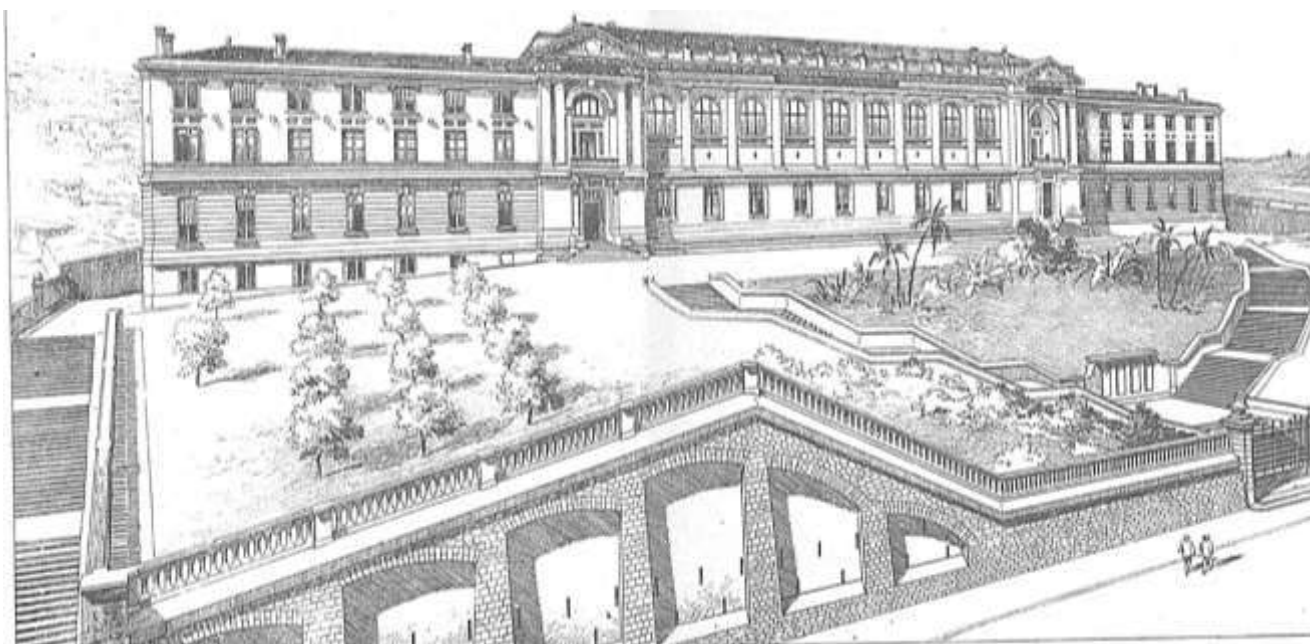


Fig. 52 – Vue d'Ensemble sur l'université d'Alger, 1882, Architecte : Louis Dauphin
Source : La Construction moderne, N° 21 du 23/03/1891, P. PLANAT, 1891, pl. 66-67.

La lecture stylistique de l'architecture utilisée (**Fig. 52**) ici par Dauphin, et dont Henri Petit fut seulement le chargé d'inspection des travaux généraux d'exécution fut dans la pure tradition néoclassique enseignée à l'École des Beaux-arts de Paris. C'est une architecture palladienne (**Fig. 53**) témoignant que Henri Petit n'avait pas grand le choix que d'exécuter les plans de son patron sans pour autant y mettre la moindre touche. L'époque aussi avait son importance, on est aux années 1880, le style du vainqueur à Alger avait encore tout son poids politique sur la production architecturale commandée par le gouvernement, en plus de la nature d'usage des bâtiments, des écoles supérieures destinées à un enseignement académique : l'art néoclassique trouve naturellement alors une place confortable au sein de l'université d'Alger.

¹⁹⁷ Nommée aussi Homère déifié, est une toile immense dessinée par Jean-Auguste-Dominique Ingres en 1827, et exposée au Musée du Louvre. Tout comme l'École d'Athènes ou le Parnasse de Raphael, cette fresque reprend de nombreux personnages que l'artiste a voulu leurs rendre hommage., Louvre.fr, 2014, « Homère déifié », consulté, le 13.04.2014.

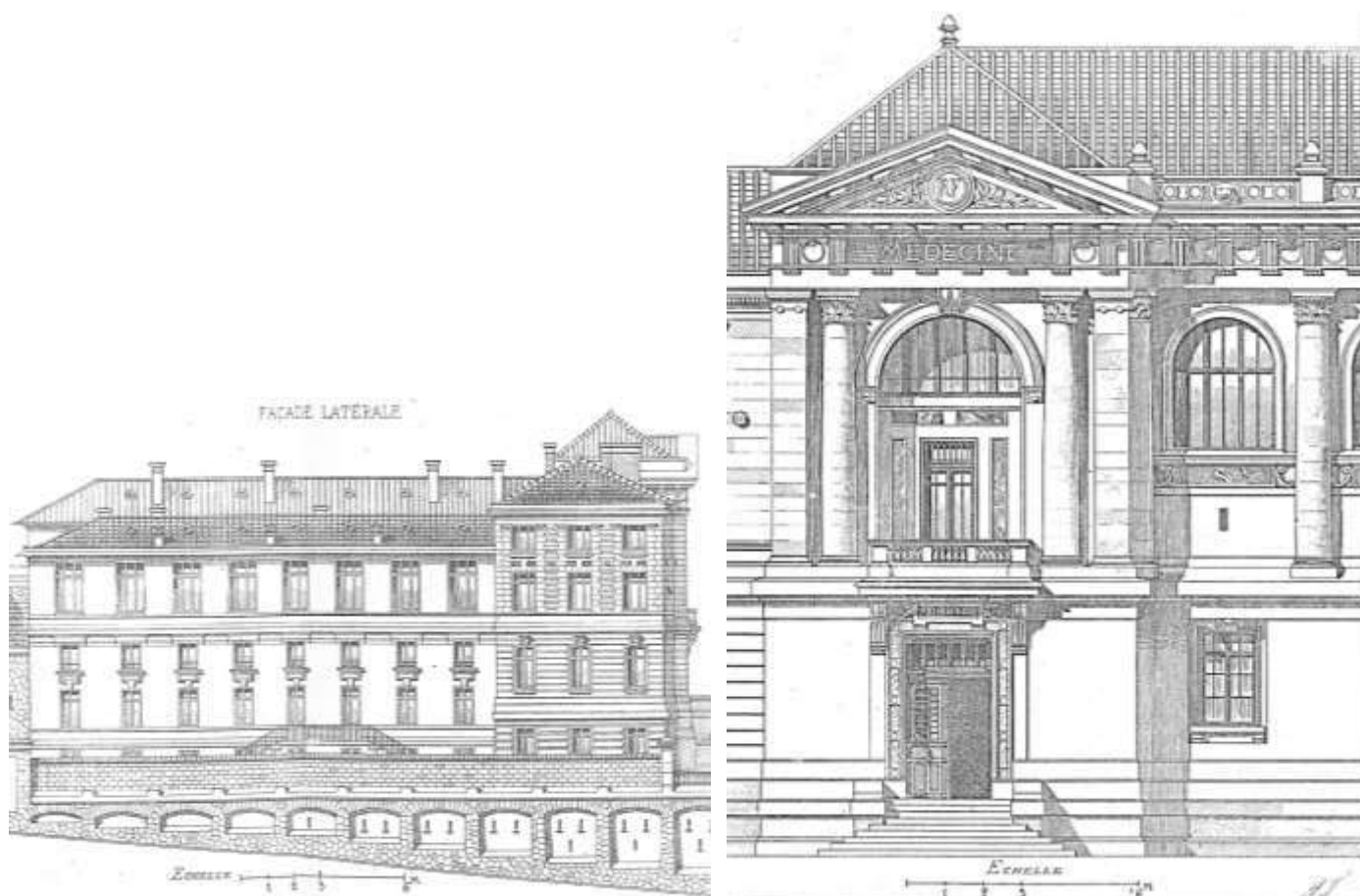


Fig. 53 – Détails de Façades, université d'Alger, 1882, Architecte : Louis Dauphin
Source : La Construction moderne, N° 21 du 23/03/1891, P. PLANAT, 1891, pl. 68.

Le palais consulaire

Entre *Djamaâ El-Kabir* et *Djamaâ El-Djadid* deux monuments datant du XI^{ème} et le XVII^{ème} siècle, témoins vivants de l'authenticité médiévale et ottomane d'Alger, se dresse un monument de l'époque française d'un Style Beaux-arts des plus purs. Ce monument fut et demeure jusqu'à nos jours le siège de la chambre de commerce d'Alger¹⁹⁸. Cette institution qui avait pour objectif la promotion du commerce dans la nouvelle colonie française avec le monde extérieur avait été instituée au milieu des années 1850. Précisément elle avait comme appellation la bourse de commerce d'Alger¹⁹⁹, créée par le décret du 16 avril 1852, et avait pour domicile « une baraque, et tutti et quanti »²⁰⁰ bâtiment en charpente, placé à l'endroit où se trouvait le café de *Bordeaux* (**Fig. 54**)²⁰¹. La baraque fut démolie, en 1862, lors de l'édification du futur Boulevard de l'Impératrice Eugénie (actuellement Boulevard Zighout Youcef et Che-Guevara) par Charles Frédéric Chassériau²⁰², laissant la bourse sans siège durant de longues années, et qui se résignait à la location de divers endroits durant deux décennies.

¹⁹⁸ La chambre algérienne de commerce et d'industrie. caci.com.dz, « Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie. Présentation », consulté, le 11.08.2014.

¹⁹⁹ Discours prononcé lors de la cérémonie de la pose de la première pierre le 29 juin 1889, M. J. WAROT, 1889, p. 08.

²⁰⁰ F. V.-C. CHASSÉRIAU, 1858, p. 05., cité par N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 247.

²⁰¹ Le Café existe toujours en même endroit mais a changé d'appellation.

²⁰² Le baron Charles Frédéric Chassériau (1802 – 1896) était l'architecte en chef des villes de Marseille, Constantine et Alger. Il fut le maître d'œuvre du boulevard de l'impératrice (Che Guevara – Youcef ZIGHOUT), *Ibid.*, p. 327.

L'assiette où se trouve le siège actuel fut cédée par la municipalité d'Alger après de laborieuses négociations, le 4 novembre 1885, suivi directement par le lancement d'un concours ouvert, en 1885, et de l'exposition publique des résultats entre le 26 février et le 5 mars 1886. La délibération du choix fut prise le 5 avril 1886, du projet du Palais consulaire exposé par Henri Petit. « La Chambre dès lors possédait le terrain pour bâtir et le plan du monument à édifier. Restaient les pourparlers administratifs avec les services locaux et ministériels et les voies et moyens d'exécution financiers »²⁰³. Cependant, il y avait encore le grand problème de financement, en effet le magnifique projet dressé par le jeune architecte Henri Petit nécessitait pas moins d'un million de francs de l'époque. Pour cela, l'administration de la chambre avait adopté en décembre 1888 un projet de loi²⁰⁴ lui permettant d'octroyer ces crédits par un emprunt bancaire. La loi fut promulguée²⁰⁵ par le président de la République française en février 1889. Quant aux travaux, ils avaient débuté le 29 juin de la même année, et avaient duré pratiquement trente mois. Le palais fut ainsi inauguré lors d'une grande cérémonie le 9 janvier 1892.

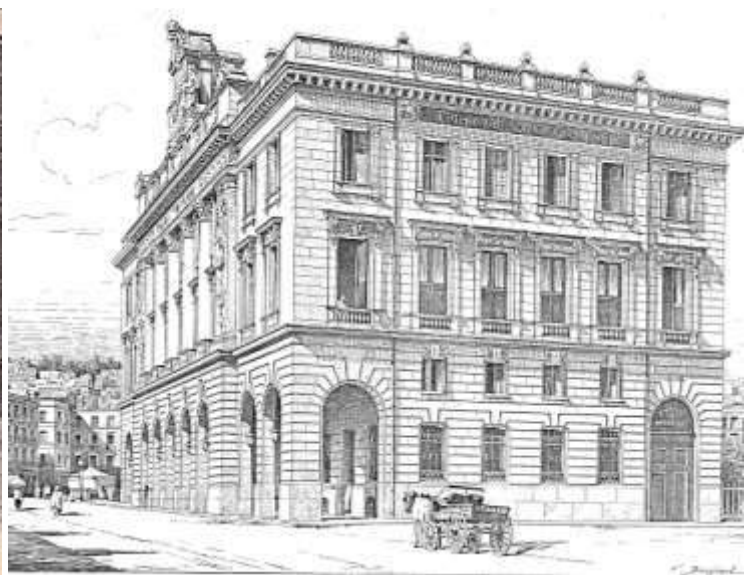


Fig. 54 – l'ex-Boulevard de la république (Ché-Guevara) – Café Bourdeaux

Fig. 55 – Le Palais consulaire, 1892, Architecte : Henri Petit

Source : www.delcampe.net & La Construction moderne, N° 26 du 01/07/1893, P. PLANAT, 1893b, pl. 76.

Construit face à la mer et le port d'Alger en chantier, le Palais consulaire abrite la bourse de commerce devenu chambre, mais aussi un tribunal de commerce, des bureaux du courtier, bibliothèques, salles pour les cours commerciaux, de poste et de télégraphe, et des loges diverses. Le conseil des prud'hommes qui arbitre les litiges entre les employeurs et employés siégeait même dans une des salles du palais. Architecturalement, l'édifice s'élève comme un grand parallélépipède (**Fig. 55**) de quatre niveaux (**Fig. 56**), tel un palais de la haute renaissance italienne avec de grandes baies vitrées et des serliennes et du bossage travaillé.

²⁰³ M. J. WAROT, 1889, *op. cit.*, p. 11.

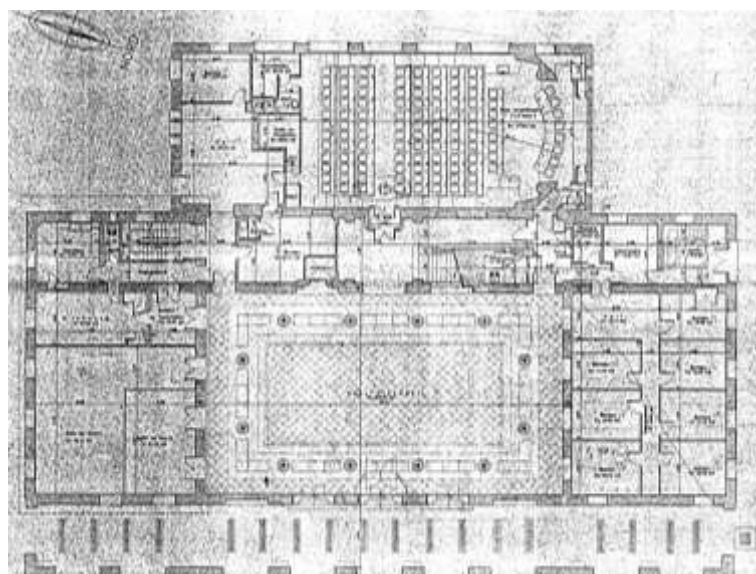
²⁰⁴ La Construction moderne, N° 52 du 29/12/1888, P. PLANAT, 1888, p. 144.

²⁰⁵ La Construction moderne, N° 08 du 23/02/1889, P. PLANAT, 1889, p. 240.

L'accès principal se fait par la galerie d'arcade placée face au front de mer, deux autres accès secondaires se trouvent du côté droit et au fond qui donne à une cour arrière. La porte d'entrée est monumentale et s'ouvre sur un vaste atrium (**Fig. 57**). Un monumental escalier de pierre occupe le fond du hall et permet l'accès à l'étage premier, qui grâce à un corridor de circulation à galerie de colonnade en fonte de belle facture distribue les différents espaces. Tout autour de la galerie sont disposées les différentes salles : À droite, la salle des délibérations de la Chambre de commerce.

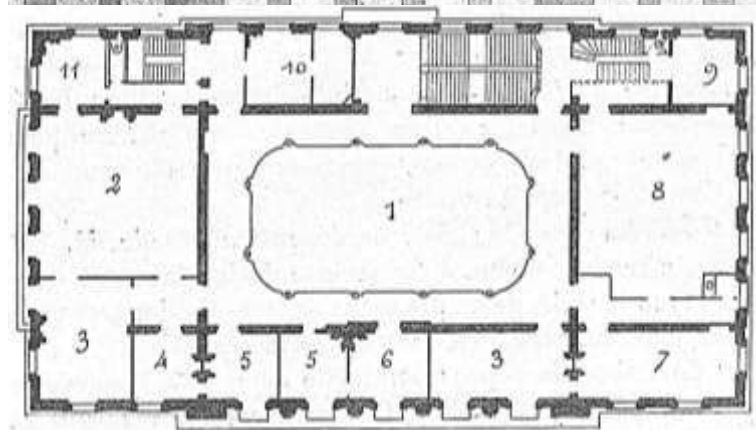
Rez-de-chaussée :

1. Galerie publique 2. Postes et télégraphes.
3. hall. 4. Bureau du courtier.
5. Vestibule. 6. Concierge. 7. Receveur.
8. Bureau. 9. Descente aux magasins.
10. Extension salle de conférences



Étage premier :

1. halle.
2. Salle de réunion de la Chambre de commerce.
7. Bibliothèques. 4. Président de la Chambre.
3. Secrétaire. 6. Président du tribunal.
7. Salle de délibérations.
8. Salle d'audience du tribunal de commerce.
- 9, Avocats. 10. Archives. 11. Bureau.



Étage deuxième :

1. Halle. 2. Conseil des prud'hommes.
3. Archives. 4. Secrétaire.
5. Appartement du secrétaire adjoint.
6. Cours commercial. 7. Juge consulaire.
8. Salle des faillites. 9. Expéditionnaire.
10. Greffe. 11. Greffe en chef.
12. Cours commercial.
13. Cabinet du professeur.

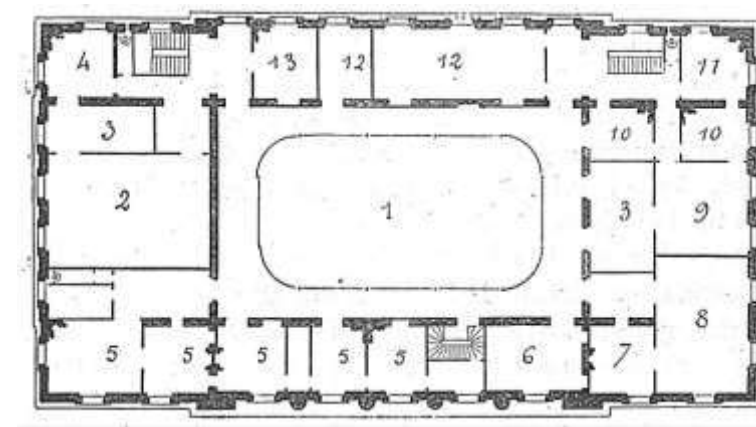


Fig. 56 – Plans des différents niveaux du Palais consulaire, 1882, Architecte : Henri Petit
Source : OFARES & La Construction moderne, N° 26 du 01/07/1893, P. PLANAT, 1893b, p. 462.



Fig. 57 – Intérieur du palais consulaire (l'Atrium), photo actuelle & esquisse de 1892

Fig. 58 – Intérieur du tribunal de commerce

Source : L'Auteur (2014) & La Construction moderne, N° 26 du 01/07/1893, P. PLANAT, 1893b, pl. 77.

La décoration en est sobre, mais du meilleur goût ; le plafond surtout est remarquable et, sur la haute cheminée de marbre foncé (**Fig. 60**), un joli buste de Marianne²⁰⁶ très artistique, signé Perrin (aujourd'hui disparu), représentant le couronnement du travail par la fortune, trône dans une sorte de petite niche ornée de mosaïques à fond doré du meilleur effet²⁰⁷. Cette salle est suivie d'une suite de bureaux destinés aux présidents de la chambre et du tribunal, et de leurs secrétaires. Le palais comprend aussi une bibliothèque disposée sur un des côtés en liaison directe avec la salle du conseil. Le mobilier des deux pièces ainsi que les panneaux ornant les murs sont en bois de chêne judicieusement sculptés. Les plafonds (**Fig. 58**,

Fig. 59 & Fig. 60) sont de très belles factures, sculptés sur du stuc. Celui de la salle de conseil reprend une sphère peinte tel un ciel bleu encadré par un carré richement sculpté.

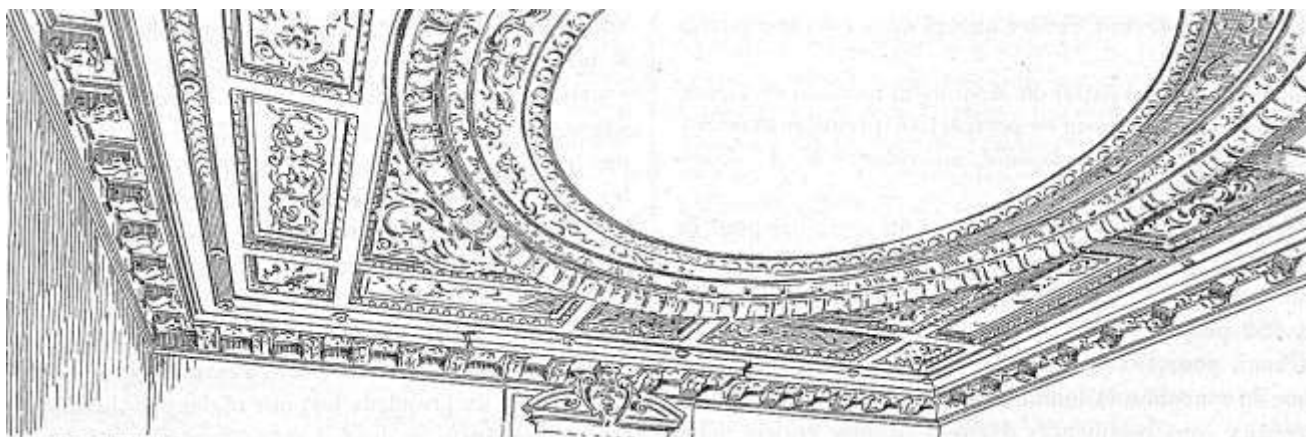


Fig. 59 – Intérieur de la salle des conseils, Plafond esquisse de 1892

Source : La Construction moderne, N° 27 du 08/07/1893, P. PLANAT, 1893a, p. 475.

²⁰⁶ Marianne est la femme république, suite à la chute du second Empire, son buste a remplacé ceux de Napoléon III dans les édifices officiels. Elle demeure jusqu'à nos jours le symbole allégorique de la république française. Stjeandelosne.fr, « Marianne, Symbole de la République », consulté, le 15.11.2013.

²⁰⁷ Inauguration du palais consulaire, Chambre de commerce d'Alger, 1892, p. 32.

À l'autre bout se trouve une salle plus spacieuse des audiences du tribunal de commerce (**Fig. 58**). Le mobilier, sombre, est des plus riches. Aux deux étages supérieurs, règnent une deuxième et troisième galeries, autour desquelles « sont installés les différents bureaux du Greffe, du Secrétariat du tribunal de commerce et du Conseil des prud'hommes »²⁰⁸. Toutefois, la chambre algérienne de commerce et d'industrie a profondément changé ces dispositions. En effet, les conseils prud'homme, le tribunal de commerce et autres administrations ont été détachés de la fonction de la chambre qui est devenue plus un centre de formation supérieure en commerce et management qu'un palais des affaires et de règlement de litiges commerciaux. Le palais abrite donc l'administration du centre, qui gère deux écoles de formation : Le Centre de commerce international (C.C.I), et l'École supérieure algérienne des affaires (E.S.A.A.), tous deux sis sur des dépendances du palais des expositions de la S.A.F.E.X.²⁰⁹, aux pins maritimes.



Fig. 60 – Intérieur de la salle des conseils, plafond et cheminée, photos actuelles & esquisse de 1892
Source : L'Auteur (2014) & La Construction moderne, N° 26 du 01/07/1893, P. PLANAT, 1893b, pl. 78.

Par ailleurs, la façade (**Fig. 61**) présente une symétrie axiale parfaite, avec un corps central en sailli et légèrement surélevé comprenant cinq nefs. Ce dernier est doté en ce centre d'un traitement décoratif en acrotère orné d'une horloge de belle facture. Deux autres corps latéraux en léger retrait reprennent la même disposition verticale marquée par trois étages principaux, un quatrième attique se cache à l'intérieur de la galerie d'arcades du rez-de-chaussée. Les autres façades latérales reprennent la même eurythmie de la principale à l'exception du niveau bas où la galerie publique a été supprimée.

En regardant le volet stylistique de ce monument, chose qui nous importe le plus dans l'édifice afin d'en déduire les vraies filiations de son architecte, nous voyons qu'il répond parfaitement à l'architecture en vogue à l'époque et qui symbolise la belle époque française²¹⁰.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 32.

²⁰⁹ Société Algérienne des foires et expositions. Safex.dz, « La Société Algérienne des Foires et Exportations. Qui sommes-nous », consulté, le 17.11.2013.

²¹⁰ La Belle Époque est une période marquée par d'énormes progrès socio-économiques, technologiques et politiques en Europe et en France, de la fin du XIXe siècle jusqu'au début la Guerre mondiale de 1914. À cette époque se développe

À ce moment-là Henri Petit incarne l'élève exemplaire de la prestigieuse *École des Beaux-arts* de Paris exécutant parfaitement ce qu'il a appris lors de sa formation. L'édifice témoigne du génie de son maître d'œuvre que ce soit dans l'agencement spatial ou la rigueur géométrique.

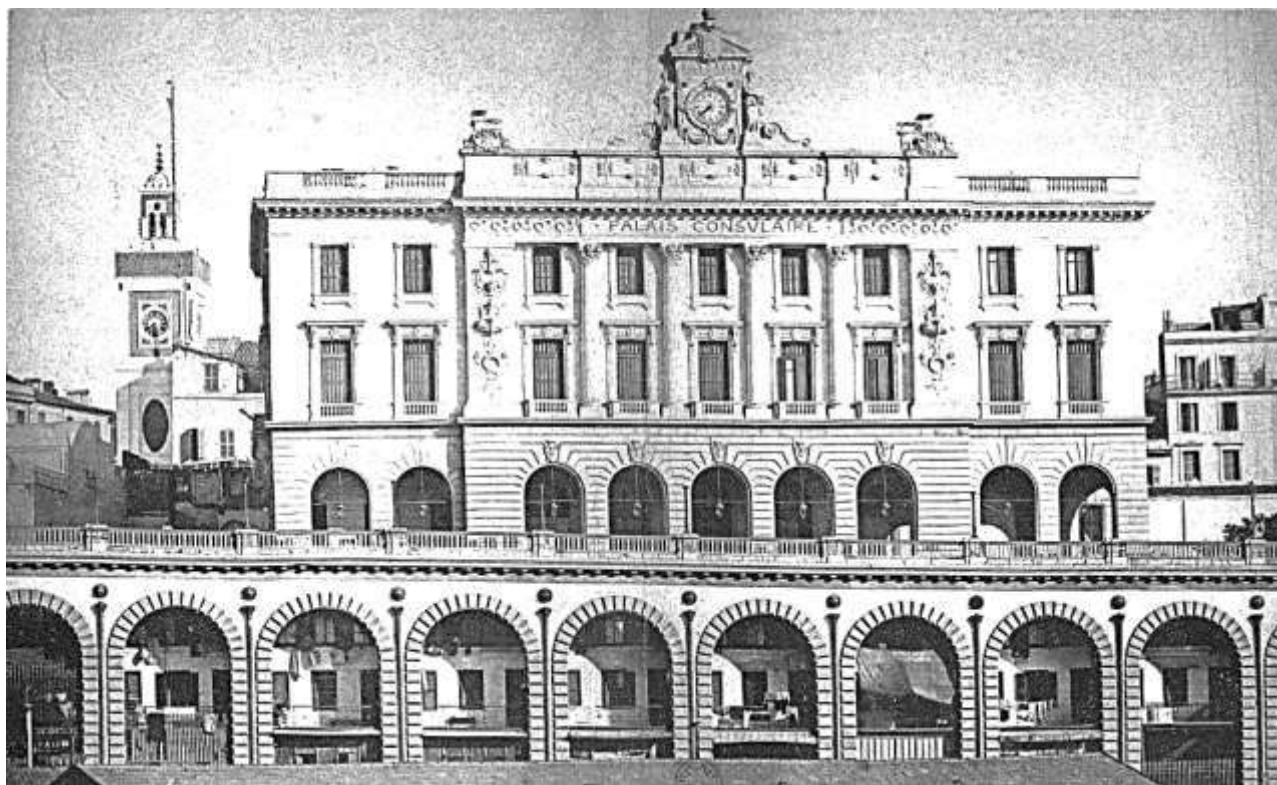


Fig. 61 – Façade principale du Palais consulaire, 1892, Architecte : Henri Petit
Source : Chambre de commerce d'Alger, 1892, p. 03.

L'Hôtel-théâtre Femina

Situé aux Champs-Élysées à Paris, l'hôtel Femina fut aussi l'un des chefs-d'œuvre conçu par Henri Petit, en 1904-1907, à la même période de sa conception des deux *médersas* d'Alger et de Tlemcen. L'ensemble comprend un ancien hôtel dont la façade donne sur les Champs-Élysées, et une construction de sept étages (**Fig. 62 & Fig. 63**), esquissée par Henri Petit érigée à l'arrière à la place des anciennes étables de l'hôtel. Femina fut une maison d'une dizaine de revues dans plusieurs domaines et disciplines²¹¹, mais le projet comprend un programme complexe avec salle de théâtre, galerie des fêtes, des expositions, et des photographies d'art. En outre, le rez-de-chaussée comprend aussi un grand vestibule d'entrée, avec un bureau d'adhésion aux revues de la maison. Un grand escalier conduit à l'étage de l'administration luxueusement décorée. Ce dernier comprend un vestibule, une salle d'attente et une suite de direction, d'administration et des dépendances telles que les bureaux du caissier, des comptables, du courrier, des dactylographes et du chef du personnel.

le goût au luxe, au raffinement et l'embourgeoisement de la société mais surtout l'apaisement politique marqué par la naissance de démocraties plus stable et équitables. Larousse, 2006, p. 102.

²¹¹ 'Je sais tout', 'Femina', 'L'art et les artistes', 'Fermes et châteaux', 'Musica', 'Jeunesse', 'La vie au grand air', entre autres, La Construction moderne, N° 26 du 29/06/1907, P. PLANAT, 1907b, p. 462.



Fig. 62 – Plans des six premiers niveaux de l'hôtel Femina, 1907, Architecte : Henri Petit
 Source : La Construction moderne, N° 26 du 29/06/1907, P. PLANAT, 1907b, p. 463.
 & L'Architecture, N°39, du 28/09/1907, Société centrale des architectes, 1907, p. 320.

Aux étages supérieurs s'organisent les services de publication des revues publiées par la maison-mère. Pour des besoins spécifiques à la rédaction, il fallait une division bien faite, pour que rédacteurs et collaborateurs de toutes sortes sachent immédiatement trouver le bureau qui les intéresse. Un service de photogravure est installé au cinquième niveau, donnant aux magazines une certaine indépendance pour leur propre production de photographies, chose très importante dans l'édition et essentielle même pour s'assurer un légitime succès²¹². Plusieurs pièces, noires ou éclairées, servant de laboratoires ou chambres de travail.

²¹² *Ibid.*, p. 465.

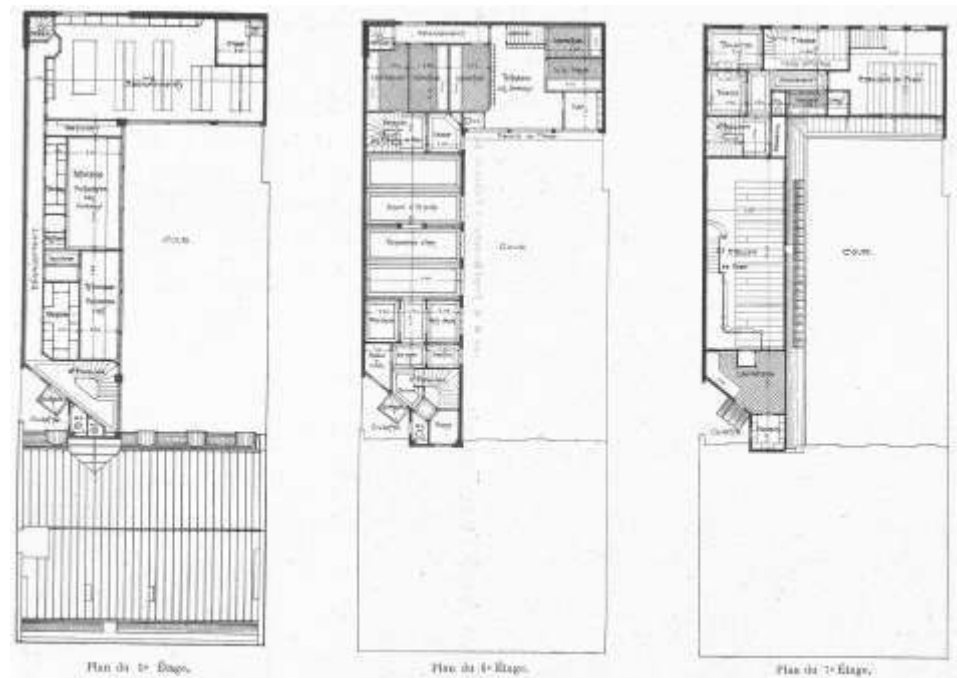


Fig. 63 – Plans des étages cinq à sept de l'hôtel Femina, 1907, Architecte : Henri Petit
Source : La Construction moderne, N° 26 du 29/06/1907, P. PLANAT, 1907b, p. 464,465.
& L'Architecture, N°39, du 28/09/1907, Société centrale des architectes, 1907, p. 320.

Sur le registre stylistique, là aussi, l'architecte exalte son talent d'architecte appartenant au pur *Style Beaux-arts*. Étant enfermé sur une cour, et ne disposant que d'une seule façade extérieure, l'ensemble du registre décoratif de l'édifice se concentre à l'intérieur (**Fig. 64**) et sur la façade du patio interne. Il en reprend les mêmes formules utilisées une dizaine d'années auparavant au palais consulaire, mélangeant sobriété et richesse décorative dans un style qui s'attache aux formes du passé baroque en France (**Fig. 65 & Fig. 66**). C'est principalement aussi dans les magnifiques salles de théâtre que se concentre le talent de l'architecte et de son maître décorateur et sculpteur Cogne, la rendant l'une des plus agréables salles de spectacles de Paris. Dans ce registre le sculpteur innove en sculptant des figures d'artistes contemporains créant une série de motifs décoratifs sur les bandeaux au-dessous des voussures également décorées²¹³.

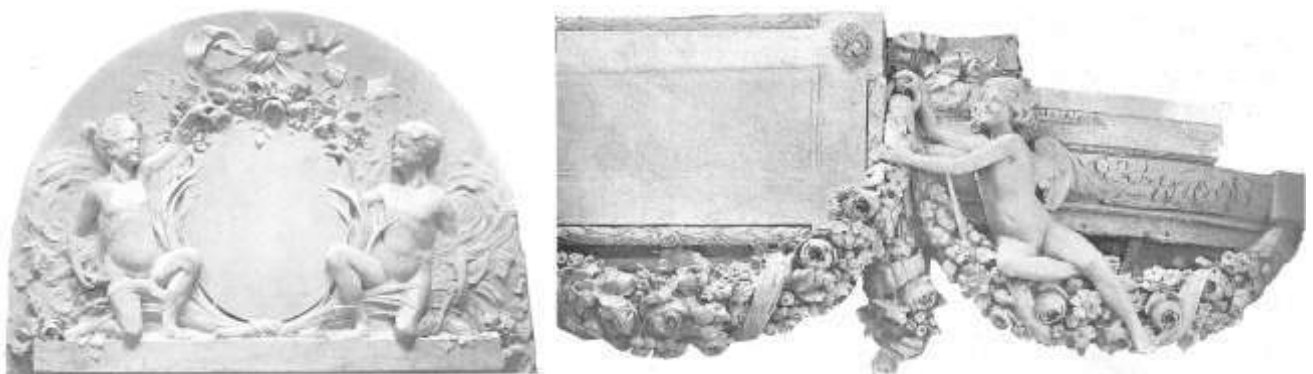


Fig. 64 – Détails décoratifs du rideau de la scène du théâtre
Source : La Construction moderne, N° 28 du 13/07/1907c, p. 486. & N° 26 du 29/06/1907, P. PLANAT, 1907b, pl. 97.

²¹³ La Construction moderne, N° 27 du 06/07/1907, P. PLANAT, 1907a, p. 472.

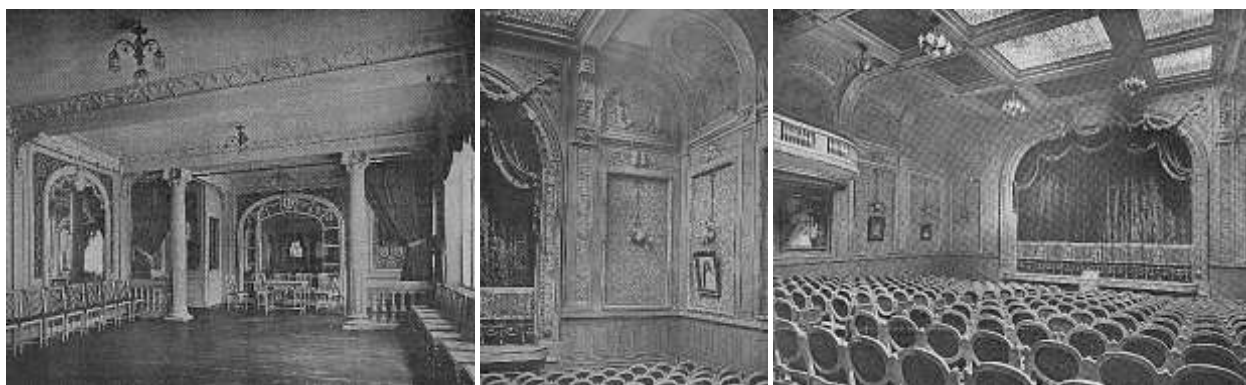


Fig. 65 – Salle de Théâtre de l'hôtel Fémina

Source : La Construction moderne, N° 26 du 29/06/1907, P. PLANAT, 1907b, pl. 97.

La réglementation anti-incendie de l'époque avait obligé l'architecte à prévoir sur la terrasse, au-dessus de la salle cinq grands châssis mécanisés (**Fig. 66**), manoeuvrant horizontalement et servant aussi à l'éclairage de la salle, nous allons voir qu'un **dispositif similaire a été placé dans quelques baies de la médersa de Tlemcen**. La scène très réduite dispose de fermes, frises et plafonds fixés à des solives porteuses mobiles horizontalement et verticalement grâce à un mécanisme en fer, son encadrement catalyse les mêmes registres décoratifs signés Cogne.

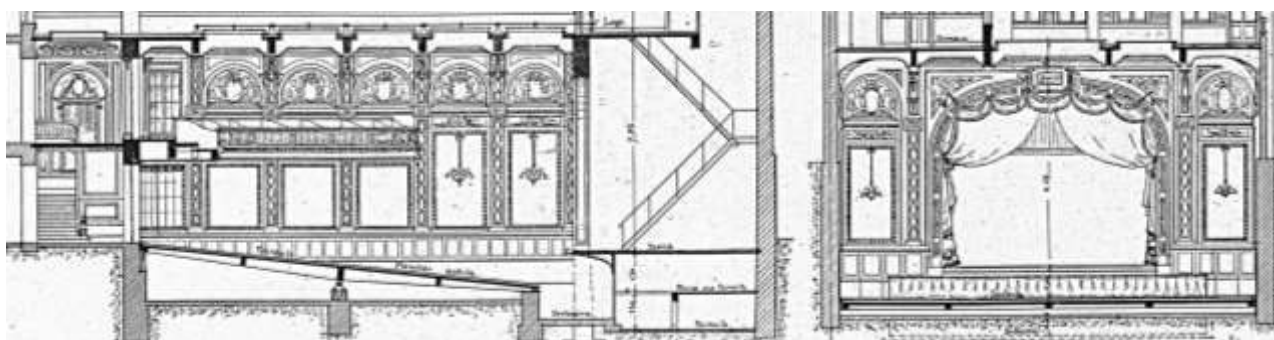


Fig. 66 – Coupes sur la salle de Théâtre de l'hôtel Fémina

Source : La Construction moderne, N° 28 du 13/07/1907c, p. 486.

Il faut dire que même si Henri Petit nous livre dans cet hôtel une construction appartenant au style des *Beaux-arts*, les décorations employées tendent vers des formes nouvelles utilisées par *l'Art-Nouveau*. Cet édifice marque ainsi, la transition de l'architecte vers sa seconde tendance et qui caractérise sa production architecturale parisienne entre 1910 et 1920. Tendance qu'il a fait vivre simultanément avec sa maîtrise du style néo-mauresque qu'il applique sur ses commandes d'Alger.

Le siège de la dépêche algérienne (1906)

Non loin de l'hôtel des postes d'Alger, sur l'aboutissement de la rue Labri Ben M'hidi (ex d'Isly), Henri Petit livre au journal la dépêche quotidienne algérienne son tout nouvel hôtel (**Fig. 67**). L'édifice reflète la philosophie de la ligne éditoriale du quotidien en général et l'un de ses plus importants rédacteurs, Henri Klein. Ce dernier avait tout le long de son parcours d'écrivain et journaliste plaidé comme nous l'avons vu déjà pour une Algérie française qui se

réconcilie avec son passé, tout son passé y compris ses pans arabo-mauresque. Selon Nabila OULEBSIR²¹⁴, la construction de certains édifices dans un style reprenant des référents architectoniques locaux n'est que justice rendue à la ville d'Alger mutilée par soixante-quinze ans de vandalisme classicisant de l'européenne. C'est dans cette optique et dans le cadre des grands aménagements du boulevard Édouard Laferrière²¹⁵ venant remplacer les anciennes murailles d'époque française qu'un certain nombre d'édifices furent édié en néo-mauresque, dont fait partie celui qui abrita le siège du quotidien la dépêche.

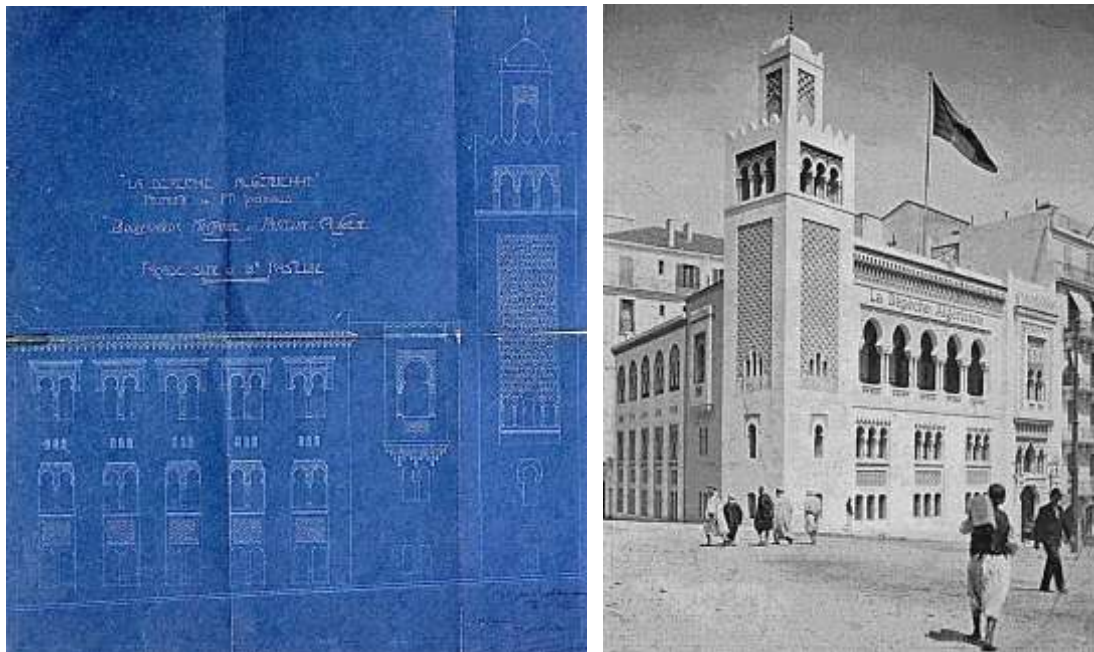


Fig. 67 – L'ex-siège de la dépêche algérienne, 1906, Architecte : Henri Petit
Source : Archives W. d'Alger, J. L. COHEN, Y. KANOUN et N. OULEBSIR, 2003, p. 114.
& L'Architecture, Vol. XLIII, N° 5, Société centrale des architectes, 1930, p. 176.

Cette troisième œuvre d'Henri Petit dans ce style présente une grande rigueur géométrique, mais aussi d'agencement de volumes et d'éléments architecturaux s'inspirant du patrimoine architectural andalou-maghrébin. En mariant « les éléments caractéristiques de la maison mauresque à ceux de la mosquée, dans une réinterprétation spécifiquement française »²¹⁶. La forme présente en quelque sorte une ressemblance avec la *médresa* de Tlemcen, ou même celle d'Alger, mais plus prononcée avec l'escalier logé à l'angle dans une forme d'un semblant minaret quadrangulaire maghrébin, ce dernier comprend une rampe décorée de motifs géométriques semblables à celles de la *médresa* d'Alger. Les deux façades situées chacune sur un boulevard différent sont agrémentés de décors reprenant un jeu de composition typiquement andalou-maghrébin avec des arceaux brisés outrepassés, reposant

²¹⁴ J. L. COHEN, Y. KANOUN et N. OULEBSIR, 2003, *op. cit.*, p. 114.

²¹⁵ Actuellement Boulevard Kh'misti, il fut nommé Laferrière (1841 – 1901) au début du siècle, à l'honneur de l'ancien gouverneur général de l'Algérie entre 1898 et 1900. C'est à lui que reviennent historiquement les plus importantes décisions à l'égard de la politique générale en Algérie. En effet, deux mois après son arrivée il crée la délégation financière, sorte de mini parlement, mais aussi l'application de nombreuses décisions édictées par la commission de Jules Ferry, Conseil-etat.fr, « Édouard LAFERRIÈRE », consulté, le 16.06.2014.

²¹⁶ N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 255.

sur de fines colonnettes maghrébines. Sur celle qui donne sur le boulevard Kh'misti, « un mirador fait saillie au-dessus de l'entrée que surmontent des arcatures festonnées »²¹⁷. L'intérieur est aussi bien travaillé que l'extérieur, et Henri Petit, reprend en quelque sorte les mêmes recettes de ces deux *médersas* en offrant à l'édifice, un vestibule est abondamment orné, d'entrelacs, d'arabesque épigraphique à bas-relief sur du stuc dans la partie supérieure, la mosaïque de faïence polygonale dans le soubassement.

L'Église Anglicane 'The Holy-Trinity Algiers'

La présence des Anglais dans la colonie française remonte au tout début de la chute de la régence ottomane d'Alger. Pour les besoins de leur culte différent du catholicisme, le royaume de Grande-Bretagne avait alors promulgué l'ordonnance royale, le 31 octobre 1839, créant l'Église protestante d'Alger de la Confédération d'Augsbourg. Le premier temple²¹⁸ dédié à cette communauté grandissante fut bâti dans la rue de Chartres. Conçue par l'architecte diocésain Pierre-Auguste Guiauchin en 1845, dans un style néoclassique pur, reprenant l'allure d'une façade d'un temple d'époque gréco-romaine. L'église fut par la suite transférée à une autre bâtisse construite à l'occasion, située aux abords de la rue Asselah Hocine (ex-constantine) dans l'actuel emplacement de l'hôtel des postes et de son annexe (**Fig. 68**). L'édifice fut consacré le 1^{er} Janvier 1871 par l'évêque de Gibraltar Bénit Le VI²¹⁹. Toutefois le réaménagement de l'ex-Boulevard Laferrière (Kh'misti) venant remplacer les remparts construits par les Français quelques années plus tôt avait nécessité la démolition de l'église et son remplacement par une assiette foncière qui fut concédée à la communauté anglicane concentrée à Mustapha supérieur.



Fig. 68 – Le premier (rue Chartres) et le second siège (rue de Constantine) de l'Église Anglicane
Source : l'Auteur (2014) & www.photoinventory.fr/photos/MA6415.png (Circa 1875)

C'est en 1906 que l'administration coloniale sous l'égide de Jonnart²²⁰, qui avait détaché l'architecte Henri Petit, à se charger de construire la nouvelle église pour le compte de la

²¹⁷ *Ibid.*, p. 255.

²¹⁸ L'édifice existe toujours, et occupé par l'organisation nationale des aveugles Algériens

²¹⁹ H. KLEIN, 1937, *op. cit.*, p. 171.

²²⁰ In about 1906, the French Colonial Government required the land back for the construction of a central post office and offered "in compensation" a new site in a different part of town; which is the present church was built. The Bishop of Gibraltar, the Right Reverend William Collins, consecrated the Church of the Holy Trinity in Algiers in 1908. Diocese of Egypt, Holytrinityalgers.org, « Holy Trinity Church, Algiers. Some History... », consulté, le 12.04.2014.

communauté anglicane. Le temple fut conçu dans un néo-mauresque qui s'harmonise avec les maisons de *fah's* qui l'entourent. En effet, en analysant l'église édifée en décembre 1908²²¹, et en la comparant avec les autres édifices les plus extravagants que ce soit en Style Beaux-arts ou néo-mauresque, ce monument présente plutôt une allure sobre et simple.

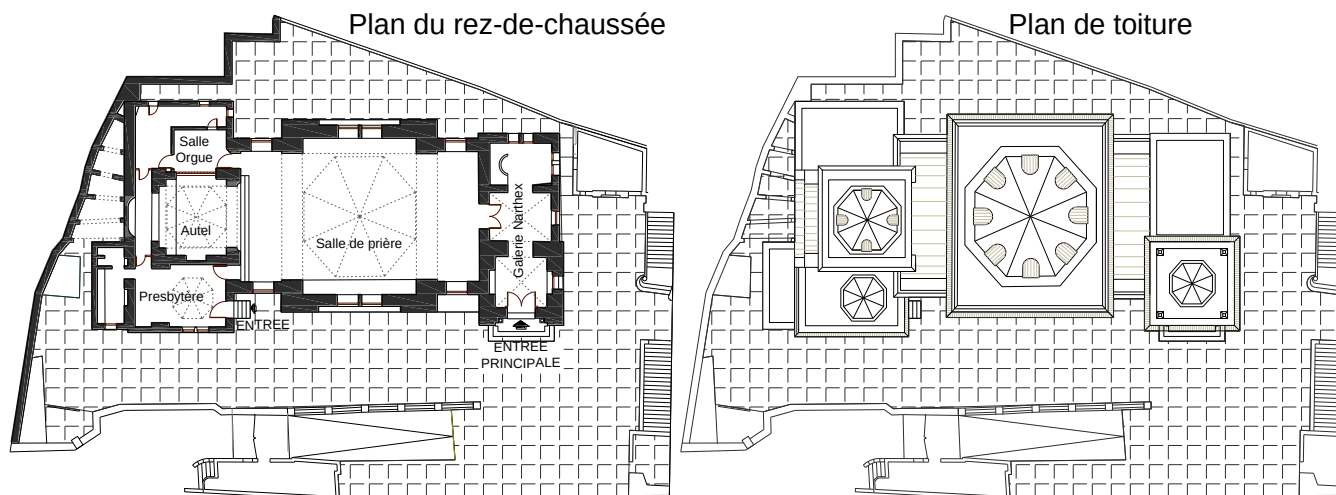


Fig. 69 – Plan du rez-de-chaussée et de toiture de l'Église Anglicane, 1908, Architecte : Henri Petit.
Source : L'Auteur (2013), relevé PG CPPAU 2012, LVAP-EPAU.

Avec un jeu de volumes aussi ingénieux que celui de la *médresa* Thaalibia, les touches de crayon de l'architecte sont fortement présentes et marquent une fois de plus son génie dans l'agencement des formes géométriques issues de l'architecture ottomane d'Alger cette fois-ci. Ici, l'inspiration est aussi issue de Djamaâ *El-Djadid*, grâce à son plan (Fig. 69) présente une basilique allongée constituée de deux grandes nefs entrecroisées couvertes de voûtes en berceau. À l'entrecroisement, un volume cubique couronné d'une coupole à huit pans. D'autres volumes cubiques, sont agrégés de part et d'autre dans le sens allongé de l'église, et doté parfois de coupôles à huit pans de modeste taille. La tour cloche (Fig. 70 & Fig. 71), est posée dans un coin, tel un minaret maghrébin, elle dispose d'une entrée arquée s'inspirant probablement par le minaret de la grande mosquée de Mansourah.

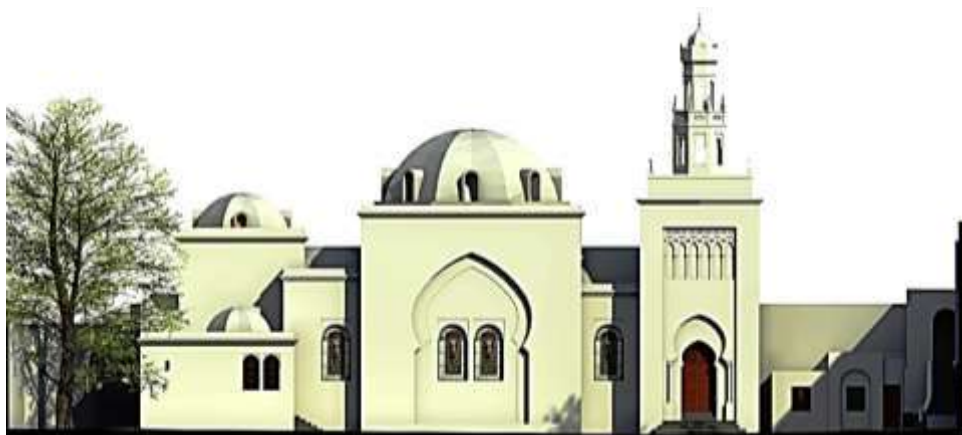


Fig. 70 – Restitution de la façade de l'Église Anglicane d'Alger, Architecte : Henri Petit.
Source : L'Auteur.

²²¹ Le plan de l'élévation (Erreur ! Source du renvoi introuvable.) dont nous détenons une copie est en fait daté du 12 XII 08.

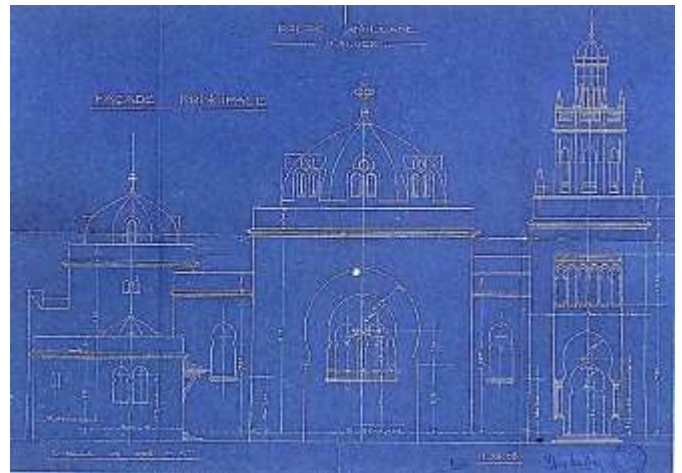


Fig. 71 – La façade de l'Église Anglicane d'Alger 1908, Architecte : Henri Petit.
Source : J. L. COHEN, Y. KANOUN et N. OULEBSIR, 2003, p. 318.

Cet esprit sobre de l'église est dicté certainement par les recommandations de la secte chrétienne dite anglicane, qui se veut moins extravagante que celle catholique. Cependant, le programme utilisant un style néo-mauresque à l'encontre du premier édifice d'allure classique ou le second d'allure médiévale est certainement dicté d'une part par l'environnement composé essentiellement de maisons et demeures de *fah's* ottomanes ou néo-mauresques, et d'autre part par les instructions de l'administration de Jonnart en vigueur depuis cinq ans, et qui concerne tous les édifices inscrits sur le budget de l'État.

L'hôtel de ville de Duperré



Fig. 72 – Photos de l'hôtel de ville de Duperré, 1910, Architecte : Henri Petit.
Source : l'Auteur (2014).

Au début du XX^{ème} siècle, Duperré (Ain-Defla), petite ville située à 140 km au sud-ouest d'Alger, s'est lancée dans la construction de son hôtel administratif. Ainsi, suite aux circulaires de Jonnart, le maire de l'époque fera appel à Henri Petit pour concevoir ledit hôtel de ville. Ce dernier (**Fig. 72**), réactive son talent pour concevoir une mairie qui regroupe ses expériences passées, il offre à la ville un très beau monument jumelant entre l'aspect extérieur de l'hôtel de la dépêche quotidienne algérienne et l'intérieur de la *médessa* de Tlemcen (**Fig. 73**), dont la ressemblance est frappante. Suite au séisme d'El-Asnam (Chlef) en octobre 1980, son minaret s'est partiellement effondré, la bâtisse inaugurée en 1910 fut alors fermée soixante-dix ans après. En 2012, des travaux de reconversion en musée de la ville ont été entamés.



Fig. 73 – Détails décoratifs, hôtel de ville de Duperré, 1910, Architecte : Henri Petit
Source : Abdelkader Daoudi (2012), ddsite.e-monsite.com & l'Auteur (2014)

L'institut pasteur d'Alger

L'Institut Pasteur (**Fig. 74**) d'Alger fut créé en 1894 par Jean-Baptiste Paulin Trolard et H. Soulie²²², tous deux élèves de Pasteur. Certainement dans la série des réformes générales impulsées par les recommandations de la commission de Jules Ferry. Son siège fut bâti en 1910, tout comme les autres établissements officiels (*médersa*, écoles, musées, mairies, etc.), les instructions de Charles Jonnart furent appliquées sur l'aspect global de l'institution. Et c'est ainsi que l'administration fait appel à son architecte attitré Henri Petit afin d'en concevoir le siège. Toutefois, nous n'avons pas pu avoir d'informations précises nous permettant de développer suffisamment ce point.

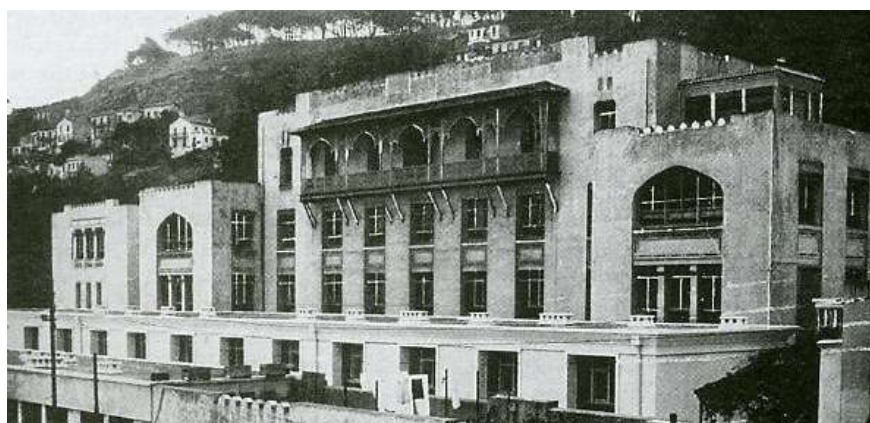


Fig. 74 – Photo ancienne de l'institut Pasteur du Hamma, 1909, Architecte : Henri Petit.
Source : www.cagrenoble.fr/medecine/File0629.jpg

Le siège relativement imposant et visible à partir du jardin d'essai présente un volume parallélépipédique de trois niveaux, devancé par deux autres plus petits. Deux autres excroissances accessibles via deux petites passerelles se trouvent aussi alignées de part et d'autre du corps principal. Le tout est parsemé de fenêtres rythmiques ornées aux derniers niveaux par des ouvertures arquées soit en fer à cheval brisées ou surbaissées et brisées. D'autres touches telles que les moucharabiehs ou des mouqarnas font des rappels que l'édifice est conçu dans un style néo-mauresque.

²²² Institut Pasteur d'Alger, pasteur.dz, « Historique de l'Institut Pasteur d'Alger », consulté, le 16.06.2014.



Fig. 75 – Photos récente et ancienne de l'institut Pasteur du Hamma, 1909, Architecte : Henri Petit
Source : l'Auteur (2014), www.alger-roi.fr/Alger/hamma/images/5_hamma_institut_pasteur_venis.jpg

Les galeries de France à Alger

Ces magasins transformés tout récemment en musée (**Fig. 76**)²²³, sont situés sur la rue Larbi Ben M'hidi (ex d'Isly), appartenant à la Société française des Magasins Modernes, avaient été conçus par Henri Petit entre 1901 et 1914. Le monument culmine à plus de 4 000 m² de surfaces commerciales sur cinq niveaux : un sous-sol, un rez-de-chaussée et trois étages en mezzanines, le tout s'ouvre sur trois faces de l'îlot qu'il occupe formant un grand « L » renversé. Sur ses façades, il reprend une rythmique décorée de grandes baies vitrées à hauteur démesurée, arquées en fer à cheval brisé outrepassé. Les vastes pans de murs extérieurs reçoivent de plus des formes orientalisantes des ouvertures des traitements en boiserie ou en céramique imitant un décor de Zellidj. Le minaret en proue à l'angle, les merlons, les auvents, ainsi que l'agencement et le jeu de volumes confèrent à imager l'appartenance du monument au style néo-mauresque naissant à Alger au début du XX^{ème}.



Fig. 76 – Photos intérieure et extérieure du MAMA, ex Galerie de France, 1914, Architecte : Henri Petit
Source : www.mama-dz.com/media/images/static/historique1.jpg
www.a136.idata.over-blog.com/498x425/0/51/13/38/vitrines/Galeries-de-France-Alger.jpg

De même à l'intérieur, les quatre vastes coupoles vitrées à huit pans servant à l'éclairage et à l'aération des magasins, ainsi que le plafond parsemé de moucharabieh et d'ouvertures

²²³ Depuis 2008, l'édifice abrite le siège du Musée public national d'art moderne & contemporain, Mama-dz.com, 2008, « Histoire du bâtiment », consulté, le 15.04.2014.

étoilées, les colonnes andalou-maghrébines, la boiserie des rampes d'escaliers et des garde-corps contribuent à donner à l'édifice son cachet de style mauresque.

Le magasin 'Au bon marché'

Dans un style complètement opposé aux magasins de la société des magasins modernes, la société concurrente, à savoir 'Au bon marché', avait commandé quelques années plus-tard à l'architecte Henri Petit les magasins du bon marché. Tout comme les galeries de France, c'est une grande surface de commerce de tous genres destinée aux classes moyennes, contrairement à la première destinée à un commerce de produits de luxe. Le magasin, qui fut racheté par Zannettacci dans les années 1950 et qui s'est vu augmenter de trois niveaux supplémentaires d'appartements de luxe destinés à la location, se situe sur la même rue Larbi Ben M'hidi et donne sur la place Émir Abdelkader (ex Place Bugeaud). Il s'étend sur cinq niveaux et reprend la même rythmique des baies vitrées des galeries de France, toutefois l'ornementation rompt radicalement avec le style du premier pour revenir à un style relativement Beaux-arts rappelant la toute première œuvre de l'architecte à Alger : le palais consulaire.



Fig. 77 – Photos intérieure et extérieure des magasins au bon marché, 1920, Architecte : Henri Petit
Source : J. L. COHEN, Y. KANOUN et N. OULEBSIR, 2003, p. 110, 111.

Son intérieur est des plus classiques (**Fig. 77**), en dépit de la décoration d'allure européenne, l'organisation spatiale ressemble beaucoup aux magasins des galeries de France avec un rez-de-chaussée ouvert sur un grand atrium cerné par trois niveaux en mezzanine. Cet édifice est l'une des toutes dernières œuvres d'Henri Petit, marqué par ses lignes, son attachement à sa filiation d'architecte beaux-artiste malgré les influences d'une part du style mauresque imposé par l'administration sur les commandes publiques, et d'autre part, du style Art-Nouveau très prospère à Paris au début du siècle.

Les immeubles de rapport de Paris

Quelques lignes méritent d'être consacrées aux autres créations d'Henri Petit dans la capitale française. En effet, nous avons évoqué qu'il avait conçu un bon nombre d'immeubles d'hôtels, d'habitations, ou de rapports tous situés à Paris. Nous avons recensé pas moins de

vingt (**Fig. 83**) immeubles selon le comité du vieux Paris²²⁴ et qui sont signés des mains de l'architecte algérois.



Fig. 78 – Le 60 et 159 avenue Jean Jaurès, Paris, Architecte : Henri Petit

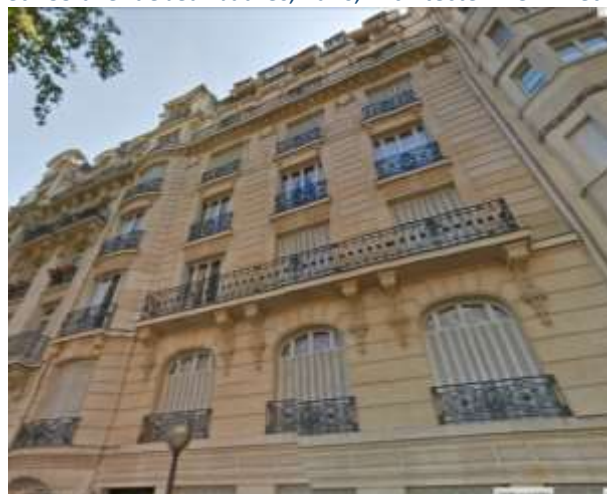


Fig. 79 – Le 01 et 02 avenue Alphand, Paris, deux immeubles identiques de part et autres

Fig. 80 – Le 05 avenue Ségur, Paris



Fig. 81 – Le 08 & 10 avenue du Colonel Bonnet, Paris

Fig. 82 – Le 08 place Constantin-Pecqueur, Paris

Source : Google Street (2014)

²²⁴ A. DUGAST, I. PARIZET et culture.gouv.fr, *op. cit.*

Ces immeubles se rapportent tous aux styles et au règlement d'urbanisme applicable à Paris au début du siècle et dont le style oscille d'un Style Beaux-arts classicisant (**Fig. 78 & Fig. 79**) à un *Art-Nouveau* (**Fig. 81 à Fig. 82**) à tendance rectiligne peu extravagante. Un trait commun les attache, c'est toujours la ligne conductrice de tous ses travaux : la rigueur géométrique, la symétrie et le jeu ingénieux de volumes.

ID	Type	Adresse	Numéro	Année	Style
Ville de Paris					
01	Immeuble de rapport	Avenue de Jean-Jaurès	159	1900	Beaux-arts
02	Immeuble de rapport	Avenue de Jean-Jaurès	52	1901	Beaux-arts
03	Immeuble de rapport	Avenue de Jean-Jaurès	60	1903	Beaux-arts
04	Immeuble de rapport	Avenue Alaphand	01	1904	Beaux-arts
05	Immeuble de rapport	Avenue Alaphand	02	1904	Beaux-arts
06	Immeuble de rapport	Rue de Meaux	95	1906	-
07	Hôtel femina, Perse Lafitte & Cie	Avenue des Champs-Élysées	90	1907	Beaux-arts
08	Immeuble de rapport	Colonel-Bonnet	08	1909	Art-Nouveau
09	Immeuble de rapport	Colonel-Bonnet	10	1909	Art-Nouveau
10	Immeuble de rapport	Colonel-Bonnet	11Bis	1909	Art-Nouveau
11	Immeuble de rapport	Colonel-Bonnet	12	1909	Art-Nouveau
12	Immeuble de rapport	Colonel-Bonnet	13	1909	Art-Nouveau
13	Immeuble de rapport	Colonel-Bonnet	14	1909	Art-Nouveau
14	Immeuble de rapport	Colonel-Bonnet	15	1909	Art-Nouveau
15	Immeuble de rapport	Colonel-Bonnet	16	1909	Art-Nouveau
16	Immeuble de rapport	Rue Constantin-Pecqueur	08	1912	Beaux-arts
17	Immeuble d'habitation	Rue Cortot	20	1913	-
18	Immeuble de rapport	Avenue Chaptal	07	-	-
19	Immeuble de rapport	Avenue Chaptal	24	-	-
20	Immeuble de rapport	Avenue de Ségur	05	-	-

ID	Type	Adresse	Numéro	Année	Style
Ville d'Alger et Tlemcen					
21	Univeristé d'Alger, univeristé	Rue Mouard Didouche	-	1884	Néoclassique
22	Palais consulaire, administration	Boulevard Amilcar Cabral	06	1892	Beaux-arts
23	Dock du ports	Port d'Alger	-	1897	-
24	La <i>médessa</i> d'Alger	Rue Benchneb	44	1904	Neomauresque
25	La <i>médessa</i> de Tlemcen	Rue frères Abdeldjabbar	01	1905	Néomauresque
26	Siège de la dépêche	Rue Kh'misti	-	1906	Néomauresque
27	L'Église Anglicane	Rue capit. Hocine Slimane	-	1908	Néomauresque
28	L'hôtel de ville de Duperré	Ville de Ain-Defla (Duperré)	-	1910	Néomauresque
29	L'institut Pasteur du Hamma	Quartier du Hamma	-	1909	Néomauresque
30	Galerias de France (MAMA)	Rue Larbi Ben M'hidi	25	1914	Néomauresque
31	Magasin au bon marché	Rue Larbi Ben M'hidi	33	1920	Beaux-arts Art-deco
32	La gare maritime	Port d'Alger	-	1927	-
33	Villa REY	-	-	1930	Néomauresque

Fig. 83 – Tableau regroupant les œuvres d'Henri Petit Connues
Source : L'Auteur (2014) ; Liste non exhaustive

Conclusion

Il en résulte de ce passage furtif mais nécessaire sur la vie professionnelle de l'architecte Henri Petit, qu'il fut un talentueux architecte, mais aussi un homme d'affaires habile et chevronné. Il manie si bien le crayon au gré des commandes qu'on lui donne. Il a donc travaillé non seulement pour le compte du gouvernement algérien de l'époque, mais aussi pour le privé à Alger ou à Paris. À chaque commande, il répondait subtilement à ce qu'on lui demandait. Contrairement à Albert Ballu que nous allons voir dans le chapitre suivant, Henri Petit n'avait pas travaillé dans le service des monuments historiques, et n'était pas en contact direct avec l'architecture ottomane et maghrébine. Ses connaissances qu'il avait utilisées étaient certainement le fruit des lectures académiques qu'il avait fait à l'École des Beaux-arts de Paris dans le cadre des cours d'histoire de l'architecture islamique et arabe, d'une part, ou issues de sa propre observation des monuments légués par les Ottomans à l'image de la mosquée de la pêcheurie (Djamaâ El-Djadid), ainsi que les divers monuments arabo-mauresques de Tlemcen (le complexe de sidi Boumediene), de Fès, de Marrakech et de Grenade, d'autre part.

Par ailleurs, pour ses commandes hormis le style néo-mauresque, son crayon est passé d'un Style Beaux-arts aux consonances baroques à un style *d'Art-Nouveau* très apprécié à Paris au début du siècle dernier, et enfin à un style plus rationnel dérivant de ce dernier à savoir *l'Art-déco*. Quant aux commandes du gouvernement ou privées dans le style orientalisant, il manie des formes pures conjuguées selon les commandes à une abondance de décorations jusqu'à l'exagération à l'image de la *médresa* d'Alger, ou une réelle sobriété à l'image de l'Église Anglicane *the Holy Trinity*. Dans ce qui suit, nous allons voir qu'en est-il de son autre rival et supérieur hiérarchique, qui avait conçu la *médresa* de Constantine, dernier cas d'étude de notre investigation pratique.

CHAPITRE III

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE D'ALBERT BALLU

(À travers ses plus remarquables œuvres)

Introduction

À l'image de ce qui a précédé, nous entamons à présent le parcours académique et professionnel d'Albert Ballu, le maître d'œuvre de la médersa de Constantine conjointement avec Pierre-Louis Bonnel. Ce dernier, moins connu, a fait surtout ses preuves en concevant diverses constructions : un hôpital, des groupements scolaires et orphelinats pour '*indigènes*', surtout à l'est du pays. Il avait assuré le suivi de la réalisation de la médersa de Constantine, en suivant les plans d'Albert Ballu. Son influence sur l'œuvre est quasi inexistante mis à part quelques détails changés en cours de réalisation, que nous avons remarqués lors de notre visite.

Comme nous l'avons fait avec Henri Petit, nous allons restituer le passé historique de Ballu, son parcours au service des monuments historiques, ses débuts à Alger sous l'égide d'Edmond Duthoit – disciple de Viollet Le Duc –, ainsi que ses diverses activités officielles qui lui ont permis d'être en contact avec le patrimoine algérien d'époques antiques romaines ou mauresques et qui avait constitué sa principale source d'influence dans la construction de la médersa de Constantine.

III.1 Biographie d'Albert Ballu

Naissance, jeunesse & formation



Fig. 84 – Portraits d'Albert Ballu, 1908

Source : Comité national des expositions coloniales, J. L. BRUNET, 1909, p. 102.
& www.geneanet.org/gallery/?action=search&rubrique=portraits&nom=Ballu

Albert est l'aîné de Théodore Ballu, architecte académicien grand prix de Rome (**Fig. 84**)²²⁵. Il avait un frère Roger, critique d'art et une sœur Cécile, plus jeunes de trois et onze ans. Comme son père est du domaine, Albert va découvrir l'architecture dès sa jeunesse. Il décide à dix-neuf ans de suivre des études d'architecture en intégrant *l'École des Beaux-arts de Paris*. Il entra à l'atelier Auguste-Joseph Magne²²⁶ et de son père Théodore. En 1872, il termine ses études tout en suivant de près les réalisations de son père notamment la reconstruction de nombreuses églises et l'hôtel de ville de Paris²²⁷, remis à l'honneur suite aux événements de la commune de Paris de 1871²²⁸.

²²⁵ Centre d'archives d'architecture du XXème siècle, 1991, « Fonds Gaston REDON (1853-1921) », consulté, le 18.10.2013.

²²⁶ Selon N. OULEBSIR, c'est Henri-Marcel Magne (1877-1946), mais il s'agit bien de son grand-père Auguste-Joseph (1816-1885), enseignant à l'école des Beaux-arts, et inspecteur divisionnaire des travaux à Paris, N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 322., culture.gouv.fr, « BORA Archives privées - Description - Fonds Magne », consulté, le 10.08.2014.

²²⁷ lartnouveau.com, 2013, « Théodore BALLU. Architecte français », consulté, le 13.11.2013.

²²⁸ La Commune de Paris est une période d'insurrection qui dura du 18 mars au 28 mai 1871. Cette insurrection ébaucha pour la ville une organisation proche de l'autogestion. Ce fut une réaction à la défaite française de la guerre franco-

Architecte jeune, ambitieux et lunatique

Connu pour la qualité de ses relevés architecturaux et architecte accompli dès son jeune âge, il remporte grâce à son talent de nombreux concours d'architecture et de dessin, dont celui de la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux (1876)²²⁹, ou le Palais de justice de Charleroi (**Fig. 86**), prix du duc de Charleroi en Belgique le 19 avril 1884²³⁰. Ses premières œuvres sont marquées par l'influence de ses maîtres et de l'architecture en vogue à la première moitié du XIX^{ème} siècle ; l'académisme classique est frappant. Il devient architecte diocésain en 1876 à Aix-en-Provence en remplacement de Paul Révoil.

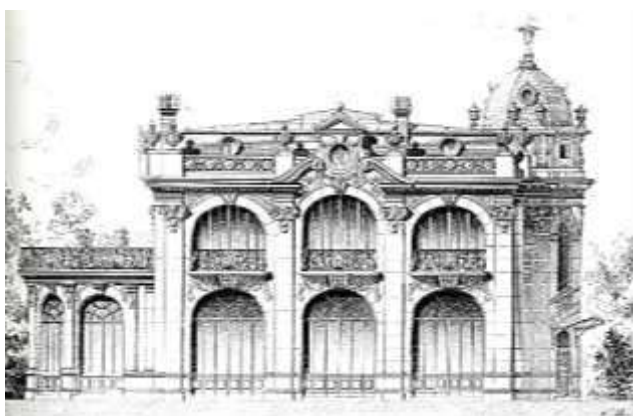


Fig. 85 – Pavillon de l'Élysée (Paillard), Exposition universelle, 1896, Architecte : Albert Ballu

Fig. 86 – Palais de justice de Charleroi, 1880, Architecte : Albert Ballu

Source : P. PLANAT, 1899, pl. 44., & www.delcampe.net

Sa carrière de restaurateur commence alors à ce moment-là. Il rejoint le diocèse d'Algérie, en 1885, où il reprend les travaux d'achèvement de la cathédrale Saint-Philippe (Ketchaoua). Edmond Duthoit lui fit appel, afin de l'aider à relever certains monuments d'Algérie (**Fig. 87**). Il exécute, en 1883 celui de la mosquée de *Sidi Abderrahmane*, ainsi que d'autres demeures mauresques destinées au classement, et à l'exposition aux salons d'architecture²³¹. À ce titre, « [...] il expose la même année à Paris les dessins au salon des artistes français. Il présente également dans d'autres salons des relevés effectués dans les principales mosquées d'Alger (1884 : mosquée de *Sidi Abderrahmane* médaille de 1^{ère} classe ; 1885 : musée d'Alger, ancien palais des hôtes du dey ; 1886 : *Djamaâ El-Djadid* ; 1887 : mosquée *Sidi Ramdan* ; 1883 à Munich : mosquée de *Sidi Abderrahmane*) »²³². Ce fut donc un des moments forts dans sa carrière, où il sera fasciné par cette architecture mauresque, tout en tenant un discours critique à son encontre un vrai paradoxe dans sa personnalité lunatique !

prussienne et à la capitulation de Paris. L'une des conséquences fut l'incendie qui ravagea l'hôtel de ville. Ce dernier fut reconstruit sous l'égide de Théodore Ballu et Édouard DEPERTHES. Larousse, 2006, *op. cit.*, p. 280., M. VACHON et Conseil municipal de Paris, 1900, p. 07.

²²⁹ Même s'il n'obtient pas la première place, il réussit tout de même de remporter le 6^{ème} Prix, à noter que même le projet lauréat ne sera pas retenu. En effet, c'est le 5^{ème} prix, Jean-Louis Pascal qui sera désigné maître d'œuvre. C. LAROCHE, 2011.

²³⁰ D. DE PENANRUN, ROUX et E. DELAIRE, 1907, *op. cit.*, p. 140.

²³¹ F. POUILLON, 2008, *op. cit.*, p. 43.

²³² B. BOUVIER et F. BARBIER, 2004, p. 265., N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 322.

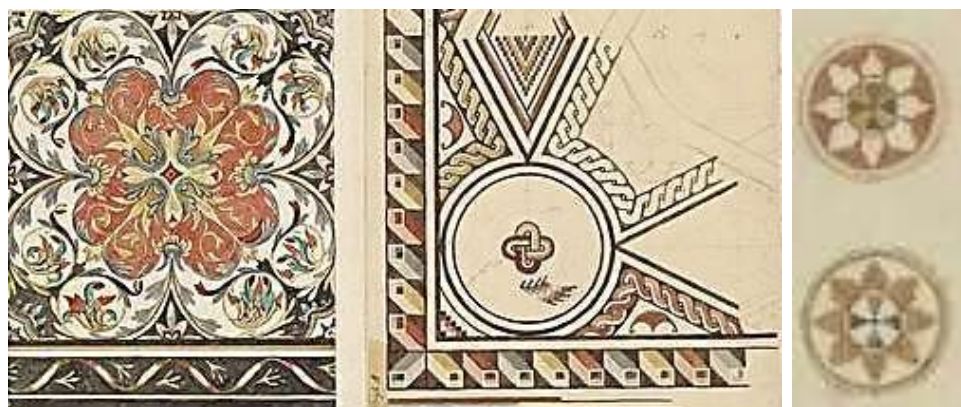


Fig. 87 – Détails de mosaïques, ruines romaines de Timgad, 1894, Architecte : Albert Ballu
Source : Musée d'Orsay, Paris

Architecte aux responsabilités multiples

Suite au décès d'Edmond Duthoit en 1889, Ballu lui succéda au poste d'architecte en chef des monuments historiques en Algérie²³³. Il commença dès lors toute une autre carrière d'archéologue et d'architecte restaurateur. Il dirigea les fouilles de Timgad, sur lesquelles il publia de nombreux ouvrages entre 1894 et 1923, avec l'aide de René Cagnat. Il en avait fait de même pour celle de Djemila, et Tébessa quelques années après²³⁴. Il inscrit ainsi « son action entre l'archéologie (romaine et arabe) et une création architecturale destinée à la promotion des styles mauresques, d'abord à travers les dessins qu'il expose aux salons de Paris. Mais aussi à travers la conception des pavillons d'Argentine (1889), d'Algérie (1889 et 1900), de paillard (1900) (**Fig. 85**) et du palais d'industrie (1900) (**Fig. 88**) dans des styles totalement opposés qu'il réalise pour les expositions universelles de Paris²³⁵, évènements majeurs célébrant le centenaire de la *révolution française* (1789-1889) et l'avènement du XX^{ème} siècle. « Son ambition s'élargit avec la reconstitution d'une 'cité orientale' à l'entrée de l'Exposition universelle »²³⁶. À cette période, il reçoit la reconnaissance de l'État français, qui lui décerne le grade d'officier de la *Légion d'honneur*, le 11 décembre 1900²³⁷.



Fig. 88 – Concours Palais de l'industrie à l'exposition universelle, 1900, Paris, Architecte : Albert Ballu
Source : E. BERNARD, 1895, pl. 22.

²³³ *Ibid.*, p. 09.

²³⁴ Monuments antiques de l'Algérie : Tébessa, Lambèse, Timgad, 1894. Guide de Timgad : Antique Thamugadi, 1897. Timgad, une cité africaine sous l'Empire romain, 1905. Les ruines de Timgad, antique Thamugadi, nouvelles découvertes, A. BALLU, 1923b.

²³⁵ E. BERNARD, 1895.

²³⁶ F. POUILLON, 2008, *op. cit.*, p. 44.

²³⁷ Archives nationales, culture.gouv.fr, « Albert BALLU, Officier de la Légion d'honneur », consulté, le 10.09.2014.

Entre 1906 et 1923, il avait été chargé de concevoir le pavillon d'Algérie à l'exposition coloniale de Marseille de 1906 et 1923 (**Fig. 89**)²³⁸ ; le pavillon d'Algérie, de Tunisie et d'Afrique occidentale à la 'franco-british exhibition' à Londres en 1908 (**Fig. 90**) ; le pavillon d'Algérie et de Tunisie de Roubaix en 1911²³⁹. À l'aube du XX^{ème} siècle, il avait été nommé inspecteur des musées d'Algérie puis à la tête du Service d'architecture auprès du Gouvernement général d'Algérie²⁴⁰. Sa mission première consistait à « [...] inscrire l'édification des édifices publics dans les lignes définies par Jonnart. Ballu, qui avait déjà conçu le casino de Biskra (1898), réalise la cathédrale d'Oran (1913) qu'il conçoit dans un style byzantin aux consonances méditerranéennes inspirées de celle de Marseille »²⁴¹. À la même année, il offre à Oran sa gare ferroviaire, un second chef-d'œuvre d'architecture néo-mauresque et l'une de ses œuvres les plus abouties dans le style imposé par l'autorité supérieure.



Fig. 89 – Pavillon de l'Algérie à l'exposition coloniale, 1906, Marseille

Fig. 90 – Palais de l'Algérie à la franco-british Exhibition, 1908, London

Source : www.delcampe.net

Durant sa carrière d'architecte en métropole, il avait été appelé avec l'architecte Roumain Ion Mincu à concevoir le palais de justice de Bucarest en Roumanie (1890-1895) (**Fig. 91**), dont il décrocha le prix de Bucarest, le 14 avril 1888²⁴². Mais aussi à restaurer en Charente, en Bretagne et en Corse, une dizaine d'églises : de Jouy-le-Moutier, de La Ferté-Alais de Saint-Michel à Murato, de Carbini, d'Aregno, de Saint-Samson de Dol-de-Bretagne, d'Esnande et de Chadenac.

Durant plus de trente-huit ans, Ballu continue à exercer toutes les fonctions qu'on lui a affectées depuis sa résidence à Paris. Même s'il effectue régulièrement des missions d'inspection *in situ*, suivies par des rapports (état des lieux, d'avancement de travaux ou tâches à faire), des divergences et problèmes avec les archéologues de 'l'école d'Alger' ont vu le jour.

²³⁸ N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 322.

²³⁹ Comité national des expositions coloniales, J. L. BRUNET, 1909, p. 39., Roubaix1911.blogspot.com, « 2011 Centenaire de l'Exposition Internationale de Roubaix en 1911. Les PALAIS et PAVILLONS », consulté, le 23.06.2014.

²⁴⁰ Arrêtés du 03.02.1905 & 12.12.1905, B.O.G.G.A. 1906, Gouvernement général de l'Algérie, 1907, p. 332, 1089.

²⁴¹ F. POUILLON, 2008, *op. cit.*, p. 44.

²⁴² D. DE PENANRUN, ROUX et E. DELAIRE, 1907, *op. cit.*, p. 140.

Ces derniers revendiquaient une structure décentralisée à titre égale à celle de la métropole et qui prend son siège à Alger. C'est ainsi qu'il concéda, en 1927 son poste à Marcel Christofle. Il prend donc sa retraite à l'âge de soixante-dix-huit ans (effective dès 1921), où il met fin à une carrière riche de cinquante-cinq ans. Il mourut dans sa ville natale Paris, en 1939, à l'âge de quatre-vingt-dix ans (1849-1939).



Fig. 91 – Palace of justice, 1895, Bucharest, Architectes : Albert Ballu & Ion Mincu

Source : www.b365.ro & cdn1.vtourist.com/4/4924293-Palace_of_Justice_Bucharest_Bucharest.jpg

III.2 Œuvres d'Albert Ballu

La notice biographique d'Albert Ballu révèle une carrière professionnelle riche de plus de cinquante-cinq ans, dans des activités très diverses. Il était un talentueux dessinateur, architecte maître d'œuvre, ou restaurateur, mais aussi un administrateur chevronné, et archéologue de premier rang, qu'il s'agisse d'archéologie musulmane ou romaine. Dans ce qui suit, nous détaillerons ses plus importantes œuvres en tant que dessinateur et architecte afin de comprendre les tendances stylistiques qu'ils l'ont mené à devenir l'un des plus grands architectes orientalistes. Nous allons suivre les œuvres d'Albert Ballu par ordre chronologique de conception ou de construction pour déceler sa filiation stylistique particulière :

Palais de Justice de Charleroi en Belgique

Ce fut la première réalisation du jeune Albert, mais aussi son premier Prix d'Architecture. Lauréat du concours organisé pour le compte du duc de Charleroi en 1880, Ballu conçoit, à l'âge de trente ans, le bâtiment dans un style purement néoclassique. Son architecture fait un appel direct à l'académisme palladien du XVI^{ème} siècle, en Italie. En effet, on y rencontre presque tous les éléments utilisés, à cette époque, par l'illustre Andréa Palladio : la symétrie parfaite (**Fig. 92**), le sous bassement en bossage, l'usage de jeu de sailli, de la double hauteur, la toiture en charpente en bois et couverte de tuiles italiennes agrémentée par des cheminés, la tripartite. Mais essentiellement une reprise fidèle des proportions harmonieuses du vocabulaire antique est mise en avant : le fronton triangulaire orné par un tympan sculpté en bas-relief, l'usage de l'ordre ici ionique, de piédestal. Deux sculptures de lions²⁴³, symbole de la justice, ornent le devant du palais.

²⁴³ Appelées Totor et Tuteur, œuvres de Paul Bourre. Emarkination, 2014, « Totor et Tuteur », consulté, le 10.10.2014.



Fig. 92 – Façade principale, ancien palais de justice de Charleroi, 1880, Architecte : Albert Ballu,
Source : La Construction moderne, N° 08 du 20.02.1892, P. PLANAT, 1892, pl. 39,40.

Sans avoir la masse d'un grand palais de justice comme celui de la capitale ; ce monument n'en est pas moins un édifice imposant, qui s'étale en deux niveaux, sur une parcelle rectangulaire mesurant 60 x 65 m². Son entrée principale est marquée d'une porte, présentant des jambages inclinés, très en vogue à cette époque. On accède à un vestibule d'entrée faisant suite un autre plus grand. Ces derniers servaient comme une salle des pas-perdus ; à la suite se trouve le service de la justice de paix. Le reste du rez-de-chaussée ne renferme que les différents bureaux, salle des archives, une bibliothèque, ainsi que des cabinets de conférence ou d'initiation pour les avocats (Fig. 93).

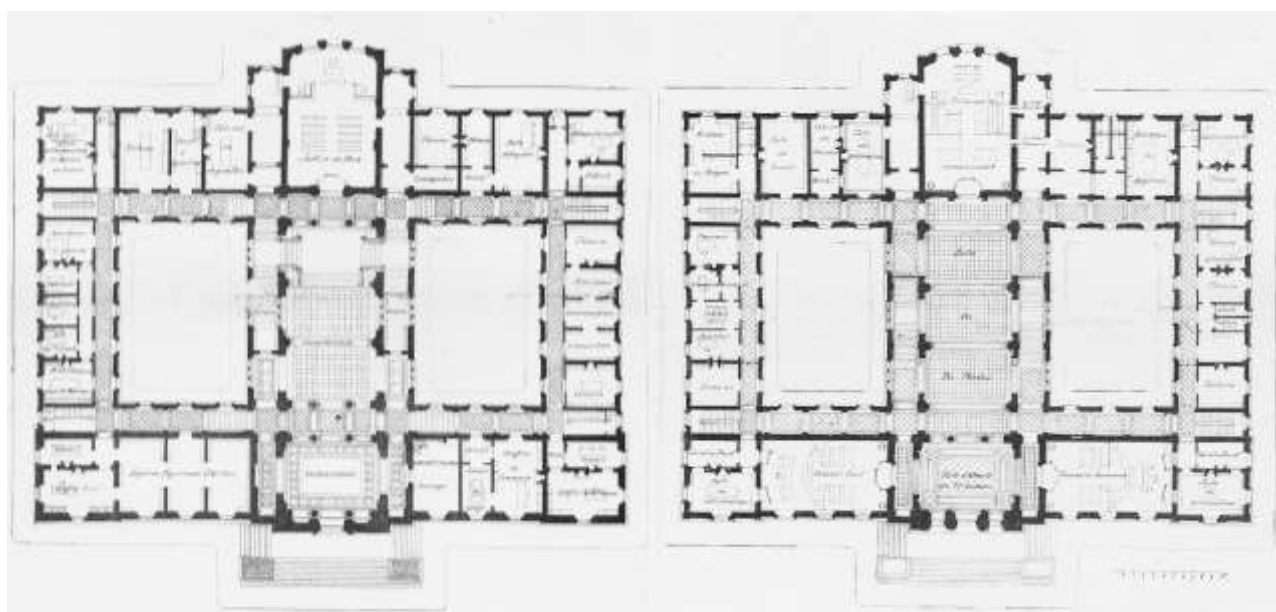


Fig. 93 – Plans rez-de-chaussée & étage premier, palais de justice de Charleroi, 1880, Architecte : Albert Ballu
Source : La Construction moderne, N° 08 du 20.02.1892, P. PLANAT, 1892, pl. 39,40.

À l'étage, précisément au centre du bâtiment est aménagée une seconde salle des pas-perdus, la principale, ayant comme annexe, en façade, la salle d'attente des tribunaux (**Fig. 93**). La bâtisse est composée de deux ailes : celle de gauche abrite le tribunal civil et celle de droite comprend celui de commerce. Les salles de délibération des tribunaux correspondants se trouvent aux deux extrémités de la façade. Le tribunal correctionnel, quant à lui, occupe le fond central, juste au-dessus de la salle de justice de paix. On retrouve aussi dans ce niveau des salles d'attentes diverses pour témoins, les bureaux des procureurs et juges d'instructions, des vestiaires, cellules d'emprisonnement temporaire. Par ailleurs, les escaliers agencés sur les côtés des vestibules prennent jour sur deux cours intérieures. Sur chaque niveau, des corridors desservent les bureaux salles divers ainsi que les salles d'audience et de délibération. Les salles d'audience sont desservies directement par la grande salle des pas-perdus, sans que le passage par les couloirs soit rendu nécessaire pour le public.



Fig. 94 – Coupe transversale, Palais de justice de Charleroi, 1880, Architecte : Albert Ballu
Source : La Construction moderne, N° 08 du 20.02.1892, P. PLANAT, 1892, pl. 39,40.

Bien que l'architecture de cet édifice soit sobre et bien ajustée, on peut comprendre aisément les sources d'inspiration. En effet, le bâtiment fait référence directe à l'académisme palladien du '*Cinquecento*', ce qui fait de lui un monument de style néoclassique de premier ordre. Ainsi, nous retrouvons la logique ascendante des ordres : dorique du rez-de-chaussée, ionique du premier étage et corinthien de l'attique se superposent dans une heureuse proportion (**Fig. 94**).

Cet édifice marque la trace d'un jeune académicien attiré, influencé par son père et maître Théodore Ballu (lui aussi académicien et prix de Rome rappelons-le), mais aussi par les travaux de relevés archéologiques et architecturaux qu'il a commencé à effectuer sous l'égide de Duthoit architecte en chef des monuments historiques en Algérie. Ce dernier lui avait fait appel, rappelons-le, en cette même période (1880-1883), sur les sites de Timgad²⁴⁴, Djemila, Lambèse et Tipaza.

²⁴⁴ où il décroche le prix d'Antoine-Nicolas Bailly en 1905. D. DE PENANRUN, ROUX et E. DELAIRE, 1907, *op. cit.*, p. 144.

Les travaux de relevés des palais, demeures et mosquées en Algérie

Au début des années 1880, Edmond Duthoit, Architecte en chef des monuments historiques d'Algérie, fit appel à Albert Ballu afin de l'aider dans les divers travaux de relevés, restauration et mise en valeur des richesses patrimoniales du pays. Les travaux de relevés, qui lui ont été confiés, concernaient essentiellement les grands monuments du département d'Alger. Il travaille sur la mosquée-funéraire du saint d'Alger '*Sidi Abderrahmane*' (1883-84) ; de la mosquée de la pêcheur ou '*Djamaâ El-Djadid*' (1884-87), et sur le palais de '*Mustapha Pacha*' (transformé en musée-bibliothèque d'Alger en 1862).

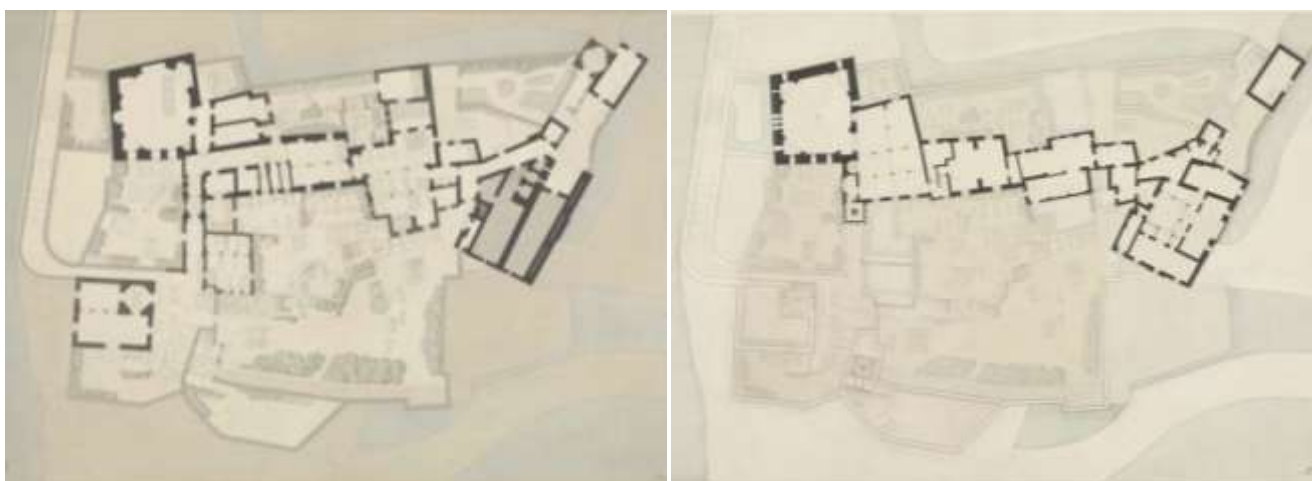


Fig. 95 – Relevés architecturaux, complexe de Sidi Abderrahmane Ethaalibi, 1883, Architecte : Albert Ballu
Source : Musée d'Orsay, Paris

Le premier relevé exécuté par Ballu fut donc celui de la mosquée de '*Sidi Abderrahmane Ethaalibi*', située sur les limites nord de la médina, à la rue Benchneb, non loin du jardin de Marengo et du lycée '*Émir Abdelkader*' (ex Bugeaud) (**Fig. 95 à Fig. 97**). Le travail publié et exposé en 1890, comprend de magnifiques planches dessinées avec une grande finesse et qualité montrant des plans de masses et de niveaux généraux, des coupes, élévations et façades, ainsi que des détails de portes, de chapiteaux, d'arcades ou d'éléments architectoniques finement dessinés à l'aquarelle en couleur. La restitution graphique de ce monument lui a valu, en 1890, la médaille de 1^{ère} classe²⁴⁵.



Fig. 96 – Élévations, complexe de Sidi Abderrahman Ethaalibi, 1883, Architecte : Albert Ballu
Source : Musée d'Orsay, Paris

²⁴⁵ N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 322.



Fig. 97 – Élévations et détails, complexe de Sidi Abderrahman Ethaalibi, 1883, Architecte : Albert Ballu
Source : Musée d'Orsay, Paris

Le second travail mené dans le même cadre, à Alger, sous l'égide d'Edmond Duthoit, avait été le relevé de la mosquée de la Pêcherie ou *Djamaâ El-Djadid*, située à la basse Casbah. Dans cette mosquée, il se borna aussi à utiliser la même technique et le même mode de représentation, avec la même finesse d'exécution (**Fig. 98 & Fig. 99**). Un dossier graphique complet a permis de réunir les coupes, les façades, les plans de niveau et les détails architectoniques propres au monument. À ces documents de base sera rajoutée aussi une vue en perspective en couleurs représentant les ambiances intérieures de la mosquée Ottomane.



Fig. 98 – Élévations, Djamaâ El-Djadid, 1884, Architecte : Albert Ballu
Source : Musée d'Orsay, Paris



Fig. 99 – Plan, Ambiance intérieure & détails décoratifs, Djamaâ El-Djadid, 1884, Architecte : Albert Ballu
Source : Musée d'Orsay, Paris

Le troisième travail de restitution fut celui de la bibliothèque-musée d'Alger, qui occupait l'ancien palais de Mustapha pacha (**Fig. 100**). Ce dossier graphique a été élaboré suivant les mêmes traditions graphiques observées sur les deux premiers exemples. Il comporte des plans, des élévations, ainsi que des coupes, et façades dessinés en couleurs à l'aquarelle, avec des jeux d'ombre et de profondeur mettant en exergue la grande finesse d'Albert Ballu et son goût à l'esthétique. Ses recherches allant vers les tout-petits détails démontrent aussi que ses travaux avec Edmond Duthoit avaient une grande influence sur la construction de sa personnalité, qui au contact avec cette autre architecture vire d'un académisme vers un éclectisme puisant des référents divers comme nous allons voir dans ses futures œuvres. Il garde cependant son attachement aux formes du classicisme gréco-romain, grâce à ses missions qui l'ont mené vers les sites antiques algériens : Timgad, Lambèse, Tipaza, Cherchell et Djemila.



Fig. 100 – Détails & Coupes, Ex Bibliothèque-musée d'Alger, 1884, Architecte : Albert Ballu
Source : Musée d'Orsay, Paris

Le Pavillon de la République d'Argentine à exposition universelle de 1889

L'Argentine, jeune nation républicaine, avait participé déjà aux expositions universelles de 1867 et de 1878 à Paris. Pour sa troisième participation, le gouvernement argentin, par le biais de son président Juarez Celman, avait pour objectif l'exposition des richesses, opportunités qu'offre ce pays, en vue d'accroître l'afflux migratoire d'hommes d'affaires Européens, commanda la construction d'un somptueux pavillon, à l'architecte Albert Ballu, « vainqueur du concours ouvert par l'Argentine, en 1887 »²⁴⁶. La France lui réserve un grand terrain au pied de la Tour Eiffel. Ce pavillon « était un bâtiment hors du commun (**Fig. 101**). La presse française fut pleine d'enthousiasme, loua son luxe ostentatoire et le déclara comme étant 'un des plus beaux pavillons étrangers' »²⁴⁷.

²⁴⁶ P. RAQUILLET, 1997.

²⁴⁷ B. VOLKER, 2008.

Sur le plan architectural, Ballu ne reproduisit point de monuments comme ceux d'Algérie. En effet, « l'Argentine manque d'architecture caractéristique²⁴⁸ dans le genre de celle du pavillon mexicain », Ballu, se lança alors « hardiment dans toutes les innovations que son imagination lui a suggérées ». Il conçoit alors un pavillon s'étalant sur une superficie de 3 000 m² répartis sur deux niveaux. Construit en entier en fer et fonte, de façon à pouvoir être démonté et reconstruit à Buenos-Aires. Un grand escalier central de fer et bois permet de monter à une galerie-promenoir située à l'étage. La toiture est couverte par une grande coupole, autour de laquelle gravitent quatre autres de dimension plus petite (certainement un clin d'œil aux mosquées ottomanes d'Alger). Un intérêt particulier a été porté à la mise en lumière du palais grâce aux neuf cents points lumineux qui lui conférèrent un aspect féerique.



Fig. 101 – Pavillon de l'Argentine à l'exposition universelle, 1889, Paris, Architecte : Albert Ballu

Fig. 102 – Le pavillon argentin à son emplacement à Buenos Aires

Source : La construction moderne, 1890, PL.1 & lanacion.com, 2014.

A. Ballu a voulu mander l'opulence de l'Argentine à travers une décoration baroque. En effet, l'ensemble du pavillon est revêtu de faïences, porcelaines, mosaïques vitrifiées, grès émaillés, verre en application, pierres de premier choix. En un mot, le luxe partout. Le bon goût de l'architecte a su étaler délicatement la richesse de ce pays en le logeant dans un pavillon absolument original²⁴⁹. Ce qu'il lui vaut cependant quelques désignations moqueuses « d'un pavillon à la *'Mille et une nuits'* »²⁵⁰, et même des critiques virulentes, car pour certains, « personne ne pouvait dire qu'est-ce que ce bâtiment [...], avait de spécifiquement argentin »²⁵¹. Nous ignorons comment le choix s'est fait lors du concours, mais il paraissait que la commission argentine aurait voulu démontrer à l'Europe que la *'República'* était capable de construire un pavillon aussi spectaculaire que techniquement sophistiqué.

²⁴⁸ Pour des considérations idéologiques, les populations autochtones furent non seulement ignorées, mais massacrées. Dans une campagne appelée la *'Campaña del Desierto'* (la campagne du désert), le général Roca entama alors 1878/79 un génocide, au nom du progrès et de la supériorité de la race Européenne. *Ibid.*

²⁴⁹ Le Figaro illustré et S. KRAKOW, 1889..

²⁵⁰ B. VOLKER, *op. cit.*

²⁵¹ *Ibid.*

L'architecte confirme son talent, d'abord en maîtrisant parfaitement son sujet, même en utilisant le matériau nouveau cher aux ingénieurs : *le fer et la fonte*. L'époque est au fer, objet exposé et procédé d'exposition²⁵². Ce palais argentin avait été construit selon les principes de Formigé²⁵³. Quant à la décoration, elle est plutôt hispano-maghrébine de par le choix d'usage de mosaïque de terre cuite émaillée. Sans doute, un clin d'œil à ses relevés effectués quelques années auparavant sur les mosquées, palais et demeures de la casbah d'Alger. On note aussi que du côté décoratif, les sources que nous avons consultées sont incohérentes quant à la nationalité des sculpteurs et décorateurs chargés d'aider Ballu dans la décoration de ce monument. En effet, C. de De Varigny nous informe qu'ils sont argentins :

« C'est dans un palais [...] qu'a édifié M. Ballu, et à l'ornementation duquel il a convié nos meilleurs artistes, que la République Argentine reçoit ses nombreux visiteurs. Sur ce monument grandiose, l'ingénieuse et heureuse fantaisie de l'architecte a semé à profusion des cabochons qu'éclaire le soir la lumière électrique, gigantesques émeraudes et rubis qui courent au long de la façade et donnent à l'édifice l'aspect féerique d'un palais ruisselant de pierres précieuses. Dans les terres cuites, il a enchâssé faïences et mosaïques, sculptures décoratives couronnant les quatre pylônes des angles, ornant les pendentifs de la grande coupole intérieure. Le succès est complet, et l'éloge sans réserve»²⁵⁴. Cependant, l'historien Volker Bartha, nous rapporte qu'ils étaient plutôt Français, d'après lui « Aucun artiste Argentin ne contribua à l'ornementation de l'édifice. Des sculpteurs Français furent chargés des trois grandes allégories sculptées représentant le trafic maritime, l'agriculture et l'élevage bovin en Argentine. »²⁵⁵.



Fig. 103 – La sculpture qui ornait le porche d'entrée du pavillon, mise en vente aux enchères, 2014
Source : lanacion.com, 2014.

²⁵² P. RAQUILLET, *op. cit.*

²⁵³ Il s'agit de Jean-Camille Formigé (1845-1926), Architecte et restaurateur français, élève de l'École des Beaux-arts de Paris, auteur de la grande serre du Jardin des serres d'Auteuil, situé au bois de Boulogne à Paris, construite en pièces de fonte démontables. (École nationale des chartes) enc.sorbonne.fr, consulté le 11/15/2013.

²⁵⁴ C. V. CROSNIER DE VARIGNY, 1889, p. 860.

²⁵⁵ B. VOLKER, *op. cit.*

À la fin de l'exposition, le temple fut démonté et transporté à Buenos-Aires (**Fig. 102**), où il a accueilli l'Exposition du centenaire international de la *Révolution de mai*, puis en le Musée national des Beaux-arts, jusqu'à 1933. Il fut démonté définitivement, et vendu en ferraille. Certains de ses éléments de décoration telle que les colonnes hautes de 9 m, ou les sculptures sont encore conservés et vendus aux enchères sur internet (**Fig. 103**)²⁵⁶.

Enfin, ce énième projet de Ballu, où il avait une liberté d'imagination pour le concevoir, (puisqu'il s'agissait d'un concours gagné, et non pas une commande balisée par des recommandations architecturales et stylistiques) nous démontre qu'il avait reçu une grande influence à travers ses missions qu'il effectua en tant qu'assistant, puis remplaçant d'Edmond Duthoit au service des monuments historiques de l'Algérie. Une influence qui va peser sur les choix stylistiques des projets qu'il aurait à concevoir dans le futur, à l'image du Casino de Biskra, et un peu plus tard, la gare d'Oran, et la médersa de Constantine.

Le Palais de l'Algérie à l'exposition universelle de 1889

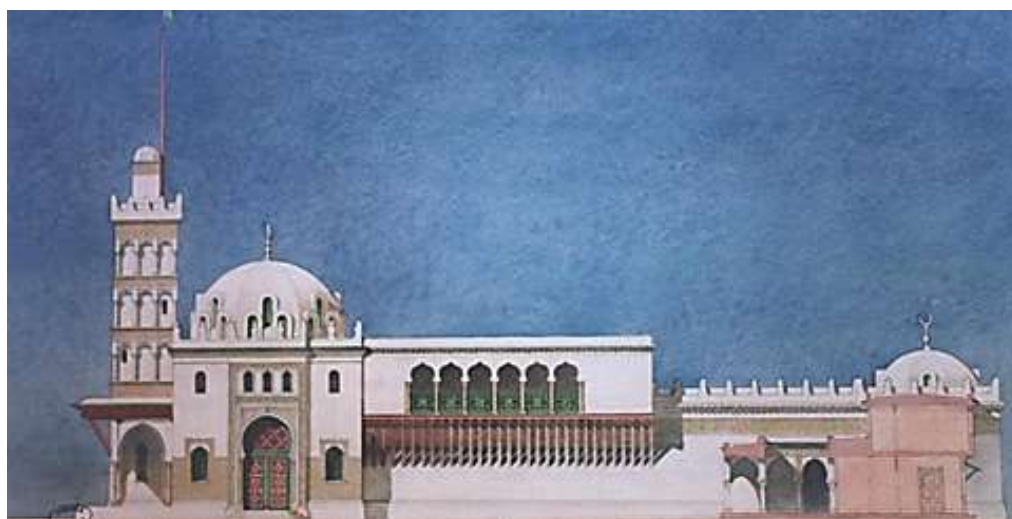


Fig. 104 – Façade du pavillon de l'Algérie à l'exposition universelle, 1889, Paris, Architecte : Albert Ballu
Source : www.inha.revues.org/4920, Archives nationales de France.

À la même année, Ballu reçoit une seconde commande portant l'édification du pavillon de l'Algérie à l'exposition universelle de Paris 1889 (**Fig. 104**). C'est la commission des monuments historiques de l'Algérie dont il était le directeur qui commanda la construction du palais. De par ses travaux antérieurs dans cette même commission, A. Ballu, a pu de toute évidence décrocher cette commande. Mais nous ne savons pas grand-chose sur les tenants de ce choix précisément. Un journal contemporain évoque uniquement sa désignation, « M. Ballu, l'architecte du beau pavillon de l'Algérie était désigné pour ce travail par les études qu'il a faites à Alger, où, pour le compte de la commission des monuments historiques, il a relevé et dessiné maints édifices arabes. Ses souvenirs l'ont bien servi »²⁵⁷.

²⁵⁶ lanacion.com, « Venden por Internet los restos del Pabellón Argentino de 1889 », *La Nacion*, 21 mai 2014.

²⁵⁷ *Le Figaro illustré* et S. KRAKOW, 1889, *op. cit.*, p. 247.

Ce qui est certain par ailleurs, c'est que Ballu nous a livré *l'une des premières manifestations de l'architecture néo-mauresque officielle* en cette même période. Car il ne s'agit pas d'un simple pavillon comme celui de 1867 ou 1878, mais de tout un palais grandiose. L'autre certitude est que ces travaux de relevés effectués au début de la décennie (1880) lui seront d'un grand apport non seulement pour son choix comme l'architecte, mais aussi pour l'architecture de l'œuvre elle-même. En effet, le Palais d'exposition algérien remet à l'honneur l'architecture locale d'Algérie. Ses choix d'inspiration se portèrent sur les deux mosquées *Sidi Abderrahmane* et *Djamaâ El-Djadid*. Tout comme pour le Palais d'Argentine, nous n'avons pas pu retrouver de plan. Les seuls documents auxquels nous avons pu accéder se limitent à des descriptions ainsi que de photos diverses, des lithographies, cartes postales, lesquelles peuvent nous donner une idée générale sur ce beau palais néo-mauresque.

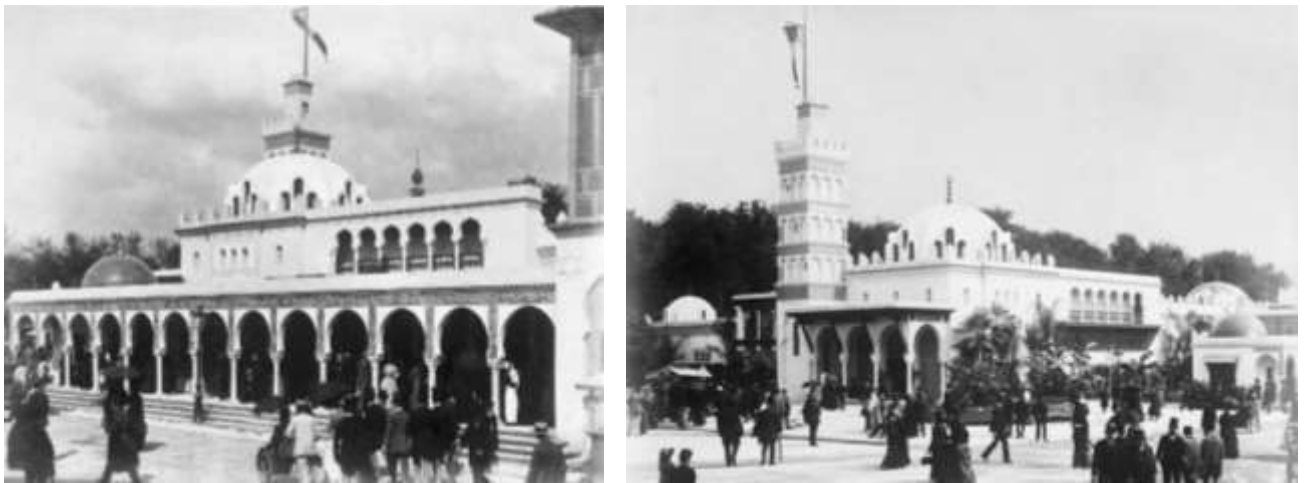


Fig. 105 – Vues du pavillon de l'Algérie à l'exposition universelle, 1889, Paris, Architecte : Albert Ballu
Source : library of congress, hdl.loc.gov/loc.pnp/cph.3c09481

La façade principale donne sur la Seine (**Fig. 105 à droite**). À droite, il y a un jardin tandis que l'entrée s'ouvre sur le boulevard des invalides non loin du quai d'Orsay qui longe une ligne des chemins de fer. Ce porche à trois arceaux, le minaret et ses étages ornés de petites arcades, ainsi que le grand volume cubique couvert par la grande coupole monolithe à huit pans et percés par des lucarnes jumelées en triplètes, marquent parfaitement la devanture du palais et rappellent surtout, la mosquée du saint d'Alger '*Sidi Abderrahmane Ethaalibi*', et dont elle a fait objet de relevé, rappelons-le, par le même architecte six ans plus-tôt. Quant à la grande porte ornée de faïences, elle reproduit le mihrab de *Djamaâ El-Djadid*²⁵⁸.

Le palais comprend une grande galerie ornée de vitraux, et trois salles distinctes, représentant les trois départements d'Alger, d'Oran et de Constantine. À la sortie des trois salles, il existait des loges de repos couvertes par des éléments sortant en encorbellement, à l'image des '*qbus*' dans la médina d'Alger. Outre ces espaces principaux, le palais comprenait un café maure, des avatars de souks et de bazars d'artisans (fabricants d'étoffes, de broderies, de

²⁵⁸ Le Figaro illustré and S. KRAKOW, *Guide Bleu du Figaro et du petit Journal 1889*, op. cit., p. 248.

maroquinerie, de ceintures, d'armes, de tapis, de bibelots tournés) ainsi qu'un jardin mauresque où des plantes d'Algérie y furent réunies, charmante préface à la promenade pittoresque du lieu que l'on a voulu créer à Paris. Il faut souligner aussi que Ballu a été assisté par un autre architecte en l'occurrence Marquette²⁵⁹. Ce dernier était chargé du volet décoratif du palais, repris avec une grande finesse les motifs de faïences utilisés dans les beaux palais ottomans d'Alger.

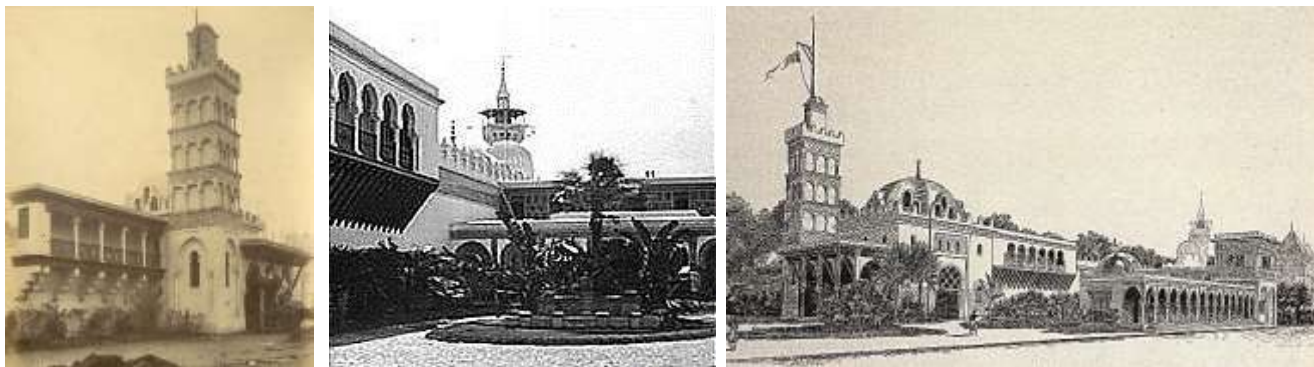


Fig. 106 – d'autres Vues, pavillon de l'Algérie à l'exposition universelle, 1889, Paris, Architecte : Albert Ballu

Source : www.photoinventory.fr/photos/MT2757.png

& L. FOUCAUD, F. G. DUMAS et MOTTEROZ, 1889, p. 203.

Le casino de Biskra



Fig. 107 – Plan de situation du Casino de Biskra, 1892, Architecte : Albert Ballu

Source : Yahoo! Maps, traité par l'Auteur (2013).

²⁵⁹ Émile Auguste Marquette, Professeur à l'école nationale des Beaux-arts d'Alger, inspecta sous les ordres de CHIPIER le chantier de l'école des Beaux-arts de cette ville ; à l'exposition universelle de 1878, il est architecte-adjoint à la section de l'Algérie et architecte du Gouvernement général ; architecte des bâtiments de l'exposition industrielle et artistique d'Alger en 1881. En 1889, il est l'architecte constructeur du pavillon algérien à l'exposition universelle ; est nommé chevalier de la Légion d'honneur à cette occasion ; exécute divers travaux particuliers en Italie, Algérie et à Paris. Il est nommé inspecteur des travaux diocésains d'Alger de 1882 à 1889. (École nationale des chartes) enc.sorbonne.fr, consulté le 11/09/2013.

Ce projet fut conçu par Ballu entre 1892 et 1896 : ce qui nous permet de le considérer comme le tout premier bâtiment de style néo-mauresque en Algérie. Il s'agit d'un établissement de loisirs ludiques à savoir un Casino. Il faut dire que ce n'est pas le premier casino en style orientalisant dans le monde, puisque ce type de construction remonte à quelques décennies auparavant comme nous l'avons vu précédemment.

Il s'agit donc d'un Casino situé dans la ville provinciale au sud-est Algérien. Cette ville qui a su charmer beaucoup d'Européens par ses paysages naturels et culturels pittoresques, se voulait devenir une concurrente de la capitale algérienne en matière d'attrait touristique, en utilisant les attributs de « l'orient perdu » au nord et qui reste tant recherché. C'est pour cette raison que de nombreux hôtels luxueux furent construits. Cependant, nous sommes dans l'incapacité de trouver les commanditaires de l'équipement conçu par Ballu, lequel a fait longtemps office de casino de Biskra. En effet le peu d'archives consultées sur place ne nous donnent aucune information. Le casino, devenu centre culturel, a fait l'objet d'un projet de restauration en 2006. Les plans de l'état des lieux montrent selon nous des incohérences par rapport aux photos récentes et anciennes, notamment sur les façades. Cela dit, il reste la seule référence qui permet de faire une brève lecture architecturale du bâtiment.



Fig. 108 – Vue sur le Casino de Biskra, 1892, Architecte : Albert Ballu
Source : www.guriltrend.de/ebay/lots-big3/24551.jpg

L'ancien casino de Biskra est un complexe touristique composé d'un hôtel '*Hôtel Palace*', et du casino utilisé actuellement comme centre culturel (**Fig. 108**). Situé au sud-est du noyau colonial de la ville de Biskra (la rive ouest), il occupe un grand îlot de forme rectangulaire limité par trois grands boulevards et une esplanade : l'Émir Abdelkader au nord, Hakim Saadane à l'est et Badari Mahmoud au sud (**Fig. 107**).

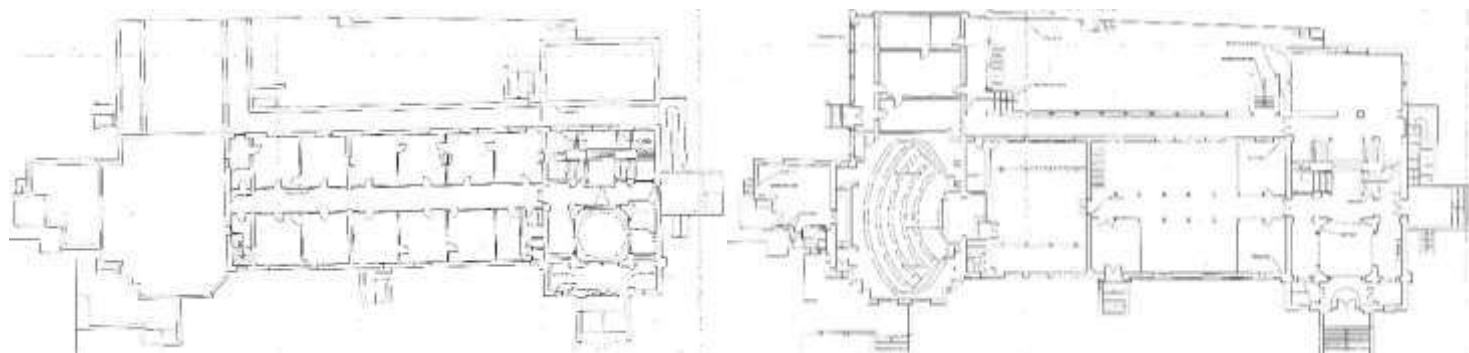


Fig. 109 – Plans du Casino de Biskra, 1892, Architecte : Albert Ballu
Source : Abdessamad CHIALI, Arcade, Tlemcen, 2006.

À l'entrecroisement, on remarque un élément de forme cubique qui s'élève légèrement plus haut (**Fig. 109 & Fig. 110**). Ses quatre angles sont marqués par des merlons saillants et quatre coupoles. Au centre, se dresse un grand dôme très élancé présentant huit pans percés par des simples lucarnes arquées ; le tout est posé sur un tambour de profil carré. À gauche sur l'extrémité de la barre s'agence une entité parallélépipédique.



Fig. 110 – Vues aériennes, Casino de Biskra, 1892, Architecte : Albert Ballu
Source : p6.storage.canalblog.com/65/58/113362/85419379_p.jpg
& www.alger-roi.fr/Alger/biskra/pages/7_d_biskra_aerien_marche.htm

La seconde barre quant à elle se dresse aussi comme deux barres croisées et disposées en forme de 'T', avec des branches peu saillantes. Cette partie qui se développe sur deux niveaux est aussi ornée d'une coupole à huit pans plus petite que la première, également posée sur un tambour de profil carré. Cette coupole marque le second porche d'entrée moins monumental que le premier mais qui dispose des mêmes éléments architectoniques : une arcade brisée outrepassée. Entre les deux entités, vient un élément d'articulation intermédiaire de petite taille et en forme parallélépipédique marqué par trois portes d'entrée. Ce dernier fut détruit et remplacé à une époque ultérieure par une construction plus grande, et qui fait actuellement office de salle de conférences.



Fig. 111 – Vue des faces postérieures, Casino de Biskra, 1892, Architecte : Albert Ballu
Source : l'Auteur (2013) & www.delcampe.net

L'intérieur nous n'est que partiellement ouvert. Une entrée classique avec un hall d'accueil en double hauteur, couvert par la coupole. Au fond, un passage menant vers une grande salle et vers une galerie d'arcades se trouvant sur la façade postérieure. À gauche, une porte qui mène vers une autre salle. Certainement, ce fut l'espace de jeu du casino. Au fond à gauche, un escalier menant vers le sous-sol qui présente plusieurs salles de plan carré servies par un couloir central. Au milieu de la grande salle, se trouve une porte qui donne accès à une autre salle. Au niveau de l'étage accessible depuis le hall d'accueil, s'agencent douze chambres de plan carré le long d'un couloir central.

Sur le plan stylistique, l'architecture du casino de Biskra présente une synthèse des expériences de Ballu dans le service des monuments historiques. Une fois de plus, la grande influence de l'architecture ottomane d'Alger sur son travail est manifeste. L'architecte reprend les galeries bordées d'arcades brisées outrepassées supportées par de fines colonnettes tantôt torsadées, tantôt de profils octogonaux, semblables à celles qui ornent les patios des maisons, palais et Fah's d'Alger (**Fig. 111**). Il reprend aussi les fenêtres rectangulaires et les niches en anse de panier qu'il utilise comme fenêtres, sans oublier les coupoles à huit pans typiquement ottomanes.

Le Palais de l'Algérie à l'exposition universelle de 1900



Fig. 112 – Vues sur les palais algériens à l'exposition universelle, 1900, Paris
Source : library.brown.edu/find/Record/dc1303834587625001
& www.flickr.com/photos/26169460@N04/2799783549/sizes/l/in/photostream

Le 15 avril 1900, s'ouvrait aux Parisiens la cinquième exposition universelle organisée par la France. Comme de coutume, les colonies françaises et étrangères occupaient une bonne partie de l'esplanade du champ de Mars, réservée à cet événement. L'Algérie occupe, ainsi un terrain qui se trouve sur l'axe du pont d'Iéna, au Trocadéro. Cette fois c'est tout un avatar d'une médina algérienne que l'architecte Albert Ballu avait conçue. Les informations sont encore plus minimales sur cette petite cité éphémère construite vraisemblablement en papier mâché, stuc et plâtre²⁶⁰, mis à part les descriptions, les croquis et photos dont nous disposons.

Ce projet démontre une fois de plus le génie de l'architecte, et sa grande maîtrise des lignes et des formes architecturales maghrébines. En effet, « L'ensemble se compose de deux sections bien tranchées (**Fig. 112**) : à droite, le palais officiel du Gouvernement général, immense, semblable à une mosquée d'Alger²⁶¹, aux murailles blanches, à peine décorées, de ci, de là, de brillantes faïences polychromes. Il s'étend en amphithéâtre, à hauteur de rez-de-chaussée, dans la partie basse et d'un étage pour la partie opposée, avec un grand escalier conduisant de l'une à l'autre. À droite de cet escalier s'élève le minaret, haut de près de 30 mètres, qui se présente comme une réplique du minaret de la mosquée du Pacha d'Oran »²⁶².



Fig. 113 – Vue générale sur le palais de l'Algérie à l'exposition universelle, 1900, Paris
Fig. 114 – Le quartier arabe du pavillon de l'Algérie à l'exposition universelle, 1900, Paris

Source : library.brown.edu/find/Record/dc1303836999625001

& library.brown.edu/cds/catalog/catalog.php?verb=render&colid=6&id=130383789631252

²⁶⁰ Le temps de réalisation fut court, les exposants construisirent pour beaucoup leur pavillon le plus souvent en papier-mâché et plâtre avec des décors tape à l'œil et duper ainsi les visiteurs.

²⁶¹ Il s'agit de Djamaâ El-Djadid, qu'Albert Ballu avait relevé et restauré à la fin du XIX^{ème} siècle.

²⁶² Guide Illustré du Bon Marché, P. BRODARD, 1900, p. 115.

En face de ce pavillon officiel, Ballu avait conçu la seconde partie de l'exposition algérienne : une cité musulmane (**Fig. 114**), une réplique d'un quartier de la médina d'Alger, composée de deux portes situées sur les deux extrémités d'une sinueuse ruelle en gradins. La première s'ouvre sur la Seine, baptisée Bab El-Oued, faisant allusion à Bab El-Oued d'Alger. L'autre c'est Bab-el-Baïlik (du gouvernement), située à l'autre bout au sommet (**Fig. 112**) donnant sur l'avenue principale du Trocadéro. Entre les deux portes, des maisons, reprenant l'allure des maisons ottomanes, des boutiques à l'image des souks ponctués par un palais, baptisé Dar-el-Aïn, 'la fontaine', de style maison du *fah's*, agrémentée d'une belle fontaine mauresque, d'où le nom. Le tout se tisse tel un vrai quartier arabe mandant un pittoresque oriental tant recherché, mais aussi vandalisé par le colonialisme par le passé.



Fig. 115 – Autres vues du palais de l'Algérie à l'exposition universelle, 1900, Paris
Source : farm3.static.flickr.com/2255/2486014653_4375a8ab5b_o.jpg

Ce quartier arabe (**Fig. 115**), commandé par le Gouvernement général de l'Algérie, et conçu par Ballu, symbolise ainsi la nouvelle vision, la nouvelle politique prônée à l'égard des indigènes voire aussi des référents architecturaux arabo-mauresques et même ottomans. En effet, il s'agit d'exportation d'une architecture pittoresque vers la métropole dans un but bien précis : réclamer une certaine autonomie et identité par rapport à la métropole, une identité qui ne renie pas le passé arabo-berbère de cette terre nouvellement française. Rappelons-le, que deux ans plus tôt (1898), l'Algérie se dota de délégations financières 'un parlement' et quelques mois plus tard, elle en obtint son autonomie financière, qui symbolise le changement dans la politique française en Algérie, qui fut décidée suite à l'historique résultat de la commission sénatoriale de 1892.

Le Pavillon de l'Algérie à l'exposition coloniale de Marseille 1906

Au début du siècle, la tradition d'expositions mondaines se perpétuait un peu partout dans le territoire européen. L'objectif était de montrer aux métropolitains, grâce à des reconstitutions spectaculaires des environnements naturels ou culturels des colonies d'outre-mer, et de stimuler le commerce et renforcer l'investissement et l'entrepreneuriat dans les colonies. Ces restitutions furent certes réalistes, mais aussi inhumaines, vu les conditions de transfert des populations '*indigènes*' vers la métropole, et le traitement d'esclavage qu'ils subissaient.

Les premières expositions coloniales furent organisées par le Royaume-Uni dès le XIX^{ème} siècle. Par ailleurs, la première organisée par l'Empire colonial français n'est venue qu'en 1906. C'est la ville de Marseille qui l'accueillit. Dans cette dernière, la première colonie française, l'Algérie se trouvait donc à l'honneur, et c'est à son architecte en chef du gouvernement qu'on demanda d'édifier un palais digne de la représenter.



Fig. 116 – Différentes cartes postales de pavillon de l'Algérie à l'exposition coloniale, 1906, Marseille
Source : www.delcampe.net

Très peu d'images et d'informations restèrent de cette dernière. Les expositions se déroulèrent toujours dans des constructions éphémères, le temps de quelques mois. Les constructions étaient toutes vouées à la destruction. Seules quelques photos et cartes postales constituent la source de notre petite analyse. Des photos qui démontrent, là aussi, que l'architecte procède de la même manière que lors de ses précédentes conceptions, de la même manière, mais avec de l'innovation. En effet, les médersas d'Alger, de Tlemcen ainsi que d'autres monuments d'architecture néo-mauresque furent déjà livrées à cette époque. Elles constituèrent comme nous le remarquons sur ces photos des éléments de référence de premier rang. Là, ce palais se réfère dans son corps central directement à la médersa Thaalibia d'Alger (**Fig. 116**). Les autres éléments de référence sont plus classiques pour lui : le minaret de la vieille mosquée d'Oran, *Djamaâ El-Djadid* et les demeures algéroises, le tout aménagé dans un agrégat de volumes et d'espaces.

L'Algerian, Tunisian & Occidental African palace, Franco-british colonial exhibition, London 1908

Deux ans après l'édition de Marseille, Le Royaume-uni organise cette fois-ci une exhibition semblable dans la capitale londonienne. La France et ses colonies furent donc invitées à y participer. C'est ainsi que le gouvernement de l'Algérie fait encore appel à son architecte en chef pour concevoir le pavillon accueillant leurs richesses culturelles et naturelles. Et c'est ainsi qu'Albert Ballu²⁶³, et avec l'aide de l'entreprise des frères Perret, conçoit le palais en reprenant une fois de plus les mêmes formules usuelles dans ce genre de constructions.

²⁶³ BRUNET J. L., Les colonies françaises, Exposition Franco-Britannique de Londres 1908, Comité National Des Expositions Coloniales, Paris 1908. P.102.

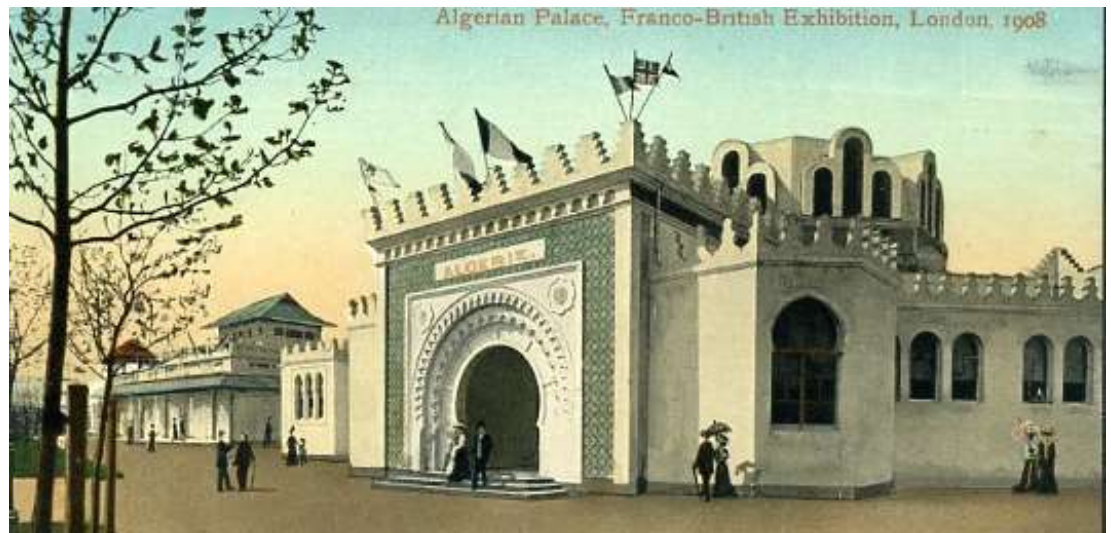


Fig. 117 – Palais d'Algérie, de Tunisie et d'Afrique Occidentale, Franco-british exhibition, 1908, London
Source : completestamp.co.nz/%28RoxenUserID=b41fb2f346c922034eba7%29/images/stamps/147171.jpg

Tout comme les précédentes, l'objectif de cette exposition dans la capitale de sa rivale historique, et à la veille de la Première Guerre mondiale, était d'exhiber la richesse de cette terre nord-africaine. On y exposa alors, dans un cadre des plus représentatifs du pays – son patrimoine architectural ancestral, des « documents divers se rapportant à l'agriculture et à la colonisation, à l'industrie, au commerce et à l'administration, photographies, graphiques, plans, cartes, collections forestières et minéralogiques » ²⁶⁴, ainsi que des produits agricoles ou artisanaux du terroir tel que les céréales, les vins, bijoux indigènes, armes, étoffes, cuirs, etc.

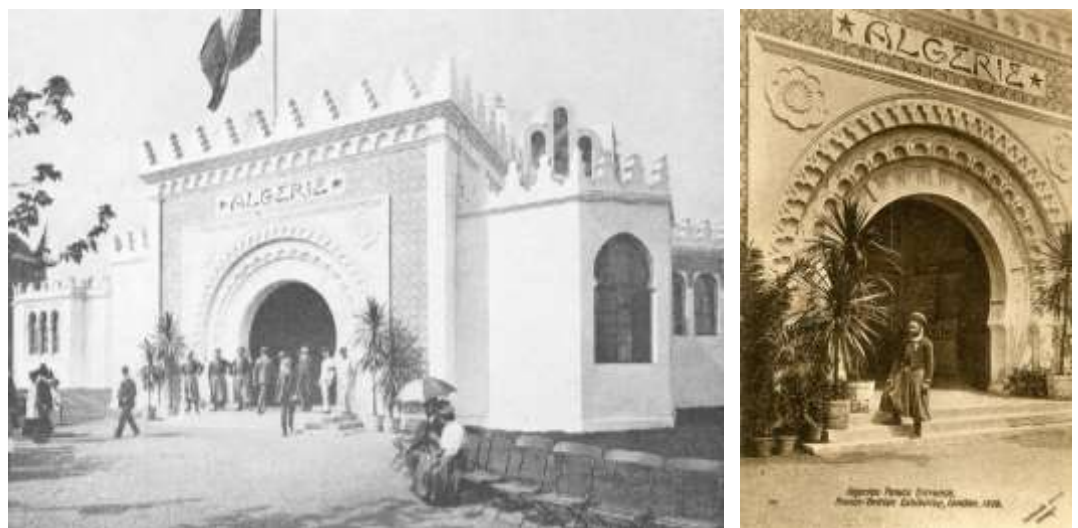


Fig. 118 – Entrée principale, Pavillon de l'Algérie, Franco-british exhibition, 1908, London
Source : Comité national des expositions coloniales, J. L. BRUNET, 1909, p. 104.
& hdl.handle.net/10222/40400

Loin d'être grandiose²⁶⁵, l'exposition coloniale française était subdivisée en trois palais (Fig. 119). La section indochinoise était installée dans une pagode rouge et or. Celle d'Algérie, de Tunisie et d'Afrique occidentale, était dans un bâtiment blanc, construit dans un style

²⁶⁴ Comité national des expositions coloniales and J. L. BRUNET, *Les colonies françaises, Exposition Franco-Britannique de Londres 1908*, op. cit., p. 105.

²⁶⁵ En effet, la décision de participer a été prise à la hâte très tardivement. HOPNER, J. and R.A., 1908, p. 277.

arabe²⁶⁶. Le palais présente un espace compact, mais d'une régularité et d'un ordre frappants qui prouvent l'esprit méthodique des organisateurs, et de son architecte Albert Ballu.

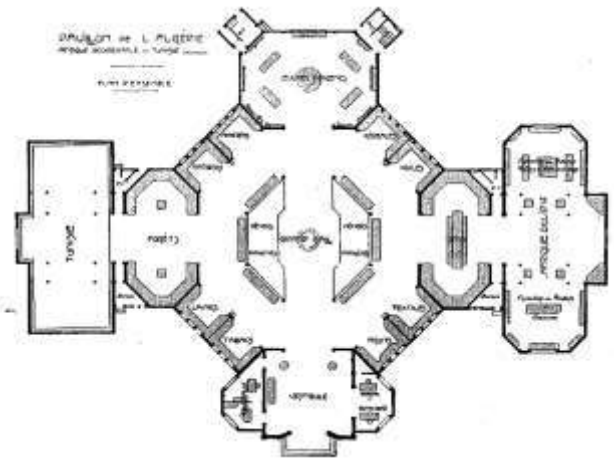


Fig. 119 – Vue et plan d'ensemble, pavillon de l'Algérie, Franco-british exhibition, 1908, London
Source : www.delcampe.net & Comité national des expositions coloniales, J. L. BRUNET, 1909, p. 103.

Le palais, à l'image de toutes les œuvres d'Albert Ballu, reprend des attributs que l'on doit à l'architecture locale dont il avait fait les relevés auparavant. Le plan présente élément central de plan carré tourné à 45°, sur lequel, se greffent quatre excroissances de forme quadrangulaire agencée différemment. La couverture est assurée grâce à des agencements de coupoles à huit pans. Celle qui couvre le vaste espace central octogonal fait référence à la mosquée de *Sidi Abderrahmane*. Par ailleurs, le grand porche d'entrée, présentant un défoncement d'arcs polylobés, est inspiré d'un mélange de tradition et de modernité : entre le porche d'entrée de la mosquée de Mansourah du XIX^{ème} et celui de la médersa de Tlemcen, chère à Henri Petit, construite trois ans plus tôt, est à l'honneur à quelques détails près. Enfin, l'intérieur est aménagé avec finesse dans une architecture académique aux décors d'inspiration d'époque ottomane d'Alger, reprenant ce qu'avait Albert Ballu l'habitude de faire (Fig. 120).



Fig. 120 – Ambiances intérieures, pavillon de l'Algérie, Franco-british exhibition, 1908, London
Source : *The Franco-British exhibition, illustrated review*, F.-G. DUMAS, 1908, p. 278, 279.

²⁶⁶ Assembled in one white building constructed in the Arabian style, *Ibid*.

Le Palais de l'Algérie et de la Tunisie à l'exposition internationale de Roubaix 1911

Fig. 121 – Palais de l'Algérie & Tunisie à l'exposition Internationale, 1911, Roubaix
Source : www.delcampe.net & roubaix1911.blogspot.com

Le dernier palais, que le Gouvernement général de l'Algérie avait commandé conjointement avec celui de la Tunisie à Ballu. Il fut édifié à l'occasion de l'exposition internationale du nord de la France, et c'est la région de Roubaix qui en fut le théâtre de cette énième exposition mondaine. Situé dans le parc Barbieux, où sont disséminés plusieurs pavillons notamment ceux des colonies.



Fig. 122 – Les souks & bazars, palais de l'Algérie & Tunisie à l'exposition Internationale, 1911, Roubaix
Source : www.delcampe.net & roubaix1911.blogspot.com

Entouré de tentes de Bédouins, il était composé de deux pavillons, reliés par une galerie : il accueille à droite l'Algérie et à gauche la Tunisie. Un minaret à ornementation symétrique rompt l'horizontalité de l'édifice²⁶⁷. Des souks et bazars occupent la partie arrière du palais (**Fig. 122**). Sur le plan stylistique, Ballu conjugue son œuvre en prenant des éléments de référence d'Alger tel que la fontaine d'ablution de *Djamaâ El-Kabir* d'Alger (**Fig. 121**), ainsi que d'autres gestes voués à l'art tunisois tel que la coupole à goudron qu'on retrouve dans les mosquées tunisoises ou bônoises à l'époque hafside. De même pour certains types de colonnes, ou encore les œuvres néo-mauresques qu'il avait déjà conçues à l'image de sa médersa de Constantine.

²⁶⁷ roubaix1911.blogspot.com, "2011 Centenaire de l'Exposition Internationale de Roubaix en 1911," *op. cit.*

ID	Type	Lieu	Année	Style
En France, travaux de relevés et de restauration				
01	Église de Jouy-le-Moutier	Pontoise – Ile de France	-	Gothique
02	Église de La Ferté-Alais	La Ferté-Alais – Ile de France	1903	Gothique
03	Oratoire Saint-Michel	Murato, La Corse	1887	Renaissance
04	Église de Carhini	La Corse	1890	Romane
05	Église d'Aregno	La Corse	1884	Gothique
06	Cathédrale Saint-Samson	Dol-de-Bretagne	-	Gothique
07	Tour Solidor	Saint-Servan	1886	Gothique
08	Église d'Eslandes	La rochelle	1886	Gothique
09	Église Saint-martin de Chadenac	Chadenac, Charente-Maritime	1892	Gothique
10	Tour de la Lanterne	La rochelle	1914	Gothique
11	Tour Saint-Nicolas	La rochelle	1904	Gothique
12	Tour de la Chaîne	La rochelle	1909	Gothique
13	Hôtel de ville de La Rochelle	La rochelle	1909	Gothique

ID	Type	Lieu	Année	Style
En France, Belgique, Roumanie et Royaume-Uni				
01	Église de la trinité de Paris*	Paris	1867	Néoclassique
02	Palais de Justice	Charleroi – Belgique	1880	Néoclassique
03	Hôtel de ville de Paris*	Paris	1882	Néorenaissance
04	Piédestal statue d'Etienne Marcel*	Hôtel de ville de Paris	1883	Néoclassique
05	Pavillon Paillard, Champs-Élysées	Paris – Exposition universelle	1896	Néo-rennaissance
06	Pavillon de l'Argentine	Paris – Exposition universelle	1889	Beaux-arts, Arch. Ing.
07	Hôtel privé de Théodore Ballu	Paris – 80 rue Blanche	-	-
08	Palais de l'Algérie	Paris – Exposition universelle	1889	Néo-mauresque
09	Palais de justice de Bucarest	Bucarest - Roumanie	1890	Néorenaissance
10	Palais de l'Algérie	Paris – Exposition universelle	1900	Néo-mauresque
11	Palais de l'Algérie	Marseille – Exposition coloniale	1906	Néo-mauresque
13	Place de la Fontaine	Place de la Fontaine à Nîmes	1906	-
14	Piédestal monument Henri Révoil	Place de Nîmes	1906	Neo-romane
12	Palais de l'Algérie, Tunisie & Afr. Occ.	Londres – Franco-British Exhibition	1908	Néo-mauresque
13	Palais de l'Algérie et de la Tunisie	Roubaix – Exposition internationale	1911	Néo-mauresque
15	Brasserie Riche	boulevard des Italiens	-	-

ID	Type	Lieu	Année	Style
En Algérie, travaux de relevés et de restauration				
01	Cathédrale Saint-Philippe	Basse Casbah – Alger	1880	Néo-byzantine
02	Mosquée Sidi-Abderahmane	Haute Casbah – Alger	1883	Mauresque
03	Djamaâ El-Djadid	Basse Casbah – Alger	1884	Mauresque
04	Ex Musée & Bibliothèque d'Alger	Basse Casbah – Alger	1884	Mauresque
05	Mosquée de Sidi-Ramdani	Haute Casbah – Alger	1885	Mauresque
06	Thamugadis, Ruines de Timgad	Timgad – Batna	1894	Antiquité romaine
07	Tebessa, les ruines de Théveste	Tebessa – Batna	1897	Antiquité romaine
08	Djemila, les ruines de Cuicul	Djemila – Setif	-	Antiquité romaine
09	Clochet, cathédrale de Constantine	Constantine	1908	-

ID	Type	Lieu	Année	Style
En Algérie				
01	Casino de Biskra	Biskra	1892	Neo-mauresque
02	Médresa de Constantine	Constantine	1909	Neo-mauresque
03	Cathédrale d'Oran	Oran	1911	Néo-byzantine
04	Gare d'Oran	Oran	1913	Neo-mauresque

Fig. 123 – Tableau regroupant les œuvres d'Albert Ballu connues

Source : L'Auteur ; Liste non exhaustive

*Œuvres de son père, Théodore Ballu, et dont il était l'assistant ou le remplaçant après son décès.

Conclusion

Il en découle de cette lecture du parcours de l'architecte Albert Ballu, durant la première partie de sa carrière, qu'il avait reçu une formation des plus académiques, mais son passage au service des monuments historiques d'abord comme assistant à Edmond Duthoit puis, comme son remplaçant attitré durant plus de trente-huit ans à la tête de ce service a eu une grande influence sur le reste de son parcours professionnel.



Fig. 124 – Restitution du forum de Thamugadis, Prix d'Antoine-Nicolas Bailly, 1905, Architecte : Albert Ballu
Source : Musée d'Orsay, Paris

Les travaux effectués dans les années 1880-1889 sur les monuments de l'époque ottomane à Alger lui ont permis d'être en contact direct avec toute une autre architecture (**Fig. 123**), une architecture qu'il a su révéler judicieusement quand on lui a passé commande dans ce sens. L'architecte est donc passé aisément de la tradition classique et éclectique qu'il a reçue à l'École des Beaux-arts de Paris à cette architecture alliant des éléments de l'architecture ottomane et mauresque aux systèmes constructifs, d'aménagements et d'agencements architecturaux d'Europe. Il a pu concevoir dans ce nouveau style des bâtiments à usage inédits dans le paysage algérien (Casino, pavillons d'exposition, cathédrales, Gare, médersa, etc.), et plus tard la médersa de Constantine qui fera l'objet d'une étude détaillée dans un prochain chapitre (**Fig. 124**).

À travers, toute cette base théorique de recherche, nous avons constitué un ensemble de connaissances, qui permettrait lors de la seconde partie de notre recherche de comprendre certains faits, propres à la politique officielle de l'État Français à l'égard de sa colonie algérienne, mais aussi sur le caractère de nos deux architectes protagonistes du style néo-mauresque officiel, lesquels étaient d'un apport direct sur les attributs de l'architecture de chacun.

Dans ce qui suit, nous allons développer un travail historiographique original soutenu par une investigation *in-situ*, à Alger, Tlemcen et Constantine afin de dresser des monographies inédites de nos trois spécimens d'étude.

DEUXIÈME PARTIE

LES MÉDERSAS FRANCO-ARABES : ÉTUDE MONOGRAPHIQUE

CHAPITRE I

MONOGRAPHIE DE LA MÉDERSA THAALIBIA D'ALGER

Introduction

Dans ce chapitre d'essence pratique, nous allons dresser la monographie de la première médersa construite par l'État français. C'est aussi le tout premier édifice construit dans le nouveau style d'état officiel, à l'aube du XX^{ème} siècle. Dans ce travail monographique, abordant dans le détail la médersa dite Thaalibia, sise au 43 rue Benchneb (ex-rue Marengo) à la Casbah d'Alger (**Fig. 125**), nous reviendrons sur son histoire, pour la placer dans le contexte historique de la politique d'instruction publique des '*indigènes*' commencée au XIX^{ème} siècle, sans manquer de retracer son histoire la plus récente d'une part. D'autre part, les volets architectural, stylistique mais aussi stratigraphique seront traités jusqu'aux plus fins détails disponibles grâce à la double investigation historique et in-situ menée dans ce travail de recherche.

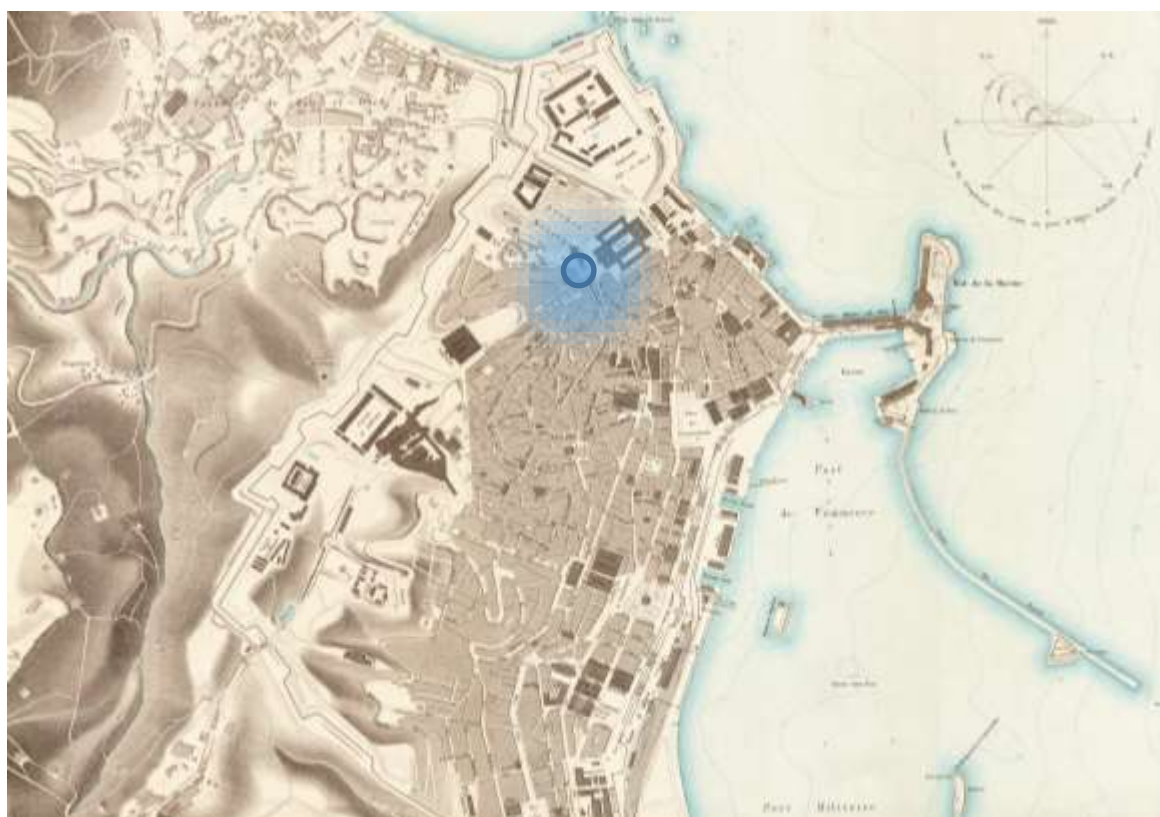


Fig. 125 – Carte de la ville d'Alger, Situation de la médersa Thalibia d'Alger
Source : Atlas des ports de France, Traitement : L'Auteur

I.1 Données historiques

Le premier cas d'étude auquel ce chapitre est consacré est la Médersa d'Alger, baptisée également '*Thaalibia*'²⁶⁸. Une institution fondée en 1850, suite au décret du 30 septembre 1850 qui préconisait la création de trois médersas franco-musulmanes (ou arabes) dans les trois départements de l'Afrique du Nord, afin de former des cadres indigènes bilingues capables de prendre en charge des fonctions spécifiques dans l'administration coloniale en contact avec la population autochtone majoritairement illettrée.

²⁶⁸ Par référence au grand saint patron d'Alger, Sidi Abderrahmane ben Mohamed ben Makhlof At-Thaalibi, un penseur et théologien musulman d'Afrique du Nord du XIV^{ème} siècle.

Cette médersa avait été érigée, au départ, à Médéa, une ville fleurissante à l'époque ottomane, située à 80 km au sud-est d'Alger. Elle avait été transférée, en 1853, à Blida (50 km au sud d'Alger), afin de la rapprocher un peu plus de la capitale. En 1859, son siège fut définitivement fixé à Alger, dans un bâtiment donnant sur la place Duquesne. Sur ce point, il y a bien une confusion. En effet, à Alger existait aussi une autre école franco-arabe, vraisemblablement non publique créée bien avant le décret du 30 septembre 1850. Il s'agit d'un petit collège créé à l'initiative d'un certain Dépeille, Bachelier ès lettres et ès sciences, un orientaliste qui s'intéressait à l'étude de la théologie musulmane, et qui avait commencé dès 1834 à professer d'abord dans des médersas coraniques d'Alger des cours de français et d'arabe.

Dix-sept ans plus tard, en 1851, il avait ouvert sa propre école d'enseignement destinée aux indigènes, au 34, rue Bab Ejdid (Porte-Neuve), dans une maison de trois étages avec appartement sur terrasse. L'institution est parvenue grâce à son dévouement et tolérance à acquérir de la notoriété. L'école dénombrait, trois ans plus tard (1854), deux cent dix autochtones et même douze Français²⁶⁹. À partir de 1852, des bourses d'apprentissage avaient encore été débloquées, avec des prix de récompenses aux brillants élèves. En présence du gouverneur, ces cérémonies se déroulaient au *Djamaâ El-Kabir* d'Alger.

Portée par son essor, l'institution s'officialise grâce à un décret promulgué le 14 mars 1857, et s'offre même en cette année, un bâtiment plus spacieux situé près de l'ex place d'Isly (Place Émir Abdelkader Actuellement). Toutefois, cette institution faisait de l'ombre à celle créée par le décret du 30 septembre 1850. Tout porte à croire que cette dernière avait été installée dans un premier temps, à Médéa²⁷⁰. Elle a pris siège ensuite à Blida, précisément à la rue Longet, en même temps que la division militaire, par un arrêté du 17 janvier 1855²⁷¹. Il semble que des conjonctures militaires soient à l'origine de ce transfert. Quatre ans plus tard, Blida avait été délaissée à son tour, malgré l'avantage moral de sa situation. Les mêmes raisons ont probablement influencé ce choix : l'éloignement des services de contrôle de l'instruction publique d'Alger et surtout le manque d'enseignant de confiance sur place. Alger lui fut alors préférée, en raison d'avantages d'un autre ordre et d'une importance plus grande. C'est ainsi qu'un décret a été promulgué en 1859, ordonnant précisément son transfert vers la ville d'Alger, successivement au 21 rue Porte-Neuve, au 9 rue du Rempart-Médée, à la rue d'Affreville et jusqu'en 1904, aux abords de la place Duquesne.

²⁶⁹ H. KLEIN, « la Dépêche quotidienne », *la Dépêche quotidienne*, 10 juin 1910.

²⁷⁰ Nous avons cherché l'endroit où cette médersa fut installé mais sans succès. Il est probable que l'institution n'a existé qu'en papier officiel à Médéa. Dans la réalité elle n'a jamais occupé un lieu précis à l'instar des deux autres de Tlemcen et Constantine qui ont commencé à fonctionner à la même année de la promulgation du décret du 30 Septembre 1850.

²⁷¹ É. COMBES, 1894, *op. cit.*, p. 20.

Entre 1859 et 1871, les deux institutions cohabitaient à Alger. La première a même formé plusieurs enseignants pour le compte de la seconde, à l'instar des Brahim Fatah, Ben Sedira et Omar Brimath. Toutefois, l'abolition du second empire avait très vite mis fin à l'école fondée par Dépeille, alors dirigée par Cherbonneau, qui cessa ainsi d'exister. Un décret du 21 octobre 1871 avait simplement abrogé celui du 14 mars 1857 et par conséquent supprimé l'école. Ses locaux furent affectés à l'armée et sont devenus, par la suite, quartier général de la division du XIX^{ème} Corps militaire. À l'indépendance de l'Algérie, l'armée nationale populaire hérite des lieux. Par ailleurs, l'école franco-arabe subsista aux changements politiques qu'a connus la France au début des années 1870. Elle avait même hérité d'un bon nombre d'enseignants. Quant aux élèves, ils avaient été dispersés dans différents lycées, ou tout simplement renvoyés.

L'institution, une fois transférée à Alger, ne s'était fixée sur aucun endroit précis. L'administration coloniale avait loué à chaque fois des immeubles qui demeuraient très exigus au vu de l'accroissement du nombre des élèves pensionnaires. Les maisons mauresques ne répondaient pas non plus aux besoins de l'institution. Il s'agit de deux bâtiments contigus situés près de la place²⁷² Duquesne qui se trouvaient dans un assez mauvais état. La distribution des services entre ces deux bâtiments était déjà par elle-même une cause de gêne pour le bon ordre et la discipline. L'aération mais aussi la lumière pénétraient difficilement. La maison, utilisée comme dortoir des élèves, était si humide et insalubre que l'intendance l'avait carrément classée inhabitable. Sans beaucoup de succès et à cause de l'indisponibilité des fonds nécessaires, son remplacement par un édifice mieux approprié à sa destination fut à maintes reprises différé. La recherche continuait encore, en 1875, et elle ne paraissait pas certaine à aboutir, en dépit de la bonne volonté et de la diligence du directeur, entravé dans ses pourparlers par la faiblesse du crédit affecté au logement.

L'exiguïté, comme la distribution particulière des pièces, n'avaient pas permis d'y établir un dortoir unique. Les élèves dormaient par alternance sur des lits vétustes et sans un minimum de dignité. La différence, bien injustifiée, qui existait entre les écoles destinées aux Français, fut l'objet d'une critique virulente par les médecins et les commissions de surveillance placées à côté des institutions. Il fut admis, comme une chose urgente au point de vue sanitaire, de changer l'équipement des dortoirs et d'améliorer la réalité vécue dans la médersa d'Alger. Le Conseil supérieur de l'Algérie s'était fait l'interprète de cette opinion en 1877²⁷³.

Le 16 février 1876, fut une date importante dans l'histoire de l'institution algéroise – à l'image des deux autres –. En effet, le Gouvernement général avait détaché les médersas des autorités militaires et les avait transférées au recteur de l'Académie, qui s'occupait désormais

²⁷² F. GAUTHIER, 1941, p. 22.

²⁷³ Conseil supérieur de gouvernement, 1878, p. 187–191., cité par É. COMBES, 1894, *op. cit.*, p. 78.

de la direction des études mais aussi de la discipline intérieure²⁷⁴. Même si cet arrêté ne pouvait pas avoir la prétention d'établir un ordre des choses définitif, il avait le mérite dans son article 10, de revoir l'aspect financier des institutions en hausse²⁷⁵, qui avait permis d'améliorer la situation sociale des élèves, sans toutefois pouvoir placer l'institution dans de nouveaux locaux adaptés à l'enseignement.

C'est ainsi qu'à la fin des années 1880, la médersa d'Alger avait été transférée vers une autre maison mauresque coquettement installée à un quartier habité par des musulmans dans la rue des Abdérames²⁷⁶. L'immeuble comprenait un rez-de-chaussée, un premier étage, une terrasse et des caves à destinations multiples. Le rez-de-chaussée avait une cour utilisée pour les leçons des étudiants de première année, ou pour les fêtes. Il comprenait aussi une salle pour les professeurs, utilisée comme bibliothèque, une salle d'attente pour les étudiants, un petit laboratoire pour les expériences des cours scientifiques, et une loge de l'Oukaf.

Au premier étage, il y avait deux salles de classe pour les étudiants de deuxième et de troisième années et un appartement servant de bureau au directeur. Sur la terrasse était disposée une vaste salle, réservée à la quatrième année. Toutes les salles du rez-de-chaussée et du premier étage sont encadrées par une élégante galerie d'arcades, supportée par de belles colonnes en pierre, et ornées d'arabesques kûfiques. Dans les caves, s'était logée une buanderie. Pour leurs besoins d'hygiène, les élèves étaient contraint de s'approvisionner en eau de l'oued M'kacel, qui coule dans un frais vallon, à deux kilomètres environ de la ville.

La médersa d'Alger reste prisonnière dans des maisons mauresques Duquesne²⁷⁷, jusqu'à l'aube du XX^{ème} siècle, où suite aux rapports sur l'état général de l'Algérie, élaborés par la commission sénatoriale des dix-huit présidée par Jules Ferry, en 1892, Émile Combes préconise la restructuration de tout l'enseignement public, et de renforcer les structures qui les accueillent par la construction de nouveaux établissements dans tous les paliers. lit-on sur son rapport : « Les écoles primaires supérieures sont à construire de toutes pièces, avec cette particularité déterminée par leur destination, qu'elles doivent être conçues comme des pensionnats. Nous pouvons heureusement nous dispenser de demander au trésor public des sacrifices spéciaux pour les édifier. Rien n'empêche de les comprendre dans le plan général des constructions scolaires qui s'exécute en ce moment au moyen du crédit de 400 000 francs inscrit annuellement au budget, et qui se poursuivra pendant une dizaine d'années. Le plan

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 78.

²⁷⁵ Le budget des établissements est désormais supporté par trois fonds : le budget de l'Algérie, par les budgets du fonds commun général et les fonds communs divisionnaires des communes indigènes. *Ibid.*, p. 81.

²⁷⁶ *Ibid.*, p. 124.

²⁷⁷ F. GAUTHIER, *op. cit.*, p. 22.

n'exclut pas, tant s'en faut, la création d'écoles primaires supérieures. Bien au contraire, cette création entre dans les éventualités entrevues. »²⁷⁸

Pour rappel, la commission sénatoriale des dix-huit présidée par Jules Ferry avait sorti un certain nombre de recommandations sur la question et le devenir de l'Algérie. Émile Combes fut chargé par J. Ferry de travailler sur la question de l'instruction publique primaire et supérieure des '*indigènes*'. À ce titre, il avait rédigé deux longs rapports diagnostiquant l'état de l'enseignement (primaire et supérieur) des indigènes. Cependant, la disparition de J. Ferry en mars 1893, avait comme conséquence le blocage momentané du fonctionnement de la commission. Toutefois, elle a continué à publier des rapports jusqu'en 1896. Ses fruits commencent à apparaître deux années plus tard, c'est-à-dire en 1898, par une série de réformes relatives à l'inauguration du premier parlement d'Algérie et à la promulgation du décret du 23 août 1898 portant l'autonomie financière partielle. Ainsi, les crédits affectés à l'enseignement sont passés de 175 000 frs en 1892 à 1 163.000 frs en 1900 et 2 068 000 frs en 1910²⁷⁹.

Le projet de la nouvelle Médersa

En ce qui concerne la nouvelle structure conçue par l'architecte Henri Petit au début du siècle, la décision de son édification avait été prise par le Gouvernement général de l'Algérie entre 1895 et 1896. Le site d'implantation avait été choisi dans la partie haute de la Casbah algéroise. Ce choix n'est pas fortuit, tous comme pour les deux autres médersas de Tlemcen et de Constantine. Son emplacement devrait être proche des établissements humains où se concentrait une forte population musulmane '*indigène*'. Le bâtiment était appelé à s'attacher de surcroît à une personnalité symbolique de l'érudition de la ville. Dans le cas d'Alger ce fut l'incontournable saint des saints d'Alger *Sidi Abderrahmane Ethaalibi*. Nous allons voir plus tard que les deux autres cas devaient répondre à cette même exigence. Le terrain situé aux limites nord du tissu historique de la Casbah, sur une assiette foncière qui provenait partiellement du complexe religieux de *Sidi Abderrahmane Ethaalibi* appartenant à la municipalité. L'autre partie du terrain réservé à cet effet était aussi propriété de la municipalité du fait qu'elle se trouvait sur les terres récupérées suite à la démolition des remparts ottomans d'Alger (**Fig. 126**). Pour construire la médersa par l'autorité supérieure (le Gouvernement général), la municipalité avait été instruite de céder l'ensemble de l'assiette foncière au gouvernement. C'est en 1897 que la demande fut formulée et débattue pour la première fois lors du conseil municipal de la préfecture d'Alger en date du 04 Juin 1897²⁸⁰. De moult tractations entre les deux autorités locales et territoriales avaient fait l'objet d'une série de réunions de la part des conseils municipaux afin de concrétiser la transaction. En effet, la municipalité a tenté de mettre en

²⁷⁸ É. COMBES, 1894, *op. cit.*, p. 293.

²⁷⁹ J. CAMBON, 1918, *op. cit.*, p. 279.

²⁸⁰ B.M.O.V.A., N°16 du 20/06/1897, Municipalité d'Alger, 1897a, p. 190, 191.

avant ce parti pris afin de bénéficier d'avantages fonciers. Dans un premier temps l'expertise foncière établie par l'autorité supérieure évalua le terrain à 75 frs/m² et proposa à la municipalité de choisir en contrepartie des immeubles qui lui appartenaient, et « d'autoriser la Municipalité à opérer cette remise d'urgence, afin de hâter la construction de la Médersa »²⁸¹.



Fig. 126 – Les anciens remparts ottomans d'Alger avant leurs démolitions

Fig. 127 – La nouvelle médersa Thaalibia prise au même angle de vue

Source : fb.com/Algerauncertaineepoque & www.delcompe.net

Le conseil municipal présidé par l'adjoint-maire Charpentier, en l'absence de Guillemain, maire d'Alger, à l'époque appelé en mission, adopta quand même la résolution et trouva que l'estimation de l'expertise est acceptable, mais sans donner suite directe à la seconde demande. Sous prétexte qu'il faut encore négocier, Mertz, membre du conseil, ajoute que la municipalité devra prolonger les pourparlers, en vue de déterminer les terrains qui seraient cédés en échange à la ville. Il nous a été impossible de suivre le déroulement de ces négociations, en raison de la difficulté de consulter les archives municipales entre 1898 et 1901. On peut affirmer qu'en date du 23 novembre 1901, un accord de principe fut signé aux termes d'un acte intervenu entre la ville et l'état pour l'échange de terrains nécessaires à la construction de la médersa²⁸². Dans cet acte, la ville s'est engagée à procéder à l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique de l'immeuble portant le n°2 de la rue Lahemar, appartenant à Mme Ziza, épouse Mardochée Morali. L'accord comprenait aussi d'autres résolutions dans l'optique de réaménager toute la partie de la ville entre le jardin Marengo, le lycée Bugeaud (actuellement Émir Abdelkader), la rue Lahemar, la rampe Vallée, et la rue de la Fonderie²⁸³. L'accord comprend aussi trois propositions d'échanges immobiliers :

²⁸¹ *Ibid.*

²⁸² B.M.O.V.A., du 20/10/1906, Municipalité d'Alger, 1906, p. 207.

²⁸³ Certainement cette action rentre dans le cadre du plan d'aménagement, d'extension, d'embellissement de la ville que la municipalité d'Alger avait tenté d'initier à partir de 1880, et qui avait permis entre autre d'introduire le tramway dès 1892, mais aussi la démolition des remparts ottomans et française et d'aménager les réserves foncière récupérées, ainsi les aménager en grand boulevards urbain à l'image du boulevard Laferrière. Lire L'article de OULEBSIR, N., 2002, p. 277–280. N. OULEBSIR, 2004a. In Alger, lumières sur la ville, T.1, N. CHABI-CHEMROUK, DJELAL, N. ASSARI, Z. M. MADANI et R. SIDI BOUMEDIENE (eds.), 2004, p. 277–280.

- La première consiste à un échange de deux assiettes foncières : la première est un lot de terrain en façade du Boulevard Gambetta, d'une superficie de 85 m², estimé à une valeur d'environ 2.125 frs. En plus d'un autre terrain domanial situé entre le chemin du village d'Isly et le ravin du même nom ; la surface totale de ce terrain est de 3 210 m², une partie de 1 170 m², fut affectée aux voies publiques prévues par le plan d'alignement des terrains provenant des fortifications. Déduction faite de cette partie de 1 170 m², il reste comme superficie nette disponible 2 070 m², dont la valeur en raison de la position escarpée du terrain ne saurait être évaluée à plus de 10 frs le mètre carré, soit 20.700 frs. Le total fut donc évalué à 22.825 frs contre 21.600 frs assignés au terrain de la Commune.
- La seconde consiste par ailleurs à la cession du sol des futures arcades de la rue Volland et de la rue Amiral-Pierre, propriété de l'État et qui avait une valeur d'environ 35.000 frs.
- La dernière proposition consiste en la reprise d'un ancien jardin zoologique, que le service des domaines propose d'attribuer en contre échange à la Commune.

C'est lors de la réunion du 1^{er} octobre 1898, que le conseil municipal présidé par le maire de l'époque, Guillemin, avait adopté le premier choix : l'échange contre deux assiettes foncières s'est avéré plus rentable par rapport à la seconde proposition de sols qui ne seraient pas d'une utilité imminente ou la troisième proposition d'un ancien parc zoologique qui revenait de plein droit à la municipalité²⁸⁴. Nous ne saurions dire que c'est l'accord réellement signé, car nous n'en avons trouvé aucune trace sur les documents officiels. Toutefois, d'autres documents consultés soulignent une quatrième proposition d'échange de terrains - probablement celle qui fut adopté en novembre 1901-. La ville d'Alger recevrait, au terme de cette dernière proposition, les parcelles domaniales, d'une surface globale de 7 878,70 m², extraites des dépendances du Lycée Bugeaud par suite de l'ouverture de la nouvelle voie publique. Au final, l'État avait acquis une assiette foncière d'une superficie de 5 499,20 m², qu'il avait cédée à l'académie d'Alger en vue de construire la médersa²⁸⁵.

D'autres informations importantes concernent les plans dressés par Henri Petit, l'architecte chargé du projet. Ils étaient prêts dès cette époque (Novembre 1901 - Décembre 1902), au même titre que le projet de modification du nivellement des rues de Villegagnon, du Locdor (Lakhder) et de la fonderie, qui furent en quelque sorte la conséquence de l'aménagement de la médersa sur ce site. De plus, le conseil municipal lors des toutes premières intentions de construction en 1897, précisément au conseil municipal du 04 juin 1897, **avait adopté une résolution des plus importantes dans l'histoire de l'architecture néo-mauresque, en Algérie**. Ce conseil avait émis le vœu que le style architectural de la nouvelle

²⁸⁴ B.M.O.V.A. du 05/10/1897, (Annexe), Municipalité d'Alger, 1897b, p. 276.

²⁸⁵ B.M.O.V.A. du 05/10/1902, (Annexe), Municipalité d'Alger, 1902, p. 230.

médersa ait un cachet oriental²⁸⁶. La résolution fut proposée par M. Casablanca et M. Ben Larbey (membre arabe), tous deux membres du conseil municipal de la ville d'Alger. Elle fut adoptée à l'unanimité par le conseil présidé par M. Charpentier, adjoint-maire.

Les faits qui précèdent remettent en cause les thèses historiques²⁸⁷ rendant Charles Jonnart, le gouverneur général de l'Algérie entre 1900 et 1901, 1903 et 1911 l'unique et principal commanditaire du tout premier bâtiment public de style néo-mauresque, à savoir cette même medersa, ainsi que l'initiateur d'une série de circulaires, à partir de 1904, dans l'optique de donner le nouveau visage de l'Algérie française du XX^{ème} siècle. Cette médersa fut donc commandée par le Gouvernement général présidé par Jules Cambon et non pas par Charles Jonnart. Cependant, l'apport de Jonnart à l'essor de l'architecture d'allure orientalisante demeure néanmoins non négligeable, à partir de sa nomination comme gouverneur général provisoire, le 03 octobre 1901, puis gouverneur général à partir du 05 mai 1903²⁸⁸.

L'inauguration de la nouvelle Médersa

Par manque de documentation, nous n'avons pas pu obtenir la moindre information sur les débuts du chantier. Néanmoins, nous pouvons estimer que les années 1902 et 1903 furent cruciales dans l'histoire du bâtiment, car c'est pendant cette période que les travaux auraient été commencés sous l'égide de l'architecte Henri Petit. Le chantier avait duré environ deux ans et la médersa fut achevée dans le dernier trimestre de l'année 1904. La médersa Thaalibia avait été inaugurée par le ministre de l'instruction publique français Joseph Chaumié en présence du gouverneur général Jonnart. Cette grande cérémonie inaugurale avait été suivie, le 17 octobre 1904, d'une exposition d'arts musulmans. Une plaque inaugurale authentique de l'époque œuvrée en onyx, située dans le parvis d'accueil, sur la paroi gauche, commémore l'évènement, sur laquelle nous pouvons lire les informations suivantes :

CETTE MÉDERSA CONSTRUITE AUX FRAIS DE L'ÉTAT A ÉTÉ INAUGURÉE LE 17 OCTOBRE 1904 PAR M^R CHAUMIÉ
MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE M^R JONNART ÉTANT GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

La Médersa Thaalibia d'Alger avant et après l'indépendance

À son inauguration en 1904, le siège de la médersa d'Alger, baptisée par le nom arabe El-Madrassa Et-Thaalibia (المدرسة الثعالبية), par référence au terrain qui appartenait au domaine du complexe funéraire de la mosquée *Sidi Abderrahmane Et-Thaalibi* (عبد الرحمان الثعالبي), a assuré et abrité les activités de l'institution dont elle porte le nom (médersa d'Alger). On prodigua durant quarante-sept (47) ans aux jeunes adolescents indigènes un enseignement spécifique qui

²⁸⁶ B.M.O.V.A., N°16 du 20/06/1897, Municipalité d'Alger, 1897a, *op. cit.*, p. 190.

²⁸⁷ N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 251, 252. F. BÉGUIN, 1983, *op. cit.*, p. 20.

²⁸⁸ Ce fut une nomination provisoire qui n'a duré que huit mois et quinze jours, Paul Révoil et Maurice Varnier lui succéderont à partir du 18 Juin 1901 et 11 Avril 1903 respectivement. encyclopedie-afn.org, 2014, « Les gouverneurs civils de l'Algérie (1879 -1956). 2ème partie », consulté, le 14.08.2014.

s'étale sur quatre années. Ce cursus d'élite est sanctionné par le « certificat d'études des médersas »²⁸⁹, tout comme les deux autres medersas (de Tlemcen, et de Constantine). Par ailleurs, la structure algéroise se caractérise des deux autres par une la division supérieure, qui assure aux meilleurs étudiants recrutés des trois médersas (ou par décision spéciale du gouverneur général), un enseignement supplémentaire durant deux ans, qui en cas de succès sera récompensé par le diplôme d'études supérieures des médersas²⁹⁰, un diplôme équivalent à un diplôme universitaire à l'époque, offrant à son titulaire de large perspective dans la fonction publique (Professeur à la medersa, Mufti, ou Imam principal ...).



Fig. 128 – La salle centrale abritant l'exposition d'art musulman, 1906
Source : MARÇAIS, G., 1906 pl. 01.

Comme nous ne détonons pas les plans originaux, ni ceux du fonctionnement de la structure de la médersa à l'époque, nous ne pouvons retracer son schéma fonctionnel, ni comprendre, comment s'organisaient les cours et les différentes classes (six classes : quatre de la division ordinaire et deux de la division supérieure). Par ailleurs, en plus des activités pédagogiques qui lui étaient affectées, la médersa d'Alger à cette époque fut aussi le théâtre de l'émergence d'une nomenclature algérienne, de manifestations, de congrès, d'expositions internationales, tel que l'exposition d'art musulman²⁹¹, le 14 avril 1905 (**Fig. 128**), le XIV^{ème} congrès des orientalistes tenu le 19 avril 1905²⁹², et l'exposition des arts et d'industries

²⁸⁹ Décret du 23 juillet 1895, B.O.G.G.A. 1895, Gouvernement général de l'Algérie, 1896, p. 496.

²⁹⁰ *Ibid.*, p. 497.

²⁹¹ G. MARÇAIS, 1906, p. 06.

²⁹² Organisé principalement dans le siège de la Chambre de commerce, le Palais consulaire (conçu aussi par Henri Petit en 1892), toutefois le Congrès des Orientalistes a organisé une section d'art musulman, qui a tenu ses séances à la Médersa. Congrès international des orientalistes et C. C. JONNART, 1906, p. 37, 76.

indigènes, le 19 avril 1924²⁹³. Ainsi, les différentes salles libérées pendant les vacances de Pâques se transformaient en salles d'expositions ou de séminaires. Le hall principal de l'étage supérieur fut l'espace de prédilection où l'on expose les plus belles œuvres artistiques fabriquées par de jeunes artisans indigènes venant des trois départements de l'Algérie.

Durant la Seconde Guerre mondiale, un décret fut promulgué le 27 novembre 1944, faisant suite à un certain nombre de revendications d'ordre pédagogique des Médersiens. Ce décret transfère la tutelle de la médersa d'Alger de l'enseignement supérieur à l'enseignement secondaire et la met à titre égal avec les structures lycéennes d'état. Toutefois, la médersa Thaalibia d'Alger garde sa division supérieure d'Alger et prend le nom d'Institut d'études Supérieures Islamiques, avec une scolarité complémentaire de deux ans. Cet institut comptait trois sections :

- la section traditionnelle formant des fonctionnaires de la justice,
- la section pédagogique qui prend en charge la formation d'instituteurs, et imams de mosquées.
- enfin, la section administrative qui prépare les khodjas, (interprètes), et d'autres gestionnaires de l'administration française des indigènes.

Sept ans plus tard, la médersa s'est vue transformée en lycée d'enseignement franco-musulman, sans pour autant changer la durée des études qui s'étale désormais sur six ans, sanctionnés par l'examen de baccalauréat. Des perspectives nouvelles furent ouvertes dès lors aux étudiants notamment pour d'éventuelles inscriptions à l'université. Cette énième réforme a rendu les structures de la médersa d'Alger située à la rue Marengo trop exiguës pour y loger l'ensemble des nouveaux lycéens "indigènes", ainsi l'autorité supérieure et l'académie ont pris la décision de construire un grand lycée franco-musulman dans les faubourgs d'Alger. Le choix du site avait été porté sur Ben-Aknoun, commune d'El-Biar à l'époque, qui comprenait déjà un lycée annexe au lycée Bugeaud construit au début des années 1910 dans une allure des plus arabisantes. Mais, en 1951-1954, le mouvement moderne bat son plein. Alger avait été l'un des champs propices à ses expérimentations architecturales. C'est donc tout naturellement que cette nouvelle structure avait été conçue dans un style épuré répondant aux principes de l'architecture moderne qui découle de la charte d'Athènes, édictée par les C.I.A.M.

Quant à l'ancienne médersa Thaalibia de la rue de Marengo, elle avait été transformée dès cette année 1954 en lycée franco-musulman de jeunes filles, une première structure dans le genre destinée aux jeunes filles musulmanes. Après l'indépendance de l'Algérie, en 1962, c'est le secteur de l'éducation nationale qui en avait hérité. À partir de l'année 1983, l'office national

²⁹³ A. BERQUE, 1924, p. 14.

de l'enseignement et de la formation à distance (O.N.E.F.D.)²⁹⁴ anciennement centre national d'enseignement généralisé (C.N.E.G.)²⁹⁵ avait pris siège dans ce monument de l'art néo-mauresque du début du XX^{ème} siècle.

Telle est l'histoire de cette medersa, un monument emblématique qui a donné naissance à toute une tendance dont l'influence sur la production architecturale en Algérie est grandement consenti. Ce fut alors le temps d'un style architectural, certes de courte période (1904-1940), mais qui a eu un impact direct sur la production architecturale contemporaine en Algérie ; un '*néo-néo-mauresque*' s'est illustré dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, grâce à l'architecte Abderrahmane Bouchama, de même qu'un '*post-néo-mauresque*' naissant à l'aube de ce XXI^{ème} siècle, qui caractérise désormais l'architecture officielle de l'État Algérien indépendant.

I.2 Étude architecturale de la médersa Thaalibia d'Alger



Fig. 129 – Situation de la médersa Franco-arabe, par rapport à la médina historique d'El-Djazaïr
Source : yahoo-maps (2014), traitement : l'Auteur.

Cet ancien établissement d'enseignement, destiné aux indigènes, se situe sur les hauteurs nord qui dominent la ville (**Pl. I.01**). Grâce à cette position stratégique, l'école possède la vue la plus étendue sur Alger et sur la mer. Son accès principal s'ouvre, du côté sud-ouest, sur la rue

²⁹⁴ Décret exécutif n° 01-288 du 24/09/2001, Secrétariat Général du Gouvernement, 2001, p. 08–12. J.O.R.A.D.P., N°56 du 30/09/2001 & Onefd.edu.dz, 2014, « الديوان الوطني للتعليم والتكوين عن بعد : نظرة تاريخية », consulté, le 15.08.2014.

²⁹⁵ Ordonnance n° 69-37 du 22/05/1969, Secrétariat Général du Gouvernement, 1969, p. 419, 420., J.O.R.A.D.P., N°46 du 27/05/1969

Benchneb, précisément au numéro 43 (ex-rue Marengo), dans le prolongement du percement de l'ex rue du Maréchal Randon²⁹⁶. Le site est contigu aux limites nord de l'ancienne médina d'Alger, occupant précisément une partie des terrains issus des anciens remparts ottomans et des jardins-cimetières entourant le mausolée de *Sidi Abderrahmane*. En outre, la médersa est délimitée, au nord, par le lycée Émir Abdelkader (Ex : grand lycée d'Alger – Bugeaud) et, au sud-est, à la fois par un établissement scolaire et par le mausolée de Sidi Abderrahmane.

Le corps du bâtiment :

Élevée à flanc de coteau, sur une pente très raide, la médersa forme un volume de plan carré de 23 m de côté. Elle englobe quatre étages mixtes : une sorte de deux rez-de-chaussée donnants, l'un sur la rue Benchneb (ex-rue Marengo) et l'autre sur une petite cour qui surplombe le lycée Émir Abdelkader, auquel s'ajoutent deux étages intermédiaires. Cette disposition en trois entresols assure à l'édifice une fraîcheur naturelle. Le volume présente également un harmonieux étagement de coupoles inspirées des édifices ottomans environnants (*Djamaâ El-Djadid*). Il s'agit d'un imposant dôme central culminant les 14 m de hauteur. De profil extérieur ogival, surhaussé par un double tambour, il est entouré par quatre autres coupoles à huit pans positionnées au niveau des angles. Au centre de la façade principale se distingue un élément catalyseur reprenant la facture des porches-entrées des édifices mauresques de l'époque médiévale. Enfin, un petit appendice se dresse à gauche de l'édifice à l'image d'un mur de clôture ; il est doté d'une porte qui mène vers une petite cour anglaise en contrebas de la rue Benchneb.

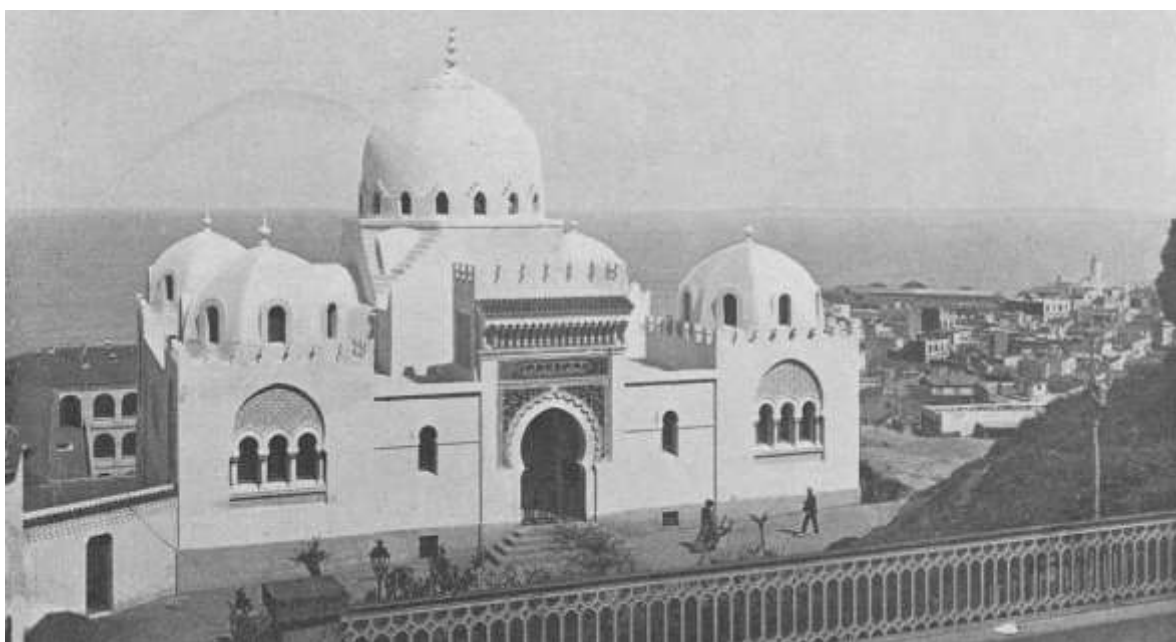


Fig. 130 – La médersa Thaalibia d'Alger, 1905, Architecte : Henri Petit
Source : La Construction moderne, N° 31 du 05/08/1905, P. PLANAT, 1905a, pl. 89.

²⁹⁶ Jacques Louis César Alexandre, comte Randon, est un militaire et homme politique français, élevé à la dignité de maréchal de France suite à la pacification de la Kabylie, il fut aussi gouverneur de l'Algérie de 1851 à 1858. Senat.fr, 2014, « RANDON Jacques-Louis-César-Alexandre. Anciens sénateurs Second Empire », consulté, le 14.08.2014.

Description des niveaux

a. La cours-jardin

En contrebas, sur l'assiette foncière qui sépare la médersa du lycée Émir Abdelkader (ex-lycée Bugeaud), se trouve un espace extérieur de forme rectangulaire partiellement pavé et planté d'arbres et d'arbustes. Il faisait office de cour de récréation, accessible par une porte latérale située sur le flanc gauche du troisième sous-sol, mais aussi à partir d'un grand escalier menant vers la rue Benchneb (**Fig. 131**). Un petit bloc de sanitaire authentique et des constructions d'allure récentes (sanitaires et trois chambres d'astreinte) obstruent une partie de cette cour et ne laissent qu'un passage étroit vers un simple dégagement. Le second bloc, composé de cinq chambres d'astreinte, est adjacent à la façade postérieure. Il s'agit d'une construction précaire en parpaings, couverte d'une toiture en panneau d'amiante ondulé.



Fig. 131 – La cour-jardin de la médersa Thaalibia d'Alger
Source : L'Auteur, 2014.

Dans le prolongement de la cour s'élève, à droite, une construction coloniale datant des années 1940-1950, mais d'un style rompant avec l'architecture néo-mauresque de la médersa. La communication est directe entre les deux constructions grâce à une cour commune. C'est probablement une extension construite en vue d'augmenter la capacité d'accueil de la médersa d'Alger. Actuellement elle fait partie de l'O.N.E.F.D.

b. Le Sous-sol troisième

Ce troisième sous-sol représente, en effet, le premier niveau de la bâtisse (**Pl. I.02**) ; il forme sur la façade postérieure une sorte de rez-de-jardin, qui s'ouvre sur la cour décrite précédemment. L'accès à ce niveau se fait par deux escaliers latéraux, ou bien depuis la cour-jardin par l'intermédiaire d'une petite porte sous l'escalier gauche. Ce rez-de-jardin est ouvert sur trois côtés si l'on excepte celui obstrué par la baraque. Les salles de formes carrées ou rectangulaires et de dimensions variables s'organisent de part et d'autre d'un long couloir en forme de L, liant les deux escaliers latéraux. Leurs fonctions initiales nous sont inconnues, sauf pour celle qui est proche de l'escalier de gauche, qui conserve encore l'aménagement d'un

laboratoire de chimie. Pour les autres, elles pouvaient correspondre à des salles de classe ou à des dortoirs pour médérsiens internes. Actuellement les trois autres salles sont utilisées comme des studios d'enregistrement. Toutefois, l'état dans lequel elles se trouvent permet de supposer que cette fonction n'est plus d'actualité pour (O.N.E.F.D.). Autres éléments remarquables sont ses murs intérieurs, relativement épais dépassant les 60 cm, voire un mètre pour l'élément central. Le remploi des gravats des remparts qui se trouvaient à l'endroit n'est pas à écarter.

c. Le Sous-sol deuxième

Ce niveau est identique au troisième sous-sol (**Pl. I.03**). Nous retrouvons dès lors la même disposition spatiale le long d'un corridor en forme de U. La pièce centrale demeure obstruée. D'autres pièces de formes carrées ou rectangulaires et de tailles variables longent le corridor. Elles étaient également utilisées comme salles de classe ou dortoirs. Actuellement, elles servent de bureaux. Deux autres sur les salles latérales, utilisées comme bureaux, semblent être aménagés récemment en divisant une salle de classe. Mitoyennes à l'escalier de gauche, elles sont servies par un long passage longeant le cœur du bâtiment. De l'autre versant à droite, un autre aménagement récent composé d'un bloc de sanitaire et d'une cuisinette, certainement aménagés sur un ancien espace utilisé comme salle de classe. Le reste du volume carré est obstrué par les modifications apportées par le locataire du logement d'astreinte²⁹⁷. L'accès à ce second sous-sol est possible uniquement depuis les deux escaliers latéraux, qui desservent aussi le niveau inférieur. Les murs sont aussi épais que ceux du niveau précédent.

d. Le Sous-sol premier

Le premier sous-sol reprend l'essentiel des niveaux inférieurs, mais innove sur certains autres aspects (**Pl. I.04**). De plan carré, il comprend une série de salles de formes carrées ou rectangulaires, organisées autour d'un corridor de circulation et hiérarchisées suivant cinq trames (travées) structurelles de dimensions variables : une partie de la première trame, qui se situe à gauche, est occupée par un logement qui appartenait à l'Oukaf, lequel s'ouvre sur une cour anglaise. Au centre il y a une salle de rangement, et tout à fait à droite, une salle où loge le Mudarris, si l'on croit les plans originaux dressés par Henri Petit. La seconde trame correspond à un long couloir longeant les espaces de la première travée, tout en permettant d'accéder à une batterie de deux sanitaires se trouvant au fond bien à gauche ainsi qu'à une cour extérieure. Ces espaces font partie actuellement de l'ex-logement de l'Oukaf. Sur le côté droit de cette trame s'ouvre une porte arquée en fer à cheval qui donne sur l'immense escalier venant de la rue Benchneb. La troisième trame est occupée par une spacieuse salle de forme carrée qu'encercle le corridor au moyen de robustes piliers en forme de L, disposés au niveau des quatre angles. Cet espace central est utilisé en tant que magasin pour le compte des moyens généraux de

²⁹⁷ Initialement de l'Oukaf, actuellement utilisé par un citoyen retraité qui travaillait comme gardien à l'O.N.F.E.D.

l'O.N.E.F.D. Deux autres salles, appartenant à cette même trame, faisaient office de laboratoire pour celle de gauche et de bibliothèque pour celle de droite. L'ancien laboratoire fait partie à présent du logement d'astreinte. Quant à la bibliothèque, elle est utilisée, aujourd'hui, comme bureau du service d'enseignement à distance par Internet. La quatrième travée est un long couloir bordé sur ses deux côtés par deux escaliers identiques et placés symétriquement de part et d'autre. On retrouve insérée au centre de la cinquième et dernière trame une grande salle de classe. Elle est divisée actuellement en trois espaces de bureaux des services des moyens généraux. Initialement, l'espace situé à gauche accueillait les collections et les expositions d'objets, celui de droite abritait les réunions. Il faut signaler qu'une double symétrie axiale est très présente dans la disposition de ce plan, démontrant la grande rigueur géométrique utilisée par Henri Petit dans sa conception.

e. *Le rez-de-chaussée*



Fig. 132 – Vue intérieure sur le hall d'accueil de la médresa Thaalibia d'Alger
Source : L'Auteur, 2014.

Le rez-de-chaussée reprend une disposition structurelle et un gabarit identiques à ceux des niveaux inférieurs (**Pl. I.05**). La double symétrie axiale y est également strictement respectée. Cependant, l'aménagement est différent. En effet, ce niveau principal, présente en son centre un imposant porche d'entrée inspiré grandement de celui de la médresa de Sidi Boumediene de Tlemcen. Ce dernier devance un vestibule d'une richesse ornementale grandiose, rappelant le porche d'entrée de la mosquée de *Sidi Boumediene*. Il s'ouvre au moyen d'une porte en bois sculpté sur une grande salle faisant office de hall d'accueil (**Fig. 132**). Cet espace central est couvert par un dôme richement orné de sculptures originales, largement inspirées du répertoire mauresque. De part et d'autre du Hall, s'organisent une salle de classe, un bureau pour le secrétariat général et un bureau du directeur (actuellement bureau des services de développement informatique). Sur les flancs latéraux, on retrouve deux salles de classe de dimensions variables, des sanitaires et deux cages d'escaliers. À présent, l'usage de la salle de

gauche nous est inconnu, par contre celle de droite abrite le serveur informatique et les bureaux informatiques. Enfin, tout au fond, s'alignent trois salles de classe de dimensions identiques. Des différences ont été constatées par rapport aux plans authentiques. Dans cet endroit, on constate plutôt un second couloir donnant accès à des salles actuellement utilisées comme des bureaux de la direction générale de l'O.N.E.F.D. et de son service de développement informatique. Notons que les quatre espaces d'angle au niveau du bâtiment sont aussi coiffés par des coupoles à huit pans doublées d'une seconde coque interne richement ornée et ajourée de sculpture sur stuc.

f. La toiture-terrasse



Fig. 133 – Vue extérieure donnant sur la terrasse de la médersa Thaalibia d'Alger
Source : www.delcampe.net, Début du siècle.

La terrasse de la médersa Thaalibia est d'une grande richesse géométrique (**Pl. I.06**), qui témoigne certes du génie créateur de son architecte Henri Petit, mais aussi de sa bonne interprétation de l'architecture ottomane locale et mauresque (**Fig. 130 & Fig. 135**). La toiture, par le jeu d'agencement de volumes, de disposition de coupoles, de son porche d'entrée, nous fait rappeler trois monuments emblématiques du patrimoine algérien. Le premier est incontestablement *Djamaâ El-Djadid* datant de 1656-1666²⁹⁸. Son volume central composé d'un imposant dôme circulaire de profil ogival, coiffé au sommet par un faîtage d'épis portant trois boules et un croissant dirigé vers le haut avait été une source d'inspiration pour l'architecte de la médersa.

Le dôme de la médersa est doté d'un avant tambour circulaire qui épouse parfaitement sa forme et lui donne plus de hauteur. Il est orné par seize lucarnes arquées et par une frise

²⁹⁸ S. CHERGUI, 2011, p. 63-69.

dentelée, et d'un second cubique qui surmonte le croisement de deux majestueuses voûtes en berceau. De par l'étagement de leurs coupoles en terrasse, les mosquées *d'Ali Betchnine* (1623) et du dey Hussein (1818)²⁹⁹, constituent autant d'exemples de références. On peut voir une coupole principale, entourée d'une série de quatre coupolettes à huit pans ajourés de lucarnes arquées sur chaque pan. Enfin, un dernier clin d'œil fait rappeler la médersa de l'époque médiévale (la *médersa Tachfinia*, la médersa Khaldounia d'El-Eubad) et particulièrement son porche d'entrée émergeant au centre de la façade. Le tout s'agence harmonieusement pour donner une très belle allure judicieusement proportionnée.



Fig. 134 – Lucarne et extrados des coupoles d'angles de la médersa Thaalibia d'Alger
Source : soteco-dz.com

Les façades

a. La façade principale

La façade principale est relativement sobre par rapport à la richesse volumétrique du bâtiment (**Fig. 135 & Pl. I.07**). Elle présente sur le plan horizontal une tripartite composée d'un soubassement revêtu de mignonnette, d'un corps d'un seul niveau (le second niveau de sous-sol n'est pas apparent ici) et d'un couronnement rehaussé par un étagement ingénieux de coupoles et de voûtes de tailles variées.

Par ailleurs, la lecture verticale de la façade fait ressortir un simple avant-plan divisé en cinq pans équilibrés suivant une parfaite symétrie. Le pan principal se dresse au centre et catalyse la quasi-totalité du registre décoratif de la façade. Il s'agit d'un imposant porche d'entrée inspiré grandement de l'architecture mauresque de l'époque médiévale, sur lequel s'ouvre une porte monumentale ornée d'un décor en faïence élégant et robuste. On retrouve d'abord un escalier en perron à quatre marches, suivi d'un passage arqué de 2.15 m d'empattement. Ses deux piédroits revêtus de mignonnette rejouée après l'indépendance comprennent aussi un panneau de faïence. La partie supérieure arquée reprend en réalité un défoncement de deux arcs : le premier est brisé outrepassé en fer à cheval, le second est brisé

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 89,119.

outrepasé polylobé à dix-sept lobes. Un encadrement vient compléter le décor de la partie supérieure du porche. Deux écoinçons à ornementation géométrique en plaques vernissées brun, noir et vert s'incrudent dans une belle mosaïque. Ces derniers se trouvent circonscrits par les limites du cadre et par un triple feston enveloppant le fer à cheval de l'entrée, ainsi qu'une enseigne rectangulaire toujours en panneau de mosaïque en céramique emmaillée de mêmes couleurs, où on peut lire en langue arabe³⁰⁰ : "المدرسة الثعالبية". Cette enseigne est obstruée par une autre d'allure métallique laquée en noir où nous pouvons lire aussi en langue arabe³⁰¹ : "الديوان الوطني للتعليم والتكوين عن بعد" et "وزارة التربية الوطنية". Mais aussi en français, les initiales de l'institution : "O.N.E.F.D."³⁰². Au-dessus, une corniche-frise s'accuse en encorbellement ; elle est couverte par quatre lits de tuiles canal vernissées de couleur verte. Enfin, des merlons en dents de scie coiffent l'ensemble du volume émergeant du proche d'entrée. Quant aux autres facettes du porche, elles sont ornées par un cardon sculpté à bas-relief, composé d'une répétition de losanges festonnés analogues à ceux des minarets maghrébins.



Fig. 135 – Façade principale de la médersa Thaalibia d'Alger
Source : www.delcampe.net (1905) & L'Auteur (2014).

Les deux pans intermédiaires, disposés de part et d'autre symétriquement par rapport au précédent, sont d'une facture sobre. Tout en étant légèrement en retrait d'une dizaine de centimètres, ils ne sont ornés que d'une simple ouverture arquée en fer à cheval. Un bandeau horizontal les traverse au milieu tout en épousant la forme en fer à cheval de leur ouverture tout juste à son croisement avec cette dernière. Au-dessus, un autre bandeau est fixé en encorbellement faisant de la sorte office d'acrotère. Enfin, les deux panneaux, qui marquent d'une manière parfaitement symétrique les extrémités de la façade, correspondent plutôt à des volumes composés : un premier volume de plan carré, coiffé de merlons en dents de scie et orné sur ces deux faces extérieures par une embrasure d'une dizaine de centimètres de profondeur d'un tracé en arc en fer à cheval brisé outrepasée. Cette ouverture est doublée d'une triple baie

³⁰⁰ Littéralement : Médersa Thaalibia

³⁰¹ Traduction : Ministère de l'éducation nationale, Office nationale de l'enseignement et de la formation à distance.

³⁰² Office national de l'enseignement et de la formation à distance.

coiffée d'un arc en fer à cheval et supportée par quatre colonnettes ressemblant à celles de l'époque mérinide. Chacun des tympans, séparant ces baies des sommiers d'arcs, se distingue par un registre de décor en réseaux losangés qui se jaillit en guirlandes plongeantes au niveau des sommiers d'arcs. À la base des arcs, un cordon d'appui à profil incliné repend quatre petits piédestaux supportant les colonnettes et émerge sous forme d'encorbellement orné par une fine corniche dentelée. Le second volume, en retrait, s'incarne dans la coupole à huit pans percés par les lucarnes arquées. Au sommet, un faîtage d'épis se termine par une pointe portant dans son milieu une seule boule.

b. La façade postérieure

Cette façade reprend les mêmes principes que ceux de la façade principale. La régularité, l'équilibre des volumes, la symétrie sont autant de règles qui la régissent. On note, en arrière-plan, un couronnement similaire qui se distingue par le grand dôme sur tambour, les voûtes en berceau qui le surhaussent et les deux coupoles latérales. Mais on peut aussi observer, en premier plan, les deux volumes latéraux de plan carré, qui répètent le même registre décoratif : un grand arc cernant des baies coiffées d'arcs en fer à cheval, un tympan richement orné de réseaux losangés et un sommier à corniche dentelée. La partie centrale est dénuée, par ailleurs, d'élément central émergeant. Elle présente, de part et d'autre, deux fenêtres latérales coiffées d'arcs en fers à cheval, ainsi que cinq autres jumelées au centre. Plus bas, on retrouve sur les volumes latéraux des fenêtres géminées en forme de fer à cheval. Le même type de fenêtres se répète d'une manière régulière sur toute la partie inférieure. Le niveau du second sous-sol reprend une allure identique à celle du premier sous-sol.



Fig. 136 – Vue sur la façade postérieure de la médersa Thaalibia d'Alger
Source : www.delcamp.net (1905)

c. La façade latérale droite

Dans sa partie supérieure, cette façade reprend les grandes lignes de la façade principale : le grand dôme surélevé par un double tambour, les deux voûtes en berceau croisées à angle droit ainsi que les deux volumes latéraux de forme cubique coiffés de coupoles à huit pans. La

partie centrale, sensiblement plus large, présente une bande sobre, dotée de deux fenêtres arquées en fer à cheval, sur les deux côtés, et de cinq autres jumelées se dressant au centre. Cela donne une symétrie parfaite à l'ensemble. Au milieu de ce pan de façade, nous retrouvons le même type de bandeau horizontal, d'une largeur ne dépassant pas les quinze centimètres, légèrement sortants et bombés au sommet des arcs, qui l'épousent aux points de rencontre.

La partie basse s'intègre à la forte déclivité du site et se dessine tel un triangle rectangle inversé. Dans la partie la plus à gauche (la plus petite), se distingue une fenêtre géminée de forme rectangulaire. Il en est de même pour la partie toute à droite. Au milieu, les cinq fenêtres du milieu sont identiques à celles au-dessus. Toutefois, celles qui étaient décalées se trouvent dans une position plus basse que celles qui sont au milieu. Sur la partie gauche, le second sous-sol reprend le même type de fenêtres que celles du premier sous-sol, mais uniquement dans sa partie droite ; celle de gauche est noyée dans le sol. Dans les derniers niveaux, les ouvertures reprennent le même alignement vertical, mais changent seulement d'aspect. Elles adoptent une forme rectangulaire et comprennent des grilles métalliques.



Fig. 137 – Vue sur la façade latérale droite de la médresa Thaalibia d'Alger
Source : fb.com/Algerauncertaineepoque (1905) & L'Auteur (2014)

d. *La façade latérale gauche*

Par le jeu de symétrie parfait, cette façade latérale gauche est identique à celle de droite. Elle présente les mêmes jeux de compositions, de dispositions et d'ornementations. Sauf pour la petite excroissance que l'on remarque sur la partie basse, à droite. Elle fait office de bloc sanitaire qui a été détourné au profit du logement du gardien et ne fait plus partie de l'O.N.E.F.D.

e. *La façade du vestibule*

Nous avons choisi d'inclure cette portion de façade dans la description générale des façades extérieures du fait qu'elle soit grandement ouverte sur la rue. Elle constitue en effet un parvis d'accueil semi-public. Ce vestibule est de ce fait un espace extérieur ouvert mais couvert par le généreux volume du porche d'entrée en forme de voûte en berceau tapissée de motifs de sebka. Il présente entre autres quatre faces toutes richement décorées par des tapis de mosaïque de

faïence, en soubassement, et de motif sebka pour le reste. L'espace contient deux plaques inaugurales d'onyx de part et d'autre des parois latérales, dont les inscriptions seront détaillées dans un volet à part. Sur les deux autres faces, s'ouvrent deux arcades brisées outrepassées et décorées de motifs sebka. Une porte en bois massif en forme d'Arcade brisée outrepassée est richement ciselée et ornée de cabochons de bronze et à vasistas ajouré de motifs étoilés.

f. Les élévations intérieures et plafonds

Les pans de murs intérieurs des niveaux inférieurs ne présentent aucune ornementation et sont d'une austérité frappante. Seules, les deux cages d'escaliers présentent un jeu d'arcades géminées de part et d'autre (**Pl. I.08**) : l'une permet de passer à la volée montante et l'autre à celle qui descend. Leurs formes présentent une arcature brisée outrepassée en fer à cheval. Sur d'autres pans de murs, des portes de dimension variables reprennent aussi des formes arquées en fer à cheval, ou bien de simples volets rectangulaires.



Fig. 138 – Élévations intérieures & l'intrados du grand dôme de la médersa Thaalibia d'Alger
Source : L'Auteur (2014)

La magnificence se révèle au niveau du rez-de-chaussée, précisément dans l'espace principal d'accueil. C'est le lieu où Henri Petit et ses talentueux artisans nous ont légués l'un des premiers mais aussi les plus admirables bijoux de l'architecture néo-mauresque, en Algérie. Il s'agit d'un espace à double symétrie axiale présentant quatre faces plus ou moins identiques. Chacune dispose d'un majestueux arc en fer à cheval richement décoré par des mosaïques de céramique emmaillée au niveau des piédroits, par des sculptures à bas-relief en arabesques florales, géométriques et coufiques au niveau des tablettes des arcs ainsi que par des écoinçons sur les bordures des arcs simulant quarante-et-un faux claveaux (**Fig. 138**). L'intrados est dépourvu de toute décoration. Au fond la paroi du couloir reprend un soubassement en mosaïque de céramique, une frise de stuc sculptée à bas-relief à motif floraux, géométriques et coufiques de même qu'une sorte de tympan orné de revêtement de stuc sculpté à bas-relief par des arabesques coufiques. Sur le tympan s'ouvrent des baies ornées de claustras en stuc ajouré qui tamisent la lumière du jour.

Le système de recouvrement reprend sur sa face intérieure les grandes lignes extérieures. Nous retrouvons les quatre coupes à huit pans posées, au niveau des angles du bâtiment, sur un petit tambour octogonal à trompes ; elles sont doublées d'une seconde coque en plâtre ajouré et coloré en blanc, bleu et rouge, présentant une belle sculpture étoilée exécutée en bas-relief. Les deux grandes voûtes en berceau, qui se croisent au centre, sont rehaussées par un intrados richement ajouré de sculpture d'arabesques géométriques œuvrées sur du plâtre.



Fig. 139 – Intrados de trois des quatre coupes d'angles de la médersa Thaalibia d'Alger
Source : L'Auteur (2014)

Quant au grand dôme central, il laisse deviner de l'intérieur seize pans avec nervures saillantes et pré-tambour cylindrique. L'intrados de cette coupole sphérique est paré d'une rosace étoilée de seize branches entrecroisées. Les pointes évoluent en pans sculptés d'arabesques et l'entrecroisement est repris par des nervures saillantes supportées par de petites colonnettes en marbre brun foncé d'influence andalou-maghrébine. Entre les petites colonnettes, le pré-tambour s'ouvre par des lucarnes portant des claustras ajourés en forme arquée trilobée. Ce dispositif laisse pénétrer une lumière dans cet espace relativement sobre tel un collier de perles aux couleurs blanches et dorées, ce qui donne à cet espace utilisé comme salon d'accueil une très agréable atmosphère. Sous le dôme et son premier tambour se dresse un second tambour octogonal à trompes simples peint en blanc. Au nombre de quatre, ils s'alternent avec huit autres pendentifs à muqarnas. Les tympans semi-circulaires résultant de ce jeu de combinaison sont couverts de stuc ciselé à bas-relief de coloris rouge.

Le reste des espaces résiduels est soit couvert de plafonds plats avec un traitement décoratif en plâtre sur les arêtes, soit en plancher à voûtains apparents, ou bien des voûtes croisées, marquant certains espaces d'importance tel que les angles du corridor. Ces derniers sont aussi richement ornés de sculptures en arabesque géométrique sur plâtre. Autre élément important s'incarne dans le jeu de couleurs très subtil : du brun, du rouge, du bleu, du vert, mais aussi du jaune de l'ocre et du blanc s'alternent dans les différents motifs décoratifs ou architectoniques dans une belle symphonie architecturale signée Henri Petit. Sans oublier le jeu de lumières naturelles et artificielles prodigué par les cinq lustres et les quatre lampadaires d'origine, en cuivre ajouré et enchâssé de verres colorés.

Les plaques inaugurales et commémoratives

Au niveau du parvis d'accueil de la médersa ont été scellées deux plaques inaugurales identiques dans leurs formes et dimensions (**Fig. 140**). En marbre d'onyx ocre, elles ont une forme arquée et sont encadrées par une arcade polylobée et supportée par deux fines colonnettes d'aspect andalou-maghrébin. Une différence de taille peut distinguer les inscriptions se trouvant sur ces plaques, puisque la première est écrite en langue française et porte des informations sur l'inauguration, tandis que l'autre est écrite en langue arabe et reprend un poème glorifiant le savoir, le mérite de la France et tout particulièrement le gouverneur général de l'Algérie à cette époque : Charles Célestins Jonnart.

	PLAQUE DE GAUCHE	PLAQUE DE DROITE
IMAGES		
TEXTE INSCRIT	CETTE MÉDERSA CONSTRUITE AUX FRAIS DE L'ÉTAT A ÉTÉ INAUGURÉE LE 17 OCTOBRE 1904 PAR M^R CHAUMIÉ MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE M^R JONNART ÉTANT GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE	في كل جيل من الأجيال أخيار وخيرهم من له في العلم أخبار بالعلم شاد بنو اليونان دورهم وكان للعرب فيه بعد آثار كل مصر تارك في العلم منقبة كأنها علم في رأسه نار واستخلفوا دولة الجمهور قائمة بكل علم في العصر أنوار فأصبحت آية العرفان مشرقة بالثعلبية نعم الاسم والجار شيدت وتاريخها لجنسنا فتحت وذو الولاية نجم العصر جوار³⁰³

Fig. 140 – Inscriptions des plaques d'inauguration de la médersa Thaalibia d'Alger

Source : L'Auteur (2014)

³⁰³ Quelques mots étaient incompréhensifs à nous, nous avons de ce fait cherché à l'écrire littéralement lettre par lettre.

En outre de ces deux plaques, et en bas à droite de la première (**Fig. 141**), une troisième inscription en mosaïque fragment de terre cuite émaillée (Zelij), reprend les initiales du prénom ainsi que le nom d'Henri Petit. Cette inscription est suivi en bas de l'initial de sa fonction d'Architecte et de l'année de construction de l'édifice (1904).

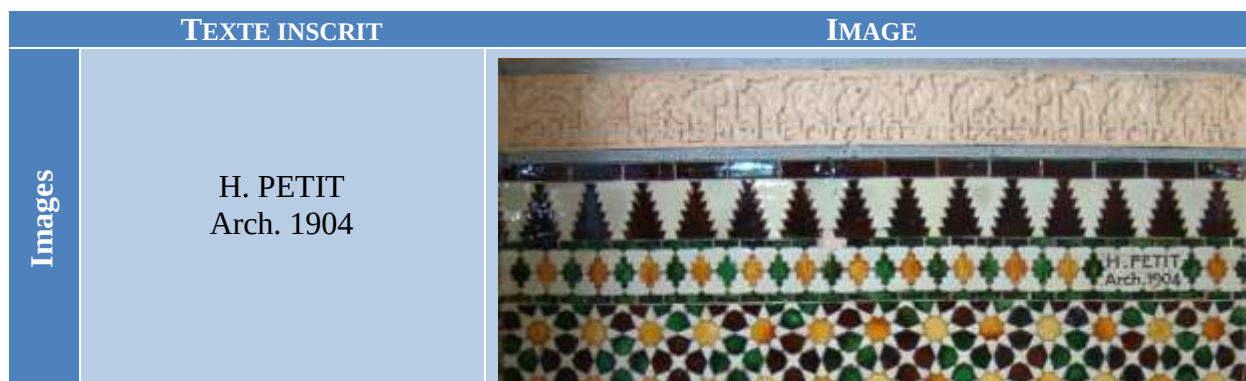


Fig. 141 – Troisième inscription, de la médersa Thaalibia d'Alger
Source : L'Auteur (2014)

Les matériaux

a. La structure et le système de recouvrement

Le volet structurel de notre médersa est abordé par analogie avec celui de la médersa de Tlemcen, construite à une époque contemporaine et conçue par le même architecte. Il reste donc basé sur des hypothèses que nous ne pouvions pas vérifier tangiblement sur site. En effet, le percement d'une des parois extérieures de la médersa de Tlemcen nous a permis de révéler qu'elle est composée d'un mur épais doté d'une double cloison appareillée en briques pleines (deux à trois rangées) alternée de pierres bleues hourdées au ciment. Entre les deux, se manifeste un remplissage en tout-venant qui comble parfaitement les vides. Quant aux systèmes de recouvrement, ils sont formés de voûtes en berceau, de coupoles sphériques ou à huit pans appareillées vraisemblablement en briques creuses, ainsi que de planchers à voutains posés sur des murs porteurs. En dépit de son style arabisant, en contradiction avec les styles éclectiques et néoclassiques en vogue à cette époque, cette construction ne devrait apparemment pas révolutionner l'aspect structurel. Elle reprend les mêmes structures des constructions d'Henri Petit (Faculté d'Alger, Palais consulaire, Médersa de Tlemcen...). D'autre part, la médersa recèle d'autres matériaux de construction, tels que le marbre qui enjolive les marches et les contremarches des escaliers, des carreaux de céramique, de la faïence, du plâtre, du stuc ciselé, du bois et du verre dans la menuiserie des portes et fenêtres diverses.

b. Les escaliers

Dans une structure pareille à quatre niveaux (un rez-de-chaussée et trois sous-sols) accueillant le public, l'usage d'escaliers est très important. Son emplacement l'est pour autant. Henri Petit y apporte un grand intérêt en plaçant judicieusement deux escaliers parfaitement symétriques aux coins gauche et droit du corridor de circulation. Les deux escaliers servent les

quatre niveaux à partir du rez-de-chaussée situé à la hauteur de la rue Benchneb. Sauf au niveau du troisième sous-sol où l'escalier compte deux volets et un petit palier de repos, dans les autres niveaux, l'escalier n'a qu'un seul volet judicieusement balancé. Les marches et les contremarches sont couvertes de marbre. Les volées d'escaliers sont œuvrées en voûtes en berceau surbaissées, certainement en brique. La main courante est réalisée en briques obstruant le jour de l'escalier. Les parois latérales comme nous l'avons vu sont décorées par des carreaux de céramique de motif typiquement ottoman. Enfin, des arcades brisées outrepassées ornent les paliers d'arrivés, alors que d'autres marquent et supportent les parties balancées des escaliers.



Fig. 142 – Cage d'escalier, médersa Thaalibia d'Alger
Source : L'Auteur (2014)

Le programme décoratif

Dans son œuvre, Henri Petit a manifesté une grande attention au volet décoratif. Contrairement à ce que l'on peut avoir comme idée préconçue sur l'architecture néo-mauresque où l'on parle d'extériorisation du registre décoratif mauresque sur l'extérieur, dans cet édifice l'exaltation est à l'intérieur. L'extérieur est assez sobre, où seule la géométrie des formes inspirées de l'architecture ottomane et andalou-maghrébine en constitue l'essentiel de l'aspect décoratif. De l'intérieur, c'est une architecture largement inspirée de l'art mauresque avec des innovations tangibles dans l'usage des éléments décoratifs, que nous allons voir en détail.

a. L'apport décoratif extérieur

Nous avons pu observer, dans ce qui précède, que Henri Petit a fait de la médersa d'Alger un jeu ingénieux de compositions volumétriques allant jusqu'à en constituer l'essentiel de l'aspect décoratif extérieur du monument. En plus du porche d'entrée, c'est donc un étagement de coupes – un dôme central de forme ovoïdale, quarts coupes d'angle à plan octogonal de

tradition locale et deux voûtes en berceau croisées –, qui forment l'essentiel de la décoration (**Fig. 130**). Ces éléments sont détaillés comme suit :

- Sur la partie supérieure du dôme central, un décrochement dentelé coiffe la clé. Ce dernier se prolonge par un épi de faîtage à trois boules et un croissant dont les deux pointes sont dirigées vers le haut. Vers le bas, une autre frise dentelée ajourée de lanternes arquées cerne le tambour et donne au dôme une allure d'un cou décoré par un collier de perles (**Fig. 143**).
- Au niveau du porche d'entrée, trois registres décoratifs s'entremêlent. Le premier occupe la surface des deux écoinçons de l'encadrement au moyen de mosaïque de faïence qui présente des motifs étoilés polychromes en noir, brun, bleu ciel et vert. Nous retrouvons aussi deux autres panneaux couverts de mosaïques de faïence au niveau des deux piédroits et de l'encadrement du porche d'entrée (**Fig. 135**).
- Les bordures moulurées de l'encadrement, certainement en plâtre, présentent une arabesque géométrique stylisée qui se conjugue avec le défoncement de la première arcade donnant à ce dernier une allure polylobée.
- Les consoles moulurées, qui supportent la corniche de tuile verte surplombant le volume du porche d'entrée, ressemblent à celles présentes sur les corniches des patios des maisons, medersas, mosquées de l'époque médiévale en Maghreb. À l'origine, elles sont fabriquées en bois, mais dans la médersa d'Alger, elles sont plutôt en plâtre ou ciment moulés.
- Sur les pignons du porche d'entrée, des motifs sebka à losanges sur un encadrement rectangulaire similaire à ceux que l'on retrouve sur les minarets maghrébins, agrémentent les parois aveugles³⁰⁴.

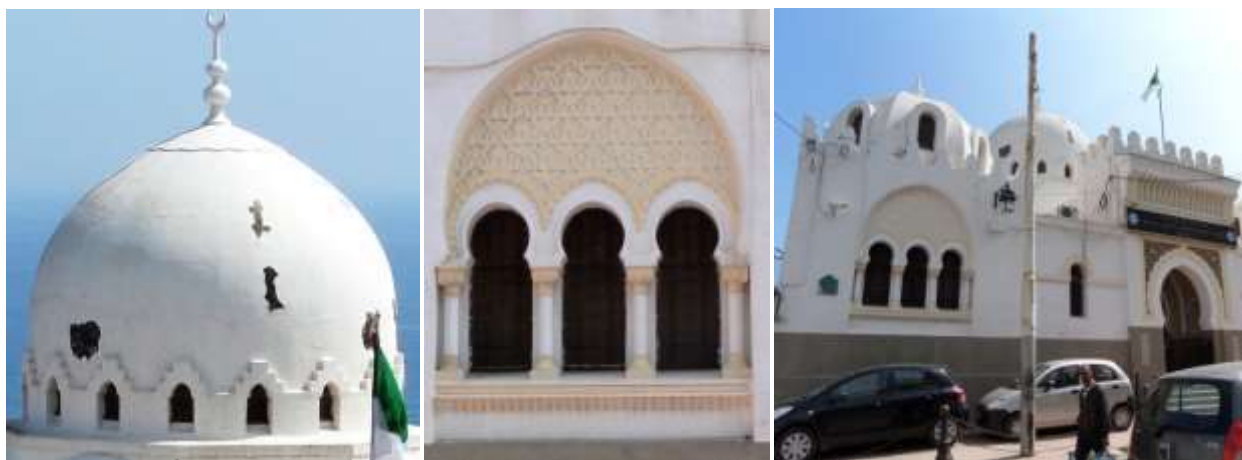


Fig. 143 – Registres décoratifs extérieurs de la médersa Thaalibia d'Alger
Source : L'Auteur (2014)

³⁰⁴ La sebka est un décor architectural typique des architectures andalou maghrébin (Almohade, mudéjare, mérinide, zianide et nasride) consistant en un grand réseau d'arcs recti-curveux entrecroisés formant des losanges. Les décors de sebka forment de grands panneaux d'arcatures aveugles surmontant des arcs.

- Sur la partie latérale, les quatre façades présentent des tympanes reprenant une ornementation en motifs dit sebka ; faite d'une combinaison d'arceaux recti-curveilignes à trois lobes entrecroisés entre eux. Le comble résultant est rempli par un autre type d'arceau inédit, en forme d'ogive coiffée de trois pointes (**Fig. 143**). L'encadrement de ce dernier est brodé en bas par trois arceaux polylobés présentant chacun treize lobes, et un grand arc en fer à cheval sur la partie supérieure.
- Des colonnettes supportant un certain nombre d'arcades, accomplissant à la fois un rôle structurel et décoratif. De type andalou-maghrébin, il semble qu'elles soient moulées et fabriquées en ciment.
- En dernier lieu, au sommet nous trouvons des merlons en forme de dents de scie coiffant les quatre angles de la bâtisse, ainsi que le couronnement du porche d'entrée.

b. L'apport décoratif intérieur

Le volet décoratif intérieur a pris une grande attention de l'architecte. Richement décorée, la médersa d'Alger se distingue parmi les monuments les plus expressifs de l'art néo-mauresque du début du siècle en Algérie. Les artisans sous la houlette d'Henri Petit ont reproduit des systèmes décoratifs largement inspirés de l'art andalou-maghrébin, que nous énumérons comme suit :

- Le travail de mosaïque de faïence, sur l'ensemble du soubassement de l'espace d'accueil principal et du vestibule d'entrée, sur une hauteur de 1.30 m, reflète une tradition locale et ancestrale qui consiste à orner les parois de petites pièces en céramique de couleurs jaunes, blanches, brunes et vertes composant une mosaïque géométrique étoilée. Le tracé reprend des étoiles à huit branches.
- La décoration en carreaux de céramique qu'on retrouve sur les soubassements des deux cages d'escaliers reprend aussi une tradition locale algéroise d'époque ottomane, nous avons distingué deux modèles différents combinés par alternance (**Fig. 144**).



Fig. 144 – Motifs de Zelij et Faïence tapissant les parois de la médersa d'Alger
Source : L'Auteur (2014)

- Les sculptures à bas-relief, en stuc ou en plâtre, reprennent des motifs géométriques ou végétaux combinés à une épigraphie coufique typiquement maghrébine. Le registre reproduit littéralement les mêmes motifs de l'époque Zianide et mérinide de Tlemcen. Nous pouvons, par exemple, lire le slogan de la dynastie Zianide : " الملك لله " comme encadrement cernant une décoration végétale géométrisée, qui reprend également d'autres écritures diverses. Ce premier type constitue en gros une frise d'une quarantaine de centimètres de largeur positionnée au-dessus d'une mosaïque de céramique et des portes tout autour de l'espace central et les quatre piédroits supportant le grand dôme.
- Le second type comble les grandes parois planes. Il est caractérisé par un sobre travail géométrique sur stuc, présentant des étoiles à six branches ; l'intérieur de l'étoile reprend en langue arabe le nom d'Allah " الله ".
- Le troisième caractérise uniquement l'encadrement de l'arcade séparant le vestibule et le corridor de circulation, et présente deux motifs d'ornementations finement ciselés sur du stuc brun : le premier à motif sebkha et le second épigraphique encadrant le premier.
- Le quatrième type orne les huit faces des quatre arcades du hall d'accueil, matérialisant avec un décor floral et géométrique une alternance de claveaux en stuc finement ciselé de coloris rouge-ocre et blanc. Les écoinçons résultants sont aussi comblés de stuc ciselé aux motifs géométriques et floraux reprenant des couleurs brunes sur fond bleu ou rouge. Une boule émerge au cœur de chaque écoinçon, sur laquelle tourne le motif géométrique proposé.
- Le cinquième type que nous pouvons distinguer est peu complexe. C'est une frise géométrique de couleur blanc sur fond vert. Ce décor matérialise une frise sur les quatre côtés internes de l'arcade supportant le dôme central. On peut lire sur le fond vert des écritures en lettres arabes dorées reprenant des noms de savant comme " أحمد المقرئ التلمساني " ³⁰⁵. En tout, ce sont douze personnalités qui y figurent : trois sur chaque face. Toutes les inscriptions vont faire l'objet d'une lecture à part.
- Le sixième registre décoratif consiste en un stuc rouge ciselé qui orne les tympans résultants des trompes supportant le dôme. Il s'agit d'une sorte de réseau géométrique et floral reprenant un remplissage en motif sebkha.
- Le septième se présente sur les seize nervures de l'intrados du dôme ; il s'agit de stuc blanc finement ciselé au motif géométrique floral.
- Le huitième marque les seize pans du dôme central : un travail géométrique en couleur blanche sur un fond bleu, qui fusionne avec les nervures pour donner une étoile à seize branches.

³⁰⁵ شهاب الدين أحمد بن محمد بن أحمد بن يحيى القرشي أبو العباس المقرئ التلمساني, En français : Chihab Eddine Ahmed Ben Mohamed ben Ahmed ben Yahya el Korachie Abou El-Abbas El-Mokri Et-Telemsani, Homme de lettre, savant, historien, imam et khatib Algérien du XVI^{ème} siècle, originaire de Tlemcen. ektab.com, consulté le 08/14/2014.

- Le neuvième tapisse les intrados des voûtes en berceau au prolongement de l'espace central. Il présente un décor géométrique à base d'étoiles à huit branches qui se répètent sur toute la surface cylindrique de la voûte ; il est œuvré sur du plâtre de coloris brun.
- Le dixième type est une voûte d'arête dont l'intrados est entièrement sculpté de plâtre. On les retrouve aux quatre coins du corridor de circulation. Il présente quatre nervures très saillantes peintes en vert, encadrant les quatre pans de la voûte qui présente des motifs végétaux peints en ocre et des motifs géométriques carrés et octogonaux peints en vert. Les combles restants sont peints en rouge au centre et en bleu clair pour les pointes et les bordures.
- Le onzième apport décoratif sculpté correspond aux claustras ajourés, fabriqués à base de stuc. Nous pouvons distinguer deux types : le premier orne le tambour du grand dôme et présente une arcature recti-curviligne à trois lobes, le cœur est ajouré par une trame végétale. Le second type orne les murs de têtes des voûtes en berceau, sous forme d'arcades en plein-cintre. Le motif ajouré présente une géométrie en losanges cernant des fleurs à dix pétales sur les deux claustras latéraux. Celle du centre est légèrement plus haute et présente un jeu végétal différent tout en gardant les losanges.



Fig. 145 – Différents motifs d'Arabesques sculptés sur stuc, médersa d'Alger
Source : L'Auteur (2014)

Les colonnes

À l'encontre de ses autres œuvres (Palais consulaire d'Alger, siège de la dépêche, et médersa de Tlemcen ...) Henri Petit n'en a fait de l'usage des colonnes qu'un rappel symbolique. D'ordre andalou-maghrébin, on les retrouve au niveau des baies géminées latérales ou les cinq baies centrales sur la façade postérieure ; en toutes petites colonnettes non structurelles comme élément de support des nervures saillantes du dôme central ou de l'arcade polylobée cernant les deux plaques inaugurales au niveau du vestibule. Toutefois, nous retrouvons à l'entrée un portique en arcades géminées, de

forme légèrement brisée outrepassée dont l'organe de support central est marqué par l'usage de deux belles colonnes d'ordre andalou-maghrébin sculptées sur de l'onyx. D'autres colonnettes semi engagées sont placées au niveau des quatre salles couvertes de coupes octogonales ; ces dernières supportent symboliquement des consoles décoratives.



Fig. 146 – Les colonnes de type andalou-maghrébines utilisées à la médessa d'Alger

Source : L'Auteur (2014)

Le revêtement de sol

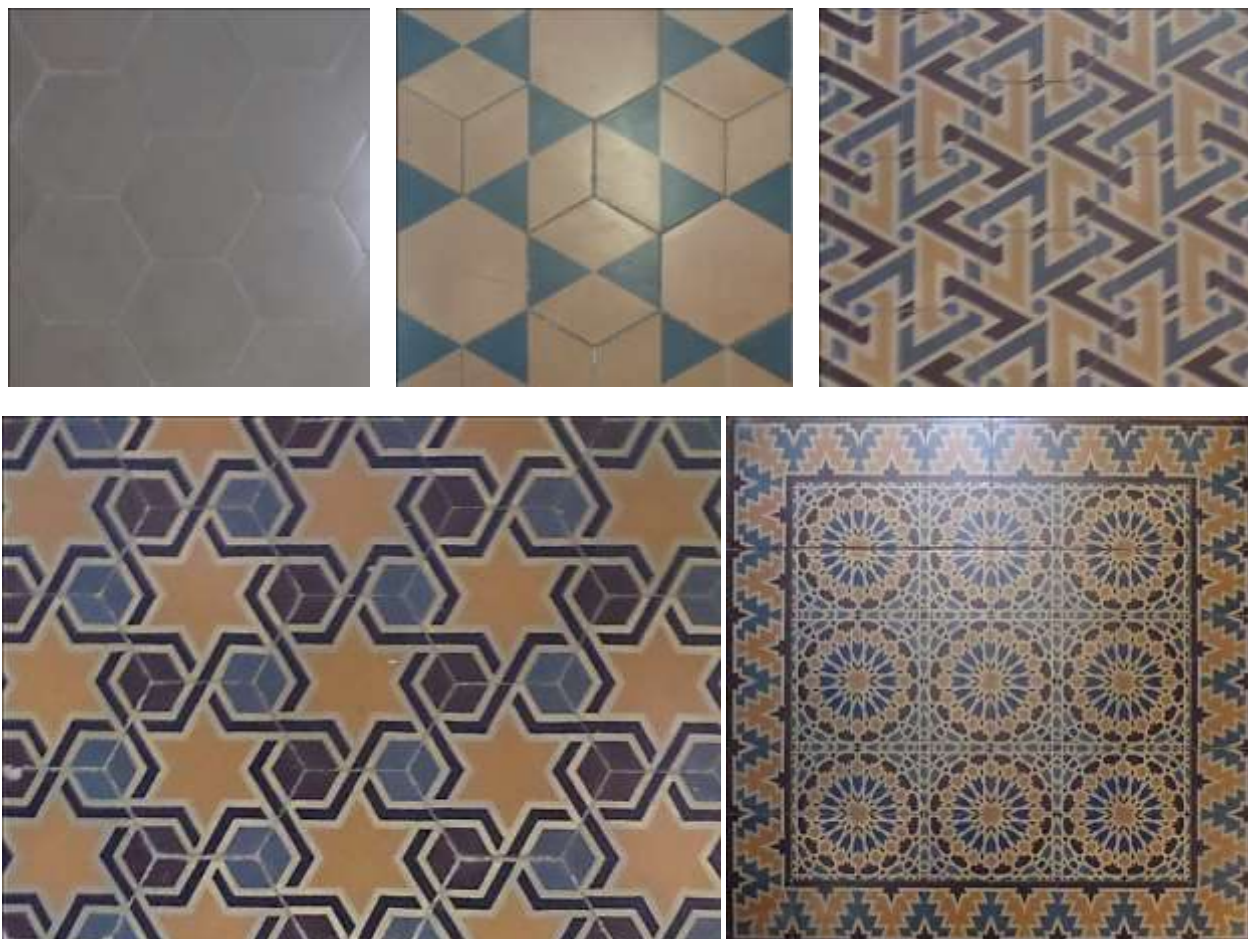


Fig. 147 – Différents types de revêtement de sols utilisés à la médessa d'Alger

Source : L'Auteur (2014)

Le sol de la médessa compte quatre types : le premier qui tapisse le rez-de-chaussée est composé d'une mosaïque polychromée de carreau de carrelage rehaussée par une riche composition géométrique. Le second est un revêtement en marbre blanc couvrant les marches ainsi que les contremarches des deux escaliers latéraux. Le troisième est un revêtement en

carreaux de carrelage de forme hexagonale, en ciment de couleur grise. Le quatrième nous semble rajouté ultérieurement, car la technique et le matériau sont relativement récents par rapport à la date de construction. Il s'agit de carreaux en gerflexe de couleur blanc-gris imitant une texture de marbre blanc. Ce revêtement se trouve par ailleurs dans un état un peu dégradé.

Les ouvertures

a. Les portes



Fig. 148 – Porte d'entrée : Face extérieure, intérieure, détails Heurtor & étoile de bronze
Source : L'Auteur (2014)

Reprenant l'art local, Henri Petit a opté pour une boiserie sculptée selon les registres décoratifs caractérisant les anciennes demeures d'Alger. La porte d'entrée principale de la médersa est sans doute l'élément le plus représentatif de cet art de bois œuvré à l'ancienne (**Fig. 148**). En effet, elle n'est guère différente des portes ottomanes, avec son caractère massif en bois de noyers, ses cabochons tous aussi massifs en bronze et son imposte arquée et ajourée de belles étoiles vitrées. Les autres portes intérieures sont aussi œuvrées en bois massif de noyers. Concernant celles-ci, nous avons repéré deux typologies par rapport à la forme : d'abord les portes sans imposte, de forme rectangulaire, mesurant entre 90 cm et 150 cm de large, à un seul ou double vantail suivant cette même taille. La seconde catégorie de portes marque les grandes salles et présente une imposte vitrée, en forme d'arc brisé légèrement outrepassé en fer à cheval. Sa taille, plus importante, mesure 1.50 m de large pour 3.30 m de hauteur. Dans certains cas, notamment au rez-de-chaussée, elles ont été doublées de dispositifs coupe-feus et stop-bruit, de médiocre qualité obstruant leurs âmes originales.

b. Les fenêtres

L'architecte a fait de l'arc en fer à cheval la forme dominante des ouvertures sur l'extérieur. La quasi-totalité des fenêtres adopte cette forme. De plus, elles sont presque toutes identiques, avec des dimensions d'environ 60 cm de large pour une hauteur de 160 cm. Les cadres des fenêtres en bois de noyers épousent la forme générale de l'ouverture. On retrouve aussi des grilles, voire même un dédoublement de grilles métalliques sur les fenêtres donnant sur les extérieurs accessibles à partir des sous-sols. Un second type d'ouvertures en forme

rectangulaires éclaire quelques parties des sous-sols noyés ; leurs cadres aussi sont en bois massif de noyers, doublés de grilles métalliques.

I.3 La stratigraphie

Dans une structure pareille, en parfait état de conservation, mais marquée toutefois par le manque de documentation retraçant son histoire et par la quasi-absence, de plans détaillant son état initial ou actuel, il nous est difficile d'établir une étude stratigraphique précise. Nous allons donc procéder par analogie et moyennant uniquement l'observation minutieuse de toutes les formes, parois, détails de l'édifice afin de déceler l'authentique œuvre d'Henri Petit des rajouts ultérieurs. En effet, suivant les deux seuls plans que nous possédons, le noyau central était ouvert même aux niveaux bas, c'est-à-dire au niveau des trois sous-sols. Par contre, sur le plan d'état des lieux que nous avons réalisé, le noyau est entièrement opaque et fermé. Nous supposons donc que des maçonneries de remplissage ont été rajoutées ultérieurement.

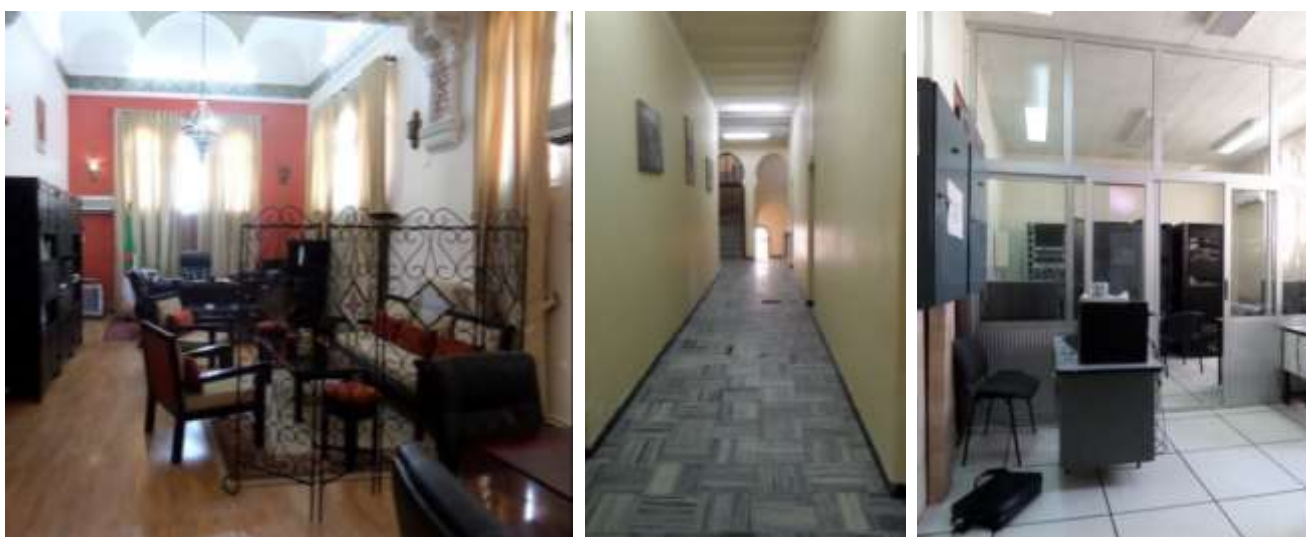


Fig. 149 – Changement des revêtements de sol et réaménagement de certains espaces
Source : L'Auteur (2014)

Par ailleurs, le revêtement de certains espaces, notamment au premier sous-sol qui reprend un revêtement de facture récente à savoir le gerflexe, le bureau du directeur actuellement avec un revêtement d'imitation parquet de bois, ou encore la salle informatique qui s'est vue dotée d'un plancher technique posé sur une ossature métallique sont relativement récents et ne dépassent pas les dix ans d'existence malgré le mauvais état du revêtement en gerflexe (**Fig. 149**).

D'autres rajouts ultérieurs, qui semblent d'époque postindépendance, sont greffés au monument au niveau de sa cour intérieure attenante au troisième sous-sol (**Fig. 131**). Il s'agit de deux bâtisses en construction légère, d'un seul niveau de forme rectangulaire, ainsi que des ensembles sanitaires collés à la clôture du côté gauche faisant office de loges d'astreinte pour le personnel du gardiennage. Enfin, sur la façade principale, le revêtement en mignonnette,

ainsi que le plaquage carreaux de faïence sont ultérieurs (**Fig. 135**). Nous pensons qu'ils datent des années 1980.

Conclusion

Dans ce premier cas d'étude, nous avons appliqué une grille de lecture détaillée sur l'une des toutes premières œuvres néo-mauresque officielles. Cette œuvre, avait constitué pour Henri Petit le début d'une carrière prospère dans le domaine des commandes publiques dans ce style adoptée par l'administration coloniale au début du siècle. Dans son caché architectural, de par sa genèse géométrique très rigoureuse, elle reflète parfaitement les principes usuels de l'architecte, qu'il en a fait toujours usage. Son volet stylistique par ailleurs, démontre la grande maîtrise de l'architecte des codes ornementaux maghrébins qui lui a permis de les réinterpréter harmonieusement dans une autre échelle de grandeur sur une architecture très académique. Dans le chapitre suivant, nous allons aborder le second cas, conçu également par le même architecte, et nous allons voir si l'œuvre confirme ou non ces premières conclusions partielles.

CHAPITRE II

MONOGRAPHIE DE LA MÉDERSA DE TLEMCEN

Introduction

La médersa de Tlemcen figure aussi parmi les œuvres d'Henri Petit. Cet illustre architecte, au talent subtil, va d'ailleurs reprendre, ici, les mêmes formules qui ont fait le succès de sa première œuvre algéroise et qui lui ont valu la médaille de 2^{ème} classe au salon des artistes de Paris. Il ne manque pas d'y rajouter d'autres touches inspirées des monuments locaux (grande mosquée de Tlemcen, mosquée *Sidi Boumediene*, ...). Le contexte de ville provinciale fait en sorte que cette œuvre architecturale soit moins importante que les deux autres de par sa taille, son gabarit, sa surface globale et sa capacité d'accueil. Elle reste tout de même importante dans l'évolution du style propre à l'architecte, mais aussi dans la cristallisation du style néo-mauresque officiel en Algérie. Les historiens de l'architecture la placent aisément dans la lignée de la médersa d'Alger (1904), considérée comme la première œuvre officielle majeure et le siège du journal, très officiel à l'époque, à savoir la dépêche algérienne (1906). Dans ce chapitre, nous allons procéder de la même manière que dans le précédent, en retraçant l'historique de l'institution depuis sa création au milieu du XIX^{ème} siècle par l'administration placée par le président Charles Louis-Napoléon Napoléon Bonaparte, jusqu'aux dernières transformations très altérantes, depuis qu'elle a été transformée en musée.

II.1. Données historiques

À la recherche d'une légitimité historique dans une structure légendaire

Lorsque l'administration coloniale avait décidé d'institutionnaliser un enseignement supérieur spécifique aux "indigènes", le choix s'est porté sur trois villes historiquement connues par l'intérêt que portaient leurs populations à l'enseignement depuis l'époque médiévale. Les villes de Médéa et Constantine berçaient de nombreux savants depuis bien des siècles. C'est tout naturellement que la perle du Maghreb, Tlemcen soit la ville du savoir, destinée à la population de l'ouest. Elle fut préférée par rapport à la capitale de l'ouest (Oran), du fait que Tlemcen possède une population musulmane plus importante, mais aussi et surtout parce qu'elle a su conserver les traditions d'une vie socioculturelle et artistique importante.

Dans cette ville historique, ancienne capitale du Maghreb central à l'époque Zianide existait deux prestigieuses médersas du XIV^{ème}. La première, du nom de la Tachfinia³⁰⁶, était située au cœur de l'ancienne médina, à l'emplacement de l'actuelle place de l'Émir Abdelkader et musée de Tlemcen (ex hôtel de ville de Tlemcen)³⁰⁷. L'autre, appelée la médersa El-Eubad ou alors El-Khaldounia, se trouvait dans les faubourgs Sud-est de la ville. C'est sur cette dernière que le

³⁰⁶ Nommée ainsi en référence à Abû Tâshfin fils d'Abû Hammou Moussa 1^{er}, il fut le cinquième sultan zianide, et dont le règne s'étalait entre 1318 et 1337. On lui attribue de nombreuses constructions notamment l'ensemble des minarets des mosquées zianides et même celle de *Djamaâ El-Kabir* d'Alger. Toutefois sa construction est attribuée à Bel-Hacen Ali. voir G. MARÇAIS et W. MARÇAIS, 1903, *op. cit.*, & A. KOUMAS et C. NAFA, 2003.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 92.

choix s'est porté afin de fonder la médersa franco-arabe de Tlemcen. Comme pour les deux cas d'Alger et de Constantine, ici aussi, les Français avaient essayé de rendre légitimes leur action en restaurant la médersa d'El-Eubad. Cette structure de savoir et de théologie fut, à sa création, si prestigieuse que la légende ne manque pas de rapporter que les deux plus grands savants au Maghreb, les frères Ibn Khaldoun³⁰⁸, y avaient fait des passages répétés.

Un drame, ... et des changements successifs de locaux

La médersa, annexée à la mosquée de *Sidi Boumediene*, s'annonçait de loin par sa masse imposante, et elle s'offrait par la perspective aux '*Toulab*', comme un lieu propice à la méditation et l'apprentissage, et répondait aux exigences convenablement. Sa restauration l'a encore rendue plus commode à sa fonction depuis déjà cinq siècles. Cependant, son éloignement de la ville, l'a rendue un peu isolée s'échappant ainsi de toute surveillance et contrôle de l'administration. Et c'est ainsi qu'en 1852, un drame a eu lieu à l'intérieur de l'enceinte. Un étudiant a eu l'horrible idée de tuer un de ses camarades, causant la fermeture immédiate de la médersa. L'administration prendra la décision de transférer la Médersa d'*El-Eubad* à la *médina* de Tlemcen. La maison de l'agha Ben Abdellah située au quartier des Ouled El Imam abrita l'institution durant vingt-quatre ans, de 1852 à 1876.



Fig. 150 – Carte postale lithographique, médersa de Tlemcen à la mosquée de Sidi Belahcen

Source : www.delcampe.net

Par la suite, l'institution changea plusieurs fois de locaux commodes et capables de répondre aux besoins de ses fonctions. Entre 1876 et 1882, c'est dans une autre maison près de la grande mosquée de Tlemcen qu'elle sera transférée. Puis dans une autre plus grande, un peu plus au sud au quartier du *Méchouar*, elle y reste durant huit ans de 1882 à 1890. Un troisième changement vers la maison de Mebkhout et qui demeura dans sa maison située dans le quartier attenant à la mosquée de *Sidi Brahim*, et cela de 1890 jusqu'à l'année de l'inauguration du nouveau siège de la médersa de Tlemcen, objet de notre seconde

³⁰⁸ L'illustre Abderahmane, mais aussi son frère Yahia Ibn Khaldoun, Fundación El legado andalusí, 2006, p. 88.

monographie, en 1905³⁰⁹. D'autres sources³¹⁰ peu fiables³¹¹ parlent d'un passage temporaire de trois ans entre 1895 et 1898, par la mosquée-oratoire de *Sidi Belahcen*³¹². Toutefois, des cartes postales diverses, ainsi que les travaux de G. Marçais³¹³, attestent que la médersa est bel et bien passée par cet édifice (**Fig. 150**).

Par ailleurs, nous ne détenons aucune information réelle sur l'existence encore ou non de ces trois maisons, ni de leurs tailles, ou architectures. Seul le témoignage de Charles JANIER, fils d'Émile Janier dernier directeur de la médersa de Tlemcen, demeure jusqu'ici notre source³¹⁴. D'autres sources existent mais sont inaccessibles pour diverses raisons : Celles de la municipalité de Tlemcen sont tout simplement fermées au public ; celles de Fontainebleau sont fermées depuis quelques mois³¹⁵. Ces deux centres d'archives disposent de quelques documents³¹⁶ concernant l'historiographie de l'institution. C'est donc un vide historique que nous n'avons pas pu combler pour le moment.

Le projet de la nouvelle Médersa

Tout a commencé dans le même contexte. Les histoires des trois nouveaux sièges des médersas sont intimement liées. Vers la fin du XIX^{ème} siècle, l'Algérie coloniale est objet de grandes réformes d'ordre politique, administratif et financier. Comme suite aux recommandations de la commission sénatoriale de 1892, présidée par Jules Ferry, notamment celles émises par Émile Combes. La gestion des affaires internes qui concerne cette colonie est de plus en plus décentralisée de la métropole, particulièrement le système d'instruction publique spécifique aux "indigènes musulmans". Le renforcement des structures existantes par d'autres nouvelles fut comme nous l'avons vu décidé vers les années 1896-1898. Nous n'avons pas à ce propos des dates précises, mais la médersa d'Alger fut la première qui a bénéficié d'un budget spécifique en vue de la construction de son nouveau siège. Pour ce qui concerne celle de Tlemcen, il a fallu attendre l'année 1902, afin qu'un budget de 100 000 frs soit débloqué.

Le choix du terrain n'était guère facile. Tout comme la *médersa Thaalibia* d'Alger, des lourdeurs administratives ont retardé à maintes reprises l'édification du siège. En effet, le 8

³⁰⁹ C. JANIER, *op. cit.*

³¹⁰ K. YUCEF-TANI, 2013, p. 148.

³¹¹ En effet, Mme Khadidja YUCEF-TANI n'a cité aucune source appuyant sa thèse.

³¹² La mosquée Belahcen, est une mosquée d'époque Zianide construite en 696 h / 1296 J.C. elle porte le nom d'un grand savant du XIII^{ème} siècle. Il s'agit d'Abou'l-Hasan (Belahcen) Ben-Yakhlef et-Tenesi, un homme de savoir et érudit qui fleurit sous le règne d'Abou-Said Othmân, G. MARÇAIS et W. MARÇAIS, 1903, *op. cit.*, p. 170.

³¹³ *Ibid.*, p. 170.

³¹⁴ Témoignage publié par C. JANIER, *op. cit.*

³¹⁵ Fermeture exceptionnelle du site de fontainebleau, Archives-nationales.culture.gouv.fr, « Archives nationales (France). Fermeture exceptionnelle du site de fontainebleau », consulté, le 21.04.2014.

³¹⁶ Émile Janier avait rédigé un rapport en 1948 portant sur les médersas algériennes, le document est archivé au centre d'archives de fontainebleau, sous le numéro : 20000002/1-20000002/234. Un autre rapport rédigé en 1941 par Henri WEILER sous le titre identique : Les medersas d'Algérie. Les deux documents font partie du fond d'archive de C.E.H.A.M., le Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie Modernes.

juillet 1902, le gouverneur général en poste Paul Révoil avait instruit le sous-préfet de la ville de Tlemcen de faire une prospection pour trouver un terrain qui pourrait remplir les conditions d'édification du siège de ladite médersa. La réponse du secrétariat adressée à la préfecture d'Oran est arrivée le 25 du même mois, c'est-à-dire dix-sept jours plus tard. Sur cette dernière, dont nous détenons une retranscription, figurent pour la première fois les références de la parcelle n° 2744-2 appartenant aux services des domaines de l'état. Il s'agit d'un lot de terrains de 3 000 m² loué par la commune de Tlemcen et utilisé comme marché au charbon et au bois. Sur ce même courrier, nous pouvons lire d'autres informations cruciales émanant de la sous-préfecture, en ce qui concerne la surface nécessaire pour le projet qui avoisine les 900 m² avec 30 m de largeur, ou le choix de l'architecte qui sera désigné par l'autorité locale parmi les architectes du Gouvernement général.

On peut y lire : « En ce qui concerne la désignation de l'architecte auquel pourrait être confié le soin de dresser le projet des travaux à exécuter j'estime que, lorsque le moment sera venu, il sera possible de trouver sur place un praticien présentant des garanties suffisantes »³¹⁷. Toujours sur ce même courrier, le sous-préfet sollicite son supérieur d'Oran d'user de son autorité afin d'accélérer les choses si l'assiette proposée lui convient. L'assiette étant la pleine propriété des services des domaines, le préfet d'Oran y répond favorablement à cette requête et envoie une minute portant le numéro 9025 Bureau 4 de la préfecture d'Oran au directeur des services des domaines d'Oran³¹⁸. Sur cette feuille minute des informations de grande importance furent données, à savoir que la délégation financière du Gouvernement général de l'Algérie avait voté pour le budget de 1903 le déblocage d'un crédit de 100 000 frs pour la construction d'une médersa à Tlemcen. Ainsi qu'une requête adressée au directeur des domaines, afin de lui demander de voir si ses services auraient éventuellement des réserves sur ce choix et d'accélérer les démarches administratives de cessation partielle du terrain dans le cas contraire.

Quant au choix de l'architecte, il fut aussi sujet de débat et d'échange de courriers entre les différentes administrations. Nous avons vu que le sous-préfet avait une préférence pour un architecte praticien installé à Tlemcen. Ce vœu est confirmé sur le troisième document émis toujours par le sous-préfet et dont nous détenons une retranscription³¹⁹. On y note d'ailleurs le nom de Paul Terrade, Architecte du gouvernement installé à Tlemcen, qui a été recommandé par le sous-préfet à sa tutelle hiérarchique (préfecture d'Oran). Par ailleurs, le nom d'Henri Petit, Architecte présumé de la médersa, n'apparaît nulle part sur tous les documents

³¹⁷ Courrier N° 4735 du 25 Juillet 1902 Sous-préfecture de Tlemcen, Arrivé 4993 Préfecture d'Oran. Retrascripton de l'originale, archives personnelles de Charles JANIER.

³¹⁸ Courrier minute N° 9025 du 13 Aout 1902, Préfecture d'Oran, Archives personnelles de Charles JANIER.

³¹⁹ Courrier N° 6379 du 26 Septembre 1902, Sous-préfecture de Tlemcen, Archives personnelles de Charles JANIER

administratifs, ni sur aucune trace tangible sur les pans et murs de la medersa, comme ce fut le cas de celle d'Alger. La seule autre source fiable consultée est le site du ministère français de la culture³²⁰. Outre le nom de l'architecte, ce courrier fournit l'information selon laquelle le service des domaines a commencé la procédure de cessation du terrain, dès la fin de septembre 1903.

Sur les documents que nous détenons, un courrier datant du 9 octobre et un télégramme du 14 octobre 1902, il manque des informations qui seraient cruciales à la compréhension de la suite des événements. Il en est de même pour un autre courrier minute que la préfecture d'Oran avait envoyé à la direction des affaires indigènes au Gouvernement général d'Alger, le 24 octobre 1902³²¹. Dans cette dernière, le préfet d'Oran informe sa tutelle centrale d'Alger que des instructions ont été émises à la sous-préfecture pour lancer le choix de l'architecte et commencer à établir le dossier d'architecture, sans pour autant mentionner le nom de l'architecte choisi. En outre, il confirme le choix et l'acceptation de tous les partis-pris (sous-préfecture de Tlemcen, préfecture d'Oran et service des domaines d'Oran) du lot portant le numéro 2744-2 et qui faisait office d'un marché au charbon et au bois ; il soumet enfin au Gouvernement général la validation finale de ce choix. À la lecture de ce courrier, on peut comprendre que le service des domaines avait dans d'autres correspondances proposé d'autres options d'assiettes foncières.

Le dernier document de correspondance en notre possession, émis par le Gouvernement général de l'Algérie et signé par son secrétaire général, revient sur quelques points du choix du terrain. Il fait référence à un autre courrier demandant à la préfecture d'Oran de proposer des assiettes foncières autres que celle du marché au charbon et qui se trouvent à proximité de la mosquée de sidi Boumediene, portant les numéros 503 et 505 du plan cadastral de Tlemcen. La réponse fut catégorique et négative du fait que ces assiettes sont en fait des cimetières musulmans, et qu'il est du point de vue sécuritaire impossible de les désaffecter de peur que cet acte soit considéré comme une profanation du lieu sacré pour les musulmans. Le secrétaire général revient donc sur la toute première proposition du sous-préfet et la valide, en date du 13 novembre 1902. Il autorise le préfet de hâter la préparation du projet de la nouvelle médersa et lui demande à la fin de soumettre le projet à l'approbation du Gouvernement général. Par ailleurs, aucune instruction en faveur d'Henri Petit n'a été émise. De ce fait, et voyant que la sous-préfecture avait émis le vœu de solliciter Paule Terrade, nous nous autorisons à penser que ce dernier serait apparemment le véritable architecte de la médersa.

Cette lourdeur administrative et bureaucratique ne s'acheva qu'en mars 1903. En effet, par deux arrêtés du Gouvernement général de l'Algérie³²², portant la signature de Mattei, alors

³²⁰ Mosquée de la médersa, culture.gouv.fr, « mosquée de la Medersa », consulté, le 12.11.2013.

³²¹ Courrier minute N° 12292 du 24 Octobre 1902, Archives personnelles de Charles JANIER.

³²² Arrêté N° 160 du 12/03/1903, B.O.G.G.A. N°44, Gouvernement général de l'Algérie, 1904, p. 285.

conseiller de gouvernement, que le choix final du terrain avait été validé. Une parcelle de terrain de 900 m², faisant partie du lot n° 2744² du plan cadastral de la ville de Tlemcen. Le second arrêté³²³ datant du 03 février 1904 (soit presque une année après le premier) rajoute une autre surface de 370 m² certainement à la demande de l'architecte, et portant la surface totale affectée au projet de 900 m² à 1270 m². En ce moment de l'année 1904 et au vu des différentes instructions, le projet architectural semble avoir été finalisé, sans pour autant que l'architecte nous soit connu. Entre Henri Petit et Paul Terrade l'hypothèse reste non vérifiable. Les archives de la préfecture d'Oran, de la sous-préfecture d'Oran, ou du Gouvernement général restent en Algérie fermés et inaccessibles.

L'inauguration de la nouvelle Médersa

La construction de la nouvelle médersa de Tlemcen a duré deux ans, de 1903 à 1905. Sans démeriter les actions de Charles Jonnart dans le développement d'un style architectural réconciliant avec les valeurs locales, l'œuvre de la médersa de Tlemcen revient aux efforts de ses deux prédécesseurs Paul Révoil et Maurice Varnier, à la délégation financière, ainsi qu'au préfet d'Oran et au sous-préfet de Tlemcen, du début du siècle (1902-1905). L'apport de Charles Jonnart est vraiment minime et ne se résume que dans sa présence lors de la cérémonie d'inauguration, le 05 mai 1905 (**Fig. 151**). À cette date, ce nouveau monument fut le siège de la médersa de Tlemcen, mais aussi un haut lieu de l'orientalisme français, grâce à l'apport de son directeur William Marçais, et ses successeurs (Philippe Marçais, et Émile Janier), qui en firent d'elle aussi le siège de l'association des Amis du Vieux Tlemcen et de la bibliothèque des manuscrits arabes.



Fig. 151 – Inauguration de la médersa de Tlemcen en présence de Jonnart
Source : Archives personnelles de Charles JANIER

³²³ Arrêté N° 74 du 03/02/1904, B.O.G.G.A. N° 45, Gouvernement général de l'Algérie, 1905, p. 130.

La Médersa de Tlemcen avant et après l'indépendance

La médersa comme le nom l'indique fut le siège d'une des trois institutions franco-arabes au niveau national, celle qui a pour charge l'instruction d'agents indigènes du département d'Oran, qui seront capables de gérer certaines affaires indigènes telles que l'enseignement, la jurisprudence musulmane et certaines autres tâches administratives au contact direct avec les Autochtones. Comme celle d'Alger ou celle de Constantine, on prodigua durant plus de quarante-cinq ans (1905-1951) aux jeunes adolescents indigènes un enseignement spécifique qui s'étale sur quatre années sanctionnées par le « certificat d'études des médersas »³²⁴. Le schéma fonctionnel de la médersa est introuvable. Nous ne pouvons pas le retracer faute de documents historiques. Nous avons par ailleurs dressé un relevé détaillé de l'état des lieux, qui peut nous restituer les fonctions principales par analogie simplement. La médersa sera transformée en lycée franco-musulman dès 1951³²⁵. Les études s'étalent désormais sur six ans au lieu de quatre auparavant et conduisent au baccalauréat. À la différence des lycées d'état ordinaires, l'institution conserva une part importante à l'étude de la langue arabe. L'accroissement du nombre d'élève aux années 1950 a conduit la tutelle à procéder à de vastes opérations d'extension sur les côtés est et nord, d'allure moderne rompant avec l'aspect néo-mauresque et arabisant de la médersa.

L'histoire de la médersa après l'indépendance rompra avec l'enseignement, et se transforme en sièges administratifs d'abord pour l'académie de Tlemcen de 1962 à 1992, ensuite de l'agence nationale d'Archéologie antenne de Tlemcen, de 1993 à sa dissolution. L'O.G.E.B.C. hérita du siège et du patrimoine de l'agence nationale d'archéologie et fait d'elle une petite antenne jusqu'en 2011. Enfin, depuis 2011, elle a été transformée en partie³²⁶ en musée uniquement sur papier, car lors de notre visite, les lieux étaient vides, sans âme et sans le moindre objet d'exposition. Le projet d'extension est, à l'arrêt, voir à l'abandon total. Tlemcen capitale de la culture islamique 2011 étant terminé, le projet fut selon toute vraisemblance abandonné.

II.2 Étude architecturale de la médersa de Tlemcen

La médersa de Tlemcen, convertie en musée du même nom, est élevée à côté du mausolée de *Sidi Maâmar Benali*, sur un terrain doucement pentu qui appartenait aux domaines du département d'Oran, portant le numéro 2744-2, et qui a fait l'objet d'arrêtés de cessation pour utilité publique au profit des autorités supérieures chargées de l'instruction publique³²⁷.

³²⁴ Gouvernement général de l'Algérie, 1896, *op. cit.*, p. 496.

³²⁵ Décret du 10 juillet 1951

³²⁶ Les bureaux de l'O.G.E.B.C. de Tlemcen sont toujours sur les lieux, occupant l'aile gauche, tandis que l'aile droite est occupée par l'administration du musée.

³²⁷ Du le 12 mars 1903, et du 3 février 1904. *Op. cit.*



Fig. 152 – Situation de la médersa Franco-arabe, par rapport à la médina historique de Tlemcen
Source : Yahoo! maps, traitement : L'Auteur (2014)

Actuellement, le musée (ex-Médersa) se situe non loin de la place des Moudjahidines (**Fig. 153 & Pl. II.01**) ex place du 2^{ème} régiment des chasseurs d'Afrique³²⁸, au croisement de la rue Bataille Fellaoussene (ex rue Haédo) et de la rue des frères Abdeldjabbar (ex rue des Oulemas), dont elle porte le n°01, tout en longeant la rue Redhouane El-Azouni (ex allée des pins) à l'ouest et la rue de Palestine à l'est. Le site se trouvait jadis aux limites de la ville musulmane, adjacent à un mausolée d'un saint de la ville (Sidi Maâmar Benali) (**Fig. 152**). L'assiette répond étrangement aux conditions d'implantation de la médersa d'Alger (*Sidi Abderrahmane*), et même de l'ancienne de Constantine (*Sidi el-Kettani*) avant la construction de la nouvelle. C'est donc, les mêmes critères de choix qu'ont utilisés en 1902 le directeur de la médersa et le sous-préfet de Tlemcen pour installer le siège de l'institution.

³²⁸ Appelée 'placet el Aoud', en dialecte local et qui signifie la place du cheval, en réafférence à la statue d'équestre réalisée en 1914, par Henri Bouchard à la gloire de Frétilson du 2^{ème} régiment de chasseurs d'Afrique. Rendu célèbre suite à une bataille menée contre L'émir Abdelkader en juin 1835. Elle fut élevée à l'entrée du quartier du 2^{ème} R.C.A. À l'indépendance elle fut transportée à Saumur, puis à Orange et enfin à Thierville-sur-Meuse en 1967, où elle se trouve actuellement, dans la cour de la caserne Maginot ou le 2^{ème} régiment de chasseurs de chars, héritière du 2^{ème} R.C.A. A. AMATO, 1979, p. 226.



Fig. 153 – Statue équestre de Frétilson à Tlemcen (1914-1962), Thierville-sur-Meuse (depuis 1967)
Source : www.vitaminedz.com

Vue d'ensemble

Le corps du Bâtiment et les gabarits

Élevée aux abords des anciens remparts de la ville, non loin de la porte d'Ouled Sidi El Imam, l'ancienne médersa adopte un plan sensiblement carré. À la différence des deux autres médersas, elle ne se trouve pas à flanc de couteau d'un ravin. De plus elle ne possède que deux niveaux contrairement aux deux autres qui en contiennent quatre. Le volume, présente un harmonieux agencement de trois volumes parallélépipédiques simples : un grand flanqué de deux autres sur les côtés latéraux (**Fig. 154**). Derrière une imposante coupole à huit pans posée sur un volume cubique, se dresse au milieu et couvrant l'imposant escalier central. Sur la façade des décors flamboyants reprenant ce qui est le plus beau de l'art mauresque local. Telle est l'image que donne cette majestueuse médersa berceau de l'orientalisme de l'école de Tlemcen.



Fig. 154 – Vue extérieure, médersa de Tlemcen, Architecte : Henri Petit
Source : www.delcampe.net (1906)

*Description des niveaux**a. Le rez-de-chaussée :*

De forme presque carrée ($23 \times 22.80 \text{ m}^2$), le rez-de-chaussée de la médersa présente une grande symétrie axiale, mis à part de petites excroissances notées sur ses flancs gauche et droit (**Pl. II.02**). Ce niveau comprend une majestueuse entrée axiale menant vers un vestibule richement orné en carreaux de faïence et sculptures d'arabesque géométriques, coufiques et florales, à bas-relief sur stuc. Deux autres portes d'entrée se trouvent sur les flancs gauche et droit (cette dernière fut obstruée par une construction ultérieure). Quant au vestibule, il donne grâce à un passage arqué en fer à cheval sur un corridor-galerie de forme carrée réservé à la circulation. De part et d'autre du vestibule sont présentes deux portes axiales, qui desservent deux salles de formes carrées de dimension croissante ($3.60 \times 3.60 \text{ m}^2$, pour la première et $4.55 \times 4.55 \text{ m}^2$, pour la seconde). Par analogie aux autres médersas, nous pouvons dire que ces salles étaient utilisées comme direction de l'école, d'un côté, et logement pour l'Oukaf, de l'autre³²⁹. Le bureau se trouvant à droite se distingue par le fait d'avoir un accès direct au corridor. Cette disposition laisse croire que le bureau faisait office de bureau du proviseur et son secrétariat. À l'extrême gauche, une excroissance rectangulaire se greffe sur le corps originel et semble un rajout ultérieur. Elle contient une salle rectangulaire, un sanitaire fermé et un sas donnant sur une courette adjacente. Cet ensemble fait suite aux bureaux de l'O.G.E.B.C.

Un patio de forme carrée et entièrement ouvert à l'origine se dresse au centre³³⁰. Il est surbaissé d'une marche et bordé sur ses quatre côtés d'une belle et harmonieuse double galerie de trois arcs brisés outrepassés, posés sur des piliers rectangulaires pour celle d'en bas, et sur des piliers et colonnades sur celle du niveau supérieur. Cette galerie fait office d'un couloir-corridor de circulation qui permet de desservir les différentes salles se trouvant de part et d'autre. Elle dessert aussi les espaces sanitaires au fond à gauche, la cage d'escalier qui se trouve droit sur l'axe médian et un espace de dépôt sur le fond à droite. De part et d'autre, se dressent de grandes salles rectangulaires servant autrefois comme des classes : elles mesurent 17 m de long pour celle de droite et 12 m de pour celle de gauche sur 4.55 m de large pour les deux. Au fond, à droite de la première salle s'accuse en excroissance un petit espace de plan rectangulaire ($2.75 \times 1.75 \text{ m}^2$). Au fond de l'autre salle, on a aménagé plutôt un grand placard sur toute la surface de la paroi.

b. L'étage premier :

L'étage premier reprend du précédent (**Pl. II.03**). Toutefois, la circulation fait chemin inverse, puisque l'accès se fait grâce à l'unique escalier se trouvant à l'axe médian en face du

³²⁹ Actuellement sont utilisé par l'administration du musée sur le côté droit (deux salles), et l'antenne de Tlemcen de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (O.G.E.B.C.) sur la salle du côté gauche.

³³⁰ Actuellement une verrière en charpente métallique et verre armée le couvre.

vestibule d'accès. Ce dernier donne directement sur une galerie d'arcades identique dans ses dimensions à celle d'en bas et bordée comme nous l'avons mentionné d'arcs en plein-cintre outrepassés montés sur de fines colonnettes d'aspect andalou-maghrébin (**Fig. 155**). Cette galerie-corridor de circulation est couverte de voûtes en berceau sur les longs couloirs et de coupolettes sur les quatre coins, richement décorées de sculptures géométriques sur stuc ou plâtre. Tout autour s'organise une batterie de sanitaires à gauche de l'escalier. Sur l'aile gauche, on distingue un double espace servant apparemment de dortoir, composé d'une grande salle de plan rectangulaire ($15.50 \times 4.55 \text{ m}^2$) avec une double cheminée au milieu et d'une seconde salle de plan carré ($4.55 \times 4.55 \text{ m}^2$). Sur l'aile droite, trois espaces en enfilade, de dimensions variables ($2.85 \times 4.55 \text{ m}^2$, $17 \times 4.55 \text{ m}^2$ et $4.55 \times 4.55 \text{ m}^2$), servent de salles de classe. Enfin tout au fond au-dessus des espaces administratifs, se dresse une large salle. L'ensemble de ces salles sont reliées entre-elles par une série de portes de communication. Le passage de l'une à l'autre peut donc se faire soit indirectement par le corridor soit directement à travers ces portes.



Fig. 155 – Vues intérieures au premier étage, médersa de Tlemcen, Architecte : Henri Petit
Source : www.delcampe.net

c. *La terrasse accessible*

Contrairement aux deux autres cas, la terrasse de la médersa de Tlemcen est un espace pleinement accessible (**Fig. 156 & Pl. II.04**). Servie directement par la cage d'escalier médiane, elle présente un grand espace utilisé à l'époque comme cour de récréation. Le vide donnant sur le patio est couvert actuellement par une verrière sur châssis en charpente métallique de forme pyramidale portée sur un muret œuvré en briques. Au fond, sur les flancs gauche et droit se dressent deux salles de plan carré que nous n'avons pas pu relever. Sur les plans que nous possédons, elles sont utilisées comme magasins. Nous pensons qu'elles formaient une sorte de loggias pour les étudiants internes. Sur la surface accessible et revêtue de carreaux de carrelage de terre cuite, il y a quelques bouches de cheminées, chapeautées par de petites voûtes croisées ajourées. Des gardes corps métalliques et en dur (briques) couverts de merlons en forme de dent de scie constituent les acrotères bordant cette terrasse. Au-dessus de la cage d'escalier,

s'érige une coupole à huit pans ornée de huit lucarnes en arcs en plein-cintre, et coiffée en son sommet par un épi pointu comprenant une seule boule de forme bulbeuse.



Fig. 156 – La terrasse accessible, médersa de Tlemcen, Architecte : Henri Petit
Source : L'Auteur (2013)

Les façades

a. La façade principale

Sans doute, la façade de la médersa de Tlemcen est l'une des plus représentatives des œuvres exprimant le talent d'Henri Petit à agencer des formes prisées de l'art mauresque (**Fig. 157 & Pl. II.06**). Cette façade monumentale exalte de plus le degré de maîtrise atteint par l'architecte pour sa seconde œuvre dans ce style. En effet, elle présente un grand encadrement composé de trois parties verticales : une centrale et deux pilonnnes latérales. Le panneau central reprend majestueusement l'allure des grandes portes urbaines des villes marocaines, ou également l'encadrement cernant les mihrabs de type andalou-maghrébin³³¹, catalysant un registre décoratif impressionnant.



Fig. 157 – Photos montages de la façade principale, médersa de Tlemcen
Source : L'Auteur (2013)

³³¹ Qu'on retrouve systématiquement entre autre dans la grande mosquée de Cordoue, de Bab Mardoum en Espagne, la mosquée Koutoubia, de Tinmal au Maroc, et même la grande mosquée de Tlemcen, la mosquée Belhacen, et celle de Sidi Boumediene en Algérie.

Plus précisément, le panneau laisse apparaître dans son centre un grand porche d'entrée coiffé d'un arc brisé outrepassé, en bois massif de noyers, marquant le centre de symétrie de la façade. Ce porche est cerné par une série de quatre défoncements d'arcs de même profil croissant (en fer à cheval) : le premier est d'allure pure et simple peint tout en blanc ; le second présente un entrecroisement tel une natte composée de deux arcades, la première simple la seconde à vingt-deux lobes. Le troisième arc est un prolongement de la précédente natte, avec une tresse plus complexe à entrecroisement de petits arceaux trilobés et entrelacés. Les claveaux résultant de cette composition sont tapissés de céramiques emmaillées (Zelij) de très belles factures et de couleur noire, brune, orange et verte très clair. Cette mosaïque florale est cernée par une troisième arcature plus sobre, peinte en blanc et composée de trente-huit claveaux saillants et trente-sept autres rentrants. La quatrième et dernière série d'arcs jouxte immédiatement les précédents claveaux et correspond à une succession de défoncement de quatre arcs peints en blanc, tous polylobés à trente-neuf lobes dont les pointes se joignent aux claveaux saillants du précédent arc. L'ensemble des arcs est serti de deux écoinçons à décor géométrique. Des plaques vernissées brun, noir et vert s'y incrustent sous la forme d'une belle mosaïque, semblable à celle de la médersa d'Alger, mais d'une taille plus grande. Ces derniers s'unissent par une très belle clé d'arc décorée d'une coquille peinte en blanc.

Toutefois le défoncement ne s'arrête pas là ; il se prolonge par un autre défoncement de quatre portiques rectangulaires reprenant dans son milieu un cardon en forme de U inversé, sculpté à bas-reliefs et composé par une répétition de losanges festonnés au moyen d'un motif Sebka, analogues à ceux que l'on retrouve dans les minarets andalou-maghrébins. De fines petites colonnettes viennent supporter de part et d'autre ce remplissage décoratif. Pour terminer, ce grand panneau est couronné par une corniche-frise qui s'accuse en encorbellement couverte par quatre lits de tuiles Canales vernissés de couleur verte, et supportés par une série de petites consoles de belle facture décoratives.

De part et d'autre de ce même panneau trônent symétriquement, deux pilonnes imposants de plan carré, légèrement saillant d'une vingtaine de centimètres, qui se présentent tels un soubassement de minaret maghrébin. Une grande arcade d'embrasure délicatement brisée outrepassée en arc à cheval cerne un remplissage décoratif. Cette dernière comporte dans la partie haute une baie ternée d'un tracé en fer à cheval, supportée par quatre belles colonnettes ressemblant à celles de l'époque mérinide, et d'un tympan richement décoré par une répétition de losanges festonnés et entrecroisés qui forment de véritables guirlandes plongeantes au niveau des sommiers d'arcs. À la base des arcs, un cordon d'appui à profil incliné repend quatre petits piédestaux supportant les colonnettes, et sort en petit encorbellement orné par une fine corniche dentelée, reprenant à l'identique le même motif des pilonnes qu'on retrouve dans la médersa d'Alger. En bas, c'est une baie géminée arquée en fer à cheval qui s'ouvre au milieu,

remplaçant celle ternée de la partie haute. Le vide existant entre les deux est richement tapissé du même motif de losanges festonnés de type sebka encadré par un traitement en arabesque géométrique stylisé. Au sommet de ce pilonne, un couronnement se dresse en acrotère des merlons en dents de scie. Tout au fond, au centre de la façade émerge un volume cubique marqué à ses angles par des merlons ponctuels, et coiffé au centre par une imposante coupole à huit pans ajourée de lucarnes et surmontée d'un épi de faîtage pointu disposant d'une seule bulle bulbeuse. La façade montre aussi deux petites excroissances : la première tout au fond à droite se développe comme un pan de mur ajouré de deux baies géminées superposées ; la seconde dispose, sur l'autre côté, d'un seul niveau et présente un muret de placage de faux bossage grossi, surmonté d'un autre mur peint en blanc et comportant un vasishtas.

b. La façade latérale droite

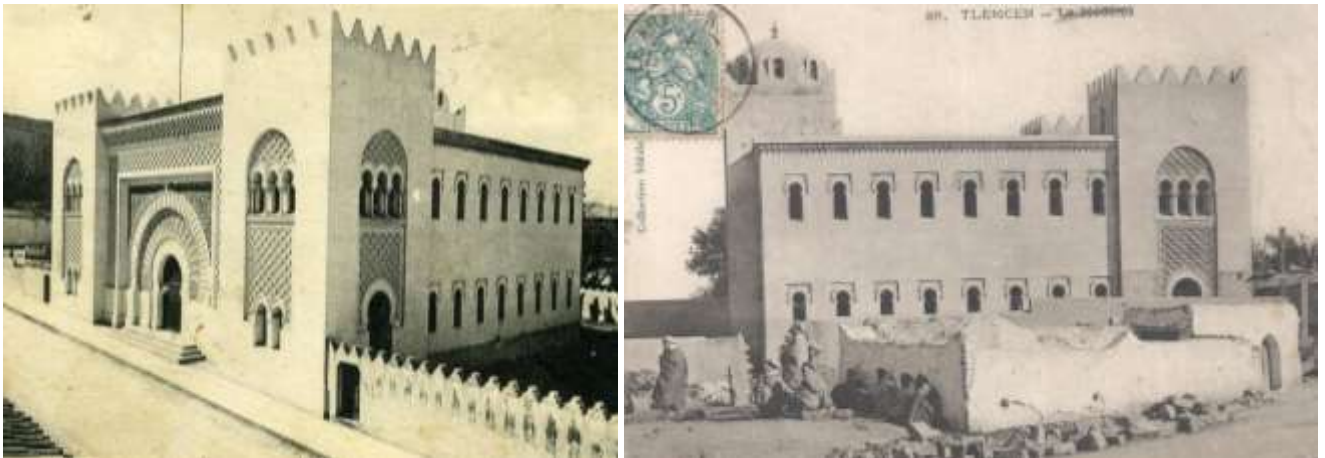


Fig. 158 – Façades latérales, médersa de Tlemcen
Source : www.delcampe.net (1908)

À la différence de la façade principale, cette façade latérale ne présente pas de symétrie globale (**Fig. 158 & Pl. II.07**). De plus, l'austérité et la rationalité sont de rigueur ici, contrairement à l'exaltation offerte par la façade principale. Toutefois, l'agencement volumétrique établit une belle harmonie entre ses différentes composantes. Ainsi, nous retrouvons le pilonne latéral qui émerge de la même façon saillante et reprend littéralement le même registre décoratif et les mêmes motifs de merlons en dents de scie ; à la seule différence, au niveau bas, une porte d'entrée secondaire donne accès directement au bureau du directeur. Elle adopte une forme d'arc en fer à cheval et remplace la baie géminée. Sur le reste, on observe un grand pan de mur de deux niveaux percé d'une série de deux fenêtres superposées en forme d'arc en fer à cheval, qui se répètent sept fois de suite, à distance égale (1.20 m). En plus de la forme arquée, chacune des fenêtres est assortie à sa partie haute d'un encadrement rectangulaire en retrait par rapport à la forme de l'arc. Ce dispositif lui donne encore plus de caractère, et rend le pan de mur moins austère. Au sommet, une petite corniche saillante, décorée de muqarnas à stalactites coiffe le pan de mur ; cette dernière est surmontée de panneaux en grille métallique faisant office de garde-corps de la terrasse accessible que nous

avons décrite auparavant. Un dernier élément sort à droite de cette façade à l'image d'un mur pignon aveugle. De plus, il a été obstrué par l'ancienne extension de la médersa au moment où celle-ci fut transformée en lycée public franco-musulman. Enfin, toujours dans cette partie, mais en arrière-plan, apparaît la coupole que nous avons déjà décrite.

c. La façade latérale gauche

Du côté opposé, c'est une réplique à la précédente composition symétrique qui se présente à nous (**Fig. 158 & Pl. II.07**). Elle reprend le même modèle d'agencement géométrique, à savoir le pilonne catalysant un arc ajouré de fenêtres et décoré de motifs de réseaux losanger de type sebka, ainsi que le grand pan de mur ajouré de fenêtres de même typologie que celles observées sur l'autre face. Toutefois, elle innove par la suppression de l'excroissance, mais aussi par l'existence de deux rajouts qui semblent ultérieurs à la construction originelle. Il s'agit donc d'une première excroissance sur un seul niveau se trouvant tout à droite collée au pilonne ; elle comporte une première partie en plaquage de bossage grossier ponctué par une petite porte, et une partie supérieure peinte en noir et ponctuée par un vasishtas. De l'autre côté, une autre excroissance de forme parallélépipédique coiffée d'une petite pyramide en son sommet, qui était inaccessible lors de notre visite des lieux.

d. La façade postérieure

La dernière façade du monument nous était totalement inaccessible, car elle donne sur l'établissement scolaire construit comme extension de la médersa, et qui ne fait plus partie de cette dernière depuis qu'elle a été affectée au service de la culture³³². Cependant, nous pouvons en déduire la forme générale par analogie aux photos anciennes et au relevé effectué par nos soins dans la perspective de dresser une restitution. En effet, on peut en déduire que cette façade est à l'image de celle du devant (façade principale). Elle est régie par une symétrie accentuée par un troisième pilonne vertical, très saillant et surélevé par rapport au reste de la façade. De part et d'autre, deux pans de murs d'une hauteur de deux niveaux sont percés de fenêtres identiques à celles que l'on retrouve sur les faces latérales.

e. Le vestibule

Nous avons également choisi d'inclure cet espace dans la description des façades du fait qu'il joue presque le même rôle que celui de la médersa d'Alger. C'est un avant espace semi-privé permettant de gérer l'accès à la médersa et de distribuer la circulation vers le corridor, ou bien vers les espaces de bureaux latéraux. Sur le plan architectural, Henri Petit l'avait doté d'harmonieuses dimensions que traduit une forme parfaitement carrée de 3.64 m de côté, pour une hauteur de 4.50 m. Il lui réserve en outre sa plus grande attention décorative, en reprenant les mêmes registres décoratifs qu'il avait employés sur les parois du hall d'accueil de la médersa d'Alger (**Fig. 159**). À la petite différence qu'il s'agit pour le sous-bassement de simple carreaux

³³² D'abord comme agence locale d'archéologie, puis antenne de l'office nationale de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, et enfin comme musée.

de faïence imitant une mosaïque de Zelij et non pas des fragments de Zelij proprement dit. La partie haute reprend donc les mêmes types de sculptures florales, géométriques, et d'arabesques que nous avons déjà décrites.



Fig. 159 – Le vestibule de la médersa de Tlemcen
 Fig. 160 – Vue sur les portiques d'arcades intérieures
 Source : l'Auteur (2013)

f. Les élévations intérieures et les plafonds

La médersa de Tlemcen dispose d'un patio parfaitement carré de 8 m de côté (**Fig. 160 & Pl. II.09**). Dotée d'une double symétrie axiale, qui nous offre quatre belles façades intérieures identiques. Chacune d'elles reprend, sur deux niveaux, un portique en galerie de trois arcades brisées outrepassées en fer à cheval. Celle d'en bas est posée sur un ensemble de piédroits rectangulaires de 90 x 50 cm², et dispose d'un encadrement rectangulaire légèrement décoré d'une bande sculptée en arabesques, générant des écoinçons lisses et peints en blanc. Celle de l'étage supérieure innove par les fines colonnettes de ciment, d'allure andalou-maghrébine remplaçant les piédroits rectangulaires, posée sur un encadrement en briques pleines ajouré d'arabesque géométrique, faisant office de cordons d'appui, mais aussi de garde-corps de la galerie de circulation de l'étage. Un encadrement rectangulaire semblable à celui d'en bas cerne des écoinçons joliment tapissés d'arceaux entrelacés de type sebka. Entre les deux, une frise à muqarnas marque la différence des deux niveaux. Une autre frise-corniche très saillante, couverte de tuiles vernissées et supportée par des petites consoles, orne l'ensemble de la façade. Cette disposition globale reprend un ancien principe d'agencement des niveaux datant de la première renaissance italienne et qu'on retrouve dans les palais de Florence de cette époque, et qui symbolise la valeur du travail de l'homme d'une manière ascendante sur la façade ; cela se traduit par un travail de plus en plus raffiné en montant d'un niveau à un autre.

Quant aux systèmes de recouvrement, l'ensemble reprend des planchers à voûtains apparents au niveau de la majorité des salles. Cependant, sur le corridor de circulation, nous retrouvons une grande voûte en berceau richement décorée d'arabesque géométrique, reprenant les mêmes motifs que celle d'Alger. Au niveau des intersections des couloirs, le motif change pour une coupole à muqarnas semblables à celle des coupoles de mihrabs des mosquées mauresques.

Les plaques inaugurales et commémoratives

	Plaque de gauche	Plaque de droite
Images		
TEXTE INSCRIT	CETTE MÉDERSA CONSTRUITE AUX FRAIS DE L'ÉTAT A ÉTÉ INAUGURÉE LE 5 MAI 1904 PAR M JONNART GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE --- M BIENVENU MARTIN ÉTANT MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ----	تلمسان دار العلم فاعدل ... مدرسة يشاقها السعد و... تذكير لنا ... ذكرهم قرونا وأهل العلم حقهم الذكر هذا ... الحياء والفضل حيثما أريد وفي جوفي تواليه السعادة والنصر ليحيا عظيم ... وإلى عمومهم وتحيا في تساوي الجميع له الشكر وتحيا علوم الدين والعظم إنها لي بالعقل نابع التقدم والفكر وقد جاء في التاريخ أن بنائها بشير ونور إلى أبي جونا لا غير

Fig. 161 – Inscriptions des plaques d'inauguration de la médersa de Tlemcen

Source : L'Auteur (2014)

La médersa de Tlemcen dispose de deux plaques commémoratives identiques à celles de la médersa d'Alger, en matière de forme et d'aspect (**Fig. 161**). Seul le contenu change par rapport aux plaques d'Alger. C'est donc deux plaques de marbre d'onyx de couleur ocre, en forme d'un arc plein cintre. Chacune est encadrée par une bande arquée à treize lobes. Tout comme celle d'Alger, la première est écrite en langue française et rassemble les informations de l'inauguration telle que la date et les noms des deux responsables présents à l'inauguration. L'autre plaque est écrite en langue arabe, difficilement déchiffrable. Mais c'est aussi un poème d'un auteur inconnu glorifiant le gouverneur général Charles Jonnart, l'apport de l'Empire colonial français, l'instruction publique et la science. Les plaques sont visibles au niveau du couloir de circulation au fond, de part et d'autre de l'escalier central de la médersa faisant face à l'entrée principale. Elles sont cachées par la galerie d'arcades et ne sont donc perceptibles que, lorsque l'on se trouve au niveau du patio ou du couloir-corridor de circulation.

Les matériaux & systèmes structurel et de recouvrement

Notre visite des lieux avait coïncidé avec la pratique d'un percement au niveau des murs latéraux de la médersa (**Fig. 162**). Ce percement réalisé par des non-professionnels, sans suivi par un architecte spécialisé a causé de graves lésions structurelles traversant les deux niveaux du côté de la façade latérale gauche. Cependant, cette ouverture sur le mur nous a permis de reconnaître et d'identifier concrètement l'ensemble du système constructif de la médersa de Tlemcen, et sur lequel nous avons même fondé des hypothèses en ce qui concerne la structure de la médersa Thaalibia d'Alger étudiée dans le précédent chapitre.



Fig. 162 – Percements exécutés sur la façade latérale gauche, médersa de Tlemcen
Source : L'Auteur (2013-2014)

En effet, ce percement révèle que la structure générale repose sur des murs porteurs très épais dotés d'une double cloison appareillée en briques pleines (deux à trois rangées) alternées de pierres bleues hourdées au ciment. Entre les deux un remplissage en tout-venant comble le vide. Par ailleurs, le système de recouvrement reprend une tradition française locale basée sur l'usage de poutrelles

métalliques de type IPN, remplies d'un hourdage en briques pleines de terre cuite formant des voûtains en berceau. Dans la médersa se distinguent aussi d'autres systèmes de recouvrement comme les voûtes en berceau, les couplettes ornées de muqarnas sur certains endroits et enfin un grand dôme à huit pans surplombant la cage d'escalier centrée.

Hormis la brique, la pierre, le ciment de chaux, Henri Petit a fait usage d'autres matériaux comme éléments de décoration et de support tel que les colonnettes. Les revêtements ou décors muraux ont fait appel aussi au stuc sculpté, au marbre blanc et vert enjolivant les marches des escaliers ou la cour, aux carreaux de faïence, au carrelage pour le revêtement des soubassements de murs et des sols, au bois massif de noyers, au fer forgé et au verre dans la menuiserie des fenêtres et des portes.

a. *Les escaliers*



Fig. 163 – L'escalier de la médersa de Tlemcen
Source : L'Auteur (2013)

La médersa de Tlemcen dispose de deux niveaux formant le rez-de-chaussée et d'un étage premier, reliés par un unique escalier de position central au fond face au vestibule d'entrée (**Fig. 163**). Cet escalier permet également l'accès à la terrasse. Inscrit dans une cage de plan carrée de 4.35 m de côté, l'escalier se développe différemment entre le rez-de-chaussée et le niveau supérieur du fait que la hauteur du niveau inférieur est plus grande. On remarque donc que la première partie est composée de deux volets balancés de quatorze et douze marches successivement, séparées par un petit palier de repos au centre. L'étage supérieur comprend, quant à lui, trois volets de huit marches en révolution autour d'un jour de plan carré d'environ 1.30 m de côté. Les marches et contremarches sont revêtues de marbre blanc. Le garde-corps est œuvré en maçonnerie de briques reprenant un encadrement rempli de panneaux de remplissage d'arceaux entrelacés en motif sebka. Les deux paliers d'arrivée reprennent plutôt le même revêtement que les corridors de circulation supérieurs à savoir des tomettes grises en

ciment. Enfin, les parois sont toutes peintes en blanc et disposent d'un petit relevé en faïence blanche augmenté d'une rangée d'autres carreaux de faïence à motifs floraux analogues à ceux qu'on retrouve au niveau des piédroits de la galerie d'arcade.

Le programme décoratif

Le registre décoratif employé par l'architecte Henri Petit à la médersa de Tlemcen ne diffère guère de celui d'Alger. Il est certes moins riche que le premier, mais reste de belle facture. Nous pouvons donc distinguer un certain nombre d'apports décoratifs qu'on organise en deux volets : intérieur et extérieur.

a. L'apport décoratif extérieur

La façade principale catalyse l'essentiel de la décoration offerte par Henri Petit à sa médersa (**Fig. 157**). Ce registre remet à l'honneur tout ce qui est exaltant de l'art arabo-mauresque tlemcenien, tout en l'agencant dans une architecture majestueuse et d'allure académique européanisée. La conjugaison s'est merveilleusement faite en temps voulu. Nous allons procéder de la même façon que dans le chapitre précédent en les énumérant suite :

- L'élément décoratif le plus marquant est présent sur le proche d'entrée. De dimensions démesurées, tel que souhaitées par son concepteur Henri Petit. Ce porche reprend un bon nombre d'apports décoratifs tels que le réseau d'arcs entrelacés et entrecroisés générant le motif sebka. Ce dernier, posé sur six petites et fines colonnettes semi-engagées, tapisse le grand encadrement formant un « U » inversé et cernant une série d'arcs richement décorés de deux autres apports décoratifs. Le premier est un remplissage d'écoinçons par des fragments de céramiques émaillés de type Zelij présentant des motifs étoilés de couleur noir, brun, bleu ciel et vert. D'autres motifs floraux s'alternent aussi en symbolisant des claveaux encadrés de bandeaux décoratifs reprenant de petites arcades en lambrequin entrelacé qui suivent un tracé d'arc brisé outrepassé et qui se manifeste notamment au niveau d'une des séries d'arcs en défoncement entrelacés également.

Le second apport, reprend un jeu de sailli de claveaux peints en blanc, que souligne un défoncement de quatre grands arcs brisés outrepassés de trente-neuf lobes chacun et dont la clé est joliment ornée d'un coquillage. Un dernier élément de décoration marque le bois de noyer massif de la porte d'entrée : la partie supérieure en forme arquée reprend des motifs de moucharabieh ajourés d'étoiles à six branches, d'hexagones et de clous de bronze, tandis que la partie inférieure de forme rectangulaire, recoupe une série de clous de bronze et un heurtoir de belle facture présentant une cour ornée de feuillures, le tout fabriqué en bronze.

- Les consoles moulurées à profil recti-courviligne supportent une corniche de tuile verte vernissée surplombant le volume du porche d'entrée. Cette corniche ressemble à celle qui couronne en général les patios de maisons, de médersas, et de mosquées d'époque

médiévale. Ce même apport décoratif est visible dans le patio de cette médersa et même sur le porche d'entrée de la médersa d'Alger.

- L'arcade d'embrasure présente sur les deux faces de chaque pilonne se distingue par des tympanaux qui présentent une ornementation en motifs dit sebka ; celle-ci est constituée d'une combinaison d'arceaux entrelacés et entrecroisés identique à celle du porche d'entrée. L'encadrement de ce dernier est brodé par trois bandes nattées en arabesque géométrique en bas, et une baie ternée sertie par une autre plus grande dans la partie supérieure.
- Tout comme l'exemple précédent d'Alger, nous retrouvons exclusivement au niveau des ouvertures de l'étage supérieur des colonnettes supportant les arcades des fenêtres. Considérées comme un système de support mais aussi d'ornementation, elles découlent pour la plupart du type andalou-maghrébin. Il nous semble qu'elles ont été moulées et fabriquées en ciment.
- Au sommet de la façade principale, ce sont des merlons en dents de scie qui coiffent les deux pilonnages.

b. L'apport décoratif intérieur

L'apport de la médersa en matière d'ornementation intérieure est relativement moindre par rapport aux deux autres cas. Il se confine exclusivement dans trois espaces : le vestibule d'entrée, le patio central avec sa galerie et son corridor et enfin la cage d'escalier au fond. Le reste des espaces sont peints en blanc et sont dépourvus de décorations, hormis quelques formes géométriques sur les portes et fenêtres. Cet apport manifeste également, à l'image de la médersa d'Alger, un registre décoratif inespéré grandement de l'art décoratif andalou-maghrébin de l'époque médiévale. Toutefois, la touche d'Henri Petit est omniprésente dans la régularisation et l'innovation que ce soit dans les procédés, ou le réajustement de dimensions et de l'échelle, pour qu'il soit compatible avec une architecture qu'on peut qualifier d'académique. À ce titre, nous énumérons non exhaustivement ce registre décoratif comme suit :

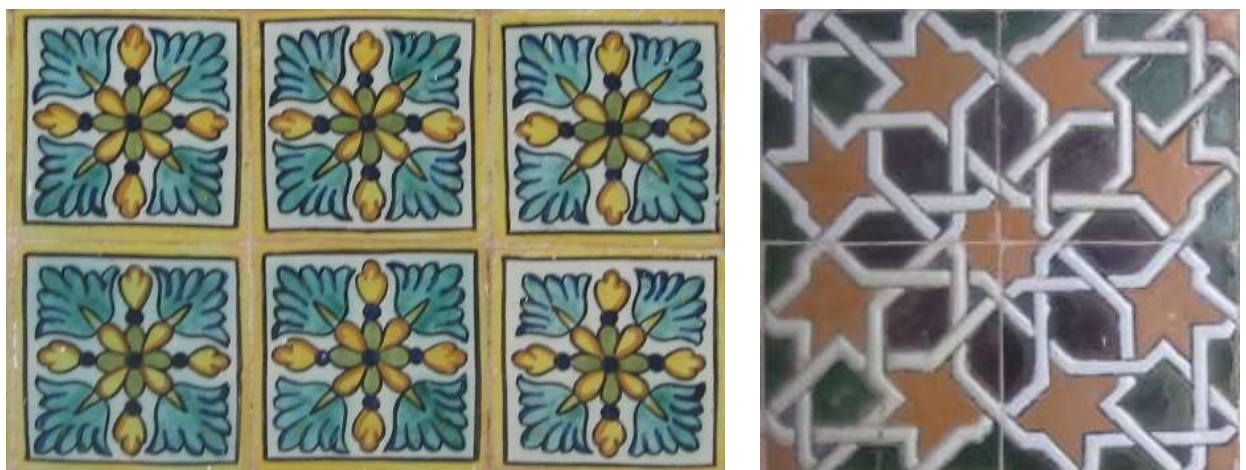


Fig. 164 – Motifs faïence ornant le patio et le vestibule
Source : L'Auteur (2013)

- Au niveau du vestibule d'entrée, on dénombre trois apports différents, d'abord le soubassement en carreaux de faïence émaillés imitant des fragments de céramique de type zelij qui représentent un motif étoilé généré à partir d'un système à huit branches (**Fig. 164**). Ensuite, une frise médiane de quarante centimètres de largeur ornée d'encadrement et d'un remplissage reprenant des sculptures d'arabesque géométrique, florale et coufique sur un support de stuc brun. Les inscriptions qui reviennent sont inspirées de celles de la mosquée de l'époque Zianide, où on lit : " الملك لله " " الملك الدائم لله " : " الملك قائم لله " ³³³, ainsi que d'autres mots joliment travaillés et tressés avec des motifs floraux (**Fig. 165**).



Fig. 165 – Frises médianes, motifs d'Arabesques de stuc ornant le vestibule
Source : L'Auteur (2013)

Le reste des pans de murs disposent d'un traitement de stuc ciselé à bas-relief, comportant uniquement des motifs géométriques et floraux. Ces derniers sont basés sur deux trames hexagonales et octogonales superposées. Ceux encadrant le plafond reprennent en fait quatre encadrements à traitement d'arabesque florale nouée à des motifs floraux également et toujours en stuc teint en brun. Enfin, le troisième apport se concentre dans la boiserie des trois portes, notamment celle d'entrée ; qui reprend comme nous l'avons vu de l'extérieur deux parties : Une supérieure ajourée de petits trous étoilés et hexagonaux, mais aussi d'entrelacs de tracés géométriques, ornés de clous de bronze ; et une partie inférieure rectangulaire qui dispose d'une trame de carrés encadrée d'une autre d'étoiles à quatre branches.



Fig. 166 – Portique d'arcade de l'étage
Source : L'Auteur (2013)

³³³ Le règne est à Dieu, le règne est pérenne à Dieu, le règne appartient à Dieu.

- Au niveau de la galerie d'arcades supérieure, le portique reprend des écoinçons aux remplissages d'arceaux trilobés entrelacés à des motifs nouilles, ainsi que des colonnettes d'allure andalou-maghrébine stylisées, épurées et posées sur des cordons d'appui faisant office de garde-corps (**Fig. 166**). Ce dernier reprend comme nous l'avons vu un encadrement ajouré d'arabesque géométrique. Plus bas, une frise à muqarnas marque la séparation entre les deux niveaux de la médersa. Dans la partie haute, une corniche identique à celle qui se trouve au-dessus du porche d'entrée souligne le couronnement du patio. Les jambages des piédroits reçoivent par ailleurs des panneaux de carreaux de faïence à motifs floraux inédits, ne ressemblant d'ailleurs ni à ceux utilisés à l'époque ottomane, ni celle médiévale (**Fig. 164 – image à gauche**).



Fig. 167 – Décors de plafonds & Coupoles à muqarnas ou à motifs géométriques entrecroisés
Source : L'Auteur (2013)

- Le corridor de circulation dispose, quant à lui, de deux apports décoratifs matérialisés dans sa couverture (**Fig. 167**). Il est surmonté, au niveau des allées, par une voûte en berceau, voire plutôt une carène tapissée de bandeaux de plâtre entrelacés en trames d'étoiles à six branches. Au niveau des angles, la couverture est formée de coupoles à muqarnas, au rez-de-chaussée, et à motifs géométriques au niveau de l'étage.



Fig. 168 – Panneau de motifs sebka au niveau des escaliers
Source : L'Auteur (2013)

- Le troisième espace qui a reçu un apport décoratif approprié correspond à la cage d'escalier. Cette dernière est composée de rampes d'escaliers œuvrées en dur (briques),

en forme d'un losange ou d'un rectangle, comprenant un encadrement central tapissé d'arceaux entrelacés et entrecroisés de très petite dimension (**Fig. 168**).

Les colonnes

L'usage des colonnes dans cette médersa se limite à trois endroits précis. Sur la façade principale ornant les racines des motifs *Sebka*. À l'étage premier, elles forment le décor des ouvertures extérieures. Et enfin au niveau du corridor de circulation ornant la galerie d'arcade du patio (**Fig. 169**). Leurs tailles sont relativement petites et sont grandement inespérées du terroir local : avec une base conique, un fût cylindrique et un chapiteau à trois parties, la première cylindrique présentant des feuilles d'acanthé stylisées, une seconde d'allure parallélépipédique ornée de voulûtes, de feuillures entourant un disque et un tailloir de forme parallélépipédique simple et sans ornementation.



Fig. 169 – Chapiteau des colonnes de la médersa de Tlemcen
Source : L'Auteur (2013)

Le revêtement de sol



Fig. 170 – Motifs du Granitos récemment coulés et Motifs des tomettes originelles
Source : L'Auteur (2013)

Les revêtements de sol utilisés par Henri Petit s'inspirent des modèles de l'époque et ressemblent même à ceux croisés à la médersa d'Alger (**Fig. 170**). On constate donc au niveau de l'entrée un revêtement en tomettes de carrelage coloré. Un autre type tapisse le corridor au

niveau du rez-de-chaussée avec des motifs en étoiles à six branches. D'autre part, on retrouve des tomettes grisâtres sans motifs décoratifs, déployées au niveau des salles de classe, le corridor supérieur et les paliers d'arrivée de l'escalier. Un revêtement de marbre est réservé à l'escalier, aux seuils et aux passages entre les espaces, notamment sous la galerie d'arcades. Par ailleurs, lors de la récente réhabilitation de l'édifice une partie des salles de classe transformées en salle d'exposition a vu les tomettes grises au sol remplacées par une couche de granito coulée in-situ, en forme de grands carreaux d'environ un mètre carré. De même pour le patio qui a vu ses tomettes de marbre blanc et vert remplacées par des carreaux de marbre blanc.

Les ouvertures

a. Les portes

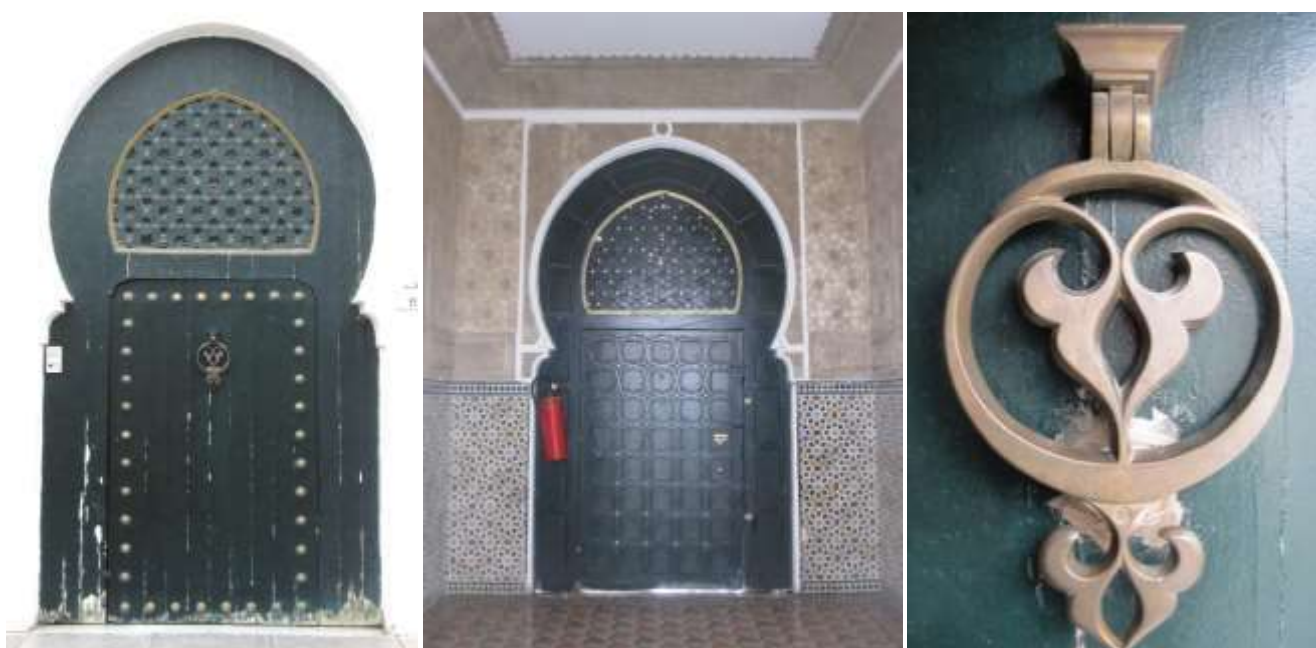


Fig. 171 – Porte d'entrée : Face extérieure, intérieure & Heurtor de bronze
Source : L'Auteur (2013)

Le travail artisanal sur le bois est remarquablement similaire à celui de la médresa d'Alger. En s'inspirant de l'art local, Henri Petit a proposé une sculpture du bois massif de noyers suivant un autre registre décoratif, caractérisant parfaitement le monument. La porte d'entrée principale et les deux autres secondaires, placées de part et d'autre, sont à elles seules des chefs d'œuvres (**Fig. 171**). Le heurtor en bronze massif, l'imposte en moucharabieh, le ventail décoré et sculpté manifestent un degré de raffinement univoque. Les autres portes intérieures sont aussi œuvrées en bois massif de noyers, reprenant la même typologie constatée à Alger, à savoir deux typologies de par leurs formes : la première typologie regroupe des portes sans impostes de forme rectangulaire qui varient de 90 cm et 150 cm de large sur 2.25 m de hauteur, à un seul ou double vantail suivant cette même taille. La seconde caractérise les grandes salles (de classe en général), et présente une imposte vitrée, en forme d'arc brisé légèrement outrepassé en fer à cheval. Sa taille est plus importante et mesure 1.40 m de large pour 3.30 m de haut.

b. Les fenêtres :

Il en sera de même pour les fenêtres, puisque l'architecte reproduit à l'identique les modèles fabriqués pour la médersa Thaalibia d'Alger. Ce modèle adopte une forme arquée en fer à cheval légèrement brisée. Fabriquées en bois massif, elles ont toutes la même dimension d'environ 60 cm de large pour une hauteur de 160 cm et se trouvent à environ 1.3 m de hauteur par rapport au sol. Les cadres des fenêtres en bois massif de noyers épousent la forme générale de l'ouverture. Toutefois, nous avons constaté la présence de larges baies vitrées de forme rectangulaire se trouvant au niveau de la façade postérieure, au nombre très limité. Ces fenêtres très hautes sont composées de cinq panneaux rectangulaires à ouverture en soufflet dotées d'un système ingénieux d'ouverture mécanique permettant de le faire pour les cinq à la fois.

II.3 La stratigraphie

Ce deuxième cas d'études est le moins documenté des trois cas abordés, malgré le fait qu'il ait fait l'objet de réhabilitation en musée sous l'égide d'un organisme aussi spécialisé dans le domaine de la restauration des monuments historiques³³⁴. Le projet de réhabilitation et d'extension réalisé par des non spécialistes dans le domaine n'a cherché aucunement à traiter le volet historiographique du futur musée. De plus, le projet est maigre et se résume en une esquisse de relevé d'état des lieux légèrement modifiée en cloisonnant le corridor de circulation de l'étage par des baies vitrées au niveau des arcades et par des portes au niveau des croisements des couloirs.

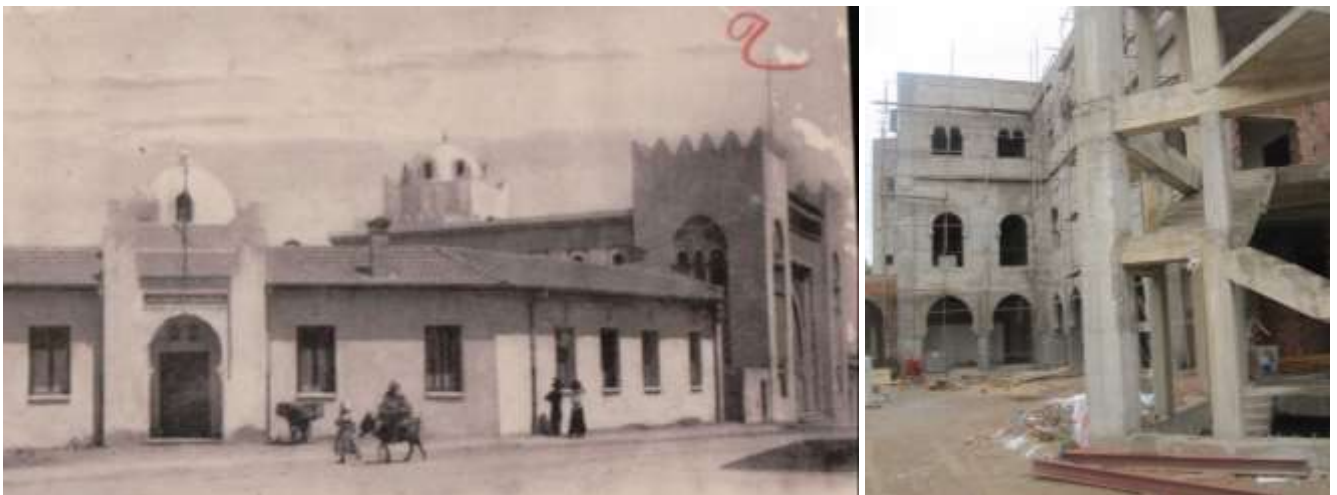


Fig. 172 – L'ancienne infirmerie des indigènes & la nouvelle extension du musée
Source : www.delcampe.net & L'Auteur (2013)

D'autre part, l'extension au sud fait sortir tout un complexe architectural dont nous n'avons pas pu avoir les plans. Il nous serait donc difficile de l'aborder précisément. Toutefois, le corps déjà construit, à l'emplacement de l'ancienne infirmerie des indigènes comportent une bâtisse d'allure complexe (**Fig. 172**). Elle est composée d'un rez-de-chaussée surmonté de deux autres

³³⁴ Le musée est sous tutelle de l'O.G.E.B.C.

niveaux (**Fig. 173**). Les parois sont œuvrées en briques et les façades présentent des galeries et des ouvertures arquées en plein-cintre en fer à cheval aux étages supérieurs, légèrement brisées au rez-de-chaussée. Le tout construit grâce à une structure dite classique en portiques autoportants de béton armé et dalles en corps creux et chapes de béton armé.

Une passerelle en structure métallique totalement incompatible était en cours de réalisation, lors de notre seconde visite. Cette passerelle met en liaison directe les rez-de-chaussée et les premiers étages des deux bâtisses anciennes et nouvelles. Le passage se fait à partir des anciennes salles de classe ou dortoir depuis la face latérale gauche de la médersa. Cette ouverture mal faite avait causé d'importants dommages et lisions dans la structure ancienne et provoquerait dans le futur d'autres problèmes si elle n'est pas traitée adéquatement et à temps.



Fig. 173 – Nouvelle extension du musée, sa passerelle de liaison et le percement à l'étage
Source : L'Auteur (2013 & 2014)

La stratigraphie que nous proposons ici suit la même logique que celle adoptée pour les deux autres cas. Le manque de documents historiques et de références fiables nous mène à une étude stratigraphique in-situ, basée sur les systèmes homogènes de construction et l'analogie. Ainsi, le volume principal de l'édifice présente une grande rigidité et semble avoir gardé toute son authenticité de l'époque ; les murs porteurs structurants, les parois et cloisonnements, les finitions, les revêtements, la décoration et la boiserie semblent authentiques et originelles. Cependant, nous avons pu distinguer, grâce aux photos et cartes postales anciennes, qu'à une époque ultérieure, trois excroissances avaient été rajoutées (**Fig. 158**). Deux dans la partie gauche : deux excroissances, obstruant une partie du rez-de-chaussée dans cet endroit (**Fig. 174**). Ce sont des baraques de fortune construites en parpaings avec des systèmes de

recouvrement légers qui datent certainement d'une époque postindépendance. La troisième semble plus homogène au bâtiment et porte à croire qu'elle avait été construite à l'époque coloniale.

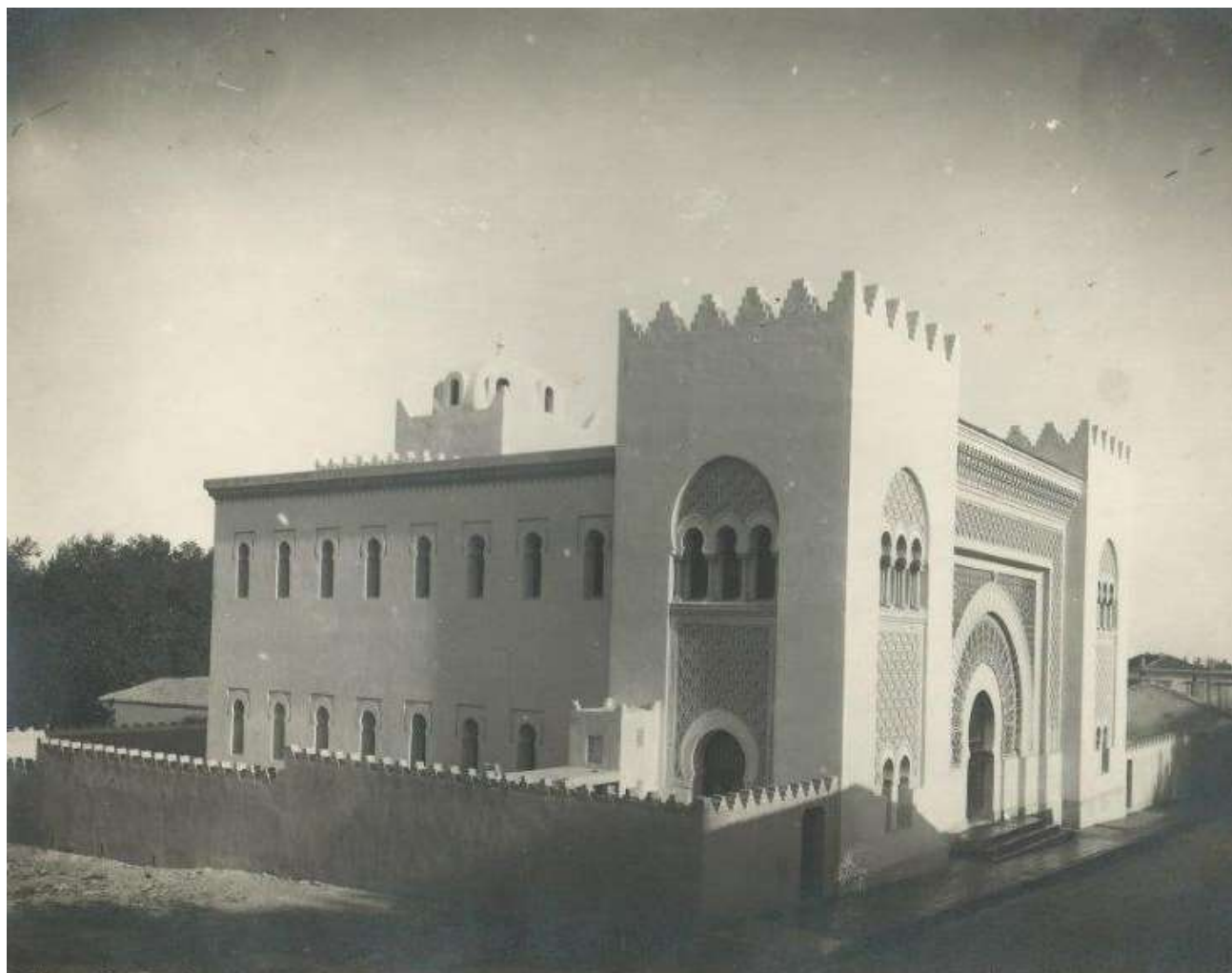


Fig. 174 – La médersa de Tlemcen en 1905 (photo inédite)

Source : Archives privées de Charles JANIER

D'autre part, la verrière en charpente métallique couvrant le patio est aussi récente. De même pour le revêtement hexagonal de marbre blanc et vert au niveau du patio, qui a été remplacé par des carreaux de marbre blanc (**Fig. 175**). Ainsi, le monument présente quatre moments de changement : la première est la bâtisse originelle, la seconde consiste dans le rajout de l'excroissance de droite, la troisième se résume dans les deux baraques rajoutées après l'indépendance et enfin la quatrième est en cours de construction et forme une extension complexe au sud. Par ailleurs, nous avons volontairement écarté l'extension de la médersa durant les années 1950, car il s'agit d'une construction totalement indépendante et séparée de l'actuel monument.



Fig. 175 – Le patio de la médersa à deux dates différentes
Source : www.delcampe.net & L'Auteur (2012)

Conclusion

Dans ce qui a précédé, nous avons analysé selon la même grille de lecture la seconde œuvre d'Henri Petit. Même si la médersa de Tlemcen est moins majestueuse que son œuvre algéroise (le contexte régional en est la cause), elle reflète une fois de plus une certaine maturité du coup de crayon de l'architecte. L'architecte avait su répondre très subtilement à la commande émanant de l'autorité supérieure tout en inscrivant l'œuvre dans le style d'État. De par sa genèse géométrique euclidienne et de par son caché architectural, elle reflète parfaitement les principes usuels de l'architecte, dont il a fait un usage pérenne. De plus, son volet stylistique démontre encore le degré de maîtrise de l'architecte jusqu'à la perfection des codes ornementaux régissant l'architecture andalou-maghrébine de l'époque médiévale. Cette maîtrise lui avait permis ainsi d'adapter harmonieusement, dans un autre rapport d'échelle, les attributs de l'architecture locale, sur un bâtiment d'allure très académiques, semblable à celle appliquée au palais consulaire.

Dans le chapitre suivant, nous allons aborder de la même manière, l'étude du troisième et dernier cas, à savoir la médersa de Constantine. Conçue plus tardivement par le premier responsable du service d'architecture, sous l'autorité de Jonnart, l'illustre architecte Albert Ballu. Il s'agit d'un tout autre architecte académicien certes, mais dont le parcours est foncièrement différent du premier, et qui certainement avait influencé son architecture néo-mauresque.

CHAPITRE III

MONOGRAPHIE DE LA MÉDERSA DE CONSTANTINE

Introduction

Notre troisième cas d'étude se trouve à Constantine, la vieille ville antique plusieurs fois millénaire, et plus précisément au 54 rue Larbi Ben M'hidi (**Fig. 181**). Cette médersa avait été construite entre 1906 et 1909. Ce qui fait d'elle le troisième et dernier établissement de ce type commandé par l'autorité centrale d'Alger. Concernant notre troisième opus, deux architectes seront à l'origine de la réalisation : le premier n'est autre que l'un des plus connus architectes d'Algérie à cette époque, en l'occurrence l'illustre Albert Ballu. Ce dernier est l'architecte maître d'œuvre et concepteur de la bâtisse. Le second est son assistant, Pierre-Louis Bonnel, qui avait pour mission d'assurer le suivi du chantier³³⁵. Il était moins connu bien qu'il ait fait ses preuves en concevant diverses constructions : hôpital, groupements scolaires et orphelinats indigènes, principalement à l'est du pays.

Comme nous l'avons fait pour les deux premières œuvres d'Henri Petit, nous allons dans ce qui suit, d'abord passer en revue les données historiques relatives à la médersa de Constantine. Nous sommes amenés ensuite à décrire ses composantes spatiales et architecturales.

III.1 Données historiques

Sur les traces de la Médersa Kettania

Lorsque la puissance coloniale arriva à occuper la ville de Constantine, en 1837, diverses structures de culte et d'enseignement existaient et fonctionnaient tant bien que mal pour assurer le nécessaire. Parmi ces structures anciennes se distinguait la médersa El-Kettania. Cette dernière ne pouvait certainement pas échapper au sort réservé aux autres médersas, lesquelles furent toutes confisquées et assignées aux besoins du génie militaire durant le règne de La Monarchie de juillet. Comme nous l'avons constaté auparavant, il fallait attendre l'arrivée de Charles Louis-Napoléon Bonaparte, alors président de *La Seconde République*, qui décréta le 30 septembre 1850, l'institution d'une structure d'instruction publique destinée à la population indigène et qui portera non pas le nom d'école, mais le nom arabe de 'médersa' et cela pour des raisons autant politiques qu'idéologiques.

Au regard de ce décret, les autorités militaires de l'époque avaient prospecté des lieux plus ou moins appropriés pour un tel usage. Pour Constantine, le choix s'est portée sur un emblème de la ville : la plus célèbre des médersas qui datait de l'époque de Saleh Bey, en l'occurrence le complexe mosquée-médersa funéraire de Saleh Bey appelée El-Madrassa El-Kettania (**Fig. 176**)³³⁶. C'est ainsi que « l'histoire de la médersa de Constantine se relie à celle de la mosquée de Sidi

³³⁵ Ballu n'avait jamais quitté Paris que pour de missions précises, N. OULEBSIR, 2004b, *op. cit.*, p. 2013.

³³⁶ Sur le cartouche sculpté on pouvait lire la date de 1206 qui coïncide avec l'année 1791, or sur d'autres documents on retrouve la date de 1189h / 1775. Notamment celui cité par Émile Combes : « Une anagramme, qui figurait comme

el-Kettani »³³⁷, durant au moins cinquante-six ans. En effet pour ce choix Émile Combes précise que, « il y avait là des considérations spéciales, dont on pouvait tirer parti, avec un peu d'habileté et beaucoup de tolérance, pour l'établissement d'une école des hautes études musulmanes »³³⁸. L'auteur rajoute aussi que « comme installation matérielle, on n'avait que l'embarras du choix. Plusieurs mosquées étaient célèbres par la profondeur et la sûreté de l'enseignement qu'elles distribuaient aux fidèles. Elles se prêtaient également aux vues du Gouvernement français. Celle qui fut choisie pour l'œuvre projetée fut redevable surtout de la préférence qui lui échut à sa position topographique »³³⁹.

C'est donc un choix basé sur la situation topographique stratégique dans la médina, mais aussi de par la renommée de son origine qui était déterminante, car la mosquée-médresa de *Sidi el-Kettani* se situe dans « un des quartiers de la ville des plus fréquentés et les plus en vue, elle formait un des côtés de la place Négrier, dont elle occupait la face nord. Elle se trouvait contiguë au tribunal de première instance. L'édifice avait plus d'un siècle d'existence, et il était en bon état de conservation. [...]. Le plan de la bâtisse imitait le type commun et en quelque sorte obligé des anciennes écoles musulmanes »³⁴⁰.



Fig. 176 – Médresa & mosquée Sidi El-Kettani
Source : L'Auteur (2013) & fb.com/ConstantineHistoiresTraditions

L'institution prenait siège dans le complexe de *Sidi el-Kettani* dès l'année 1850 (l'année du décret) et connaîtra l'inscription d'une vingtaine d'étudiants dont l'âge varie de dix-huit à trente-cinq ans. Par la suite, l'école franco-musulmane avait subi durant tout le XIX^{ème} siècle

annexe à la fin de cette pièce, indiquait la date de la construction. Elle était ainsi conçue : 'La plus grande gloire, c'est d'avoir bâti ce collège 1189.' La date correspond à l'an 1775 de notre ère ». É. COMBES, 1894, *op. cit.*, p. 26.

³³⁷ *Ibid.*, p. 23.

³³⁸ Émile Justin Louis Combes, est un homme politique français. Sous la présidence de Jule Ferry il rédigea au sein de la commission sénatoriale de 1891, le rapport qui se porta l'instruction publique des indigènes. ROBERT, COUGNY, J. JOLLY et Senat.fr, 2014, « COMBES Émile Justin Louis », consulté, le 15.08.2014.

³³⁹ É. COMBES, 1894, *op. cit.*, p. 24.

³⁴⁰ *Ibid.*

une série de réformes, qui l'avaient rapprochée davantage du système lycéen. En parallèle, le nombre d'adeptes attirés par les perspectives socioprofessionnelles qu'offre la médersa à ses diplômés lui donne du succès qui mène à une augmentation évidente des effectifs. Pour le cas de Constantine, ce nombre a tout simplement triplé en quatre décennies, obligeant la direction à chercher des locaux dans le voisinage pour en faire une extension³⁴¹. Mais la solution n'était que provisoire. C'est ainsi à la suite du rapport d'Émile Combes de 1894, puis celui de Paul Révoil, portant un exposé de la situation générale de l'Algérie, en 1901 où on peut lire que « les trois médersas sont à l'étroit ; [...] celle de Constantine, dans une annexe d'une mosquée appartenant à l'État (quel État ?), à laquelle on a dû ajouter quelques pièces louées à un propriétaire voisin. Il y aura lieu de construire des bâtiments spéciaux à Alger, et à Tlemcen, et d'agrandir celui de Constantine »³⁴².

Le projet de la nouvelle Médersa

La médersa d'El-Kettania, siège de la médersa franco-musulmane, devenait insuffisante pour le développement de ses activités. Le maire de Constantine de l'époque, Émile Morinaud, soutenu dans sa démarche par le Conseil municipal ainsi que par une pléiade de notables indigènes comme le docteur Morsli (à l'origine de plusieurs rapports demandant la construction d'un nouveau siège), avait entrepris des démarches pour la construction d'un nouvel édifice suivant les directives promulguées par le gouverneur général de l'Algérie Jonnart, au tout début du siècle.

Le maire avait confié dans des conditions inconnues à Albert Ballu la conception de ladite médersa. Il dressa ainsi les plans, coupes et façades et les signa tout en mentionnant qu'il occupait le poste d'inspecteur général des édifices musulmans. Une fois le projet conçu, il a été remis à Pierre-Louis Bonnel, qui se chargea de faire le suivi des travaux de réalisation. Par ailleurs, le choix du terrain s'était fait selon des considérations spéciales : il fallait chercher une assiette de terrain permettant une meilleure accessibilité et une meilleure visibilité sur le paysage d'un côté, et de l'autre, elle devait être à proximité des établissements humains indigènes. C'est ainsi que le choix s'est porté sur un terrain situé sur la rue Perrégaux, actuellement au 54, Rue Larbi Ben M'hidi. Ce lieu, d'après Ben Mouhoub, l'un des premiers professeurs de théologie de la médersa de Constantine, était un endroit mal fréquenté, un terrain vide ou pris comme « repaire de tous les 'Hachachin' et de tous les 'buveurs' de la cité, source de toutes les infirmités, antre des plus grossières substitutions, ogres ou fantômes. C'était une école d'ignorance où les faibles d'esprits étaient maîtres »³⁴³.

³⁴¹ De dix-huit (18) étudiant en 1850, ce nombre atteint les 68 en 1905, suivant le rapport de l'exposé sur la situation générale de l'Algérie de 1906, C. C. A. JONNART, 1907, p. 335., cité aussi par A. BADJADJA, 2011, p. 93.

³⁴² P. REVOIL, 1901, p. 215, 216., cité par A. BADJADJA, 2011, *op. cit.*, p. 93.

³⁴³ L'Indépendant de Constantine, « Inauguration de la Médersa », *L'Indépendant de Constantine*, 1 mai 1909., cité par A. BADJADJA, 2011, *op. cit.*, p. 92.

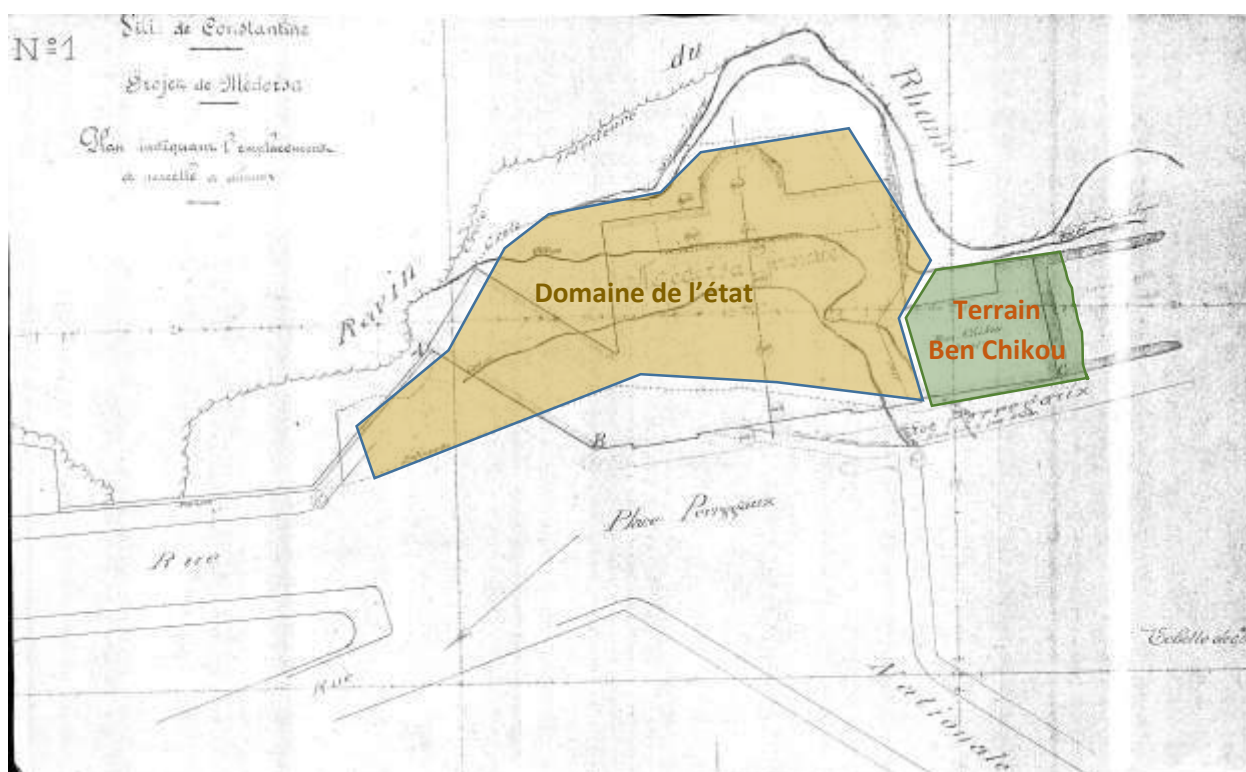


Fig. 177 – Plan de masse de la médersa Projetée, 1906, Architecte : Albert Ballu
Source : Cité de l'architecture et du patrimoine Chaillot, traitement : L'Auteur

Le terrain initial de 870.23 m², appartenant au domaine de l'État de la région de Constantine, fut affecté au service de l'instruction publique, le 22 juillet 1907, par un arrêté signé par le Gouverneur général de l'Algérie Jonnart (**Fig. 177**)³⁴⁴. Cependant, le projet dessiné par Ballu en 1906 nécessitait une assiette plus grande. L'autorité a dû alors procéder à une expropriation d'une parcelle de terrain de 158.65 m² appartenant à Mohammed Saïd Ben Hocine dit Ben Chikou. L'expropriation est devenue effective, le 30 avril 1907 lit-on sur l'instruction N° 251 du bulletin officiel des actes du gouvernement d'Algérie de 1907³⁴⁵. C'est donc sur une assiette totale de 1 028.88 m², située au carrefour Perrégaux, que les services ont enfin pu construire à partir de 1907 la médersa de Constantine.

Quant à l'entreprise de construction, le marché fut attribué par une adjudication restreinte organisée entre le mois d'octobre et de novembre de l'année 1906 à l'entreprise B.A.H. (**Fig. 178**)³⁴⁶, qui se chargera des gros œuvres, mais aussi de l'étude d'ingénierie du grand dôme de la médersa. Nous supposons que les travaux furent lancés juste après l'acquisition du terrain vers le mois de juin / juillet de l'année 1907, et qui avaient duré vingt-et-un mois. Enfin, le coût estimé par l'entreprise B.A.H. était de 125 264.50 francs, selon le devis quantitatif estimatif émit

³⁴⁴ Arrêté N°486 du 22 juillet 1907, B.O.G.G.A. N° 47, Gouvernement général de l'Algérie, 1908, p. 1019.

³⁴⁵ *Ibid.*, p. 460.

³⁴⁶ Béton-armé Hennebique, qui prend son nom de son fondateur François Hennebique, fondé en 1894, et disparaît en 1967. L'entreprise a élaboré et déposé vers 1890, le système de construction en fer et béton qui portera son nom ; il déposa en 1892 le brevet de la poutre à étrier (armature de fers ronds placés aux parties supérieure et inférieure de la poutre, solidarisés par des étriers), système de construction adaptable à de multiples situations, Archiwebture, archiwebture.citechaillot.fr, « Bétons armés Hennebique (BAH). Subdiv. 50 », consulté, le 16.12.2013.

le 09 avril 1908 (**Fig. 179**). Par ailleurs, les honoraires de l'architecte ont été estimés à 6 268.25 francs, représentant 5 % de la somme totale qui s'élève en ajoutant les divers frais à 140 000.00 francs, qui sont aussi mentionnés sur le récapitulatif du devis.

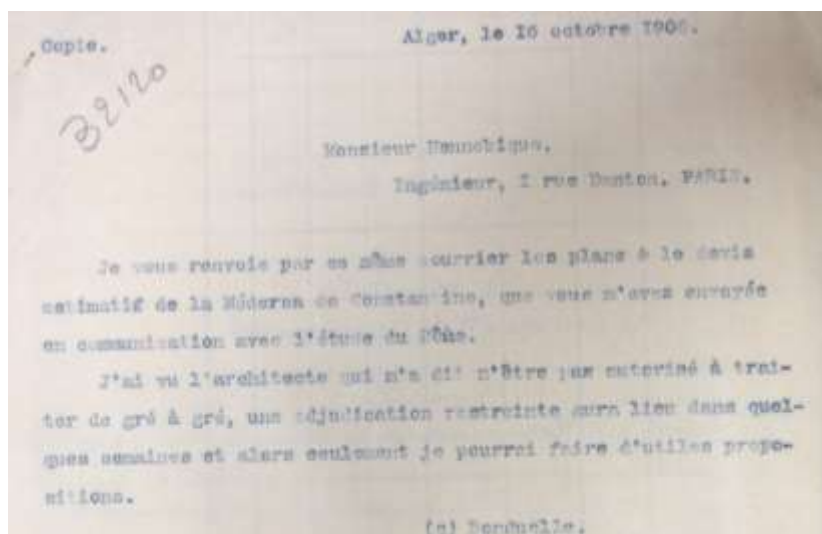


Fig. 178 – Extrait d'un courrier émanant de B.A.H destiné Albert Ballu

Total du Chiquito 11.		21.551,50
Somme à valoir		215.268,25
1° Étude, voyage et de contrôle technique et artistique de		
l'ouvrage final	1.000,-	
2° Honoraires de l'architecte Directeur des travaux	82	2.000,00
3° Dépenses qui auront lieu avant la mise en œuvre	2.268,25	14.715,00
Total		140.000,00

Fig. 179 – Extrait de devis estimatif émanant de B.A.H destiné à Albert Ballu
Source : Cité de l'architecture et du patrimoine Chaillot

L'inauguration de la nouvelle médersa

La médersa de Constantine fut inaugurée le dimanche 25 avril 1909, au même jour que l'inauguration du monument édifié à la mémoire du Général Lamoricière³⁴⁷. La cérémonie d'ouverture de la médersa s'est déroulée avec la présence de plusieurs personnalités : le préfet Ferdinand Phelut, le maire de Constantine Émile Morinaud, Ardaillon le recteur de l'Académie d'Alger, le député Paul Cuttoli, le sénateur Charles Aubry, des militaires comme le général Gillet. D'autres personnalités et notables locaux ont assisté à la cérémonie, comme le docteur Morsli, Si Lfegoun, Ben Gana, Ben Bachtarzi, Ben Mouhoub (professeur de théologie), Ben Derrouich (Cadi), et Mustapha Ben Osman³⁴⁸.

³⁴⁷ Christophe Louis Léon Juchault de Lamoricière (1806 -1865), Homme politique français, polytechnicien, officier du génie, fut colonel après la prise de Constantine et la chute d'Ahmed Bey (1837), puis général suite à la soumission de l'Émir Abdelkader en 1847. larousse.fr, Encyclopédie Larousse en ligne, 2013, « Christophe Louis Léon Juchault de Lamoricière », consulté, le 18.10.2013.

³⁴⁸ A. BADJADJA, 2011, *op. cit.*, p. 91.

La médersa de Constantine avant et après l'indépendance

En 1951, la médersa de Constantine avait subi une énième réforme et fut transformée en lycée d'enseignement franco-musulman, puis en lycée national huit ans après (1959), puis encore en annexe du lycée des garçons (l'actuel Lycée Youghourta). Quatre ans après l'indépendance, la médersa avait abrité le Centre universitaire de la région, puis l'Université de Constantine jusqu'en septembre 1970, où elle fut transférée vers les nouveaux locaux conçus par Oscar Niemeyer dans un style moderne des plus brutalistes. Transformée en bibliothèque annexée à l'université de Constantine spécialisée dans la documentation de la recherche scientifique et de ma post-graduation, aux années 1970. Avant d'abriter le Centre universitaire de recherche, d'études de réalisation de Constantine (C.U.R.E.R.), ainsi que le siège de la conférence nationale des établissements universitaires depuis les années 1990. Aux années 2000, elle fut le siège de la fondation Cheikh Abdelamid Ibn Badis. Tout récemment, elle avait abrité la cellule de réhabilitation et de sauvegarde de la vieille-ville tout en faisant l'objet d'une réhabilitation à l'occasion des festivités³⁴⁹ : Constantine 2015, capitale de la culture arabe. La destination d'usage serait, tout compte à croire, comme un centre dédié aux figures historiques et culturelles de Constantine³⁵⁰. Un énième projet de muséification, à l'image de celle de Tlemcen !

III.2 Étude architecturale de la médersa de Constantine*Vue d'ensemble*

Fig. 180 – Vue de ciel, médersa de Constantine
Source : Yann ARTHUS BERTRAND

L'imposant édifice de la médersa de Constantine se dresse au centre du boulevard Larbi Ben M'hidi (ex-Georges Clémenceau) à Constantine, sur les limites physiques et naturelles sud-est de l'ancienne cité Ottomane, plus précisément sur l'ancienne place dite Perrégaux aux croisements des Rues Larbi Ben M'hidi, du Cheikh Abdelamid Ibn Badis et Lannabi Said (**Fig. 181 & Pl. III.01**). Situation comme nous l'avons vue pas fortuite, au cœur de la partie habitée par les indigènes dont l'optique de balayer l'ensemble de la *Médina* et capter les étudiants

³⁴⁹ Par le cabinet d'architecture français Pascal LEGRAND architectes.

³⁵⁰ Algérie Presse Service, « La Medersa de Constantine, un haut lieu rénové, dédié aux figures emblématiques de la cité », consulté, le 08.10.2014.

susceptibles d'intégrer l'école. L'établissement est limité par l'ex-place Perrégaux au nord-ouest, le tablier de la passerelle piétonne Mellah Slimane ex passerelle Perrégaux au nord, des habitations au sud-ouest et enfin les gorges du Rhumel au sud-est.

Depuis sa construction en début du siècle dernier, l'espace urbain environnant n'a pas changé d'aspect. Les photos et cartes postales anciennes démontrent que l'endroit est pratiquement figé dans son aspect de l'époque, mise à part la construction de la passerelle Mellah Slimane ex-Perrégaux inaugurée le 12 avril 1925, et son obstruction par un kiosque, un poste transformateur et un garage.



Fig. 181 – Situation de la médersa Franco-arabe, par rapport à la médina historique de Constantine
Source : yahoo ! maps, traitement : L'Auteur (2013)

Notre édifice est un grand volume parallélépipédique doté de deux excroissances de formes irrégulières sur chaque côté afin d'épouser la forme du boulevard Larbi Ben M'hidi. Ce dernier change légèrement de direction au niveau de la place se trouvant en face de la médersa. Le bâtiment fait alors au total 68 m de longueur sur le boulevard principal de Larbi Ben M'hidi, sur

24 m de profondeur. Quant à la hauteur globale du bâtiment, elle culmine jusqu'à 35m grâce à la flèche qui orne le grand dôme.

Description des espaces constitutifs

Le corps du bâtiment et les gabarits

Le corps principal du bâtiment se présente comme un volume parallélépipédique (**Fig. 180**). Son côté le plus long mesure 30 m et le plus court 24 m, soit 6 m de moins. Il offre deux niveaux supérieurs sur sa face principale et deux autres s'accusent en contrebas du côté de la face postérieure. Ces derniers donnent ainsi sur les gorges du Rhumel et s'intègrent parfaitement avec la topographie difficile du lieu. Quant aux deux excroissances amorphes qui se greffent à gauche et à droite du corps principal de la médersa, elles présentent aussi quatre niveaux : un rez-de-chaussée, un premier étage et deux niveaux de sous-sols (**Fig. 182**).



Fig. 182 – Photomontage, médersa de Constantine

Fig. 183 – Entrée principale, Médersa de Constantine

Source : L'Auteur (2013)

À l'entrée, une petite passerelle permet de passer au-dessus d'une cour anglaise et d'accéder à l'accès principal (**Fig. 183**). Ce dernier est un grand porche d'entrée de cinq mètres de largeur, inscrit dans un percement arqué en plein cintre légèrement outrepassé et polylobé. Un second accès de moindre importance (1.5 m de largeur) s'ouvre à droite de ce dernier sur l'excroissance donnant toujours sur le boulevard Larbi Ben M'hidi, et permet d'entrer directement à la bibliothèque musulmane annexée à la médersa (projet révoqué, la bibliothèque n'a jamais existé). Un troisième accès, situé au sous-sol à gauche, s'ouvre sur la cour anglaise, permettant de la sorte un accès indépendant aux logements d'astreintes. Sur l'autre face, il existe au niveau du deuxième sous-sol, trois sorties donnant à des terrasses, cour et petit jardin.

Description des niveaux

a. Le sous-sol deuxième

Le deuxième sous-sol est un étage technique, ne comportant qu'une ancienne chaufferie désaffectée, des sanitaires et une grande salle utilisée comme dépôt d'archives (**Pl. III.02 & III.06**). Ce qui reste du bâtiment est structurellement inaccessible et non aménagé. L'accès se

fait par deux escaliers : le grand escalier principal donne sur la chaufferie à gauche et sur la salle des archives à droite. Un second escalier sur l'excroissance de gauche mène à une petite terrasse. Cette dernière s'étend sur deux niveaux de 4.30 m de différence, reliés par un escalier extérieur droit. Il faut signaler par ailleurs l'excroissance de droite qui se montre totalement différente par rapport au projet initial dessiné par Ballu. Nous n'avons pas pu y avoir accès, car elle est occupée par des habitants. De loin nous supposons que la partie dessinée est plus ou moins identique et renferme deux salles reliées par une galerie à arcades brisées outrepassées et des sanitaires sis au fond. La galerie s'ouvre sur un petit patio, à partir, duquel toute une bâtisse de quatre niveaux s'accusent en contrebas. Il est évident que ce bâtiment ne découle pas du projet initial, sauf pour son dernier niveau. Nous supposons ainsi qu'il s'agit de chambres annexes, utilisées jadis par les étudiants internes.

b. Le sous-sol premier

Le premier sous-sol présente dans sa distribution une grande salle hypostyle rectangulaire de $14.60 \times 21.20 \text{ m}^2$, comprenant une grande nef centrale et deux autres latérales plus petites (**Pl. III.03 & III.07**). L'organe de support étant un grand mur porteur de 70 cm d'épaisseur cernant la salle, ainsi que six piliers de profil carré de 1.15 m de côté alternés parfois par dix paires de deux colonnes de type corinthien stylisées jumelées, lesquelles sont plutôt décoratives. Cet espace faisait office de petite cour de récréation ou salle de réunion des élèves. Il donne accès à deux grandes salles de classe de forme rectangulaire aussi ($12.00 \times 6.20 \text{ m}^2$) ainsi qu'à deux autres espaces de dépôt de forme plutôt carrée (6.20 m de côté). Il donne aussi accès à deux couloirs de 2.50 m de large, de part et d'autre qui permettent d'accéder aux espaces annexes sur les deux excroissances occupées par des rayonnages de la bibliothèque. Les excroissances sont organisées le long d'un couloir bordé sur son côté sud-est d'une galerie d'arcs brisés outrepassés, posés sur des piliers de forme carrée. Il faut noter que des deux, celle de droite est fermée par des fenêtres en bois, qui semblent être originels. Chacune des annexes dispose de sa propre cage d'escalier qui permet d'avoir une relation verticale directe entre tous les niveaux. Enfin au fond de l'annexe de droite se trouve un bloc sanitaire et un grand lavabo.

Par ailleurs, actuellement ces espaces sont occupés par des laboratoires de recherche scientifique appartenant à l'université de Constantine. Toutefois, depuis les changements des statuts de cette université, nous avons constaté que les espaces sont vides de toute activité.

c. Le rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée est l'étage principal de l'édifice. Il assure la jonction entre l'espace extérieur, et intérieur de par son accès principal, mais aussi entre les sous-sols et l'étage supérieur (**Pl. III.04 & III.8**). Dans son organisation spatiale, il présente beaucoup de similitudes avec le premier sous-sol. En effet, ce niveau s'organise autour d'une salle hypostyle semblable dans ses dimensions et dispositions à celle d'en bas (murs porteurs, piliers et

colonnes corinthiennes jumelées), sauf pour le type d'arcades qui change légèrement. Ainsi dès que nous pénétrons dans la bâtisse, nous nous retrouvons dans un vestibule devant un grand espace de pas perdus où une belle vasque d'eau en marbre rouge se dresse au centre. L'espace s'étend sur deux niveaux et se trouve couvert en partie par un somptueux dôme nervuré prenant une position centrale, entouré de quatre autres de dimensions plus petites. Ce système repose sur un ingénieux réseau d'arches et d'arcades et d'arcs boutant, permettant d'avoir de grands espaces ouverts et inondés par la lumière du jour.

Nous rencontrons aussi deux classes de part et d'autre avec les mêmes dimensions, de même que deux autres passages qui permettent de rejoindre les deux annexes (excroissances). Là aussi, nous avons constaté quelques changements par rapport au projet initial : il s'agit de la petite salle de forme carrée, qui se situe juste à gauche du porche d'entrée et qui était prévue comme salle des professeurs. Initialement, elle n'entretenait aucune relation avec l'annexe de gauche collée sur le mur pignon mais se trouve réellement en relation directe par deux portes : la première s'ouvre sur le petit couloir, l'autre s'ouvre carrément sur ce qui était conçu comme bibliothèque musulmane. En dépit de ce changement du chemin de circulation, la cheminée a gardé son emplacement prévu sur le plan. Cependant, nous n'avons pas d'informations quant à l'usage réel de l'époque. Il pouvait s'agir d'une salle de lecture dépendante de la bibliothèque ou d'une salle pour les professeurs ; ce qui est sûr, c'est que l'ensemble des espaces qui la jouxtent, au nombre de deux sont actuellement occupés par la fondation *Abdelhamid Ibn Badis*.

De plus, la salle de droite ne correspond pas aux plans initiaux. La chambre prévue pour le concierge ne présente pas d'escalier colimaçon. D'autres différences sont notées au niveau des deux excroissances. En effet, l'escalier de l'annexe de droite, prévu initialement au fond du couloir, se trouve sur le projet réalisé collé sur le mur pignon de droite de la bâtisse principale, précisément dans la première trame. La troisième classe a été supprimée au profit de trois salles alignées le long du couloir bordé d'arcades identiques à celle du niveau inférieur. Au fond comme l'escalier a été déplacé, l'espace est libéré et le couloir se prolonge jusqu'au bloc sanitaire.

De l'autre côté, nous avons constaté deux différences : la première au niveau de la porte d'entrée qui se trouve sur un demi-niveau, sur un des paliers intermédiaires de l'escalier. La seconde est cette même cage d'escalier qui ne donne pas sur la bibliothèque directement, mais sert les couloirs de circulation. La troisième ne peut être qu'une série de rajouts récents datant vraisemblablement de l'époque postindépendance. Il s'agit là d'un poste transformateur électrique, un kiosque bureau de tabac, un garage fermé et un mur de clôture cernant une toute petite courette et comprenant une porte métallique.

d. *L'étage premier*

Sur la même emprise du rez-de-chaussée se développe l'étage supérieur qui s'accuse en plus comme une mezzanine du niveau inférieur (**Pl. III.05 & III.09**). L'accès se fait donc par le grand escalier de l'espace principal donnant sur une sorte de corridors en forme de 'U' inversée. Ce dernier permet de donner accès sur la droite à une grande classe qui s'étend sur toute la profondeur de la bâtisse. Cette salle abrite le laboratoire « Violence & éducation à la citoyenneté ». Par ailleurs, le côté gauche comprend une salle de classe semblable dans ses dimensions aux classes inférieures, qui abrite le laboratoire « l'Homme et la Ville » (*El-Insane wal-Madina*). S'ajoute à cela, un bloc de sanitaires réaménagé en espace de dépôt et une deuxième salle de forme carrée, prévue comme cabinet du directeur de l'ancienne médersa et qui abrite les bureaux du laboratoire « l'Homme et la Ville ». Ce que l'on peut signaler à ce niveau demeure surtout la suppression des passages directs vers les deux excroissances. En effet, ces passages sont d'une part occupés par une batterie de deux sanitaires selon les plans originaux, et d'autre part c'est toute la grande salle de physique (plan original), actuellement laboratoire « Violence & éducation à la citoyenneté », qui le remplace. Cependant, il existe un accès indirect qui permet d'atteindre l'excroissance de gauche, grâce à une porte double en bois vitré. Sur l'autre côté, c'est une porte qui s'ouvre sur la classe (laboratoire « l'Homme et la Ville ») et qui donne sur une petite passerelle construite en porte-à-faux en forme de triangle. Cette petite passerelle permet de passer à la galerie de distribution de cette excroissance.

Quant aux deux excroissances, elles obéissent au même schéma organisationnel des deux étages inférieurs, c'est-à-dire un couloir bordé de portiques, ici en piliers-poutres droits, biseautés par des goussets triangulaires légèrement arrondis (et non pas en arcs brisés outrepassés), et servant des salles organisées en enfilade. Sur les plans originaux de Ballu, ces galeries en portiques n'existaient pas. La distribution était possible grâce à un couloir disposé en terrasse ouverte. Au fond, sont aménagées des batteries de sanitaires et sur un des autres modules, un escalier balancé permet de descendre au niveau du rez-de-chaussée. Par ailleurs, l'excroissance de gauche dispose d'un petit escalier œuvré en bois qui permet d'atteindre la terrasse.

e. *La toiture-terrasse*

Cet espace est accessible à partir de l'excroissance de gauche, grâce à un petit escalier de 70 cm de largeur, œuvré en bois comme nous l'avons déjà annoncé ci-dessus (**Pl. III.10**). Il surgit sous forme d'un petit volume parallélépipédique sur la terrasse de cette excroissance. L'espace est donc une terrasse qui s'étale sur tout le corps du bâtiment, sur laquelle émerge une série de coupoles et coupolettes au nombre de huit, disposées comme suit :

- Deux coupoles de taille moyenne, de profil octogonal à huit pans et nervures saillantes. Apparentes sur la façade principale, elles couvrent l'ancien cabinet du directeur

(actuellement laboratoire L'homme et la ville) à gauche, et l'ancienne salle de chimie et histoire naturelle (Actuellement laboratoire Violence & éducation à la citoyenneté) à droite. Ces deux coupoles sont surélevées sur un tombeau de profil octogonal et percées par quatre lucarnes, disposées non pas sur la surface des pans, mais entre deux pans de coupole. Les coupoles disposent sur leurs pointes de faîtage d'épis portant trois boules et un croissant dirigé vers le haut.

- Une coupole couvrant la dernière batterie de sanitaires de l'excroissance de gauche, de forme toujours octogonale à huit pans.
- Un grand dôme de 7.50 m de diamètre, adopte comme les structures précédentes un profil octogonal (**Fig. 184**). Toutefois, ce grand dôme se caractérise aussi par ses pans en voûte en forme d'ogives bien élancées et par un tambour octogonal percé de lucarnes arquées en fer à cheval légèrement outrepassé ; le tout coiffé comme les deux premières d'un épi surmonté d'un croissant dont les branches sont dirigées vers le haut et orné de trois petites boules. Le dôme est tapissé de l'extérieur entièrement de carreaux de grès céram émaillé. De l'intérieur, c'est une décoration en stuc (ou plâtre) disposée dans une étoile complexe à nervures entrecroisées.



Fig. 184 – Vue sur le Grand dôme central, médersa de Constantine
Source : L'Auteur (2014)

- Autour du grand dôme gravitent les quatre dernières coupolettes de forme hémisphérique surmontées par des tambours cylindriques intégrés dans la masse des coupolettes. Ces dernières sont aussi coiffées de petits épis de faîtage formés de deux boules, et revêtues de carreaux de forme hexagonale de céramique de couleur verte.

Notons que le grand dôme ainsi que les quatre coupolettes satellites sont surmontés d'un volume cubique les faisant sortir du volume principal. Ce dispositif ressemble à celui de *Djamaâ El-Djadid* à Alger ou bien à celui de la médersa Thaalibia conçue par Henri Petit. Notons aussi,

que la terrasse est couverte par endroits de tuiles canal de couleur rouge et se voit bordée de merlons soit de forme triangulaires à redents, ou bien présentant quatre lobes tel un arc polylobé inversé et qui se termine par une pointe de profil triangulaire, ressemblant à ceux rajoutés par la colonisation au *Djamaâ El-Kabir* d'Alger.

Les façades

f. La façade principale



Fig. 185 – Façade Principale, médersa de Constantine
Source : L'Auteur (2013)

Comme le corps du bâtiment, cette façade principale est composée de trois entités : un corps central et deux autres entités greffées à gauche et à droite (**Fig. 185 & Pl. III.11**). La première est de forme rectangulaire de 30.60 m x 15.50 m, subdivisée en trois parties gérées par une symétrie axiale parfaite. En retrouve donc un grand encadrement plat de 15.30 m de largeur, soit la moitié de la largeur globale, percé par une arcade composée d'un oblong arc central de 3.85 m de rayon, en plein-cintre outrepassé et deux autres petits arceaux recticurvilignes, supportés par de fines colonnes de marbre semi-engagées au nombre de quatre de type andalou maghrébin³⁵¹. Sur ce même panneau, se dresse aussi un défoncement de deux arcs : le premier polylobé présentant neuf lobes, le second de 2.5 m de rayon, est de forme cintrée cernant le grand porche d'entrée de bois et de verre que nous décrivons dans le volet spécial à la menuiserie.

Les deux autres panneaux sont symétriques et identiques, mesurant 7.15 m, soit le quart de la largeur du corps principal. Ils présentent pour chacun, deux petites ouvertures jumelées permettant l'éclairage et l'aération des sous-sols. Une ouverture plus grande occupe le centre, ressemblant à celle qu'on retrouve dans les patios des palais et de demeures de la casbah d'Alger³⁵². Au-dessus, sont placées deux fenêtres jumelées décorées par deux arcs en plein-

³⁵¹ Il s'agit d'un chapiteau s'inspirant de l'ordre corinthien mais stylisé, il présente quand même des différences par rapport à l'ordre corinthien et à ses variantes fabriquées au Maghreb et en Andalousie.

³⁵² Une fenêtre en bois à deux ouvrant à la française, de forme rectangulaire, et protégé par un barreaudage métallique présentant un maillage croisé. L'ouverture est cernée par une décoration en céramique.

cintre outrepassée en fer à cheval et une petite colonnette. Sur les arcs, on remarque de petits ornements en bas-relief en forme d'une tente.

Cette première partie du bâtiment est couronnée par une frise horizontale composée de six lits de carreau de céramique qui ressemble à celle de l'époque ottomane d'Algérie, et qui forment aussi des bandeaux verticaux au niveau des quatre arcs. Au-dessus, une corniche œuvrée avec trois lits de briques pleines posées à 45° en épine de poisson³⁵³ horizontalement et de proches en proches verticalement créant un joli motif à redents. Ce dernier est coiffé de tuiles canal vernissées. Au-dessus, des merlons de forme triangulaires à redents viennent enfin compléter la composition de la corniche.

En arrière-plan, on aperçoit les deux coupoles de devanture et leurs lanternes. Le volume central émergeant supporte les petites coupolettes gravitantes, ainsi que le grand dôme formant une belle silhouette rappelant le skyline de *Djamma El-Djadid* voire même les belles mosquées turques.

L'entité de gauche s'étend, quant à elle, au niveau plus bas sur le chemin Perrégaux. Elle est aussi de forme rectangulaire de 13.80 m de largeur. D'une austérité et simplicité frappantes, elle est percée d'une porte d'accès secondaire à deux venteaux plaqués sur un percement arqué en fer à cheval outrepassé surbaissé (soit une forme inédite dans l'architecture locale), et deux petits vasistas. Au-dessus, se dressent trois fenêtres en forme d'anse de panier, sur lesquelles se superposent trois autres fenêtres dont le percement présente des arcs brisés outrepassés. En dernier, sont disposées encore trois fenêtres de forme rectangulaire, qui cette fois-ci sont serties par une corniche plus simple que celle du corps principal, et formées par un lisse encorbellement de profil serpentiforme et une rangée de merlons polylobes.

La troisième entité est d'une complication plus évidente. D'abord à 3.75 m, elle accuse une rotation d'environ 40° par rapport à l'alignement général de la façade, mais aussi un jeu de modénature et de sailli plus complexe. Elle propose trois panneaux verticaux (un droit et deux autres font la rotation de 40°), en plus des extensions post-coloniales visibles sur la chaussée. En effet, le sous-sol est obstrué par un poste transformateur, un kiosque de tabac-journaux, un garage et un mur de clôture percé d'une porte métallique. En réalité, et tel que le montrent les façades originales dessinées par Ballu, on devrait avoir des vasistas permettant un éclairage et une aération des sous-sols et une porte secondaire qui donne sur une petite placette triangulaire. Mais, cette placette est actuellement obstruée par l'ascenseur et l'escalier de la

³⁵³ Épine ou arête de poisson, en italien '*spina di pesce*', est une technique de construction datant l'époque antique, qui consiste à disposer des briques ou des pierres plates inclinées à environ 45°, en changeant de sens à chaque strate successive, de manière à donner un aspect d'« arête de poisson ».

passerelle Perrégaux³⁵⁴, ainsi que les trois constructions post-coloniales que l'on vient de citer. Le rez-de-chaussée est ponctué cependant, de quatre grandes fenêtres en forme d'anse de panier, une sur le petit panneau aligné et les trois autres sur le second panneau en rotation ; le troisième panneau laisse voir par ailleurs un jeu de saillies sortant, percé par un arc recticurviligne rentrant qui cerne de son côté une fine ouverture verticale se terminant par un petit arc en fer à cheval.

À l'étage, se distinguent des fenêtres plutôt simples ; elles sont au nombre de quatre et ornent avec leur forme rectangulaire les trois panneaux. Toutefois, celui du milieu dispose d'un *qbu*, supporté par quatre consoles à motif recticurviligne, et orné par une grande baie vitrée. Quatre lits de carreaux de céramique s'ajoutent au décor de l'imposte au niveau de la baie.

Ainsi, cette façade principale laisse apparaître une grande harmonie dans sa composition géométrique, et se dresse malgré l'austérité apparente comme une magnifique phrase dans le paysage urbain de la ville. Son emplacement très particulier à l'aboutissement du Boulevard Larbi Ben M'hidi et en retrait et derrière des immeubles de rapport coloniaux donne aux piétons une grande envie de découverte de cette phrase particulière avec ses dômes étagés, ses ouvertures rappelant les beaux patios ottomans et son *qbu* revisité d'une manière nouvelle, dans le paysage urbain de la ville constantinoise.

g. La façade postérieure

La façade postérieure donne sur le sud-est (**Fig. 186 Pl. III.12**). De par sa composition, elle est moins travaillée que la première. Elle adopte aussi les trois entités correspondant aux mêmes éléments du plan : le corps principal et les deux excroissances. En ce qui concerne le corps principal, sa face arrière est de forme quadrangulaire avec un ingénieux emboîtement de volumes : d'abord un volume central dépassant presque d'un niveau sur les autres, mais un peu en retrait et encadré par deux autres latéraux mis nettement en avant. Les trois volumes se rejoignent au niveau du deuxième sous-sol, par un plan faisant office de soubassement. Les ouvertures sont du même type et ont repris plus ou moins la même logique de composition : des fenêtres en forme d'anse de panier disposées sur les côtés. D'autres formes d'arcatures aplaties, inédites dans le paysage traditionnel des maisons constantinoises ou algéroises, viennent se glisser à la place des précédentes situées au niveau du deuxième sous-sol. Le volume central propose cependant, un troisième type d'ouverture à partir du premier sous-sol : ce sont de plus larges baies surmontées d'arcs brisés outrepassés. Celles du dernier niveau se prolongent sur une double hauteur. À noter qu'une fenêtre de forme rectangulaire perturbe la rythmique des ouvertures au niveau du premier étage, tout en haut à droite.

³⁵⁴ La passerelle PERRÉGAUX construite entre 1917 et 1925, par Ferdinand ARNODIN, et inaugurée par Maurice VIOLLETTE, gouverneur général de l'Algérie. Sa cage d'ascenseur et d'escalier s'inspire grandement de l'œuvre d'Albert Ballu, et s'intègre facilement avec. DE LAMARTINE, A. and engival.fr, consulté le 11/15/2013.



Fig. 186 – Façade postérieure, médersa de Constantine
Source : L'Auteur (2013)

Ce même corps fait émerger une troisième entité marquant l'axe de la bâtisse. Il s'agit d'une excroissance à cinq faces, qui s'étend du deuxième sous-sol au premier étage. D'une parfaite symétrie, elle abrite l'escalier. Les ouvertures qu'elle propose sont de tailles et d'emplacements différents. Celles-ci suivent en effet le profil descendant des escaliers tout en étant soulignées par des arcs en plein cintre outrepassé. Dans la partie supérieure, ce sont d'autres ouvertures de forme rectangulaire qui ornent le couronnement émergeant, suivi d'une petite couverture en tuiles romanes de couleur rouge. On voit aussi le tambour octogonal du grand dôme se hisser juste au-dessus de ce couronnement.

Quant aux excroissances, chacune d'elles se compose de trois galeries à arcades : les deux premières sont de forme brisée outrepassée, celle du premier étage est plutôt un portique simple. Sur l'excroissance de droite (à gauche sur la façade postérieure), émerge le volume abritant les sanitaires qui se termine par une petite coupole sur la terrasse. Sur l'autre côté, une petite passerelle reliant la galerie du dernier niveau et le corps central du bâtiment qui casse la rythmique de cette partie.

Les autres façades

Les autres façades de l'édifice sont toutes partielles. L'imbrication de volumes des excroissances fait en sorte que ces façades soient dépourvues d'une logique de composition et de conception. La plupart des pans de murs sont percés de fenêtres suivant la logique de la façade postérieure :

a. La façade latérale gauche – Corps principal

Il s'agit d'un pan de mur droit, d'environ 13 m de largeur qui s'élève sur quatre niveaux (**Fig. 187**) ; il est percé au deuxième sous-sol d'une porte arquée en fer à cheval surbaissé, menant vers la chaufferie abandonnée. À gauche, trois percements arqués en plein-cintre de 60 cm de large sur 1m70 de haut constituent les ouvertures de l'espace sanitaire de cet étage. Au-dessus, on remarque sur chaque étage une rangée composée de trois fenêtres en forme d'arcs en anse de panier, sauf pour le dernier niveau qui sont de forme rectangulaire. Sur cette façade, on aperçoit également en arrière-plan le couronnement du corps principal, composé d'une corniche saillante, d'une des deux coupoles de la façade principale qui se positionne à droite, du volume du grand dôme émergeant avec son double tambour rectangulaire et octogonal, ses deux des quatre petites coupolettes ainsi que le grand dôme coiffant le tout. Enfin, le corps de l'escalier principal émergeant à gauche, est remarquable grâce à ses baies vitrées à hauteurs démesurées, en forme d'arcade en plein cintre outrepassées, lesquelles reprenant le sens de balancement des escaliers.



Fig. 187 – Face latérale gauche, médersa de Constantine
Source : L'Auteur (2013)

b. La façade latérale gauche – excroissance de gauche

C'est une façade très sobre aussi. Elle comprend un simple pan de mur percé par trois fines et hautes arcades brisées outrepassées à droite, ainsi que par deux autres baies vitrées très hautes, en forme d'arcs en plein-cintre outrepassé qui s'ouvrent sur l'escalier du premier sous-sol et du premier étage. Sur le couronnement se distingue une corniche saillante, ornée de merlons à polylobes. Un volume de profil rectangulaire sort tout juste au milieu et comprend lui aussi une petite corniche et une ouverture rectangulaire.

c. La façade latérale droite – Corps principal

Cette façade semble identique à celle de gauche, mais comprend de légères différences notamment au niveau du deuxième sous-sol (**Fig. 188**). Elle est dépourvue de porte et s'ouvre seulement par trois fenêtres en arcs surbaissés outrepassés. Sur les étages suivants, ce sont des rangées de trois fenêtres en anse de panier qui constituent la matrice des ouvertures de ce pan

de mur. Étant donnée la symétrie parfaite de ce corps du bâtiment, le couronnement, ne peut être qu'identique à celui de la façade opposée : la coupole de façade sur le côté gauche, le volume émergeant, le double tambour, les quatre coupolettes ainsi que le grand dôme s'y trouvent évidemment tous.



Fig. 188 – Face latérale droite, médersa de Constantine
Source : L'Auteur (2013)

d. La façade latérale droite – excroissance de droite

Il s'agit d'une façade presque aveugle. On peut l'assimiler à un mur pignon puisqu'il est inaccessible à la fois de l'intérieur à cause des locaux et pièces fermées et de l'extérieur en raison de la bâtisse presque collée au bâtiment voisin. Sur les plans originaux, il est conçu aussi comme un mur pignon aveugle.

e. Les élévations intérieures

Les façades intérieures de la médersa de Constantine sont traitées avec plus de faste (**Pl. III.13**). En effet, Ballu a donné sa plus grande attention aux décors intérieurs en puisant dans le vocabulaire mauresque et ottoman dans lequel se sont exprimées les demeures et mosquées ottomanes d'Alger et de Constantine mais aussi l'architecture européenne classique. Pour ce qui est de l'espace central, dont l'organisation et la composition spatiale a été précédemment décrite, il présente deux façades intérieures identiques, les plus belles de toute la médersa. La façade fait 21.85 m de largeur divisée par trois grands piliers de profil carrés sur quatre parties de dimensions diverses. Cette division verticale demeure la même sur toute la hauteur de la façade jusqu'au couronnement. C'est dans la subdivision de chaque partie que la typologie d'arcade change d'un niveau à un autre. Au sous-sol premier, la première partie reprend un portique de trois arcs, dont un central en forme brisée outrepassée qui repose sur quatre fines colonnes jumelées deux à deux, d'ordre corinthien très stylisé, et deux autres beaucoup plus petites de forme bulbeuse se terminant par une pointe et prenant comme appui les deux colonnes jumelées d'une part et le grand pilier d'autre part. La seconde partie, à droite, est un

simple portique d'un seul arc brisé outrepassé, serti au milieu de deux piliers, le troisième est un portique à triple arcs parfaitement identiques, de profile brisé outrepassé, supportés au milieu par quatre colonnes jumelées deux à deux, d'ordre corinthien stylisé. Les supports des côtés sont les deux grands piliers. Enfin, la quatrième partie à droite est un portique à arcades identiques à la seconde.

Au rez-de-chaussée, le grand vestibule présente la même disposition de portique. Toutefois, les arcades sont parfois de profils différents, du fait que la hauteur de cet étage est moins importante que celle du sous-sol premier. Il s'agit donc d'arcades brisées outrepassées presque en fer à cheval. Par ailleurs, le premier étage qui peut être assimilé à une mezzanine en corridor se distingue par une autre disposition d'arcades inédite dans les patios traditionnels : deux grandes arches brisées en ogive prennent en effet naissance du sol du premier étage et marquent parfaitement les première et troisième parties de notre façade. Les deuxième et quatrième parties offrent, quant à elles, une superposition de deux arcs en plein-cintre outrepassé, permettant d'augmenter considérablement la hauteur de cette partie qui se termine par un jeu d'étagement de coupolettes et de dôme posé sur tambour octogonal. Ce dernier repose sur quatre trompes triangulaires assurant la transition vers la forme carrée de l'espace central, tout en répartissant les charges sur les quatre grands piliers, leurs arcs boutant et murs de contrefort.

Les plaques inaugurales et commémoratives

	Plaque de gauche	Plaque de droite
IMAGES		
TEXTE INSCRIT	MÉDERSA INAUGURÉE LE 24 AVRIL 1909 SOUS LA PRÉSIDENTE DE E. ARDAILLON RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ALGER C. JONNART ÉTANT GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE	MEDERSA CONSTRUITE EN 1906 – 1909 SUR LES DESSINS DE A. BALLU INSPECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE D'ARCHITECTURE DE L'ALGÉRIE PAR P. BONNELL ARCHITECTE DU GT GAL

Fig. 189 – Inscriptions des plaques d'inauguration de la médessa de Constantine
Source : L'Auteur (2013)

La médersa de Constantine dispose de deux plaques commémoratives (**Fig. 189**). Elles sont inscrites en fragments de mosaïques de marbre blanc, brun et noir à droite et à gauche sur les nefs latérales, juste à l'entrée du monument. À la différence de celles d'Alger ou de Tlemcen qui sont murales, celles-là sont inscrites à même le sol. Aucune inscription en langue arabe n'a été notée. Par contre, on donne d'autres informations telles que le jour de l'inauguration, le commanditaire (Jonnart) le nom de l'architecte concepteur (Ballu) et de l'architecte qui en avait fait le suivi (Bonnell). Toutefois, nous remarquons l'absence de texte poétique en langue arabe glorifiant l'autorité française à l'instar des deux premiers cas d'études.

Les matériaux

a. La structure

Bien que nous disposions de certains textes descriptifs et d'un dossier graphique, nous déplorons la rareté d'informations sur la structure du bâtiment. Seule un hypothétique devis estimatif et l'analyse des éléments structurels *in-situ* nous donnent une idée générale sur le schéma structurel de la médersa. Un plan original signé par la maison B.A. Hennebique montre l'appareillage du grand dôme, des mezzanines et du rez-de-chaussée. C'est donc un système structurel traditionnel de l'époque de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème}, qu'Albert Ballu a utilisé dans son œuvre constantinoise. Une construction qui repose sur de grands et épais murs porteurs de briques pleines et de pierres bleues maçonnées (60 à 80 cm d'épaisseur) avec du mortier hydraulique de ciment ou de chaux. Les planchers sont composés de voûtains de briques supportées par des poutrelles métalliques en I.P.N., suivant la tradition constructive française à cette époque. Quant à la structure de l'espace principal, du grand vestibule, du corridor en mezzanine et du système de dômes, elle a adopté, d'après les plans et les devis descriptifs consultés, un système dit Hennebique en béton armé. Il s'agit d'un système révolutionnaire pour cette époque (1909). Enfin, sur le devis descriptif nous pouvons lire aussi que la pierre de taille est approvisionnée à partir d'El-Qantara, une localité non loin de la ville de Biskra.

b. Les escaliers

La médersa de Constantine comporte quatre escaliers : trois construits en maçonnerie et le quatrième préfabriqué en bois. Sur le projet initial, la position de deux des quatre a changé et un cinquième, celui en colimaçon, n'a pas été réalisé. Cependant, que ce soit dans le projet initial ou dans le projet réalisé, Albert Ballu a prêté une grande importance à cet élément indispensable dans un tel édifice comportant quatre niveaux différents.

Il donna alors à l'escalier principal une grande valeur en l'implantant dans l'axe de symétrie du corps principal (**Fig. 190**). Il le fait sortir en excroissance pour le mettre encore plus en valeur de l'intérieur comme de l'extérieur. Une forme géométrique simple, en prisme hexagonal

de 7.70 m de largeur sur 6.30 m de profondeur, comportant dans chaque étage deux volets de seize marches et 1.6 m de largeur, laissant un grand jour de 2m10 de largeur et 2.90 m de profondeur, reprenant la forme de l'escalier. La montée se fait de gauche à droite où chaque volet change deux fois de direction à 45° : à partir de la 10^{ème} et la 15^{ème} marche pour le premier volet, 1^{ère} et 7^{ème} pour le second volet. Entre les deux, un palier de repos offre une forme de trapèze isocèle. Les deux volets et le palier de repos font ainsi un tour de 180°. Il faut signaler que cet escalier se développe dans une cage indépendante et sert tous les niveaux du deuxième sous-sol au premier étage. Celle-ci reçoit un apport considérable de lumière grâce aux grandes baies vitrées qui ornent les cinq faces émergentes.



Fig. 190 – L'escalier principal, médersa de Constantine
Source : L'Auteur (2013)

Quant aux matériaux, il nous est difficile de les découvrir (béton armé, bois, ou éléments métalliques). Tous ce que nous avons pu constater, c'est que les marches sont revêtues de marches et contre marche de marbre, le limon et le garde-corps et la main courante, sont en bois reprenant des chevrons disposés selon la logique Qayem/Nayem. Enfin, les angles, sont marqués par des montants de profil carré en bois qui se terminent par des pointes sphériques.

Les second et troisième escaliers sont de services (**Fig. 191**). Ils desservent les deux excroissances. Enfermés dans une cage indépendante, ils se développent selon un balancement et permettent de servir les deux galeries à arcades de chaque partie, de même que les quatre niveaux. Les marches mesurent 1.1 m de large pour chacun, avec de petits paliers d'arrivées uniquement. Les marches et contremarches sont revêtues de marbre blanc, alors que les paliers sont en carreaux de carrelage jaune et noir. Enfin à la différence de l'escalier principal, les garde-corps ici sont réalisés en ferronnerie et la main courante en bois.



Fig. 191 – Les escaliers secondaires, médersa de Constantine
Source : L'Auteur (2013)

Le dernier escalier est construit entièrement en bois sauf pour le garde-corps et sa main courante qui sont métalliques (**Fig. 191 – image au centre**). Son état de conservation est critique, car il s'est détaché en partie de la structure. C'est un escalier technique qui permet d'accéder à la terrasse. Il se trouve dans le prolongement de l'escalier de service à l'excroissance de gauche. Il fait environ 80 cm de largeur, et se compose de deux volets, un premier balancé et l'autre droit. L'escalier comprend aussi un palier de repos et un autre d'arrivée.

Le programme décoratif

Du point de vue du registre décoratif, A. Ballu s'est illustré dans un éclectisme de premier ordre. L'architecte qui s'assume dans son éclectisme a puisé d'une multitude de formes de l'histoire des éléments architectoniques décoratifs ou structurants, pas seulement d'origine orientale, ottomane ou mauresque, mais même de l'époque antique romaine. Il a emprunté des éléments hybrides qu'il a su intégrer harmonieusement dans un programme inédit. C'est donc à l'image de ses précédentes œuvres qu'il conçoit ce majestueux monument aux allures ottomanes, mais aussi persanes, dans une organisation classique relativement à l'européenne. De l'extérieur plutôt sobre, son génie s'exalte grandement de l'intérieur grâce au jeu décoratif, à l'imbrication des volumes et à l'apport lumineux des grandes baies vitrées dont il a fait un emploi très subtil.

a. L'apport décoratif extérieur

La décoration extérieure est très pauvre en comparant l'œuvre de Ballu à celles de Henri Petit. L'ornementation se résume sur la façade principale à un simple usage d'un grand porche en arc polylobé jumelé à un défoncement d'arcs, mais aussi à des fenêtres surmontées d'arcs en anse de panier ou rectangulaire recevant des encadrements en carreau de grès céramique émaillée, ou encore à l'usage de coupoles de formes différentes revêtues ou non de céramique émaillée.

L'autre apport décoratif correspond à une frise horizontale en carreaux de céramique émaillée qui vient rejoindre l'encadrement qui sertit le grand porche d'entrée. Nous retrouvons aussi un volume sortant en encorbellement qui reçoit des décorations en moucharabieh, un acrotère en pointe à polylobe sur les côtés et en dents de scie sur le corps central. Enfin le grand dôme et les quatre coupolettes qui gravitent tout autour reçoivent un revêtement complet en carreaux de grès céram émaillé inédit mais qui fait un clin d'œil à l'art de la céramique en terre persane.

Sur la face postérieure, aucun apport décoratif n'est observé. La bâtisse est nettement plus sobre. Seules des ouvertures en arcades brisées outrepassées avec une boiserie sobre et un acrotère en merlons à polylobé à pointes se manifestent sur les deux excroissances.

b. L'apport décoratif intérieur

À l'intérieur, l'édifice est orné d'une décoration des plus importantes : mélange entre art ottoman d'Algérie, art Indou-persan et même art antique. En ce qui concerne le registre persan, il se limite à certains types d'arcs et de coupoles que nous avons déjà décrits. Ballu s'est permis d'ailleurs de mettre en œuvre quelques arcs et coupoles de formes bulbeuses empruntées de l'architecture Indou-persane. Ils sont visibles au rez-de-chaussée, dans le grand hall d'entrée à gauche et à droite sur la première travée, au premier sous-sol dans l'ancien espace de récréation (réunion) des élèves dans la même travée et enfin sur le pignon de l'espace sortant en porte-à-faux. C'est bel et bien un arc faisant office de petite fenêtre. Quant aux autres types d'arcs, ils sont tous issus de l'architecture locale algérienne couvrant ainsi les différentes époques historiques. Il s'agit de :

- **L'arc polylobé** faisant plutôt référence à l'art almoravide du 12^{ème} siècle. Il se manifeste sous forme d'un défoncement de série d'arcs inscrits dans l'encadrement du porche d'entrée (**Fig. 185**). Il propose neuf lobes de forme semi-circulaires outrepassée.
- **L'arc en plein-cintre outrepassé ou en fer à cheval** observé partout dans l'édifice : sur la façade principale comme sur celle postérieure, et même à l'intérieur. Il sert aussi différents usages comme décoration dans le défoncement, en arcade du porche d'entrée, d'ouverture en grande baie vitrée sur la façade postérieure (escalier et tambour du grand dôme), à l'intérieur sur les nefs latérales et couloirs de circulation notamment au deuxième sous-sol et le corridor du premier étage.
- **L'arc brisé outrepassé** noté, particulièrement au niveau des excroissances comme galerie d'arcade, comme baies vitrées (corps principal et galerie de l'excroissance de droite au deuxième sous-sol), comme ouverture de porte (terrasse) ou encore comme éléments de portiques (le 1^{er} sous-sol, le rez-de-chaussée, et la mezzanine) (**Fig. 192**).
- **L'arc en anse de panier (en accolade)** typiquement algérois d'époque ottomane, prend une seconde vie dans l'œuvre de Ballu. Il en fait un usage unique comme ouvertures et

fenêtres (**Fig. 188**), qu'on retrouve sur toutes les façades : la principale, la postérieure, et les latérales.

- **L'arc en plein-cintre** est très peu usité, on le trouve sur la façade latérale gauche au second sous-sol ; seules trois fenêtres donnant sur les sanitaires, adoptent ce profil en plein-cintre.
- **L'arc recti-curviligne** visibles uniquement au niveau du porche d'entrée, lequel présente un grand arc, ainsi que deux autres relativement très petits. Ces deux derniers sont de forme inédite présentant des alternances entre ligne rectiligne et autre curviligne se terminant par une pointe.
- **L'arc en lambrequin** d'un usage unique comme un défoncement de niche sur la paroi de l'excroissance de droite. Cette niche reçoit, elle-même une faille vitrée comprenant un arceau en plein cintre outrepassé.



Fig. 192 – Quelques Types de portiques d'Arcade, médersa de Constantine
Source : L'Auteur (2013)

Quant aux autres types de décorations, on est amené à les regrouper dans quatre registres : la céramique, le revêtement de sol en mosaïque, la boiserie et ferronnerie :

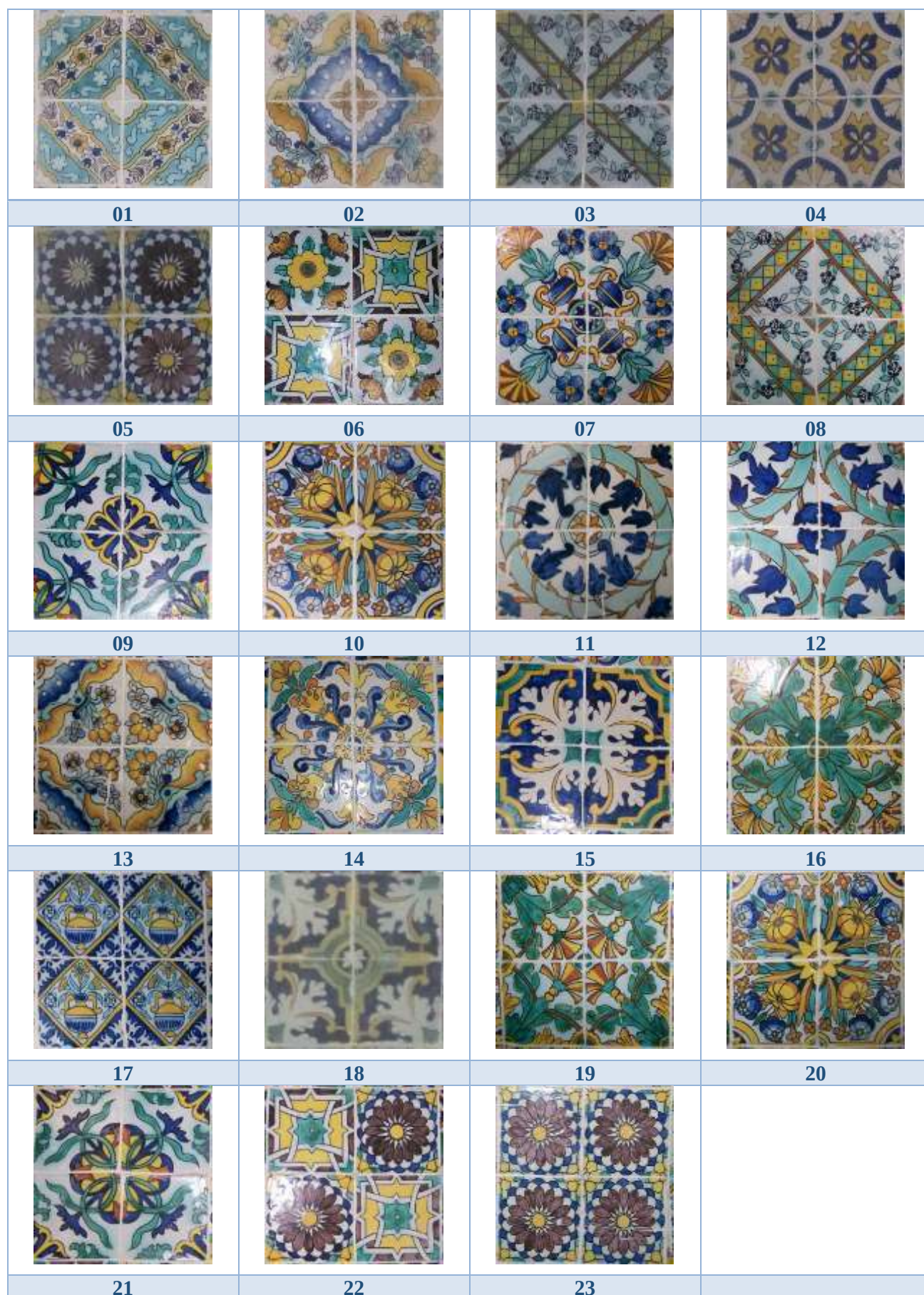
La céramique

Fig. 193 – Motifs de céramique, médersa de Constantine
Source : L'Auteur (2013)

Tous genres et modèles de céramique de l'époque ottomane ont été utilisés, ici, avec profusion, voire même avec excès. Ballu a donc fait de la céramique son apport décoratif principal. L'influence de la casbah d'Alger, de ses travaux antérieurs des années (1880-1901) sur les demeures, palais et mosquées d'Alger, lui ont permis de cerner un grand nombre de types de céramiques de facture ottomane algéroise, mais aussi de produire des modes d'agencements des plus agréables à voir et à apprécier. Jumelées à un éclairage naturel très ingénieux, l'intérieur du grand hall d'accueil révèle et accentue l'aspect de grandeur et de beauté. En un mot, on se sent dans une demeure d'époque ottomane. Dans l'ensemble, nous avons recensé pas moins de vingt-trois motifs ou dispositions différentes du carreau de céramique, que nous avons regroupées dans un tableau (**Fig. 193**).

En plus des carreaux de faïences répétitives, nous trouvons aussi des panneaux de motifs appelés 'Quellaline'³⁵⁵, qui caractérisent généralement les palais de Tunis, ceux du Fah's d'Alger ou de Constantine. Il s'agit pour notre cas de deux panneaux situés de part et d'autre, à gauche et à droite de l'escalier principal (**Fig. 194**). Ces panneaux préfigurent pour chacun sur cinquante carreaux (5 x 10), le dessin d'un encadrement en portique arqué en accolade persane englobant, un autre portique à double arcade en lambrequin, supportant un graphique schématisant le mausolée royal de Taj Mahal.



Fig. 194 – Motifs de céramique dit Quellaline, médersa de Constantine
Source : L'Auteur (2013)

Les colonnes

S'inspirant des palais et demeures de la médina d'Alger, Albert Ballu ne pouvait pas ignorer la colonne, élément porteur et décoratif par excellence dans ces derniers. Ici, il en fait un usage purement décoratif, car la structure globale est plutôt basée sur des murs porteurs en moellons,

³⁵⁵ Ce nom vient de l'arabe 'القلايين', qui signifie fabricant des jars de céramique.

des poutrelles métalliques et des planchers en voûtains de briques, hourdées au mortier de chaux. Toutefois, l'architecte utilise des colonnes inédites préfabriquées en ciment armé ornées ou non de grain de marbre blanc. Nous avons recensé vingt-six de 2.75 m de long, et vingt-quatre de 3.25 m de long, de ce type. Elles sont installées essentiellement dans le grand vestibule – Hall d'accueil – et la salle des étudiants du sous-sol. Il reste quatre autres fines colonnes en marbre blanc-bleu de 4.5 m de long qui ornent le proche d'entrée, et deux autres colonnettes prenant place sur deux fenêtres de la façade principale à l'étage premier.



Fig. 195 – Chapiteaux des colonnes, médersa de Constantine
Source : L'Auteur (2013)

Les chapiteaux sont aussi fabriqués au ciment armé (**Fig. 195**), de type corinthien très stylisés, ressemblant à ceux de l'époque Hafside (XIV - XVI^{ème} siècle en Tunisie) ; ils présentent une partie basse cylindrique ornée de feuilles d'acanthé qui s'évase pour donner une forme carrée, embellie de quatre petites volutes. Ces dernières s'enroulent pour donner naissance à quatre feuilles d'acanthé stylisées présentant six lobes. L'autre type fait plutôt un clin d'œil aux chapiteaux andalou-maghrébins. Sculpté sur du marbre blanc-bleu il reprend une partie basse cylindrique avec feuilles d'acanthé rayonnantes, une partie médiane présente quatre volutes qui émergent d'une sorte de disque, enfin une troisième partie, qui est un tailloir de profil carré qui s'évase pour en donner un autre de dimension plus grande.

Le revêtement de sol

L'ensemble des sols de la bâtisse est revêtu d'une multitude de types de revêtements. Suivant l'importance de l'espace, on note des tomettes de terre cuite ou des briques pleines au niveau du deuxième sous-sol. Pour le reste, on retrouve des carreaux de carrelage de couleur noire et blanche tapissant l'ensemble des salles de classe, des couloirs et galeries de circulation, ainsi que les paliers d'arrivée et de repos. Exception faite pour l'espace qui a été prévu comme bibliothèque musulmane (actuellement siège de la fondation du Cheikh Abdelhamid Ibn Badis) et qu'on a revêtu d'un carreau de carrelage de couleur grise, bisouté sur les quatre angles par d'autres de taille plus petite de couleur rouge. Par ailleurs, les escaliers et la grande salle de

réunion des élèves sont revêtus de marbre blanc avec une décoration en marbre noir. Enfin, le sol du grand hall d'accueil, est un chef-d'œuvre à part entière. En effet, c'est une magnifique fresque en mosaïque de marbre blanc, rouge, bleu vert et noir qui le tapisse (**Fig. 196 & Pl. III.14**). Ici, Ballu tire ses références non pas de l'art mauresque local, mais de ses expériences en tant qu'architecte en chef des monuments historiques en Algérie, ses travaux sur les villes antiques romaines telles que Timgad (Thamugadi), ou Cherchell (Iol Caesarea), où il fut confronté à un art romano-africain exceptionnel.



Fig. 196 – Revêtement de sol en Fragments de mosaïque, médersa de Constantine
Source : L'Auteur (2013)

La décoration en plâtre et stuc sculpté

Dans un tel magnifique édifice éclectique orientalisant, Ballu ne pouvait pas s'en passer d'embellir son œuvre avec de la décoration en stuc sculpté à bas-relief, dans une tradition ancrée dans tout le Maghreb. C'est donc évident que de telles décorations, essentiellement dans le grand hall, s'alternant avec la décoration en céramique sur les parois, ou dans des niches ou encadrement de fenêtres. Ce sont des sculptures en arabesque florale ou géométrique reprenant des écritures coufique reproduisant notamment le nom d'Allah en arabe " الله ", ou deux autres phrases : " البقاء لله " et " الحمد لله " (**Fig. 197**)³⁵⁶.

Le grand dôme reçoit aussi une décoration en stuc ou plâtre présentant une étoile à six branches, inscrite dans un encadrement octogonal et qui se démultiplie en nervures entrecroisées, formant au final une étoile à 16 branches (**Fig. 198**).

³⁵⁶ Dieu Merci, la survie à Dieu.



Fig. 197 – Décors en sculpture d'arabesque à bas-relief, médersa de Constantine

Fig. 198 – Intrados du grand dôme, médersa de Constantine

Source : L'Auteur (2013)

III.3 Étude stratigraphique :

La lecture archéologique de notre bâtiment, des éléments qui composent son corps principal, de ses dispositions et techniques constructives, d'une part, et la comparaison des différentes photographies prises à diverses époques, avec les dessins du projet initial, d'autre part, nous permet d'avoir une idée sur la stratigraphie éventuelle, sans toutefois pouvoir la confirmer par des dates précises. En effet, nous n'avons trouvé aucun texte précis affirmant avec des dates exactes les différents changements, opérés sur la médersa durant ses cent cinq années de vie. Il s'agit donc là juste d'un essai d'étude stratigraphique basée sur l'observation de filiation logique, notamment sur la décoration des rajouts avec de différents motifs de merlons.

Ainsi, l'histoire du bâtiment que nous dessinons ici se partage en quatre parties : la première date de l'époque française, il s'agit là de l'ensemble du bâtiment construit entre 1906 et 1909. C'est la partie la mieux documentée et la plus certifiée par des documents historiques. Pour les deux autres, nous supposons grâce aux systèmes constructifs et procédés utilisés, qu'il s'agisse de constructions plus ou moins récentes, datant de la période post indépendante. Subséquemment, nous avons remarqué que dans l'excroissance de gauche un corps récent de forme trapézoïdale s'est griffé sur la face latérale gauche. Il s'étend sur trois niveaux : les deux sous-sols et le rez-de-chaussée. L'espace nous était inaccessible mais nous supposons qu'il s'agit d'un espace à usage d'habitation, puisque sur la rue, il débouche sur une courette obstruée par une porte et un garage de voiture. Nous supposons que cette construction peut être datée de la modification des statuts de la médersa dans les années 1960 à 1980.

Le second rajout que nous avons observé se greffe sur la façade principale, toujours du côté de l'excroissance de gauche : c'est un poste transformateur typique des années 1980-1990 implanté sur le dégagement offert par le retournement de façade de la médersa sur cette partie. Enfin, un kiosque de tabac journaux en structure métallique (fer de fonte) d'une allure très récente des années 2000, s'accroche encore anarchiquement sur le poste transformateur. Ces

différents rajouts ont rendu amorphe la façade, et ont consumé la petite placette urbaine qui jouxtait jadis la médersa.

Conclusion

Ce troisième et dernier spécimen que nous venons d'analyser est globalement différent des deux premiers cas conçus par Henri Petit. L'analyse du parcours des deux architectes que nous avons également abordé démontre d'ailleurs que bien qu'ils aient reçu un enseignement académique dans la même structure d'enseignement à savoir l'École des Beaux-arts de Paris de Felix Duban, le parcours professionnel de chacun fut foncièrement différent. Cela a mené les architectes à concevoir dans deux tendances différentes l'une de l'autre. Bien qu'empruntant quelques attributs d'Henri Petit, Albert Ballu était plus proche de l'architecture ottomane, mais aussi romaine, romane, et gothique, grâce à ses divers travaux de restauration dans le cadre de ses missions en tant qu'architecte en chef des monuments historiques en Algérie. Il préféra ainsi dans toutes ses conceptions la tendance agrégée agglutinée de l'architecture de Style Beaux-arts tout en usant des principes d'ornementations et d'attributs propres à l'architecture civile et religieuse ottomane d'Alger : la profusion d'usage de motifs de céramique, d'arcades, de coupoles empruntées à cette architecture en est la preuve.

Dans ce qui suit, nous allons confronter les trois exemples dans un chapitre de synthèse, tout en approchant le parcours académique et professionnel des deux architectes, afin d'en déduire des réponses permettant d'affirmer ou non les hypothèses de départ, ainsi que d'ouvrir d'autres perspectives pour des recherches futures qui se feront dans un ultime chapitre de conclusion générale.

SYNTHÈSE COMPARATIVE

Les éléments de notre synthèse comparative s'attachent d'emblée à souligner les caractéristiques des trois spécimens de médersas qui ont fait l'objet de monographies détaillées. Leur comparaison sur le plan architectural, spatial, constructif et ornemental a certes donné plus de poids aux conclusions sur les attributs du style néo-mauresque officiel produit à cette époque, mais ne manque pas de distinguer aussi les apports d'Henri Petit et d'Albert Ballu. Bien que ces deux architectes protagonistes soient formés dans la même institution, leurs démarches conceptuelles étaient différentes.

Sur le plan de la volumétrie, l'appréciation des gabarits au moyen d'une modélisation des trois médersas (**Pl. VI.01**), nous permet de déduire qu'elles sont différentes. En effet, la masse imposante de la médersa de Constantine avec ses quatre étages – un rez-de-chaussée, un premier étage et deux sous-sols en contrebas présentant un corps principal et deux excroissances –, lui confère le statut de la plus grande des trois. Au regard de cette échelle de grandeur, la médersa d'Alger ne peut venir qu'en seconde position. Le bâtiment n'est pas flanqué d'imposantes excroissances et on y dénombre aussi quatre étages, qui sont presque tous aménagés en contrebas – un rez-de-chaussée et trois niveaux de sous-sol –. Enfin, la médersa de Tlemcen est relativement plus petite et ne dispose que d'un rez-de-chaussée et d'un étage premier.

En dépit de ces aspects de grandeur variant d'un édifice à l'autre, la volumétrie générale fait ressortir quelques points de similitudes. Ces derniers peuvent être résumés dans l'usage de deux formes essentielles dans leur conception ; le cube ou le parallélépipède qui caractérise leur corps principal, mais aussi l'usage d'un système de recouvrement distinctif de l'architecture ottomane en Algérie, à savoir la coupole et plus précisément la coupole à huit pans (**Pl. VI.01**).

Les trois médersas présentent une grande rigidité planimétrique (**Pl. IV.02**). Par ailleurs, leur ressemblance est frappante au niveau du corps principal. En dépit de l'usage d'un patio ouvert dans la médersa de Tlemcen, les trois monuments adoptent la même organisation spatiale : une entrée centrale marquant un axe de symétrie parfait pour les deux premiers cas, partiel pour le troisième, ajourée d'un jeu de portes arquées et donnant sur un grand vestibule jouant le rôle d'espace d'accueil et de pas perdus. Autour de ce patio, s'organisent les premières salles de classe et juste à l'entrée se trouvent les espaces directionnels des établissements. Au fond, un escalier remarquable fait face à l'entrée dans les médersas de Tlemcen et de Constantine. Le cas d'Alger présente deux escaliers latéraux présentant une contraposition par rapport aux deux autres œuvres.

Du côté dimensionnel (**Pl. IV.02**), c'est toujours la médersa de Constantine qui est pourvue de la plus grande surface. Son corps principal de quatre étages s'étale sur un rectangle de 30 x 23.65 m², augmenté de deux excroissances de 10.20 x 23.10 m² de gauche et 13.50 X 14.50 m² pour celle de droite, présentant ainsi une agrégation de trois corps d'espaces complexes. Quant aux œuvres d'Henri Petit, elles ont plutôt une forme carrée simple, d'environ 23.10 m de côté pour la médersa d'Alger et de 23.30 m pour celle de Tlemcen ; ce sont là des dimensions planimétriques presque identiques.

Avec son plan très compact mais judicieusement aménagé (**Pl. I.02 à I.05**) , la médersa d'Alger offre le nombre le plus élevé de salles de classe : six au rez-de-chaussée, deux au premier sous-sol, deux au second sous-sol et quatre au troisième. Cet aménagement spatial s'explique par l'importance de la structure algéroise dans la formation d'un plus grand nombre d'étudiants, mais aussi par l'existence de la division de formation supérieure. Le spécimen de Tlemcen (**Pl. II.02 à II.04**) dispose de moins de classes, avec uniquement cinq salles dont deux au rez-de-chaussée et trois à l'étage. Cette médersa confirme ainsi ses dimensions rudimentaires par rapport aux autres. Malgré son imposant volume, celle de Constantine (**Pl. III.06 à III.09**) ne dispose enfin que de la moitié du nombre de classes par rapport à celle d'Alger ; elles sont réparties sur trois des quatre niveaux comme suit : deux au rez-de-chaussée, deux à l'étage, et trois au premier sous-sol. Le reste des espaces est occupé par un logement d'astreinte pour le concierge et une division de bibliothèque musulmane qui prenait beaucoup d'espace selon les plans originaux.

C'est dans l'expression des élévations que s'expose par excellence le style de chacun des deux architectes. À première vue (**Pl I.07, II.06 et III.12**), beaucoup de ressemblances caractérisent les deux premières œuvres, signe qu'elles furent conçues par le crayon d'un même architecte. Par ailleurs, en exprimant des formes relativement différentes que celles usitées par Henri Petit, le troisième opus rompt par sa composition architecturale avec les deux premiers. La lecture détaillée de chaque façade des trois spécimens (**Pl IV.03**) a permis de confirmer la première confrontation visuelle. Sur le plan de la composition volumétrique et planimétrique, les œuvres d'Henri Petit attestent d'une grande rigidité ; Elles obéissent aux principes de composition tirés directement de l'art dit Style Beaux-arts dans sa tendance versée dans l'exubérance du baroque mêlé à des éléments du style néoclassique. Ici l'exubérance et le classicisme y sont, mais tout en usant des attributs, non pas baroques italianisants mais plutôt tirés du terroir : entre l'art ottoman d'Alger pour les grandes formes et l'art calligraphique et de céramique mauresque médiévale dans la décoration, le tout imprégné par une forte composition basée sur un tracé géométrique des plus rigoureux.

Cet usage s'incarne plus fortement sur la façade principale de la médersa de Tlemcen (**Pl. IV.04**), où on peut voir le défoncement d'une grande diversité d'arcades. En effet, bien qu'il s'agisse d'un usage d'une forme générale très ancienne (**Fig. 199**), l'innovation se situe dans l'imbrication, tantôt richement ornée de *Zelij*, peint simplement en blanc, ou présentant des motifs tressés jusqu'à l'exagération : une opposition de formes géométriques, de lumières claires-obscurées, de couleurs et de textures qui soulignent l'architecture européenne du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle et qui reprend une seconde vie grâce au Style Beaux-arts de la fin du XIX^{ème} siècle (**Fig. 200**).



Fig. 199 – Porche d'entrée de la médersa Khaldounia de Sidi Boumediene à El-Eubad

Fig. 200 – Porche d'entrée du petit Palais à Paris

Source : l'auteur (2013) & Wikimedia.org

De plus, l'importance donnée par l'architecte Henri Petit à la hiérarchie des espaces confirme sa logique conceptuelle attachée au style Beaux-arts enseigné à l'école de Jacques Félix Duban. Dans ses deux œuvres, il reprend une certaine hiérarchisation des espaces, tout en donnant à chacun une plus grande importance, marquée soit par une abondante décoration ou par des dimensions démesurées, en jouant sur l'échelle des éléments architectoniques ou même des espaces, visibles sur les élévations intérieures. Les espaces secondaires, de moindre importance, nous les trouvons plus sobres et de dimensions rudimentaires.

Quant aux élévations de l'œuvre constantinoise (**Pl. III.11 à III.13**), signée Albert Ballu, elles nous présentent toute une autre logique de composition et de conception. Albert Ballu ayant été formé dans la même école, avait certainement suivi la branche de son père Théodore Ballu, puis d'Edmond Duthoit. Tous deux influencés par Viollet Le Duc, qui privilégie des conceptions plutôt à plans agrégés et agglutinés, à l'image même des monuments relevés par Albert Ballu sous l'égide d'Edmond Duthoit, au début des années 1880. Albert Ballu conçoit ses œuvres comme nous l'avons vu en agrégeant divers éléments inspirés essentiellement de

Djamaâ El-Djadid (de la pêche), de *Sidi Abderrahmane*, des maisons ottomanes. Il s'inspire même des œuvres d'Henri Petit, les médersas d'Alger et de Tlemcen, en reprenant un porche d'entrée arqué et une toiture parsemée de coupoles à étage pyramidal.

Ainsi, la lecture des élévations de la médersa de Constantine (**Pl. IV.05**), nous renseigne qu'elle est l'agrégation de trois corps, un principal ressemblant dans sa silhouette étrangement à la médersa d'Alger avec son grand volume parallélépipédique, son grand dôme central et les quatre coupoles d'angle. Le corps central fait en outre, un clin d'œil à la médersa de Tlemcen marquée par un grand porche d'entrée axial cerné par un défoncement d'arcades tantôt polylobés, tantôt simplement brisés outrepassés. Les deux autres sont plutôt sobres et ne reprennent que symboliquement sur les ouvertures rappelant celle qu'on retrouve dans les patios des maisons ottomanes d'Alger. Ce sont soit des fenêtres rectangulaires encadrées par des carreaux de faïence et disposant d'une grille métallique, soit celles qui reprennent l'allure de l'arc algérois en anse de panier. Enfin sur sa partie gauche, un corps saillant sort en encorbellement tel un *qbu* de la Casbah.

L'agrégation ne se limite pas non plus dans l'agencement spatial de la médersa. Elle concerne aussi la nature des emprunts parvenant de toutes les contrées. On retrouve alors des emprunts locaux tels que les arcs en anse de panier, les coupoles à huit pans, agrégées à d'autres qui renvoient à des époques ou régions inédites par rapport à ce qu'avait fait Henri Petit. Le sol du rez-de-chaussée est tapissé de fragments de mosaïque, d'emprunt antique romain, le dôme à profil en ogive revêtu de mosaïque de faïence renvoie par ailleurs à une architecture persane.

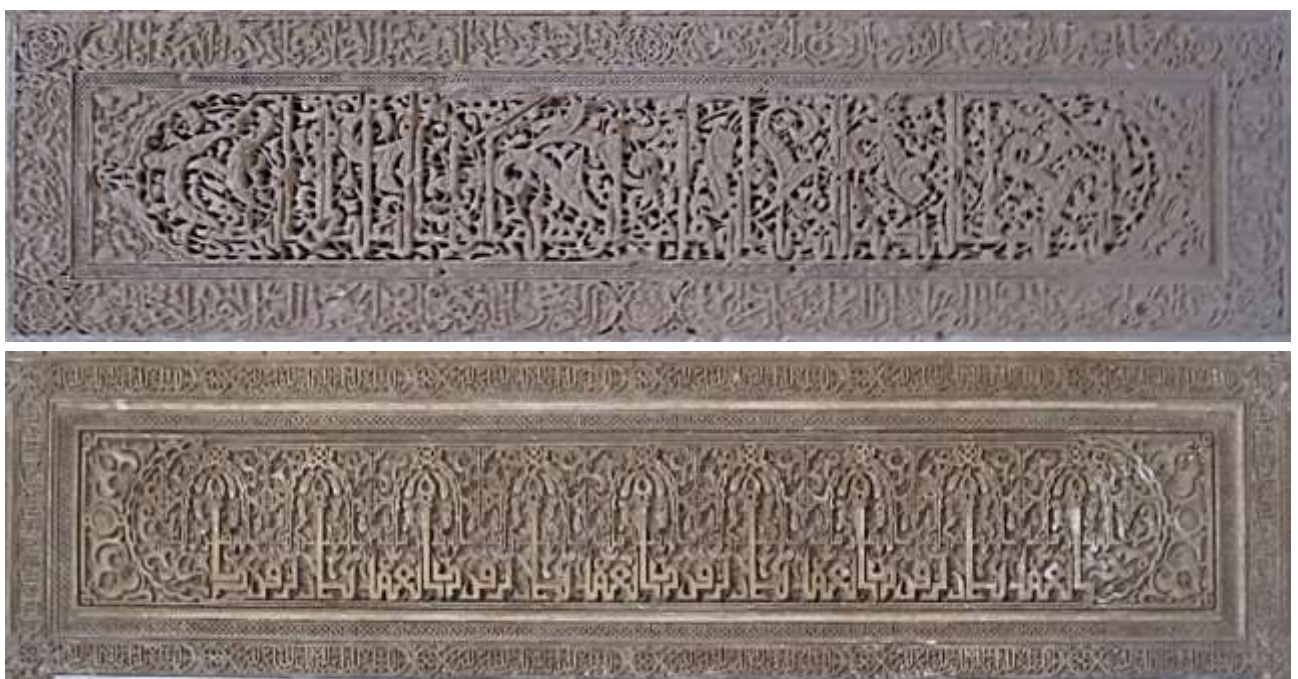


Fig. 201 – Motifs d'Arabesques de stuc de la mosquée Sidi Belahcen et de la médersa de Tlemcen
Source : l'Auteur (2012-2013)

Tout comme l'ensemble des autres points, le registre décoratif ne se distingue pas du reste : les deux architectes l'approchent de manières différentes. À chacun son style puisé dans ses références et influences. Pour Henri Petit (**Pl. I.07, I.08, II.09 et II.10**), la décoration est puisée uniquement dans le répertoire andalou-maghrébin, essentiellement du complexe de Sidi Boumediene, que ce soit dans le travail de mosaïque de faïence, de Zelij ou dans le travail de stuc. Les panneaux de décors qui tapissent les parois et les plafonds des deux médersas conçues par ce dernier sont de véritables répliques de celle de ce complexe, mis-à-part quelques innovations notamment par un changement d'échelle des fragments de Zelij dans le cas d'Alger, ou leur remplacement par des carreaux de faïence imitant un décor de Zelij au niveau du vestibule de la médersa de Tlemcen.

Le cas de Constantine est distinct, mais traduit tout de même une logique de conception similaire. En effet, l'agrégation va du tout jusqu'aux fragments de décors. Ici aussi, Ballu a fait un emploi excessif de systèmes de décors pluriels : le sol en fragments de marbre composant une mosaïque semblable à celle qu'on retrouve dans l'Antiquité romaine, des parois tapissées de faïence de divers motifs d'époque ottomane, du travail de stuc, des arcades décoratives fantaisistes, de bois en Moucharabieh.

CONCLUSION GENERALE

RÉSULTATS, LIMITES ET PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE

À la lumière de ce qui précède, nous pouvons avancer que la présente recherche a permis de révéler un certain nombre d'éléments de réponse aux questionnements de départ. Il ne s'agit certainement pas de toutes les questions, mais au moins de celles qui nous semblent les plus importantes. La première, c'est que contrairement à ce qui a été dit par un grand nombre de chercheurs, le gouverneur Jonnart, n'est pas celui qui a initié cette effervescence aux arts 'indigènes' notamment celle liée à la production architecturale. Ce fut un état d'esprit général, initié par la nouvelle politique plus démocratique qui a vu le jour avec la chute du Second Empire et la naissance de la troisième république. Il fut propulsé par les rapports de la commission de Jules Ferry de 1892, commencés dès les années 1896-1898, d'abord par l'institution de la délégation financière, une sorte de Parlement, suivie par la promulgation d'une loi donnant à l'Algérie son autonomie financière. Quant à la production architecturale, elle avait emprunté cette voie avec la conception du musée des antiquités installé au parc de la liberté et inauguré le 19 avril 1897. Toutefois, le rôle de Jonnart, et de son architecte en chef Ballu, était dans la courageuse décision d'officialiser ce style local par la série d'instructions instaurées à partir de 1901.

Par conséquent, le domaine de l'instruction publique avait ainsi subi de grandes réformes, notamment dans la pédagogie, et l'institution de nouveaux diplômes reconnus par les autorités supérieures, mais aussi par la décision de soutenir financièrement encore plus les institutions d'enseignement existantes, afin qu'elles puissent mieux atteindre leurs objectifs. Dans ce sens, il a été décidé, toujours en cette fin du XIX^{ème} siècle, de construire deux nouveaux sièges pour les médersas d'Alger et de Tlemcen. À Constantine, la structure existante à Sidi El-kettani pouvait encore tant bien que mal tenir son rôle. La décision de construire la troisième, ponctuée par le changement de l'architecte maître d'œuvre, fut prise au début du XX^{ème} siècle, soit plus tardivement que les deux premières. Coïncidence ou pas, ces trois médersas ont vu le jour sous la gouvernance de Jonnart ; il en avait pris tous les honneurs, même s'il n'était pas vraiment l'initiateur.

Par ailleurs, cette production architecturale officielle caractérisant le début du XX^{ème} siècle est le produit de ces architectes, de leurs influences et parcours professionnels. Dans notre cas, les deux architectes avaient été formés dans la prestigieuse École des Beaux-arts de Paris, mais dans deux classes distinctes. Les influences étaient certainement très différentes, de même que le parcours professionnel : A. Ballu était plongé dans la conservation, les relevés et la restauration d'architectures anciennes, tout en étant très influencé par son supérieur hiérarchique, Duthoit, élève de Viollet Le Duc. Sa production s'inscrit parfaitement dans ce style et se particularise par son aspect d'agrégat d'ensembles inspirés essentiellement du passé Ottoman d'Alger, mais aussi de diverses sources orientales, le tout agencé dans une

composition plus complexe, régie par d'autres règles classiques de composition spatiale intérieure (escalier monumental ouvert, mezzanines, atrium, etc.).

Henri Petit avait bercé son talent dans la conception d'édifices emblématiques italianisants (Université d'Alger, Casino de Tourville et le palais consulaire d'Alger). L'influence du Style Beaux-arts est très marquante dans sa production. Comme nous l'avons vu, elle se caractérise par une rigueur formelle et géométrique puisée de sa formation, mêlée à une composition spatiale et décorative purement andalou-maghrébine. Dans sa conception, il prend pour référence de base particulièrement le complexe de Sidi Boumediene, notamment pour extraire les motifs de décoration, tout en jouant sur les rapports d'échelles et de compositions. Toutefois, il en rajoute de petites touches puisées dans le répertoire ottoman qui s'intègrent harmonieusement avec la composition globale compacte et rigide.

En ce qui concerne le terme le plus approprié à donner à cette mouvance stylistique, nous pensons en premier lieu que le terme néo-mauresque est un peu réducteur et donne l'illusion que cette architecture est purement inspirée de l'art mauresque ancien. Or la réalité est toute autre. Cette architecture se donne la liberté de s'inspirer de toutes les formes du monde arabo-musulman. Il en est de même pour le terme architecture orientaliste, qui rime avec l'orient imaginaire lyrique des milles et une nuit et son architecture arabo-persane. Toutefois, trouver un terme plus approprié sort grandement des limites d'un travail d'une première post-graduation et nécessite des recherches approfondies dans plusieurs disciplines.

Cette modeste recherche dans l'histoire d'un style architectural très particulier au début du XX^{ème} siècle, nous a permis d'ouvrir les yeux sur de nombreux aspects de l'histoire de l'édification de la nation algérienne contemporaine, que ce soit dans la politique, dans l'éducation et l'instruction publique, ou dans notre domaine de recherche en patrimoine architectural et urbain. Les résultats obtenus restent par ailleurs à compléter par de futurs travaux de recherches, où nous pouvons traiter l'ensemble des équipements d'instruction publique (École primaires pour indigènes, européens ou mixtes, collèges, lycées, grands lycées, instituts, écoles et facultés supérieures). Les études peuvent ainsi se verser dans les reconnaissances des styles porteurs de symbolique politique et idéologique des régimes français qui avaient gouverné l'Algérie aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècle. Il semble aussi important de se limiter au seul style d'architecture orientaliste pour traiter l'ensemble de l'œuvre coloniale officielle ou non en Algérie.

DOCUMENTS D'ARCHIVES & BIBLIOGRAPHIE

Documents d'archives divers

Médersa d'Alger

Domaine communal. — Projet de construction d'une médersa, rue Marengo, derrière le jardin Marengo, près la mosquée de Sidi-Abderrahmann. — Echange de terrain entre l'Etat et la Ville.

M. Mertz, fait au Conseil le rapport suivant :

Messieurs,

L'Administration supérieure a l'intention de construire une Médersa sur des terrains appartenant à la mosquée de Sidi-Abderrahman.

Pour ce faire, un terrain communal serait englobé dans celui nécessaire aux dépendances de la Médersa.

L'Administration supérieure demande que la commune d'Alger lui cède ce terrain, contre des immeubles domaniaux que la Municipalité désignerait.

L'expert de l'Administration supérieure a estimé à 75 francs le mètre, la valeur du terrain dont elle demande la remise.

Votre commission des travaux, persuadée que la construction projetée constituerait une amélioration très sensible de cette partie du quartier de la rue Marengo et de la rampe Valée, vous propose :

1^o D'accepter la remise à l'Administration supérieure du terrain communal envisagé, en échange d'immeubles domaniaux que la Municipalité recherchera et qu'elle soumettra à l'acceptation du conseil municipal.

2^o Et d'autoriser la Municipalité à opérer cette remise d'urgence, afin de hâter la construction de la Médersa.

Le prix de l'estimation au mètre du terrain communal, faite par l'expert de l'Administration supérieure, paraît acceptable à votre commission, étant données surtout les raisons présentées plus haut, aussi vous propose-t-elle de vous en tenir à cette estimation.

M. Mertz ajoute que la Municipalité continuera les pourparlers, en vue de déterminer les terrains qui seraient cédés en échange à la Ville.

M. Casabianca dit que le Conseil pourrait émettre le vœu que le style architectural de la nouvelle médersa ait un cachet oriental, de façon que l'édifice s'harmonise avec la mosquée de Sidi-Abderrahmann.

M. Ben Larbey appuie l'observation de M. Casabianca.

M. Charpentier met aux voix les conclusions du rapport ainsi que le vœu formulé par M. Casabianca.

Le Conseil,
Consulté,
Adopte.

Résolution adoptée par la municipalité de la ville d'Alger, imposant le caché Oriental dans la conception de la future médersa d'Alger sise à l'ex Rue Marengo

Source : Bulletin Officiel de la municipalité d'Alger 1897.

Médersa de Tlemcen



Courrier datant du 25 juillet 1902 est écrite par le sous-préfet de Tlemcen, adressée au préfet d'Oran

ALGERIE
DÉPARTEMENT D'ORAN
SOUS-PREFECTURE
DE
TLEMCEN
N° 4735
Oran
Médessa de Tlemcen
Construction d'un immeuble
pour l'installation de cet
établissement

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Tlemcen, le 25 Juillet 1902

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Tlemcen
A Monsieur le Préfet du Département d'Oran
44 Bureau

Monsieur le Préfet,

Conformément aux instructions que M. le Gouverneur Général m'a adressées directement et en réponse à votre notification du 8 courant N° 7.772, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis immédiatement préoccupé de la recherche d'un terrain pouvant convenir à l'édification d'une Médessa.

Les propriétés particulières que j'ai visitées outre que les prix qui sont demandés sont très élevés ne conviennent ni au point de vue de l'emplacement ni au point de vue de la solidité du sol. Toutes en effet renferment d'anciens silos ce qui nécessiterait des travaux d'appropriation fort onéreux.

J'ai donc été forcé de me rabattre sur les terrains domaniaux et après avoir consulté M. le Directeur de la Médessa j'ai arrêté mon choix sur le groupe 2744-2.

Ce groupe qui est actuellement loué par la Commune de Tlemcen qui a installé sur ce point le marché au charbon et au bois paraît réunir toutes les conditions désirables.

Il est situé en bordure d'une des principales artères de la ville et dans un quartier que transformera encore l'ouverture très prochaine de la rue Yarmoracen.

La superficie est de plus de 3000 m² sur lesquels on pourrait sans nuire au fonctionnement du marché susvisé prélever 900 m².

La parcelle que l'on obtiendrait ainsi et qui aurait 30 m de côté serait à mon avis largement suffisante pour la construction que nous proposons d'y édifier.

Si cette combinaison vous agréait, je vous serais reconnaissant Monsieur le Préfet de vouloir bien intervenir auprès de l'Administration supérieure pour que le service des Domaines soit invité à remplir d'urgence les formalités préalables à la cession qui nous occupe.

En ce qui concerne la désignation de l'architecte auquel pourrait être confié le soin de dresser le projet des travaux à exécuter j'estime que lorsque le moment sera venu il sera possible de trouver sur place un praticien présentant des garanties suffisantes.

P. LE SOUS-PREFET
Le Secrétaire de la Sous-Prefecture
Signature illisible

ALGERIE
PREFECTURE D'ORAN
44 BUREAU
N° 9025
OBJET DU DOSSIER
Construction de la
Médessa de Tlemcen

MINUTE
Oran, le 13 août 1902
Deux Domaines Oran

Le projet de budget de l'Algérie pour l'exercice 1903 voté par les délégations financières a prévu un crédit de 100.000 F pour la construction d'une médessa à Tlemcen.

Conformément aux prescriptions de Mr le Ceur Gal, M. le S. Préfet de Tlemcen a été invité à se concerter avec Mr le Directeur de la Médessa sur le choix de l'emplacement du futur bâtiment.

J'ai l'honneur de vous communiquer sous ce pli une lettre par laquelle Mr le S. Préfet fait connaître qu'après mûr examen le groupe domaniaux servant actuellement de marché au charbon lui paraît réunir toutes les conditions désirables en vue de l'édification projetée.

Je demande en conséquence qu'il soit procédé sans retard aux formalités préalables à la cession dont il s'agit.

Je vous serais très obligé, Mr le Directeur, de vouloir bien me faire connaître si vous voyez en ce qui concerne votre service quelque inconvénient à ce qu'il soit donné suite aux propositions de Mr le S. Préfet.

Cette affaire ayant un certain caractère d'urgence, je désirerais recevoir votre réponse dans le plus bref délai qu'il vous sera possible...

Retranscription de la lettre, dans lequel le sous-préfet de Tlemcen explique au préfet d'Oran, comment il a choisi le terrain sur lequel sera bâtie la Médessa de Tlemcen

Deuxième correspondance datant du 13 août 1902 : le sous-préfet de Tlemcen demande au directeur de la Médessa de TLEMCEM son accord pour le choix qu'il vient de faire du terrain sur lequel sera bâtie la Médessa

ALGERIE
PREFECTURE D'ORAN
44 BUREAU
N° 12292
OBJET DU DOSSIER
Médessa de
Tlemcen
Emplacement de
ce Bâtiment

MINUTE
Oran, le 24 8bre 1902
Gouverneur Général Alger
(Direction des Affaires Indigènes)

A. 7107

GOUVERNEMENT GENERAL
de l'Algérie
DIRECTION
DES
AFFAIRES INDIGENES
N° 6098
Médessa de Tlemcen
Au sujet de l'emplacement du
Bâtiment projeté

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Alger, le 13 Nbre 1902
Le Gouverneur Général de l'Algérie
à Monsieur le Préfet d'Oran
(4^e Bureau)

Pour faire suite à ma lettre du 9 octobre courant N° 11-509, et en exécution des prescriptions de votre télégramme du 14 du même mois, j'ai l'honneur de vous transmettre les propositions présentées par le Service des Domaines, d'accord avec Mr le Sous-Préfet de Tlemcen, en vue de l'affectation à un service public pour la construction de la Médessa projetée à Tlemcen d'un terrain domaniaux de 900 mètres carrés faisant partie du lot 2744-2 du plan de cette ville.

Suivant les renseignements fournis par Mr le Sous-Préfet le terrain dont il s'agit, qui sert actuellement de marché au charbon, est le seul emplacement domaniaux sur lequel puisse être édifiée la Médessa dont l'installation a été votée par la délégation financière.

Je vous serais très obligé, Monsieur le Gouverneur Général, de vouloir bien statuer sur les propositions formulées par le Service des Domaines, lesquelles me paraissent susceptibles d'être adoptées.

J'ajouterai que des instructions ont été adressées à Mr le Sous-Préfet de Tlemcen pour faire hâter la préparation du projet de construction de la future Médessa.

Ce projet sera soumis à votre approbation dès que je le recevrai /

Par lettre du 1^{er} novembre dernier n° 12915, vous m'avez fait connaître le résultat de nouvelles recherches auxquelles s'est livré M. le Sous-Préfet de Tlemcen afin de trouver un emplacement pour la construction à Sidi Bou Médine de la Médessa projetée.

Les seules parcelles que l'on pourrait affecter à cet usage sont celles désignées sous les nos 503 et 505 du plan que vous m'avez transmis. Or, ce sont d'anciens cimetières dont la désaffectation serait considérée par la population musulmane comme une véritable profanation, ainsi qu'il résulte des lettres du Mufti et du cadi de Tlemcen jointes à votre communication précitée.

Je regrette dans ces conditions, qu'il ne soit pas possible de donner suite au projet d'installation de la médessa dans le voisinage de la Mosquée de Sidi Bou-médine, et j'estime qu'il convient de s'en tenir à vos premières propositions des 9 et 24 octobre nos 11509 et 12292 tendant à l'édification de ce bâtiment sur l'emplacement du marché au charbon qui fait partie du lot domaniaux n° 2744-2 du plan de la ville de Tlemcen.

Je vous autorise en conséquence à faire préparer le projet de construction de la nouvelle médessa que vous voudrez bien soumettre à mon approbation le plus tôt possible.

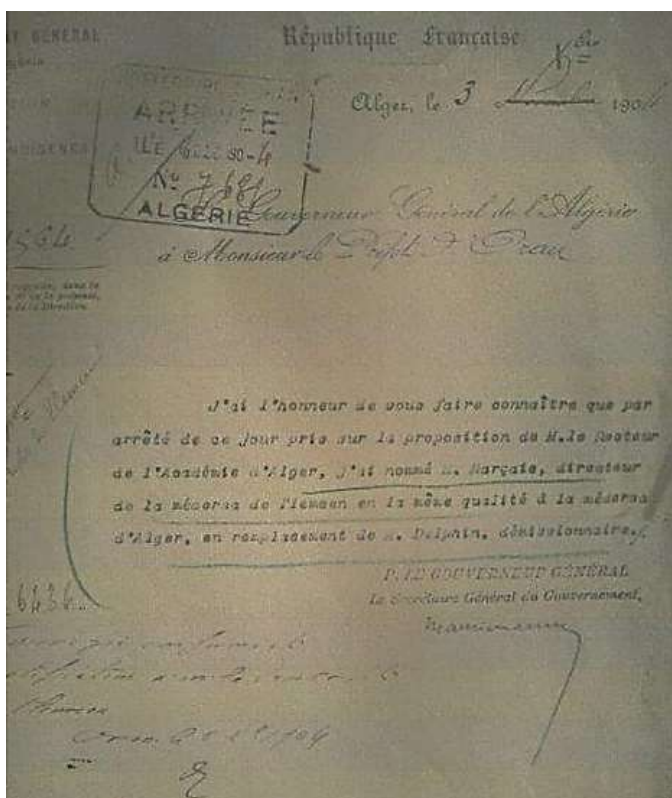
Le Gouverneur Général
P. LE GOUVERNEUR GENERAL
Le Secrétaire Général du Gouvernement
Signature illisible

Inscrit en marge gauche le détail suivant :
« Rapport du Domaine du 20 8bre 1902.
N° 18 029 1
projet de consistance 1
procès-verbal d'estimation 1
plan 1
4

Inscrit verticalement en marge gauche :
Préfecture N° 14253 P.c.c. et notification à Monsieur le
d'Oran Sous-Préfet de Tlemcen, avec prière de vouloir bien
44 Beau hâter l'établissement de la production du projet
N° 14254 de la nouvelle Médessa.
Pour copie conforme et notification, pour
Ordre, à Monsieur le Directeur du Domaine à Oran,
Oran, le 19 décembre 1902.

Troisième document daté du 24 octobre 1902 : le préfet d'ORAN annonce au gouverneur général que le terrain où sera bâtie la Médessa de Tlemcen est choisi.

Quatrième document datant du 13 novembre 1902 : le gouverneur général précise au préfet d'Oran que le terrain du marché au charbon convient mieux à la construction de la future Médessa de Tlemcen que l'idée originelle qui proposait que ce terrain fût adjacent à la mosquée de Sidi Boumediene



L'original de l'arrêté de nomination de Wiliam Marçais au titre de directeur de la médersa de Tlemcen et d'Alger
 Source : Archives privés inédits de M. Charles, fils d'Émile Janier dernier directeur en poste à la médersa de Tlemcen
 Une partie des archives est disponible aux archives nationales d'outre-mer (A.N.O.M.) à Aix en Provence

N° 100. — DOMAINE DE L'ÉTAT. — Affectation au service de l'instruction publique d'un terrain domanial de 900 m. c.

Le Gouverneur général de l'Algérie,

Vu l'article 2 de l'ordonnance du 9 novembre 1845 ;
 Vu les décrets des 25 mai et 23 août 1898, sur le gouvernement et la haute administration de l'Algérie ;
 Vu la demande du service de l'instruction publique ;
 Sur les propositions du directeur des domaines et du préfet du département d'Oran ;
 Le conseil de gouvernement entendu,

ARRÊTE :

Art. 1^{er} — Est affecté au service de l'instruction publique pour la construction d'une médersa et de ses dépendances à Tlemcen (département d'Oran), un terrain domanial, d'une superficie de 900 m. q. faisant partie du lot n° 2.744² du plan de cette ville, tel qu'il est désigné au plan et sur l'état de consistance annexés au présent arrêté.

Art. 2. — Cet immeuble devra, de plein droit, être remplacé sous la gestion du service des domaines du jour où il cessera d'être utilisé par le service affectataire pour l'usage indiqué.

Art. 3. — Le préfet et le directeur des domaines à Oran sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Alger, le 12 mars 1903.

Pour le Gouverneur général :
 Le conseiller de gouvernement délégué,
 F. MATTEI.

— 130 —

N° 74. — DOMAINE DE L'ÉTAT. — Affectation au service de l'instruction publique d'une parcelle de terrain domanial faisant partie d'un lot du plan de la ville de Tlemcen (Oran).

Par arrêté du 3 février 1904, M. le Gouverneur général a prononcé l'affectation au service de l'instruction publique pour les dépendances et l'agrandissement éventuel de la médersa de Tlemcen (département d'Oran), d'une parcelle de terrain domanial, d'une superficie de 370^mq. faisant partie du lot 2744² du plan de la ville.

Arrêtés d'affectation du terrain au profit de la construction de la médersa de Tlemcen
 Source : B.O.A.G.G.A

Médersa de Constantine

N° 251. — INSTRUCTION PUBLIQUE. — Construction d'une médersa à Constantine.

Par arrêté du Gouverneur général en date du 30 avril 1907, a été déclarée d'utilité publique la construction d'une médersa à Constantine et a été prononcée l'expropriation du terrain indiqué ci-après, nécessaire à cette construction : cent cinquante-huit mètres carrés soixante-cinq décimètres carrés (158^m 65) d'une parcelle de terrain à bâtir, appartenant au sieur Ben Chikou (Mohammed Saïd ben Hocine), la dite parcelle faisant partie du numéro cadastral 1.389 de la ville de Constantine.

La prise de possession aura lieu d'urgence.

N° 486. — DOMAINE DE L'ÉTAT. — Affectation au service de l'instruction publique, pour la construction d'une médersa, d'un emplacement domanial situé à Constantine.

Par arrêté du Gouverneur général en date du 22 juillet 1907, a été affecté au service de l'instruction publique, pour la construction d'une médersa, un emplacement domanial d'une superficie de 870 mètres carrés 23 décimètres carrés, situé à Constantine, au carrefour Perrégaux.

Arrêtés d'affectation du terrain au profit de la construction de la médersa de Constantine

Source : B.O.A.G.G.A

N° 635. — INSTRUCTION PUBLIQUE. — *Beaux-Arts. — Monuments historiques.* — Institution d'un service d'architecture auquel pourront être confiés l'étude, la direction et la surveillance des travaux de construction et de réparation des édifices publics exécutés ou subventionnés sur les fonds du budget spécial.

Le Gouverneur général de l'Algérie,

Vu le décret du 23 août 1896 sur l'organisation et la haute administration de l'Algérie ;

Vu la loi du 19 décembre 1900 portant création d'un budget spécial pour l'Algérie ;

Sur la proposition de M. le secrétaire général du gouvernement,

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. — Il est institué un service d'architecture auquel pourront être confiés l'étude, la direction et la surveillance des travaux de construction et de réparation des édifices publics, exécutés ou subventionnés sur les fonds du budget spécial.

M. Ballu, architecte en chef du service des monuments historiques, est chargé de la direction de ce service en qualité d'inspecteur général.

Le personnel placé sous son autorité comprend :

1^o Les architectes du service des monuments historiques, des édifices diocésains, des mosquées et des bâtiments civils ;

2^o Des architectes qui seront ultérieurement nommés sur sa proposition.

Art. 2. — Les architectes de ce service sont nommés par le Gouverneur général ; ils devront, chacun dans sa circonscription, surveiller l'exécution des travaux de construction ou de réparation des édifices publics qui leur sont confiés.

Art. 3. — Sont maintenues les indemnités fixes allouées aux architectes pour les travaux des monuments historiques, des édifices diocésains et des bâtiments civils.

Art. 4. — Pour tous les autres travaux, les architectes du service ne pourront pas réclamer, soit de l'Etat, soit

des établissements publics intéressés, des honoraires dépassant 5 0/0 de la dépense effectuée.

Les frais de surveillance des chantiers et les frais de déplacement seront à leur charge pour tous les travaux effectués dans un rayon de trente kilomètres du lieu de leur résidence. Lorsque les travaux seront exécutés à des distances de plus de trente kilomètres, les architectes auront droit, en sus des honoraires calculés à raison de 5 0/0, à 1 0/0 pour ceux dont la dépense sera inférieure à cinq mille francs et au remboursement de leurs frais de voyages sur pièces justificatives ; pour ceux de cinq mille francs et au-dessus, à une allocation supplémentaire de 2 0/0.

Art. 5. — L'inspecteur général du service d'architecture est chargé de la surveillance générale des travaux des bâtiments civils, ainsi que de l'examen de tous les projets et devis élaborés par les architectes avant leur présentation à la commission des bâtiments civils dont il est le premier vice-président de droit, le directeur des travaux publics étant président de la commission.

En cas de déplacements demandés par l'administration pour le service des édifices musulmans ou des bâtiments civils, l'inspecteur général du service d'architecture aura droit au remboursement de ses frais de voyages et adressera au gouvernement général un rapport constatant l'exécution de la mission qui lui aura été confiée. Il recevra, de plus, une indemnité annuelle de 1.300 fr. pour frais de dessinateurs.

Art. 6. — L'arrêté du 10 mars 1904 concernant les édifices musulmans et toutes dispositions contraires au présent arrêté sont rapportés.

Art. 7. — Le secrétaire général du gouvernement, les préfets des trois départements et les généraux commandant les divisions d'Algérie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Alger, le 12 décembre 1905.

JONNART.

Arrêté de nomination d'Albert Ballu à la tête du service d'architecture instituée aussi dans la même occasion

Source : B.O.A.G.G.A

Bibliographie*

Articles de journaux

- 1 Henri KLEIN, « la Dépêche quotidienne », la Dépêche quotidienne, 10 juin 1910.
- 2 L'Indépendant de Constantine, « Inauguration de la Médersa », L'Indépendant de Constantine, 1^{er} mai 1909.
- 3 lanacion.com, « Venden por Internet los restos del Pabellón Argentino de 1889 », La Nacion, 21 mai 2014.

Articles de revues

- 1 « L'Afrique du Nord illustrée. N° 139 du 2 Avril 1910 », 1910, p.16.
- 2 NUMA BROCC, « Les grandes missions scientifiques françaises au XIX^e siècle (Morée, Algérie, Mexique) et leurs travaux géographiques », *Revue d'histoire des sciences*, n° 34/3, 1981, p. 319-358.
- 3 CÉSAR DALY, « journal des architectes, des ingénieurs, des archéologues, des industriels et des propriétaires », *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, XXVIII, 1870, p. 45-46.
- 4 JEAN MARIE PÉROUSE DE MONTCLOS, « La monographie d'architecture. DOCUMENTS & METHODES, n° 10 », 2001.
- 5 LORRAINE DECLÉTY, « Les architectes français et l'architecture islamique. Les premiers pas vers l'histoire d'un style », n° 9/1, 2005, p. 73-84.
- 6 JOSÉ MANUEL RODRÍGUEZ DOMINGO, « Neomudéjar versus neomusulmán. definición y concepto del medievalismo islámico en España », *Historia del arte*, n° 12/Serie VII, 1999, p. 265-285.
- 7 MESSAOUD EL-EID, « حركة التعليم في الجزائر خلال العهد العثماني », *Cirta*, n° 03/Mai 1980, 1980.
- 8 F. GAUTHIER, « Le quartier de la Marine », *Feuillets El-Djazair*, Nouvelle série, 1941, p. 15-33.
- 9 SIROUS GHAFFÂRIÂN et BABAK ERSHADI, « Khâdjeh Nezâm-ol-Molk », *TEHERAN, Mensuel culturel iranien en langue française*, n° 51, février 2010.
- 10 MARIE GLOC-DECHEZLEPRÊTRE, « Hôtels de ville au XIX^e siècle. Architectures singulières », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 01/01, 2001, p. 27-49.
- 11 CHARLES JANIER, « Les Médersas algériennes de 1850 à 1960 », *Mémoire Vive*, 3e & 4e trimestres/46, 2010.
- 12 La Construction Lyonnaise T.II N°04, « CASINO DE TROUVILLE. Revue mensuelle des entreprises publique et privées », *LA CONSTRUCTION LYONNAISE*, II/4, juillet 1881, p.40.
- 13 RÉMI LABRUSSE, « Islamophilie ? L'Europe à la conquête des arts de l'Islam », *ARTS & SOCIÉTÉS*, 17, 2007.
- 14 CLAUDE LAROCHE, « Pro Scientia Urbe et Patria. L'architecture de la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, 1876-1888 et 1902-1922 », *In Situ*, 17, 2011.
- 15 GEORGES MAUBIN et PAUL CLAUZEL, « Inauguration à Nîmes du monument Henri Révoil », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1906.
- 16 DALILA MORSLY, « Les écoles arabes-françaises dans l'Algérie colonisée. Une expérience d'enseignement bilingue ? », 2013.
- 17 SAÏD MOULINE, « ARCHITECTURE METISSEE ET PATRIMOINE », 1987.
- 18 ARTHUR PELLEGRIN, « Les Appellations successives de l'Algérie (Etude de toponymie) », *Bulletin Municipal de Sidi-bel-Abbès*, 1959.
- 19 RENÉ PILLORGET, « Les deux voyages de Napoléon III en Algérie (1860 et 1865) », *Revue du Souvenir Napoléonien*, 363, 1989.
- 20 PIERRE PINON, « L'Orient de Jean Nicolas Huyot. Le voyage en Asie-Mineure, en Egypte et en Grèce (1817-1821) », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 73/1, 1994, p. 35-55.
- 21 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N° 25 du 24 Juin 1893 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, p.415.
- 22 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N° 52 du 29 Décembre 1888 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, 1888, p.7.
- 23 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N° 08 du 23 Février 1889 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, 1889, p.7.
- 24 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N° 21 du 23 Mai 1891 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, 1891, p.11.
- 25 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N° 08 du 20 Février 1892 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, 1892, p.10.

* Citations & Bibliographie gérées et générées automatiquement Avec **Citavi** ©, moteur de référencement édité par **Swiss Academic Software** ©. Le style de citation utilisé est « *Annales, Histoire, Sciences sociales* » répondant aux normes bibliographiques édictées par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales. « Recommandations aux auteurs », disponible en ligne à l'adresse : www.editions.ehess.fr/fileadmin/dossier_editions/RecommandationAuteurs.pdf, consulté le : 22.09.2014.

- 26 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N° 26 du 1er Juillet 1893 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, 1893, p.13.
- 27 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N° 27 du 8 Juillet 1893 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, 1893, p.12.
- 28 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N° 38 du 23 Septembre 1893 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, 1893.
- 29 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N° xx du xx xxxxxx 1899 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, 1899, pl. 44.
- 30 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N°21 du 27 Mai 1905 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, 1905, p.8.
- 31 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N°31 du 05 Aout 1905 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, 1905, p.9.
- 32 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N° 27 du 06 Juillet 1907 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, 1907, p.7.
- 33 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N° 28 du 13 Juillet 1907 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, 1907, p.10.
- 34 PAUL PLANAT, « La Construction moderne. N° 26 du 29 Juin 1907 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*, 1907, p.12.
- 35 HENRI PROST, « Le développement de l'urbanisme dans le Protectorat du Maroc », *Communications et Rapports du Congrès International de 1931, Tome 1*, 1931.
- 36 PAULINE RAQUILLET, « L'Argentine à l'Exposition Universelle de 1889 », *Histoire et sociétés de l'Amérique latine*, 1997, p.250.
- 37 PIERRE SINGARAVELOU, « L'enseignement supérieur colonial: Un état des lieux », *Histoire de l'éducation*, 122, 2009, p. 71-92.
- 38 Société centrale des architectes, « L'Architecture, N°39, du 28 septembre 1907 », *L'architecture journal hebdomadaire de la société centrale des architectes français*, 39, 1907, p. 318-322.
- 39 Société centrale des architectes, « L'Architecture, Vol. XLIII, N° 5 », *L'architecture journal hebdomadaire de la société centrale des architectes français*, XLIII/5, 1930, p.23.
- 40 BARTH VOLKER, « Nation et altérité. L'Argentine aux Expositions universelles de 1867, 1878 et 1889 à Paris », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers de l'ALHIM*, 15 | 2008, 2008.
- 41 GEORGES YVER, « Méthodes et institutions de colonisation. Les bureaux arabes », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 10/4, 1955, p. 569-574.

Contribution dans des ouvrages

- 1 MYRIAM BACHA, « Henri Saladin (1851-1923). Un architecte « Beaux-Arts » promoteur de l'art islamique tunisien », dans N. OULEBSIR et M. VOLAIT (eds.), *L'Orientalisme architectural entre imaginaires et savoirs*, Paris (coll. « D'une rive à l'autre »), 2009, p. 215-230.
- 2 CHARLES V. CROSNIER DE VARIGNY, « L'AMÉRIQUE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE », dans revue des deux mondes (ed.), *Revue des deux mondes. LIX^e année - troisième période*, Paris, Revue des deux mondes, 1889, p. 837-866.
- 3 HENRY LAURENS, « L'orientalisme français. un parcours historique », dans Y. COURBAGE et M. KROPP (eds.), *Penser l'Orient*, Beyrouth, Institut français du Proche-Orient; Orient-Institut (coll. « Les entretiens franco-allemands de Beyrouth = Beiruter Gespräche-Das deutsch-französische Forum »), 2007, p. 103-128.
- 4 NABILA OULEBSIR, « Alger-Paris : Transferts artistiques et architecturaux au début du XX^e siècle », dans N. CHABI-CHEMROUK, DJELAL, N. ASSARI, Z. M. MADANI et R. SIDI BOUMEDIENE (eds.), *Alger, lumières sur la ville*, Alger, Éditions Dalimen, 2004.
- 5 NABILA OULEBSIR, « Edmond Duthoit. Un architecte néogothique et moderne, entre Picardie et Méditerranée », dans N. OULEBSIR et M. VOLAIT (eds.), *L'orientalisme architectural entre imaginaires et savoirs*, Paris (coll. « D'une rive à l'autre »), 2009.
- 6 PIERRE PINON, « Les fondements de l'orientalisme architectural en France. Les cours d'histoire de l'architecture de Jean-nicolas Huyot à l'École des beaux-arts (1823-1840) », dans N. OULEBSIR et M. VOLAIT (eds.), *L'orientalisme architectural entre imaginaires et savoirs*, Paris (coll. « D'une rive à l'autre »), 2009, p. 13-26.

Documents & sites internet

- 1 « Arbre généalogique Isabelle CAPEK - Geneanet », <http://gw.geneanet.info/capek?lang=fr&v=GUIAUCHAIN&m=N>, consulté, le 14.11.2014.
- 2 Academie-francaise.fr, « Jules CAMBON », <http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/jules-cambon>, consulté, le 10.08.2014.

- 3 Adobe Systems, « Photo editor | Adobe Photoshop », <http://www.adobe.com/fr/products/photoshop.html>, consulté, le 19.03.2015.
- 4 Alalettre.com, « Victor HUGO », <http://www.alalettre.com/victor-hugo-biographie.php>, consulté, le 16.05.2014.
- 5 Algérie Presse Service, « La Medersa de Constantine, un haut lieu rénové, dédié aux figures emblématiques de la cité », <http://www.aps.dz/culture/10637-la-medersa-de-constantine,-un-haut-lieu-r%C3%A9nov%C3%A9,-d%C3%A9di%C3%A9-aux-figures-embl%C3%A9matiques-de-la-cit%C3%A9>, consulté, le 08.10.2014.
- 6 Alquaraouiye.com, « Université Al-Quaraouiye de Fès, Historique », <http://www.alquaraouiye.com/fr/index.php/2014-02-17-15-19-20/historique>, consulté, le 15.08.2014.
- 7 Appl-lachaise.net, « COUDER Auguste (1790-1877) », http://www.appl-lachaise.net/appl/article.php?id_article=1668, consulté, le 10.08.2014.
- 8 Archives nationales, « Archives nationales (France) », <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/sia/web/guest/site-de-fontainebleau>, consulté, le 10.08.2014.
- 9 Archives nationales, culture.gouv.fr, « Albert BALLU, Officier de la Légion d'honneur », [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore_fr?ACTION=RETROUVER&FIELD_98=NOM&VALUE_98=%27BALLU%27&REQ=\(%27BALLU%27\)%20%3aNOM%20\)&USRPWD=4%24%2534P&DOM=All](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore_fr?ACTION=RETROUVER&FIELD_98=NOM&VALUE_98=%27BALLU%27&REQ=(%27BALLU%27)%20%3aNOM%20)&USRPWD=4%24%2534P&DOM=All), consulté, le 10.09.2014.
- 10 Archives-nationales.culture.gouv.fr, « Archives nationales (France). Fermeture exceptionnelle du site de fontainebleau », <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/sia/web/guest/site-de-fontainebleau>, consulté, le 21.04.2014.
- 11 Archiwebture, archiwebture.citechaillot.fr, « Bétons armés Hennebique (BAH). Subdiv. 50 », http://www.archiwebture.citechaillot.fr/fonds/FRAPN02_BAH50/, consulté, le 16.12.2013.
- 12 Artfinding.com, « Émile LESSORE », <http://www.artfinding.com/Biography/Lessore-Emile/34404.html>, consulté, le 08.04.2014.
- 13 Autodesk, « Logiciel de Conception CAO | AutoCAD for Windows », <http://www.autodesk.fr/products/autocad/overview>, consulté, le 20.03.2015.
- 14 Beauxartsparis.fr, « Dauphin, Louis-Marie-Théodore », <http://www.beauxartsparis.fr/ow2/catarts/voirFiche.xsp?id=00301-688&prof=VI2>, consulté, le 11.08.2014.
- 15 Bibliothèque Virtuelle de l'université d'Alger, « Revue africaine. Journal des travaux de la Société historique algérienne [1856-1962] », <http://193.194.83.98/jspui/handle/1635/200>, consulté, le 09.09.2014.
- 16 Bretagne.com, « William WYLD », http://www.bretagne.com/index.php/fr/layout/set/print/culture_bretonne/peinture/william_wyld, consulté, le 11.04.2014.
- 17 britannica.com, Encyclopædia Britannica, « Owen Jones », <http://www.britannica.com/EBchecked/topic/305960/Owen-Jones>, consulté, le 11.09.2014.
- 18 caci.com.dz, « Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie. Présentation », <http://www.caci.com.dz/index.php?page=presentation-de-la-caci>, consulté, le 11.08.2014.
- 19 Centre d'archives d'architecture du XXème siècle, « Fonds Gaston REDON (1853-1921) », http://www.archiwebture.citechaillot.fr/pdf/asso/FRAPN02_REDGA_INVENT.pdf, consulté, le 18.10.2013.
- 20 Centre du patrimoine mondial, « Rabat, capitale moderne et ville historique », <http://whc.unesco.org/fr/list/1401>, consulté, le 06.08.2014.
- 21 Conseil-etat.fr, « Édouard LAFERRIÈRE », <http://www.conseil-etat.fr/fr/edouard-laferriere>, consulté, le 16.06.2014.
- 22 Courbage, Youssef, Kropp et Manfred, « Avant-Propos / Vorwort », <http://books.openedition.org/ifpo/185>, consulté, le 12.08.2014.
- 23 cths.fr, Le comité des travaux historiques et scientifiques, « BERBRUGGER Louis Adrien », <http://cths.fr/an/prosopo.php?id=110053>, consulté, le 09.09.2014.
- 24 culture.gouv.fr, « BORA Archives privées - Description - Fonds Magne », http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx-222-daf-bora-ap/ap/fiche.xsp?id=DAFANCH00AP_534AP, consulté, le 10.08.2014.

- 25 culture.gouv.fr, « mosquée de la Medersa », http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/chastel_fr?ACTION=RETROUVER&FIELD_1=Loca&VA_LUE_3=henri%20petit, consulté, le 12.11.2013.
- 26 dalspace.library.dal.ca, « Algerian Palace Entrance. Franco-British Exhibition », <http://dalspace.library.dal.ca//handle/10222/40400>, consulté, le 15.08.2014.
- 27 Conseil d'État, « Conseil d'État : Edouard Laferrière », <http://www.conseil-etat.fr/fr/edouard-laferriere>, consulté, le 12.08.2014.
- 28 Diocese of Egypt, Holytrinityalgiers.org, « Holy Trinity Church, Algiers. Some History... », <http://www.holytrinityalgiers.org/history.html>, consulté, le 12.04.2014.
- 29 diplomatie.gouv.fr, « Les organes scientifiques du protectorat », <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/photos-videos-publications/archives-diplomatiques-3512/expositions/etudes/les-tribus-marocaines-pendant-le/article/les-organes-scientifiques-du>, consulté, le 15.08.2014.
- 30 Anne DUGAST, Isabelle PARIZET et culture.gouv.fr, « Fichier topographique, recensement », http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/chastel_fr?ACTION=RETROUVER_TITLE&REQ=%28%28henri%20petit%29%20%3aMCART2%20%29, consulté, le 05.10.2013.
- 31 Ecoles-agriculture-algerie.org et AGRIA, « ensaa », <http://www.ecoles-agriculture-algerie.org/2%20ecoles/ensaa/ensaa.htm>, consulté, le 08.05.2014.
- 32 Thierry EHRMANN, « Joseph DE PRANGEY », <http://fr.artprice.com/artiste/11440/joseph-philibert-girault-de-prangey>, consulté, le 11.09.2014.
- 33 ektab.com, « احمد بن محمد المقرئ », <http://www.ektab.com/%D8%A7%D8%AD%D9%85%D8%AF-%D8%A8%D9%86-%D9%85%D8%AD%D9%85%D8%AF-%D8%A7%D9%84%D9%85%D9%82%D8%B1%D9%8A/>, consulté, le 14.08.2014.
- 34 elec.enc.sorbonne.fr, « FORMIGÉ Jean-Camille (répertoire des architectes diocésains du XIXe siècle) », <http://elec.enc.sorbonne.fr/architectes/217>, consulté, le 10.06.2014.
- 35 elec.enc.sorbonne.fr, « MARQUETTE Émile, Auguste (répertoire des architectes diocésains du XIXe siècle) », <http://elec.enc.sorbonne.fr/architectes/352>, consulté, le 10.08.2014.
- 36 Emarkination, « Totor et Tuteur », <http://www.lacarolo.be/fr/pays-de-charleroi/totor-et-tuteur/>, consulté, le 10.10.2014.
- 37 encyclopedie-afn.org, « Les gouverneurs civils de l'Algérie (1879 -1956). 2ème partie », http://encyclopedie-afn.org/1880-1956_HISTOIRE_ALGERIE_GOUVERNEURS_CIVILS, consulté, le 14.08.2014.
- 38 Eugenedelacroix.org, « Delacroix Biography », <http://www.eugenedelacroix.org/biography.html>, consulté, le 03.08.2014.
- 39 France.fr, « Patrice de Mac-Mahon (1808-1893) », <http://www.france.fr/hommes-et-femmes-dexception/patrice-de-mac-mahon-1808-1893.html>, consulté, le 03.08.2014.
- 40 Geneanet.org, « Henri Eugene Philippe Louis d'ORLÉANS. Arbre généalogique de Pierre BRUGER », <http://gw.geneanet.org/pbruger?p=henri+eugene+philippe+louis;n=d+orleans>, consulté, le 04.08.2014.
- 41 Geni.com, « Sadok Bey », <http://www.geni.com/people/Muhammad-III-al-%E1%B9%A2%C4%81diq-Sadok-Bey-XIX-%D8%A8%D8%A7%D9%8A-%D8%AA%D9%88%D9%86%D8%B3-Bey-of-Tunis/6000000016104320940>, consulté, le 13.06.2014.
- 42 Global-ethic-now.de, « Otto Eduard Leopold von Bismarck (1815–1898) », <http://www.global-ethic-now.de/pdf/0c-politik/FRA/01-weltpolitik%20im%20wandel/bismarck.pdf>, consulté, le 05.02.2014.
- 43 Herodote.net, « Mehemet Ali (1769 - 1849) », http://www.herodote.net/Mehemet_Ali_1769_1849_-synthese-1852.php, consulté, le 04.08.2014.
- 44 Histoiredelart.net, « L'orientalisme. Les mouvements dans la peinture », <http://www.histoiredelart.net/courants/l-orientalisme-17.html>, consulté, le 05.09.2013.
- 45 Histoire-image.org, « Femmes d'Alger dans leur appartement de Delacroix », <http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=753>, consulté, le 16.05.2014.
- 46 Histoire-image.org, « L'expédition d'Égypte », http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=409, consulté, le 15.10.2013.
- 47 Institut Pasteur d'Alger, pasteur.dz, « Historique de l'Institut Pasteur d'Alger », www.pasteur.dz/site/presentation.php, consulté, le 16.06.2014.
- 48 Jean-Marc dafina.net, « Rabat d'avant 1920 1 », <http://dafina.net/forums/read.php?52,102100,page=76>, consulté, le 12.03.2014.

- 49 Kolor, « Panorama software : Autopano Giga 3.0.8 », <http://www.kolor.com/blog-en/2013/09/05/panorama-software-autopano-pro-autopano-giga-3-0-8/>, consulté, le 19.03.2015.
- 50 Alphonse de LAMARTINE et Engival.fr, « Passerelle Perregaux. Constantine », <http://www.engival.fr/const-perregaux.htm>, consulté, le 12.11.2013.
- 51 larousse.fr, Encyclopédie Larousse en ligne, « Antoine Chrysostome Quatremère DE QUINCY », <http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Quatrem%C3%A8re/139983>, consulté, le 11.09.2014.
- 52 larousse.fr, Encyclopédie Larousse en ligne, « Christophe Louis Léon Juchault de Lamoricière », http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Christophe_Louis_L%25C3%25A9on_Juchault_de_Lamorici%C3%25A8re/128592, consulté, le 18.10.2013.
- 53 larousse.fr, Encyclopédie Larousse en ligne, « Congrès internationaux d'architecture moderne CIAM », http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Congr%C3%A8s_internationaux_darchitecture_moderne/181854, consulté, le 13.08.2013.
- 54 larousse.fr, Encyclopédie Larousse en ligne, « Napoléon Ier », http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Napol%C3%A9on_Ier/184359, consulté, le 03.09.2013.
- 55 larousse.fr, Encyclopédie Larousse en ligne, « Léon Cogniet », <http://www.larousse.fr/encyclopedie/peinture/Cogniet/151643>, consulté, le 13.08.2014.
- 56 larousse.fr, Encyclopédie Larousse en ligne, « Louis Hubert Gonzalve Lyautey », http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Louis_Hubert_Gonzalve_Lyautey/130768, consulté, le 13.06.2014.
- 57 Lartnouveau.com, « Théodore BALLU. Architecte français », http://paris1900.lartnouveau.com/documents/theodore_ballu.htm, consulté, le 13.11.2013.
- 58 Louvre.fr, « Homère déifié », <http://www.louvre.fr/oeuvre-notices/homere-deifie>, consulté, le 13.04.2014.
- 59 Jean-Pierre Maury et Mjp.univ-perp.fr, « Sénatus-consulte. Sur l'état des personnes et la naturalisation en Algérie », <http://mjp.univ-perp.fr/france/sc1865-0714.htm>, consulté, le 15.08.2014.
- 60 Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, « Les organes scientifiques du protectorat », <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/photos-videos-publications/archives-diplomatiques-3512/expositions/etudes/les-tribus-marocaines-pendant-le/article/les-organes-scientifiques-du>, consulté, le 13.08.2014.
- 61 Mmediene.fr, « La peinture orientaliste après l'Expédition d'Égypte », <http://www.mmediene.fr/litterature/lapeintureorientalisteautourdel%E2%80%99expeditiond%E2%80%99egypte1798etapres/>, consulté, le 15.08.2014.
- 62 Musée d'Orsay et Musee-orsay.fr, « Jean-Léon Gérôme (1824-1904) », <http://www.musee-orsay.fr/fr/evenements/expositions/au-musee-dorsay/presentation-detaillee/article/jean-leon-gerome-25691.html>, consulté, le 04.08.2014.
- 63 Musée public national d'art moderne & contemporain, Mama-dz.com, « Histoire du bâtiment », <http://mama-dz.com/musee/histoire>, consulté, le 15.04.2014.
- 64 musee-antiquites.art.dz, « M.N.A.A.I. Présentation », <http://www.musee-antiquites.art.dz/?action=presentation&lang=fr>, consulté, le 16.07.2014.
- 65 Musee-delacroix.fr, « Pierre Guérin (1774-1835) », <http://www.musee-delacroix.fr/fr/les-activites/repertoire-biographique/pierre-guerin-1774-1835>, consulté, le 04.08.2014.
- 66 numerique.culture.fr, Patrimoine numérique, « Biographie de Pascal-Xavier Coste », http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/document.html?id=FR-DC-B130556101_001, consulté, le 11.09.2014.
- 67 Onefd.edu.dz, « الديوان الوطني للتعليم والتكوين عن بعد : نظرة تاريخية », <http://www.onefd.edu.dz/cneg/historique.html>, consulté, le 15.08.2014.
- 68 Oxford dictionary, « Definition of seraglio in British & World English », <http://www.oxforddictionaries.com/definition/english/seraglio>, consulté, le 16.06.2014.
- 69 Qantara-med.org, « Complexe du sultan al-Nâsir Hasan », http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show_document.php?do_id=1059, consulté, le 15.08.2013.
- 70 Rabat-maroc.net, « Un peu d'histoire de Rabat », <http://www.rabat-maroc.net/unpeudhistoire2.htm>, consulté, le 05.08.2014.
- 71 Alexandre RAGOIS et Centre d'archives d'architecture du XXème siècle de la Cité de l'architecture et du patrimoine de Chaillot, citechaillot.fr, « HENRI PROST | Biographie. Portraits d'architectes »,

- http://www.citechailot.fr/ressources/expositions_virtuelles/portraits_architectes/biographie_PROST.html, consulté, le 05.08.2014.
- 72 ROBERT, COUGNY, Jean JOLLY et Senat.fr, « COMBES Émile Justin Louis », http://www.senat.fr/senateur-3eme-republique/combes_emile0416r3.html, consulté, le 15.08.2014.
- 73 Robert L. DELEVOY et Universalis.fr, « PAXTON JOSEPH - (1803-1865) », <http://www.universalis.fr/encyclopedie/joseph-paxton/>, consulté, le 05.08.2014.
- 74 Roubaix1911.blogspot.com, « 2011 Centenaire de l'Exposition Internationale de Roubaix en 1911. Les PALAIS et PAVILLONS », <http://roubaix1911.blogspot.com/p/lavenue-des-grands-palais.html>, consulté, le 23.06.2014.
- 75 Safex.dz, « La Société Algérienne des Foires et Exportations. Qui sommes-nous », http://www.safex.dz/index.php?option=com_content&view=article&id=84&Itemid=82, consulté, le 17.11.2013.
- 76 Senat.fr, « RANDON Jacques-Louis-César-Alexandre. Anciens sénateurs Second Empire », http://www.senat.fr/senateur-2nd-empire/randon_jacques_louis_cesar_alexandre0056e2.html, consulté, le 14.08.2014.
- 77 Société des Études saint-simoniennes et Michel LEVALLOIS, « Ismaïl Urbain », <http://www.lire.ish-lyon.cnrs.fr/ESS/urbain.html>, consulté, le 18.10.2013.
- 78 Stjeandelosne.fr, « Marianne, Symbole de la République », <http://www.stjeandelosne.fr/marianne-symbole-de-la-republique>, consulté, le 15.11.2013.
- 79 Universdesarts.com, « LESSORE Émile », <http://www.universdesarts.com/biographie/3102/lessore-emile.html>, consulté, le 16.08.2014.
- 80 Uz.rnu.tn Université Ezzitounna, « Université Ezzitouna. Historique », <http://www.uz.rnu.tn/fr/feature.asp?cid=75>, consulté, le 15.08.2014.
- 81 Victor-hugo.info, « Biographie, œuvres de Victor HUGO », <http://www.victor-hugo.info/>, consulté, le 15.05.2014.
- 82 jean-françois VINACCIO, « Algéroisement.....vôtre », <http://jf.vinaccio.free.fr/site1000/alger02/alger019.html>, consulté, le 11.07.2014.
- 83 Wikipedia.org, « Hafsid », <http://fr.wikipedia.org/wiki/Hafsid>, consulté, le 15.08.2013.
- 84 Wikipedia.org, « Nizam al-Mulk », http://fr.wikipedia.org/wiki/Nizam_al-Mulk http://ar.wikipedia.org/wiki/%D9%86%D8%B8%D8%A7%D9%85_%D8%A7%D9%84%D9%85%D9%84%D9%83 http://en.wikipedia.org/wiki/Nizam_al-Mulk, consulté, le 05.08.2014.
- 85 Wikipedia.org, « Ibn Khaldoun », http://fr.wikipedia.org/wiki/Ibn_Khaldoun, consulté, le 02.02.2014.
- 86 Wikipedia.org, « Khair-Eddine Pacha », http://fr.wikipedia.org/wiki/Kheireddine_Pacha, consulté, le 02.05.2014.
- 87 نبيل بهي محمد ، مجلة الوعي الإسلامي ، "أعلام دفنوا في بمصر وليسوا من أهلها" <http://www.alwaei.com/site/index.php/566/derasat/1/>, consulté, le 14.08.2014.

Ouvrages

- 1 SAID ALMI, *Urbanisme et colonisation : Présence française en Algérie*, Liège, Mardaga, 2002.
- 2 ALAIN AMATO, *Monuments en exil*, Paris, Éditions de l'Atlanthrope, 1979.
- 3 TSOURIA BABA-AHMED et NASREDDINE KASSAB, *Alger, Oran, Annaba*, Bruxelles, Centre international pour la ville (coll. « Guide CIVA, 1781-1287 »), 2004.
- 4 ABDELKRIM BADJADJA, *Badjadja, passe au tableau ! Un archiviste algérien publie ses mémoires*, Saint-Denis, Éd. Édilivre Aparis, 2011.
- 5 ALBERT BALLU, *Monuments antiques de l'Algérie. Tébessa, Lambèse, Timgad*, Paris, Phototype Bertrand frères, 1894.
- 6 ALBERT BALLU, *Guide de Timgad. antique Thamugadi*, E. Leroux (coll. « Guides en Algérie et en Tunisie à l'usage des touristes et des archéologues »), 1897.
- 7 ALBERT BALLU, *L'architecture arabe en Algérie*, Paris, 1923.
- 8 ALBERT BALLU, *Les ruines de Timgad, antique Thamugadi. Nouvelles découvertes*, Paris, 1923.
- 9 ALBERT BALLU, *Guide illustré de Djemila (antique Cuicul)*, Ancienne Maison Bastide-Jourdain, 1926.
- 10 MICHEL BEAUD, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, la Découverte « Grands repères, Guides », 2006.
- 11 FRANÇOIS BÉGUIN, *Arabesances. Décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Paris, DUNOD (coll. « Espace & architecture »), 1983.
- 12 MOHAMED BENABDELKERIM, *التحف المرسية في الدولة البكداشية في بلاد الجزائر المحمية*, Alger, ANEP, 1972.

- 13 AUGUSTIN BERQUE, *Les Arts Indigènes Algériens en 1924. (L'exposition de la Médersa d'Alger)*, Alger, Imprimerie administrative Émile PFISTER, 1924.
- 14 ÉMILE BOESWILLWALD, RENÉ CAGNAT et ALBERT BALLU, *Timgad. Une cité africaine sous l'Empire romain*, Paris, 1905.
- 15 CHARLES LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE, *Lettre sur la politique de la France en Algérie*, IMPRIMERIE IMPERIALE, 1865.
- 16 JULES BOURGOIN, *Les Arts arabes. Architecture, menuiserie, bronzes, plafonds, revêtements, marbres, pavements, vitraux*, Paris, Vve A. Morel, 1867-1873.
- 17 JULES BOURGOIN, *Les arts arabes. Architecture et le trait général de l'art arabe*, [S.l.], [s.n.], 1873.
- 18 JULES BOURGOIN, *Théorie de l'ornement*, Paris, [s.n.], 1873.
- 19 JULES BOURGOIN, « Plafond d'une fontaine au Caire », *Le Moniteur des architectes*, Paris, 1875.
- 20 JULES BOURGOIN, *Les éléments de l'art arabe. Le trait des entrelacs*, Paris, Firmin-Didot et Cie (coll. « (Dover Pictorial archive series.) »), 1879.
- 21 JULES BOURGOIN, *Précis de l'art arabe et matériaux pour servir à l'histoire, à la théorie et à la technique des arts et de l'Orient musulman*, Paris, 1889.
- 22 JULES BOURGOIN, *Grammaire élémentaire de l'ornement, pour servir à l'histoire, à la théorie et à la pratique des arts et à l'enseignement*, 1880.
- 23 JACQUES BOUVERESSE, *Un parlement colonial ? Les délégations financières algériennes, 1898-1945*, Mont-Saint-Aignan, Universités de Rouen & du Havre « Publications des universités de Rouen & du Havre », 2008.
- 24 BÉATRICE BOUVIER et FRÉDÉRIC BARBIER, *L'édition d'architecture à Paris au XIXe siècle. Les maisons Bance et Morel et la presse architecturale / Béatrice Bouvier ; préface de Frédéric Barbier*, Genève, Librairie Droz (coll. « Histoire et civilisation du livre / École pratique des hautes études, Sciences historiques et philologiques, VI »), 2004.
- 25 PAUL BRODARD, *L'exposition et Paris au vingtième siècle. Guide Illustré du Bon Marché*, 1900.
- 26 JULES CAMBON, *Le gouvernement général de l'Algérie (1891-1897)*, Paris, E. Champion, 1918.
- 27 ZEYNEP ÇELİK, *Displaying the Orient. Architecture of Islam at nineteenth-century world's fairs*, Berkeley, UNIVERSITY OF CALIFORNIA PRESS (coll. « Comparative studies on Muslim societies »), 1992.
- 28 ZEYNEP ÇELİK, *Urban forms and colonial confrontations. Algiers under French rule / Zeynep Çelik*, Berkeley, London, UNIVERSITY OF CALIFORNIA PRESS, 1997.
- 29 Chambre de commerce d'Alger, *Inauguration du palais consulaire. 9 et 11 janvier 1892*, Alger, TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN, 1892.
- 30 FRÉDÉRIC VICTOR-CHARLES CHASSÉRIAU, *Étude pour l'avant-projet d'une cité Napoléon-Ville. à établir sur la plage de Mustapha à Alger*, 1858.
- 31 SAMIA CHERGUI, *Les mosquées d'Alger. Construire, gérer et conserver : XVIe-XIXe siècles / Samia Chergui ; préface de Jean-Pierre Van Staëvel*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (coll. « Islam »), 2011.
- 32 JEAN LOUIS COHEN, YUCEF KANOUN et NABILA OULEBSIR, *Alger. Paysage urbain et architectures, 1800-2000*, Besançon, les Édition de l'Imprimeur (coll. « Tranches de villes »), 2003.
- 33 FANNY COLONNA, *Instituteurs algériens, 1883-1939*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (coll. « Travaux et recherches de science politique »), 1975.
- 34 ÉMILE COMBES, *Enseignement supérieur musulman. (LES MÉDERSAS)*, Paris, 1894.
- 35 Comité national des expositions coloniales, J. L. BRUNET, *Exposition Franco-Britannique définitive, augmentée de nombreux documents. Londres. 1908*, Paris, Comité national des expositions coloniales, 1909.
- 36 Commission du Vieux Paris, *Procès-verbal de la Commission du Vieux Paris. 28 janvier 1898*, 1898.
- 37 Congrès international des orientalistes et CHARLES CÉLESTIN JONNART, *ACTES DU XIVème CONGRES INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES ALGER 1905. PREMIERE PARTIE*), Angers, IMPRIMERIE ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 1906.
- 38 Conseil supérieur de gouvernement, *Procès-verbaux des délibérations. Rapport du conseil supérieur de l'Algérie, 1878*, Alger, 1878.
- 39 ÉDOUARD HENRI CORDIER, *Napoléon III et l'Algérie*, Alger, V. Heintz, 1937.
- 40 PASCAL XAVIER COSTE, *Architecture arabe, ou Monuments du Kaire, mesurés et dessinés, de 1818 à 1825*, Paris, 1839.
- 41 YOUSSEF Courbage et MANFRED KROPP, *Penser l'Orient. Traditions et actualité des orientalismes français et allemand / [sous la direction de Youssef Courbage et Manfred Kropp]*, Beyrouth, Institut français du Proche-Orient : Orient-Institut (coll. « Les entretiens franco-allemands de Beyrouth = Beiruter Gespräche-Das deutsch-französische Forum »), 2004.
- 42 MARIE-LAURE CROSNIER LACONTE, *Oriental ou colonial ? Questions de styles dans les concours de l'École des beaux-arts au xixe siècle*.

- 43 DAVID DE PENANRUN, ROUX et E DELAIRE, 1793-1907. *Les Architectes élèves de l'École des beaux-arts*, Paris, Librairie de la "Construction moderne, 1907.
- 44 JEAN-JACQUES DELUZ, *Alger/El-Djazaïr. Chronique urbaine*, Paris, Bouchène, 2001.
- 45 JEAN-JACQUES DELUZ, *Les voies de l'imagination*, [Saint-Denis], Bouchène, 2003.
- 46 JEAN-JACQUES DELUZ, *Fantasmes et réalités. Réflexions sur l'architecture*, Alger, Editions Barzakh (coll. « Villes invisibles »), 2008.
- 47 JEAN-JACQUES DELUZ, *Le tout et le fragment*, Alger, Barzakh, 2010.
- 48 JEAN-JACQUES DELUZ et MEKKI Damerdji, *Aperçu critique sur l'architecture et l'urbanisme à Alger*, 1981.
- 49 JEAN-JACQUES DELUZ, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger. Aperçu critique*, Liège, Alger, P. Mardaga; Office des publications universitaires, 1988.
- 50 ALBERT DEVOULX, *Les édifices religieux de ancien Alger*, ALGER, Typographie Bastide, 1870.
- 51 FRANÇOIS-GUILLAUME DUMAS, *The Franco-British Exhibition. Illustrated Review, 1908*, London, Chatto & Windus, 1908.
- 52 EDMOND CLÉMENT MARIE DUTHOIT, *Rapport sur une mission scientifique en Algérie*, sn, 1873.
- 53 EUGÈNE JEAN DUVAL, *Aux sources officielles de la colonisation française. 2e période 1870-1940*, Paris, Budapest, Torino [etc.], L'Harmattan, 2008.
- 54 E. BERNARD, *Revue technique de l'exposition universelle de 1900. Projets exposés au palais de l'industrie*, Paris, Paris : E. Bernard et Cie, 1900-1901, 1895.
- 55 École Nationale des Beaux-Arts, *Les grands prix de Rome d'architecture de 1850 À 1900. Reproduction en phototypic des 1ers, 2mes, et 3mes seconds grands prix avec les programmes des concours*, Paris, Armand GUÉRINET, Libraire-Éditeur des MUSÉES NATIONAUX, 1900.
- 56 LOUIS FOUCAUD, FRANÇOIS GUILLAUME DUMAS et MOTTEROZ, *Revue de l'Exposition universelle de 1889... Tome I*, Paris, LUDOVIC BASCHET, 1889.
- 57 *Catalogue des notices, cartes et plans composant l'atlas des ports de France, publiés par le ministère des travaux publics*, Paris, Imp. nationale, 1891.
- 58 JACQUES FRÉMEAUX, *Les empires coloniaux dans le processus de mondialisation*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.
- 59 Fundación El legado andalusí, *Ibn Khaldoun. La Méditerranée au XIVe siècle*, 2006.
- 60 PAUL GAFFAREL, *Algérie. Histoire, conquête et colonisation.*, Nice, Firmin-Didot, Jaques Gandini 2004, 1883.
- 61 ROGER GAUDEFRY DEMOMBYNES, *L'oeuvre française en matière d'enseignement au Maroc*, Paris, P. Geuthner, 1928.
- 62 PHILIBERT JOSEPH GIRAULT DE PRANGEY, *Monuments arabes et mauresques de Cordoue, Séville et Grenade. Mesurés et dessinés en 1832 et 1833*, Paris, 1837.
- 63 LUCIEN GOLVIN, *La madrasa médiévale. Architecture musulmane*, Aix-en-Provence, Edisud (coll. « Architecture Musulmane »), 1995.
- 64 Gouvernement général de l'Algérie, *Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie. 1879*, Alger, IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE GOJOSSO (coll. « Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie [1861 - 1926] »), 1880.
- 65 Gouvernement général de l'Algérie, *Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie. 1895*, Alger, IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE GOJOSSO (coll. « Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie [1861 - 1926] »), 1896.
- 66 Gouvernement général de l'Algérie, *Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie. 1898*, Alger, IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE GOJOSSO (coll. « Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie [1861 - 1926] »), 1899.
- 67 Gouvernement général de l'Algérie, *Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie. 1903*, Alger, IMPRIMERIE ORIENTALE PIERRE FONTANA (coll. « Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie [1861 - 1926] »), 1904.
- 68 Gouvernement général de l'Algérie, *Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie. 1904*, Alger, IMPRIMERIE ORIENTALE PIERRE FONTANA (coll. « Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie [1861 - 1926] »), 1905.
- 69 Gouvernement général de l'Algérie, *Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie. 1906*, Alger, IMPRIMERIE ORIENTALE PIERRE FONTANA (coll. « Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie [1861 - 1926] »), 1907.
- 70 Gouvernement général de l'Algérie, *Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie. 1907*, Alger, IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE GOJOSSO (coll. « Bulletin officiel du gouvernement général de l'Algérie [1861 - 1926] »), 1908.
- 71 GEORGES GUIAUCHAIN, *Alger - الجزائر. DEUXIÈME EDITION*, Alger, l'Imprimerie Algérienne, 1909.
- 72 DANIS HABIB, *L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ALGÉRIE ET AUX COLONIES. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (1838-1892)*, Paris, 2011.

- 73 ERIC JOHN ERNEST HOBSBAWM, *The age of capital, 1848-1875*, London, Weidenfeld and Nicolson (coll. « History of civilisation »), 1979.
- 74 VICTOR HUGO, *Les Orientales ... Illustrées de huit compositions de MM. Gérôme et Benjamin Constant, gravées à l'eau-forte par M. de Los Rios*, CHAMEROT, Georges, 1882.
- 75 OWEN JONES, *Plans, elevations, sections and details of the Alhambra, from drawings taken on the spot in 1834*, Londres, 1845.
- 76 OWEN JONES, *Grammaire de l'Ornement, illustré d'exemples pris de divers styles d'Ornement. Cent douze planches (noires et color.). pour servir à l'histoire, à la théorie et à la pratique des arts et à l'enseignement*, Londres, Quaritch, B., 1865.
- 77 CHARLES CÉLESTIN AUGUSTE JONNART, *Exposé de la situation générale de l'Algérie. SGA 1906*, Alger, 1907.
- 78 CHARLES CÉLESTIN AUGUSTE JONNART, *Exposé de la situation générale de l'Algérie. 1906*, Alger, Imprimerie administrative V. Heintz, 1907.
- 79 SERGE JOUIN, MARCEL LESNE, JACQUES SIMON et LOUIS RIGAUD, *L'école en Algérie 1830-1962*, Paris, Publisud, 2001.
- 80 HENRI KLEIN, *Le Comité du vieil Alger*, Alger, impr. Fontana frères (coll. « Feuillet d'El-Djezaïr »), 1910.
- 81 HENRI KLEIN, *Feuillet d'El Djezaïr*, Alger, impr. de Fontana frères, 1912.
- 82 HENRI KLEIN, *Feuillet d'El-Djezaïr*, Alger, L. Chaix, 1937.
- 83 HENRI KLEIN, *Feuillet d'El-Djezaïr*, Blida, Algérie, Éditions du Tell « Col. Histoire & patrimoine », 2003.
- 84 AHMED KOUMAS et CHÉHRAZADE NAFA, *L'Algérie et son patrimoine. Dessins français du XIXe siècle*, Paris, Monum, Éd. du patrimoine, 2003.
- 85 ABRAHAM LAHNITE, *Les conditions d'établissement du Traité de Fez 1912-1956. L'application du Traité de Fez dans la région du Souss*, Paris, L'Harmattan (coll. « La politique berbère du Protectorat français au Maroc (1912-1956) »), 2011.
- 86 Larousse, *Dictionnaire de l'Histoire de France. Edition 2005*, Paris, Larousse, 2006.
- 87 Le Figaro illustré et S. KRAKOW, *Guide bleu du Figaro et du Petit journal. Plans et dessins exécutés par S. Krakow*, Paris, 1889.
- 88 EUGENE LEFÈVRE-PONTALIS, *Bibliographie. des sociétés savantes de la France*, Paris, Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, 1887.
- 89 RENÉ LESPÈS, *Alger. étude de géographie et d'histoire urbaines*, Paris, F. Alcan « Collection du centenaire de l'Algérie. Géographie », 1930.
- 90 GEORGES MARÇAIS, *L'Exposition d'Art Musulman d'Alger., Avril 1905*, Paris, Ancienne Librairie Thorin & Fils, 1906.
- 91 GEORGES & WILLIAM MARÇAIS, *Les Monuments arabes de Tlemcen*, Paris, Albert Fontemoing, 1903.
- 92 CLAUDE MARTIN, *Histoire de l'Algérie française. 1830-1962. -*, Paris, Quatre fils Aymon, 1963.
- 93 DALILA MORSLY, *L'enseignement du français en colonies. Expériences inaugurales dans l'enseignement primaire*, Paris, L'Harmattan (coll. « Nommer les langues, multilinguismes et institution des langues »), DL 2010.
- 94 SAMUEL ORCUTT, *A history of the old town of Stratford, Connecticut*, [Bridgeport, Conn.], Published by the Fairfield County Historical Society, 1884.
- 95 SAMUEL ORCUTT, *A history of the old town of Stratford and the city Bridgeport, Connecticut*, New Haven Conn., Press of Tuttle Morehouse & Taylor, 1886.
- 96 NABILA OULEBSIR, *Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2004.
- 97 NABILA OULEBSIR et MERCEDES VOLAIT, *L'orientalisme architectural. Entre imaginaires et savoirs*, Paris, CNRS; Picard (coll. « Librairie de l'architecture et de la ville »), 2009.
- 98 NABILA OULEBSIR et MERCEDES VOLAIT, *L'orientalisme architectural entre imaginaires et savoirs*, Paris, Picard; CNRS (coll. « Collection "D'une rive, l'autre" »), 2009.
- 99 FRANÇOIS POUILLON, *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IISMM; KARTHALA, 2008.
- 100 PAUL REVOIL, *Exposé de la situation générale de l'Algérie*, Alger, Giralt Imprimeur du gouvernement général, 1901.
- 101 CHARLES RICHARD, *Étude sur l'insurrection du Dhara. (1845-1846)*, Alger, A. Besancenez, 1846.
- 102 LOUIS RINN, *Note sur l'instruction publique musulmane en Algérie*, Alger, Association ouvrière P. Fontana et compagnie, 1882.
- 103 EDWARD WADIE SAÏD, *Orientalism*, London, Penguin (coll. « Penguin classics »), 1978.
- 104 EDWARD WADIE SAÏD, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil (coll. « Couleur des idées »), 2005.
- 105 MAOUIA SAÏDOUNI, *Éléments d'introduction à l'urbanisme. Histoire, méthodologie, réglementation*, Alger, 2001.
- 106 J. E. SARTOR, *De la naturalisation en Algérie. (sénatus-consulte du 5 juillet 1865)*, Paris, Retax frères, 1865.

- 107 The Encyclopaedia of Islam, *al-Nizāmiyya, al-Madrasa*, Leiden, Brill, 1960-2007.
- 108 UNESCO, *ECOLE NATIONALE POLYTECHNIQUE, ALGER. Rapport sur les résultats du projet*, Paris.
- 109 MARIUS VACHON et Conseil municipal de Paris, *Le Nouvel Hôtel de ville de Paris. 1872-1900*, Paris, Edition du Conseil municipal, 1900.
- 110 M. J. WAROT, *Palais consulaire d'Alger. Cérémonie de la pose de la première pierre*, Alger, Typographie Adolphe Jourdan, 1889.
- 111 WILLIAM WILD et ÉMILE-AUBERT LESSORE, *Voyage pittoresque dans la régence d'Alger exécuté en 1833*, Paris, Chales Motte, 1835.
- 112 XAVIER YACONO, *Les bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'ouest du Tell algérois*, Paris, Larose, 1953.
- 113 دار بنجوين العالمية، *الاستشراق : المفاهيم الغربية للشرق*، إدوارد وديع سعيد، 2006.

Ouvrages collectifs

- 1 NAÏMA CHABI-CHEMROUK, DJELAL, NADIA ASSARI, ZEITOUN MADANI MADANI ET RACHID SIDI BOUMEDIENE (eds.), *Alger, lumières sur la ville*, Alger, Éditions dalimen, 2004.
- 2 YOUSSEF COURBAGE ET MANFRED KROPP (eds.), *Penser l'Orient*, Beyrouth, Institut français du Proche-Orient; Orient-Institut (coll. « Les entretiens franco-allemands de Beyrouth / Beiruter Gespräche-Das deutsch-französische Forum »), 2007.
- 3 NABILA OULEBSIR ET MERCEDES VOLAIT (eds.), *L'Orientalisme architectural entre imaginaires et savoirs*, Paris (coll. « D'une rive à l'autre »), 2009.
- 4 Revue des deux mondes (ed.), *LIX^e année - troisième période*, Paris, Revue des deux mondes, 1889.

Actes, décrets, lois, Ordonnances

- 1 Secrétariat Général du Gouvernement, Journal officiel de la république Algérienne démocratique et populaire, Ordonnance n° 69-37 du 22/05/1969, p. 419, 420., J.O.R.A.D.P., N°46 du 27/05/1969
- 2 Secrétariat Général du Gouvernement, Journal officiel de la république Algérienne démocratique et populaire, Décret exécutif n° 01-288 du 24/09/2001, p. 08-12. J.O.R.A.D.P., N°56 du 30/09/2001

Thèses de doctorat & mémoires de magistère

- 1 INES-FERIEL BOULBENE-MOUADJI, « le style néo-mauresque en Algérie, fondement portée réception, (À travers quelques exemples d'édifices à Annaba, Constantine et Skikda) », Université Ali Mentouri Constantine, 2012.
- 2 AMINA CHALABI, « Pour une nouvelle valorisation de l'architecture néo-mauresque en Algérie, cas de la gare ferroviaire de Skikda », Université Ali Mentouri Constantine, 2011.
- 3 KAMEL KHALIL, « المدارس الشرعية الثلاث في الجزائر. التأسيس والتطور », Université Ali Mentouri, 2008.
- 4 KAMEL SAMER, « Contribution à la connaissance de l'architecture néo-mauresque à Alger. cas de la grande poste », École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, 2004.
- 5 EL-DJAMHOURIA SLIMANI-AÏT-SAADA, « Géographie, imaginaire, fiction. La plaine du Chélif à travers les textes », Université de Cergy-Pontoise, 2007.
- 6 KHADIDJA YUCEF-TANI, « Les monuments historiques de Tlemcen, Essai d'analyse. Cas de la mosquée SIDI BELAHCEM », Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen UABT, 2013.

Centres d'Archives consultées

- 1 Archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Paris.
- 2 Archives de l'Assemblée populaire communale de Tlemcen. Tlemcen
- 3 Archives du Service historique de la défense – Vincennes. Paris.
- 4 Archives numérisées de la Cité de l'architecture et du patrimoine, <http://www.citechaillot.fr>
- 5 Archives numérisées de la Bibliothèque de l'université d'Alger, <http://biblio.univ-alger.dz/jspui>
- 6 Archives numérisées de la Bibliothèque nationale de France, <http://gallica.bnf.fr> (accessible via proxy)
- 7 Archives numérisées de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, <http://www.mediathèque-patrimoine.culture.gouv.fr>
- 8 Archives numérisées de la Réunion des musées nationaux (RMN), <http://www.rmn.fr>
- 9 Archives numérisées du Ministère français de la culture, <http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/>
- 10 Archives numérisées du Musée du Louvre, <http://www.louvre.fr>
- 11 Archives numérisées du Musée d'Orsay, <http://www.musee-orsay.fr>

Index

Abdérames	124	Ardaillon	189
Abderrahmane Bouchama	131	Argentine	94, 102, 103, 104, 106, 117
Abû Hammou Moussa I ^{er}	155	Art-déco	68, 90
Abû Tâshfin	155	Art-Nouveau	44, 68, 80, 87, 89, 90
Abu Zakariya Yahia	18	Asselah Hocine	67, 82
Académie des Beaux-arts	56	Athènes	6, 71, 130
académie des inscriptions et belles-lettres	37, 41, 54	Auguste Choisy	55, 56
académisme	30, 38, 44, 53, 93, 96, 98, 101	Auguste Couder	37
Adolphe Hedwige Alphonse	40	Auguste-Joseph Magne	92
Adrien Dauzats	42	Bab Ejdid	21, 122
Affreville	122	Bab El-Ali	46
Ahmed Bey	21, 40, 189	Bab El-Oued	112
Ain-Defla	67, 84, 89	Barthélemy	71
Aix en Provence	IV	Bejaïa	19, 20
Aix-en-Provence	93	Belgique	93, 96, 117
Albert Ballu	12, 46, 47, 54, 56, 62, 63, 65, 68, 90, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 115, 116, 118, 183, 185, 187, 188, 189, 193, 195, 198, 199, 202, 204, 206, 207, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, V	Ben Al Khayyat	31
Albert Devoulx	56	Ben Bachtarzi	189
Alep	16	Ben Chikou	188
Algeriii, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 12, 19, 20, 21, 26, 27, 33, 39, 40, 41, 42, 43, 46, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 77, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 89, 90, 92, 93, 95, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 115, 116, 117, 118, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 149, 150, 151, 155, 156, 157, 159, 161, 162, 167, 169, 171, 172, 174, 175, 178, 179, 180, 185, 187, 189, 196, 197, 202, 203, 204, 210, 214, 216, 217, 219, 220, 222, 223, II, IV, XXII, XXIII, XXIV	Ben Derrouich	189	
Algérieiii, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 19, 22, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 36, 39, 40, 41, 42, 44, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 65, 68, 80, 81, 93, 94, 95, 98, 99, 103, 105, 106, 107, 108, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 123, 124, 125, 127, 128, 130, 131, 132, 141, 143, 147, 155, 157, 158, 159, 166, 171, 185, 187, 188, 198, 199, 203, 207, 212, 214, 216, 222, 223, XXII, XXIII, XXIV, XXV	Ben Gana	189	
Alhambra	45, 47	Ben Larbey	128
Allemagne	44, 50, XXIV	Ben Mouhoub	187, 189
Almohade	18, 146, XXII	Ben Sedira	123
Almohades	18, XXII	Ben-Aknoun	27, 62, 70, 130
Almoravides	18, XXII	Benchneb	89, 99, 121, 132, 133, 134, 145
Al-Quaraouiyine	21, 28, 31	Biskra	5, 43, 61, 95, 105, 107, 108, 109, 110, 117, 204
Amable Ravoisié	42	Bismarck	50
Andalousie	47, 55, 56, 197	Blida	4, 5, 122
Andréa Palladio	96	Bône	7, 9, 62
Angleterre	44	Bordeaux	72, 93
Annaba	3, 9, 62	Bou Inania	19
Antony Gaudi	48	Brahim Fatah	123
Aragon	18, XXIII	Bretagne	82, 95, 117
architecture moderne	3, 6, 130	Brunelleschi	34
		Bucarest	95, 117
		Buenos-Aires	103, 105
		Bugeaud	62, 67, 87, 99, 126, 127, 130, 132, 133
		Bureaux arabes	3, 22, 23, 24, 25, 43
		C.C.I	66, 76
		C.I.A.M.	6, 130
		C.N.E.G.	131
		C.P.V.A.	68
		C.U.R.E.R	190
		Caire	16, 18, 21, 46, 51, 53
		Capitaine Delamare	40
		Casablanca	3, 128
		Casbah	30, 59, 100, 117, 121, 125, 219
		Castille	18, XXIII
		Centre de commerce international	76
		Chambre d'industrie et de commerce	66
		Champs-Élysées	66, 68, 77, 117
		Charente	95, 117
		Charleroi	93, 96, 97, 98, 117
		Charles Aubry	189
		Charles Frédéric Chassériau	72

Charles Jonnartii, iii, 3, 5, 27, 32, 51, 59, 61, 62, 63, 82, 84, 85, 95, 128, 143, 160, 171, 172, 183, 187, 188, 203, 204, 222	El-Harrach -----27
Charles Louis-Napoléon Bonaparte ----- 2, 185	<i>El-Hayat</i> -----28
Charpentier -----126, 128	<i>El-Ihsane</i> -----28
Che-Guevara -----2, 72	El-Madrassa El-Kettania ----- 185
Cheikh Abdelhamid Ibn Badis ----- 190, 194, 211	El-Oued -----43
Cherbonneau -----123	El-Qantara-----204
Cherchell -----101, 212	Émile Combes -----50, 124, 125, 157, 186, 187
<i>Chine</i> -----38	Émile Janier ----- 12, 157, 160, IV
<i>Cinquecento</i> -----98	Émile Morinaud -----187, 189
Cogne-----79, 80	Émile-Aubert Lessore-----41
Collège de France -----37	Émir Abdelkader2, 21, 40, 87, 99, 108, 122, 126, 132, 133, 155, 189
Collège Seddiki -----29	Empire colonial français-----27, 29, 113, 172
Commune de Paris-----92	Empire Ottoman -----46
Constantineii, iii, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 12, 19, 21, 26, 43, 56, 57, 59, 62, 63, 67, 72, 82, 90, 92, 105, 106, 116, 117, 118, 122, 125, 129, 155, 156, 161, 162, 183, 185, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 196, 197, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 216, 217, 219, 220, 222, V	Espagne-----6, 20, 39, 47, 48, 51, 53, 58, 166, XXII
Corse ----- 95, 117	États-Unis ----- iii, 44
Damas-----16	Eugène De Redon ----- 59, 60
Daniel Ramée -----55	Eugène Delacroix ----- 37, 42
<i>Dar Aziza Bent es-Soltane</i> -----43	Europe -----ii, iii, 39, 41, 44, 47, 76, 103, 118, XXIII
<i>Dar El Hadith</i> -----28	Expositions universelles ----- 44, 46, 94, 102
De Prangey -----53	<i>Fables</i> -----35
Délégations financières 5, 51, 81, 112, 158, 160, 222	<i>fah's</i> ----- 43, 83, 84, 112
Dépeille ----- 21, 122, 123	Fatimide -----16
<i>Description de l'Égypte'</i> -----36	Ferdinand Phelut ----- 189
<i>Dey Hussein</i> ----- 60, 137	Ferdinand-Philippe-----40
<i>Djamaâ El-Djadid</i> 42, 59, 72, 83, 90, 93, 99, 100, 106, 111, 113, 117, 132, 136, 196, 198, 219	Fès -----18, 21, 28, 30, 31, 90
<i>Djamaâ El-Kabir</i> ----2, 43, 59, 72, 116, 122, 155, 197	<i>Feuilles d'El-Djazair</i> -----59
<i>Djamaâ Zeytouna</i> -----30	Fignan-----57
Djemila-----54, 94, 98, 101, 117	Fontaine ----- 35, 117
Docteur Morsli -----187, 189	Formigé-----104
Duc d'Aumale-----22	France2, 15, 22, 23, 30, 34, 40, 42, 50, 51, 60, 61, 76, 79, 86, 102, 105, 111, 113, 116, 117, 121, 123, 132, 143, XXII, XXIII, XXIV, XXV
Duc d'Orléans-----40	Frères Perret ----- 113
Duperré----- 66, 67, 84, 85, 89	Gabriel Darbeda-----56
Duquesne----- 122, 123, 124	Galleries de France -----62, 67, 87, 89
E. Hobsbawm -----44	<i>Général de Bourmont</i> -----60
École des Beaux-arts d'Alger -----56	Général Lamoricière ----- 189
École des Beaux-arts de Paris53, 54, 56, 58, 65, 71, 77, 90, 92, 118, 214, 222	Georges Clémenceau ----- 190
École supérieure algérienne des affaires-----76	Georges Marçais ----- 56, 58
École supérieure de commerce d'Alger-----27	Giotto-----34
Edmond Duthoit49, 54, 55, 56, 58, 92, 93, 94, 98, 99, 100, 101, 105, 118, 218, 222	Girault De Prangey -----53
Édouard Laferrière ----- 67, 81, 82, 126	Goerges Marçais ----- 157
Église Anglicane-----67, 82, 83, 84, 89, 90	Gouvernement général12, 51, 56, 60, 63, 67, 68, 95, 107, 111, 112, 116, 123, 125, 128, 158, 159
Égypte6, 16, 17, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 46, 49, 51, 52, 53, XXII	Grenade----- 18, 20, XXIII
El-Az'har-----21	Guillemin -----126, 127
<i>El-Biar</i> ----- 43, 130	H. Soulie -----85
El-Djazair----- 2, 10, 39, 60, 131, XIII	Hafsides ----- 18, XXII
El-Eubad-----5, 19, 137, 155, 156, 218	Hassan Pacha -----43
<i>El-Hamma</i> -----43	Henri Klein ----- 59, 60, 80
	Henri Prost----- 33, 68
	Henri Saladin -----54
	Henri-Louis Paul Petit5, 12, 56, 61, 63, 65, 66, 67, 68, 71, 73, 74, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 115, 125, 127, 128, 129, 132, 134, 135, 136, 141, 142, 144, 145, 147, 149, 151, 152, 153, 155, 158, 159, 160, 163, 165, 166, 169, 173, 174, 175, 178,

179, 183, 185, 196, 206, 214, 216, 217, 218, 219, 220, 223	Mansourah -----49, 55, 83, 115, XXII
<i>Humanisme</i> -----34	Maqrizi-----15
Huyot-----56	Maréchal Randon ----- 132
Ibn Khaldoun ----- 5, 15, 17, 156	Marengo -----99, 121, 126, 130, 132, II
Impératrice Eugénie -----72	Marianne -----75
Inde----- 36, 37	Maroc ----- 2, 11, 28, 30, 31, 32, 33, 46, 67, 166, XXII
<i>Institut Agricole d'Algérie</i> -----27	Marquette ----- 107
<i>Institut Industriel d'Algérie</i> -----27	Marseille----- 53, 56, 72, 95, 112, 113, 117
Institut Pasteur----- 67, 85	Mattei ----- 159
Instruction publiqueiii, 4, 5, 10, 11, 15, 19, 20, 21, 24, 25, 27, 28, 29, 32, 33, 51, 61, 62, 63, 121, 122, 125, 128, 143, 157, 161, 171, 172, 185, 186, 188, 222, 223	Maurice Varnier----- 128, 160
Iol Caesarea -----212	Mebkhout ----- 156
Ion Mincu-----95	<i>Méchouar</i> ----- 156
Isly----- 68, 80, 86, 122, 127	Médéa -----4, 5, 20, 21, 122, 155
Ismail Urbain ----- 48, 49, 50	Médersaiii, 4, 5, 6, 9, 11, 12, 15, 17, 18, 19, 26, 27, 28, 29, 43, 54, 58, 61, 62, 67, 80, 81, 83, 84, 85, 89, 90, 92, 105, 113, 115, 116, 118, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 149, 150, 151, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 195, 196, 197, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 216, 217, 218, 219, 220, II, IV, V, XXIII
Istanbul ----- 33, 46	Médersa Khaldounia ----- 17, 137, 155, 218
Jean Léon Gérôme -----37	<i>Médersasiii</i> , 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 12, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 29, 33, 43, 63, 77, 82, 113, 121, 122, 123, 125, 129, 155, 157, 161, 163, 164, 174, 185, 187, 216, 219, 220, 222
Jean-Baptiste Paulin Trolard -----85	Mehmet Ali-----53
Jean-Nicolas Huyot -----56	Mellah Slimane ----- 191
Jijel-----28	Mérinides----- 18, XXII
Joanny Pharaon -----21	Mertz ----- 126
Joseph Chaumié -----128, 143	<i>Mille et une nuits</i> ----- 35, 37, 45, 103
Joseph Paxton -----45	Mohammed V-----32
Juarez Celman -----102	Monarchie absolue -----34
Jules Bourgoïn----- 51, 52, 56	Morée ----- 36, 40
Jules Cambon ----- 50, 128	Mosquée d'Ali Betchnine ----- 137
Jules Ferry----- 32, 50, 81, 85, 124, 125, 157, 222	Mosquée <i>Lutfu-Allah</i> -----16
Ketchaoua ----- 41, 93	<i>Mouard Didouche</i> -----89
Kheireddine Pacha ----- 28, 29	Mourad Didouche-----69
Koléa -----28	Mudéjar----- 47, 48
<i>Kubat As-salibya</i> -----16	Mudéjars -----47
L. Lacquot -----57	Munich -----93
La belle époque ----- 62, 76	Musée des Antiquités Algériennes 5, 56, 58, 61, 222
<i>La Monarchie de juillet</i> 40, 42, 48, 49, 185, XXIII, XXIV	Mustapha Ben Osman----- 189
<i>La Restauration</i> ----- 37, XXIII, XXIV	Mustapha pacha----- 101
<i>La revue africaine</i> -----58	<i>Mustapha Pacha</i> -----99
La Seconde République -----2, 21, 40, 48, 185	<i>Mustapha Supérieur</i> ----- 43, 82
Labri Ben M'hidi -----80	Napoléon Bonaparte ----- 36, 37
Lacanaud -----67	Napoléon III-----2, 3, 4, 48, 49, 50, 75, XXIV
Laghouat-----43	Nasride ----- 6, 48, 53, 146, XXIII
Lambèse ----- 98, 101	Nasrides ----- 47, XXIII
Larbi Ben M'hidi68, 86, 87, 89, 185, 187, 190, 191, 192, 199	<i>Néo-humanisme</i> ----- 34, 35
<i>Le Second Empire</i> ----- 3, 48, 49, 50, 222, XXIV	<i>Néo-mauresqueiii</i> , 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 15, 31, 33, 43, 56, 63, 65, 80, 81, 83, 84, 85, 86, 90, 95, 106, 108, 113, 116, 117, 118, 127, 128, 131, 133, 141, 145, 147, 153, 155, 161, 183, 216, 223, XXIII
Léon Cogniet----- 36, 37	
Lepère-----71	
<i>Les orientales</i> -----38	
Londres -----44, 45, 95, 113, 114, 117	
Louis Adrien Berbrugger----- 56, 58	
Louis Dauphin ----- 65, 69, 70, 71, 72	
Louis Hubert Gonzalve Lyautey 30, 31, 32, 33, 40, 67	
Louis Rinn----- 4	
Louis XIV ----- 34, 38	
<i>Madrasa</i> ----- 15, 16, 17, 18	
<i>Madrasas</i> ----- 10, 15, 16, 17, 18	
Maison carrée -----27	

Néo-mudéjar-----	33	Saladin -----	16
<i>Nezamiyeh</i> -----	16	Saleh Bey -----	5, 185
Nur Al-Dine -----	16	<i>Sebka</i> -----	167, 177, 178
O.G.E.B.C. -----	161, 164, 180	Seconde Guerre mondiale-----	130
O.N.E.F.D. -----	131, 133, 134, 135, 136, 138, 140	<i>Seddikia</i> -----	29
Omar Brimath -----	123	Sénatus-consulte-----	49, XXV
Oran3, 7, 40, 42, 57, 62, 95, 105, 106, 111, 113, 117, 155, 158, 159, 160, 161		Si Lfegoun -----	189
Orient -----	ii, 15, 16, 17, 18, 38, 39, 49, 52, 58, XXII	<i>Sidi Abderrahmane Thaâlibi</i> 93, 99, 106, 115, 121, 125, 128, 132, 162, 219	
Orientalismeiii, 11, 33, 34, 37, 39, 42, 43, 45, 51, 61, 160, 163		Sidi Belahcen -----	156, 157, 219
orientaliste-----	5, 48	Sidi Boumediene5, 17, 19, 135, 155, 156, 166, 218, 220, 223, III	
Orientalisteiii, 33, 35, 37, 38, 39, 41, 48, 49, 54, 55, 58, 68, 96, 122, 129, 223		<i>Sidi Brahîm</i> -----	156
Ottomans -----	19, 90	<i>Sidi el-Kettani</i> -----	162, 186
Oued M'kacel -----	124	<i>Sidi El-Kettani</i> -----	5, 43
Owen Jones-----	53, 56	<i>Sidi Maâmar Benali</i> -----	161
Paillard -----	94, 117	Sidi Ramdan -----	93
<i>Palais consulaire</i> ----	66, 73, 74, 77, 89, 129, 144, 149	Skikda-----	9, 62
Paris2, 35, 36, 41, 42, 45, 46, 50, 56, 58, 59, 65, 68, 71, 77, 79, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 95, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 107, 110, 111, 112, 113, 117, 118, 155, 185, 222, XXIII, XXIV		Stéphane Gsell-----	56, 59
Pascal Coste-----	53	Style Beaux-arts-----	44, 68, 72, 79
Patrice de Mac-Mahon -----	2	Sylvestre De Sacy -----	39
Paul Cuttoli-----	189	Tachfinia -----	19, 54, 58, 137, 155
Paul Révoil -----	93, 158, 160, 187	Tébessa -----	94
Paul Terrade-----	158, 160	Thaalibia4, 27, 61, 67, 83, 113, 121, 126, 128, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 157, 172, 180, 196	
Péninsule Ibérique -----	18, 47	Thamugadi-----	118, 212
Perrégaux -----	187, 188, 190, 191, 198, 199	Théodore Ballu -----	117
Perrin -----	75	Théodore Ballu-----	65, 92, 93, 117, 218
Philipe Marçais-----	160	Timgad-----	54, 94, 98, 101, 117, 212
Philippeville -----	9, 62	Tipaza-----	54, 98, 101
Pierre Cardonne-----	61	TlemcenIV, ii, iii, 3, 4, 5, 8, 12, 19, 21, 26, 28, 43, 49, 58, 59, 60, 61, 63, 67, 77, 80, 81, 84, 89, 90, 109, 113, 115, 118, 122, 125, 129, 135, 144, 148, 149, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 166, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 178, 182, 183, 187, 204, 216, 217, 218, 219, 220, 222, II, IV, XXII, XXIII	
Pierre Guérin -----	37	Tour Eifel-----	102
Pierre-Auguste Guiauchin-----	82	Trocadéro -----	111, 112
Pierre-Louis Bonnel -----	92, 185, 187, 204	Trouville-----	65, 66
<i>Poincaré</i> -----	25	Tunis -----	21, 27, 28, 29, 30, 46, 54, 210, XXII, XXIII
Poirson-----	43	Tunisie2, 11, 16, 18, 28, 29, 30, 32, 46, 51, 52, 54, 95, 114, 116, 117, 211, XXII	
Première Guerre mondiale-----	30, 114	Université de Constantine -----	193
<i>Qbu</i> -----	106, 199, 219	Victor Hugo -----	38, 39
Quatremère De Quincy -----	56	Viollet Le Duc-----	54, 58, 92, 218, 222
Rabat -----	30, 31, 32, 33, 67	William Marçais-----	56, 58, 160
Régence d'Alger -----	19	William Wyld -----	41
Renaissance-----	27, 34, 47, 73, 170	Yacono -----	23, 24
René Cagnat-----	94	Yaqout -----	15
Rhumel-----	191, 192	zelij -----	176
Rome -----	33, 34, 37, 40, 65, 69, 92, 98	Zelij-----	147, 167, 170, 174, 218, 220
Roubaix -----	95, 116, 117	Zeytouna -----	21, 28, 29
Roumanie -----	95, 117	Zianide -----	148, 155, 157, 176, XXIII
<i>Royaume arabe</i> -----	50	Zianides-----	18
Royaumes des taïfas-----	18	Zighout Youcef -----	2, 72
Royaume-Uni -----	113, 117		
Sadok Bey -----	28		
Said-Hamdine -----	70		
Saint-Philippe -----	93		
<i>Saint-Phillippe</i> -----	117		

ANNEXE A

DÉFINITIONS HISTORIQUES DE BASE

Définitions historiques de base*

Le Maghreb médiéval

À la fin du califat Omeyyade, le Maghreb islamique se trouvait divisé entre diverses Dynasties, dans une lutte acharnée au pouvoir, parfois même entre de bons cousins d'antan :

a. *Les Idrissides*

Les Idrissides (الإدراسية) sont une dynastie islamique zâïdite ayant régné entre 789 et 985 sur le Maghreb occidental (Maroc et l'ouest de l'Algérie). Ils doivent ce nom à Idris Ier, arrière-petit-fils d'Al-Hassan ibn Ali.

b. *Les Zirides*

Les Zirides (بنو زيري) sont une dynastie berbère sanhadjienne, qui avait régné sur la partie centrale du Maghreb entre 972 et 1148. En 980, ils descendent de Ziri ibn Menad, chef militaire ayant rallié les Fatimides et qui donne son nom à la Dynastie, les Zirides gouvernent d'abord au nom des Califes Fatimides installés en Égypte, puis deviennent indépendants à partir du milieu du XI^{ème} siècle.

c. *Les Hammadides*

Les Hammadides (بنو حماد) sont une dynastie berbère sanhadjienne qui règne sur le Maghreb central de 1014 à 1152. Fondée par Hammad Ibn Bologhine, par sécession de la dynastie ziride suite à des contestations familiales. Elle disparaît suite à la conquête du Maghreb central par les Almohades.

d. *Les Fatimides*

Les Fatimides (الفاطميون) ont formé une dynastie califale chiite qui régna au Maghreb entre 909 et 969 puis en Égypte entre 969 et 1171. Formant un empire qui englobait une grande partie de l'Afrique du Nord, la Sicile et une partie du Moyen-Orient. Issus de la branche religieuse chiite, elle fut fondée par Ubayd Allah al-Mahdigrace au recours des tribus berbères Kutama d'Algérie. Ils tracent leurs origines de Fatima, fille du prophète Mahomet

e. *Les Almoravides*

Les Almoravides (المرابطون), sont une dynastie sanhadjienne, originaire de l'Adrar entre l'actuel Sénégal et le sud de Maroc. De 1040 à 1147, les Almoravides fondèrent un empire englobant le Maroc actuel, et une grande partie de l'Algérie ainsi qu'une partie de la péninsule Ibérique (actuels Espagne et Portugal). On leur doit de nombreuses légues architecturales, notamment les plus anciennes mosquées existantes et fonctionnelles à Alger, Nedroma et Tlemcen.

f. *Les Almohades*

Les Almohades (الموحدون), ou Banu Abd al-Mumin, sont d'abord un mouvement religieux fondé au début du XII^{ème} siècle à Tinmel, dans le Haut Atlas, dont est issue la dynastie éponyme qui gouverne le Maghreb et al-Andalus entre 1121 et 1269. On leur doit les prémices et les fondements de l'architecture classique mauresque andalou-maghrébine. Et qui va connaître une seconde vie par des interprétations néo-mauresques au XX^{ème} siècle.

g. *Les Mérinides*

Les Mérinides (بنو مرين) constituent une dynastie d'origine berbère Zénète qui règne sur le Maghreb occidental et, épisodiquement, d'autres parties de l'Algérie jusqu'aux frontières tunisiennes entre 1244 et 1465. En Algérie, ils fondèrent la ville éphémère de Mansourah, et de nombreux complexes religieux typiquement mauresque constituant l'essentiel du répertoire d'inspiration des architectes néo-mauresques français.

h. *Les Hafsides*

Les Hafsides (الحفصيون) sont une dynastie d'origine berbère qui gouverna au nom des Almohades puis règne sur la Tunisie, le Constantinois entre 1207 et 1574. En 1236, Abû Zakariyâ Yahyâ proclama l'indépendance de Tunis de la régence Almohade, et entame un vaste programme d'édification de son

* L'ensemble des définitions de base rapportées ici ont été extraites de Wikipédia, consulté entre le 25/04/2013 et le 15/06/2014, ainsi que des ouvrages d'histoire de la France consultés sur le site de Gallica.fr, openedition.org, openarchives.org/, archives.org et autres sites d'archives d'ouvrages historiques. Elles constituent des connaissances générales bien acquises, et accessibles pour vérification à tout moment dans toute autre source plus fiable.

royaume, notamment par la construction à Tunis de la *médessa Chamm'ïya* la plus vieille médessa maghrébine.

i. Les Zianides Abdalwadide

Les Zianides, (الزيانيون), sont une dynastie berbère zénète fondée par Yaghmoracen Ibn Zian. Ils règnent de 1235 à 1556 depuis Tlemcen, sur un royaume dans le Maghreb central (Algérie) qui couvre. À l'image de leurs cousins mérinides, la période Zianide constitue en Algérie la période la plus fructueuse de l'art mauresque caractérisant les territoires andalous maghrébin. Ils participent grandement à l'édification de cette architecture islamique classique.

j. Les Nasrides

La dynastie Nasride a été fondée par Mohammed ben Naşar ibn el Ahmer, qui établit son pouvoir sur le Royaume de Grenade en créant l'émirat de Grenade en 1238. Cet État doit sa subsistance à sa vassalité aux rois de Castille et d'Aragon. Cet émirat représente la dernière forme que prend le royaume de Grenade. Le « pays d'al-Andalûs » est alors réduit à portion congrue. Sur le plan architectural, le goût au faste et au raffinement artistique atteint un sommet jamais inégalé, constituant jusqu'à nos jours la première source d'inspiration incontestable à tout architecte néo-mauresque.

k. La régence d'Alger

La régence d'Alger (إيالة الجزائر) est un État d'Afrique du Nord, partiellement indépendant de l'Empire ottoman, le sublime porte. La régence appelé aussi l'état barbaresque au nom du premier dey Khair-Eddine Barberousse, fut fondé ce dernier en 1515 tout en mettant au royaume Zianide. L'invasion française de 1830 proclamera la fin de la régence d'Alger, et le rattachement de ses territoires à l'empire colonial français, sous le règne de de La Restauration puis de La Monarchie de juillet.

Les revirements politiques en France de 1789 à 1960

La situation politique en France durant le XIX^{ème} siècle n'a guère connu de stabilité. En effet, le pays est passé par une multitude de tractations politiques, de revirements de situations et de coups d'État. Ces changements politiques, parfois dans la continuité et parfois non, ont influencé grandement sur la politique coloniale de la France. Nous avons jugé donc utile d'en évoquer les principaux régimes de cette époque, tout en se passant de quelques-uns qui n'avaient pas trop duré, ou influencé la politique internationale de la France. Ces régimes seront évoqués tout au long de notre travail, À cet effet, la France est passée par onze régimes politiques différents entre 1789, date de la chute de la monarchie absolue de Louis XVI, et 1962 l'année de proclamation de l'indépendance de l'Algérie :

a. La monarchie absolue

Ce terme est utilisé dans l'histoire pour décrire la nature du pouvoir politique français, entre la Renaissance et la Révolution. En effet, c'est de « pouvoir absolu » (poder absoluto), expressions utilisées par plusieurs auteurs aux XVI, XVII et XVIII^{ème} siècles à propos de la France, ce régime sera aboli par la Révolution française de 1789, et l'exécution en 1793 du roi Louis XVI marque la fin de ce régime.

b. La Première République

La Première République, ou République française, est le régime républicain de la France entre septembre 1792 et mai 1804. Amenée par la Révolution française, elle annonce une nouvelle ère d'exercice du pouvoir en Europe. Cependant, elle n'a jamais eu lieu, réellement le régime est resté autoritaire en la personne de Napoléon Bonaparte. Cette période est divisée en entre la période du directoire et la période du consulat qui mena Napoléon au trône du premier Empire.

c. Le consulat

Le Consulat est un régime politique français issu du coup d'État du 9 novembre 1799), qui renverse le régime du Directoire (1795-1799). C'était un régime politique autoritaire dirigé par trois consuls et en réalité par le seul premier Consul Napoléon Bonaparte, qui deviendra consul à vie en 1802. Le Consulat a duré jusqu'au 18 mai 1804. Et sera aboli à l'instauration du premier Empire de Napoléon Bonaparte.

d. Le premier empire (Napoléon I)

Porté par son désir autoritaire, Napoléon Bonaparte instaure en France, ce que l'on appelle l'Empire Française ou le 1^{er} Empire. C'est un régime autoritaire qui commence le 18 mai 1804 et s'achève le 6 Avril 1814 par l'abdication de Napoléon à Fontainebleau, après sa déchéance prononcée à Paris le 2 avril. La cause principale de sa chute fut l'écrasante défaite face à la Russie en 1812.

e. La Restauration

La Restauration est une période de l'histoire de France comprise entre la chute du Premier Empire, le 6 avril 1814, et la révolution des Trois Glorieuses du 29 juillet 1830. Elle consiste en un retour à la souveraineté monarchique de la Maison de Bourbon, sous les règnes de Louis XVIII et Charles X, frères cadets du roi Louis XVI, déchu, en 1792 et exécuté en 1793. Cette période est entrecoupée par les Cent-Jours du 20 mars au 8 juillet 1815 pendant lesquels l'empereur déchu Napoléon Ier reprit le pouvoir. Cet intermède permet de distinguer la Première Restauration de la Seconde Restauration. Cette période de restauration de la monarchie fut un temps d'expérimentation des débuts du parlementarisme, en préservant quelques acquis de la Révolution française. La période voit donc l'expérience d'une monarchie constitutionnelle, avec une période relative de paix dans un contexte international troublé. La Révolution industrielle provoque des bouleversements économiques et sociaux profonds. La politique ministérielle s'en ressent. En politique intérieure, c'est un retour monarchique mais sous l'influence d'une vraie vie parlementaire, qui est marquée d'une oscillation entre Ultra-royalistes et libéraux. Il faut signaler que la décision de mettre fin à la régence d'Alger, fut prise en cette période, par le régime de la monarchie Bourbonnienne.

f. La Monarchie de juillet

En Juillet 1830, la maison des Orléans renverse les Bourbons, et accède au trône, sous un régime monarchique parlementaire régi par la charte de 1830. Ce régime est celui d'un seul Homme, Louis Philippe premier, qui durera dix-huit ans, et se termine par La Restauration de la république en 1848. C'est sous ce régime que l'Algérie fut conquise et annexée à la France, entre 1830 et 1840.

g. La Deuxième République

La Deuxième République, ou Seconde République, est le régime républicain de la France du 24 février 1848, date de la proclamation provisoire de la République à Paris, jusqu'à la proclamation de Louis-Napoléon Bonaparte comme empereur, le 2 décembre 1852, suite à un coup d'État. Elle fait suite à La Monarchie de juillet et est remplacée par Le Second Empire. La Deuxième République se distingue des autres régimes politiques de l'histoire de France d'abord par sa brièveté, ensuite parce que c'est le dernier régime à avoir été institué à la suite d'une révolution. C'est enfin le régime qui applique pour la première fois le suffrage universel masculin en France et abolit définitivement l'esclavage.

h. Le Second Empire (Napoléon III)

Bonaparte, à qui la Constitution interdit de se représenter au terme de son mandat, fait pression pour obtenir qu'elle soit amendée, mais en vain. Il orchestre donc avec ses proches le coup d'État du 2 décembre 1851 qui lui permet par la suite d'instaurer un régime autoritaire, approuvé par le peuple par le biais d'un plébiscite. L'année suivante, Bonaparte reçoit la dignité impériale, mettant fin au régime au profit du Second Empire. C'est donc un régime qui s'auto-instaura suite à un coup d'État. Il faut noter que Napoléon III, consacrera une grande partie de sa politique à appliquer des réformes conciliantes en Algérie, et mettra fin à trente années de vandalisme pure et dure.

i. La troisième république

La Troisième République est le régime républicain en vigueur en France, de 1870 à 1940. La Troisième République est le premier régime français à s'imposer dans la durée depuis 1789. En effet, après la chute de la monarchie absolue, la France a expérimenté, en quatre-vingts ans, sept régimes politiques : trois monarchies constitutionnelles, deux républiques et deux Empires. Ces difficultés contribuent à expliquer les hésitations de l'Assemblée nationale, qui met neuf ans, de 1870 à 1879, pour renoncer à la royauté et proposer une troisième constitution républicaine. Les lois constitutionnelles de 1875 établissent une république parlementaire de type bicaméral. Marqués par le renversement, en 1851 de la République par son premier président élu, les républicains vont n'accorder dans la pratique au chef de l'état qu'un rôle représentatif. Les grandes lois sur l'Instruction, la laïcité, les droits de grève, d'association et de réunion illustrent la maturité démocratique tant attendue par les Français. La troisième République est aussi la période marquée par toute une série de réformes sociales auxquelles la société aspirait, notamment par l'adoption d'une législation plus favorable pour les salariés. Née dans la défaite, la troisième République évolue de sa proclamation à sa chute dans un contexte de confrontation avec l'Allemagne. L'invasion par celle-ci du territoire français lancée le 10 mai 1940 provoque le transfert du pouvoir constituant de la Chambre des députés au Maréchal Pétain, le 10 juillet 1940, et par la suite la dissolution du régime.

j. *La quatrième république*

La Quatrième République est le régime républicain en vigueur en France du 27 octobre 1946 au 4 octobre 1958. Elle est instituée après la libération de la France de l'occupation nazie (1944-1945). Ce régime reste fidèle au modèle de la république parlementaire qui s'était imposé à partir de 1875. Ce nouveau régime républicain connaît de sérieuses difficultés pour dégager des combinaisons politiques stables, l'essentiel du pouvoir étant détenu par une Assemblée nationale au sein de laquelle ne se dégage pas de majorité claire. La Quatrième République accomplit néanmoins la refondation de l'économie française, grâce notamment à l'action du Commissariat général du Plan. Cependant, Elle est fortement ébranlée par les premières guerres d'indépendance dans l'empire colonial. Elle renonce au Vietnam, en 1954 par les accords de Genève puis, incapable de résoudre la guerre d'Algérie, fait appel en 1958 au général de Gaulle, qui fonde alors la Cinquième République.

k. *La cinquième république*

La Cinquième République est l'actuelle forme du régime républicain en vigueur en France. Elle succède, depuis le 4 octobre 1958, à la Quatrième République. Ce régime marque une rupture par rapport à la tradition parlementaire de la République française dans la volonté de renforcer le rôle du pouvoir exécutif. Elle est régie par la Constitution de 1958, approuvée par voie référendaire. Son instigateur est Charles de Gaulle et il en deviendra le premier président. C'est le régime républicain français le plus stable après la Troisième République (1870-1940). La République et son président tiennent leurs légitimités grâce au suffrage universel direct, instauré par référendum en 1962. Par ailleurs, l'Algérie a connu son indépendance durant les premières années de ce régime, c'est aussi à cause de l'Algérie que ce régime a vu le jour.

Autres définitions

a. *Senatus-consulte*

Un sénatus-consulte ou senatus consultum (latin pour « décret du sénat », au pluriel senatus consulta) est un texte émanant du sénat : un simple avis du sénat romain durant l'Antiquité ou ayant force de loi sous le consulat et les deux empires napoléoniens. Le plus important senatus consulte pour ce qui est de l'Algérie est celui du 14 juillet 1865, et qui accorde le droit à la nationalité Française pour les Algériens juifs ou musulmans.

b. *Académisme Palladien*

Le palladianisme (1525-1580) est un style architectural du cinquecento qui avait prévalu dans la région de la Vénétie en Italie. Il est lancé par l'illustre architecte de la renaissance tardive Italienne Andrea Palladio, qui lui emprunte le nom. Le style qui se propagea dans toute l'Europe au XVII^{ème} siècle et qui va constituer plus tard la base théorique et pratique de l'académisme chargées de l'enseignement de l'architecture se caractérise par la reprise fidèle de la grammaire des ordres normatifs.

c. *Style beaux-arts*

Le style Beaux-Arts est un style architecturale de la fin du XIX^{ème} siècle période allant du Second Empire à la troisième république. Il doit son nom à l'École des beaux-arts et à l'Académie des beaux-arts qui sont les institutions-clés de son enseignement. La caractéristique du style Beaux-Arts est la référence explicite à un ensemble de styles passés, une sorte de néo-rennaissance, ou néobaroque, voire même néo-roman et byzantin, avec une tendance constante à rechercher un équilibre des volumes. Les architectes Beaux-Arts ont puisé à volonté dans les solutions constructives et les formes ornementales héritées directement ou non de l'Antiquité, mais sans se soucier de respecter la codification des ordres gréco-romains (c'est précisément ce qui fait la différence avec le néoclassicisme). Il fait usage à profusion des détails architectoniques : balustrades, statues, colonnes, guirlandes, pilastres entre portes et fenêtres, grands escaliers ou emmarchements, larges arches. mais aussi de la polychromie. Il se caractérise aussi par son aspect monumental.

Suivant les ateliers d'enseignement, il se décline en deux tendances, la première qui fait usage de compositions selon un plan agglutiné, en retournant vers la logique d'agrégation d'unités spatiales, puisée de l'architecture vernaculaire du Moyen Âge. d'une part. D'autre part, composition par suites symétriques qui reprend la logique de la partie dans le tout architectural tirée du baroque où Chaque partie demeure gérée par une symétrie axiale, en plan et en élévation.

ANNEXE B

DOSSIERS GRAPHIQUES

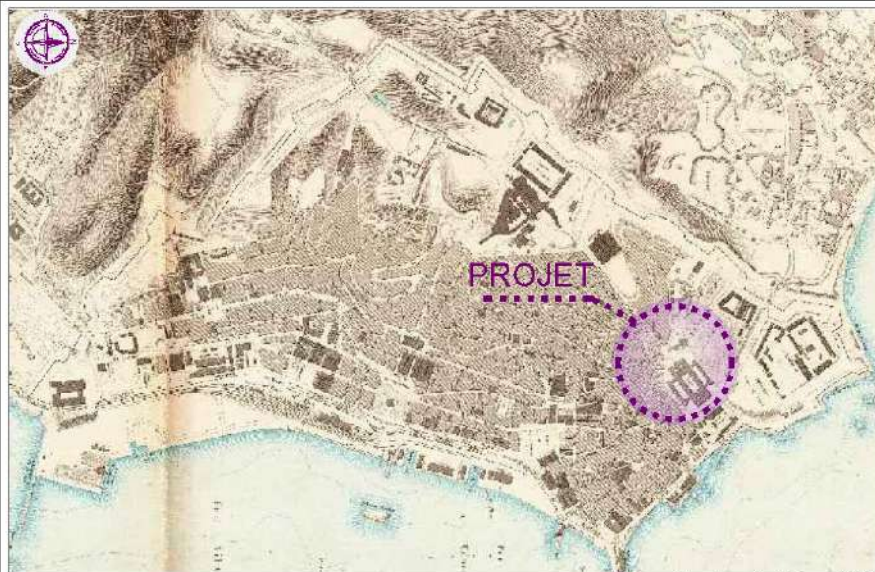
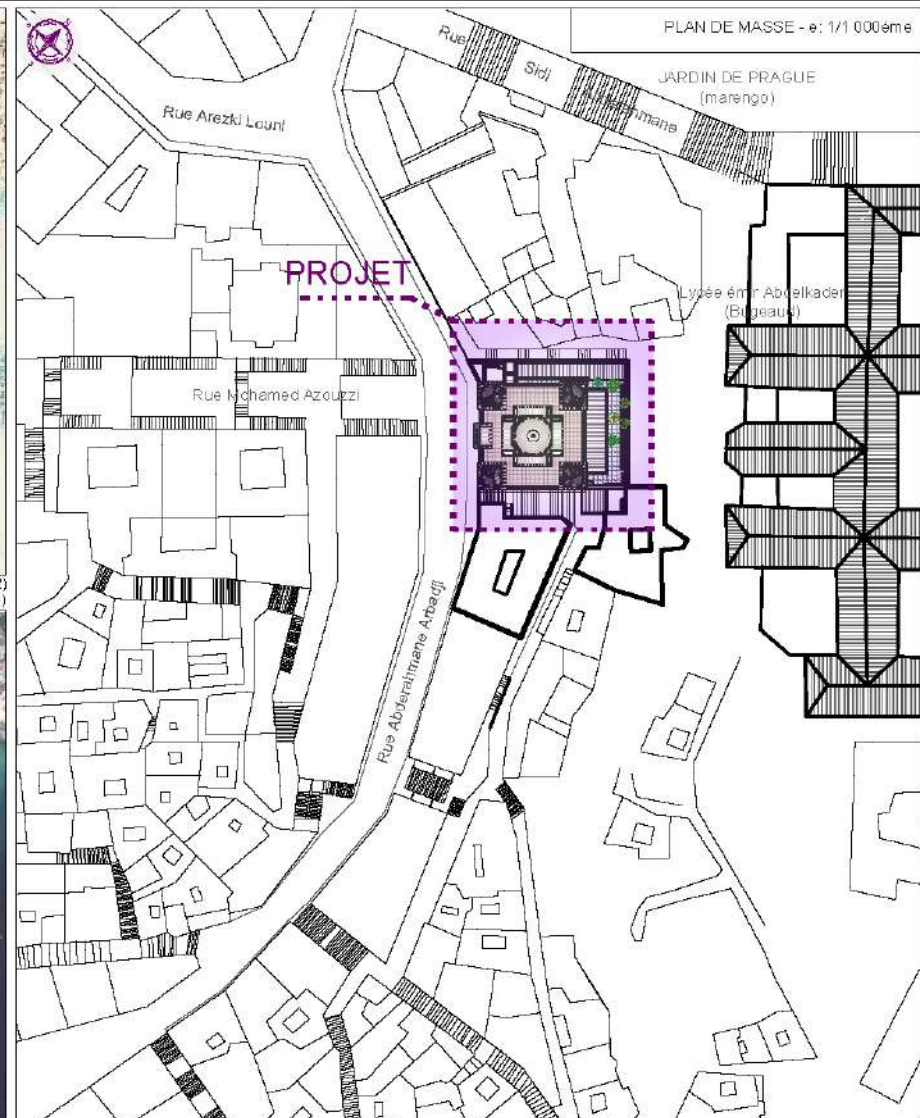


PHOTO SATELLITE / SITUATION - SANS ÉCHELLE

Source : Atlas des ports de France (1882)
Source : yahoo! maps (2014)



PLAN DE MASSE - e: 1/1 000ème

ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LVAEP)
Pôle d'expertise
Patrimoine architectural et urbain
Mémère de Magistère:
Médersas d'Alger, de Tiemcen et de Constantine
Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie

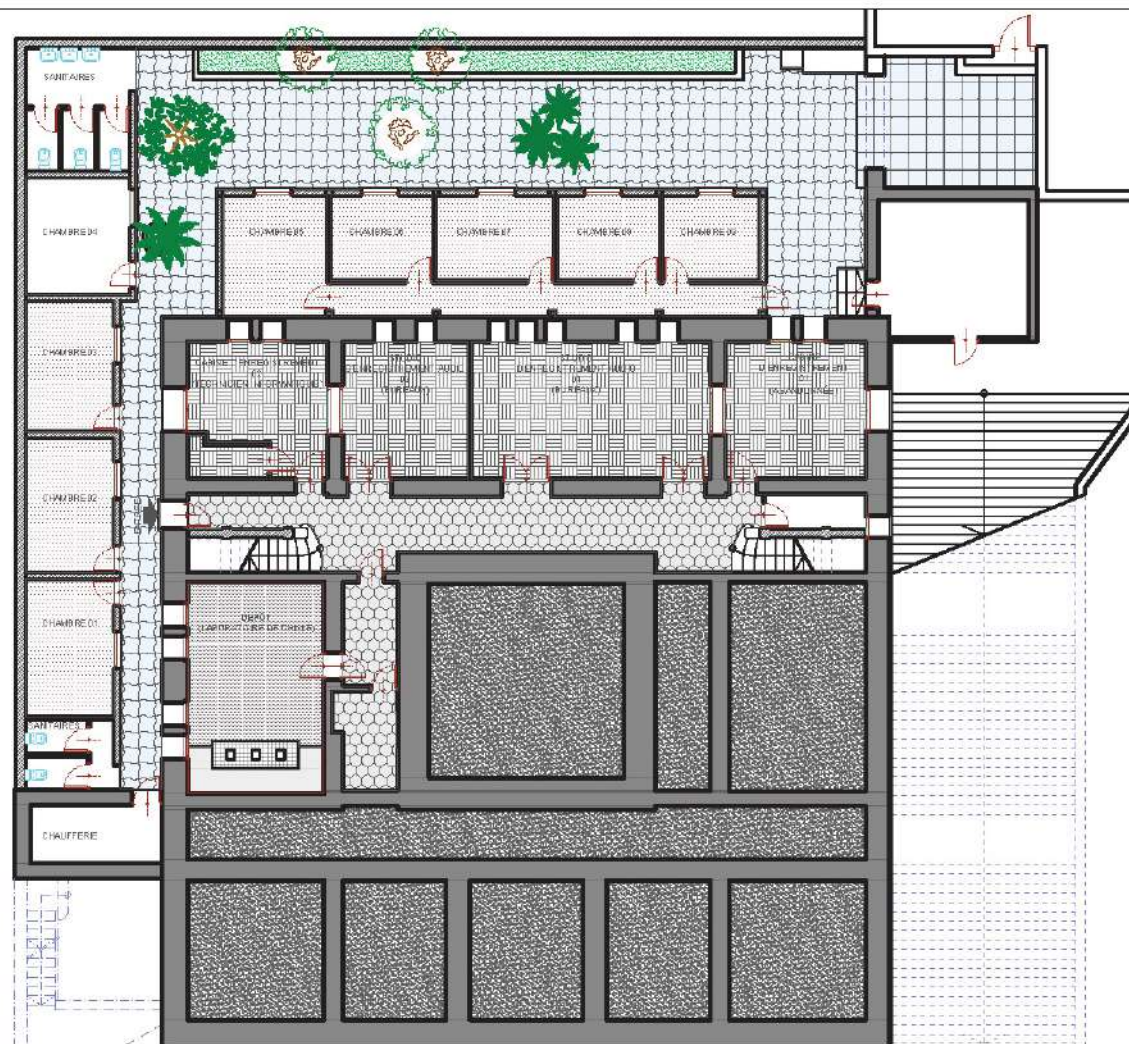


Dessin:
BADREL-MOUNIR HORRA
Directrice de recherche:
Dr. SAMIA CHERGUI
ÉCHELLES:
1/1 000ème

TITRE:
MÉDERSA THAALIBYA D'ALGER :
Dossier Graphique : Situation / Plan de masses

Projet:
Médersa Thaalibya
Architecte: **HENRI PETIT**

Planche N°:
101
08 Juin 2014



PLAN DU SOUS-SOL TROISIÈME - e 1/150ème

ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (L.V.A.P.)
Recherche et production

Patrimoine architectural et urbain
Méditerranée de Maghénie
Médersas d'Alger, de Tiemcen et de Constantine

Contribution à la conservation d'un style néo-mauresque officiel en Algérie



Dessin
BADR EL-MOUNIR HORRA

Directrice de recherche
Dr. SAMIA CHERGUI

ÉCHELLES
1/150ème

TITRE

MÉDERSA THAALIBYA D'ALGER :

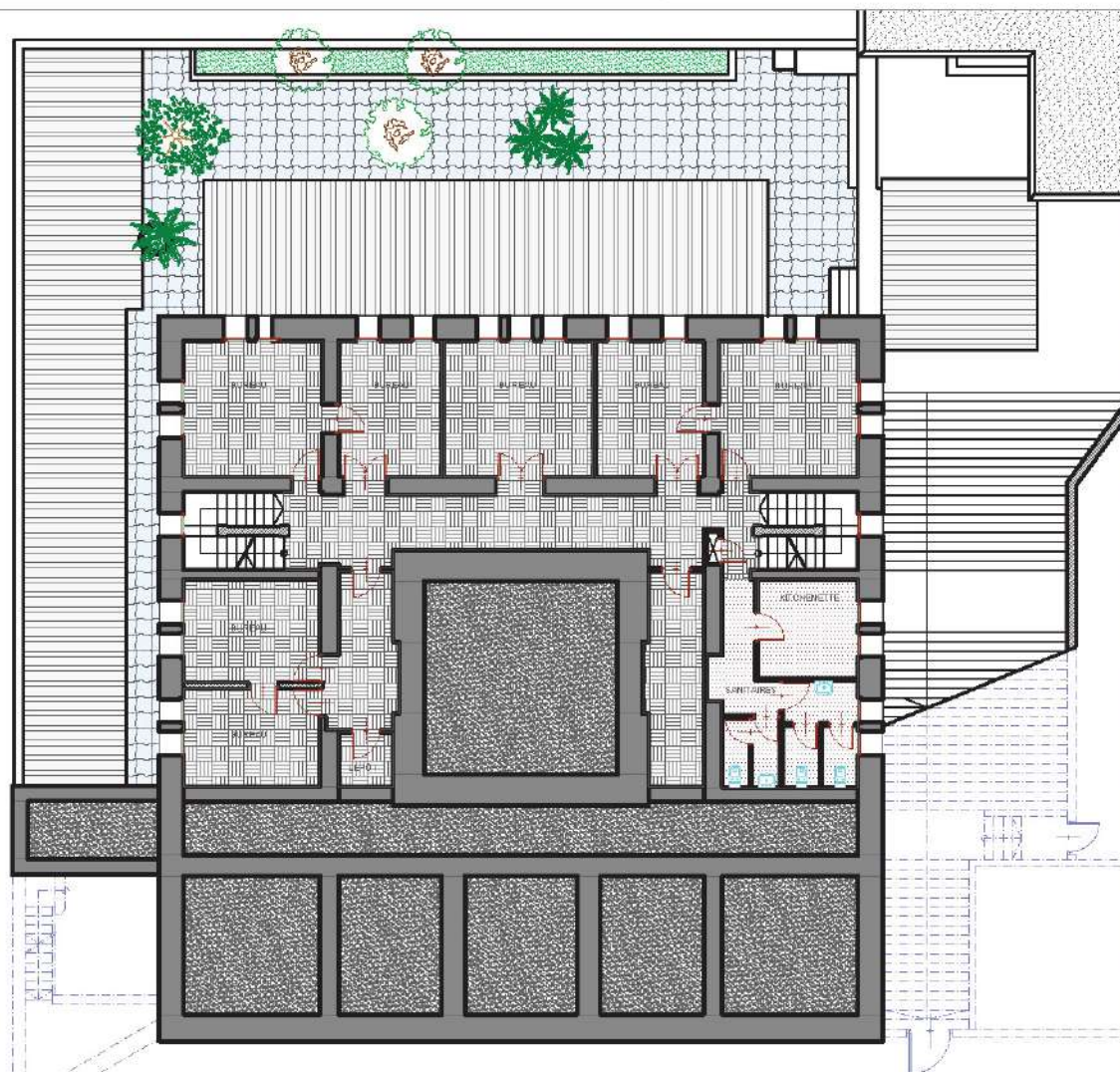
Dossier Graphique : Plan du sous-sol troisième

Projet :

Médersa Thaalibya
Architecte : HENRI PETIT

Planche N° :
102

08 Juin 2014



PLAN DU SOUS-SOL DEUXIEME - e. 1/150ème

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LVA/P)
Post-graduation en
Patrimoine architectural et urbain

Mémoire de Maîtrise :
Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine
Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque ottoman en Algérie

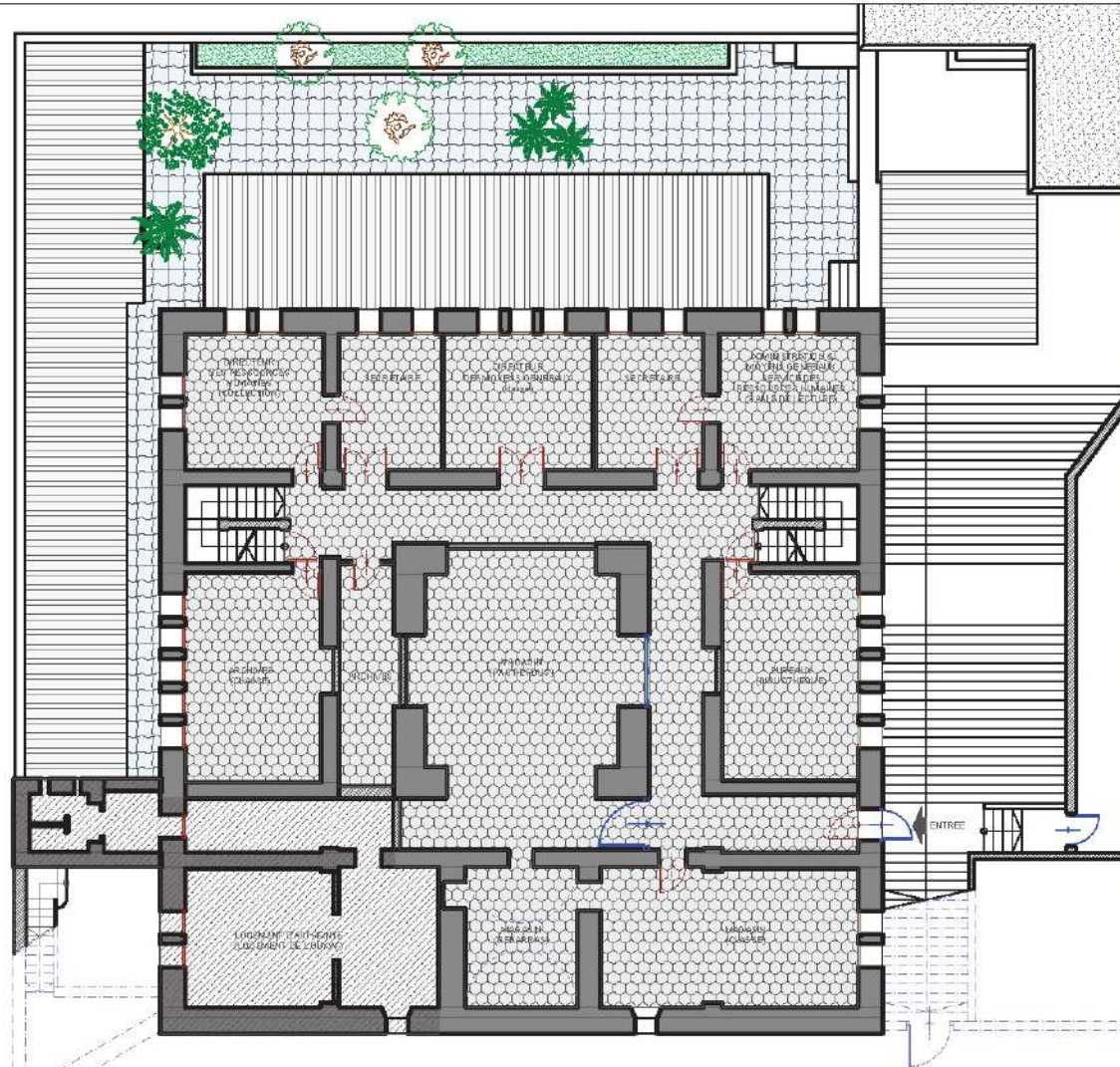


Dessiné :
BADR EL-MOUNIR HORRA
Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI
Echelles :
1/150ème

TITRE :
MÉDERSA THAALIBYA D'ALGER :
Dossier Graphique : Plan du sous-sol deuxième

Projet :
Médersa Thaalibya
Architecte : HENRI PETIT

Planche N° 2
103
00 Juin 2014



ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LVAIP)
Post-graduate in
Patrimoine architectural et urbain

Mémoire de Magistère :

Médiers d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Université d'Alger

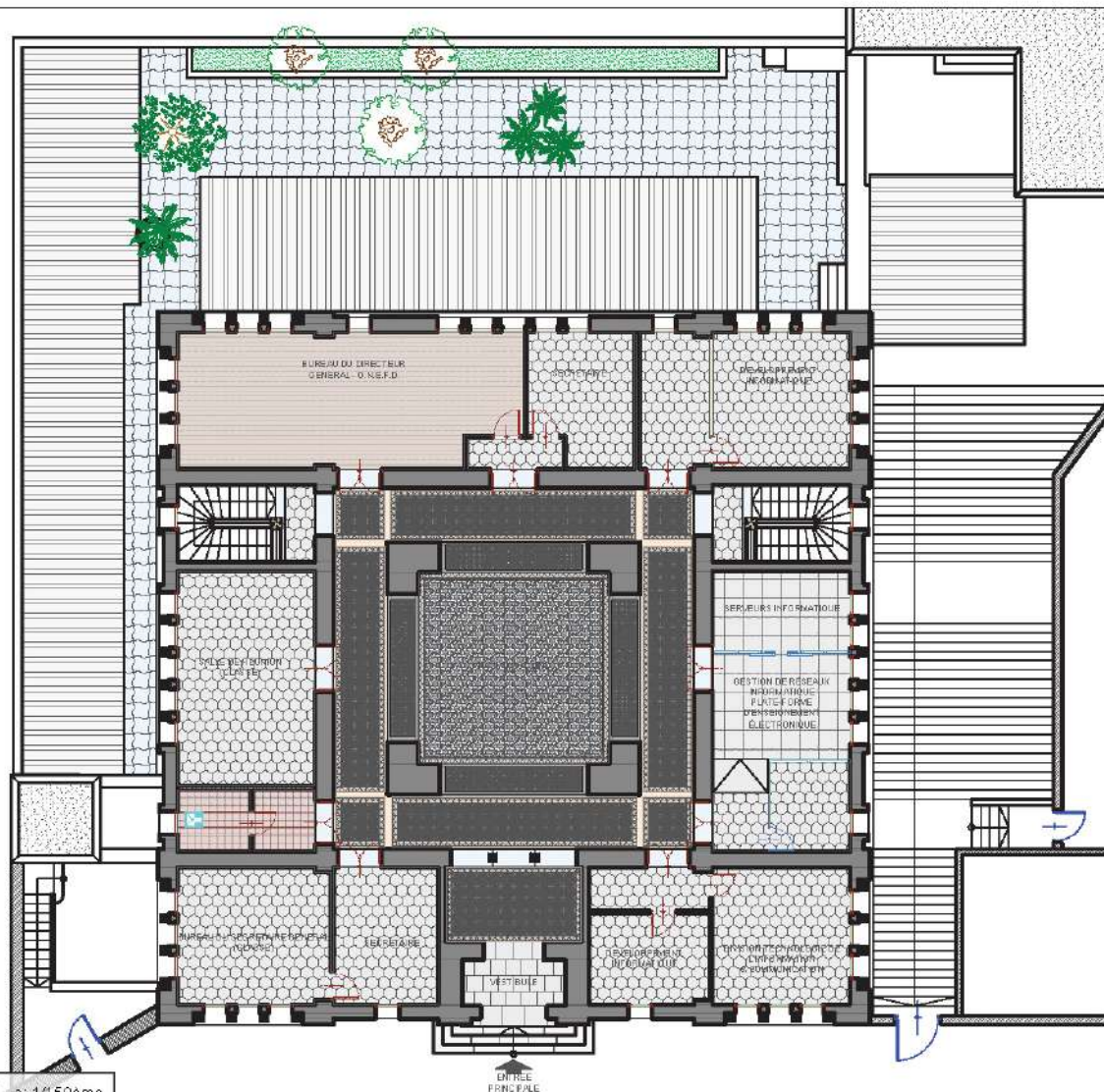


TITRE

Dossier Graphique : Plan du sous-sol premier

Projet
Médessa Thaalitya
Architecte : HENRI PETIT

08 Juin 2014



ENTREE
PRINCIPALE



Dessin :
BADR EL MOUNIR HORRA

Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI

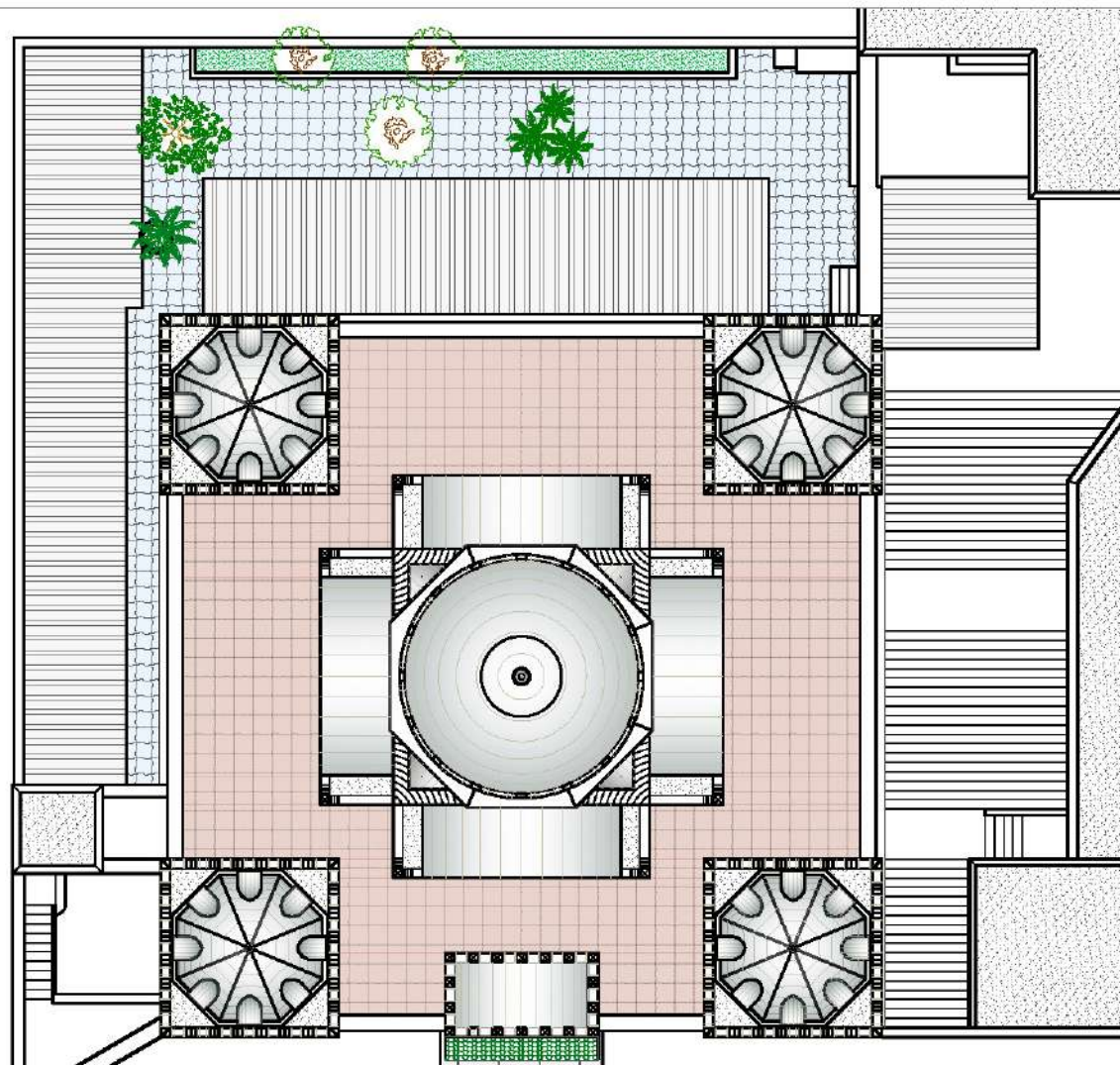
ECHELLES :
1/150ème

TITRE : MÉDERSA THAALIBYA D'ALGER :
Dossier Graphique : Plan du rez-de-chaussée

Projet :
Médresa Thaalibya
Architecte : HENRI PETIT

Planche N° :
1.05

08 Juin 2014



PLAN DE TOITURE à 1/150ème

ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LVAEP)
RUE GABRIEL PERRELLI
PARC URBAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE



Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie

Dessin :
BADR EL-MOUNIR HORRA

Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGHI

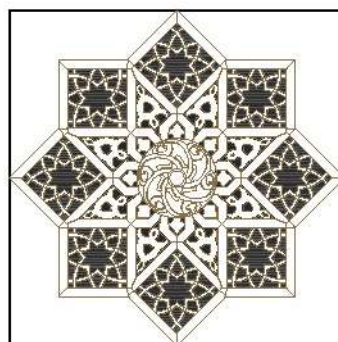
ÉCHELLES :
1/150ème

TITRE :
MÉDERSA THAALIBYA D'ALGER :
Dossier Graphique : Plan de toiture

Projet :
Médersa Thaalibya
Architecte : HENRI PETIT

Planche N° :
1.06

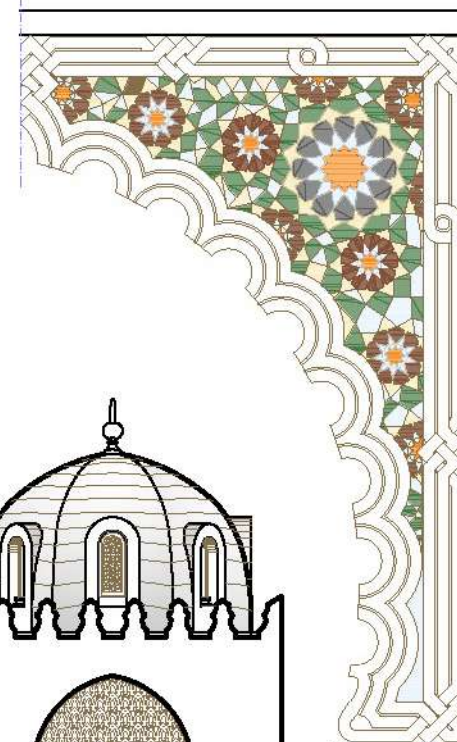
08 Juin 2014



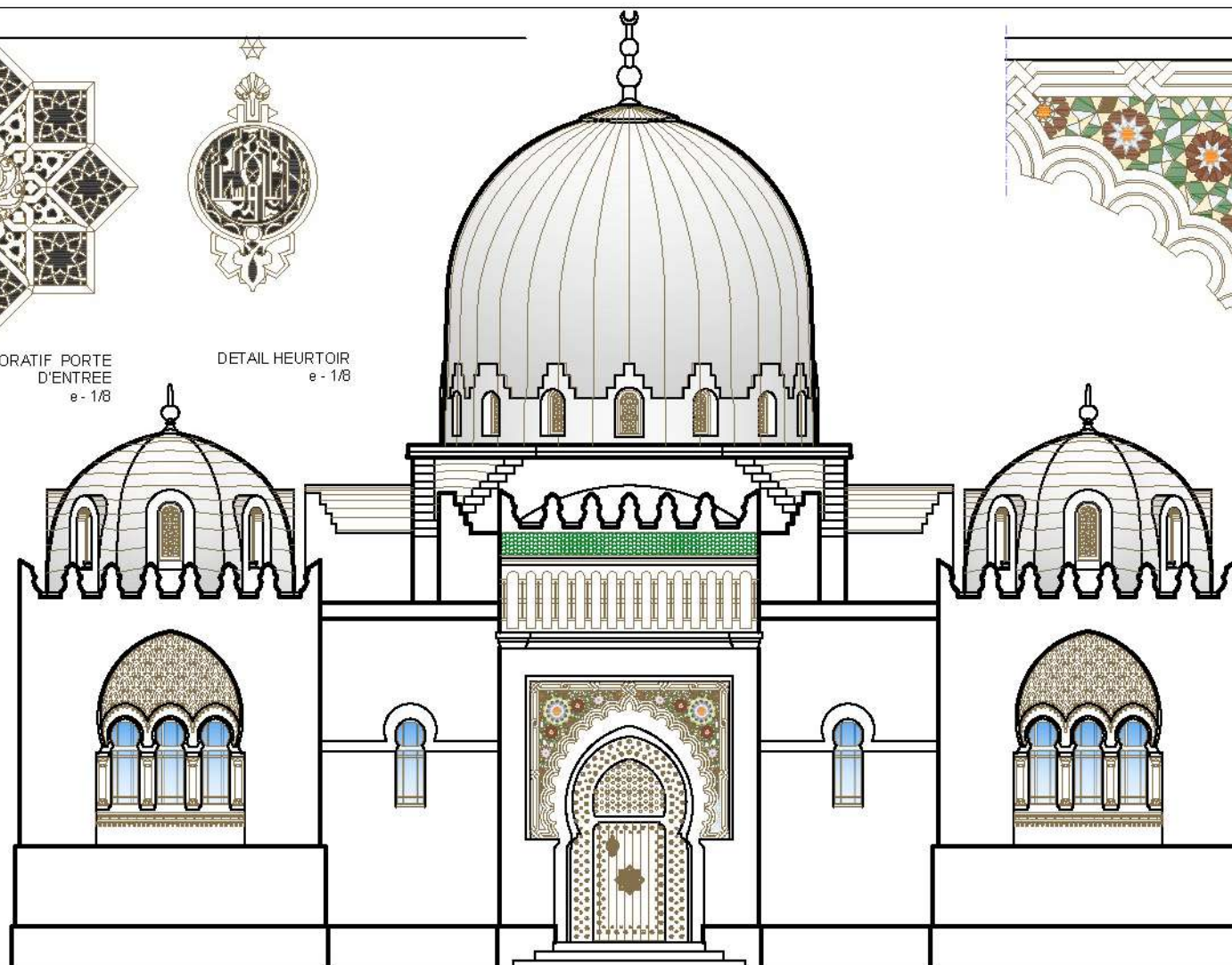
DETAIL DECORATIF PORTE
D'ENTREE
e - 1/8



DETAIL HEURTOIR
e - 1/8



DETAIL ECOINÇON
e - 1/20



FAÇADE PRINCIPALE - e : 1/75ème

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE D'ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LAPAP)
Postgraduate
Patrimoine architectural en analyse

Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tiemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-musulman officiel en Algérie



Dessin :
BADR EL-MOUNIR HORRA

Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI

ECHELLES :
1/75 1/20 1/8ème

TITRE :

MÉDERSA THAALIBYA D'ALGER :

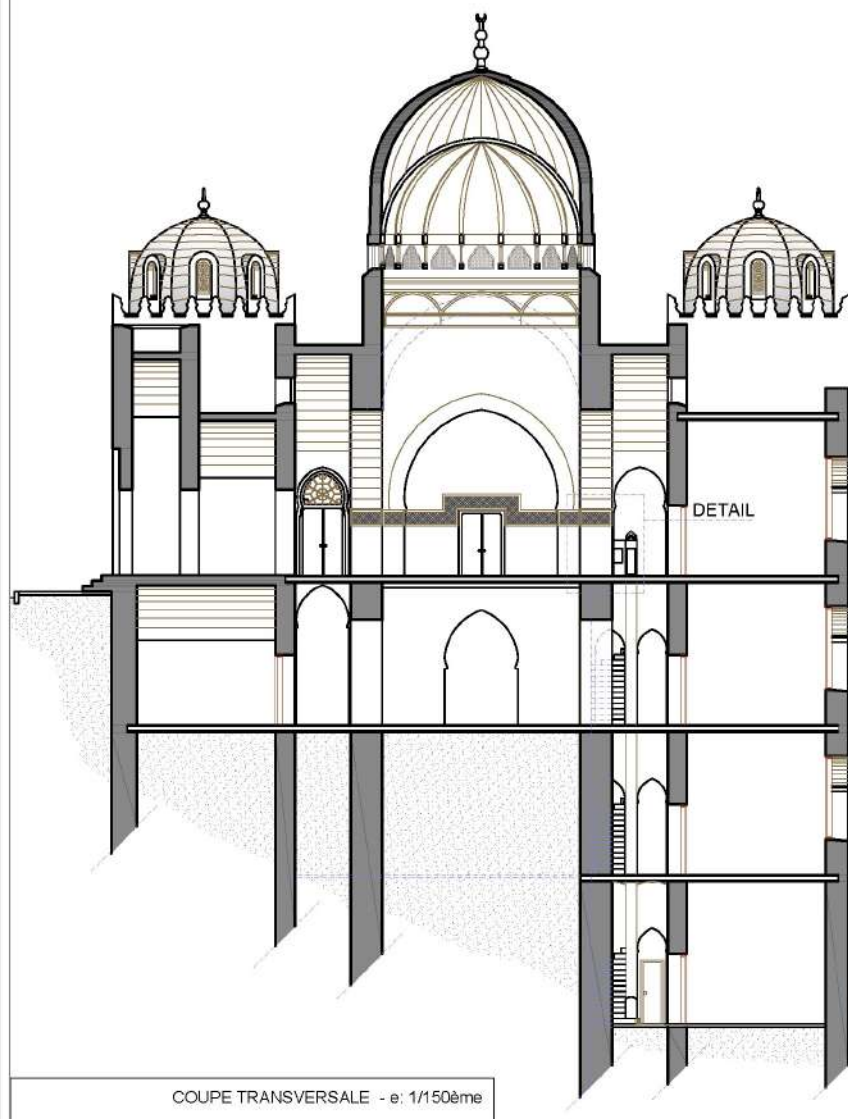
Dossier Graphique : Elévation principale & détails

Projet :

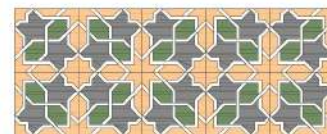
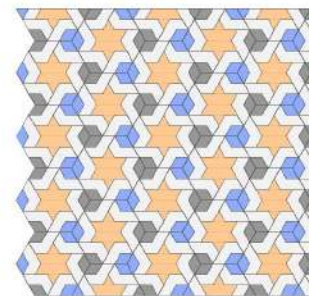
Médersa Thaalibya
Architecte : HENRI PETIT

Planche N° :
107

08 Juin 2014

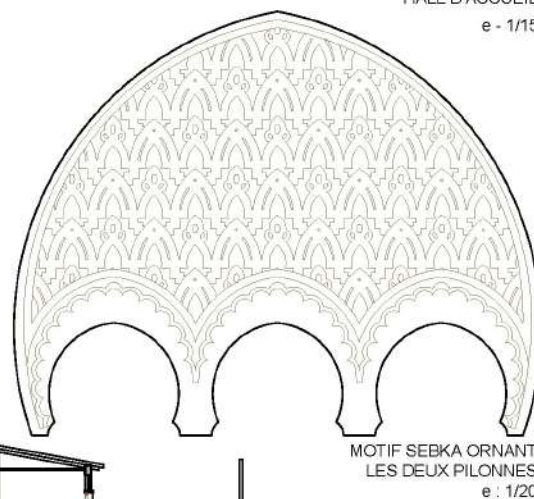


COUPE TRANSVERSALE - e: 1/150ème



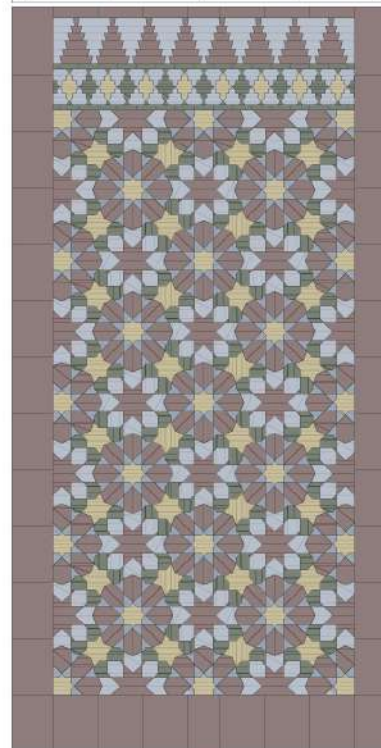
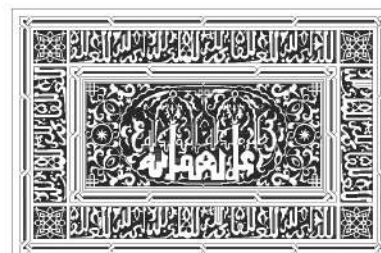
DETAIL REVETEMENTS SOL
HALL D'ACCUEIL

e - 1/15



MOTIF SEBKA ORNANT
LES DEUX PILONNES

e : 1/20



DETAIL DECORATIF
PIEDROIT SUPPORTANT LA COUPOLE

e - 1/12.5

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (L.V.A.P.)
Post-graduation
Patrimoine architectural et urbain
Mémoire de Magistère:
Médersas d'Alger, de Tiemcen et de Constantine
Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie

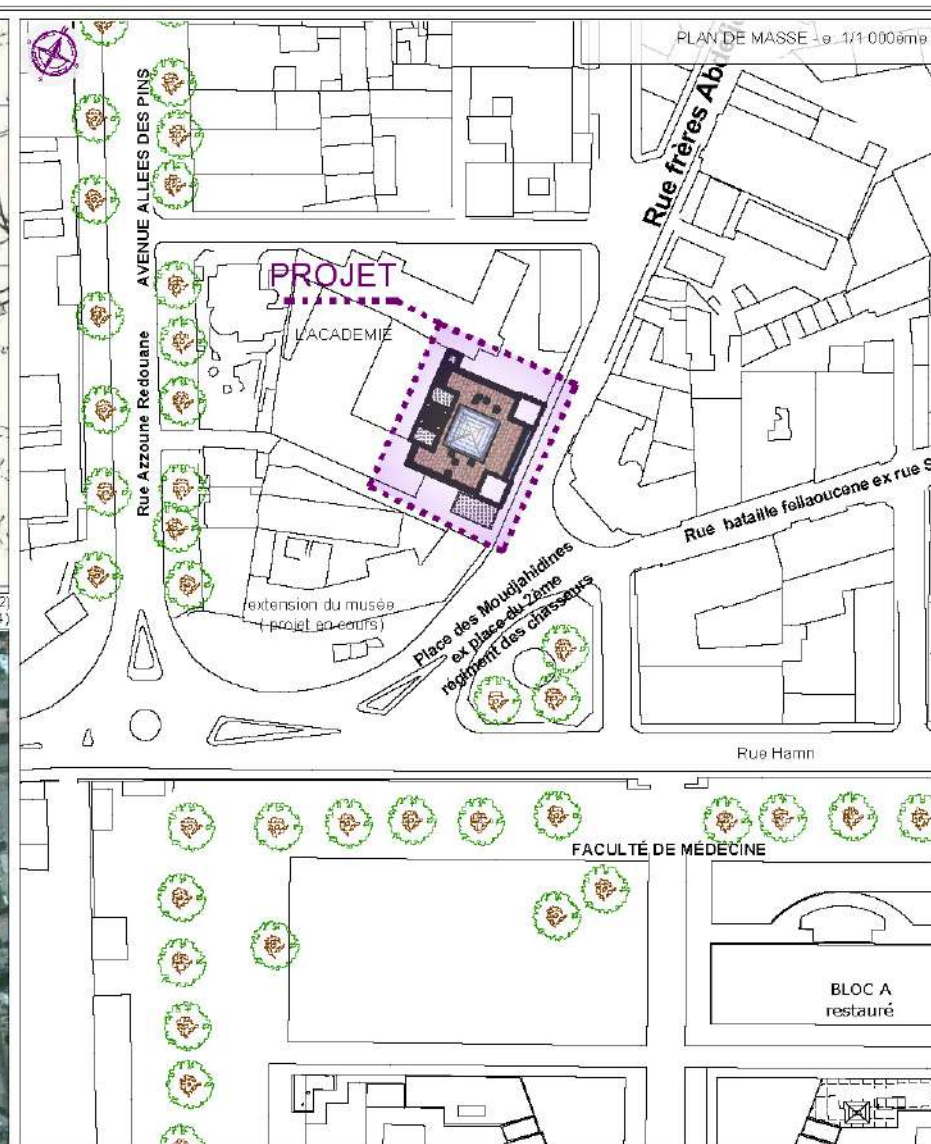


Dessin :
BADR EL-MOUNIR HORRA
Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI
Echelles :
1/150 1/20 1/15 1/12.5ème

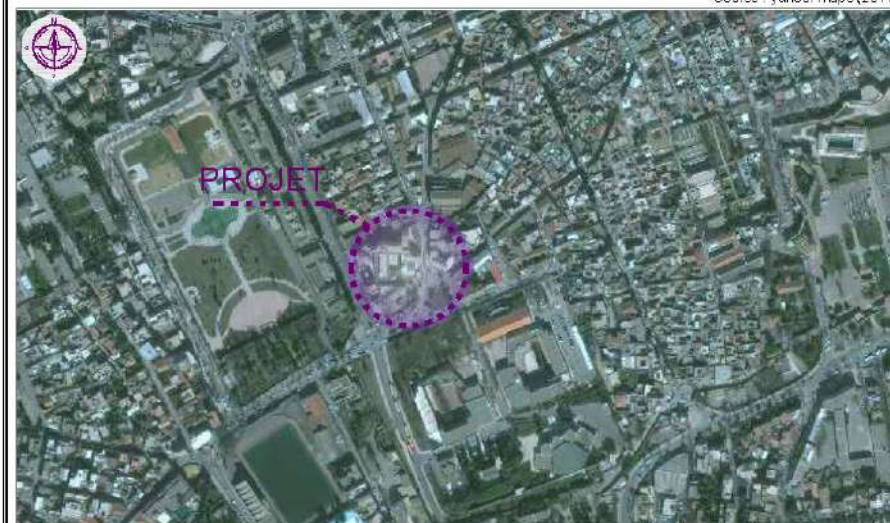
TITRE :
MÉDERSA THAALIBYA D'ALGER :
Dossier Graphique : Coupe transversale & détails

Projet :
Médersa Thaalibya
Architecte : HENRI PETIT

Planche N° :
1.08
08 Juin 2014



Source : us army war office (1942)
Source : yahoo! maps (2014)



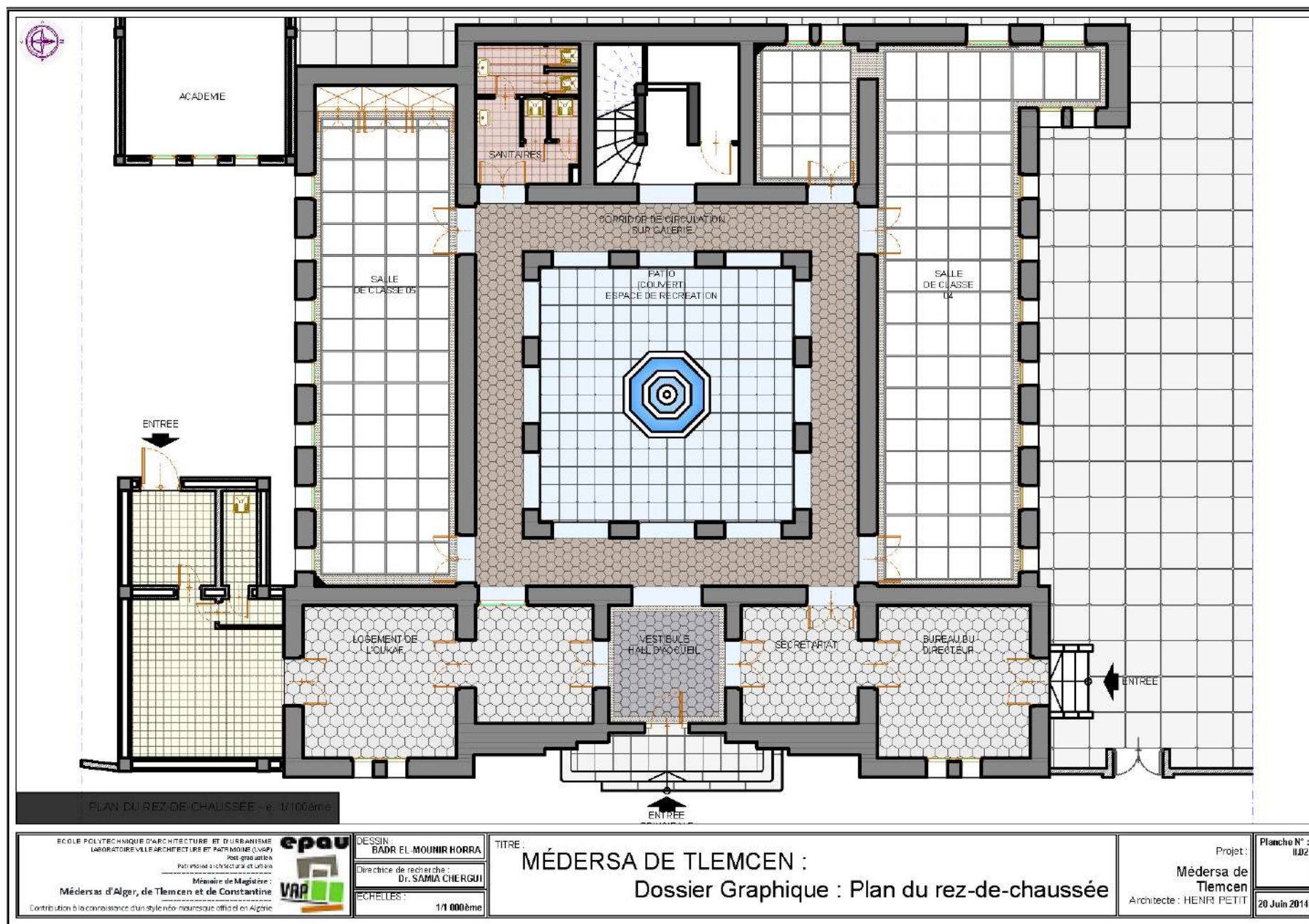
DESSIN :
BADR EL MOUNIR HORRA

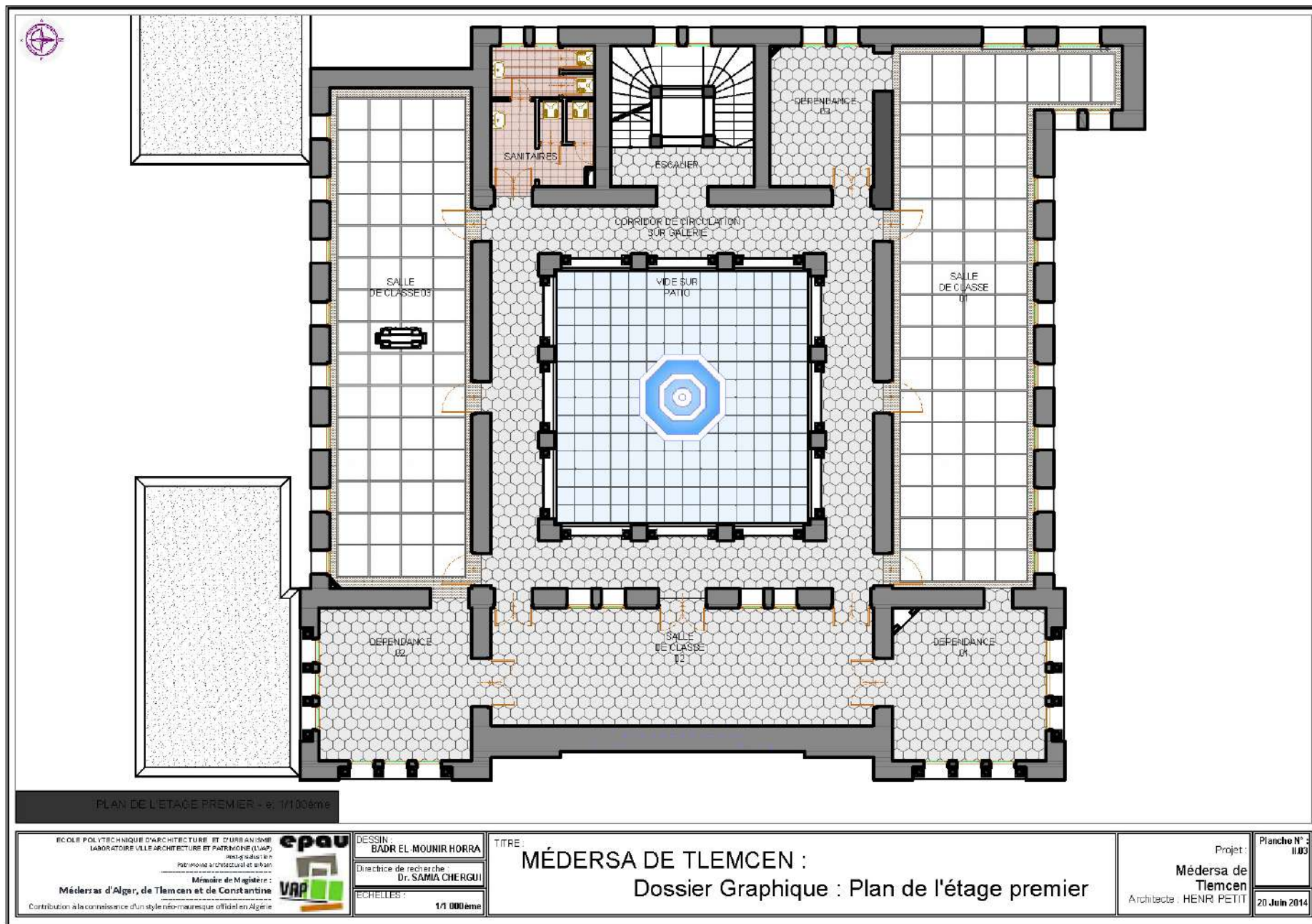
Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI

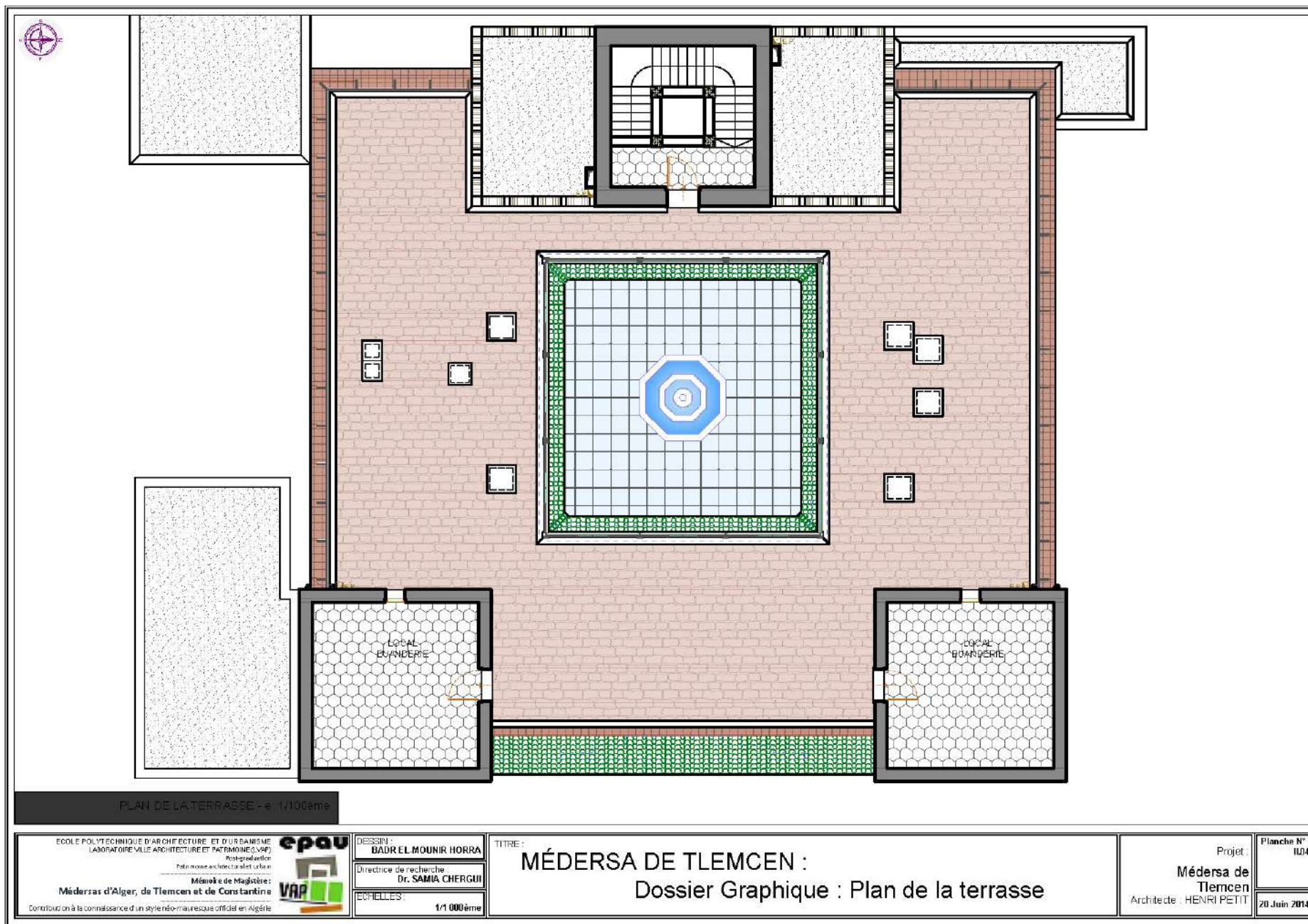
ECHELLES :
1/1 000ème

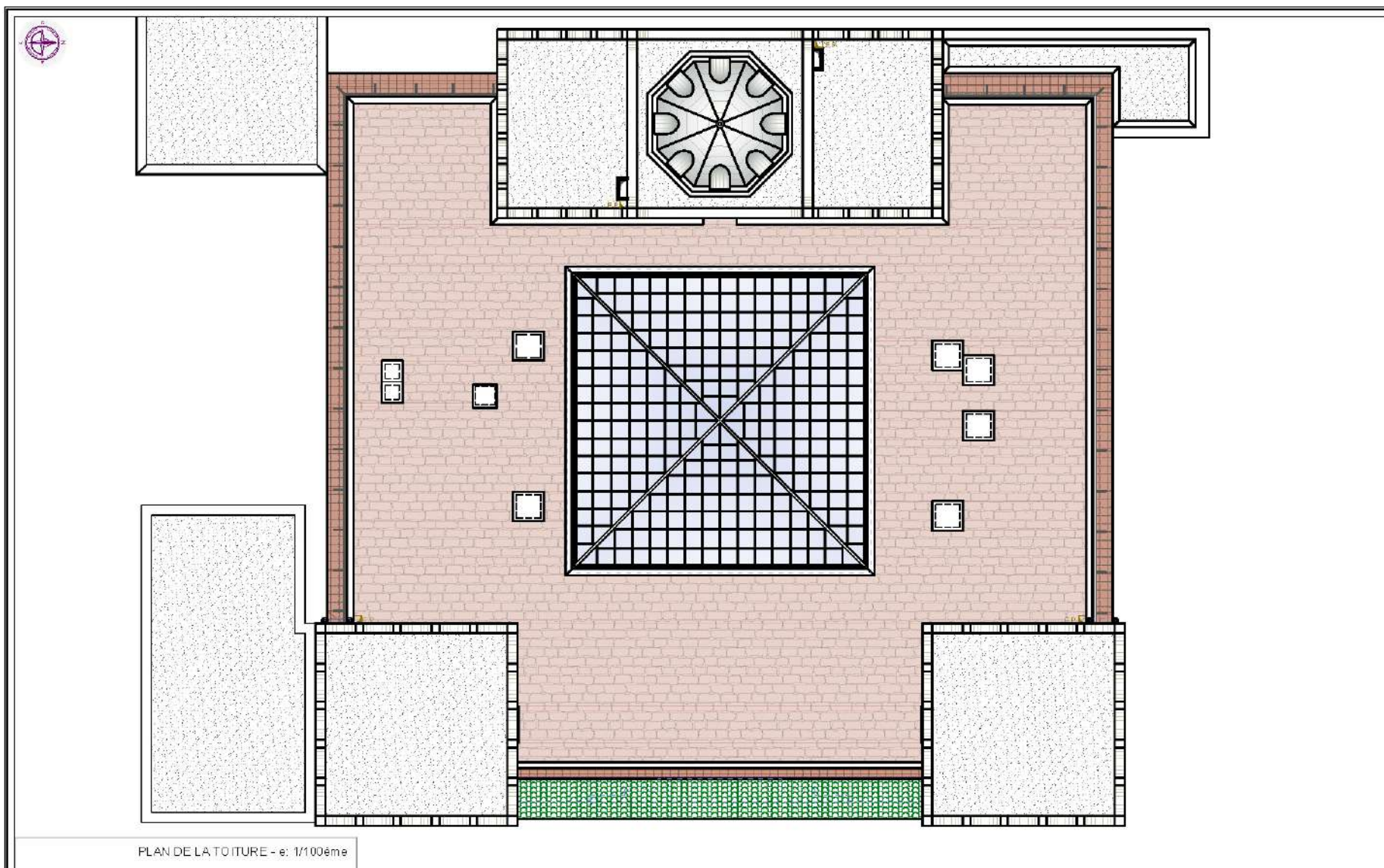
Dossier Graphique : Situation / Plan de masses

Planche N° :	11.01









PLAN DE LA TOITURE - e: 1/100ème

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (L.V.A.P.)
Post-production
Recherche architecturale et urbaine

Mémoire de Maîtrise :
Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque affirmé en Algérie



DESSIN :
BADR EL-MOUNIR HORRA

Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI

ECHELLES :
1/1 000ème

TITRE :

MÉDERSA DE TLEMCEEN :
Dossier Graphique : Plan de la toiture

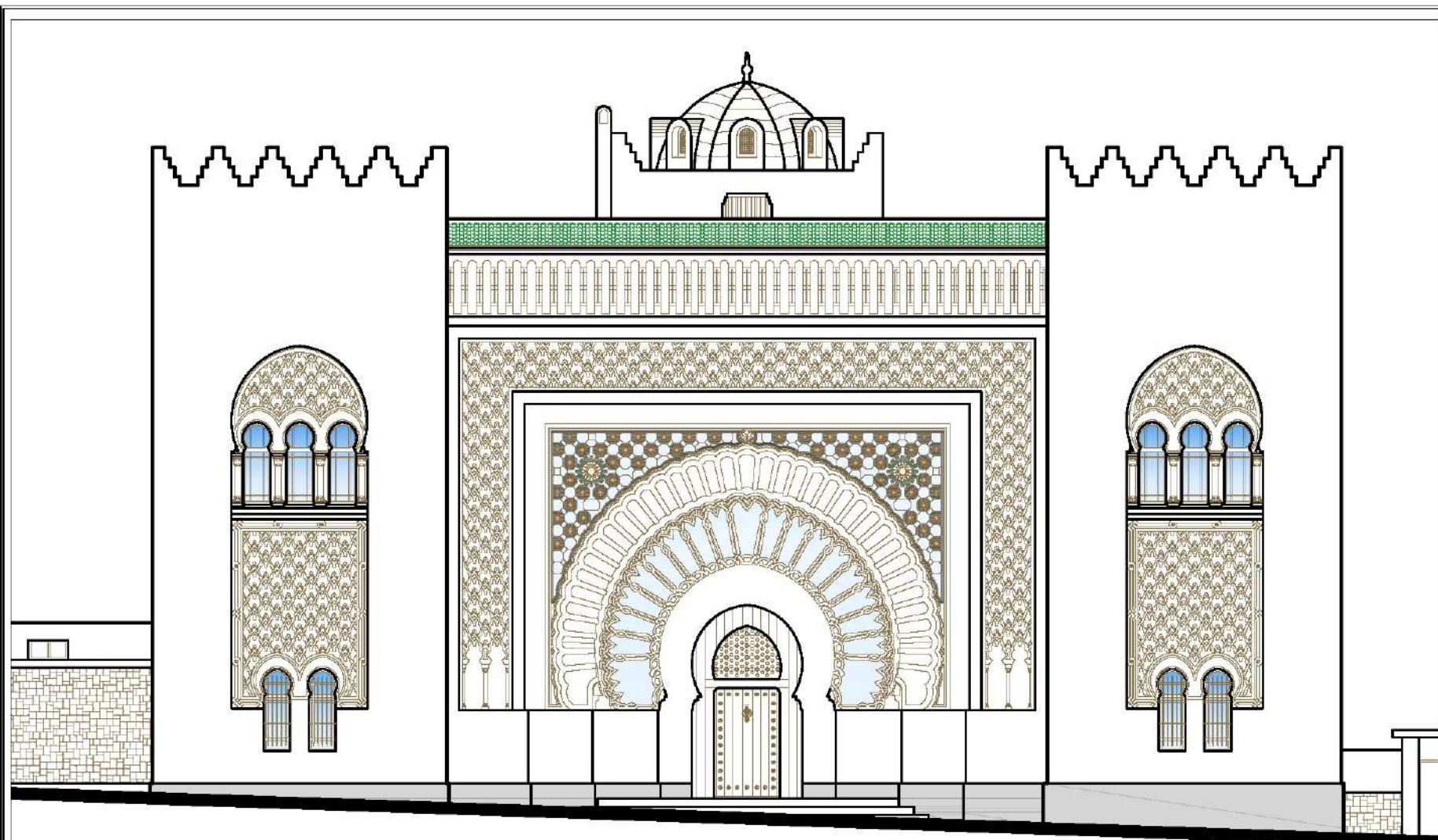
Projet :

Médersa de
Tlemcen

Architecte : HENRI PETIT

Planche N° :
II.05

20 Juin 2014



FAÇADE PRINCIPALE - e. 1/75ème

ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (L.V.A.P.)
PROJET DE RECHERCHE
PROJET D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME



Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-musulman officiel en Algérie

DESSIN :
BADR EL MOUINIR HORRA

Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI

ÉCHELLES :
1/75ème

TITRE :

MÉDERSA DE TLEMCEM : Dossier Graphique : Façade principale

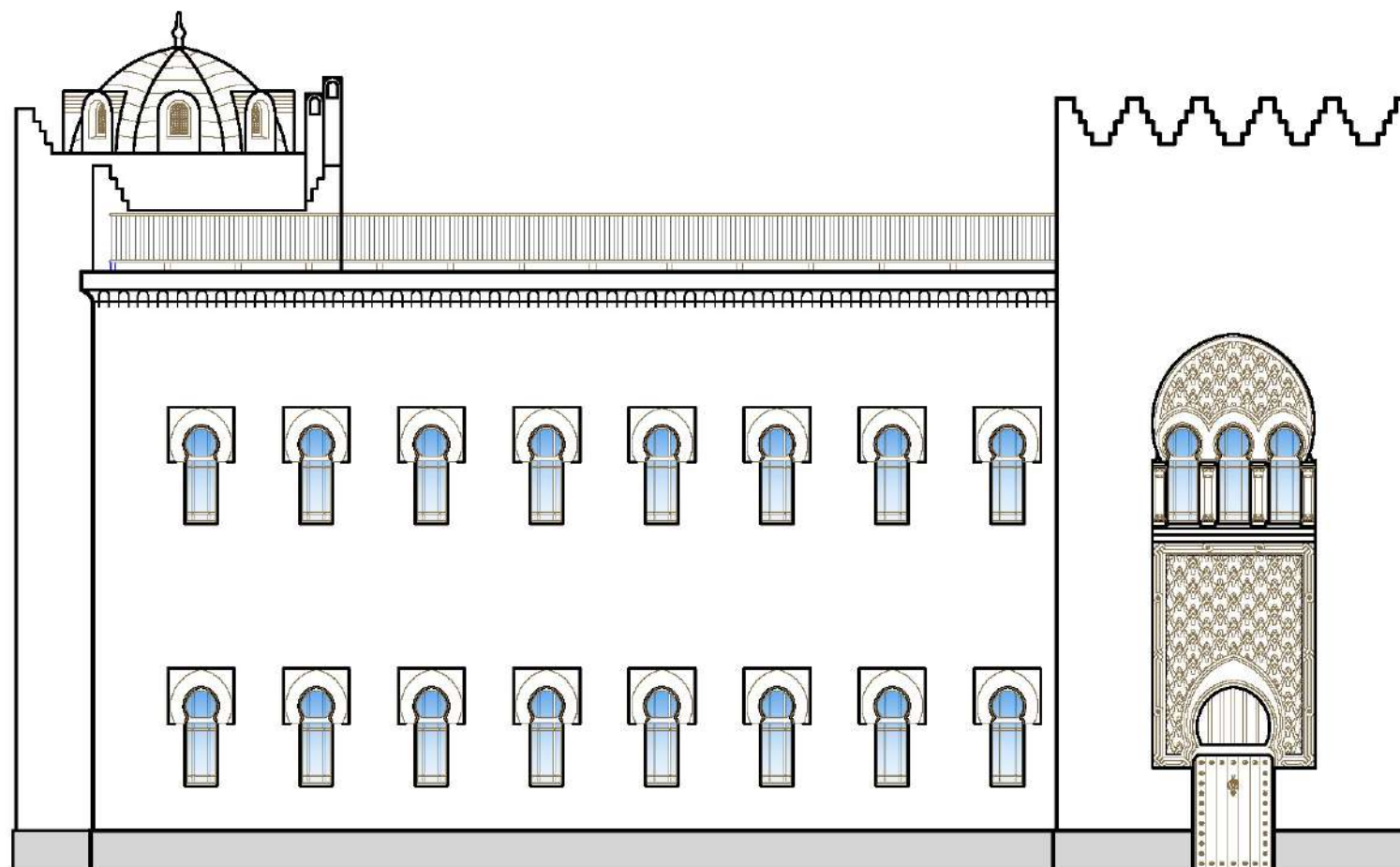
Projet :

Médersa de
Tlemcen

Architecte : HENRI PETIT

Planche N° :
0.06

20 Juin 2014



FAÇADE LATÉRALE GAUCHE - e 1/75ème

ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LVAAP)

Post-graduation
Patrimoine architectural et urbain

Mémoire de Magistère :

Médéras d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie



DESSIN :
BADR EL-MOUNIR HORRA

Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI

ÉCHELLES :
1/75ème

TITRE :

MÉDERSA DE TLEMCEEN :

Dossier Graphique : Façade latérale gauche

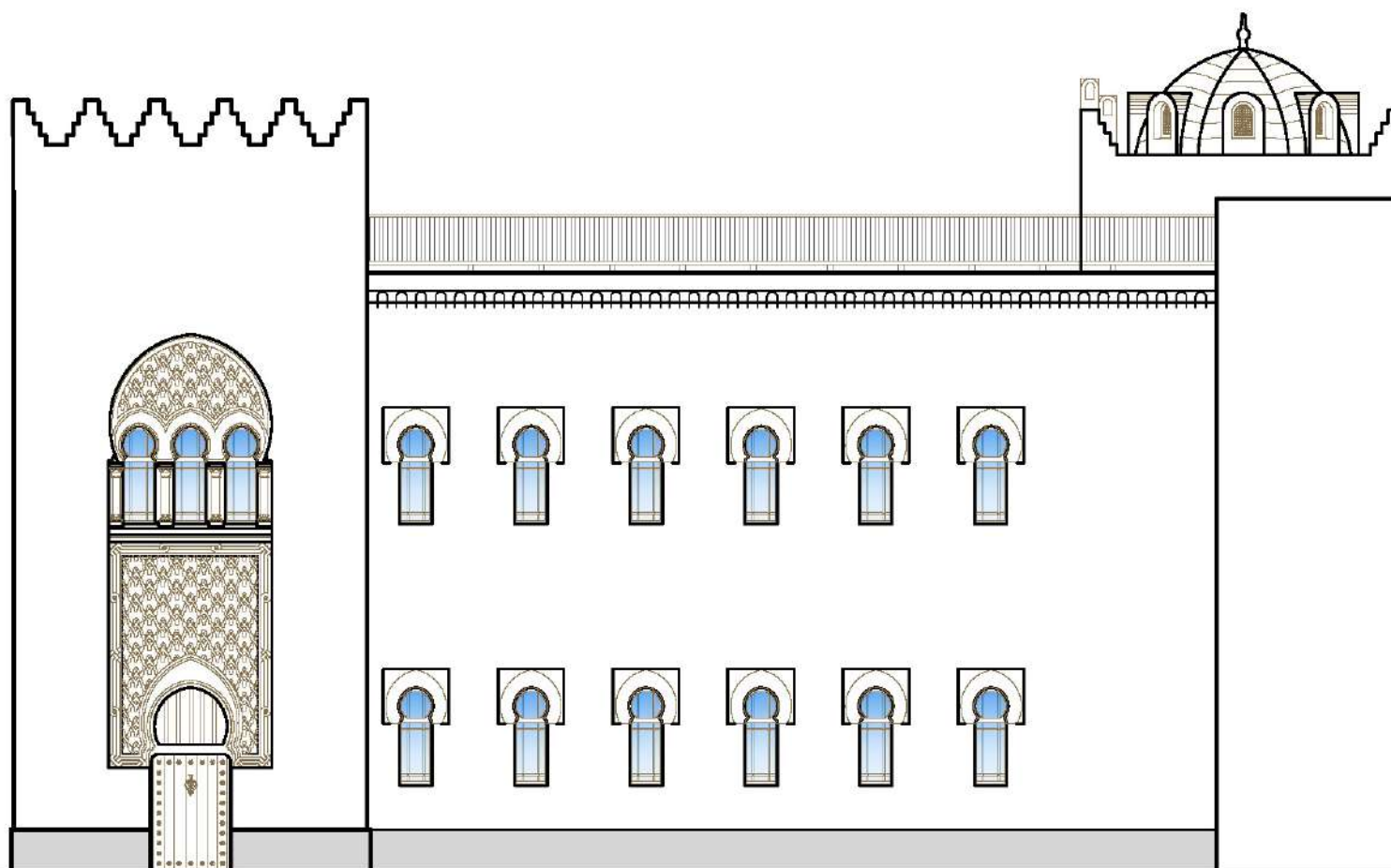
Projet :

Médéras de
Tlemcen

Architecte : HENRI PETIT

Planche N° :
007

20 Juin 2014



FAÇADE LATÉRALE DROITE - e: 1/75ème

ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE RELEVÉ ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LVRAP)
Recherche et production
Patrimoine architectural et urbain



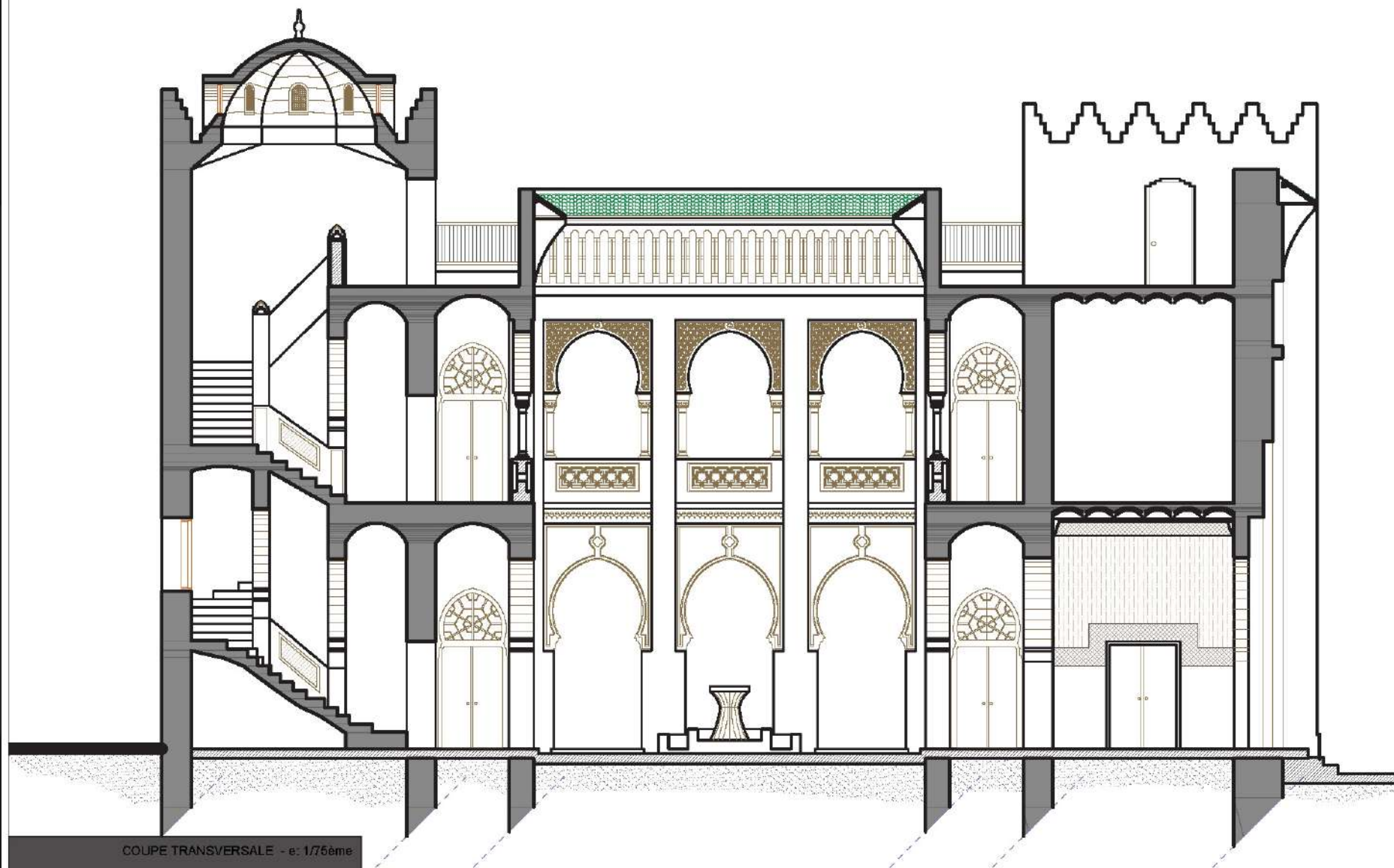
Mémoires de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine
Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie

DESSIN :
BADR EL-MOUNIR HORRA
Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI
ÉCHELLES :
1/75ème

TITRE :
MÉDERSA DE TLEMCEM :
Dossier Graphique : Façade latérale droite

Projet :
Médersa de
Tlemcen
Architecte : HENRI PETIT

Planche N° :
1.08
20 Juin 2014



COUPE TRANSVERSALE - e: 1/75ème

ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
UNIVERSITÉ D'ALGER 1 (URU) - 16050 ALGER

epau

Patrimoine architectural et urbain
Mémorial de Magisère

Médéras d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie



DESSIN :
BADR EL-MOUNIR HORRA

Directrice de recherche
Dr. SAMIA CHERGUI

ÉCHELLES :
1/75ème

TITRE :

MÉDERSA DE TLEMCEEN :

Dossier Graphique : Coupe transversale

Projet :

Médéras de
Tlemcen

Architecte : HENRI PETIT

Planche N° :
11.09

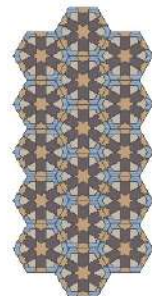
20 Juin 2014



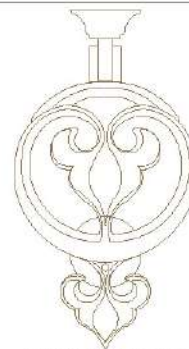
SCULPTURE BAS-RELIEF SUR STUC
E: 1/20ÈME



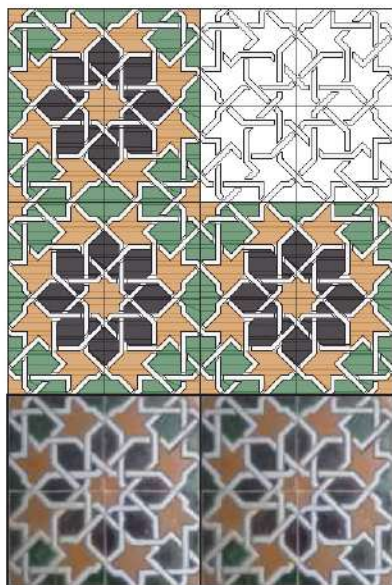
REVÊTEMENT SOL - CORRIDOR
e: 1/20ème



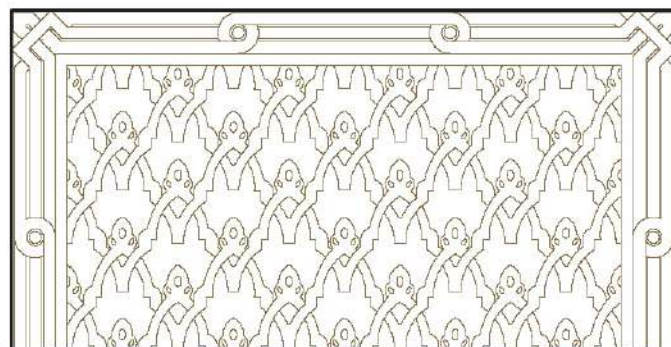
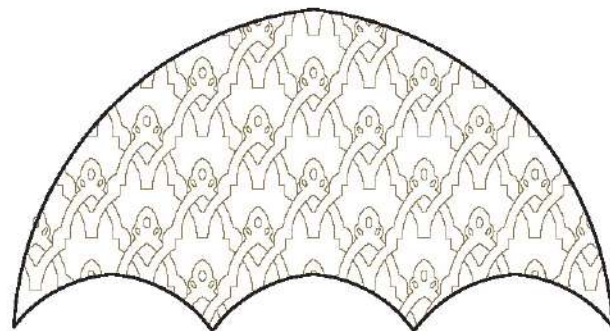
REVÊTEMENT SOL - VESTIBULE
e: 1/20ème



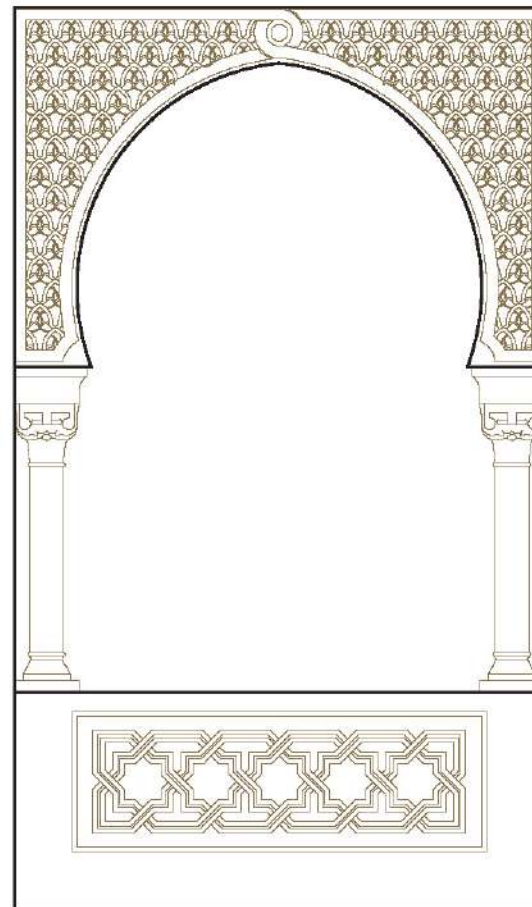
DÉTAILS HEURTOIR
e: 1/5ème



MOSAÏQUE EN FAÏENCE e: 1/10ème



MOTIF SEBKA ORNANT LES DEUX PILONNES e: 1/20



MOTIF SEBKA ORNANT LA GALERIE D'ARCADES e: 1/20

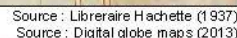
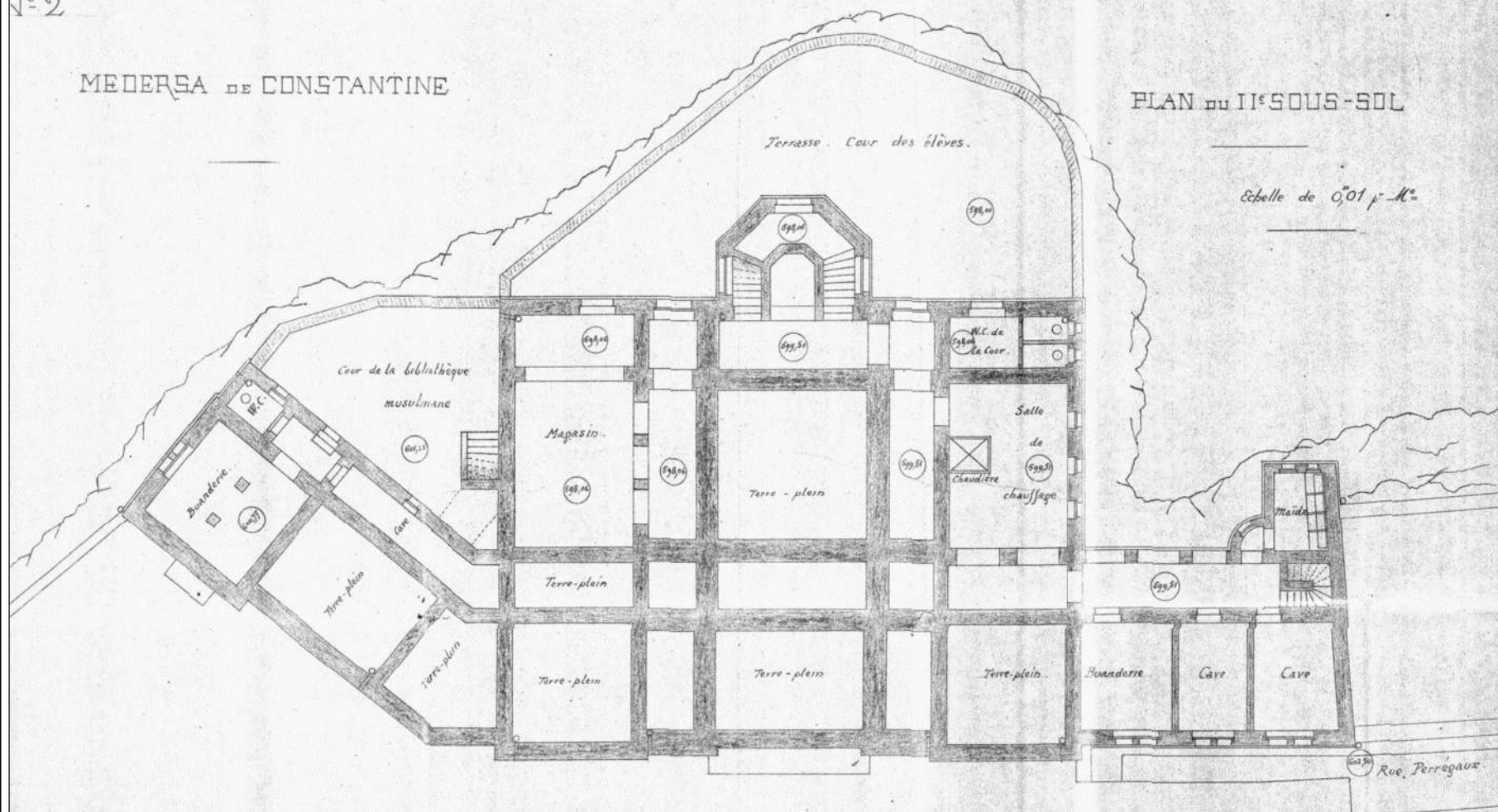


Planche N° :	III.01
14 Juin 2014	



N° 2

MEDERSA DE CONSTANTINE

PLAN du II^e SOUS-SOLEchelle de 0,01 p^r m^m

PLAN DU SOUS-SOL DEUXIÈME - e: 1/200ème

Reproduction interdite sans autorisation expresse
Source : Cité de l'architecture et du patrimoineÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE RELEVÉ ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LURAP)
Recherche et enseignement
Patrimoine architectural et urbainMémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tiemoen et de Constantine

Ce relevé a été réalisé à la demande d'un style néo-musulman d'origine en Algérie

Dessin : ALBERT BALLU
Source : Cité de l'architecture et du patrimoine
ÉCHELLES : 1/200èmeTITRE :
MÉDERSA DE CONSTANTINE - PLANS ORIGINAUX 1906
Dossier Graphique : Plan du sous-sol deuxièmeProjet :
Médersa de Constantine
Architecte : ALBERT BALLUPlanche N° : III.02
14 Juin 2014

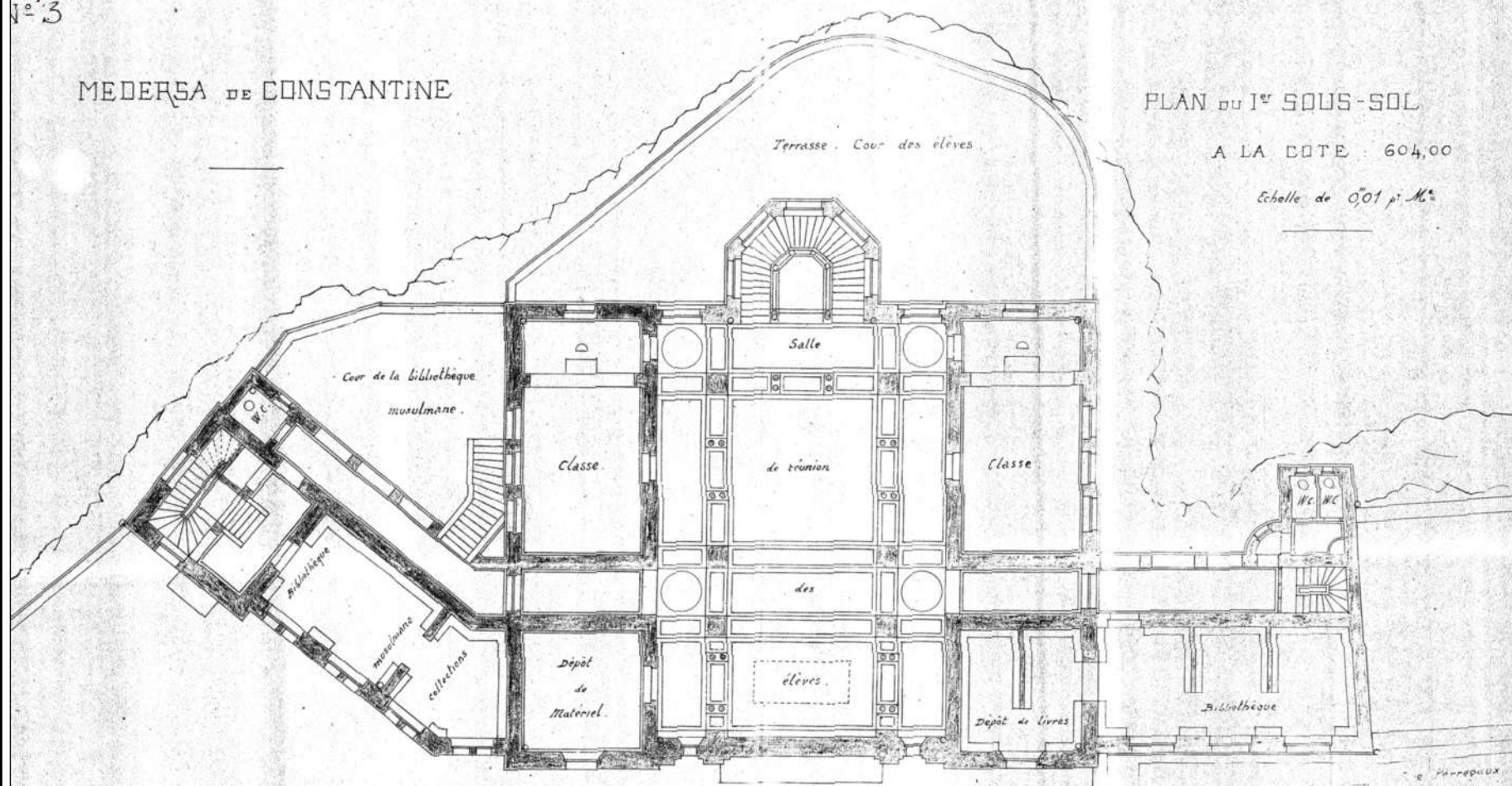


MEDERSA DE CONSTANTINE

PLAN DU 1^{er} SOUS-SOL

A LA COTE : 604,00

Echelle de 0/01 pi. M.



PLAN DU SOUS-SOL PREMIER - e: 1/200ème

Reproduction interdite sans autorisation expresse
Source : CNE de l'architecture et du patrimoine.

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE D'ARCHITECTURE ET PATRIMOINE
Postgraduate
Patrimoine architectural et urbain
Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tiemcen et de Constantine
Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie



Dessin : ALBERT BALLU
Source : CNE de l'architecture et du patrimoine
Echelles : 1/200ème

TITRE :
MÉDERSA DE CONSTANTINE - PLANS ORIGINAUX 1906
Dossier Graphique : Plan du sous-sol premier

Projet :
Médersa de Constantine
Architecte : ALBERT BALLU

Planche N° : III.03
14 Juin 2014

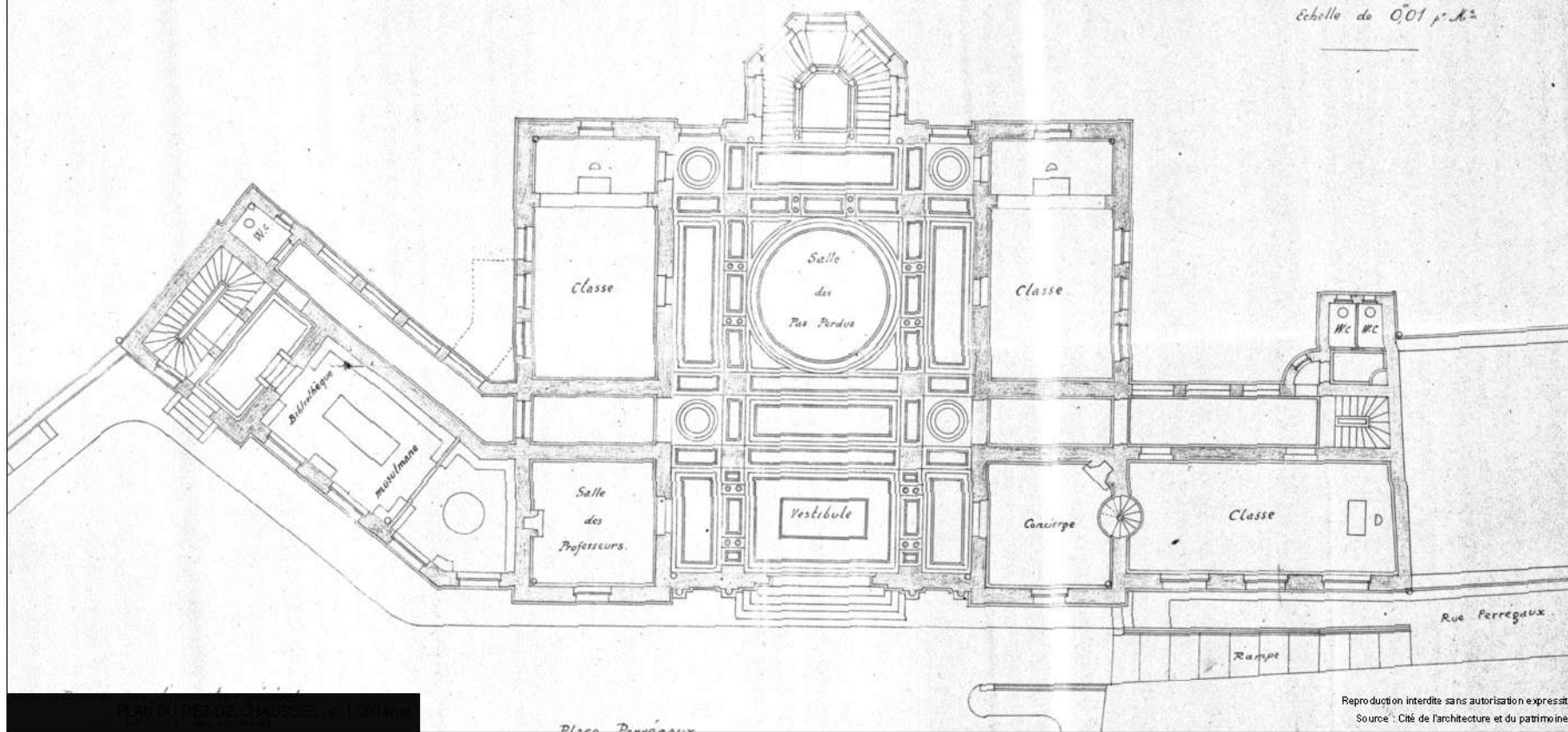


MEDERSA DE CONSTANTINE

PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

A LA COTE : 609,95

Echelle de 0,01 p.m.



Reproduction interdite sans autorisation expresse
Source : Cité de l'architecture et du patrimoine

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LIVAP)
Polytechnique de Paris
Patrimoine architectural et urbain

Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tiemcen et de Constantine

Ce mémoire a été réalisé en collaboration avec un style neo-mauresque d'Alger en Algérie



Dessin : ALBERT BALLU
Source : Cité de l'architecture et du patrimoine
Echelles : 1/200ème

TITRE :
MÉDERSA DE CONSTANTINE - PLANS ORIGINAUX 1906
Dossier Graphique : Plan du rez-de-chaussée

Projet :
Médersa de Constantine
Architecte : ALBERT BALLU

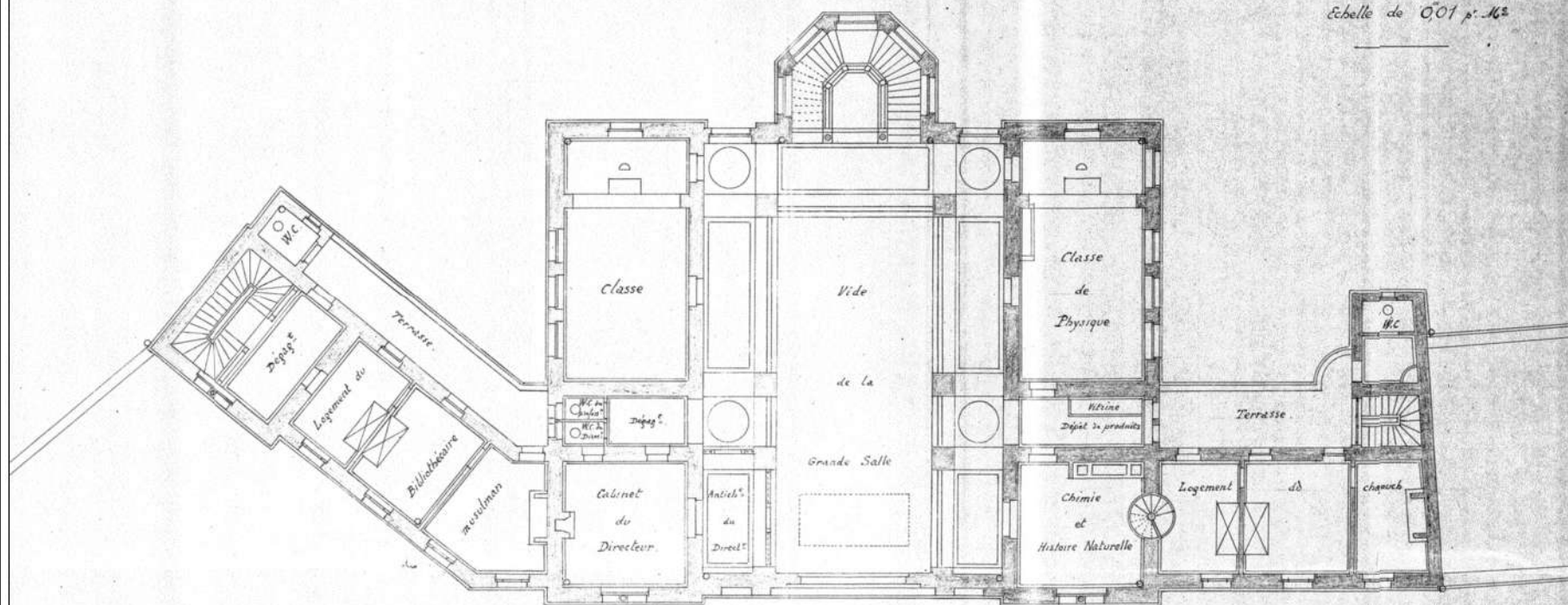
Planche N° :
110.04
14 Juin 2014

MEDERSA DE CONSTANTINE

PLAN du 1^{er} ETAGE

A LA COTE : 614,65

Echelle de 0'01 p. M²



PLAN DE L'ETAGE PREMIER - e: 1/200ème

Reproduction interdite sans autorisation expresse
Source : Cité de l'architecture et du patrimoine

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE D'ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LAPAP)
Post-production
Patrimoine architectural en urbanisme



Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tiemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie

Dessin : ALBERT BALLU

Source :
Cité de l'architecture et du patrimoine

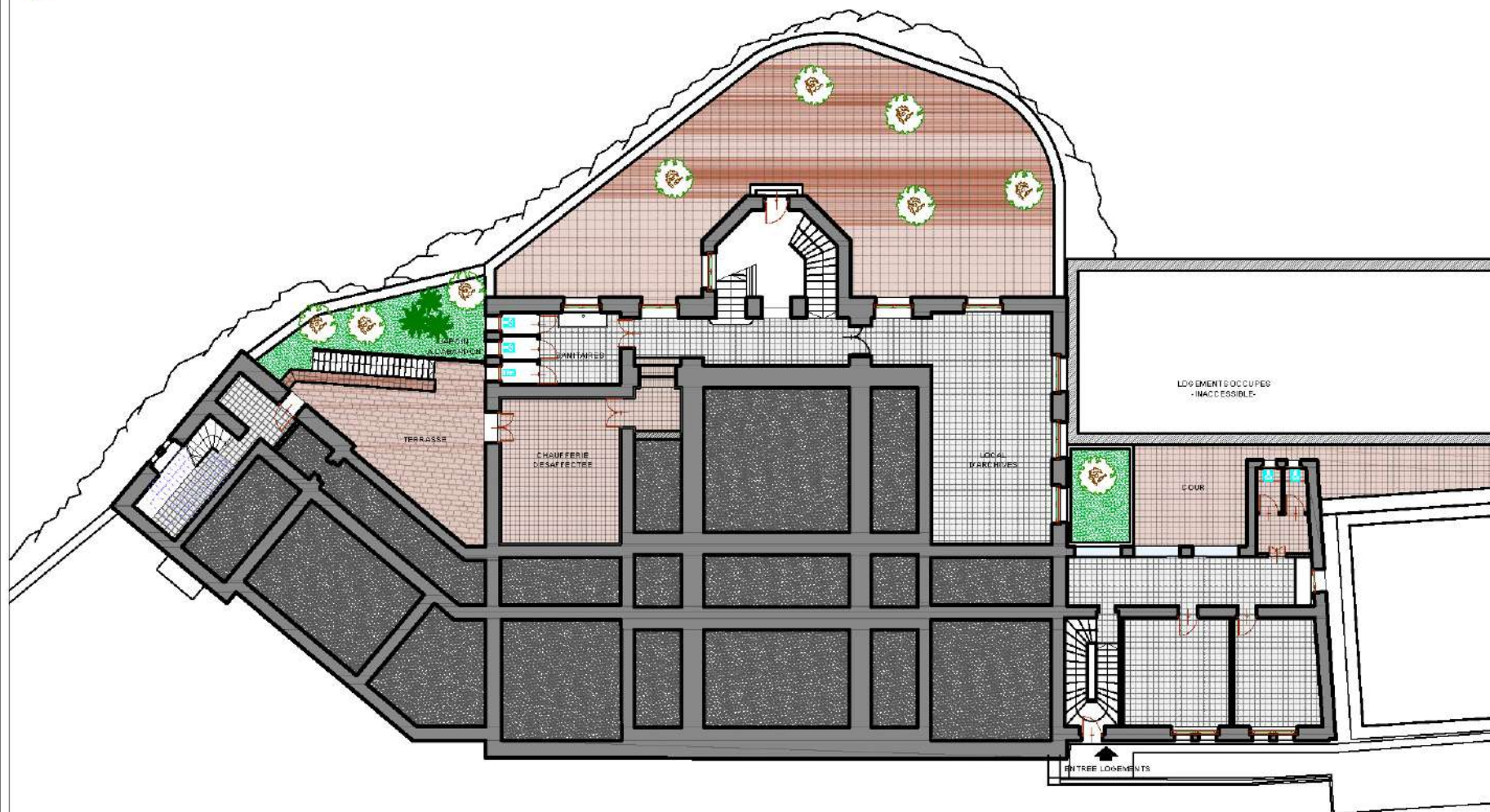
ECHELLES :
1/200ème

TITRE :
MÉDERSA DE CONSTANTINE - PLANS ORIGINAUX 1906
Dossier Graphique : Plan de l'étage premier

Projet :
Médersa de Constantine
Architecte : ALBERT BALLU

Planche N° :
III.05

14 Juin 2014



PLAN DU SOUS-SOL DEUXIEME - e. 1/200ème

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LAVAP)
Post-graduation
Patrimoine du Nord et du Sud

Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style architectural officiel en Algérie



Dessin :
BADR EL-MOUNIR HORRA

Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI

ECHELLES :
1/200ème

TITRE

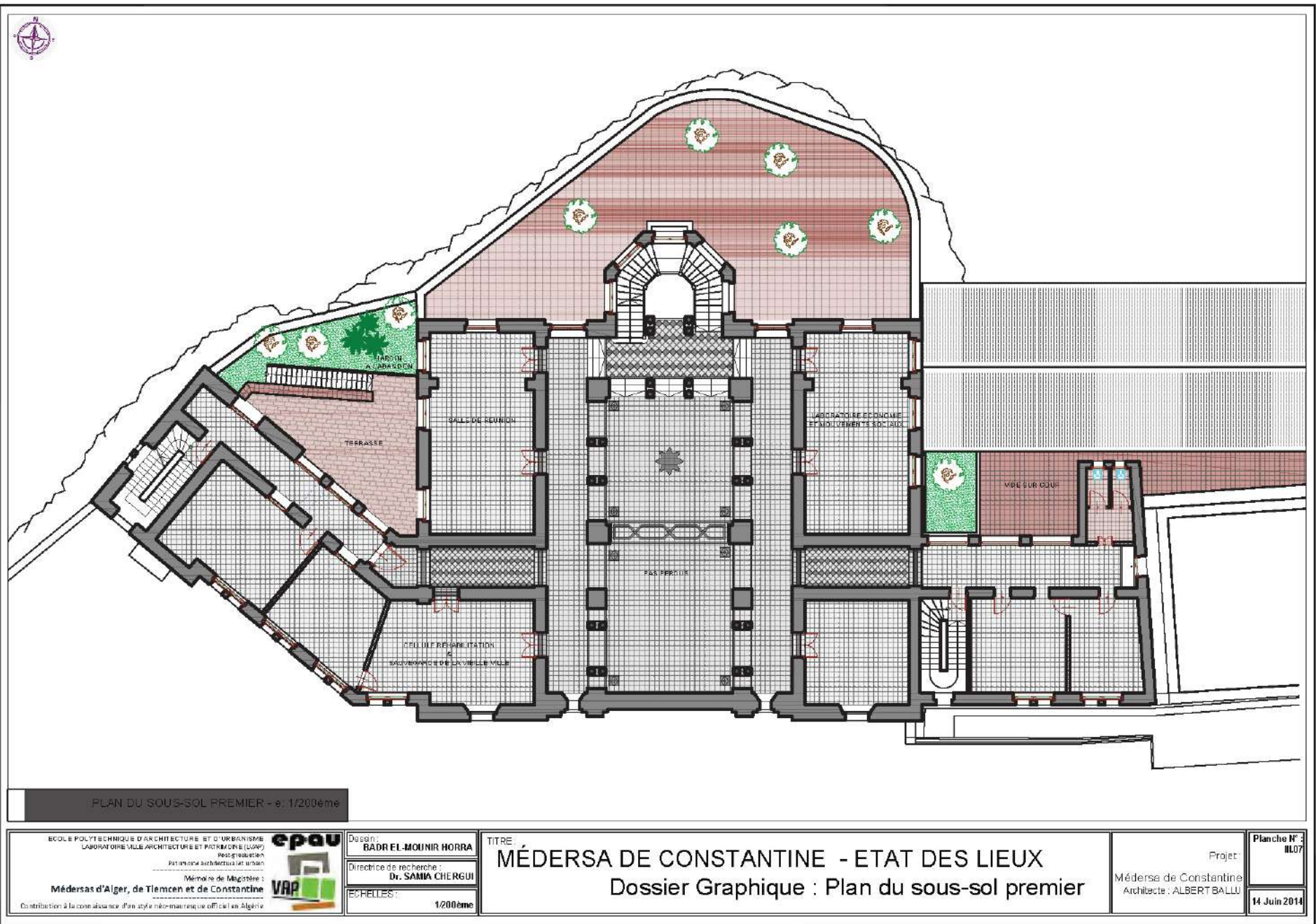
MÉDERSA DE CONSTANTINE - ETAT DES LIEUX

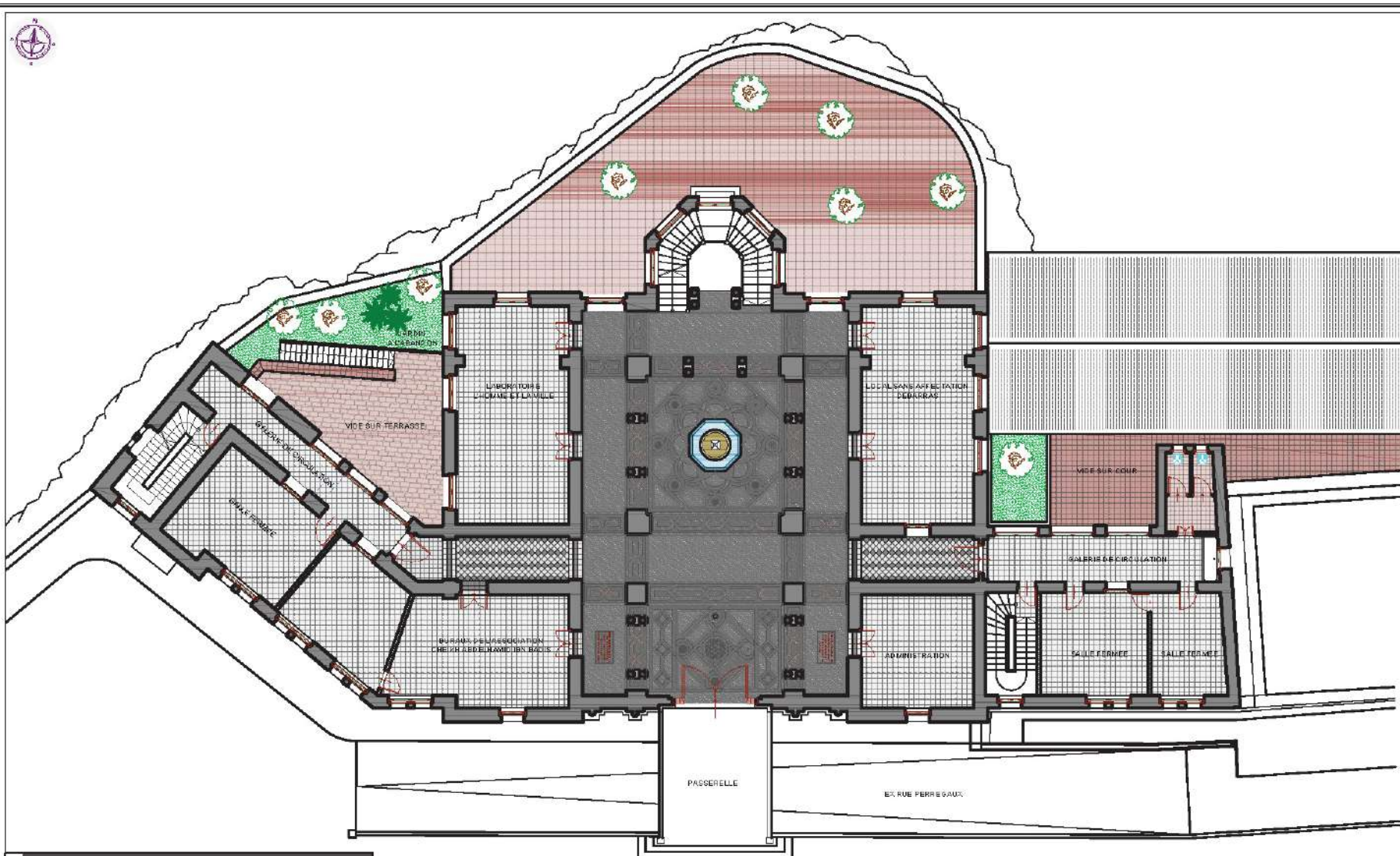
Dossier Graphique : Plan du sous-sol deuxième

Projet :
Médersa de Constantine
Architecte : ALBERT BALLU

Planche N° :
II.06

14 Juin 2014





PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE - e 1/200ème

ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LVAAP)
PARCOURS DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT

Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style méditerranéen officiel en Algérie



Dessiné :
BADR EL-MOUNIR HORRA

Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI

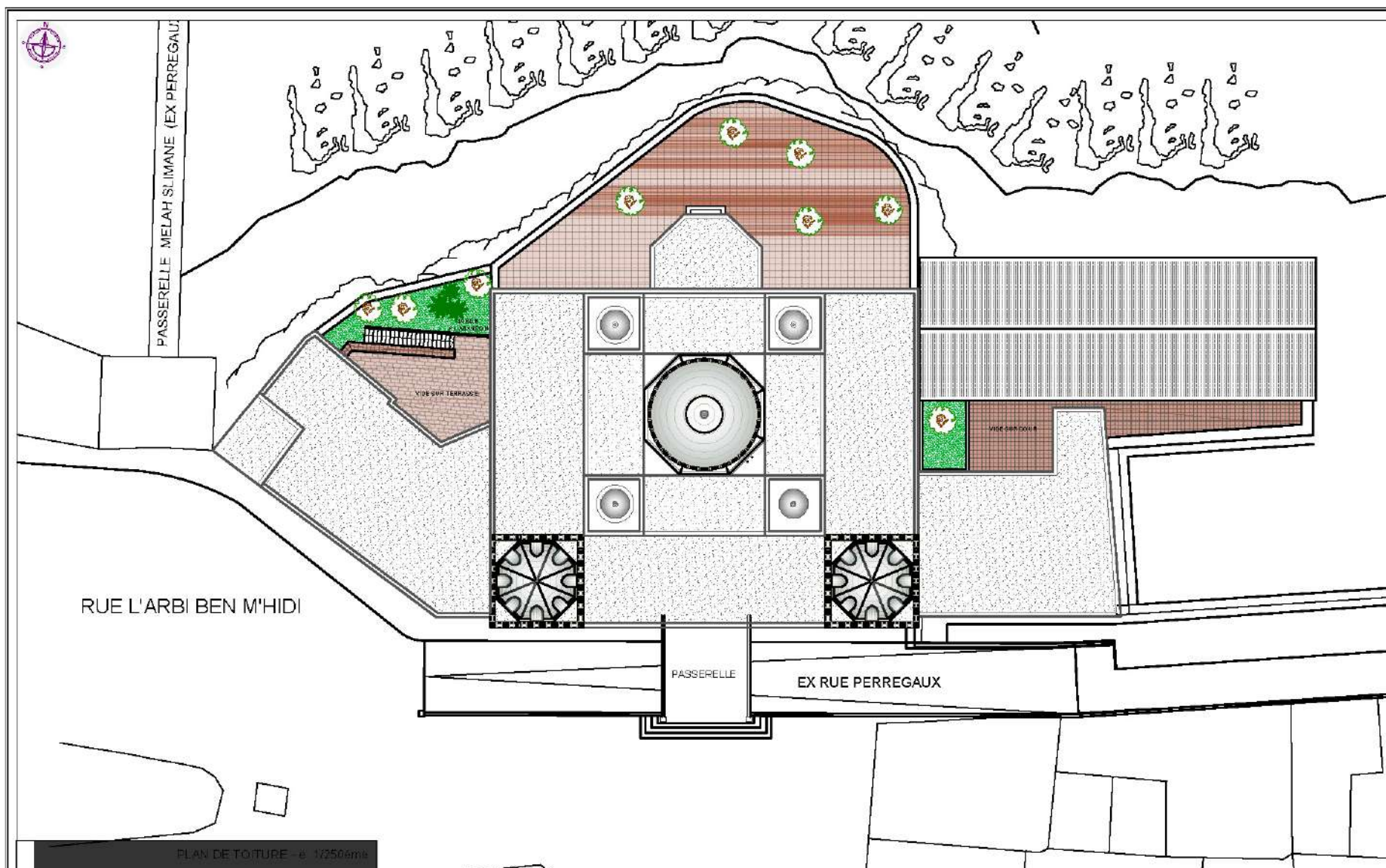
ÉCHELLES :
1/200ème

TITRE :
MÉDERSA DE CONSTANTINE - ETAT DES LIEUX
Dossier Graphique : Plan du rez-de-chaussée

Projet :
Médersa de Constantine
Architecte : ALBERT BALLU

Planche N° :
BLOK

14 Juin 2014



PLAN DE TOITURE - à 1/250ème

ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LAVAP)
Projet de production
Patrimoine architectural et urbain

Mémoires de Maîtrise :
Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un patrimoine architectural officiel en Algérie



Designé :

BADR EL MOUIN HORRA

Directrice de recherche
Dr. SAMIA CHERGUI

ÉCHELLES :

1/250ème

TITRE :

MÉDERSA DE CONSTANTINE

Dossier Graphique : Plan de toiture

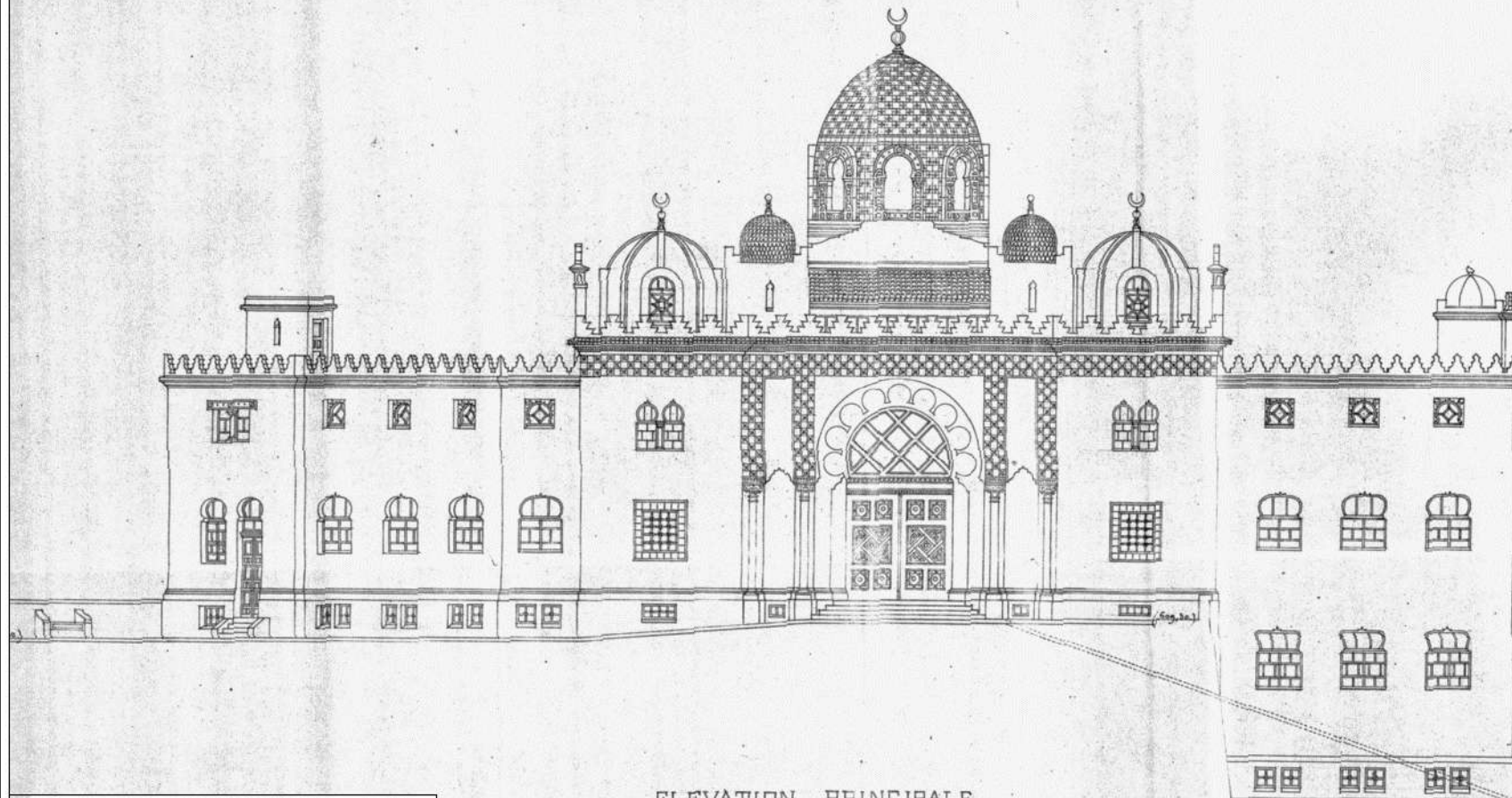
Projet :

Médersa de Constantine
Architecte : ALBERT BALLU

Planche N° :
01.10

14 Juin 2014

MEDERSA DE CONSTANTINE



FAÇADE PRINCIPALE - e: 1/200ème

ELEVATION PRINCIPALE

Reproduction interdite sans autorisation expresse
Source : Cité de l'architecture et du patrimoine

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE D'ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LAPAP)
Post-graduation
Patrimoine architectural et urbain

Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tiemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie



Dessin : ALBERT BALLU

Source :
Cité de l'architecture et du patrimoine

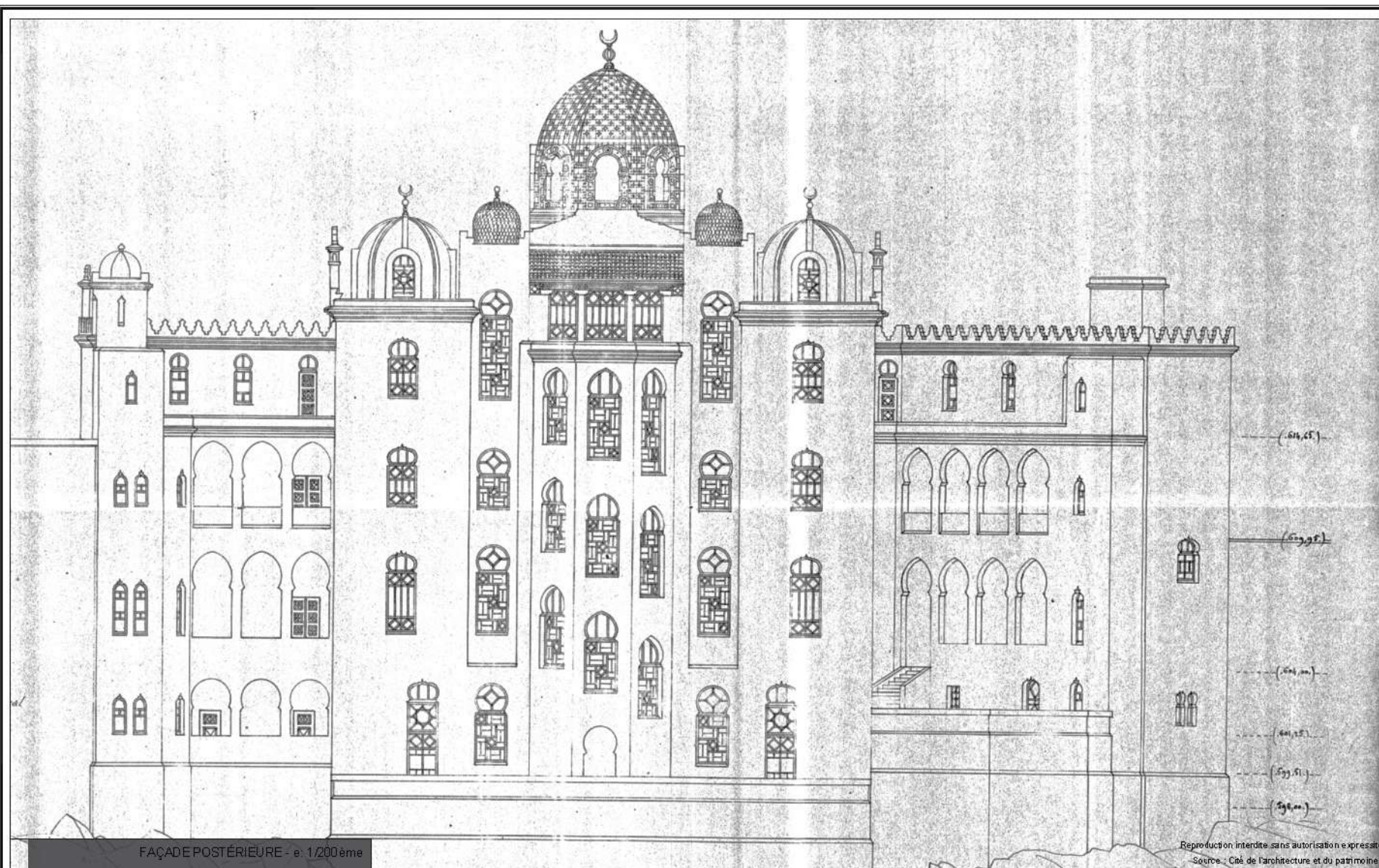
ECHELLES :
1/200ème

TITRE :
MÉDERSA DE CONSTANTINE - PLANS ORIGINAUX 1906
Dossier Graphique : façade principale

Projet :
Médersa de Constantine
Architecte : ALBERT BALLU

Planche N° :
III.11

14 Juin 2014



Reproduction interdite sans autorisation expresse
Source : Cité de l'architecture et du patrimoine

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (L.V.A.P.)
Postgraduate
Patrimoine architectural et urbain

Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tiemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie



Dessin : ALBERT BALLU

Source :
Cité de l'architecture et du patrimoine

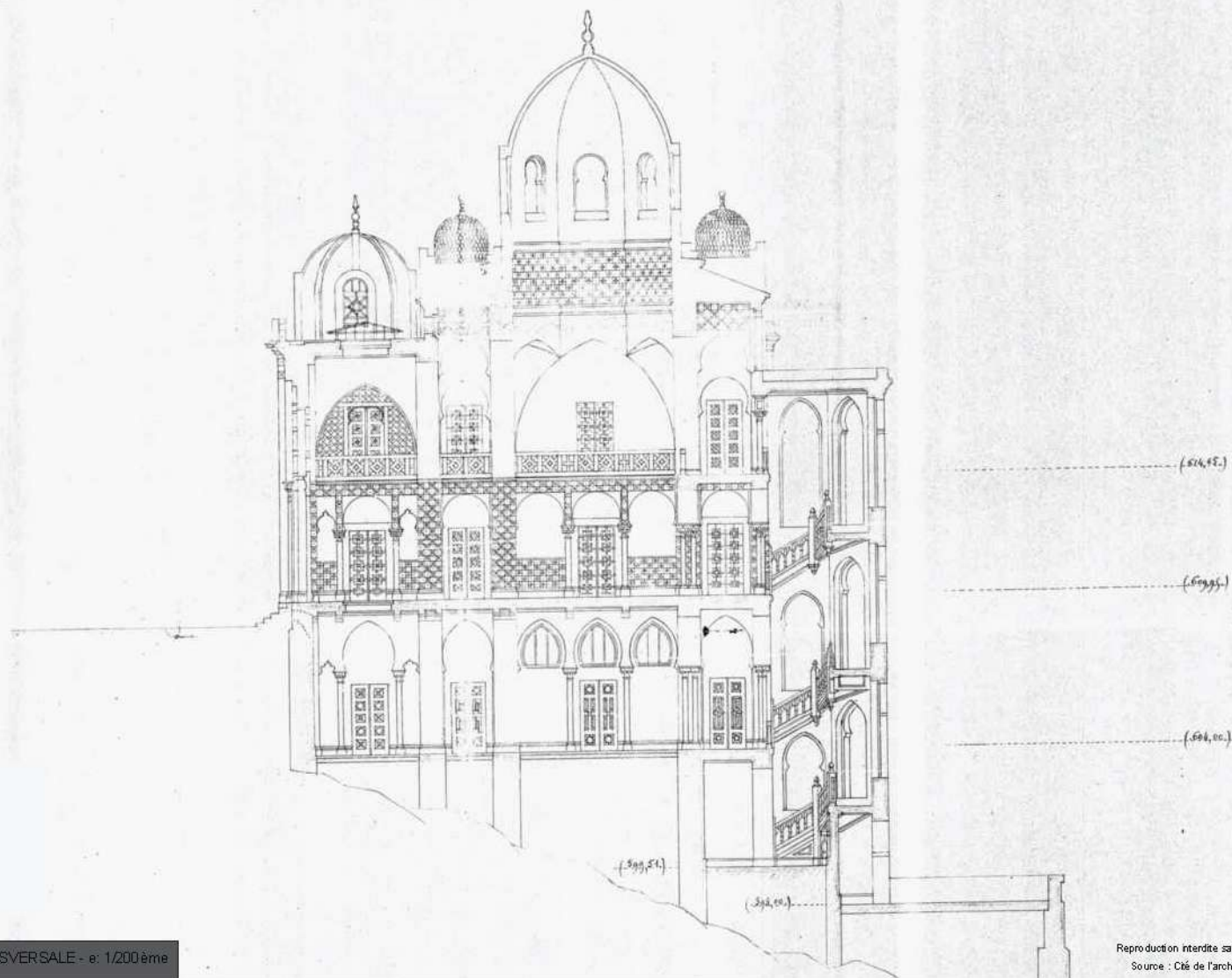
ECHELLES :
1/200ème

TITRE :
MÉDERSA DE CONSTANTINE - PLANS ORIGINAUX 1906
Dossier Graphique : façade postérieure

Projet :
Médersa de Constantine
Architecte : ALBERT BALLU

Planche N° :
III.12

14 Juin 2014



COUPE TRANSVERSALE - e: 1/200ème

Reproduction interdite sans autorisation expresse
Source : Cité de l'architecture et du patrimoine

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LVAAP)
Régions du Nord
Patrimoine architectural et urbain



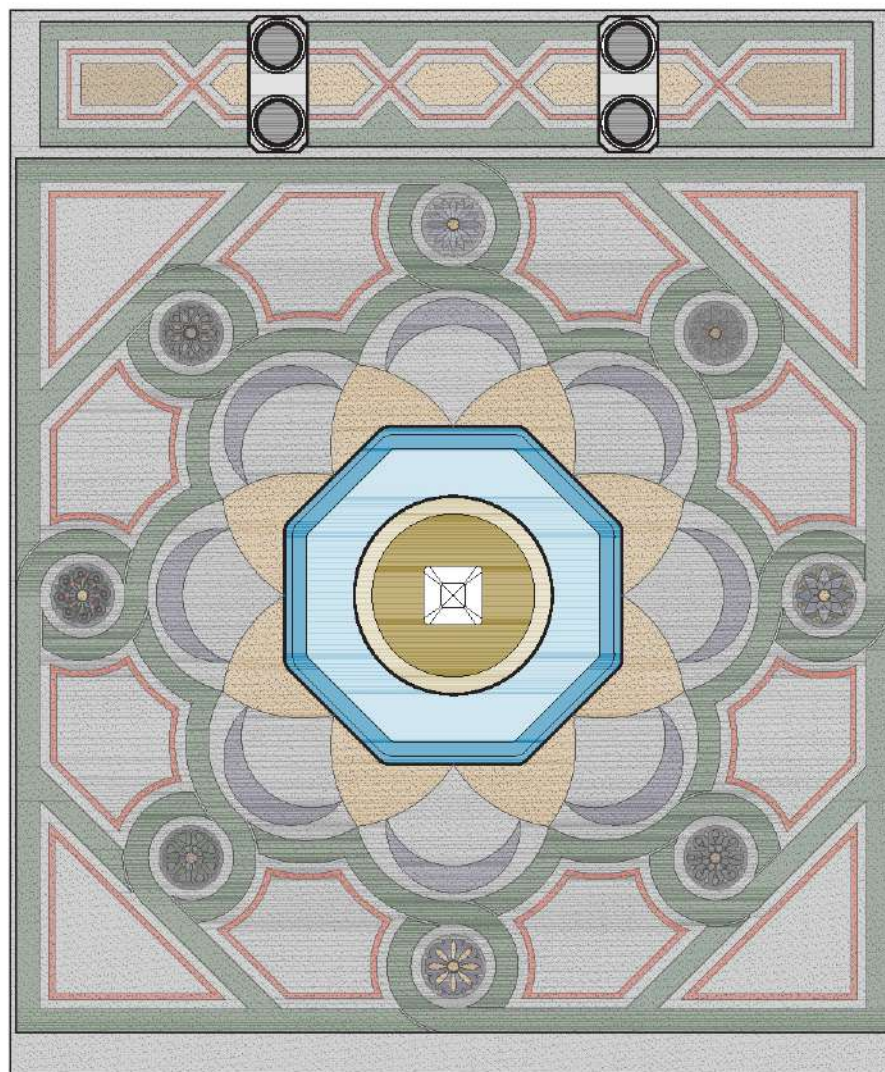
Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine
Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie

Dessin : ALBERT BALLU
Source : Cité de l'architecture et du patrimoine
Echelles : 1/200ème

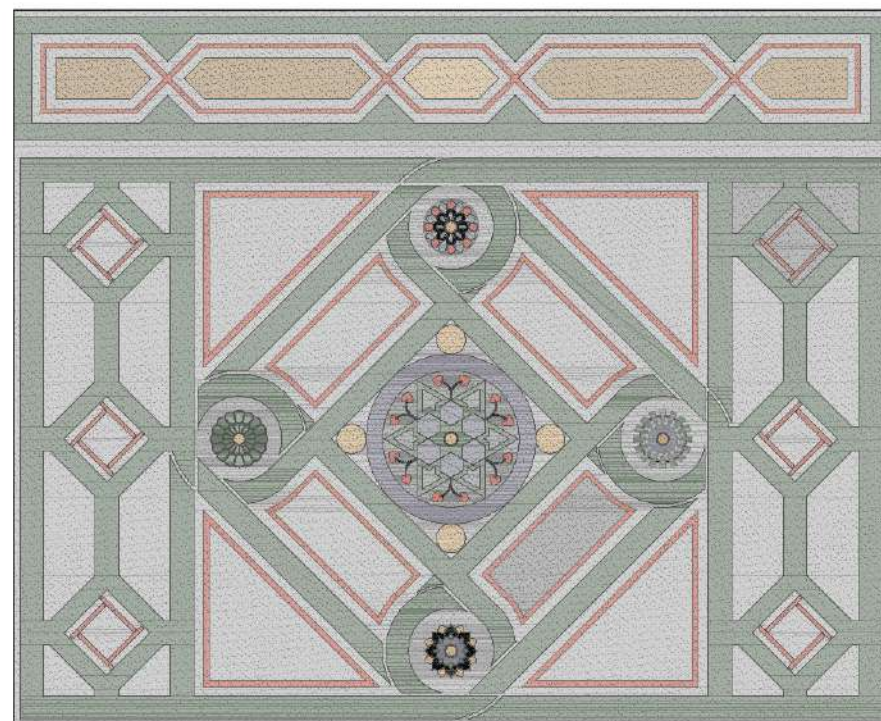
TITRE :
MÉDERSA DE CONSTANTINE - PLANS ORIGINAUX 1906
Dossier Graphique : coupe transversale

Projet :
Médersa de Constantine
Architecte : ALBERT BALLU

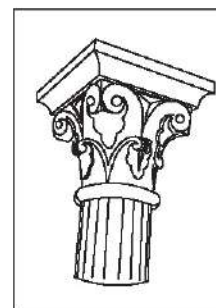
Planche N° :
III.13
14 Juin 2014



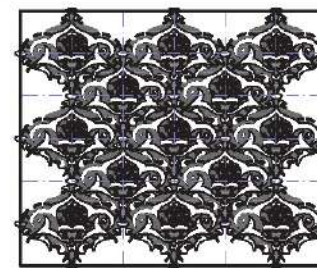
FRESQUE DES ESPACES DES PAS PERDUS - e: 1/40



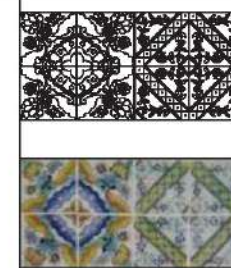
FRESQUE DU VESTIBULE - e: 1/40



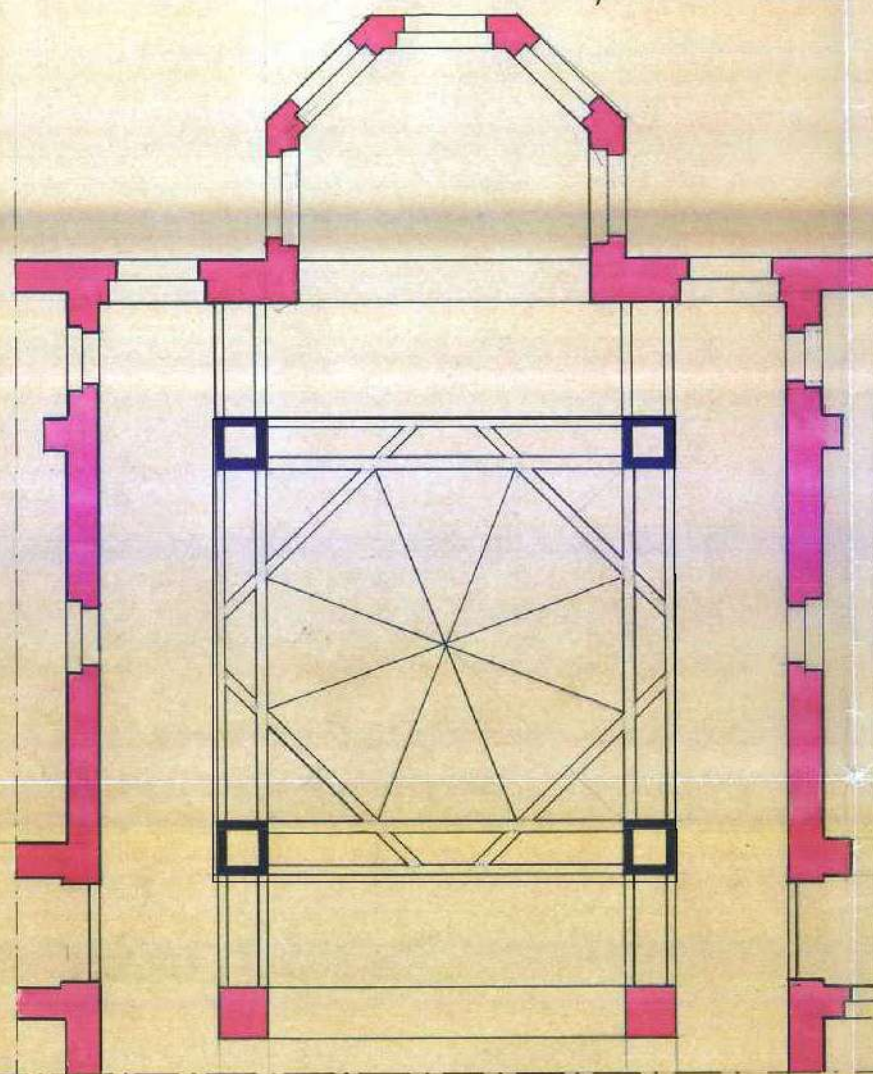
CHAPITEAU - VESTIBULE



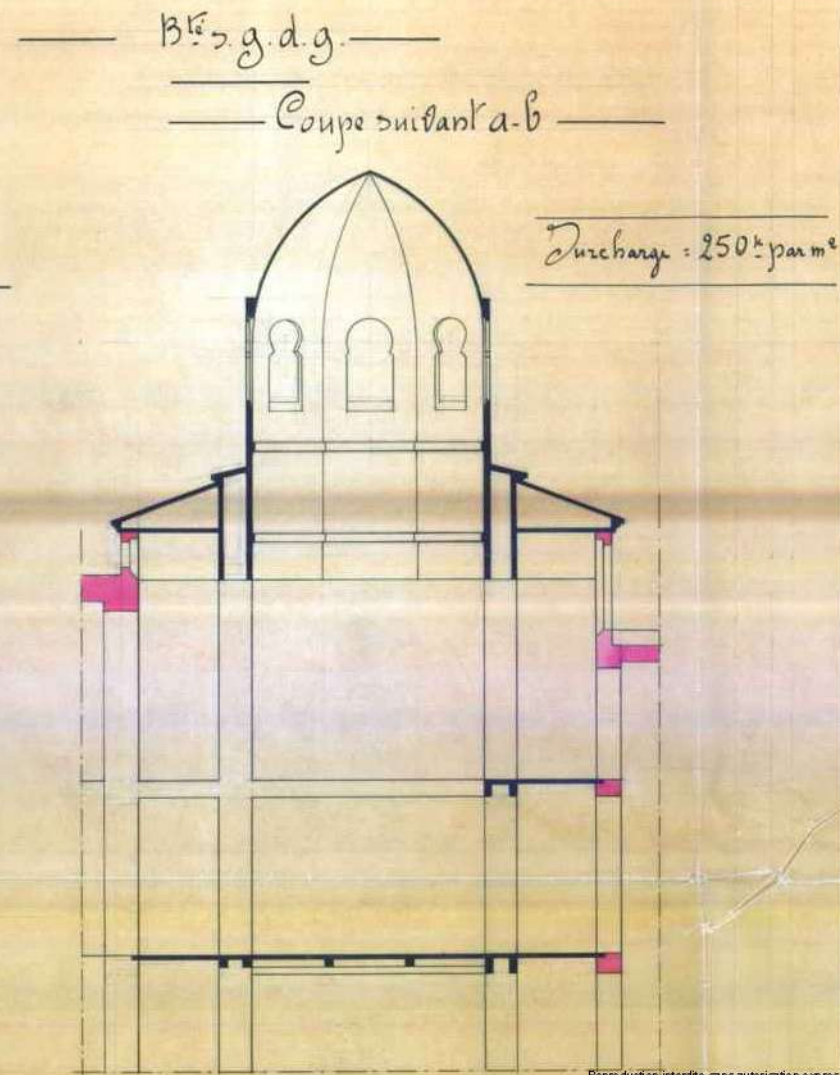
MOTIF DE SCULPTURE A BAS-RELIEF



CARREAUX DE FAÏENCE



PLAN DU HAUT MONTANT LA STRUCTURE DE LA COUPOLE



Reproduction interdite sans autorisation expresse
COUPE SUR LE GRAND DÔME
Source : Cité de l'architecture et du patrimoine

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (L.V.A.P.)
Postgraduate
Patrimoine architectural et urbain



Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tiemcen et de Constantine

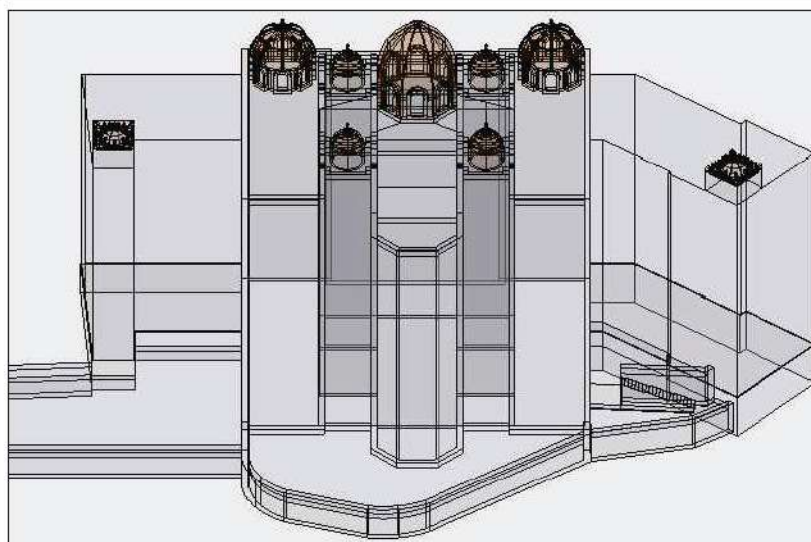
Contribution à la connaissance d'un style rétro-mauresque officiel en Algérie

Dessin :
BETON ARME HENNEBIQUE
Source :
Cité de l'architecture et du patrimoine
Echelles :
1/400ème - sans échelle

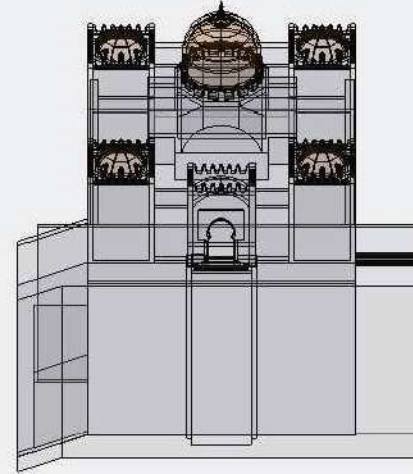
TITRE :
MÉDERSA DE CONSTANTINE - PLANS ORIGINAUX 1906
Dossier Graphique : détails constructifs

Projet :
Médersa de Constantine
Architecte : ALBERT BALLU

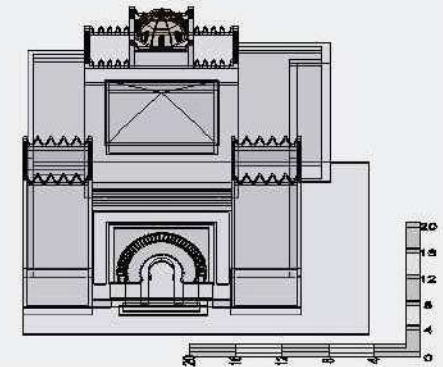
Planche N°
III.15
14 Juin 2014



MÉDERSA DE CONSTANTINE

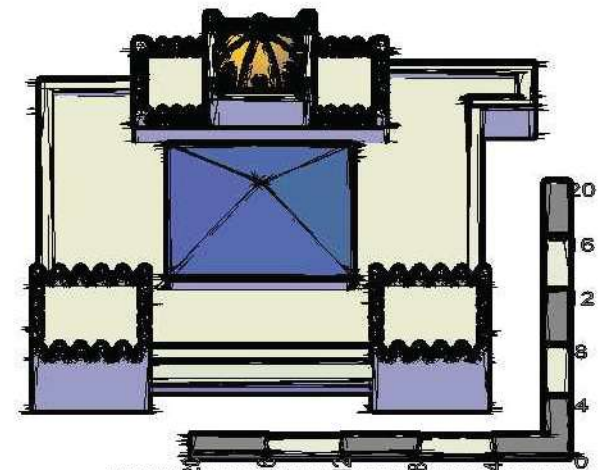
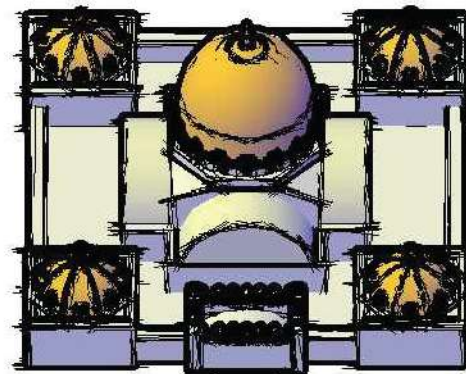
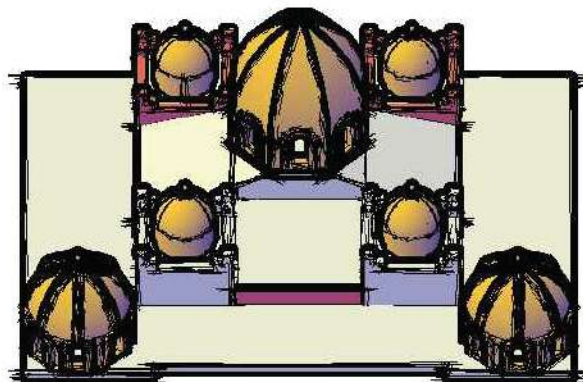


MÉDERSA THAALIBYA D'ALGER



MÉDERSA DE TLEMCEN

MODÈLES 3D DES TROIS MÉDERSAS



SYSTEMES DE RECOUVREMENT COMPOSES DE COUPÔLES

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE VILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LAVAP)
Post-graduation
Patrimoine architectural urbain

Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie



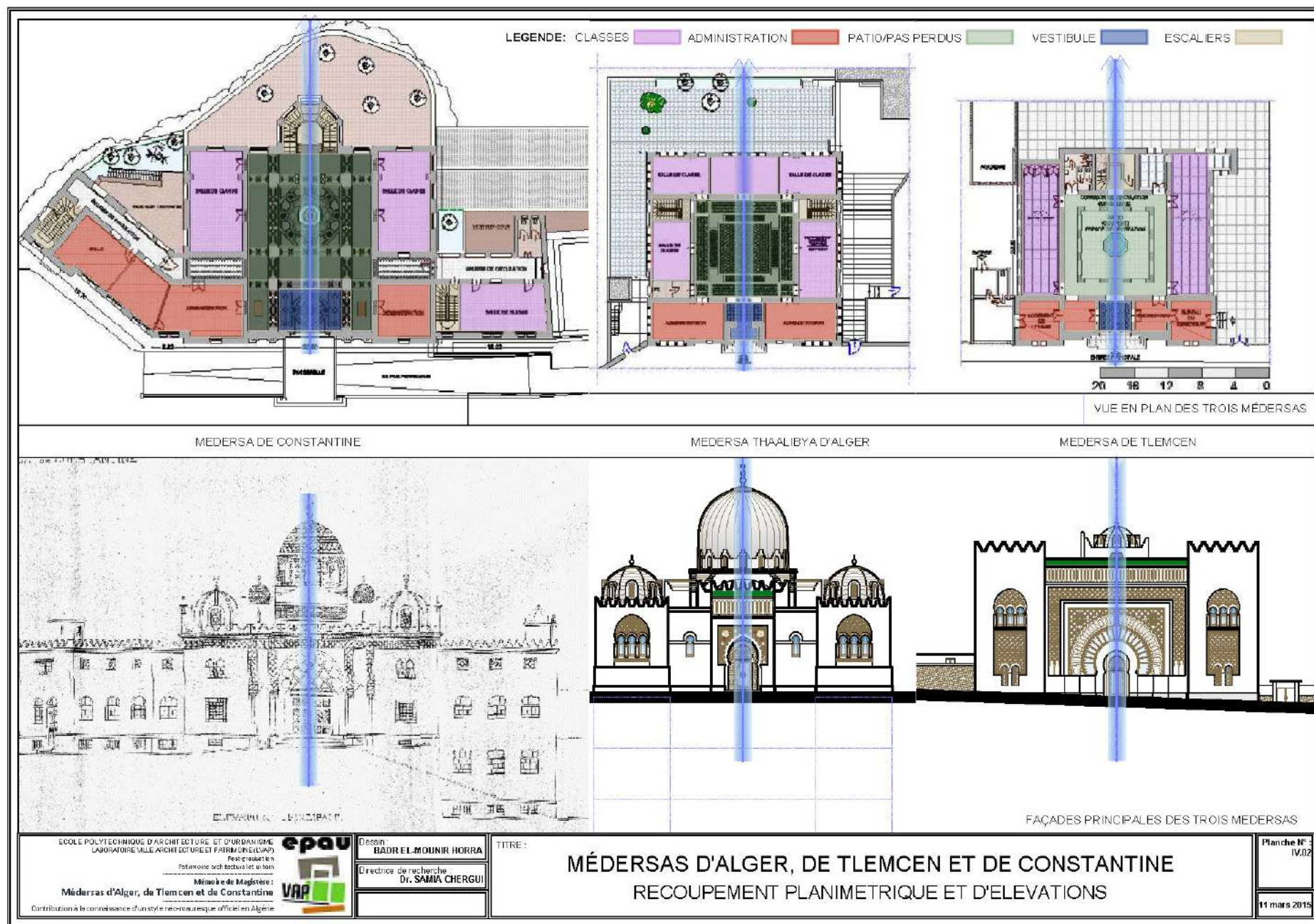
Dessin :
BA DR EL-MOUNIR HORRA
Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI

TITRE :

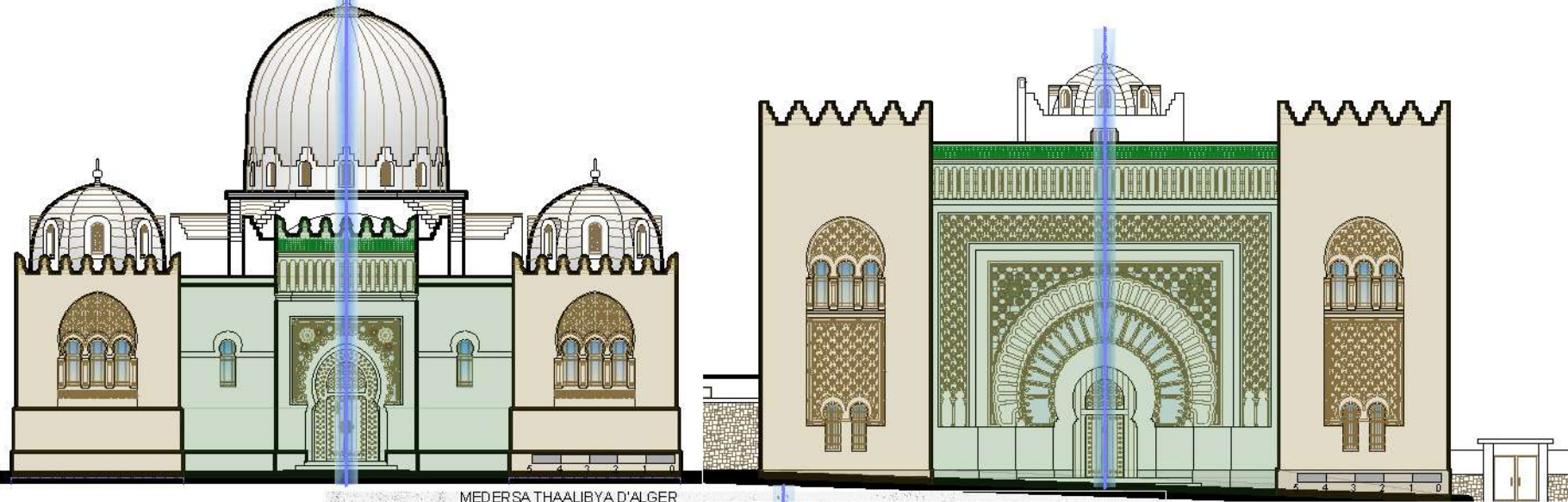
MÉDERSAS D'ALGER, DE TLEMCEN ET DE CONSTANTINE
RECOUPEMENT DE VOLUMETRIQUE

Planche N° :
IV.01

11 mars 2015

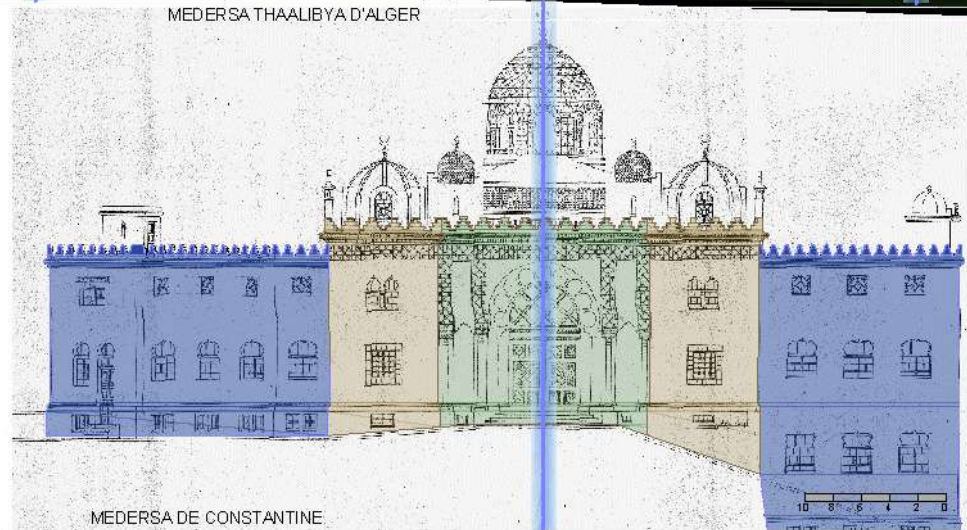


LEGENDE: EXCROISSANCES ENCADREMENT CENTRAL PILONNES LATÉRAUX



MEDERSA THAALIBYA D'ALGER

MEDERSA DE TLEMCEM



MEDERSA DE CONSTANTINE

ELEVATIONS PRINCIPALES DES TROIS MÉDERSAS

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABORATOIRE D'ARCHITECTURE ET PATRIMOINE
Postgraduation
Patrimoine architectural et urbain

Mémoire de Magistère :
Médéras d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie



Dessin :
BADR EL-MOUNIR HORRA

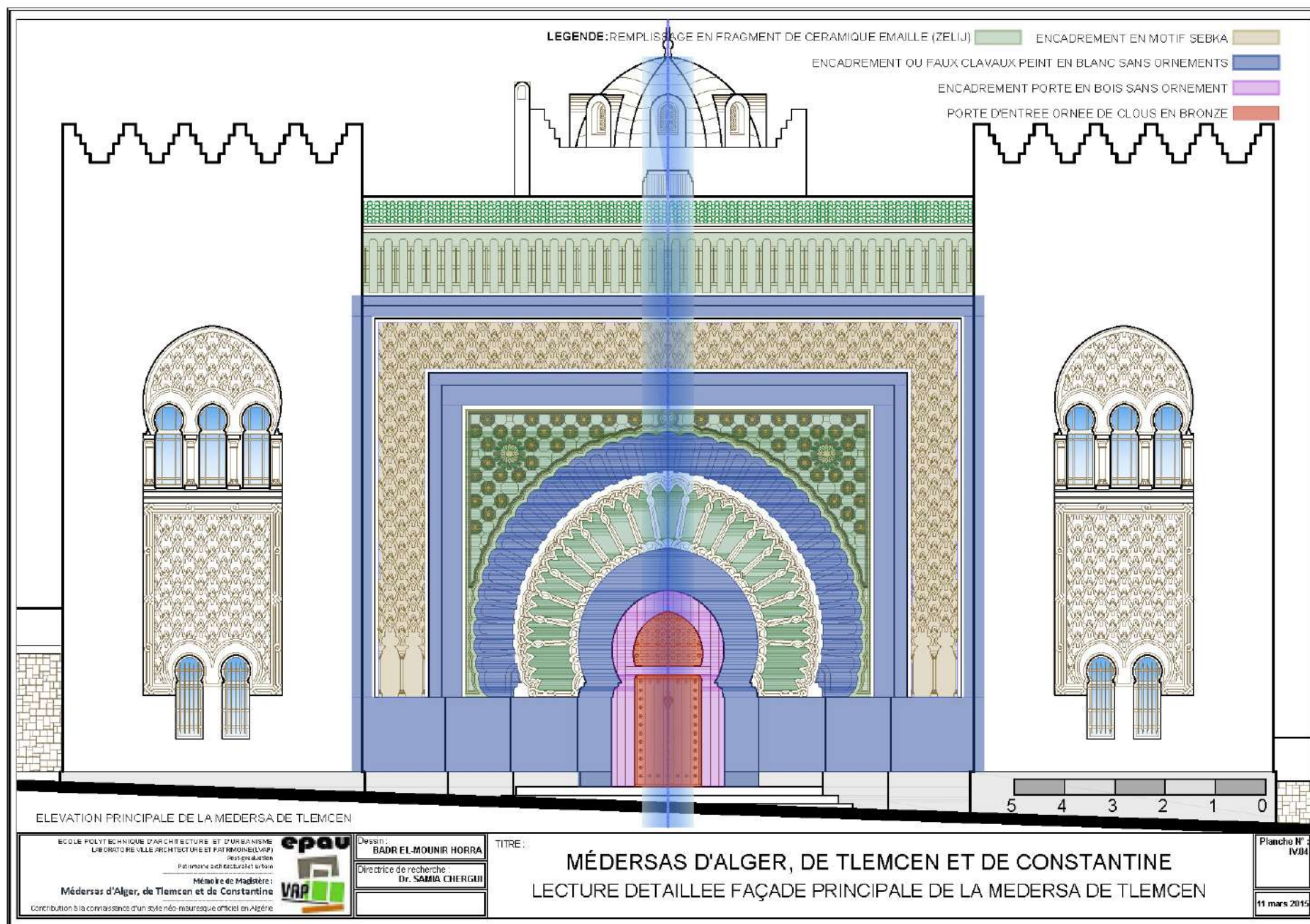
Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI

TITRE :

MÉDERSAS D'ALGER, DE TLEMCEM ET DE CONSTANTINE RECOUPEMENT DES ELEVATIONS

Planche N°
IV.03

11 mars 2015



LEGENDE:

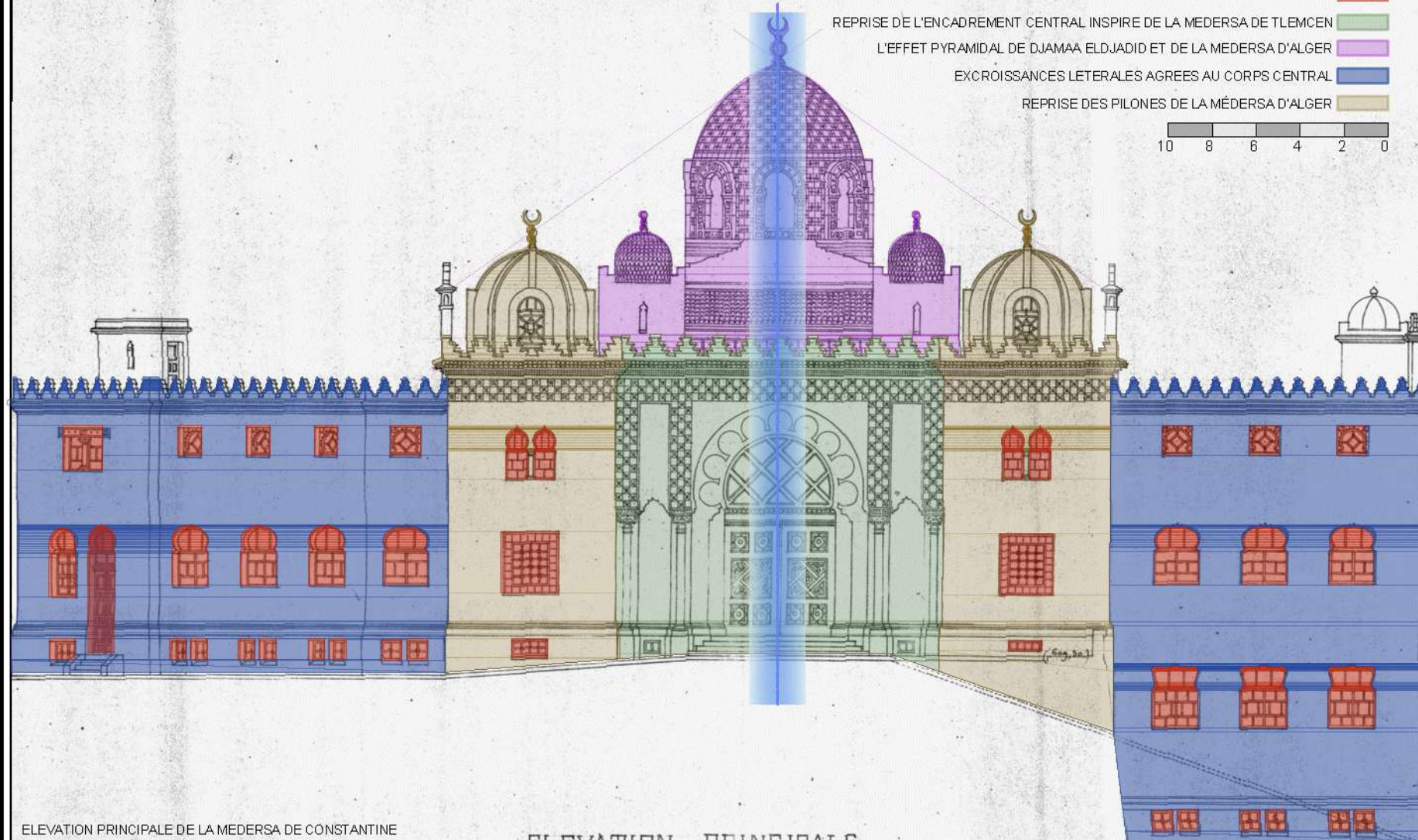
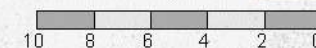
FENETRES DE FORMES INSPIRES DU PASSE OTTOMAN D'ALGER ET DE CONSTANTINE

REPRISE DE L'ENCADREMENT CENTRAL INSPIRE DE LA MEDERSA DE TLEMCEN

L'EFFET PYRAMIDAL DE DJAMAA ELDJADID ET DE LA MEDERSA D'ALGER

EXCROISSANCES LATERALES AGREEES AU CORPS CENTRAL

REPRISE DES PILONES DE LA MEDERSA D'ALGER



ELEVATION PRINCIPALE DE LA MEDERSA DE CONSTANTINE

ELEVATION PRINCIPALE

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
LABO RATO REVILLE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE (LRAVAP)
Postgraduate
Patrimoine architectural et urbain

Mémoire de Magistère :
Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine

Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie



Dessin :
BADR EL-MOUNIR HORRA

Directrice de recherche :
Dr. SAMIA CHERGUI

ECHELLES :

TITRE :

MÉDERSAS D'ALGER, DE TLEMCEN ET DE CONSTANTINE
LECTURE DÉTAILLÉE FAÇADE PRINCIPALE DE LA MEDERSA DE CONSTANTINE

Planche N°
IV.05

11 mars 2015